



Pauvres, mais honnêtes, nous paraissions quand nous pouvions



Partie I Biographie et « Carnets »

Antoine Sohier, originaire de Liège, arriva au Congo en 1910, comme substitut du PR à E'ville (L'shi).

Dans les années 20, il fut l'auteur des premières mesures légales garantissant la propriété des Congolais et certains droits sociaux élémentaires. Il a aussi contribué à créer des traditions de la magistrature katangaise par :

- son intérêt pour le droit coutumier et ses juridictions;
- sa vigilance à endiguer les contraintes physiques sur les populations africaines, notamment travailleuses;
- son souci du respect de la loi par tous les justiciables, y compris les Européens. Nul ne pouvait prétendre se soustraire à la légalité, se prévaloir de privilèges de naissance, de fonctions ou de nationalité.

On trouvera dans les pages qui suivent la notice qui lui a été consacrée dans la « Biographe coloniale belge » ainsi que des données biographiques plus anecdotiques provenant de sa famille.

Les documents concernant Sohier ou écrits de sa main concernent des périodes et des faits différents de l'histoire coloniale. Ils appartiennent aussi à des genres littéraires différents

1 - Les « carnets » sont des notes prises au jour le jour. Or, Sohier est arrivé en 1910, alors que la colonisation belge succédait à l'EIC de Léopold II, et que les séquelles du régime léopoldien étaient encore bien visibles et présentes. Il a aussi assisté à la fondation d'Elisabethville (Lubumbashi). Il s'agit donc d'un témoignage de première main.

2 - Il a été au cœur des questions relatives à la répression des réquisitions abusives de main d'œuvre et de protection de la propriété collective des communautés indigènes contre les spoliations. A ce titre, il apparaît dans maintes pièces officielles, soit parce qu'il s'agit de rapports dont il est l'auteur, soit parce qu'on le cite abondamment dans la correspondance des Compagnies... comme étant un gêneur.

3 - A Liège, durant la guerre de 40, il écrivit sur base de ses souvenirs un roman « *Terre sans Foyer* », dont il dit lui-même « *J'ai longtemps rêvé d'évoquer les débuts du Katanga et de faire réfléchir à certaines réalités de la vie coloniale en écrivant mes mémoires. Mais quand j'ai tenté de me mettre à l'oeuvre, je me suis convaincu de l'impossibilité de l'entreprise. Il est des détails, des précisions, qu'un magistrat ne peut donner sans manquer à la discrétion professionnelle. Puis, quand on n'a conservé ni journal, ni notes, on devrait, pour arriver à l'exactitude des dates, des décors, des personnages, se livrer à des recherches d'historien et introduire dans les souvenirs une documentation qui les dénaturerait. Enfin, la poursuite de la vérité des détails m'empêchait de montrer une réalité plus profonde, d'opérer la synthèse de la période que je voulais évoquer. Cette vérité plus complète, la littérature d'imagination était nécessaire pour la restituer* ». Il s'agit donc d'une oeuvre de fiction, mais dont en même temps la volonté documentaire est évidente.

4 - Antoine Sohier, en tant que professeur à l'Université coloniale, a rédigé un « *Traité élémentaire de droit coutumier du Congo Belge* » (1949). Cette oeuvre là est donc juridique et pédagogique à la fois. Sous le régime colonial, malgré l'introduction du droit écrit, la coutume continuait à régir bien des domaines de l'existence. Il importe donc de savoir comment les Belges comprenaient et appliquaient le droit coutumier.

5 - Dans les dernières années de la période coloniale et les débuts du Congo indépendant, il échangea une assez abondante correspondance avec un autre grand critique de la colonisation : le R.P. Gustave Hulstaert.

Bonne lecture !

SOHIER (*Antoine Joseph*), Premier Président de la Cour de cassation de Belgique, Procureur général honoraire près la cour d'appel d'Elisabethville (Lubumbashi), Membre de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Conseiller colonial et du Conseil législatif (Liège, 7.6.1885 - Bruxelles, 22.11.1963). Fils d'Edouard Joseph et de Leboutte, Victorine; époux de Gulikers, Cécile, décédée en décembre 1951.

Après la sèche énumération des dates les plus importantes de sa carrière judiciaire, précisant le parcours exceptionnel de ce magistrat qui fut, d'une part, le représentant le plus éminent de la magistrature belge d'Afrique et, d'autre part, l'un des plus remarquables de la magistrature métropolitaine, son œuvre écrite, ses activités, ses initiatives, sa vie sociale et

familiale, donneront à cette carrière le tracé d'une vie étonnante d'un grand homme de cœur qui a apporté à ses deux pays d'élection, la Belgique et le Congo, aujourd'hui le Zaïre, le service d'un travail généreux fait d'intelligence lucide et de volonté sans cesse axée sur la promotion d'un grand idéal social.

A) Carrière de magistrat

a) Congo

Né à Liège le 7 juin 1885, ayant perdu à l'âge de onze ans son père, commissaire de police, grâce au courage de sa mère et à ses mérites personnels, Antoine Sohier devint docteur en droit de l'Université de Liège en 1908 (24 juillet). Vers cette date, son aîné, Fernand Waleffe, liégeois comme lui, terminait sa carrière de magistrat colonial à Boma en qualité de procureur d'Etat et allait entamer une deuxième carrière de magistrat métropolitain qu'il acheva fin 1945 comme président de la Cour de cassation, préfigurant ainsi le chemin qu'Antoine Sohier parcourut par la suite.

Après son stage au barreau de Liège, il se décidera, en 1910, à partir au Congo en qualité de magistrat, encouragé dans cette voie par A. Galopin, son éminent professeur de droit civil qui, durant plusieurs années, avait participé, au temps de l'Etat indépendant du Congo et après son annexion à la Belgique, à l'édification du droit du Congo, et qui a suscité surtout de nombreuses carrières africaines parmi les jeunes docteurs en droit sortis de l'Université de Liège (Gohr, Jungers, Louwers, Dellicour, Devaux, etc.). Nommé substitut suppléant le 10 mai 1910, il abordera le Katanga le 8 juillet, venant d'un voyage à travers l'Afrique du Sud et par chemin de fer via Broken Hill et Sakania. Encore célibataire lors de son premier terme et déjà fiancé, il exerça ses activités à l'Etoile (Elisabethville), puis à Kiambi, plus particulièrement.

Au cours de ses premiers contacts avec la réalité africaine, Antoine Sohier pourra, dans ses activités souvent itinérantes, aborder de très près la mentalité africaine de ces peuplades encore très primitives et assurer plus particulièrement la tutelle et la protection de celles-ci, ainsi que des ouvriers congolais et des colonies voisines, travaillant aux mines du Katanga et au chemin de fer. Ce fut pour lui, au cours de ce premier terme, une expérience précieuse qu'il a d'ailleurs rappelée dans ses derniers articles du J.T.O. : souvenirs judiciaires (criminalité coutumière, J.T.O. 1959, n° 109, p. 97 - Un bandit, J.T.O. 1960, n° 122, p. 117) où il put affermir et affirmer ses conceptions sociales et de protection à l'égard des populations autochtones, qui seront à la base de toutes ses activités judiciaires et de son œuvre juridique et sociale.

Lors de son premier congé, titularisé en qualité de substitut du Procureur du Roi le 14 décembre 1912, il revint installer son jeune ménage, début 1913, à Elisabethville, qu'il ne devait quitter que vingt et un ans après. Six enfants y sont nés. Malheureusement, deux leur furent enlevés, le premier en 1918 de la grippe espagnole et l'autre en 1930, emporté par une

malaria cérébrale.

Passant la Première Guerre mondiale au Congo, il sera nommé procureur du Roi le 31 janvier 1908, gravissant cet échelon pendant que Martin Rutten, autre Liégeois, dirigeait le parquet général qu'il devait quitter pour devenir, de 1918 à 1923, vice-gouverneur général du Katanga et, de 1923 à 1927, gouverneur général du Congo. Entre ces deux hommes s'étaient créés des liens privilégiés et solides, car tous deux se sont soutenus dans leurs tâches respectives pendant plusieurs années, donnant au Katanga le bénéfice, combien précieux, d'une justice et d'une administration bien soudées.

Nommé le 5 décembre 1922 substitut du Procureur général, il sera, le 15 mai 1925, élevé à la fonction de procureur général au départ de son collègue et ami, le procureur général Dellicour. Antoine Sohier va pouvoir, jusqu'en 1934, donner au ressort d'Elisabethville un essor tout particulier, aussi bien dans l'exercice de la justice que dans le développement des activités judiciaires et sociales.

Après une carrière de presque un quart de siècle, de 1910 à 1934, Antoine Sohier doit se résoudre à quitter la Colonie, sa terre d'élection, et surtout le Katanga qui, lors de son départ, lui décernera même le titre de «père du Katanga» pour assurer la santé et les études de ses enfants. Ainsi se clôture la période strictement africaine de la carrière d'Antoine Sohier, mais son influence et ses préoccupations vis-à-vis du Congo continueront, voire même s'amplifieront.

b) Belgique

Revenu en Belgique, Antoine Sohier reprendra avec courage une charge de magistrat, de loin inférieure à celle qu'il venait d'exercer, vu qu'effectivement il n'existait, et n'a d'ailleurs jamais existé, de possibilités légales de réintégration entre ces deux magistratures. Ainsi, du 11 juillet 1934 à 1937, il exercera les charges de procureur du Roi à Arlon. Trois ans après, presque jour pour jour, le 22 juillet 1937, il sera nommé conseiller à la cour d'appel de Liège.

Résistant civil et de la presse clandestine pendant la Seconde Guerre mondiale, il sera nommé, le 8 février 1946, conseiller à la Cour de cassation, succédant, si l'on peut dire, au président Fernand Waleffe, arrivé à l'éméritat. Il en fut le digne successeur tant il s'adapta, avec une aisance extraordinaire, aux difficultés propres à l'instance de cassation en apportant dans ses fonctions la clarté de sa pensée, la concision de l'expression et surtout, une conception pragmatique et exacte de la vérité juridique. Le 26 mars 1958, ses collègues l'appelleront par un vote unanime aux fonctions de président de Chambre et, deux ans après, à l'audience solennelle du 25 mars 1960, il était installé au siège de premier président.

Ainsi, en près d'un demi-siècle, Antoine Sohier avait apporté aux deux corps judiciaires congolais et belge toute la force de son travail, le bénéfice de son intelligence et de son sens juridique et l'autorité remarquable de sa conscience et de sa morale. Mais il faut compléter, et combien, cette carrière magnifique par tout ce qui, en réalité, le consacra pleinement comme celui qui donnera, surtout au droit zaïrois (avant-congolais), toute sa richesse puisée tant dans le passé et ses traditions que dans le droit et les conceptions civilisatrices de la Belgique.

B) Œuvre juridique d'Antoine Sohier [1]

En parcourant la bibliographie de ses œuvres établie par son fils Jean Sohier, de 1907 à 1963, il apparaît qu'à côté de son œuvre juridique, la plus abondante certes, il fut un écrivain qui sut, en marge du droit, composer des œuvres littéraires qui feront aussi l'objet de précisions spéciales si bien même, en général, elles ont trouvé leur source et inspiration dans ses expériences judiciaires et sociales.

En général, quel que soit d'ailleurs le texte, on doit admirer la clarté et la précision, le sens profond de l'humain et du social et, par le fait même, l'autorité et la clairvoyance des suggestions, propositions et conclusions qu'il propose.

a) Fondateur et animateur de revues juridiques

En 1924, avec le concours de son ami Joseph Derriks, président de la cour d'appel, la *Revue juridique du Katanga* (R.J.K.) sortira de presse et, vu son expansion rapide à travers tout le pays, deviendra, dès 1927, la *Revue juridique du Congo belge* (R.J.C.B.) jusqu'en 1960, puis sur sa suggestion, après l'indépendance, sera rebaptisée *Revue juridique d'Afrique centrale* (R.J.A.C.) pour finalement, en 1964, se dénommer *Revue juridique du Congo* (R.J.C.) et, en 1967, *Revue juridique du Zaïre* (R.J.Z.) qui, à ce jour, continue toujours de paraître quatre fois par an.

En 1933, peu avant son départ du Congo belge, il détachait de la *Revue juridique*, le *Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit coutumier congolais* (B.J.I.), bulletin qui parut jusqu'en 1962. A cette date, celui-ci est à nouveau rattaché à la *Revue juridique*.

La Société d'Etudes juridiques du Katanga (S.E.J.K.), créée en 1928, légalisera ces revues et, toujours en activité à ce jour sous le sigle S.E.J.Z. (Société d'Etudes juridiques du Zaïre), elle assure la gestion et le développement des publications juridiques qu'elle éditera en plus des périodiques. On peut ainsi épingler le «Répertoire de Jurisprudence» qu'Antoine Sohier avait commencé en 1928 et que continuèrent Colin de 1934-35 à 1939 (2 volumes) et Bours de 1940 à 1949 (1 volume), ainsi qu'une œuvre capitale dans le domaine du droit coutumier : «Eléments de droit coutumier nègre» d'Emile Possoz (S.E.J.K., Elis, 1944) que d'ailleurs il préfaça. De ces deux revues éditées en Afrique, Antoine Sohier fut le rédacteur le plus important et le plus fidèle, même après son retour en Belgique, par la rédaction d'articles de doctrine, mais aussi d'informations et d'instructions judiciaires, par des notes de jurisprudence établies dans l'intention d'informer magistrats et territoriaux sur les problèmes pratiques de la justice au Congo.

En droit coutumier, Antoine Sohier a écrit abondamment dès l'apparition de la *Revue du Katanga* et, par la création du *Bulletin*, accentuera la connaissance et la pratique des coutumes, surtout pour mettre en exécution le décret du 15 avril 1926 réglementant l'organisation, la compétence et la procédure des juridictions indigènes qui, grâce à cette ossature légale, solide et qui perdure jusqu'à ce jour, a permis d'élever les pratiques traditionnelles, us et coutumes au niveau de règles claires et nettes, de portée générale, décantées progressivement des scories et comportements contraires aux principes supérieurs de justice et d'équité tels que tortures, empoisonnements rituels, pratiques de sorcellerie en matière de preuves, exploitation brutale des faibles sur les forts, etc.

En dénonçant les aspects inadmissibles des coutumes, il eut surtout la profonde sagesse et l'opportunité de rechercher, au-delà de cet aspect négatif, le côté positif et solide de la mentalité et de la solidarité africaine. Ainsi, par cette démarche, il parvint, à l'aide d'enquêtes et de questionnaires établis par son jeune collègue, le procureur du Roi Van Aerenbergh, à constituer une documentation de plus en plus fournie des normes traditionnelles et à aviver l'intérêt au droit coutumier des magistrats et des territoriaux, mais également des agents, des juges et notables africains. Tuteur éminent des droits et conceptions des populations indigènes, Antoine Sohier avait déjà, par cette œuvre d'éditeur, de rédacteur et de commentateur du droit autochtone, revalorisé et mérité le titre, qui lui est désormais acquis, de fondateur et père du droit coutumier congolais.

Et après cette période féconde, en viendra une seconde en 1950 par la création du *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer* (J.T.O.), dont il sera le rédacteur en chef de 1950 à 1961, date de sa fatale dispa-

rition. Journal édité et publié en Belgique qui fut l'organe vivant et constructif de la justice coloniale, tout comme le *Journal des Tribunaux* est celui de la Métropole.

Toutes les questions juridiques et judiciaires du Congo belge seront abordées, avec la participation tant de ceux qui se trouvent sur le terrain que surtout des juristes retraités du Congo belge, des juristes métropolitains intéressés de près ou de loin aux problèmes de la Colonie. En quelque sorte, du fait de son expérience conjointe et respectée du Congo et de la Belgique, il sut donner à ce périodique une mesure encore plus large que celle que connaissaient les publications de droit colonial existantes : la *Revue juridique du Congo belge*, le *Bulletin des Juridictions indigènes*, la *Belgique coloniale et commerciale* avec laquelle le *J.T.O.* s'associa et connut une solide collaboration. Dans cette revue, Antoine Sohier sera l'auteur permanent des chroniques de jurisprudence de la procédure civile et pénale, tiendra fidèlement la rubrique des échos judiciaires qui assurait une actualité judiciaire de qualité. «Pilipili», chronique brève des coutumes africaines, était aussi de sa plume, ainsi que la plupart des croquis des personnalités judiciaires et administratives, soit de leur vivant (silhouette), soit à leur décès pour les honorer (stèle). Et, parmi les articles de fond qu'Antoine Sohier écrira dans le *J.T.O.*, on peut citer : «La réforme de la justice répressive congolaise» (1954), «Le Congo belge est régi par des lois particulières» (1958, pp. 17-18), «La question des terres indigènes» (1957, pp. 58-59 et 158 ; 1958, p. 80), etc.

Quant à ses notes de jurisprudence, elles seraient à elles seules une somme à partir de laquelle on pourrait, dans le domaine du droit civil, du droit coutumier, du droit pénal et du droit judiciaire, suivre et comprendre l'application et l'évolution des différentes branches de droit au Zaïre.

Enfin, dans le *J.T.O.*, ses souvenirs judiciaires ont, à côté de l'œuvre du juriste énonçant et analysant les normes de droit, évoqué les relations humaines et sociales qui font qu'Antoine Sohier fut, avant tout et surtout, une brillante intelligence au service d'une société africaine noire et blanche qu'il cherchait à comprendre et à intégrer. Immense idéal qui, certes, est toujours à défendre!

b) Œuvres doctrinales.

Celles-ci consolident en quelque sorte le travail élaboré au jour le jour à travers les gazettes judiciaires qu'il avait dirigées. Ces œuvres ont été en général conçues et écrites en Belgique, à des moments où il pouvait, à côté de ses charges professionnelles de magistrat et de directeur de revue, approfondir et systématiser ses connaissances et conceptions juridiques.

Ainsi, en 1932, lors d'un bref séjour en Belgique, il écrira «La pratique des juridictions indigènes» (Inspection des travaux publics, Bruxelles, 70 pp.) : premier essai important relatif au droit coutumier, d'ordre pragmatique, et qui d'ailleurs valorisa les juridictions indigènes. Ensuite, «La dot en droit coutumier congolais» (S.E.J.K., 1939, 78 pp.) fut une exploration plus précise du droit coutumier qu'il eut d'ailleurs le temps de développer pendant la guerre dans le mémoire publié à l'Institut royal colonial belge : «Le mariage en droit coutumier congolais» (I.R.C.B., Bruxelles, 248 pp.). Enfin, «Le traité élémentaire de droit coutumier du Congo belge» (Larcier, Bruxelles, 221 pp. ; 2^e édition remaniée, 1954, 206 pp.) fut le couronnement indiscutable de l'œuvre d'Antoine Sohier en matière de droit coutumier et qui, sans nul doute, installa définitivement son autorité en ce domaine, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger.

Rien n'est plus certain, dès lors, qu'Antoine Sohier fut bel et bien le restaurateur et le père du droit coutumier. Civiliste ayant pratiqué celui-ci tant dans les juridictions que surtout à la Cour suprême de Belgique, mais aussi comme conseiller colonial depuis

1951, il assura avec divers collaborateurs la publication du «Droit civil du Congo belge» (tome I, 674 pp. ; tome II, 749 pp. et tome III, 985 pp., 1956) [2] sans cependant oublier qu'il avait rédigé dans les «*Novelles*» (Droit colonial, quatre volumes) le chapitre important des obligations et des contrats (tome IV, Larcier, Bruxelles, 1948, 13/135).

Enfin, dans une première parution (1938) insérée au tome III des «*Novelles*» (Droit colonial, pp. 177-387), il rédigea «Le droit de procédure du Congo belge», réédité deux fois chez Larcier (2^e édition fortement remaniée en 1955, 370 pp.), ouvrage traitant à la fois de la procédure civile et pénale qui fut, aux dires de tous les magistrats et avocats du Congo belge, un instrument indispensable de travail.

A l'œuvre doctrinale et limitée ici aux traités dont il assura la production, on doit ajouter de nombreux articles qu'il écrivit dans d'autres revues, comme ses communications multiples dans le *Bulletin de l'Institut royal colonial belge* (I.R.C.B.), devenu ensuite l'Académie royale des Sciences Coloniales (A.R.S.C.) et enfin, l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer (ARSOM), et ses articles dans les revues *Congo*, *Zaire*, *Incidi*, ...

c) Œuvres législatives

Nommé membre du Conseil colonial par arrêté du Régent du 23 janvier 1951, puis du Conseil de législation, institué le 13 janvier 1959, dans la période préalable à l'indépendance et qui n'achèvera sa mission législative que le 1^{er} juillet 1962 à la proclamation de l'indépendance du Ruanda et du Burundi, il fut l'un des membres les plus actifs de cette haute institution, collègue éminent de conseillers éclairés, toujours écoutés par le législateur ordinaire du Congo belge qu'était le Roi.

A nouveau, Antoine Sohier a accompli son mandat avec assiduité et compétence, voire même avec beaucoup d'enthousiasme. Attaché comme il l'était à la symbiose belgo-congolaise par laquelle il voulait unir, dans une même action, Noirs et Blancs et, comme il aimait à le dire, «par la fondation d'un monde civilisé sur des traditions autochtones», il s'attela pendant plus de douze ans à la promulgation et à l'application de décrets favorisant une préparation sage et progressive de pareille intégration mais qui, malheureusement, ne put être concrétisée pleinement, ce qui fut d'ailleurs pour lui un des grands chagrins de la fin de sa vie.

Ainsi donc, tout ce qui fut traité au Conseil colonial et de législation concernant le droit privé (écrit et coutumier), le droit judiciaire au sens large du terme, le droit pénal, fit en général de lui le rapporteur et rédacteur de l'exposé des motifs [3].

On ne peut omettre sa participation à la commission consultative créée par l'arrêté royal du 24 juin 1955 chargée d'étudier les réformes à apporter dans le domaine du droit judiciaire, au sens le plus large du terme, et qui eut à traiter des règles d'organisation, de compétence et de procédure judiciaires civiles, pénales et coutumières, du statut des magistrats et du barreau des avocats. C'est lui qui la dirigea, avec compétence et fermeté, veillant à en assurer la mission dans les meilleurs délais, puisqu'à la fin de l'année judiciaire 1956-57 étaient proposés huit avant-projets de loi, quinze projets de décrets et un avant-projet d'arrêté-loi sur l'organisation du barreau [4]. Ceux-ci formaient un ensemble très complet qui n'avait jusqu'alors jamais été conçu pour le Congo belge. Malheureusement, cet ensemble n'a jamais pu se réaliser d'une manière cohérente à une date unique, puisque le Code d'organisation et de compétence judiciaires est sorti le 8 mai 1958, le Code de procédure pénale le 6 août 1959 et celui de procédure civile le 7 mars 1960, les modifications importantes sur les juridictions indigènes le 16 novembre 1959. Au surplus, l'arrivée soudaine et rapide de l'indépendance n'a pas permis de réaliser la réforme avec le calme et la précision souhaitables. Il n'empêche que cet ensemble législatif a connu, par la suite, des réformes substantielles

uniquement en ce qui concerne le Code d'organisation et de compétence judiciaires, vu qu'à ce jour la procédure zairoise est toujours régie, à quelques modifications près, par les Codes de procédure civile et pénale et par les textes sur les juridictions indigènes.

Ayant d'abord été homme de terrain dans le domaine du droit par ses fonctions éminentes et permanentes tant au Congo qu'en Belgique, il fut en même temps homme de doctrine et législateur dans ses œuvres et activités juridiques, où il sut allier les principes et les concepts avec les réalités de la vie judiciaire. Ensemble exceptionnel pour un seul homme qui put encore réaliser une œuvre littéraire non négligeable.

C) Œuvre écrite littéraire

Antoine Sohier, vrai Liégeois, issu d'un milieu modeste, proche du peuple, écrivit sous des pseudonymes, avant son départ en Afrique, des chansons et poèmes en wallon et en français.

Dès son arrivée en Afrique, il deviendra correspondant fidèle de la *Gazette de Liège* et du *Pays de Liège* sous le pseudonyme de Jacques Courli, décrivant la vie au Katanga à cette période des pionniers. Correspondant également de journaux locaux (*Journal du Katanga* et *Etoile du Congo*), ce sera particulièrement au moment de rentrer au pays, à la fin de sa carrière africaine, qu'il va mettre sous forme de romans et de nouvelles ses souvenirs et impressions du Katanga.

«*Tréfonds*» en 1943, «*Tels qu'en eux-mêmes*» en 1948 sont des recueils de nouvelles, tandis que «*Yantéa*» (1946-47) est un roman traitant de la condition de la femme en milieu traditionnel, abordant la coutume dans son milieu ambiant avec ses implications de sorcellerie et de brutalité, mais que précisément Yantéa, Eve noire, sut affronter en faisant valoir une coutume épurée, faite de compréhension et de solidarité.

A vrai dire, l'œuvre romancée qui a cristallisé ses souvenirs permit aussi à Antoine Sohier de révéler les coutumes, avec émotion et imagination, des autochtones qui, non maltraités par des influences extérieures ducs aux Arabes et aux Européens, souvent laxistes, exprimaient un passé beaucoup moins sauvage qu'on ne le pense, fait de sagesse et de probité.

D) Activités officielles

En même temps et en harmonie avec ses charges professionnelles et scientifiques, il déploya tout au long de son existence une activité débordante et de qualité.

Membre associé de l'Institut colonial belge depuis le 5 février 1930, titularisé le 11 octobre 1936, il dirigea à deux reprises la Classe des Sciences morales et politiques et présidera la compagnie en 1941. Pendant 33 ans, Antoine Sohier sera l'un des membres les plus assidus de l'Institut royal colonial belge, devenu Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer. Il y laissa un souvenir profond qui fut d'ailleurs si confraternellement rappelé par J.-M. Jadot lors de son éloge académique [5].

Autre activité qui lui tint fort à cœur fut son enseignement du droit coutumier à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer (Inutom), d'abord appelé Université coloniale. Initiant pendant de nombreuses années les futurs territoriaux à ce droit, bon nombre de ceux-ci, s'inspirant des leçons de leur maître, ont par la suite pris en considération, sur le terrain, les us et coutumes des populations qu'ils administraient et certains, en inspectant et présidant les juridictions indigènes, en s'informant auprès des notables et juges coutumiers, rédigèrent des relevés de jurisprudence et des coutumiers, de sorte que la connaissance et le recensement des normes de droit coutumier au Congo furent des plus abondants dans le cadre de l'Afrique centrale.

Elargissant son influence rayonnante au-delà des frontières et étant devenu à l'étranger le représentant le plus éminent de notre action colonisatrice en

Afrique, il prit part activement, en qualité de juriste et aussi de sociologue, aux travaux des sessions périodiques de l'Institut colonial international, de l'Institut des Civilisations différentes (Incidi), plus particulièrement lors d'un symposium organisé à Amsterdam en 1957 par l'*Africa Instituut van Leiden* et l'Institut royal tropical établi dans la capitale des Pays-Bas.

Dans les dernières années de sa vie, l'Association internationale de Droit africain (AIDA) établie à Paris, dont il était vice-président, lui permit alors, au moment de l'indépendance de nombreux pays africains, d'alerter l'opinion scientifique sur l'impérieuse nécessité d'étudier tout particulièrement l'évolution et la transformation des coutumes dans le contexte nouveau des indépendances.

En raison de ses activités au sein des institutions officielles (Conseil colonial et Conseil de législation), académiques (Institut colonial belge), scientifiques (Incidi, AIDA), Antoine Sohier, après sa carrière africaine, retournera encore trois fois au Zaïre (Congo), à presque dix ans d'intervalle. Une première fois en 1939 en mission spéciale du Ministère belge des Colonies pour enquête sur les mines d'or au Kivu ; en 1950, période heureuse, pour présider le congrès scientifique jubilaire des cinquante ans d'existence du C.S.K ; en 1960 surtout, plus exactement le 21 juillet, fête nationale de la Belgique, dans la tourmente des troubles révolutionnaires secouant le Congo un peu partout où, alors qu'il venait glorieusement d'achever sa carrière de magistrat le 7 juin 1960, alors âgé de 75 ans, il retourna à la demande du Ministère belge des Affaires africaines pour, d'une part, soutenir les magistrats restés sur place et, d'autre part, se rendre compte de la mission à venir sur les plans juridique et judiciaire. Dans une de ses dernières communications au *J.T.O.* (15 décembre 1960), il écrira qu'on doit maintenir une assistance judiciaire, «dans un esprit de franche et dévouée collaboration, pour le rétablissement de l'ordre fondamental, la solidité de l'Etat nouveau qui, au milieu de tâtonnements, s'édifie lentement, exigeant la renaissance d'un pouvoir judiciaire éclairé, fort et indépendant». Cette œuvre combien difficile et délicate, comme il le proclamait depuis longtemps, de fonder un monde civilisé sur des traditions autochtones, il en indiquait le chemin avec la collaboration de magistrats zaïrois et belges pour les débuts semés d'embûches d'une justice nationale. Cet espoir eut certes des échos, puisque encore de nombreux magistrats belges resteront sur place ou reviendront et furent à la base des structures judiciaires existantes et de la création de la Cour suprême de Justice en 1967. Sans nul doute, une des dernières œuvres, posthume cette fois, d'Antoine Sohier qu'il était nécessaire de préciser.

E) Vie sociale

A côté de sa vie professionnelle et de ses écrits, il fut sans cesse à l'écoute de son milieu social. Tout d'abord dans sa jeunesse, au cours de ses études universitaires et lors de son stage au barreau de Liège, il fonda le syndicat des francs-mineurs, la mutuelle de Ste-Marguerite, fut membre fondateur du conseil particulier paroissial de St-Vincent de Paul à Liège, mettant dès lors ses conceptions chrétiennes et démocratiques au service de son entourage.

Dans le cadre de la vie sociale et familiale de la jeune cité katangaise, il deviendra fondateur et animateur de nombreuses associations. Tout d'abord de la ligue des familles nombreuses, étant d'ailleurs pour l'époque une des familles nombreuses européennes du Congo. Il présida aux premières destinées de la Croix-Rouge du Katanga, de la bibliothèque publique, de l'école de musique d'Elisabethville et de l'Automobile Club du Katanga, à la fondation de la léproserie d'Elisabethville.

Plus tard encore, pendant la guerre, sa foi patriotique le détermina à agir dans la presse clandestine. Principal

rédacteur des *Feuillets de la Belgique Libre*, série de tracts (août 1940-41), il continuera à collaborer à la résistance civile et de presse de 1941 à novembre 1942, dans *La Vérité*, organe fondé par un de ses cousins et, de juillet 1941 à septembre 1944, d'une manière régulière, à *La Libre Belgique*. Il en fut récompensé par l'attribution de la médaille de la résistance et de résistant civil.

F) Vie familiale

Tout au long de cette vie qui l'assaillait de toutes parts, il fut un époux et père de famille remarquable. Son épouse, qui avait donné son cœur et son esprit à l'œuvre de son mari, participait à ses innombrables activités, à la naissance de ses livres, de ses articles, de ses discours, de ses initiatives et de ses réalisations. Ce qui explique qu'étant le soleil éclairant sa vie, il put ainsi pleinement se réaliser. Mais lorsque Madame Sohier le quitta en 1951, malgré ce vide immense qui l'accablait, il put cependant affronter les dernières années dans son pieux souvenir en se rappelant ses dernières paroles : «Ton travail doit être ta consolation».

Dans sa vie familiale, le drame de son fils, l'abbé Albert, fut l'épreuve la plus déchirante qu'il eût à affronter et à vaincre. Albert Sohier, prêtre de la Société auxiliaire des Missions, partit en Chine en 1947 ; à l'arrivée des communistes en 1948, il jugea librement de son devoir de demeurer sur place à Pékin où il était vicaire d'une paroisse, aumônier de la Légion de Marie. A la semaine sainte de 1951, il mit sur pied un grand jeu scénique sur la Passion et, peu après, le 25 juillet, il sera arrêté et incarcéré, soumis à des lavages de cerveau et des brutalités qui lui laissèrent de lourdes séquelles. Monsieur et Madame Sohier, sans nouvelles, craignirent le pire et Madame quittera ce monde en offrant sa vie pour sauver celle de son fils.

En 1952, l'annonce du décès de son fils est devenue officielle et le sacrifice de Madame Sohier aurait donc été inutile. En 1954, Antoine Sohier reçoit une lettre de son fils ; serait-il vivant ou ne serait-ce pas une lettre depuis longtemps égarée ? Non, Albert Sohier vit et a été libéré en novembre 1954, sera rapatrié de Hong Kong en 1955 et sera, si l'on peut dire, de ses enfants, celui qui pourra rester avec lui et lui assurer une compagnie et un réconfort pour ses derniers jours.

Egalement, ses deux autres fils et sa fille lui réservèrent toujours joie et satisfaction ; tous les trois retourneront au Congo. Jacques, l'aîné, à l'Union minière où il fit une carrière admirable au service juridique de cette grande société et qui sera fauché, en 1967, dans un accident de roulage sur la route de Kipushi ; son fils Jean entra dans la magistrature au Congo, puis en Belgique, et continua brillamment son œuvre dans la connaissance et la défense du droit coutumier et comme membre actif de l'ARSOM. Sa fille également retournera avec son époux au Zaïre et, comme leur père Antoine Sohier, ils ont fondé de très grandes familles de onze (Jacques), neuf (Jean) et onze enfants (Mme Marie-Antoinette Libert).

CONCLUSION

Homme hors pair, ayant accompli un parcours exceptionnel dans sa vie professionnelle de magistrat colonial et métropolitain, dans sa vie scientifique où, spécialiste du droit du Congo belge, il fut le fondateur et père du droit coutumier, le promoteur et rédacteur de périodiques d'un intérêt doctrinal et jurisprudentiel s'appuyant surtout et avant tout sur les réalités sociales, conseiller averti et toujours écouté de législation, président de commissions consultatives, professeur d'université, congressiste, académicien, Antoine Sohier fut surtout homme de cœur, pétri d'humanisme chrétien, rayonnant autour de lui, tant dans les milieux de sa vie active que dans sa famille, agissant dans la discrétion et la bienveillance, dans la clarté de l'esprit

et la générosité du cœur.

Encore à ce jour, les Africains se souviennent de ce maître prestigieux à suivre et à s'inspirer et c'est bien là justice à lui rendre car, comme le précisait son collègue et ami, le procureur général Hayois de Termicourt dans l'éloge qu'il prononça lors de la séance solennelle du 11 décembre 1963 à la Cour de cassation de Belgique : «Opiniâtement, Antoine Sohier veilla à ce que l'administration de la Justice soit égale pour tous et il fit pleinement ce qui dépendait de lui afin que dans leurs rapports avec les Congolais, les Belges respectassent la dignité de ceux-ci».

Ainsi, représentant le plus éminent de l'ancienne magistrature belge d'Afrique, peu de magistrats et de juristes ont laissé une œuvre sociale, juridique et culturelle aussi vivace, aussi variée et aussi durable.

[1] Consulter bibliographie d'Antoine Sohier par Jean Sohier.

[2] T. I : Droit des personnes et de la famille et du petit code de droit international privé (VERSTRATEN) ; T. II : Des contrats et des obligations (avec ORBAN, LECOQ DE PLETINX & GROGNARD) ; T. III : De la personnalité juridique, des biens et de la propriété, de la transmission de la propriété immobilière, des engagements qui se forment sans convention, des droits intellectuels, du régime hypothécaire (avec MM. GOFFIN, LOUVEAUX, STENMAN, RAB, SMOLDERS & DUFOUR).

[3] Activités d'Antoine Sohier au Conseil colonial : nous reprenons ici, sur base des Codes Piron et Devos, année 1960, les rapports rédigés par Antoine Sohier en qualité de conseiller rapporteur.

[4] *J.T.O.* 1987, n° 87, p. 143 : Chronique judiciaire : La Commission de réforme judiciaire, par Antoine Sohier.

[5] Consulter notice nécrologique rédigée par J.-M. Jadot à l'ARSOM (*Bulletin des séances* 1964, fasc. 1, pp. 169-173).

Distinctions honorifiques : Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne ; Grand officier de l'Ordre de Léopold ; Commandeur de l'Ordre royal du Lion ; Étoile de service en or à deux raies ; Médaille coloniale 1914-1918 ; Médaille du Centenaire ; Médaille de la Résistance et Médaille de résistant civil.

Liste des sigles et leur signification : ARSC : Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles. — ARSOM : Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles. — BJJ : Bulletin des Juridictions indigènes et de Droit coutumier congolais, Elisabethville. — CRA : Compte rendu analytique des séances du Conseil colonial, Bruxelles. — INCIPI : Institut international des Civilisations différentes, Bruxelles. — IRCB : Institut royal colonial belge, Bruxelles. — JTO : Journal des Tribunaux d'Outre-mer, Bruxelles. — RDJK ou RJK : Revue de Droit et de Jurisprudence du Katanga (1924-1927). — R/CB : Revue juridique du Congo belge (1928-1960), Elis. — R/JCA : Revue juridique d'Afrique centrale (1960-1963), Elis. — R/JZ : Revue juridique du Zaïre (de 1967 à ce jour), Kinshasa. — SEJK : Société d'Études juridiques du Katanga, Elis.

Droit civil

Droit des personnes : 1) Décret du 17 mai 1952 modifiant les art. 6, 31 et suivants : nationalité et immatriculation (B.O. p. 525) ; 2) Décret du 4 août 1952 : tutelle à exercer par la colonie sur certaines catégories d'enfants (B.O. p. 2056). — **Droit des biens** : 1) Décret du 16 février 1952 garantissant la destination des terres cédées (B.O. p. 4 & 7 et Codes Piron et Devos, T. III, 1960, p. 79) ; 2) Décret du 6 mai 1952 : régime des eaux, art. 16 à 20, Code civil, Livre II (B.O. p. 1052) ; 3) Décret du 25 mars 1954 : mitoyenneté, art. 35, I à 35, 13, Code civil, Livre II (B.O. p. 952) ; 4) Décret du 17 novembre 1953 : actes authentiques (notariat) (B.O. p. 1889).

Droit pénal

Codes Piron et Devos, T. I, 1960. 1) Décret du 17 mai 1952, Code pénal, art. 8 (B.O. 1952, p. 1222) ; 2) Décret du 8 août 1959, Code pénal art. 14 a à 14 k : peines substitutives à la servitude pénale (B.O. p. 2095) ; 3) Décret du 2 décembre 1957, art. 75 bis : aversion raciale (B.O. 1958, p. 12) ; 4) Décret du 26 août 1959 : usure (C.L. 1959) ; 5) Décret du 4 août 1953 art. 102 bis : grivèlerie (B.O. 1953, p. 1334) ; 6) Décret du 24 juin 1953, art. 116 à 120 sur la contrefaçon, la falsification et l'imitation des signes monétaires (B.O. p. 1026) — Codes Piron et Devos, T. II, 1960 ; 7) Décret du Roi Souverain du 23 mai 1886 sur le vagabondage et la mendicité modifié par le Décret du 6 juin 1958, art. 1, 2, 4 et 5 (B.O. p. 1116 et 1425).

Droit judiciaire

Codes Piron et Devos, T. II. Organisation, compétence, procédure, statut des magistrats. 1) A.R. du 13 avril 1936 coordonnant les décrets relatifs au statut des magistrats, modifié par le Décret du 19 mars 1952 ; art. 8 à 12, 44 à 55 (B.O. p.867) et le Décret du 29 juillet 1955, art. 9, 1^{er} et al., 10, 4, 10, 6^o, 15, 27 à 29, 33, 37 abrogé, 41, 43, 44 et 57 (B.O. p. 1844) ; 2) Décret du 4 août 1950 modifiant le Décret du 6.12.1950, art. 27 sur l'enfance délinquante (B.O. 1952, p. 2170) ; 3) Décret sur les juridictions indigènes coordonné par arrêté royal du 13.5.1938, modification des art. 10 bis, 11, 12 par Décret du 8.12.1953 (B.O. p. 137) ; 4) Décret du 24 juillet 1954 : expropriation pour cause d'utilité publique (B.O. p. 1418) ; 5) Décret du 3 mai 1987 sur les saisies immobilières, modifié par Décret du 20.12.1955 ajoutant un art. 4 bis (B.O. 1956, p. 104) ; 6) Décret du 8 mai 1958 portant sur le Code de l'organisation et de la compétence judiciaires (B.O. 1958, p. 518 et svtes : rapport au Roi par Antoine Sohier (B.O. p. 107 et svtes) avec au préalable le travail de la commission consultative présidée et dirigée par Antoine Sohier, créée par A.R. du 24 juin 1955 ayant pour objectif les réformes à apporter au droit judiciaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi ; 7) Décret du 19 octobre 1959 : Code de procédure pénale (B.O. p. 1915 et 2402) ; 8) Décret du 7 mars 1960 : Code de procédure civile (M.C. 1960, p. 3156).

Publications : Nous ne citons ici que les ouvrages d'Antoine Sohier qui ont fait l'objet d'une *édition exclusive*. Pour ce qui a trait aux autres œuvres écrites, se référer plus spécialement à la bibliographie d'Antoine Sohier établie par Jean Sohier et à celle en annexe de l'*in memoriam* publié par le R.J.A.C., n° 4, 1963, pp. 129-141. — Répertoire de la Jurisprudence congolaise. S.E.J.K., Elis, 243 pp. — Pratiques des juridictions indigènes. Imprimerie des travaux publics, Bruxelles, 72 pp. — La dot en droit coutumier congolais. S.E.J.K., Elis, 72 pp. — Une branche inexplorée du droit : le droit coutumier congolais. Congo-Goemaert, 37 pp. — Droit de procédure du Congo belge. Les Nouvelles, Droit colonial, T. III (1^{re} éd.), 1938, pp. 137-387 ; *idem* éd. Larcier (2^e éd. revue et mise à jour), 1954, 371 pp. — Le régime pénitentiaire congolais, Nouvelles, Droit colonial, T. II, 1938, pp. 389-406 ; *idem* fasc. Larcier, Bruxelles, 22 pp. — Tréfonds (nouvelles). A. Maréchal, Liège, 1943, 207 pp. — Le mariage en droit coutumier congolais. I.R.C.B., Bruxelles, 248 pp. — Yantéa (roman). A. Maréchal, Liège, 1946-1947, 223 pp. — Tels qu'en eux-mêmes (nouvelles). Max Arnold, Liège, 1948, 235 pp. — Traité élémentaire de droit coutumier du Congo belge, Larcier, Bruxelles, 1949, 221 pp. ; 2^e éd. remaniée, 1954, 206 pp. — Droit civil du Congo belge avec divers collaborateurs. Larcier, 1956, T. I, 672 pp. ; T. II, 749 pp. et T. III, 985 pp.

25 janvier 1991.

E. Lamy.

Références et sources : A) *Revue juridique du Katanga* (1924-1927), *Revue juridique du Congo belge* (1927-1960), *Bulletin des Juridictions indigènes* (1933-1962), *Revue juridique d'Afrique centrale* (1960-1963), *Revue juridique du Congo puis du Zaïre* (1963 à ce jour), *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer* (1950-1961). Ces revues contiennent articles de fond et chroniques judiciaires, répertoires de jurisprudence, échos et actualités rédigés par A. Sohier. — B) Bibliographie complète d'Antoine Sohier établie par Jean Sohier : *Bulletin ARSOM* 1965, fasc. 1. — C) Hommages nécrologiques : *In memoriam* Antoine Sohier, R.J.A.C. n° 4, 1963, pp. 129-141. Tiré à part Cass. Audience solennelle du 11.12.1963 à la mémoire du Président honoraire Antoine Sohier, Discours de Monsieur Giroul, Premier président, pp. 1-6, de Monsieur le Procureur Hayois de Termicourt, pp. 7-12 et de Monsieur P. Ansiaux, Bâtonnier de l'ordre des avocats près la Cour de cassation, pp. 13-17. — Notice nécrologique rédigée par J.-M. Jadot à l'ARSOM, *Bulletin des Sciences* 1964, fasc. 1, pp. 169-178.

PRESENTATION DU JOURNAL

COMMENT ET POURQUOI ANTOINE SOHIER PART AU CONGO BELGE.

Antoine Sohier voit le jour en Gérardrie, au cœur de Liège, le 7 juin 1885. Sa mère était née en banlieue sud dans un foyer ouvrier d'immigrés ardennais originaires de Dochamps. Son père, venu de Boninne, près de Namur, était agent de police de la Ville.

Le couple s'établit rue du Haut-Pré, dans le quartier ouest de Liège. Leur fils y résida jusqu'à son départ en Afrique. Il parlait wallon avec ses parents et fit ses études primaires à l'école communale. Son père s'éleva dans la hiérarchie pour devenir commissaire de police adjoint. Il mourut à trente-neuf ans d'une maladie contractée en service commandé. Son fils en comptait treize.

De ce père, il avait notamment retenu l'art de l'enquête policière, mais aussi, dans les coulisses du Théâtre Royal dont il dirigeait volontiers le service d'ordre, le goût de l'opéra. Veuve, sa mère ouvrit une petite épicerie à son domicile.

Antoine Sohier obtint une bourse d'études pour le collège St-Servais. Toujours boursier, il entra à l'Université de Liège. Il en sortit docteur en droit en juillet 1908. A l'époque, la faculté de philosophies et lettres était dominée par la puissante personnalité de Godefroid Kurth, historien, un des pionniers de la démocratie-chrétienne. Celle de droit, par Gérard Galopin, membre du Conseil supérieur de l'Etat indépendant du Congo (1).

A l'Université, Antoine Sohier pencha vers la démocratie chrétienne, mais au moment où ses sécessions étaient contrées par le nouvel évêque de Liège, Mgr Rutten, il la voyait comme la gauche d'un parti catholique unique. Wallonisant, il fonda un cercle étudiantin de littérature patoisante, et, à titre de président, fut l'invité des réunions de son pendant flamand.

Etabli comme avocat stagiaire, il se lança dans la vie sociale et fut ainsi cofondateur du conseil particulier de la société de St Vincent de Paul de Liège, de la mutuelle Ste Marguerite et, toujours dans son quartier, du premier syndicat de houilleurs chrétiens qu'il baptisa "Les Francs Mineurs".

Il mettait au point un projet de coopérative et était approché pour une candidature électorale, quand, en tant que président de la Jeunesse Ste Marguerite, il se vit obligé de participer à la retraite annuelle du cercle à la maison de Xhovémont. Il suivit distraitement les exercices spirituels, mais cette pause forcée dans ses activités, lui permit de faire le point et de conclure que la politique n'était pas son

fait. Il décida simultanément de demander la main de Cécile, âgée de dix-sept ans, la sœur de son ami Emile Gulikers, et de s'engager en tant que magistrat pour un terme au Congo où, loin de son milieu, il déciderait de son avenir.

Dès son retour à la maison, il contacta sa future épouse et le professeur Galopin **(2)**. Il liquida son cabinet, ne conservant que son papier à lettre à en-tête, démissionna des diverses associations dont il faisait partie et, réduit à quelques semaines d'inactivité, par hasard, en promenade en ville, acquit un manuel genre "Apprenez l'anglais sans peine" qui tenait lieu à l'époque d'Assimil.

Au ministère des Colonies, il remplit la rituelle fiche questionnaire et eut l'imprudence, et l'impudence, de déclarer qu'il parlait l'anglais. Cette entorse à la vérité devait changer toute sa destinée et celle de la lignée qu'il fonderait. Car le candidat désigné pour le Katanga échoua à son examen de fin de stage et Antoine Sohier vit, en dernière minute, sa destination initiale pour Boma remplacée par celle du Cap.

Du vaste monde, il n'avait alors parcouru en train, en vicinal et surtout à pied que sa province natale, la vallée de la Meuse jusqu'à Dinant, les portions limitrophes des deux Limbourg et de la Prusse, y compris Malmédy où il pouvait parler wallon et sans oublier Moresnet-Neutre, ainsi que la partie nord-est de la province du Luxembourg. Il avait effectué des raids culturels dans les proches métropoles: Paris, bien sûr, Bruxelles et Anvers. En outre, avec quelques amis étudiants, il avait sillonné à pied les deux Flandres.

IL DECIDE DE TENIR UN JOURNAL.

Avant son départ, il avait décidé qu'à côté des correspondances personnelles, il rédigerait un journal qui pourrait circuler dans le cercle de ses amis.

A ce moment, sa bibliographie dressée en 1965 reprend à son actif une quinzaine de titres, les deux tiers parus sous des pseudonymes faciles à percer: le texte d'une conférence sur le poète wallon Nicolas Defrêcheux, une collaboration à une revue estudiantine, une autre à un chansonnier, et une série de poésies, les deux tiers en wallon. Vingt ans plus tard, nous découvrons dans le *Patriote illustré* vingt et un autres poèmes en français signés de son nom et échelonnés de 1906 à 1909 **(3)**.

Un de ses meilleurs amis, Victor Moremans, faisait ses premiers pas comme chroniqueur littéraire de la *Gazette de Liège*. Par lui, il fut convenu avec le directeur du journal, Joseph Demarteau, qu'il enverrait du Katanga une série de reportages, sous le pseudonyme hermétique Jacques Courli.

Le premier Jacques Courli parut en octobre 1910, ses trois derniers poèmes, sous son nom, dans le *Patriote illustré* de novembre, l'un avait été composé en mer, un autre à Tshinsenda. Dès lors, jusque fin 1924, il ne publiera que sous

pseudonyme, Jacques Courli puis, à partir de 1923, Jean du Terril, seule exception une chanson wallonne de 1912 et un article sur *L'enseignement au Katanga* dans le numéro spécial de *L'Etoile du Congo* du 15 juin 1921.

Son journal, écrit au stylographe d'abord, puis tapé à la machine à partir de mai 1911, l'est presque en entier, recto et verso, sur son papier pelure d'avocat. Il ne se relit pas, le style court, relâché. Sauf indisposition ou grave incommodité de voyage, il est tenu au jour le jour du 26 mai 1910 au 3 février 1911. A dater de ce moment, il devient hebdomadaire, pour reprendre le cours journalier du 3 mai au 3 juillet 1911. Ensuite il redevient hebdomadaire, pour finir par n'être que mensuel et s'interrompre le 5 mars 1912. Aucune note entre cette date et le 19 juin, moment où il quitte le Katanga. Il débarque en Europe le 14 juillet et se marie, à Liège, le 22 août 1912.

AVANTAGES ET INCONVENIENTS D'UN JOURNAL.

Un journal comporte à la fois des avantages et des inconvénients.

Ceux-ci en premier.

Le style n'est pas poli et comporte des incorrections, surtout, comme c'est le cas, si l'auteur ne se relit pas. Même au jour le jour, les incidents font l'objet d'un tri. Or ceux qui ont été éliminés peuvent marquer la mémoire. Notre père nous a raconté maintes anecdotes sur son premier terme qui ne figurent pas dans son journal, ni dans ses écrits ultérieurs: il en avait pourtant gardé souvenance des dizaines d'années plus tard. Certaines insignifiantes, d'autres non **(4)**.

De plus, les faits rapportés le sont sans perspective, ils sont susceptibles de se révéler importants dans une séquence à venir, ou sans prolongement. A chaud, les sentiments peuvent être excessifs, même, influencés par l'événement, par la dernière conversation, trahir, sous le coup d'une émotion passagère, la pensée profonde du scripteur, ou ses réflexions plus posées. C'est un non-sens de prendre une boutade au pied de la lettre.

Par contre, le journal comporte des avantages.

Justement d'abord de ne pas masquer la psychologie de l'auteur, de révéler sans fard ses sensations vécues. Les notes journalières fournissent le moment exact de la survenance de divers incidents. Notre frère Albert l'a éprouvé lors d'un débat radiophonique sur la Sécession katangaise: au vu des journaux familiaux de ses deux frères, il pointait des interversions des faits dans l'exposé de l'auteur qui s'en était fait l'historien, ce qui enlevait toute pertinence à certaines de ses interprétations.

Dans le cas d'Antoine Sohier, Jacques Courli, par une série d'articles de synthèse contemporains et centrés chacun sur un thème, remédie au caractère décousu du journal. Il en annexe certains, inédits, à son journal.

De plus, il en a publié lui-même une partie, pseudonyme Jean du Terril, sous le titre *A l'aurore du Katanga* du 23 juin 1923 au 15 janvier 1924, dans la feuille hebdomadaire *L'Etoile du Congo* puis, après sa disparition, dans le mensuel *Le Foyer*, tous deux édités à Elisabethville. Mais il s'agit d'extraits, avec des corrections de style, sans importance sur le fond, avec le souci de masquer sa personnalité (son identité ne fut percée que peu avant 1960), mais encore et surtout remanié en connaissance de l'évolution des faits, gommant la sensation éprouvée au moment où ils se produisirent et éliminant les "futuribles", les "si" qui se posaient alors.

En outre, Antoine Sohier, dans de nombreux écrits échelonnés dans le temps, s'appuie sur ses expériences du premier terme, soit dans des articles, soit sous forme de fictions littéraires. Qu'il se produise un malaxage dans une fiction, même à vocation autobiographique, est un processus normal, mais encore dans un exposé didactique, et plus on avance dans le temps, plus c'est vrai, joue la fonction inconsciente du classement des données mémorisées qui altère les faits.

Malgré sa forme aride et répétitive, le journal demeure donc un document essentiel. Il peut contenir un ressort dramatique de nature à ravir un romancier en quête d'intrigue : ainsi, à Elisabethville, si nous nous bornons à la rivalité belgo-britannique, le Consul est le premier Anglais rencontré par le Substitut de ceux qu'il fréquentera au Katanga. Ils s'affrontent. Mais au moment de s'enfoncer au cœur des ténèbres katangaises, le dernier commensal du Substitut sera le Consul. Comme le voyage au bout de la nuit de la criminalité traditionnelle à Kiambi débouche sur une interrogation : quel est le statut de l'indigène civilisé dans la société coloniale ?

Pour clôturer cette présentation générale du journal, nous devons insister sur le fait qu'il a été tracé par un jeune homme, au départ d'une expérience limitée et pétri par les idées de son temps et de son milieu. C'est indispensable dans l'ambiance réductrice des médias actuels. D'aucuns pourraient se saisir d'une ligne isolée pour caricaturer l'auteur. Il est évident, par exemple, qu'à propos des Anglais, des Juifs, des Flamands ou des Noirs, le journal avance des phrases qui choquent. Elles sont en contradiction complète avec le comportement d'Antoine Sohier. Il n'est ni anglophobe, ni antisémite. Un seul fait le prouve de façon décisive: en 1940, il a risqué sa vie tant pour la défense des Britanniques que celle des Israélites. Dès juillet, peut-être même en juin, il lança des tracts clandestins diffusés par le système "boule-de-neige". Le best-seller de la série, parvenu en Angleterre et diffusé sur les ondes de la BBC, s'intitule "Les Anglais et Nous" (5). Le moins reproduit, à un moment où traînaient dans l'opinion des clichés éculés où les occupants n'avaient pas encore pris des mesures discriminatoires contre eux, "Les Juifs et Nous".

Il est superfétatoire de mentionner les bonnes relations personnelles d'Antoine Sohier avec maints Anglais et Juifs. De même, plusieurs de ses amis, même intimes, furent flamands, certains "flamingants", à commencer par le

président du cercle littéraire étudiantin flamand de Liège. Il veilla toujours à la présence dans chaque parquet de son ressort d'un fonctionnaire parlant le néerlandais, et quand il fut chargé de la bibliothèque publique d'Elisabethville, il eut pour bras droit son secrétaire du parquet général au nom de plume Frans Demers, auquel il confia l'acquisition des publications néerlandaises.

Quant aux Africains, toute sa vie est témoignage. Il nous faut quand même insister sur le fait que s'il réclame de la fermeté ici ou là, il fut toujours adversaire de la force coercitive. Devenu procureur général, plus libre de s'exprimer, il rejeta enfin le masque de l'anonymat. Son premier article en 1924 dans le numéro 1 de la *Revue Juridique du Katanga*, dénonça une pratique insidieuse de recrutement forcé. Mais, en 1932, il reprit un pseudonyme, E.R., pour confier à la *Gazette de Liège* des réflexions sur la politique coloniale, mais surtout deux articles sur le travail forcé.

AFFECTATION AU PARQUET D'ELISABETHVILLE: SON CONTEXTE.

Le 26 mai 1910, Antoine Sohier quitte Liège et s'embarque, à Anvers, pour Londres. Le 28, à Southampton, il gravit la passerelle du S.S. German de l'Union Castle Line. Le paquebot relâche le 2 juin à Las Palmas, le 10 à l'Ascension et le 13 à Sainte-Hélène. Le 20 juin, le voyageur débarque sur le continent africain à Cape-Town. Il prend arrangement avec l'agence Cook pour la visite de la ville et deux brefs séjours, l'un à Kimberley, où il se trouve le 25, l'autre aux Victoria Falls, le 29.

Le 3 juillet 1910, il loge à Broken Hill, d'où il ne peut poursuivre sa route, au petit bonheur la chance, qu'en wagon de marchandises. Le 6, il arrive à Sakania où l'attend une pile de dossiers. Le 16, il mène d'autres enquêtes à Tshinsenda. Le premier août, il poursuit son voyage jusqu'au terminus de la ligne de chemin de fer en construction et y campe. Le lendemain, il emprunte la route des caravanes, pour enfin dresser sa tente à la Kafubu le 3. Le 4, il s'installe à l'Etoile du Congo. Le 7 septembre, il retourne en vélo à Tshinsenda pour enquête. Il réintègre sa chaumière le 19.

Le 30 novembre, il part pour une tournée en brousse qui le conduit à Kasenga, Lukafu et Koni. Le 12 janvier 1911, il regagne l'Etoile. Le 6 février, il déménage pour la Lubumbashi. Le 3 mai 1911, il quitte Elisabethville, mais est bloqué à l'Etoile suite à la désertion d'une partie de ses porteurs. Enfin le 12, il gagne l'intérieur à destination de Kiambi.

Pour comprendre le journal, il est indispensable de brosser, à larges coups, le milieu dans lequel pénètre Antoine Sohier.

Mentionnons les deux empires, lunda et luba, qui ont recouvert, en son entier, le Katanga, et, en prélude à l'Etat indépendant du Congo, la pénétration arabe au Tanganika et au Moero, en réaction la formation par MSiri, vers 1860, de l'empire Yeke au Sud-Katanga, sans oublier l'Etat de fait constitué par les Pères

Blancs d'Afrique le long du Tanganika en 1879. La densité de la population est alors comparable à celle de l'actuel Sahara ex-espagnol, et plus l'on s'enfonce vers le midi, plus elle se raréfie: en 1904, dans "la région minière... sur une superficie de 15.000 km², on rencontrait vingt-cinq villages, ne totalisant pas plus de 4.000 âmes" (6).

Les ressources naturelles, non-vivrières, du Sud-Katanga sont réelles: sel, cuivre et ivoire. Le cuivre fait l'objet depuis longtemps d'exportations interafricaines mais aussi vers l'outre-mer par Benguela et Malindi. Les "mangeurs de cuivre", pour leurs campagnes annuelles, font appel à une main-d'œuvre extérieure, de plus les caravaniers sont invités à apporter des vivres et à prêter leurs bras avant d'enlever la marchandise.

La première implantation européenne durable dans l'empire Yeke est celle du missionnaire écossais Frederick Arnot, fondateur de la Garanganze Mission. En 1886, près de la Lufira, il s'installe dans la capitale de MSiri, Bunkeya. Suit la course au clocher entre Cecil Rhodes outillé de sa Chartered fondée en 1889 et l'Etat indépendant représenté par la compagnie du Katanga instituée en 1894 qui se muera en 1900 en Comité Spécial du Katanga. L'Etat indépendant l'emporte en 1891 et crée, pour surveiller Bunkeya le poste de la Lofoi, aux pieds des Kundelungu. Suite à la maladie du sommeil, il fut déplacé sur le massif montagneux, à Lukafu.

Lofoi/Lukafu constitue la seconde implantation européenne au Sud-Katanga. Elle appartient au C.S.K. dont elle constitue le poste le plus lointain. Elle est moins étoffée que celle de la mission. Mais Cecil Rhodes n'a pas totalement abdiqué: un de ses lieutenants, l'écossais Robert Williams, fondateur en 1897 de la Tanganyika Concessions Limited, avec son géologue George Grey, ne s'attarde guère à ses découvertes dans le futur Copperbelt rhodésien, mais pousse une pointe en 1899 vers la Lubumbashi, et il proclame avoir trouvé de l'or plus à l'ouest, dans les affluents de la Lufira.

La T.C.L. est à l'origine de la troisième implantation européenne au Sud-Katanga. Le C.S.K. veille au grain, la T.C.L. entre dans la légalité et se voit concéder des droits de recherche et d'exploitation. Si le cuivre est abondant, en l'état il n'est pas exploitable, mais, à Ruwe, la T.C.L. a trouvé de l'or. Au cours de l'année 1902, le C.S.K. fait vérifier les découvertes par son géologue Henri Buttgenbach, élève une protestation contre les incursions des troupes britanniques sur la rive gauche du fleuve frontière Luapula, et une vingtaine d'hommes du Corps de Police du Katanga, l'armée du Comité, dégage des prospecteurs britanniques en difficulté.

Le C.S.K. va sortir la T.C.L. de difficultés temporaires de trésorerie. Un modus vivendi acceptable s'est créé. George Grey, devenu directeur de la T.C.L. au Katanga et frère de sir Edward Grey, secrétaire au Foreign Office, vole au secours

de l'Etat indépendant au cours de la campagne anti-congolaise.

En janvier 1907, quel est le peuplement des non-autochtones au Sud-Katanga ? Il est impossible de le chiffrer avec exactitude: la population est d'une extrême mobilité et les documents privés et administratifs sont lacunaires **(7)**.

De Luembe (Sakanja) à Busanga, mine d'étain, en passant par l'Etoile du Congo (lez-Lubumbashi), Kambove (lez-Likasi) et Ruwe (lez-Kolwezi) œuvrent près d'une dizaine de missionnaires (dont des femmes), une trentaine d'agents de la T.C.L. et, en symbiose avec ceux-ci, autant d'indépendants divers, surtout prospecteurs. En retrait, une demi-douzaine d'agents du C.S.K. surveillent la plaine depuis leur nid d'aigle de Lukafu. Ils ne s'aventurent au sud que pour de courtes randonnées.

80% des Blancs sont originaires de Grande-Bretagne ou des colonies de peuplement du Commonwealth, les Belges avoisinent les 5%. Pour les Africains étrangers à la région, la moitié de la main-d'œuvre privée provient des Rhodésies et du Nyassaland. Ici, encore plus, l'instabilité règne. Ils sont quelques centaines, moins d'un millier. Les auxiliaires de l'administration du C.S.K., y compris la garnison militaire, se montent à quelques dizaines d'hommes, en retrait sur les Kundelungu.

L'anglais est la langue des échanges entre Européens, le swahéli vernaculaire est mêlé de tshibemba, la monnaie qui circule est le shilling, poids et mesures sont britanniques, les approvisionnements qui, au début, étaient acheminés de Benguela à dos d'hommes ou par chars à bœufs, depuis l'avance du rail à travers les Rhodésies, proviennent de l'Afrique du Sud. Le C.S.K. qui dépend des interminables voies du nord, est handicapé.

Fin 1906, est créée l'Union Minière du Haut-Katanga, combinaison de capitaux de la T.C.L., du C.S.K. (l'Etat pour les deux tiers) et de la Société Générale. L'exploitation est confiée aux ex-agents T.C.L., mais, dès 1907, les renforcent une douzaine de Belges.

En mai 1909, le prince Albert visite le Sud-Katanga. Très ému par son anglicisation, il estime que l'administration aurait dû s'installer à l'Etoile **(8)**. Peu après, la direction de l'U.M. déménage de Kambove pour l'Etoile, baptisée Elisabethmine par le représentant belge local de la société. En août, est immatriculé à l'Etoile un ingénieur américain, Preston-King Horner, chargé d'implanter une fonderie de cuivre. En octobre, Emile Wangermée, représentant du C.S.K., dresse sa tente à la Kafubu qu'il appelle Elisabethville. Bien entendu, il a fallu l'accord du prince pour l'utilisation du prénom de la princesse.

La démographie a suivi. La population européenne, dont la moitié s'installe aux environs de l'Etoile et de la Kafubu, double. Les Britanniques fournissent 43% des nouveaux immigrants, mais le contingent belge est de 28%. L'ensemble des habitants dont la langue maternelle est l'anglais dépasse 60%. A côté des

installations sommairement urbanisées de l'Union Minière à l'Etoile, les arrivants campent, sous tentes ou sous huttes, reliés entre eux par des sentiers. Les Africains s'insèrent dans ces grands villages.

Le mouvement s'accroît en 1910. Au moment de l'arrivée du substitut, l'immigration nouvelle a triplé le nombre d'Européens, parmi les immigrants se trouvent 40% de Belges et 31% de Britanniques. Le nombre d'anglophones de naissance chute à 50%. Cependant, en fin d'année, avec l'arrivée du rail, s'amènent de nouveaux contingents, où les Britanniques dépassent légèrement les Belges (34% contre 30%), sans changement significatif des proportions entre les groupes belge, britannique et cosmopolite.

Fin 1910, quand le gros de la population quitte les sites de l'Etoile et de la Kafubu pour s'installer à la Lubumbashi, la population blanche avoisine les 300 âmes, et mêlée à elle, la population noire le millier. Il est difficile d'évaluer le nombre de broussards, prospecteurs, récolteurs de caoutchouc, chasseurs ou commerçants ambulants qui gravitent autour de l'agglomération, une trentaine sans doute.

Fin 1912, quand à l'issue de la saison sèche, les Africains autres que les proches et domestiques quitteront en majorité le quadrillé de Lubumbashi pour gagner leur cité propre, les Européens sont à peu près un millier, les Africains cinq ou six fois autant.

C'est à la saison sèche de 1910 que sont à pied d'œuvre Gustave Itten et son équipe de travaux publics chargés de dessiner sur le terrain la ville nouvelle, sur le plateau de la Lubumbashi, choix dicté par la dénivellation de la rivière qui permet de creuser un canal d'amenée des eaux indispensable à la construction d'un four *water-jacket*. Au même moment sont arrivés les fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre: policiers communaux de Belgique, officiers et sous-officiers de la force armée et magistrats de première instance.

Le procureur d'Etat Martin Rutten, après un début de terme à Boma où il avait exercé des fonctions de haut magistrat, avait insisté pour retourner à Lukafu et obtenu une prolongation. Mais le temps s'écoulait. Il venait à peine, descendu des Kundelungu avec ses archives, d'avoir construit un parquet à l'Etoile, qu'il fit, début mai, la remise-reprise avec le substitut Sigvald Meek qui, de son côté, avait demandé à être réaffecté au Sud-Katanga. Le substitut Chirila Andreiu qui choisit les fonctions de juge, s'amena un mois plus tard.

AFFECTATION AU PARQUET DE KIAMBI: SON CONTEXTE ET L' "AMNISTIE".

Le 12 mai 1911, Antoine Sohier a quitté l'Etoile. Il emprunte la route de Kiambi et atteint Lukonzolwa, sur le Moero, le 31 mai. De Lukonzolwa, le 3 juin, il fait poursuivre son chemin par le gros de la caravane, mais, avec quelques porteurs,

il va mener dans l'arrière-pays, chez les Bazela, une enquête. Le 14, il reprend sa trajectoire vers Kiambi. Le 21 juin, il arrive à destination. Le 27, il quitte le poste pour effectuer une enquête à l'intérieur dans une région qu'il ne spécifie pas. Il revient le 2 juillet.

Le 31 juillet, avec une forte caravane et plusieurs soldats, il quitte Kiambi, traverse la Luvua (Lukalaba) et balaie la région nord-ouest de Kiambi jusqu'au Lualaba. Il traverse le fleuve (ce qu'il ne décrit pas) et se dirige vers l'aval: il se trouve, en effet, dans la seconde partie du mois d'août sur la rive gauche, non loin du confluent avec la Lukuga, au nord de la zone de peuplement continu des Balaba-Shankadi. Il remonte la vallée vers le sud pour atteindre Kikondja, près du lac Kisale, d'où il écrit le 11 septembre. Aucune indication sur son voyage retour, il réintègre Kiambi fin septembre.

Depuis le 11 septembre, son "journal" s'est espacé, il parle de choses et d'autres, de moyen intérêt, presque anecdotiques. Cependant fin décembre et début janvier (il se produit une interversion dans les feuilles) le journal évoque d'abord la figure d'un certain Kunda-wa-NGulu, chef d'une région au nord-est de Kiambi, et se lance dans des descriptions des "mœurs des Baluba", surtout criminelles. Or plusieurs années après, Antoine Sohier dira, et même écrira, que l'arrestation de ce Pigeon-des-Montagnes, fut son œuvre personnelle. Elle est donc intervenue au cours du dernier trimestre de 1911, où a dû prendre place une expédition non mentionnée au journal. Le 16 janvier 1912, le substitut part vers le nord-est de Kiambi, mais il rentre déjà le 28 : son interprète est gravement malade.

Le 4 mars 1912, débute son dernier grand voyage d'enquêtes. Il semble s'amorcer vers le nord, mais le journal s'arrête à l'étape du 5. Le contraste entre la première partie du journal, l'affectation au parquet d'Elisabethville, et la seconde, celle au parquet de Kiambi, est accusé. Y interviennent certainement un mûrissement de la personnalité du substitut, et, en partie l'influence de tracasseries familiales, la santé de sa mère s'altère, mais surtout les conditions administratives, géographiques et criminologiques qu'il doit affronter.

Il n'est question que de Baluba. Mais qui sont les Baluba de son ressort ?

Le second empire Luba, après celui des Songye, fut l'affaire des Luba-Shankadi ou Luba-Katanga (par opposition à ceux du Kasai). Son expansion vers l'ouest et le sud s'est heurtée à une série de petites peuplades parlant le kiluba, mais de régimes coutumiers divers, certains matrilineaux. Plusieurs d'entre elles sont entrées dans la sphère d'influence lunda, puis ensuite dans celles des Yeke et des Pères Blancs. Les Bazela, par exemple, parlent luba, leur droit est luba, mais ils se sont intégrés dans la confédération yeke.

D'autres, conquis par les Shankadi, continuent à former une macédoine d'ethnies, Hamba, Kunda, Boyo, Lumbu, etc., mal amalgamées. Les guerres tribales sont endémiques, le recours à la sorcellerie, source de puissance, constant (9).

Ce qu'on appelle les Baluba wa Mayi, de l'Eau, du Fleuve, ne constituent pas une ethnie, mais, dans un hochepot lubaïsé en perpétuelle ébullition, une réalité sociologique. C'est la région difficile du Katanga, au climat le plus chaud, politique et physique. Le recrutement de l'administration du C.S.K. est malaisé: il s'agit de la contrée la plus éloignée du port de débarquement de Boma. Maints agents sont médiocres, parfois rebutés par l'Etat indépendant. Les moins appréciés sont souvent mis à l'écart dans la zone la plus ingrate.

La criminalité traditionnelle de sang est incontrôlée. Le substitut reçoit un accueil mitigé. Sa mission est double: faire face à la criminalité certes, mais aussi mettre fin à certains abus administratifs. Mais il ne désire pas s'engluer, comme son prédécesseur, dans des querelles de service. Après avoir étudié la documentation du parquet, il lance un raid. Il en sort avec la conviction que pour réduire la criminalité traditionnelle, il faut faire table rase du passé et repartir sur de nouvelles bases.

Laissons parler plume plus éloquente que la nôtre:

" les assassins ne se comptent plus. S'il fallait poursuivre les coupables, tous les chefs et tous les notables devraient être arrêtés. Sans en référer à personne, sous sa seule responsabilité, le Substitut Sohier prend la décision de proclamer une amnistie. Ses plantons-messagers vont faire une tournée dans les villages, d'assassin en assassin. Les coupables devront se présenter au Substitut et indemniser les victimes. "Les jours suivants" -raconte M. Antoine Sohier- "ce fut un défilé d'assassins, petits et très grands personnages qui venaient faire leur paix. Que d'atrocités racontées avec un fouillis de détails..., mais de la façon la plus naturelle". Le jeune magistrat avait compris que l'on ne pouvait réprimer les meurtres qui étaient jusque-là admis par la coutume, mais à son tour il avait fait comprendre que ces actes étaient désormais prohibés par une loi nouvelle et l'épidémie des assassinats prit fin." **(10)**

Ce que le bâtonnier Ansiaux ne dit pas, c'est que l'amnistie était assortie d'une troisième stipulation: qui n'avait pas confessé son crime serait poursuivi. Or précisément, l'un des assassins les plus notoires, Kunda-wa-NGulu, s'était abstenu. Il défiait les autorités. S'il demeurerait impuni, tout l'édifice mis en place risquait de crouler. Le substitut annonça une tournée à l'itinéraire défini et mit sur pied une caravane normale. Il dépassa les abords de la chefferie de l'assassin, laissa poursuivre ses porteurs, mais, en pleine nuit, à vélo, suivi de ses quelques soldats, rebroussa chemin vers le village du chef. Il y parvint le premier, à l'aube, se dirigea vers la plus grosse case, au moment où son occupant, ensommeillé, en sortait pour satisfaire un besoin naturel. Il lui mit la main sur l'épaule, avisa sur la *barza* un jeu de *kisolo*, sorte de jacquet africain, et proposa une partie. L'homme n'avait pas encore repris ses esprits, il s'exécuta et le substitut gagna, pour la première fois de sa vie, une partie contre un Africain. Au moment où le chef allait se ressaisir et le

village se réveiller, les soldats débouchaient sur les lieux, l'arme au poing.

La tonalité euphonique du journal à partir d'octobre, comme ces notes sur les mœurs des Baluba, mais aussi une certaine indifférence vis-à-vis des tracasseries administratives, s'expliquent. L'affaire fit du bruit. Jusqu'à Bruxelles. Le vice-gouverneur général apporta la touche comique. Les notes signalétiques du substitut, très élogieuses, transitent par lui. Il y est affirmé, entre autres, l'excellence de ses relations avec la population. Emile Wangermée émarge ce passage pour affirmer que le substitut a tendance à se mêler de ce qui ne le regarde pas, et à indisposer certains territoriaux de Kiambi.

Le couronnement de cette activité déroute. Il se déroule au retour du substitut à Bruxelles. Il doit y passer ses examens de magistrat à titre définitif. Son mémoire est insuffisant, le jury lui déclare en substance que normalement il doit être refusé, mais son succès à Kiambi est tel que ce serait injuste: le temps consacré à préparer son examen l'aurait détourné de sa mission.

LE JOURNAL

D'ANVERS AUX VICTORIA FALLS (26 mai - 1^{er} juillet 1910) – EXTRAITS.

Du journal, malgré un certain intérêt touristique d'époque, nous nous bornerons d'extraire quelques passages des impressions de voyage d'Antoine Sohier de Belgique aux portes du Katanga.

Le 26 mai 1910, sur le navire britannique Vienna, il s'aperçoit que s'il se fait entendre de ses interlocuteurs, il ne les comprend pas. Il aura un bon mois devant lui pour perfectionner son anglais. Arrivé à Londres le lendemain, il mentionne la présence de ses deux compagnons de route, mais ne cite le nom que de l'un d'eux, André Van Iseghem. Avant son départ, ses correspondants devaient connaître leurs identités. Parallèlement au journal, Van Iseghem prend des notes de voyage qu'il mettra au net sous le titre *Souvenirs coloniaux* au cours de la seconde guerre mondiale et inédits à ce jour. Par eux, nous savons que le troisième membre du groupe est Robert de Meulemeester ^{1[1]}.

Londres émerveille Antoine Sohier, "tout ici dépasse en beauté et en

^{1[1]} voir annexe II

grandeur la capitale française", il accumule en quelques heures les découvertes, mais, point caractéristique, il fausse compagnie à ses deux aînés pour jeter un coup d'œil dans un quartier populaire. Van Iseghem ne livre pas ses impressions d'alors sur son jeune compagnon, pour lui c'est le haut magistrat qu'il est devenu trente ans plus tard.

En mer, à bord du S.S. German, le substitut frais émoulu est curieux de son environnement. Il écoute avec attention les conversations de ses compagnons, vieux coloniaux tous deux, sur les questions congolaises, mais leurs divergences d'opinion l'agacent. Parmi les deux cent cinquante passagers, un groupe d'immigrants de classes inférieures attire son attention, il les prend d'abord pour des Italiens, mais il s'agit de Juifs russes. Il s'enferme aussi dans la bibliothèque du bord et consulte avec intérêt des journaux et des revues d'Afrique du Sud. Mais c'est un guide de chemin de fer qui provoque le déclic. Il le feuillette le 15 juin et l'annexe à son journal.

Il écrit:

"12 heures. Les Sud-Africains sont plus civilisés que nous ! Les indicateurs des trains sont remis gratuitement au public ! Je viens d'en parcourir un: il débute par une invitation aux voyageurs d'être polis avec les employés du train et les commissionnaires !"

" Jeudi 16 juin 8 heures (1910, S.S. German):

"Temps toujours délicieux".

"On se fait en général -je me faisais en tout cas pour ma part- aucune idée chez nous de ce qu'est le Sud de l'Afrique. L'Afrique ! Le Cap, le Transvaal, la Rhodésie etc. ! On les regarde comme des pays à demi sauvages, avec des fermiers Cow-Boys, quelques mines de diamants, mais enfin une véritable colonie. Or c'est un pays de haute civilisation aussi et plus civilisé peut-être que le nôtre. Les villes y sont nombreuses et très peuplées: Capetown, Johannesburg, Kimberley ont plus de 200.000 hts, sont plus grandes que Liège. Elles ont des maisons à 5 et 6 étages, tant le terrain y est cher déjà, et de magnifiques monuments. Il y a une dizaine de villes ayant plus de 50.000 habitants. Dans chacune se publient des journaux (j'ai compté 9 quotidiens, 6 hebdomadaires, 3 mensuels rien que pour Capetown, dans les réclames d'un annuaire) et des revues illustrées valant en beauté d'édition "Je sais Tout", et le dépassant en fond. De nombreuses lignes de chemins de fer et tramways sillonnent tout le pays, industrie, magasins, culturel tout est moderne et intense. Plusieurs ports, des villes d'eau, et, il y a vraiment de tout, et il en est ainsi jusque dans le Sud de la Rhodésie. Celle-ci suivra bientôt, car les colons y affluent et "on y voit grand". Notre Katanga en bénéficiera singulièrement. Il y aurait une conférence intéressante à faire en montrant aux gens qu'ils doivent abandonner cette idée de l'Europe seule région civilisée. Elle n'est plus qu'un petit morceau dans le monde moderne, la civilisation s'est élargie, et d'immenses contrées,

l'Afrique du Sud (2 fois plus grande que l'Europe), l'Australie, l'Amérique du Nord, sont à présent en avant de la civilisation. On voit de suite les conséquences à en tirer pour la sauvegarde de notre prospérité économique. On voit aussi combien il est urgent d'élargir un peu le cercle de nos préoccupations, et de nous intéresser un peu plus aux grandes questions de politique internationale, au lieu d'être sans cesse hypnotisés par le dernier crime commis à Paris. Tout Anglais est toujours attiré vers ces questions. Je n'en ai pas trouvé un ici qui ne sait autant et plus que moi sur notre Congo et notre Katanga, par exemple, et j'en acquiers de plus en plus la conviction que le Katanga est lui aussi une colonie d'avenir civilisé, où il faudra voir grand. J'arrive au bon moment pour y voir, si le gouvernement est intelligent, une évolution rapide et merveilleuse. Mais il faut que les Belges y contribuent et élargissent un peu leurs cerveaux ! ".

Toujours à bord, le 18 juin à 10 heures, une information:

"Le Katanga est vraiment une région de civilisation ! Il y a paraît-il énormément de routes cyclables, si bien que l'Etat met à la disposition des magistrats et de la plupart des agents des bicyclettes. Je vais apprendre à aller en vélo! "

Le 20 juin 1910, il débarque au Cap et se livre aux plaisirs du tourisme. Il note le 21 juin:

" 10 heures: J'ai passé vraiment aujourd'hui une journée admirable ! Après cette splendide excursion, j'ai eu ce soir un dîner succulent. J'ai mangé pour la première fois un gibier essentiellement africain: de l'antilope. La chair tendre et parfumée en était réellement délicieuse, et la sauce exquise. Je ne me plaindrais pas d'un tel régime ! Ensuite il y a eu concert dans le hall de l'hôtel par un trio de musiciens hollandais, supérieur à la moyenne de ces symphonies, me semble-t-il. Le programme d'ailleurs était élevé: voici les noms qui y figuraient: Wéber, Beethoven, Dvorak, Moskowski, Wagner, Gounod. Pas même la traditionnelle valse finale. En tous cas cela m'a amusé au point qu'au lieu de venir dès 9 heures dire bonjour à mon lit, je suis resté - et je viens vous l'écrire ! Si même plus tard la vie n'est pas toujours très jolie là-bas, l'agrément de cette journée et de celle de Ste Hélène en auront payé à l'avance beaucoup d'autres !"

Et plus loin, le 23 juin :

" 6 ½ heures : Nous avons passé une journée charmante, malgré la pluie. Invités à dîner au "City Club", le cercle le plus chic de l'endroit, quelque chose comme chez nous la société littéraire, par un juge de l'endroit, dont le consul nous avait fait faire connaissance. Le club est vraiment beau comme disposition intérieure, très lumineux, et cuisine de choix. J'écrirai mon prochain courrier sur le papier du Club, aux armes de la ville. Ces clubs comprennent salles de lecture, de jeux, de correspondance, buvette, restaurant, chambres d'amis, etc., très pratique. A 4 heures, goûter chez un Belge, qui ayant appris notre arrivée, était venu à l'hôtel pour faire notre connaissance: c'est le baron Jolly, qui exploite une grande ferme en

Rhodésie, et réside pour le moment au Cap chez ses beaux-parents dans un joli cottage. Réception, aimable, et conversation en anglais-français-flamand sur la flore et la faune africaine. "

Ces notations sont anodines, n'étaient les Souvenirs d'André Van Iseghem. A première vue, l'on pourrait croire que "le consul" serait un représentant de la Belgique en Afrique du Sud. Ce n'est pas le cas. A la soirée musicale, le trio de voyageurs a fait la connaissance de J. Beak, vice-consul britannique à Elisabethville, qui va réintégrer son poste après un séjour au Sud. Le "juge" est vraisemblablement le juge de Rhodésie du Nord, Watermeyer.

Le 24 juin, Antoine Sohier et ses compagnons s'arrêtent à Kimberley dans un "club où nous sommes logés, sur recommandation d'une connaissance, les hôtels étant paraît-il ici d'une valeur médiocre": il faut y voir sans doute encore la main du consul Beak. Le lendemain, visite des mines de diamants. Le substitut écrit à deux heures: "Sauf le prince Albert, qui a vu une partie, nous sommes depuis 15 ans les premiers belges venus ici". Il compare, concordances et divergences, les travaux miniers de Kimberley avec ceux du bassin houiller liégeois. Il note au passage: "les ouvriers sont des nègres, qui sont parqués dans des campements d'où ils ne peuvent sortir durant la durée de leur engagement. Tous les jours ils doivent prendre un bain et purger ! pour le cas où ils auraient avalé du diamant ! Les campements -les compounds- des nègres sont d'ailleurs propres. Les travailleurs reçoivent 3 sh 6 par jour, mais doivent se nourrir à leurs frais dans les magasins de la compagnie. C'est ce qu'on appelle chez nous le "truck-system".

Le 26 juin, alors qu'il a repris le train, dans le veld, au-delà de Mafeking, il écrit:

" 6 ½ heures : Le pays est un peu plus varié - la température est réchauffée: ça va. De toutes parts, des monts pittoresques. A chaque station, les indigènes arrivent vendre des oranges, des peaux, des colliers, etc., vêtus des costumes les plus baroques et multicolores. Partout aussi un policier anglais qui accompagne le train, vient mettre de l'ordre dans ce marché momentané, et il y réussit promptement *le fouet à la main* ! ... Pour autant qu'on serait au Congo, les Anglais crieraient aux atrocités congolaises !"

Il passe la nuit du 27 au 28 juin à Bulawayo, "dans le "Grand Hôtel", une bâtisse immense dont la photo se trouve dans le livre de Wangermé" : en effet, il a acquis deux exemplaires de l'ouvrage d'Emile Wangermé *Grands Lacs Africains et Katanga* (Lebègue, Bruxelles, août 1909), un pour lui, un pour ses correspondants, et s'y réfère de temps en temps.

Après cette halte, il reprend le "train à 10 heures ½. Nous avons déjà une heure de retard, mais cela ne fait rien, il y a cette fois un wagon-restaurant dans le convoi ! On commence à être en plein dans la nourriture tropicale: de l'antilope, des fruits coloniaux à chaque repas. L'antilope est d'ailleurs vraiment délicieuse, et cette

nourriture me plaît fort. Nous venons de passer une très jolie rivière la 'N'guya-River'. Les herbes et les arbustes sont plus hauts. Le pays est en somme joli, et d'une richesse véritable pour l'exploitation. On ne se doute guère chez nous de la valeur de notre Katanga. Sans cesse ici, nous en entendons faire l'éloge par ces étrangers: nombreux sont ceux qui s'y rendent ou annoncent qu'ils le feront. Il serait temps qu'un grand mouvement de Belges se produise, ingénieurs, agriculteurs, etc., sinon tout sera bientôt pris par les Anglais. Si on veut en profiter, c'est une fortune pour notre pays et pour ceux des nôtres qui auront le courage de s'y rendre pour faire des affaires. A mesure qu'on avance, les indigènes ont l'air de moins en moins civilisés, dans les gares où l'on s'arrête. C'est la vraie Afrique ! Les prix à Bulawayo étaient extraordinairement élevés - entre parenthèses, cela promet pour le Katanga: une voiture de la gare à l'hôtel, 5 minutes (la nuit il est vrai) 10 shillings (12 fs 50); le vin le moins cher à l'hôtel: 8 sh. (10 fs); et dans les magasins tout dans le même genre: un rasoir Gillette, valant je crois 25 fs chez nous, 38 sh., soit près de 50 fs !

Le 29, il descend du train aux Victoria Falls, mais de l'hôtel, il revient sur son voyage d'approche. "Notre train d'hier contenait des wagons anglais à nègres: ils sont inférieurs en propreté et en confort aux derniers wagons à bestiaux de chez nous. Il n'y a même pas de porte d'entrée, mais un véritable soupirail, que les voyageurs ne franchissent qu'en se couchant à plat ventre. C'est beau la façon anglaise de civiliser ! Quelques qualités qu'on reconnaisse aux Anglais, on ne mettra pas en tous cas la sobriété sur la liste ! Nous avons voyagé deux jours avec le consul anglais au Katanga et le juge anglais de la Rhodésie: ils étaient effroyablement pochards toute la journée, faisant sans cesse le trajet du wagon-buffet à leurs compartiments. De même d'ailleurs la plupart des voyageurs du train. Et, chose épatante, ils se saourent sans bruit, buvant leur verre et déraisonnant sans un cri, sans un chant, alors que chez nous on se grise autant de gaieté que d'alcool !"

De leur côté, les Souvenirs de Van Iseghem relatent deux conversations dans le train très caractéristiques, de l'Auteur avec le consul Beak et le juge Watermeyer.

Le 29 juin, toujours, Antoine Sohier écrit :

" Nous venons de voir sur le livre de l'hôtel, les signatures "Albert de Belgique - Malfeyt - baron de Moor". Nous sommes les premiers Belges venus ici depuis eux. Nous logeons dans les chambres qui furent occupées par le prince Albert et sa suite. Ce sont les plus belles de l'hôtel. Il est vrai que nous sommes à présent précédés partout, chemin de fer et hôtels, d'ordres du gouverneur de la Rhodésie prescrivant de nous traiter en personnages de marque !".

Et le soir du 30 juin, après une nouvelle excursion aux célèbres chutes, il rapporte un fait qui recoupe les inquiétudes de son compagnon de voyage :

" 9 heures : "Notre Katanga doit quand même être admirable ! On en parle ici ! Un garçon italien de l'hôtel nous dit même que les Anglais assurent que le Katanga leur appartiendra bientôt ! D'autre part, l'annonce que l'Etat fait venir là-bas les troupes du Kivu soulève leurs protestations ! Il est donc probable qu'un aura du fil à retordre ! Il faudra -l'enjeu en valant la peine- que le gouvernement soit énergique et que l'opinion publique le seconde".

Enfin le 2 juillet 1910, le trio d'excursionnistes quitte les chutes Victoria pour s'enfoncer en Rhodésie du Nord et atteindre bientôt l'antichambre du Katanga, Broken Hill, aujourd'hui baptisée Kabwe.

LE JOURNAL DU 2 JUILLET 1910 AU 5 MARS 1912. VERSION INTEGRALE.

Samedi 2 juillet 1910 (en train) :

Le voyage d'agrément est fini ! Nous venons de quitter les Falls pour Broken-Hill ! Le confort est moins grand dans ce train. Il n'y a pas même de table, si bien que je dois écrire sur mes genoux ! Nous avons retrouvé dans ce train toute une série de Belges arrivés par d'autres bateaux : j'ai notamment entrevu Richard Pérée, qui a l'air de très bien se porter, comme tous d'ailleurs. Comme nous n'avons pas de restaurant, nous avons dû emporter de l'hôtel une caisse de vivres et de vins. Nous ne mourrons quand même pas en route ! Les nouveaux sont assez fatigués. Ils ont dû faire le voyage en chemin de fer d'une seule traite, ou à peu près. Par contre, comme ils étaient une grande bande, ils ont chanté, dansé et festoyé entre eux comme des Belges savent le faire quand ils sont en bande ! J'ai eu, par Pérée, des nouvelles de Maman, et suis heureux de savoir qu'elle a été forte, et se portait bien au moment de son départ.

Dimanche 6 heures du soir (3 juillet 1910, Broken Hill) :

Je vous écris du "Grand Hotel" de Broken Hill. C'est le plus grand de la localité : il n'y a que celui-là. Il est d'ailleurs vraiment immense il ne compte pas moins de 25 bâtiments ! Il est vrai que la plupart d'entre eux sont des huttes contenant un ou deux lits... Certains même n'ont pas de lit du tout ! Si bien que les agents de première classe auront un lit cette nuit pour bercer leurs rêves... tandis que les autres se contenteront de couvertures sur la terre, d'ailleurs chaude et moelleuse, d'Afrique. Voilà enfin un vrai pays de nègres ! J'ajoute que Broken-Hill, ville importante dans la région, ne compte en dehors de l'hôtel que la station et 4 ou 5 cases. Tout le monde n'en est pas moins rempli d'ardeur. A vrai dire quelques-uns des agents inférieurs font trop de mots d'esprit bêtes, prennent des airs d'importance et de bravoure tellement exagérés, que je les juge d'une utilité, d'une intelligence et d'un sérieux médiocres. Mais la plupart sont des Belges c-à-d appartiennent à la première race du monde !!! Saluons !

Je suis pour ma part privilégié : j'ai une case pour moi seul, d'où j'écris à la lueur d'un photophore - en français d'une bougie. J'entends nos compagnons blaguer entre eux: nous sommes à présent 37. Il est curieux de voir comme on peut distinguer rapidement les types flamands, wallons... et brusselers, des diverses catégories ! Et ceci -coq à l'âne- me rappelle un trait que l'on m'a cité: il paraît que les nègres sont convaincus qu'il y a trois races, qu'ils placent dans cet ordre... les blancs, les noirs... et les Portugais ! **(11)** Je termine ici le présent courrier. Nous resterons ici x jours, pour partir peut-être demain, peut-être à huitaine, par le chemin de fer en construction, jusqu'à l'endroit où le rail est arrivé. Là il faudra chercher des porteurs pour nos bagages, puis en 4 jours de marche (25 kms par jour) nous serons à Elisabethville. Les routes sont paraît-il excellentes, la température très bonne, ce sera charmant.

Tout comme moi, portez-vous bien ! De vives amitiés à tous ! Que l'on ne s'étonne pas si le prochain courrier n'arrive qu'à quinzaine ! Et au revoir encore !

Broken-Hill. Lundi 4 juillet 1910.

Je vous écris à nouveau de ma case de l'Hôtel de Broken-Hill. La case est en pisé: le pisé, espèce de matériau de construction très employé, est de la terre battue, qui forme une espèce de ciment très solide: plancher, murs, plafond, tout est fait de même matière. L'intérieur est très proprement blanchi, une natte recouvre le sol, une porte, et une petite fenêtre. Toit en chaume. Ce n'est pas luxueux, mais c'est clair et frais. On y est vite habitué. Le lit est d'ailleurs excellent. Les agents de seconde classe ont les mêmes cases, mais pas de lit. Ils ont dû coucher tant bien que mal sur des literies extraites de leurs objets de campement à 3, 4 et même 8 dans une chambre. Les Liégeois sont toujours favorisés, car de même que moi j'étais seul, Pérée était dans une case à trois seulement, et très confortablement.

Broken-Hill est un vrai village civilisé africain: nombreuses habitations de blancs, en briques, bois, tôle ou pisé, mais toutes d'aspect coquet et confortable. Séparées par des bouquets d'arbres et des plaques de brousse; de loin en loin aussi, des séries de cases indigènes en pisé ou en paille. Devant les cases, les femmes, en costumes rudimentaires, arborant de fortes constitutions, pilent du riz dans d'énormes mortiers en bois, font la cuisine sur des feux de brindilles, dans des casseroles, s'il vous plait ! Tout en travaillant, elles caquètent dans un langage indigène rudement sonore, ayant l'air de faire même de l'esprit à nos dépens ! Au centre du village se trouvent 4 ou 5 magasins dans lesquels on vend plus d'espèces d'articles que dans un grand bazar ! Certains des agents de seconde y ont fait de nombreux achats. Je crois, Dieu me pardonne, qu'il y en a qui comptent s'habiller à la nègre !

Les costumes des nègres sont des plus variés. La plupart portent chemise et culotte, chemise et pagne, etc., la chemise étant l'élément essentiel de

l'habillement. Mais entendons-nous ! Un objet aussi précieux ne se cache pas, et c'est toujours au-dessus du reste du vêtement, de la culotte par exemple, que les pans de chemise se balancent élégamment au vent ... Ce costume n'est pas général cependant. Un de nos porteurs hier était vêtu d'un pagne fait d'une ancienne toile d'emballage. Hélas ! Sans doute avait-elle enveloppé des flacons de parfum ou des briques de savon à la rose ! Toujours est-il que des lettres se lisaient encore sur le vêtement, si bien que sur certain endroit de l'individu que je ne nommerai pas, mais qui n'est pas précisément réputé pour l'excellence de l'odeur dont il est parfois l'exutoire, on pouvait lire en lettres rouges une inscription anglaise signifiant "Essence de Roses" !! Absolument authentique, vous savez !

Je vous ai déjà parlé de la façon exagérée d'observer le dimanche anglais: hier, à l'hôtel, nous en avons eu le comble: on a refusé de nous servir durant le repas ni vin, ni bière pcq c'était dimanche. Si nous n'avions eu du vin avec nous, nous eussions dû nous contenter d'une eau même filtrée !

La localité n'est quand même pas folichonne, et nous ne savons toujours pas quand nous pourrons partir, peut-être ce soir, peut-être dans huit jours. Aussi nos agents se répandent-ils sur les chemins, avec l'air de l'ennui le plus parfait. Ils ont les costumes les plus variés: certains, qui sur le train avaient revêtu leur costume khaki et des guêtres, se promènent à présent en plein soleil avec des costumes européens, et craignant sans doute la pluie, de gros cabans ou des imperméables. Un autre a un costume tout de velours. D'autres ont leurs costumes coloniaux. Enfin il en est un, qui essaye sans doute son équipement, en est à sa 4^{ème} toilette depuis ce matin !! Inutile de dire que c'est un de ceux ayant l'air le plus intelligent !

Parmi les agents de première classe, nous avons deux officiers de police de Hal et d'Anderlecht, qui partent en qualité de commissaires de police **(12)**. Ils sont réellement sympathiques. De même un monsieur Gorlé, qui, second terme, part comme directeur des finances, et qui pourvu de grandes moustaches, d'une grande barbe, d'un grand chapeau boer et d'un grand sourire, blond d'ailleurs comme un archange de quarante ans, est très distingué et aussi sympathique.

8 ½ heures: Fait tantôt une intéressante promenade vers une mine de cuivre abandonnée puis vers les bâtiments officiels du village. Vu notamment l'ensemble des logements des troupes de Broken-Hill. Représentez-vous d'abord un magnifique bâtiment en briques, qui ne ferait pas mal comme villa à Cointe: c'est la maison du sergent-major blanc, chef de détachement. Derrière, autre bâtiment en briques, plus petit: c'est la prison militaire; derrière, autre bâtiment, toujours plus petit: l'écurie. Derrière enfin quelques chimbecks à la mode indigène: c'est le logis des soldats, plus mal logés que les chevaux et les prisonniers ! A la poste, découvert des cartes-vues officielles, assez intéressantes donc pour les collectionneurs. J'en envoie quelques-unes, espérant qu'elles arrivent !

Mardi 6 juillet (5 juillet) 1910, Broken -Hill.

Nous sommes toujours à Broken -Hill: on partira à 8 heures seulement paraît-il. Il fait chaud comme un jour d'été chez nous. Perdus dans ce village minuscule, sans rien à faire ni à voir, on s'embête plutôt ! Fait ce matin des achats: vivres pour le voyage, etc. Notamment des voilettes pour se préserver des moustiques. Malheureusement, la provision de toile moustiquaire étant épuisée, nous avons dû nous contenter d'une espèce de tissu à rideaux, orné de magnifiques fleurs rouges ! Nous aurons assurément un aspect plutôt spécial, ainsi affublés ! Quelques-uns jouent au billard à l'hôtel, malgré le prix de 4 shillings (5 fs) l'heure ! C'est autre chose que les 40 centimes du Cercle ! C'est, il est vrai, un excellent billard au grand cadre. Les seuls légumes du pays sont paraît-il les haricots et les choux: aussi sur 6 repas pris à l'hôtel avons-nous eu 6 fois des haricots... et 6 fois des choux ! N'empêche que pour l'Afrique, on n'est pas mal.

Sakania 1910. Vendredi 8 juillet.

Lettre datée de Sakania ! Vous ignorez où c'est ? Hélas, je l'ignorais également il y a trois jours. N'empêche que je m'y trouve peut-être pour plusieurs semaines. Nous avons de Broken -Hill à ici fait le trajet en un train composé de wagons à marchandises, où l'on avait toute une nuit été cahoté sur la voie en construction: je sais ce que c'est à présent qu'être un colis, et ce n'est pas rose ! A l'arrêt de la station frontière, à Sakania, je reçois une lettre et un paquet. La lettre, du Procureur d'Etat de Lukafu, m'ordonnait de rester dans la région pour y faire les enquêtes des affaires dont les dossiers se trouvaient dans le paquet: il y en avait 18 !!! Savez-vous combien j'en ai fait depuis ? Une dix-neuvième ! Une grave affaire de meurtre qui avait éclaté ici-même la veille, et dont j'ai bien dû faire l'instruction **(13)**. J'ai interrogé hier sept témoins, quatre indigènes et trois anglais, au moyen d'interprètes évidemment. J'ai eu, je vous assure, toute ma journée occupée. D'autre part j'ai dû m'installer: or sauf le lit et la table, tout mon matériel de campement est neuf heures plus loin à Chinsenda ! J'ai logé, pas mal d'ailleurs dans une tente que m'a prêtée le chef de poste. Et j'ai écrit très respectueusement à Elisabethville que j'étais prêt à exécuter mes instructions, mais que vraiment je désirais connaître la besogne des parquets avant de la remplir ! Pas un moment hier ni avant pour vous écrire. J'ai un petit boy, un jeune gosse, intelligent en diable, qui ne savait rien faire, mais qui, grâce au boy du chef de poste et à moi, a déjà presque tout appris. Il m'a fait hier très bien une petite lessive ! Quand j'aurai trouvé un bon cuisinier -rara avis- et que j'aurai mes vivres, ma batterie de cuisine, ma tente, etc., tout sera parfait.

Les domestiques sont ici d'un prix fou: jugez-en: je donne à mon boy cinq francs... par mois. Si le cuisinier est un aigle, il en recevra 10. A ce prix, on peut prendre son personnel. Je ne leur fournis évidemment ni la nourriture... ni le

logement: ils campent à la belle étoile ! Je suis nourri en attendant chez le chef de poste, qui occupe ici une jolie maison en compagnie de sa "dame" et d'un bébé. C'est là que j'instruis mes affaires. Besogne vaine d'ailleurs: je n'ai ici ni policiers, ni soldats, ni huissiers, ni messagers d'aucune sorte, si bien qu'il m'est impossible de faire parvenir une citation, ni de procéder à l'arrestation d'un coupable. Le manque de personnel belge est effrayant. Tout n'est pas rose en pays noir !

Samedi 9 juillet - 6 heures (1910, Sakania):

J'ai passé encore ces deux jours à interroger des témoins pour mes différentes affaires, à envoyer des convocations, à étudier mes dossiers. Tout cela n'est pas facile quand on n'a ni expérience, ni matériel administratif d'aucune sorte: je trouve à peine du papier et des enveloppes de petit format ! Pas une de grand ! La table par contre chez le représentant de Comité du Katanga est passable. J'ai un petit hangar-magasin fermé d'ailleurs de toutes parts qui est devenu ma chambre à coucher, et mon cabinet de travail est sous la tente. J'ai réglé ma vie. Le matin à 6 ½ heures, un de mes boys vient m'éveiller en m'apportant une tasse de café ou de cacao. ½ heure pour m'habiller puis jusque 7 ½ hs je vais travailler, préparant la besogne de la journée. 7 ½ déjeuner, 8 hs petite promenade - il fait alors exquis. De 8 ¾ à midi, travail. A 10 ½ mon boy m'apporte une tasse de bouillon. 12 ½ hs dîner, 2 heures, travail, vers 5 heures bain, puis promenade, dressage des boys, visite à un voisin, ou je vous écris - quand j'ai le temps ! 7 hs souper, courte conversation, qui, quand je serai seul sera remplacée par une lecture, puis repos - bien mérité !

Dimanche 10 juillet. 7 hs (1910, Sakania):

C'est dimanche, jour de repos. J'aurai du temps pour vous écrire ! J'ai été hier à la factorerie toute une série d'achats: comme ma cantine n'est pas encore arrivée, et que d'ailleurs toute la vaisselle y est en émaillé, j'ai fait achat de verres, assiettes, tasses. Puis une lampe, un photophore, un appareil sparklet, une caisse de pétrole, du papier, un sifflet pour appeler mes boys, des cols sans amidon, du blanc pour frotter les souliers blancs, des torchons... bref, j'en ai eu pour plus de 150 francs... Tout est ici naturellement très cher: les pommes, magnifiques d'ailleurs, et venant d'Australie, coûtent 0.50 pièce ! Il faut bien me monter ! Et je mettrai plus d'une de ces dépenses au compte du gouvernement !

Je vous parlais hier de "mes" boys. J'en ai deux en effet maintenant ! Le premier, qui s'appelle "Djumba" a sans doute trouvé l'ouvrage trop rude, et m'en a amené un second, en me demandant de l'engager ! Ce que j'ai fait. A celui-là je donnerai 2 fs 50 par mois. Le 1er n'est pas grand, le 2d est encore plus petit. Hier ils ont à nouveau lessivé. Djumba était venu me demander à cette fin tout un matériel. Comme je n'avais rien, et que je ne comprenais pas ce qu'il disait, je lui ai enjoint de se débrouiller. Et voilà comment mes gosses lavent le linge: ils ont

découvert une vieille caisse à bonbons en fer blanc. Ils y mettent un petit morceau de Sunlight (0.80 les deux boules - mais j'en ai pour rien de l'Etat) et cuisent le linge en le remuant avec un bois. Puis ils amènent le tout près d'une vieille caisse renversée qu'ils ont lavée à grande eau, étendent chaque pièce dessus tout à tour, la frottent avec la brique de Sunlight, la frottent, la remettent dans l'eau, tordent, puis mettent sécher sur une corde qui est un morceau de liane... Le lendemain, ils repassent, toujours sur la même caisse, avec un fer qu'ils ont, je suppose, emprunté à Mme Verhulst. J'aurai un fer à moi quand ma malle cantine sera arrivée. Le linge ainsi traité est, je vous l'assure, très propre, et est moins abîmé que par le Javel de nos lessiveuses.

Le matin, les boys défont le lit, et vont étendre toutes les literies à l'air sur des cordes. Ils brossent les habits, font les souliers de la façon que je leur ai montrée, brossent la chambre et la tente, etc. A 4 heures, ils préparent d'eux-mêmes mon bain: il a suffi que je le montre la première fois ! Ils viennent me servir à table chez le chef de poste, portent mes lettres etc. Djumba doit avoir 9 à 10 ans, et l'autre 8. N'empêche que Djumba se sent véritablement "Capita", chef, par rapport à l'autre, et le commande d'un ton autoritaire épatant ! Au moment où j'écris on m'amène encore des individus qui veulent entrer à mon service, mais mes noirs n'ont pas l'air de les voir d'un bon œil, et je les reballe **(14)**. J'ai aussi un cuisinier... en espérance, c-à-d un chic gaillard, qui étudie la cuisine à mon intention sous la direction du cuisinier de Mr Verhulst. Ma maison sera alors au complet.

Je suis ce matin allé voir à l'hôpital anglais **(15)** -qui est une série de cases en pisé très propres avec lits en fer- un liégeois de Herstal, armurier-mécanicien, malade surtout de la maladie du pays. Je me suis arrangé avec le docteur, pour qu'il fasse un certificat aggravant la situation, afin qu'il puisse rentrer, je l'ai réconforté, et je lui ai promis des recommandations pour trouver un emploi à sa rentrée en Europe ce qui sera peut-être difficile ! Enfin je lui ai envoyé une bouteille de champagne et une de Bordeaux. Car j'ai du vin ! J'ai ouvert les deux caisses que j'en ai reçues sur trois. J'ai là 18 demi bouteilles de bordeaux, 3/2 de champagne, 1/2 Porto, 1/2 Cognac et un litre de Hulstcamp-oud-genever ! Je n'ai inauguré encore que celui-ci, qui, avec le Sparklet, est délicieux. Je vais recevoir encore 12/2 Bordeaux. Quant à mon ravitaillement, je le ferai ouvrir demain. Je suis toujours hébergé chez Verhulst, qui est d'ailleurs payé pour cela !

Comme régime médical, j'ai adopté le suivant: purge (3 comprimés de Cascara) tous les samedis. Les autres jours, 30 centigrammes de quinine. J'irai passer l'après-midi chez le Directeur de la Compagnie Belge du Chemin de Fer -un monsieur qui n'a que 55 mille francs de traitement par an !- et souper chez le Docteur de l'Hôpital Anglais. C'est dimanche !

Voulez-vous que vous je vous décrive Sakania ? Imaginez à perte de vue deux forêts d'arbres hauts et maigrichons; entre les deux un long couloir de terre

brune, sans presque de végétation large d'environ 500 mètres. Au centre du couloir, la voie de chemin de fer. Des deux côtés, de loin en loin, des maisons en briques, en pisé, en tôles; derrière des chimbecks d'indigènes. Parfois les terre-pleins autour des maisons sont clôturés de palissades en bambous. C'est le cas pour la magnifique maison en briques de Mr Schlosse, le Dr du Chemin de Fer, et pour la nôtre, maison en bois et tôles, de même que ma chambre à coucher. Notre enclos comprend: la maison, le magasin (ma demeure), la cuisine en pisé, très grande, un jardin potager, une grande esplanade (où se trouve ma tente) et dix "chimbecks" en pisé habitations de nos serviteurs. La vie serait en somme agréable et confortable ici, si la guerre n'existait entre les agents des différentes administrations belges, ce qui est déplorable. Et la situation est partout la même paraît-il ! Il y a ici 70 blancs environ dont... huit Belges ! Une cinquantaine d'Anglais, un Roumain, un Grec, un Italien, un Allemand, etc. Comme il n'y a ni police, ni huissiers, ni prison, ni soldats, l'autorité du gouvernement est zéro, c'est tout à fait la même chose. Les fonctionnaires sont réduits à l'impuissance ! Heureusement qu'une partie des 3.000 hommes de troupe du Kivu, qui seront répartis dans les garnisons du Katanga d'ici six mois, si on n'a pas auparavant la guerre avec des bandes anglaises, sera campée à Sakania.

Entre parenthèses, si vous ne trouvez Sakania sur aucune carte, cherchez Luembe, c'est la même chose. Il y avait ici un village nommé Luembe, plus loin un autre nommé Sakania. Quand on a fait le tracé du chemin de fer, un "haut fonctionnaire d'Europe" qui ne s'y connaissait pas a décidé que le chemin de fer devait entrer dans la colonie à Sakania qui serait ainsi station frontière. Malheureusement, les ingénieurs et les fonctionnaires d'Afrique ont reconnu qu'il était impossible de faire passer le rail par Sakania... Alors, on l'a fait entrer par Luembe, on a supprimé administrativement le village de Sakania, on a donné le nom de Sakania à l'ancien Luembe... si bien que Sakania est quand même station frontière, et que les ordres du "Haut Fonctionnaire" d'Europe, sont respectés... L'histoire n'est-elle pas excellente ? O ! Administration !

Lundi 11 juillet (1910, Sakania).

J'ai ouvert mes caisses d'approvisionnement. J'y ai des tas de boîtes de légumes, farines, lait, confiture, café, thé, moutarde, savon, bougies, allumettes, sucre, bonbons, sel, saindoux, beurre, piccalily, sauce anglaise, etc. Il n'y a que de viande que cela manque: 7 boîtes pour un mois, sardines comprises, c'est vraiment peu. Sur mes 3 caisses de vin, j'en ai reçu deux: une contient 12 demi-bouteilles de bordeaux ordinaire, l'autre 6 bordeaux fin... je m'aperçois que je vous ai donné ces détails hier. Les vivres sont dans des caisses fermant à clef. Dès qu'on les a eues ouvertes, Djumba a été chercher une corde, et sans me demander conseil, s'est pendu les clefs à la ceinture. Me voilà averti. Monsieur est désormais maître du

magasin.

Je commence à étudier les langues du pays, le Swaéli et le Kiluba. J'ai des bouquins là dessus. Malheureusement le vocabulaire varie à l'infini et c'est encore Djumba qui me fournit le plus de détails. Ce petit boy est épatant: s'il est honnête et s'il me reste fidèle, ce sera parfait. Voici l'heure de clore le courrier. Du moins, grâce à mon arrêt, il n'y aura pas interruption de service... Je vous dis un au revoir amical, En somme, cela ne va pas mal. Amitiés et compliments à tous !

Sakania, Mardi 13 (12) juillet 1910.

Je suis toujours à Sakania, mais l'ouvrage s'enlève rapidement, et, n'était un prévenu récalcitrant, contre lequel je n'ai que quatre affaires, et qui malgré mes invitations refuse de me rendre visite, je pourrais déjà m'en aller dès demain vers Chinsenda, où j'ai d'autres instructions à effectuer. Le temps est délicieux, un magnifique temps de printemps de chez nous. Si j'avais ma malle cantine, c à d ma batterie de cuisine, et mes tentes à moi, tout serait parfait. J'apprends le "swaéli" c-à-d la langue mi-indigène, mi-arabe, qu'on parle à peu près dans tout le Katanga.

J'ai eu presque tout le genre, soit par la domesticité derrière chez moi, soit par des porteurs passant au devant de la route, des concerts indigènes. Toujours un chanteur soliste disant des couplets, et les autres reprenant en chœur comme dans nos cramignons. Ces chants sont parfois vraiment beaux: on dirait du beau plain-chant d'église. Parfois il est vrai, on dirait un chœur de "marchandes de cutes peures" ! **(16)** Les nègres ont d'ailleurs le sentiment de l'art et de la fantaisie: chaque jour à table, le chef boy de Mr Verhulst dispose fourchettes et couteaux de façon différente et en fait un dessin, parfois d'un baroque hilarant, avec les serviettes. De même chaque soir je trouve les couvertures de mon lit repliées de façon différente, parfois un coin seulement replié, parfois le tout, etc. Ça prouve de l'imagination...

Été ce matin aux sources de la Luembe, un joli coin de pays, on dirait une des promenades de Spa moins arrangée. Si le pays est un peu monotone, avec sa plaine bordée de forêt et son ciel trop grand, les soirs sont vraiment beaux bleus, argent, roses, en teintes molles délicieuses.

Mercredi 13 - 6 heures (juillet 1910, Sakania):

Je n'ai rien fait aujourd'hui, qu'apprendre du droit et du swaéli. Je n'ai plus qu'un individu à entendre et malgré trois convocations successives, toujours plus impératives, il n'arrive pas. Il est vrai qu'il se fout pas mal de mes menaces. D'après la loi, si après l'avoir cité de venir devant moi par huissier il ne vient pas, je puis sans autre forme de procès le condamner à 100 francs d'amende, et le faire amener de force par la police. Ça, c'est la théorie, et il faut avouer que je suis armé. Mais comme je n'ai à ma disposition ni huissier, ni police, mes pouvoirs et zéro, c'est la

même chose !

J'ai reçu mon panier cantine. Il contient tout le matériel de cuisine qu'on peut désirer... quand on n'est pas difficile ! De la vaisselle... en émail, pas de plats, tasses et verres en émail, bouilloire, casseroles, 2 nappes, 4 serviettes, poêle, grill, coquetiers, louche, "écumoir", boule à thé, moulin à poivre, beurrier, boîte à sel, soupière, passe-café (Ramponneau en réalité), pot à lait, théière, cafetière, affiloir, ouvre-boîte, pince à champagne, couvert en buis à salade, service à découper, tire-bouchon... Enfin un hache viande et un moulin à café dans lequel je défie bien de hacher ou de moudre quoi que ce soit, heureusement que le café de l'approvisionnement est moulu... Pas de plats, pas de fer à repasser, les couverts pour 3 personnes, la vaisselle pour deux... Pas de passoire, pas de râpes, pas de moules à crème... Nous n'avons que du vin pour boisson, et on ne nous donne pas de verre à vin... Bref, la cantine coûte paraît-il 160 fs au gouvernement, mais je me charge d'en acheter tous les ustensiles en aussi bonne qualité au moins pour 25 francs chez Tietz !

J'ai reçu enfin ma tente et mes dernières caisses de vin. J'ai 16 litres de vin ordinaire, en plus de mes 12/2 bouteilles de vin et liqueurs variées. C'est deux fois plus qu'il ne m'en faut ! J'en ai donné quelques litres à mon hôte, qui tire, je crois, le Diable par la queue, et a été très aimable pour moi. Enfin, avec mes achats précédents, quand j'aurai un fer à repasser, des mèches, un copie-lettres, je serai monté ! J'aurais voulu une râpe et une passoire, mais au prix où tout est ici, j'aime mieux m'en passer. J'ai acheté, objet indispensable !! un... vase de nuit en émail... il m'a coûté six shillings, c à d 7 fs 50. Je l'aurais eu pour 45 centimes chez nous ! Il est vrai qu'il est de dimensions: on pourrait s'y baigner... si on en avait le goût !

Mercredi (jeudi) 14. 7 heures du matin (juillet 1910, Sakania)

J'écris le matin, car je m'en irai sans doute ce soir vers Chinsenda. Que vous dire cependant depuis hier soir, sinon qu'après un bon souper -soupe aux carottes, biftecks aux champignons, fromage de Hollande, bonbons et confiture- une audition de musique indigène, j'ai passé une excellente nuit, malgré les puces. Oh ces puces ! Infimes, à peine visibles, elles sont terribles, malgré les précautions les meilleures et la propreté de tout la plus absolue ! C'est le vrai mal d'ici... et c'est en somme un mal européen !

J'ai reçu la visite hier d'un chef puissant des environs, qui de passage à Sakania et sachant qu'il se trouvait un juge là venait lui présenter ses hommages. Vêtu proprement à l'européenne, à l'exception des jambes nues évidemment, coiffé d'un beau panama, et arborant la plaque de chef reconnu par l'Etat, il avait vraiment bon air. C'est d'ailleurs un brave type. Mon boy est de sa tribu. En manière de conversation, il m'a longuement exprimé ses critiques contre le décret -si demandé chez nous par les protecteurs des noirs- qui vient de paraître, obligeant à l'impôt en

argent. Il le trouve peu pratique d'abord parce qu'il n'a pas d'argent, ensuite parce qu'il est plus simple et qu'on est mieux traité en travaillant pour l'Etat, qu'en travaillant pour des particuliers afin de gagner la somme nécessaire au paiement de l'impôt. La vérité est que sous l'ancien régime, ils ne travaillaient pas, et qu'avec le nouveau ils doivent le faire. Je lui ai répondu que c'étaient les Anglais qui avaient demandé ce décret à Bula Matari, et que Bula Matari avait cru faire plaisir à ses fils les noirs... Et je l'ai renvoyé au collecteur des impôts !

Ce chef vient de la région du lac Banguélo et se rend à Elisabethville pour porter sa réclamation. Il a fait un détour de trois jours de marche pour venir voir le chemin de fer. Et on prétend que les nègres ne sont pas intéressés par la civilisation ! **(17)** Certaines notions sont très confuses en eux: ainsi mon boy vient de me montrer qu'il n'a qu'un torchon pour laver la vaisselle et prendre les poussières: je lui en donne un second; il me fait remarquer que mon essuie-main est sale: je lui en donne un propre. Cela semble prouver la notion de la propreté, or immédiatement après il saisit cet essuie-main propre et veut s'en servir pour nettoyer le verre de lampe ! Cela rend rêveur ! Je me demande cependant si des servantes de chez nous, venant de la région industrielle, n'en feraient pas autant !

Samedi (16 juillet 1910, Tshinsenda):

Pas le temps d'écrire hier ! Après avoir dormi dans le wagon à marchandises -on n'y est pas mal du tout, quand on a dressé le lit, la table, la chaise longue et le sparklet- le train s'est mis en marche à 6 hs du matin et après un parcours très boisé et où il y a d'admirables paysages, m'a amené à Chinsenda. Là, à peine arrivé, j'apprends que des individus que je compte interroger partent le soir même ! Aussi, à peine dîné, je me suis mis à l'œuvre - jusqu'au soir !

Chinsenda est vraiment joli. C'est un poste militaire, situé sur un plateau, d'où on a un coup d'œil splendide sur des vallées boisées **(18)**. Imaginez une vallée large et profonde comme celle de la Meuse, entièrement boisée, vue du Sart Tilman. J'ai pu admirer l'armée congolaise, très belle dans ses uniformes bleus et rouges, marchant et faisant les exercices mieux que nos soldats, et même que nos garde-civique **(19)**. Les sonneries de clairons tout le temps dans ce paysage d'Afrique sont spéciales comme effet. Vu aussi donner la "chicote", le fouet, devant tous les soldats réunis, à l'un d'eux, puni de 25 coups. Le patient se couche à terre, découvre certaine partie particulièrement charnue du corps, et zing, zing, 25 fois par un sergent. Il gémissait affreusement, mais s'est redressé et a rapidement regagné son rang. Je l'ai revu peu après, il n'avait l'air de rien ressentir ! Je suis hébergé au mess des officiers auquel je remets mon indemnité de vins pendant ce temps. Mangé hier du zèbre et ce midi de l'élan. L'un comme l'autre sont excellents. Le désordre dans toutes les administrations est intense: le percepteur des postes n'a plus de timbres depuis plus d'un mois ! Il y a encore ici 20 agents qui sont venus en

même temps que moi et ne peuvent partir faute de porteurs. Plusieurs de ceux qui avaient été engagés comme civils en Europe ont reçu des commissions d'agent militaire, et vice versa. Pérée, parti un des premiers, va au Lomami, paraît-il. Trouvé ici plusieurs Liégeois: un armurier de Herstal, Lovinfosse, un lieutenant Mr Baptiste et le Dr Goussens.

Le séjour ici est agréable. J'y ai de l'ouvrage pour quelque temps, d'ailleurs j'ai reçu trois nouveaux dossiers, plus une plainte de vol déposée par un cantonnier du chemin de fer, anglais et stupide, qui s'appelle "William, Comte de Blois et d'Artois", dont la mère est une de Chambord, paraît-il, et qui en tous cas est un descendant de grandes familles françaises ! Il m'embête tellement avec sa plainte incompréhensible que je crois que je finirai par le faire mettre lui-même au bloc !

Et maintenant je vous dis au revoir. Chez nous, l'été bat son plein, ici le soir, on grelotte de froid... Et combien de fois l'on répète: "Dire que les amis d'Europe songeant que nous sommes en Afrique, s'imaginent que nous mourrons de chaleur" !

Parents, amis, au revoir ! Bonne santé ! Beaucoup de bonheur.

Chinsenda, 17 juillet 1910.

De nouveau dimanche ! J'ai du temps pour bavarder. Un mot si voulez sur ma besogne. Je dois d'abord faire des enquêtes sur les affaires qui éclatent dans la localité où je me trouve, ou surtout qu'on m'a envoyées du Parquet. J'interroge donc les témoins et les prévenus. J'ai mon bureau sous la tente ou chez un de mes voisins, et au fur et à mesure de l'interrogatoire, j'en rédige procès-verbal. Malheureusement, les témoins et prévenus sont tous indigènes ou grecs (il y a ici autant de Grecs que d'Anglais) et il faut dès lors que je les interroge par interprètes. On voit la difficulté d'avoir un témoignage un peu clair. Toutes les affaires se ressemblent d'ailleurs: ce sont des blancs qui ont forcé des indigènes à les servir, ou des indigènes qui ont volé des blancs. Ajoutez-y quelques disputes entre Anglais alcooliques, et voilà l'essentiel des affaires que j'instruis. Celles de la première catégorie sont d'ailleurs importantes et délicates. A côté de cela, j'ai un tas de petites "palabres", de petits différends, qu'on vient me soumettre. Quelques exemples: un noir vient se plaindre qu'un autre lui a pris un chien et une couverture; l'autre déclare qu'ils les a pris parce que le premier lui avait volé cinq francs; je décide à leur satisfaction qu'il gardera le chien et rendra la couverture. Un jeune moricaud vient se plaindre que son "blanc", son patron, refuse de lui payer ses gages; le blanc déclare qu'il lui a donné des vêtements pour une somme dépassant celle du salaire, je décide que le noir rendra une partie des vêtements, et que le maître payera la moitié des gages. Un blanc se plaint qu'un autre lui a pris ses porteurs; je décide que chacun gardera la moitié des porteurs. Et ainsi de suite ! C'est un exercice qui s'appelle la conciliation, et qui n'est pas difficile du tout.

Ce matin, trois couples se sont présentés devant moi, demandant que je les marie ! Les magistrats sont en effet d'ordinaire officiers de l'Etat Civil, mais n'ayant pas encore été au siège du parquet, je n'ai encore ni ma commission spéciale, ni mes registres. Je n'ai pu que décliner mon concours. Ne vous imaginez pas que cette demande prouve des gens atteints par la civilisation. Non. Les "épouseux" étaient des soldats du camp, et ils désiraient noces légitimes parce que les soldats mariés officiellement ont une solde supplémentaire de deux francs par mois.

On n'a pas idée de la beauté de notre armée. Le défilé et l'exercice de nos soldats dépassent en beauté, en légèreté, en précision des mouvements toutes les revues de chez nous. Le mélange des couleurs sous le soleil est d'une rutilance magnifique. Lorsqu'on commande le "Garde à vous!" (!) le frémissement soudain des costumes et des armes, et l'immobilité réellement statufiée qui succède sont d'un pittoresque complet. Les commandements, transmis en français impeccable par les sergents et caporaux nègres, sont exécutés, je vous assure, d'une autre façon que dans "Sabre au clair !". Les soldats ont fière allure, et le prestige de l'uniforme s'exerce, paraît-il, sur le cœur des négresses autant que sur celui de nos cuisinières... ou de nos demoiselles à dots !

Il est arrivé hier soir 250 porteurs, ce qui permet à une partie de ceux qui sont venus avec moi de partir vers Elisabethville. Une partie de ces porteurs est là, devant ma tente, pendant que j'écris. Accroupis, infectement sales, autour d'un feu, ils conversent. C'est un feu roulant de ripostes parfois bien spirituelles sans doute, car elles provoquent d'interminables éclats de rires. Et avec ces langues et gosiers indigènes sonores, ça fait un tintamarre réussi ! Je commence à comprendre mes premiers mots indigènes: on parle ici un mélange de Balamba et de Kiswaéli. Ainsi "moto" veut dire feu, table se dit "mèsa", locomotive "maswa", chaise "kiti", tente "èma", verre "bilauri". Mes boys s'appellent Djoumba, Bomeranga et Mikalasi !

Lundi 18 juillet (1910. Tshinsenda):

Grande joie hier soir: j'ai reçu mon premier courrier ! Deux lettres de Cécile, une de Maman, un paquet de journaux, deux de revues ! Je ne vous dirai pas ma joie ! C'est à peine si j'ai dormi cette nuit ! J'ai lu bien tard à la lueur de ma lampe ! Je suis heureux que tous se portaient bien, que Maman, que Cécile, aient été fortes, et merci encore aux amis, à tous ! On ne croirait pas quel bien ça fait, recevoir son courrier ! Hélas, tout le courrier qui vient d'Europe passe devant mon nez, allant à Elisabethville, avant de me revenir ici ! Mettez simplement, puisque ça suffit, comme adresse "Magistrat - Katanga - Congo Belge". Inutile de mettre via le Cap, puisqu'il est réglementaire que les correspondances pour le Katanga viennent par là. Il est vrai qu'une précaution de plus ne nuit pas.

Par le même courrier, j'ai reçu une lettre de mon chef me disant en résumé: "je sais que ce n'est pas facile d'être arrêté à la frontière comme vous l'avez été.

Mais nous sommes ici surchargés de besogne, il faut qu'on fasse son possible avec courage. Si vous vous trouvez mal logé, songez que je suis ici moi-même dans un hangar ! Si vous regrettez de n'être pas encore à Elisabethville, songez qu'à peine arrivé vous devez aller résider à Lukafu, où il n'y a plus de magistrat depuis deux ans !" **(20)** Voilà: j'irai donc à Lukafu. La ville n'est pas gaie, paraît-il, mais j'y aurai une belle maison, c'est du moins une consolation !

J'ai ri un peu en lisant qu'on espérait que je ne souffrais pas trop de la chaleur ! Alors qu'en le lisant, j'avais dû mettre mon pardessus tant il faisait froid ! La température est excellente: sur les 30 belges que comportaient les deux postes, je n'en ai vu que deux malades: l'armurier David qui a le mal du pays, et un contrôleur des impôts nommé Godefroid, qui a une entorse: ce n'est pas précisément tropical !

Mardi 19 (juillet 1910, Tshinsenda):

Vécu aujourd'hui deux scènes, l'une tragique, l'autre de pur vaudeville... La tragique d'abord: par ordre chronologique.

Cette nuit, je me réveille, et j'entends parmi les papiers de la tente un bruit, léger, comme un frottement de temps en temps. En même temps, j'entends une espèce de sifflement... Une idée me traverse l'esprit: c'est un serpent ! Horreur ! Le bruit continue, et je ne distingue rien dans l'obscurité... Je mets actuellement mon moustiquaire, parce qu'il tient chaud: chaque soir le boy vient border mon lit. J'ajuste à nouveau de mon mieux le moustiquaire: il me protégera... Le bruit continue, semble se rapprocher, angoissant dans l'obscurité... Je me tiens immobile, pour ne pas attirer l'attention de la bête... Bientôt pourtant, n'y tenant plus, je crie "Boy!". Une voix riposte, selon le rite "Buana" ! c-à-d Monsieur... le bruit cesse, le boy s'amène, et je comprends... Le boy fatigué de dormir à la belle étoile, s'était installé dans ma seconde tente; les mouvements du papier étaient faux mouvements de son sommeil, et le sifflement... son ronflement tout simplement... Je fus je l'avoue honteux de l'avoir réveillé ! Heureusement que mon mouchoir de poche était tombé durant la scène: je dis au boy "tala"; il allume la lampe, je cherche le mouchoir, ayant ainsi un prétexte ! Enquête faite, il n'y a pas de serpents ici paraît-il ! N'empêche que la minute fut dure.

Au fond cela est plutôt comique... -après- mais moins cependant que l'autre scène. Hier une lettre était venue une lettre du vice-gouverneur annonçant que Mr Hartfeld arriverait bientôt d'Europe, et que comme il va être commissaire général, on devait lui rendre les honneurs protocolaires dus à son rang (Catégorie D du tableau hiérarchique). Ce matin télégramme de Sakania "Hartfeld arrive aujourd'hui". Le télégramme arrive pendant qu'on dînait. Un courrier est dépêché à la gare et revient, disant que le train y sera à 1 ½ h ! Branle-bas ! Le dîner est expédié, et, avec la plus grande hâte possible on astique les uniformes, on met un peloton de la

garnison sous les armes, et en route vers la gare... Chacun a mis son costume officiel, les agents en tunique, redingote bleu sombre, les officiers en costumes bleu clair... Le docteur, qui n'a pas encore reçu son uniforme, s'en est composé un de fantaisie, avec une tunique d'agent et un sabre d'officier... Moi n'appartenant qu'à la catégorie F du tableau (je suis d'ailleurs ainsi le plus haut gradé du poste) je dois aussi me rendre à la gare; mais comme j'appartiens à l'ordre judiciaire, ce n'est qu'une présence de courtoisie... obligatoire ! Et je n'ai pas mis mon uniforme (l'habit) je suis en blanc. Le train arrive... le spectacle est magnifique... Nous sommes tous rangés, par rang hiérarchique, vingt blancs en grand uniforme... derrière les clairons sonnent, les soldats présentent les armes... on est ému... le train s'arrête... et il en sort un petit homme rouge, animé, faisant de grands gestes avec de petits bras, et qui se précipite vers nous en criant dans un jargon mi-français, mi-allemand: "messieurs, je demande aide et protection à la justice de mon pays ! On m'a volé" - Je m'avance, décline mes qualités, et le Mr me conduit dans le wagon, me fait constater des vides, sévères en effet, dans des caisses; puis me désigne cinq voyageurs disant qu'il les a vus, que ce sont ses voleurs... Je fais venir tout le monde chez un négociant en face, enquête... le petit homme est un éleveur de bétail flamand; on lui a volé en tout et pour tout... une bouteille de vin ! Le reste du vide des caisses a été produit par lui. Les cinq voyageurs, sont sans doute pleins tous les cinq, mais je doute qu'ils l'aient été par une seule bouteille... Récriminations polyglottes des cinq dont le train est parti ! Heureusement je suis "la Justice" ils se taisent rapidement. Si j'avais été eux, j'aurais passé le plaignant à tabac ! Je n'ai naturellement pas trouvé le voleur: au fond peut-être le bonhomme a-t-il simplement commis une erreur de calcul ! Je m'étonne cependant du genre de l'erreur: étant donné le vide précédemment produit dans les caisses, il aurait plutôt dû voir double...

Et Mr Hartfeldt ? Hélas ! Nous avons mal lu le télégramme. Il portait, non pas "arrive aujourd'hui" mais "arrivé !". Il voulait dire qu'Hartfeldt était à Sakania, d'où il arrivera jeudi ici !

Mercredi 20 juillet (1910; Tshinsenda):

L'ouvrage ne m'a pas tué aujourd'hui ! Pas un témoin de l'après-midi ! Je me suis rendu tantôt en visite au camp militaire, c-à-d à l'habitation des simples soldats. Des séries de huttes en pailles où ils vivent chacun avec sa famille. C'est relativement propre et bien ordonné. Derrière chaque case de minuscules constructions en paille sous lesquelles ils mettent chaque jour un peu de farine et d'eau. Ainsi, croient-ils, si les défunts de leur famille ont faim, ils trouveront de quoi manger... **(21)**

Il est curieux de voir comme les magistrats sont respectés ici. Ainsi tandis que, substitut suppléant, j'ai la catégorie F du tableau hiérarchique, le docteur, qui

est médecin de première classe, n'a que la catégorie G. Et les égards sont pratiquement en rapport. De même le titre de "tuteurs des noirs" est bien connu des nègres, et j'en vois arriver venant exprès des villages voisins pour se plaindre au "Buana juge" (prononcer avec de la bouillie en bouche: Bouana Zouzi) l'un que sa femme s'est sauvée; l'autre qu'il y a six mois on lui a volé un kilo de farine ! Il en est même venu un pour me demander si un billet de cinquante francs qu'on lui a donné était bon... je lui ai répondu que oui; il a alors imploré que je le change... mais comme je n'ai pas encore reçu mon traitement et suis en fait plus pauvre que lui, cela m'a été impossible !!

J'ai lu beaucoup, mes *Revue Hebdomadaire*, les *Histoires Naturelles* de Renard, si pleines d'esprit, d'une écriture savoureuse, et spirituellement illustrées, des *Meuse*: j'ai passé celles-ci aux autres Liégeois du poste, qui en ont été très contents. Je leur cause beaucoup. Tous sont charmants. Je n'ai jamais tant parlé wallon que ces jours-ci !

Vendredi 22 (juillet 1910, Tshinsenda):

Pas écrit hier, mais pas précisément à cause du travail: c'était 21 juillet, Fête Nationale ! La journée a été mouvementée. Le matin, préparatifs de jeux qui devaient se donner l'après-midi, puis promenade. Puis, mon premier assortiment de quinze jours, étant épuisé, j'en reçois un nouveau, de deux mois. Ouvrir et mettre en ordre toutes les caisses. Vers midi, télégramme: le commandant Harfeld arrive à 3 heures ! Les jeux sont contremandés. Dîner, café chez le Docteur, puis on se mit en blanc pour aller à la gare. Harfeld ne fait que passer ici: il va annonce-t-on, jusqu'au bout du chemin de fer... Un peloton est à la gare avec les autorités. Harfeld qui tout comme nous, a dû voyager dans un wagon à marchandises, en descend vêtu de son uniforme bleu, galons, décorations, cordon de l'ordre de Léopold en sautoir **(22)**. Le contraste est plutôt cocasse ! Salamalecs, puis départ du train. J'offre alors le thé chez moi au Docteur et au lieutenant, et à deux ou trois autres. On vide une bouteille de quinquina, provenant de mon ravitaillement. Puis souper et danse au son du phonographe. Je suis parti à 10 ½ hs, quand on devenait trop lancé. Ces Messieurs sont restés jusqu'à 1 heure du matin. Durant la nuit, un mauvais plaisant, pas plaisant du tout, est venu délier les cordes de mes tentes... tout s'effondre soudain et me réveille. Surprise pas agréable, mais tout l'ouvrage a été pour les boys...

Aujourd'hui je me suis installé au point de vue culinaire. Bien ravitaillé, je me suis dit qu'il valait mieux commencer le régime "seul" maintenant qu'en route. Hier matin, j'avais annoncé que je ne viendrais plus au mess... quand l'après-midi, mon cuisinier, qui n'avait encore rien fait, m'a annoncé son départ. Comme il avait une tête imbécile, j'ai été content... J'ai engagé ce matin un nouveau, vêtu comme un prince, tout de blanc avec nombre de colliers et bracelets dorés ! Il a l'air propre...

Et voici mon menu d'aujourd'hui: au lever, tasse de cacao. 8 heures, fricassée (un œuf et 3 tranches de lard) bonbons et confiture aux fraises. 1 heure: soupe à l'oignon avec fromage de Parmesan (je n'ai pas de gruyère) saucisses avec choux - fleurs sauce blanche, vin, confiture, café. 4 heures: thé avec bonbons anglais. Tantôt, je souperai avec soupe aux poireaux, bœuf à la mode, et tartines de fromage petit-suisse. Je veux d'ailleurs me traiter bien... Il y a vraiment dans le ravitaillement à peu près tout ce dont on pourrait désirer. Mon cuisinier m'a d'autre part fait du pain excellent. Mon voisin qui a des poules et auquel j'ai prêté des livres me donne des œufs tous les matins... Un bienfait n'est jamais perdu !

Samedi 23 juillet (1910, Tsinsenda):

Hier soir grande fête ! Un vétérinaire arrivé hier a un appareil cinématographique. Il a donné une séance dans le bâtiment de l'agent des transports. Tous les blancs, et deux pelotons de soldats avec leurs épouses, y ont assisté. Le répertoire se composait surtout de féeries et pièces comiques. L'hilarité, les cris des noirs étaient curieux... et assourdissants ! C'était de leur part un feu roulant de mots d'esprit auxquels aucun des blancs ne comprenait rien... Je suis baptisé... Vous savez que tous les blancs ont un nom que leur donnent les indigènes: à Sakania, Mr Verhulst était Bwana Kituli (Petit fusil). Ici Mr Halleux, qui est très grand, s'appelle Bwana Longo Longo ! Un autre Bwana Misuri (le bon blanc), un autre Bwana Kiloko (le petit blanc) etc. Moi je suis Bwana Ndèko, c-à-d le blanc qui arrange les palabres. Ça n'est pas bien original...

Un bon point pour mon cuisinier: il est venu me demander du savon pour se laver ! Cela prouve: 1° qu'il est relativement honnête, puisqu'il ne le prend pas sans le demander (ma tinne de savon est large ouverte) (on appelle tinne ici une boîte en fer). 2° qu'il est relativement propre, puisqu'il se lave !

J'ai acheté hier une poule que je dégusterai aujourd'hui, j'espère... une poule indigène, c-à-d des plumes sur des os... C'est un soldat qui est venu la vendre, et ma foi le marchandage est le même dans tous les pays: je lui ai demandé le prix, et, en prononçant le mot "roupia" c-a-d franc, il m'a montré son poing fermé. Pour dire un chiffre les indigènes ne montrent pas comme nous, le nombre de doigts voulus, ils le replient au contraire. Poing fermé = 5 doigts, repliés = donc 5 francs.

Obligé de partir soudain tête du rail pour enquête grave. Je pense cependant que cela n'empêchera pas régularité de correspondance.

(signature de clôture du courrier)

Chinsenda, lundi 25 juillet 1910.

Malgré la note finale de mon précédent journal, c'est de Chinsenda que j'écris à nouveau, et presque sans l'avoir quitté. Voici l'histoire. Samedi j'étais en train d'écrire, quand Mr Michel, le chef de secteur, vient très ému me dire qu'il vient

déposer plainte en diffamation pcq des indigènes racontent partout qu'il a assassiné un des leurs. Mr Michel est connu comme très humain envers les noirs qui l'ont même baptisé "le Bon blanc" (Bwana Misuri). En même temps s'amènent les indigènes. Je les interroge tour à tour comme témoins, et tous me font le même récit d'un coup de poing donné à la tête du rail par Mr Michel à l'un des leurs qui en serait mort. Autopsie, visite des lieux, interrogatoire des témoins à l'endroit de la scène, s'imposaient. J'envoie à la gare, et l'on m'informe qu'il y aura un train à 6 heures. La ligne est toujours en construction, vous le savez, et l'on doit se servir de trains de matériaux. Il était quatre heures passées ! Réquisition en vitesse au Docteur, à un interprète, à la force publique, aux témoins, à l'agent des transports pour avoir des porteurs, je clos mon courrier en rapidité, on démonte les tentes, prépare les bagages, etc. A 6 heures on était prêt et à la gare, lorsqu'on apprend que le train ne partira que lundi ! Retour des colis, palabres avec le personnel de la ligne. On décide enfin que le lendemain nous irons en trolley, petit wagonnet actionné par des nègres, jusque un endroit appelé "le Triangle" d'où un train part à dix heures. Les porteurs et les témoins iront à pied avec nos boys, nos bagages et cinq soldats jusqu'à cet endroit. Le lendemain, nous faisons le voyage en trolley, moyen de locomotion pittoresque assurément ! Nous arrivons au Triangle à 9 ½ ! Mais hélas, nous attendons en vain nos porteurs: ce n'est qu'à 11 hs que nous les voyons venir, alors que depuis une heure le train était parti ! On ne pouvait plus s'en aller vers la tête de ligne que le lendemain ! Et d'autre part les témoins avaient disparu ! J'ai décidé alors de laisser le docteur continuer la route seul, et moi je suis revenu ici, où j'étais plus utile, sur une locomotive qui venait faire eau. Voilà du moins des moyens de locomotion originaux ! A peine de retour j'ai retrouvé les témoins, je les ai interrogés à nouveau, etc., bref j'ai travaillé tout mon dimanche. Le soir il y avait séance cinématographique. J'y suis allé, mais j'étais tellement fatigué que je me suis endormi à la seconde vue... On m'a réveillé, je suis rentré chez moi et ne me suis levé ce matin qu'à huit heures !

Il y avait hier courrier, mais hélas !, rien pour moi d'aucune direction ! Mes menus ? Hier j'ai déjeuné (fricassée) chez Mr Sauté. Dîné chez Mr Michel (soupe au curry, croquettes de saumon, côtelettes de mouton, pudding), dîner chez moi (soupe verte, jambon rôti à l'aigre-doux, confiture). Aujourd'hui, dîner: soupe aux pois, choucroute; le soir mouton avec un légume quelconque. Demain j'ai encore un poulet. Je ne meurs pas de faim, vous le voyez !

Ces jours derniers, lu Eugénie Grandet, beau livre, figures bien tracées, ayant toute la part d'exagération nécessaire à la peinture de la vie, livre valant au moins les $\frac{3}{4}$ de sa réputation, et, mérite énorme, quoique pessimiste, lisible par tout le monde. Relu *l'Immortel*, qui m'a confirmé mon ancienne impression: plein de vie, de couleur, mais déprimant et à déconseiller à tous. Lu et relu deux n° de la *Revue Hebdomadaire* qui m'ont confirmé dans mon excellente opinion sur elle: articles

pleins d'intérêt, sérieux et réellement variés. Le temps est toujours semblable: du soleil, de légers nuages, 26 degrés au thermomètre, et plus une goutte de pluie depuis le Cap.

La langue indigène est assez pauvre en mots. Aussi le même terme exprime l'idée sous toutes ses formes: ainsi feu = moto - faire du feu = fania moto - de l'eau chaude = maïa moto - allumer la lampe = tala moto - hapana exprime la négation sous toutes ses faces: ainsi, personne, rien, non, ne pas = toujours hapana - kiloko, c'est l'idée de peu sous toutes ses formes: koffila kiloko = le petit chapeau, c à d la casquette; eau tiède = maïekiloko moto; Mr Sauté qui est de petite taille est baptisé: Buana Kiloko - Avec ces quelques mots idées on désigne tout: ainsi j'ai trois couvre-chefs: mon boy les baptise: le casque: koffila mokubwa (gde coiffure), le chapeau = koffila, la casquette = koffila kiloko. Pour l'idée de très on répète le mot: ainsi très petit = kiloko kiloko - très chaud = moto moto - Cela est parfois bien trouvé: ainsi l'ingénieur en chef du chemin de fer s'appelle Bwana Mokubwa na Masoa, c-à-d le grand blanc de la locomotive ! Enfin les noirs ont toujours plusieurs noms. Le même individu vient deux fois de suite témoigner devant moi, et me donne deux noms différents; je lui demande ce que cela veut dire: il me répond très naturellement: c'est un autre de mes noms ! Nous regardons sur le registre des transports, et là il a encore une autre identité: c'est toujours son nom ! Mon boy m'a dit s'appeler Djumba, mais j'entends les autres le nommer aussi Moya et Mijama. De même pour les villages que l'on désigne indifféremment du nom du chef, du chef précédent, ou de l'endroit où ils se trouvent. Ce n'est pas facile de s'y retrouver !

De même les blancs ont plusieurs noms. Si vous venez à Chinsenda, on vous conduira à ma tente tout de suite, que vous demandiez indifféremment Bwana Zuzi (c'est leur façon de prononcer juge) Bwana Ntècho (le blanc qui arrange les palabres) ou Buana Ndèko (le blanc qui rit !!). Tout cela est bien compliqué, mais les nègres s'y retrouvent ! Et on prétend qu'ils ne sont pas intelligents !

Mardi 26 juillet 1910 (Tshinsenda).

Grande joie, hier soir: reçu du courrier: une lettre de Cécile et une *Revue Hebdomadaire*. Heureux que tout aille bien chez nous, de la réussite notamment de la Manifestation Detroux ! Ici, tout est pareil. Cependant, je ne suis plus sous la tente, j'ai une paillotte, c-à-d'une habitation en bois recouvert de chaume, devenue libre par le départ d'un agent. Elle comprend une très grande véranda qui me sert de bureau-salon-salle à manger, puis une seconde pièce, dans laquelle j'ai dressé ma tente: celle-ci me sert ainsi de chambre à coucher, tandis que l'espace libre tout autour, et où mes caisses ont été disposées, forme mon magasin. Enfin les boys sont en train de se bâtir derrière une petite case, qui sera la "Nyumba nie boys", la maison des boys !

Comme j'ai du temps aujourd'hui, si j'essayais de résumer mon impression

actuelle sur la Katanga ? Je dirais: climat admirable - terre dont je n'ai pu apprécier encore la richesse, mais qu'on dit excellente pour la culture dans les fonds, pour l'élevage sur les plateaux - mais tout se débat dans le désordre de l'administration, des lois mal faites pour d'autres régions - ses fonctionnaires trop peu nombreux pour l'ouvrage à faire, qui travaillent beaucoup et consciencieusement, mais qui ne font guère pcqu'ils passent leur temps à lutter administration contre administration, au lieu de s'entr'aider. Une race indigène saine, mais pauvre, craintive, décimée notamment par les stipulations administratives, pourtant bien intentionnées - l'immoralité profonde du personnel blanc et des noirs civilisés - enfin l'impression qu'avant tout un agriculteur ici pour réussir devrait vaincre d'abord le sol, puis ensuite et surtout les tracasseries administratives - dans les derniers temps, une œuvre législative et réglementaire, copieuse certes, fourmillant de bonnes intentions, mais parfois hâtive, et en tous cas trop abondante d'un coup pour être pleinement applicable - et cependant si l'on veut travailler sérieusement, avec énergie et prudence, beaucoup d'avenir - la vie en tous cas agréable et facile. Tel est en traits rapides et jetés sur le papier sans ordre, tels qu'ils me viennent, le tableau de ce que j'ai vu de la terre africaine.

Tout est en voie d'organisation. Mon chef, le substitut Me ek, m'écrit: "Si par hasard vous êtes mal installé, ne vous plaignez pas. Dans un an tout sera admirable. En attendant, moi je loge dans un hangar, le juge Andreiu dans une case indigène au dessus d'une termintière, et le juge de Meulemeester dans sa tente . Je n'ai jamais été aussi mal logé depuis que je suis au Congo". Moi qui ai toujours eu au moins deux tentes, et me suis toujours trouvé très bien, je ne rouspète évidemment pas...

Mardi 27 juillet (1910, Tshinsenda).

Je suis allé hier soir chez l'armurier Lovinfosse, un Liégeois, voir son jardin vraiment beau. La terre, dit-il, est excellente, mais il faut de la patience pour la travailler. Aujourd'hui, il y a eu pour l'armée exercice au canon. On a tressauté toute la journée. L'armée a ici grande importance, et surtout ses chefs qui s'en croient beaucoup. Tous ceux que j'ai ici sont des sous-officiers belges que leur départ pour la colonie a promus officiers. Ils joignent à l'ignorance et à l'inintelligence des sous-officiers de chez nous la vanité et la paresse des officiers. C'est assurément un des éléments inférieurs de notre population colonisatrice, malgré le mépris qu'ils affectent pour les autres.

Le docteur vient de revenir après avoir terminé son autopsie... Il nous fait une description d'un cadavre après cinq jours d'Afrique pour le moins peu... apéritive ! L'essentiel, c'est qu'il a constaté que la mort est due à une cause naturelle. Encore une affaire à classer ! Je viens de recevoir encore trois dossiers à instruire, mais je n'ai pas un témoin sous la main. C'est le repos au milieu de

l'ouvrage à faire !

Ravitailé en conserves, recevant quatre francs par jour d'indemnité de vivres frais, je viens de recevoir un chèque de 1.044 fs pour indemnité de nourriture ! Il y a une erreur, évidemment, mais je ne mourrai certes pas de faim !! On ne saurait croire combien un agent coûte à l'Etat ! Ainsi mon voyage a dû lui revenir près de 2.000 fs ! Je touche actuellement mon traitement + l'indemnité de nourriture + l'indemnité pour les boys. J'ai reçu une tente coût 264 fs 50, malle-lit, cantine etc.: 634 fs. Rien qu'en vins, nous recevons près de quatre francs par jour ! Et il faut ajouter les frais de transport, qui doublent tous ces prix. Je crois d'ailleurs d'après les factures dont j'ai vu les duplicatas que les fournisseurs du ministère ne doivent pas faire faillite !

Mr de Meulemeester vient de m'écrire une lettre très aimable. Arrivé en bon état à Elisabethville, il doit loger sous la tente, et n'a pas encore reçu tous ses bagages ! Comme il peut siéger où il veut, et que même il doit visiter tout le territoire, il va se rendre à Kiambi (là où se trouve Hoornaert) en attendant que son installation à Elisabethville soit décente ! Il est vrai que, comme il le remarque très justement, vu le climat, la question logement a beaucoup moins d'importance ici qu'en Europe.

Sapristi, déjà près de quatre pages de Journal pour trois jours ! Ce que je suis bavard quand j'ai le temps ! Une remarque: pour m'écrire l'adresse la meilleure est encore celle que j'avais indiquée d'abord: A. Sohier - Magistrat - Katanga - Congo Belge.

Jeudi 28 juillet (1910, Tshinsenda):

Fait une grande promenade dans les environs. A tous moments, la brousse est entrecoupée de larges plaques bleuâtres sans presque de végétation. C'est paraît-il du minerai de fer. Si il y a à ces gisements quelque profondeur, ils sont une vraie richesse. Il est très amusant d'entendre nos soldats noirs commander les exercices. Tous les commandements sont en français, et tout à fait sur le ton de chez nous, à peine un léger accent: ce sont des: "*Présentez, Armes ! Soldats, en avant, arsse !*" désopilants surtout quand on songe que ce sont là les seuls mots de français qu'ils connaissent... Si, il y a un autre mot que tous emploient fréquemment, pardonnez-moi, c'est "N. de D." ! Triste. Vous intéresse-t-il de savoir comment on désigne l'heure dans une conversation avec les indigènes ? Tout bonnement en indiquant la hauteur du soleil. Je veux dire midi: je lève le bras verticalement. Le soir, je mets le bras horizontal dans la direction du couchant, le matin le bras horizontal vers l'orient. Les heures intermédiaires s'expriment par les positions obliques du bras entre celles-ci. Les heures de la nuit s'expriment de la même façon, en ajoutant "Na usiku" c-à-d durant la nuit ! Voilà un procédé très naturel, au moins !

Vendredi 29 juillet 1910 (Tshinsenda):

Aujourd'hui manœuvre de la garnison. Un peloton à l'exercice de tir, le reste fait la petite guerre. Quelle pétarade ! J'en suis encore assourdi. Je suis allé voir l'exercice de tir. Tir à 300 mètres, sur une cible de belle étendue... Pendant que j'étais là on a mis 4 balles dans la cible sur 27 tirées... L'officier se félicitait, c'était une bonne moyenne. A la dernière série de tirs on a mis 64 balles en cible sur plus de 500 tirées... Et il y a là paraît-il, quelques tireurs exceptionnels, les noirs d'ailleurs visant en général bien. Alors ? Les armes ne valent absolument rien. Elles sont tout à la fois de qualité inférieure et usées. Les balles dansent dans les canons trop larges. Tel est du moins l'avis de tous ici. Un me disait: ces fusils ne peuvent avoir d'utilité que si on apprenait aux soldats à s'en servir comme massue... Même en tirant à bout portant, ils seraient plus dangereux pour les nôtres que pour l'ennemi !!! Il en est de même des canons. On avait, pour le tir au canon de l'autre jour, construit comme buts de petites maisonnettes en bois... on en avait fait deux, la seconde devant servir quand la première aurait été tout à fait démolie... Précaution inutile ! Pas un des obus n'atteint le but ! "Travail et Progrès" comme dit la devise de l'Etat Indépendant, une devise qu'on cite pas mal souvent ici... en matière d'ironie !

Quant à la petite guerre, cette dépense de cartouches à blanc semble toujours un peu inutile à première vue. Elle l'est ici, vu l'infériorité des effectifs (je donne l'avis de ces messieurs). En Belgique vous le savez, pour distinguer les deux camps d'armée, on met aux soldats de l'un d'eux un brassard de couleur. Ici, on fait l'économie des brassards... Un des camps d'armée met son fez en poche et combat tête nue... N'est-ce pas trouvé ? Mais pourquoi, alors que toute la garnison trouve tir et exercices inutiles, les exécuter sans répit... Ah ! voilà, il y a un nombre de cartouches réglementaire à tirer tous les mois... Et en attendant des fusils neufs...
(23)

Samedi 30 (juillet 1910, Tshinsenda):

De l'ouvrage aujourd'hui ! J'ai une série de témoins arrivés, et d'autre part déjà des préparatifs de départ. Je me demande combien de mes boys me suivront, Kalonga n'a pas l'air de leur sourire **(24)**. Il est vrai que Kalukuluku (c'est le nom indigène d'Elisabethville) ne semble pas leur plaire beaucoup non plus. Enfin (!) je ne serai quand même pas en mal d'en retrouver !

Ce courrier arrivera fin août: Bonnes vacances ! Bon soleil ! Que notre industrie marche ! Soyez heureux, ne m'oubliez pas, et tout sera parfait !

(signature)

Une nouvelle que je reçois: le titre de mon Tribunal est changé. Si bien que ma qualification officielle actuelle est: Substitut-suppléant du Procureur d'Etat près le Tribunal de Première Instance du chef-lieu de la Zone du Haut-Luapula ! Ouf ! Bien entendu, toujours rédiger l'adresse comme indiqué plus haut dans le journal !

Chinsenda. Dimanche 31 juillet 1910.

Tout changé de nouveau. Je pars demain pour Elisabethville. Je m'y suis décidé pcq l'excursion vers Kalonga devait durer deux mois et demi, avec les ajoutés qu'on y faisait. Si le Substitut veut que j'y aille, on pourra organiser une expédition spéciale qui ne prendra qu'un mois au maximum. Elisabethville semble exercer une répulsion très forte sur les noirs ! Quand j'ai annoncé que je m'y rendais, un de mes boys m'a dit qu'il n'y allait pas - le cuisinier qu'il voulait bien y aller, mais si je lui accordais une vacance de 8 jours pour aller rechercher ses bagages à Luembe ! Le 3^{ème} enfin m'a dit être prêt à me suivre, mais qu'il désirait beaucoup un beau gilet et un pantalon... J'ai remercié les deux premiers, et promis au 3^{ème} que je le rhabillerais à l'arrivée dans ma "musuri nyamba", dans ma belle maison c-à-d mon habitation définitive. Il m'a alors répondu "Musuri nyamba, musuri boy, musiri bwana" c-à-d belle maison, beau boy, bon maître !

L'on croit beaucoup chez nous que l'ivrognerie règne ici en maître. Je dois dire que je n'en ai pas encore vu d'exemple flagrant parmi nos agents. J'ai d'ailleurs compris hier pourquoi, je suis allé pour la première fois au café ! Il faut vous dire que je désirais depuis longtemps un fer à repasser. Or, pas moyen d'en trouver un. Dans aucun store (magasin) de Sakania ni d'ici je n'en avais découvert. Enfin un commerçant d'ici avec lequel j'avais eu quelques relations d'affaires... pénales ! (dans lesquelles il était témoin d'ailleurs) m'a dit (j'étais allé chez lui pour voir l'animation d'un store le samedi soir): "j'en ai deux à moi, de fers à repasser; je vous en céderais un bien volontiers si vous voulez me permettre de vous l'offrir !". Malheureusement le second fer était prêté à un autre individu qui tient ici un bar, un café. Nous y sommes allés pour le réclamer. Un café ici, c'est une grande place en bois et paille, avec comme luminaire ce qu'on appelle chez nous "ine lampe di ciseleu", un comptoir en morceaux de caisses, et des bancs bruts tout autour. Pas de table, mais sur le comptoir un phonographe. Il a, naturellement, fallu prendre un verre. Le négociant a payé une première tournée, moi une seconde... Nous étions trois: un de nous a pris un verre de bière, les deux autres un vermouth. Boissons pas fameuses... Devinez le prix de ces trois verres ? Quatre francs !! Je comprends qu'on ne se saoule guère ! J'ai d'ailleurs payé bon marché mon fer à repasser, qui m'aurait coûté au moins dix

francs si j'avais dû l'acheter.

Dans la brousse, mardi 2 août (1910):

Je vous écris dans un site charmant, sur la route d'Elisabethville. Je suis en proie à une fatigue moins belle: jugez-en: dimanche après-midi l'agent des transports ivre fait en mon absence transporter mes bagages à la gare. Il les abandonne en chemin parce que... il tombe sur la route et y reste. Mes bagages dans le train, on m'apprend que celui-ci ne s'en va que le lendemain après-midi. Je dresse ma tente à la gare, non sans avoir réclamé, et un peu énervé. Le lendemain, je suis pris au réveil par une bande d'indigènes qui viennent se plaindre d'être victimes de recrutement forcé. A peine déjeuner, et enquête ! Arrivée de leur patron, qui vient me menacer de l'intervention du consul anglais si je ne les fais pas réintégrer sur le champ ! Je lui déclare que je suis magistrat et que comme tel aucune menace ne peut m'empêcher de faire ce que je juge utile pour le bien de la justice; et que s'il ne s'en va pas sur le champ je lui dresse procès-verbal pour pression à témoins ! L'Anglais s'en va, j'enquête... et à midi et demi, je me demandais où j'irais dîner, quand on vient m'annoncer que le train part. Je ne fais qu'un saut ! Il était temps et... je n'ai pas dîné ! En train on m'annonce que les témoins et le prévenu d'une de mes affaires, que j'ai convoqués, en vain, sont à certain endroit de la ligne. Je demande au personnel du chemin de fer qu'on stoppe à cet endroit. On décide d'y passer la nuit. On y arrive à 6 ½ hs: il faisait noir. On dresse les tentes, je soupe - et je dîne en même temps ! Et j'interroge, j'interroge jusque 10 ½ hs. Puis je vais me coucher. Mauvaise nuit: tous les énervements de la journée me trottent dans la tête, sommeil agité. Le lendemain -aujourd'hui donc- lever à 5 heures, boucllement des tentes, déjeuner excellent d'ailleurs en compagnie du Docteur Goessens qui fait route avec moi et est un excellent compagnon -le tempérant parfait: ne boit absolument que du thé !!- puis en train jusqu'à la tête du rail. Arrivée à 10 ½ hs, et la discussion avec nos porteurs, que le fameux agent des transports nous a mis en nombre insuffisant. J'arrange la chose en faisant porter par des témoins qui nous accompagnent. Enfin à midi départ à pied. C'est mon premier voyage réellement africain.

Il s'est, ma foi, bien passé jusqu'à présent. Supposez une marche de 2 ½ heures (nous ne faisons qu'une demi-étape) sur la route de Tilff. Une bonne route de poussière blanche. Le plein soleil, mais pas d'automobiles. Des arbres sans ombre de chaque côté. Le temps d'été en Europe. Malgré la très réelle fatigue précédente, et le départ à midi, l'heure de la chaleur la plus forte, j'aurais pu faire une petite trotte encore.

Nous sommes ici dans une plaine ombragée, auprès d'un petit ruisseau clair au frais sous des arbres. Les porteurs ont dressé les tentes, nous avons dîné et soupé à 4 ½ heures (Menu: Bouillon - Tête de veau en tortue et pommes de terre - confiture aux abricots épatante ! fromage - Menu d'hier: soupe aux pois - mouton et haricots - langue de bœuf rôtie et pommes de terre - confiture aux cerises - fromage). Le docteur est à la chasse: il a beaucoup tiré, mais encore rien pris ! Et je vous écris devant les tentes. Les porteurs ont allumé des feux derrière, au flanc d'une colline en pente douce. Le spectacle d'un côté brousse, tentes et arbres est or et vert, de l'autre nègres, sol et feu, est noir et rouge. Partout très pittoresque. Ah ! le docteur vient de tuer un pigeon, tout mauve. Son boy l'achève à la manière nègre - en lui arrachant la tête ! Ce sera notre déjeuner de demain.

Et mes boys ? Le cuisinier qui ne voulait pas venir dimanche, est ici - mais c'est le seul. Mon fameux Djumba m'a brûlé la politesse ! Au moment du départ, m'a raconté le pichi (cuisinier), l'agent des transports (toujours, toujours lui) lui a donné un beau costume pour l'avoir comme boy. C'est un genre d'hommages à la valeur de mes boys que je ne désire pas qu'on me rende souvent ! Bref, après mon bain et mes repas, je suis magnifiquement ici. Une seule chose m'attriste: c'est que pour la première fois depuis mon arrivée en Afrique je ne pourrai envoyer mon courrier de façon à ce qu'il se succède de semaine en semaine. Et moi, quand aurai-je de vos nouvelles ?

Jeudi 4 août (1910, la Kafubu).

Eh bien si ! Je puis vous envoyer de mes nouvelles. Arrivé hier soir à Elisabethville, à la partie de la ville (?) appelée la Kafubu, où se trouve l'administration et le gouverneur, j'ai juste le temps ce matin de fermer mon courrier: le courrier va partir. J'ai fait hier une étape extraordinaire: 10 heures ! Parti à 7 ½ du matin et arrivé à 5 ½ de l'après-midi ! Malgré cela pas fatigué. Je vous raconterai quand j'aurai le temps ! En attendant je suis en parfaite santé: je me rendrai tantôt à une autre partie d'Elisabethville, l'Etoile, ou si vous voulez, Kalukuluku. C'est là que se trouve la justice, la banque, et les mines. Elisabethville compte une troisième partie: la Lubumbaschi où se trouvent également des mines, des stores, et quelques exploitations agricoles. Chaque partie est séparée de deux heures de chacune des autres, car elles forment un triangle:

{un croquis}

Les sites sont superbes.

En vitesse, amitiés, compliments à tous.

Elisabethville, jeudi 4 août 1910 (l'Étoile).

Ainsi qu'annoncé, un mot sur ma journée d'hier. Parti de notre campement à 7 ½, je fais d'abord un voyage charmant. Il ne fait pas trop chaud, et le chemin - un bon chemin de nos campagnes- parcourt des sites parfois très beaux. C'est un chemin bordé d'arbres. N'était que de temps en temps, il y a de la brousse, de grandes herbes d'or parfois bien plus hautes que moi, on se croirait chez nous. Au début du voyage des nuées de papillons volent dans la poussière de soleil, des papillons blancs bordés de noir, qui mettent ainsi une teinte de demi-deuil dans cette nature de fiançailles. Plus loin, des papillons encore mais multicolores cette fois, qui apportent au tableau une teinte de féerie, à laquelle succède parfois une note tragique: un grand feu de brousse allumé quelque part, et qui, avec des crépitements de bataille, élève jusqu'au ciel de grandes flammes et des tourbillonnements de fumée. Voyage charmant... d'abord !

A midi et demi on arrive à un pont sur la Kafubu. Là, m'avait dit le Docteur, on n'était plus qu'à une bonne heure de Kafubu-village, ou si vous voulez Elisabethville proprement dit, le palais ! du gouverneur. De plus, toujours d'après le Dr, à 2 minutes, au-dessus d'une montée, se trouvait l'habitation d'un fermier blanc, qui si je lui rendais visite, m'inviterait certainement à dîner... Sur leur demande, je laisse les porteurs à la rivière où ils se mettent à se baigner, et je me dirige vers la demeure hospitalière... Hélas ! les 2 minutes étaient un quart d'heure, et le maître absent ! Pas de dîner, pas même un verre de vin, et je reviens penaud près de mes porteurs... Ici commence l'odyssée !

Egarés par un imbécile de policier belge de Kafubu, qui connaissait encore moins la route que moi ! Les porteurs avancent, reviennent sur leurs pas, avancent à nouveau, cherchant en vain le chemin. Parfois, ils s'arrêtent et veulent camper, se prétendant trop fatigués ! Et cela dure toute l'après-midi ! Je mange un morceau de pain sec, je bois au goulot d'une bouteille de vin. Enfin vers 4 ½ nous arrivons... près du pont que nous avons quitté à une heure ! J'allais faire camper, quand un Anglais passe, m'explique le chemin et à 5 ½ hs, nous étions - enfin !- à Elisabethville, où on aurait été à 2 hs si l'on se s'était trompé de chemin. L'étape avait duré 10 heures, dont neuf au moins de marche. Je n'ose pas dire que j'étais fourbu. Je me présente là à quelques blancs, on dresse ma tente, je prends mon bain, je soupe et - je dors !

Ce matin, j'expédie mon courrier, j'arrange une ou deux affaires dont celle de mon traitement: je ne recevrai pas un centime avant plusieurs mois ! Il faut que les instructions aient eu le temps d'arriver à Bruxelles: Ah Zut ! Puis visite au vice-gouverneur Wangermée. On sent immédiatement en lui l'homme de valeur,

conversation passionnante: il a à la fois la connaissance des détails et les vastes vues d'ensemble. Mes porteurs étaient partis dès dix heures, je me suis mis en route à 11. A 12 ³/₄ j'étais à l'Etoile (Kalukuluku) au parquet, où mes porteurs sont arrivés à 12 ! Ici j'ai vu pour la première fois des gens qui me faisaient bonne impression (en dehors de Mr Wangermée et du Dr Goessens): c'étaient il est vrai ceux de ma partie. Mr de Meulemeester, Mr le Substitut Meek, Mr le juge suppléant Andreiu. Un Gantois, un Norvégien et un Italien **(25)** ! Accueil charmant, dîner excellent. J'ai travaillé une heure pour pouvoir remettre mes dossiers au Parquet, puis, je vous écris... Je resterai ici quelques temps, je n'irai à Lukafu qu'après être au courant et sur avis du Procureur Général... de Boma. Il faut un substitut à Lukafu... d'après les règlements. Un de plus ici d'après les besoins de la situation. Qui l'emportera, la pratique ou la théorie ? Que préférerais-je pour ma part ? Je ne sais: ici le climat est meilleur; mais à Lukafu il y a belles maisons et nourriture supérieure, avec fruits, légumes, poules, etc. bon marché.

Vendredi 5 août (1910, l'Etoile):

Je vous écris au saut du lit. J'ai bien dormi, après avoir passé ma meilleure soirée depuis que je suis en Afrique. Oh ! rien d'extraordinaire: j'ai regardé jouer aux cartes, au jeu de cinq lignes cher à notre pays. Il y avait un bon feu et un gramophone chantait. Et cela était si bien "chez nous" que cela constituait vraiment un véritable plaisir, et ma première sensation complète d'Europe que j'aie eue en Afrique. Malgré mes deux journées précédentes, et me contentant moi-même de regarder, je n'avais pas sommeil quand à onze heures on s'est séparé. Or tous les autres jours le coucher était à 8 heures !

J'ai un nouveau boy, un type épatant, une tête ayant cette forme {croquis}, l'air bête, mais excellent paraît-il. J'ai vu hier le personnel des impôts et de la poste. Ils m'ont produit excellente impression. Vu aussi Fourir, un petit aux yeux vifs. La banque et le Dr Goebel sont à la Lubumbaschi. Fait un petit tour dans l'Etoile. Figurez-vous cet endroit près de Bomal avec d'un côté une colline en pente douce, dans le fond une grande plaine, les deux se prolongeant très loin. La plaine est une ancienne brousse. Là se trouvent disséminées des habitations de blancs, très distancées parfois. La colline, blanche et jaune, est surmontée de cheminées et de puits d'extraction: c'est la mine. Au bout de tout, un petit bois, avec des maisons plus petites de loin en loin: ces maisons sont celles des magistrats et fonctionnaires belges. C'est un petit village charmant. Les maisons ne sont que de grandes paillotes indigènes, mais d'intérieur confortable. On vivrait me semble-t-il très bien ici. Dans quatre ou cinq mois cependant, tout ira à

la Lubumbashi, où l'on construit des maisons européennes pour les fonctionnaires, et où arrivera le chemin de fer. Ce sera tout à fait une ville.

Samedi (6 août 1910, l'Etoile):

Siégé aujourd'hui pour la première fois. Il s'agissait d'une affaire de coups ayant entraîné la mort. Le coupable était un indigène en état d'ivresse au moment des faits. Le tribunal se fait dans une grande paillote indigène; juge, greffier, un employé d'administration servant de défenseur, longue instruction comme chez nous en tous points. Mon premier réquisitoire a été trouvé court et bon. Ainsi que je le demandais l'individu a été condamné au minimum: 2 ans et demi de prison.

Dimanche 7 août (1910, l'Etoile):

Grande joie hier soir: reçu deux courriers. Celui du 23 juin et celui du 7 juillet. Il me manque donc celui du 30 juin. J'ai reçu 2 lettres de Cécile, 1 de Maman, 1 carte de Cécile et ses parents et 1 de la jeunesse. J'ai lu jusqu'au minuit pendant que mes compagnons jouaient aux cartes, et ce matin à 7 heures, je "relisais" déjà !

Il paraît que d'ici un mois j'aurai une petite maison. Je resterai ici, avec l'Etoile comme siège, plusieurs mois. J'en suis heureux, la vie y est idéale.

2 heures: Je suis allé ce matin rendre visite à mon ancien voisin, Mr Bure. Au milieu de cultures qui à un profane comme moi semblent très belles, près d'un joli ruisseau, se trouve son camp de maisons en pisé pour lui et ses travailleurs. Il a déjà un personnel d'une dizaine de blancs. Accueil très cordial, bonne causerie. Il se construit une maison en briques et pierres de bel aspect. Madame Bure, qui va le rejoindre paraît-il, sera vraiment bien. Sa ferme semble d'avenir. La grande difficulté est le prix et l'instabilité de la main d'œuvre indigène. On a parlé du Haut-Pré, de Ste Marguerite ! Ce qui m'a fait un vrai plaisir c'est de voir le 2d n° de *l'Avant-Garde de l'Ouest*, qu'on aurait vraiment bien pu m'envoyer. Il est bien rédigé, combatif, jeune et pondéré à souhait. Félicitations. Il m'a prêté aussi des *Express* et des *Je sais Tout*. Je ne manque ni de journaux, ni de revues ! J'ai à ma disposition -sans guère en profiter- en plus des miens: *l'Etoile*, *la Gazette*, *les Nouvelles du Jour*, *le Journal*, *l'Illustration*, *Le Pourquoi Pas*, *Historia* et d'autres encore... Mais guère le temps ni le goût de lire tout ça. Peu mais bien.

Lundi 8 août (1910, l'Etoile):

Je dois siéger à nouveau ce moment. Trois affaires: deux de coups simples, une d'outrages à la police, rébellion etc. J'ai vu rapidement mes dossiers hier soir pendant que ces messieurs tranchaient une palabre entre nos boys, qui

s'accusent mutuellement de se voler leurs femmes... On pourrait dire ici "Jaloux comme un nègre !".

Engagé hier un excellent interprète, parlant très bien français. 30 fs par mois plus nourriture. Frais de l'Etat, mais je dois faire l'avance des fonds, et toujours pas moyen de toucher un centime de mon traitement. Tout paraît-il est payé ici six mois en retard ! La nourriture des boys coûte très cher: le Kg de farine indigène qui est la ration normale coûte 1 f 11 ! Moi je leur donne en monnaie 1 fc par jour. Ils aiment ce système qui leur permet d'acheter ce qu'ils veulent, et cela m'épargne tout souci. J'ai droit aux frais de l'Etat à un cuisinier, un boy personnel, un planton et un interprète. Mais quand je recevrai l'indemnité en espèces je dois payer moi-même les deux premiers, et les nourrir. Tant qu'on aura 12 fs ce sera impossible, mais avec 18 on aura juste assez. On pourra avec 18 fs, les agents ayant un joli traitement, vivre ici marié, à condition qu'on ne soit pas difficile pour la boisson. Légumes et viande ne sont pas trop chers: il faut compter: domesticité 4 fs, frais de ménage (savon, allumettes etc.) 3 fs, nourriture 7 fs. Reste 4 fs à consacrer aux menus frais et toilette. C'est peu, je le sais, mais il y a moyen. Seulement ! le vin que l'on voudrait boire en plus coûte 10 fs la bouteille de vin européen, et 6 fs au moins le vin du Cap ! Si l'Etat payait le voyage de la femme, et si celle-ci est une femme d'ordre, d'intérieur, et courageuse, on vivrait bien tout en faisant des économies.

Mardi 9 août 1910 (l'Etoile):

Hier siégé toute la matinée. Après-midi, dépouillement du courrier du Parquet et enquête. Le soir apéritif chez le secrétaire de l'Union Minière. Je vais avoir une maison dans une huitaine de jours. Dans trois mois environ j'irai pour deux mois à Lukafu. Au retour j'aurai une maison à la Lubumbaschi. Tels sont du moins les projets actuels ! Rencontré Mr Danhier -c'est le nom du Sec. de l'U.M. lequel est du Hainaut- un charmant couple de Liégeois, Mr et Madame Bertrand. Mr est employé à l'U.M. En excellente santé, et très bien tous deux, ils sont vraiment aimables. J'ignore de quelle partie de la ville ils sont.

J'ai eu hier grande discussion avec mes compagnons sur cette question: "un magistrat doit-il venir marié au Congo ?". D'accord pour déclarer que dans le Haut, il y avait des endroits où la femme pourrait résister, Puis qu'il y avait désavantage pour les autres magistrats, à ce que leurs confrères se marient, parce que les mariés sont favorisés au point de vue service au détriment des autres. Un marié ne rend pas autant de service à l'Etat, ne se déplace pas etc. ! Je crois à part moi que la supériorité morale est telle, si la femme est évidemment "de bonne qualité !" que l'Etat y a quand même avantage. N'empêche que je

préfèrerais qu'il n'arrive pas en ce moment ici de substitut marié: on m'enverrait autre part !

Mercredi 10 août (1910, l'Etoile):

Vous ignorez sans doute comment les nègres se lavent ! Voici: ils mettent de l'eau dans un récipient quelconque, puis en prennent un peu dans le creux de la main et se le lancent sur la figure, le corps, les jambes; un tout petit peu à la fois, que cela en devient fatigant à regarder... On dirait parfois un chat qui joue dans son lait avec sa patte... Pas de savon, qui est réservé aux dames, pas d'essuie-mains: sinon, à quoi servirait le soleil ? Le spectacle, tel que je l'ai vu plusieurs fois, est amusant...

Y a-t-il ici des fauves ? Oui, parfois. On raconte des histoires de lions aperçus dans la brousse, de léopards dévorateurs de poules. Un brave monsieur a même vu, paraît-il, un léopard les jours derniers et a tiré dessus... Il en a fait rapport très ému à la police ! Mais le lendemain on a aperçu, tué d'une balle, un malheureux chien indigène, à l'endroit de l'incident... Signe caractéristique, lion et léopard n'attaquent, paraît-il, jamais l'européen qui les laisse en paix. Ils s'enfuient ou le regardent passer.

Jeudi 11 août (1910, l'Etoile):

Grande émotion dans tout le personnel par le décret sur le personnel blanc. Sauf quelques traitements augmentés, tout est réalité diminué de beaucoup pour ceux qui habitent ici. En effet toutes les anciennes allocations sont supprimées: nourriture, boys, etc., il faudra tout prendre sur son traitement. Sans doute on augmente celui-ci de 4.000 fs mais au Katanga il faut 7 à 8.000 fs pour bien vivre. Il faudra donc ou se priver ou se passer ou fortement écorner son budget. Ceux du bas Congo gagnent. Ici on perd au moins 3.000 fs ! Et il paraît que le prochain décret sur les magistrats aura les mêmes bases ! L'injustice est criante. Toute l'administration semble d'ailleurs pour le Katanga faire assaut d'incurie, d'incompétence et de malhonnêteté. Un peu vif peut-être, mais juste !

Et voici le moment de clôturer mon courrier. Mon journal aura encore été fameusement long. Il doit devenir "scie" à la fin ! J'avoue qu'il m'amuse souvent à rédiger: c'est causer avec les absents, et malgré la bonne vie que j'ai ici, c'est encore le plus grand plaisir ! Et je vous dis au Revoir. Il fera septembre quand ce courrier arrivera, grande époque des déplacements ! On parlera plus de l'Exposition que du Congo, chez nous... Au revoir ! Compliments à tous et de tout cœur !

Vendredi 12 août 1910 (l'Etoile):

Toujours même pays et même vie. Matin cacao au lever, puis j'écris à 8 ½ hs, déjeuner, qui se compose régulièrement de porridge et d'un autre plat. Puis travail: soit audience, soit enquêtes, etc. A midi une demi-heure de loisir, puis dîner: potage, deux plats et dessert, café en lisant ou en parlant. Travail alors jusque 5 ½ hs. Bain – lecture. Souper à 8 hs, même menu que le dîner. Puis conversation, gramophone, lecture jusque x heures. Les menus sont excellents, mes collègues très aimables, la vie ici est bonne. L'heure monotone est de 6 à 8. Il fait noir. On allume le moins possible: songez que le pétrole coûte fs 2.50 le litre ! Alors on blague autour d'un grand feu, ou l'on rend visite. Ici, on s'invite non à dîner, etc., mais au Whisky; on se rend l'un chez l'autre vers 6 heures, et en blaguant on prend le Whisky-soda. Ce n'est pas terrible comme alcool, et très récréatif. Sommes allés chez Mr et Mme Bertrand, un charmant intérieur. Je suis enfin parvenu à toucher une "avance sur traitement échu !". Elle a servi à payer les dettes que j'avais dû faire. J'attends toujours après mes indemnités de boys et de vivres frais.

Samedi 13 août (1910, l'Etoile):

Grand bonheur hier soir ! courrier ! J'ai reçu 2 lettres Gulikers, 1 Verbock, 1 Mormans, 1 Linze, 1 carte Linze, 4 *Revue Hebdomadaire*. Sans compter mon courrier d'Afrique. Je ne vous dépeins pas ma joie. Le courrier était arrivé à 4 hs, et ce fut un vrai supplice de Tantale de devoir continuer la besogne sans pouvoir l'ouvrir. Enfin, à 5 heures, ce fut possible. J'y mis un empressement tel qu'après mon bain mon boy me fit remarquer que j'avais oublié de me servir de savon ! Interruption forcée durant l'heure du Whisky, visite de Mr et Mme Bertrand. Puis j'ai continué à lire durant le souper et bien tard. On se serait cru en Europe. Aujourd'hui je n'écris guère - pour pouvoir relire !

Dimanche 14 août (1910, l'Etoile):

Mes compagnons sont allés à Lubumbashi en vélo. J'ai du temps pour écrire. Rien de bien neuf cependant à insérer au journal. Je vais répondre aux lettres reçues.

Lundi 15 août (1910, l'Etoile):

Une des choses étonnantes ici est l'âge des gens: on vous annonce parfois que vous allez voir Mr le Contrôleur Principal, Mr de Ci, Mr de Là. On s'attend comme chez nous à voir un vieux fonctionnaire bougon... et c'est un visage jeune qu'on aperçoit. En somme le pays conserve, et surtout grâce à la courte durée

des séjours l'avancement est rapide. C'est le pays des jeunes gens.

Etes-vous curieux des prix des denrées ? Apprêtez-vous à frémir: les pommes de terre: 2 fs 50 le kg - le lard: 2 fs 50 la livre ! la viande: antilope: 1 fc la livre. Mouton 2 fs la livre. Œufs: 20 centimes pièce, pour le moment. Le sel 1 fc la livre. La farine européenne: 2.50 la livre. Du Cap: 1 fs 75 la livre. Indigène: 1 fc 50 le kg – Un 1/4 kg de fromage de Hollande: 2 fs - Un domestique coûte 10 fs par mois comme gages, mais sa nourriture revient 1 fs 50 par jour !

2 heures: Ce matin après avoir écrit, j'ai pris une petite leçon de vélo, quotidienne depuis quelques jours. Cela progresse... très lentement. Pas mal de pelles, mais pas d'accident. Je suis déjà parvenu à parcourir 200 mètres sans tomber. Ce n'est pas mal d'autant que mon apprentissage est rendu difficile par la hauteur des vélos africains, la roue libre, la grandeur de nos souliers, et l'étroitesse des sentiers qui environnent le camp des magistrats. Puis, lu mon office - et déménagé ensuite ! Je suis allé habiter la nouvelle maison provisoire, en pisé blanchi à la chaux et coiffé de chaume. Ce sont les prisonniers qui, chaîne au cou, ont effectué le transport rapide de mon fourniment. J'ai arrangé ma chambre, mis au mur quelques portraits - et souhaité en intention la fête aux Ste Marie ! Il vous intéressera peut-être de connaître le plan de mes installations ? Le voici, dessiné comme... je ne sais pas dessiner !

I- Plan de l'habitation

{croquis}

II- Plan de ma chambre

{croquis}

La température se réchauffe, j'avais toujours jusqu'à présent mes deux camisoles comme chez nous en hiver, et au-dessus de mes deux couvertures, je jetais mon pardessus durant la nuit. J'ai trouvé que c'était un peu trop, et j'ai à présent abandonné l'un et l'autre. Samedi au Tribunal il y avait 16 degrés quand l'audience a commencé, vers 9 heures, 19 vers 11 ½ quand elle finit. Il y a actuellement 27 degrés, mais on a moins la sensation qu'il fait chaud que chez nous quand on en a 20. L'air circule, le vent léger donne une sensation de fraîcheur.

Mardi 16 août (1910. l'Etoile):

Hoornaert vient d'écrire; il aura fini son terme dans six mois. Dès lors il est probable que je me rendrai à Kiambi à cette époque pour le remplacer. J'y resterai sans doute jusqu'à la fin de mon terme. Là ce sera la vie africaine. H. est un drôle de type. Il s'est mis ici tout le monde indistinctement à dos par ses folies. Il en veut notamment férocement à Fourir. Ce sont des récits épiques, où il n'a

pas à vrai dire le beau rôle. C'est ainsi que peu après son arrivée, furieux de devoir habiter sous la tente alors que Fourir avait une maison, il aurait usé de ses pouvoirs de magistrat pour réquisitionner la force armée et faire expulser Fourir de sa maison "manu militari !". Quand on veut passer un bon moment au Parquet on relit les dossiers H. F. et d'ailleurs tous les dossiers d'instructions faites par H. Il rédige comme ceci une ordonnance de non-lieu: "Attendu qu'on ne peut avoir aucune foi dans les dépositions celles-ci ayant été recueillies par l'intermédiaire d'un interprète dont l'insuffisance n'est égalée que par la suffisance".

Mercredi 17 août (1910, l'Etoile):

Nous avons eu hier des invités: un colon-fermier, de Bruxelles, qui a fait plusieurs termes dans le Lomami et le Kasaï, et qui avec ses propres ressources vient s'établir ici sans esprit de retour. Il est très content du début de ses cultures. Un lieutenant danois, qui vient pour le compte d'une société coloniale belge. Il est accompagné de sa femme, qui est toujours au Cap attendant que l'installation soit achevée ici.

Vu hier soir les Drs Goebel et Denomérenge, liégeois et aimables tous deux. J'irai sur leur invitation leur rendre visite prochainement. Embarras profond de Fourir qui est directeur de la prison, mais n'a ni prison, ni gardien... Un Anglais arrêté pour coups et vol (exemple salutaire) est rude à garder. On l'a mis dans une hutte au camp de la police. Il a démoli la hutte, et s'enfuyait quand on l'a repris. On lui a mis des menottes aux poings... Il a redémoli la hutte à coups de pieds... On a dû le ligoter ! L'embêtant (toujours ces maudits conflits) est que Fourir qui a la responsabilité veut naturellement s'en mêler, tandis que la police, qui ne dépend pas du greffier, refuse de garder le prisonnier si le greffier s'en occupe ! Gâchis.

Nous avons condamné hier un Anglais à 700 fs d'amende pour coups à un chef indigène. Ce sera encore un bon exemple. La région est réellement exploitée par ces gens, qui pratiquent sur large échelle le recrutement forcé des indigènes: on arrive dans un village, demande au chef nourriture et hommes comme porteurs ou travailleurs. Si le chef refuse, il est roué de coups, et on enlève les femmes. Alors les hommes -qui se sauvent dans la brousse à l'approche des blancs- viennent s'engager pour délivrer les femmes. Comme le blanc n'agit pas lui-même mais par ses capitas (nègres à son service pour le recrutement et le commandement des travailleurs) et que cela se passe dans des villages perdus, la répression est difficile. Enfin bonne leçon. Un autre Anglais est arrivé hier avec 200 tonnes de caoutchouc de qualité inférieure sans doute, mais récolté dans la région. Cela est une richesse encore bien inconnue ici.

Jeudi 18 août (1910, l'Etoile):

J'ai orné ma chambre. Celle-ci est blanchie à la chaux: là dessus j'ai mis: au-dessus de la porte et de la fenêtre, des portraits de Sardou et Reyer (la poésie et la musique !). Sur les autres murs des cartes du Congo et de la Rhodésie, et des gravures tirées de l'Illustration, représentant malheureusement toutes des mondantités ! Mais au centre, sur un fond de papier gris, "mes" portraits ! Ce fonds sur le blanc fait cadre très joli.

Je voudrais que vous voyiez le spectacle que j'ai par ma fenêtre en ce moment où je vous écris (6 ³/₄ hs du matin): le ciel clair, les arbres du premier plan tout dorés, avec des toits de chaume d'un autre ton d'or se détachant au fond sur la masse lilas du bois... De l'ombre dans les chemins. Le tout si frais, si jeune, que c'est délicieux. Les soirs aussi sont charmants à présent. Il y a clair de lune et des étoiles en tas, le ciel semble immense, les taillis mystérieux. Et toujours là-haut la fameuse Croix du Sud, qui, insignifiante en réalité, lorsqu'on l'a vue une fois attire les yeux à cause de sa réputation !

Et voici le moment de vous dire au revoir à nouveau. J'espère que tout va bien au pays. Et très cordialement je vous salue ! Priez pour moi!

Elisabethville, Vendredi 19 août 1910 (l'Etoile).

La température devient plus chaude. Oh ! ce n'est pas exagéré: le thermomètre maxima-minima placé devant le parquet, donc bien exposé, marque comme maximum (pour la semaine) 28° et comme minimum 10°.

Hier de nouveau des invités: un Mr de Brouwer, chef de zone de Kiambi, vieil africain, qui déclare que jamais il n'a vu un climat comme celui-ci. Puis un Paul Vendervelde, dit "Pitche Massacre" cousin du député, qui est venu ici depuis deux mois pour étudier la valeur du Katanga, et qui s'en retourne convaincu que aux points de vue climat, mines, agriculture, et à tous les points de vue enfin ! Le Katanga n'est qu'une vaste blague ! En même temps, avec des mots et des attitudes de salon, verve, il est roulant. Notez que c'est en aussi peu de temps et sans avoir dépassé Elisabethville qu'il a acquis cette conviction. Il n'a vu ni Kambove, ni Kiambi, ni Ruwe... Fermiers, prospecteurs et... Anglais, sans dire que tous les rêves qu'on fait en Europe sont exacts, croient cependant en la valeur du pays... Qu'importe à Pitche Massacre... Et dire que c'est ça qui forme l'opinion !

Une histoire contée par lui: celle d'une chasse à l'éléphant près du Moëro. Pendant 3 jours ils ont suivi des traces d'éléphant dans la brousse. Les animaux avaient sans doute... purgé (!) car à chaque tournant les chasseurs rencontraient

des... cartes de visite encore fumantes ! Et ils allèrent ainsi de... carte en carte durant 3 jours, ratant donc toujours les éléphants de quelques minutes... sans parvenir à les rattraper. Fureur de Pitche !

Je continue ma vie de parquet, siégeant, faisant des enquêtes, arrangeant des palabres. Hier une affaire de meurtre où le noir accusé a été condamné à 10 ans. L'Anglais emprisonné donne toujours du fil à retordre ! On lui a mis les menottes: il les a ôtées; on lui a attaché les mains derrière le dos et les pieds: il s'est délivré; on l'a alors ligoté comme un saucisson... il a délié les amarres ! Notez que chaque fois les agents de police, réquisitionnés à sa garde par le parquet, le directeur de la prison n'étant pas à la hauteur, le passent consciencieusement à tabac ! Heureusement que le Parquet ne le sait pas... officiellement !

Samedi 20 août (1910, l'Etoile):

Un invité hier encore à dîner, le docteur Goebel: petit, blond, myope, souriant et savant. Très aimable et amusant. Fait connaissance de MM Danse et Mathieu, deux Liégeois employés à la banque, jeunes, sympathiques et bien portants tous deux. Mr Danse a été très heureux que je lui aie donné -même à près de 3 mois d'intervalle- d'excellentes nouvelles "oculaires" de sa mère. Ça m'a rappelé le plaisir du même genre que j'ai éprouvé en retrouvant Pérée à Broken-Hill. Vu aussi Mr Servais, un Liégeois également, qui vient comme agriculteur.

J'ai fait hier ma première balade importante (¾ d'heure) à vélo. Ça commence à aller. C'est que j'ai étudié sur un vélo très haut, à roue libre, encombré d'accessoires, dans des sentiers à "fosses et bosses", et même souvent encombrés de branchettes qui gênent la marche. Et aussi mes larges souliers africains. Est-ce le climat ? Est-ce l'habitude de mes larges souliers ? Toujours est-il qu'il m'est totalement impossible à présent d'entrer dans mes souliers d'Europe. Je lis beaucoup. Ces derniers jours: *Le Petit Chose* - les *Grands bourgeois*, d'Abel Hermant; *l'Alibi*, pièce de Trarieux; *le Passe-Partout* de Thurner. Toutes choses qui valent une lecture, mais ne sont quand même pas à conseiller.

Dimanche 21 août (1910, l'Etoile):

Le courrier a déjà deux jours de retard. Espérons qu'il arrivera aujourd'hui ! Quand le chemin de fer sera en exploitation, le courrier arrivera en 24 jours ! Il est vrai qu'alors je ne serai plus ici ! Si les gouvernements voulaient mettre le prix, on gagnerait quatre jours de plus, les bateaux de la Castle line étant à même

de faire le trajet en 13 jours au lieu de 17, paraît-il. Sur le parcours de chemin de fer on pourrait aussi gagner au moins un jour. Ça ferait arriver le courrier en 19 jours !

On se conte l'histoire de deux Verviétois, Mr Louis et sa femme, âgés chacun de près de 60 ans, arrivés cette semaine avec leurs enfants, qui viennent ici comme entrepreneurs de construction. Durant la première étape après leur descente du train, ayant quitté un instant leurs porteurs, ils se sont égarés. Après avoir en vain essayé de trouver leur chemin, à la nuit ils ont dû dormir dans la brousse sans tente, ni lit, ni rien, et se remettre en route le lendemain matin sans avoir déjeuner ! Ils sont d'ailleurs arrivés une heure après à la Kafubu. N'empêche que la première nuit africaine de ces deux vieillards aura dû être terrible. Ils sont bien rétablis à présent.

Whisky hier chez Pitche-Massacre, avec Mr Mathieu, de la banque, et Mr Stroobants, un lieutenant qui a été en garnison à Liège, et est ici chef de la Police Européenne. On ne croirait pas la transformation presque instantanée qu'a fait subir à de nombreux point de vue l'arrivée d'une police, et nos dernières arrestations et condamnations d'Anglais. Quand on en aura assez pour qu'ils puissent circuler dans toute la région (les agents) ce sera parfait. La difficulté de la main-d'œuvre est toujours énorme: il ne fait pas trouver un nègre comme travailleur ou porteur, et ceux qu'on engage à des prix fous s'en vont après un mois de travail, c-à-d quand ils commencent à connaître la besogne. Or on leur donne 15 ou 20 shillings par mois, rarement 10, plus la nourriture: le kg de farine indigène, qui est leur ration journalière, coûte fs 1.50 ! Pour comprendre combien ce salaire est élevé, il faut se rappeler qu'un seul européen fait convenablement l'ouvrage que six indigènes exécutent d'une façon contestable. Je suis convaincu que quand les exactions des recruteurs anglais auront cessé, la paix revenue dans les villages, on aura beaucoup plus aisément la main-d'œuvre. On a malheureusement ici en lutte deux esprits: le Belge humain avec les indigènes, l'Anglais qui partout méprise le noir et veut le conduire par la force brutale. En Rhodésie on recrute les hommes par un "Labour Office" semi-officielle, qui est, paraît-il, une véritable entreprise d'esclavage temporaire. En tous cas la haine de l'Anglais pour les gens de couleur est extraordinaire.

Lundi 22 août 1910 (l'Etoile):

Un procès m'est intenté ! Un individu s'était plaint du vol de pagnes par un noir. Après instruction, n'ayant pas acquis la conviction qu'il y avait eu vol en réalité, je rends ordonnance de non-lieu et remets les pagnes au nègre. Le plaignant m'assigne aujourd'hui en 40 fs de dommages-intérêts, valeur des

pagnes volés dont il se voit frustré par la restitution que j'en ai faite ! Je suis bien rassuré, d'ailleurs. Au point de vue judiciaire, un fonctionnaire n'est pas responsable des actes qu'il commet dans l'exercice de ses fonctions. Au point de vue disciplinaire, c'est d'accord avec mon chef que j'ai fait la restitution dont il s'agit. Il est convenu avec mon chef que je ferai défaut. Ce n'est qu'un petit intermède comique...

Hier soir on a arrêté encore deux Anglais du chef de rébellion contre la police. Un d'eux, qui avait voulu se servir de son couteau mais sans atteindre l'agent, a été maintenu en détention. Nouvelle leçon pour ces Messieurs. Ces Anglais sont extraordinaires. Un nègre, sujet congolais, se plaint à un Anglais de ce qu'un agent de police lui aurait pris une poule sans le payer suffisamment. Le récit est d'ailleurs abracadabrant et ne tient pas debout. L'affaire est en tous cas du ressort du Parquet. Eh bien, cet Anglais qui est sans cesse en rapport avec le Parquet pour raisons d'affaires -c'est notamment notre réparateur de vélos et notre fournisseur de meubles- envoie le nègre au consul anglais. Le consul -qui n'est pas même consul puisque l'Angleterre n'a pas reconnu l'annexion- au lieu de nous envoyer l'individu, qui, je le répète, n'est pas même sujet anglais, l'interroge après lui avoir fait prêter serment, puis envoie la réclamation officiellement, lui, qui n'est pas consul, au vice-gouverneur, (qui ne le sera qu'après le 1er septembre !). Notez que le consul a les meilleurs rapports avec nous, et nous visite souvent à l'heure du Whisky. On ne pourrait accumuler plus les marques d'intentions vexatoires **(27)**.

Ces Anglais sont en général ici d'une impolitesse, d'une brutalité et d'une ivrognerie incroyables, je dis, même ceux d'une classe sociale plus élevée. Le consul semble être pour eux la seule autorité régulière du pays ! Il était temps que nous ayons de la police pour les mâter, dans quelque temps la situation n'aurait plus été tenable. Mais nos dernières arrestations et condamnations feront de l'effet.

Ce midi Mr de Meulemeester est parti pour Kiambi, où il va pour la session annuelle du Tribunal. Il restera absent trois mois, 1 mois d'aller, 1 de session, 1 de retour ! Ce matin, j'ai siégé dans une affaire de vol, coups et menaces (il s'agit de celui qui a donné tant de mal à la prison) qui continuera demain. L'après-midi j'ai fait l'enquête de la rixe d'hier soir.

Mardi 23 août (1910. l'Etoile):

Toujours pas de courrier ! 4 jours de retard ! Il paraît qu'il y a eu un accident de chemin de fer entre Broken-Hill et Sakania. Ce serait la cause du retard. Savez-vous comment se fait la poste au Congo ? D'un endroit à l'autre les

lettres contenues dans des sacs plombés, appelés techniquement dépêches, sont portées par des hommes en nombre égal à celui des sacs ou colis. En tête -c'est là l'amusant- marche le capita, revêtu d'une tunique bleue sur laquelle se lit en lettres jaunes "Postes" au-dessous d'une grande étoile, et tenant d'une main une haute canne, de l'autre un grand drapeau belge. Si le courrier est un peu abondant, à la queue se trouve un autre capita avec un drapeau plus petit.

Lu les *Contes cruels* de Villers de l'Isle-Adam, cruels en effet et même trop !! un Marcel Prévost, vraiment valant littérairement sa réputation, c'est de l'autre Bourget mâtiné de France, et la *Psychologie des Foules* de Le Bon.

On m'annonce que Richard Pérée est chef de poste à Lukafu. Il sera là très bien, Lukafu étant pourvu de maisons et la nourriture y étant abondante. Enfin pas trop d'ouvrage, le pays étant presque désert. J'ai vu pas mal de ses camarades qui le jalourent de cette nomination rapide. On s'en étonne d'autant plus qu'il n'est pas sous-officier.

Mercredi 24 août (1910, l'Etoile):

Le courrier est arrivé hier soir à une heure où on ne l'attendait plus. J'ai reçu 1 lettre Maman, 1 Gulikers, 1 Spiertz, 1 carte Gulikers, 1 Gueury, 1 paquet de *Meuse*.

Jeudi 25 août (1910, l'Etoile):

La semaine prochaine le courrier arrivera d'Europe (réglementairement) le jeudi, tandis que le courrier vers l'Europe ne partira plus que le samedi. On pourra donc avoir réponse à une lettre en 59 jours ! C'est déjà un progrès appréciable.

L'individu arrêté pour vol et 4 préventions de coups qui avait donné tant de mal à la prison n'a été condamné qu'à 1 mois ½ sous prétexte qu'il n'était que partiellement responsable. C'est de l'indulgence naïve et ridicule. Un meeting de protestation a eu lieu le soir même, d'où est sortie une association des commerçants pour la défense des intérêts des particuliers sous le titre de "Chambre de Commerce". Le consul anglais est parmi les fondateurs... Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas tort en tout. Certains impôts sont ridicules: pour l'ivoire, il faut payer 500 fs de droit de chasse, abandonner ½ du produit au gouvernement, puis le reste payer encore un droit de sortie ! L'exploitation ne peut dès lors être rémunératrice. Il est vrai que le déficit colonial sera déjà fameux assez les premières années !

Et je termine: bien au Revoir: le temps est charmant toujours: qu'il en soit de même chez nous !

Vendredi 26 août 1910 (l'Etoile).

Commence ce nouveau journal sur une bonne et une mauvaise nouvelle: la bonne c'est que j'ai hier reçu courrier, qui gagne ainsi l'avance d'un jour annoncée: il m'a apporté 1 lettre Gulikers, 1 A. Dupont, 1 Antoinette, 1 carte Marie Jurissenne, 2 *Revue Hebdomadaire*.

D'autre part j'ai fait connaissance avec un mal africain: les djikes. Avant - hier pour la première fois, j'avais entendu dire par Mr Meek qu'il en était dévoré. J'avais répondu fièrement que je n'en avais pas encore vu, j'ignorais même leur existence. Mais hier à l'heure du bain je regarde plus attentivement: moi aussi j'en avais 2 et 3 à chaque doigt ! La djike ou chique est une puce minuscule qui pénètre dans le pied, de préférence entre l'ongle et la peau. Elle forme là une petite excroissance dure, on croirait un cor. Mon boy armé d'un canif a alors coupé, taillé là dedans, faisant sortir un pus noirâtre, dans lequel dit -il se trouve l'animal, car je ne suis pas parvenu à l'apercevoir ! Après l'opération le pied n'est plus qu'une plaie ! J'ajoute que la djike ne faisait pas mal, puisque je n'en étais pas même incommodé ! et que c'est avec une délicatesse réelle et sans douleur que le noir avait fait l'opération.

Autre mal: plus moyen de trouver des légumes. Un seul fermier en a encore. De commun accord on laisse ce qui lui reste aux mariés. Plus de pommes de terre. Nous sommes même à peu près les seuls officiels à avoir des patates. Par contre la viande est très abondante.

Hier Whisky chez Mr et Mme Louis (de Verviers) en compagnie de Mr et Mme Nilssen (deux Danois).

Samedi 27 août (1910, l'Etoile).

Vie toujours semblable. On nous dénonce un grand complot anglais pour s'emparer du Katanga. Les hommes devraient arriver par le premier train qui arrivera à la Lubumbashi. On aurait apporté déjà cette semaine. 16 caisses de cartouches chez le chef du complot ! Quoique n'y ajoutant guère foi, nous faisons une perquisition qui ne donne aucun résultat. **(28)**

Vu hier un spectacle assez rare: 2 enfants blancs (2 et 5 ans) avec leur mère, épouse d'un Anglais qui se trouve à la Lubumbashi; ils sont charmants, roses, pleins de santé. Vu aussi une Anglaise de 26 ans, veuve, qui vient d'arriver seule ici d'Europe pour chasser le lion près du lac Moëro. Mon pied, chose curieuse, emmitoufflé de gaze au sublimé, ne me fait pas mal du tout. Avec mes bottes je marche et pédale comme si rien n'était.

3 heures: décidément, c'est le journal des "Mèhins" ! **(29)** l'un n'est, il est vrai, peut-être que la suite de l'autre. Je me sens indisposé depuis dix heures. Je

me sens fatigué comme après un travail gigantesque et je brûle. Sans doute un peu de fièvre. J'ai pris dose spéciale de quinine et purgatif. La température est pourtant toujours semblable.

Dimanche 28 août (1910, l'Etoile):

Hier vers 4 ½ hs, le mal de tête et la température augmentant, de la diarrhée et des vomissements s'en mêlant, je me suis mis au lit de moi-même. Le médecin est venu et m'a dit que j'avais simplement un ou deux degrés de fièvre. Au souper, je me suis levé mais n'ai su avaler qu'un verre de Porto, même des œufs à la coque préparés n'ont pas eu le courage d'entrer... Je me suis remis au lit après avoir pris à nouveau de la quinine, et ce matin, je n'éprouve plus qu'un très léger mal de tête; plutôt un souvenir. J'ai pris à nouveau en me levant 2 comprimés de quinine, et un verre de porto. Je vais essayer de déjeuner.

Lundi 29 août (1910, l'Etoile):

Sauf un peu de diarrhée, je suis absolument rétabli. J'ai même eu hier une journée rude ! Je suis allé pour la première fois à la Lubumbaschi, où m'avait invité le Dr Goebel. J'étais avec Mr Meek, et Mr et Mme Nilssen. Vers le milieu de la route accident à Mme Nilssen qui va se jeter sur un tronc d'arbre, blessure légère; on hâte le pas pour pansement. Peu après un clou dans mon pneu. Mes compagnons sont en avant, pas de matériel de réparation. Je suis obligé de faire près d'une heure à pied tenant mon vélo à la main. Finalement je m'égare, et après avoir demandé à tous les noirs où demeurerait "Bwana Muganga" (30), passé la rivière sur un tronc d'arbre etc. J'arrive à l'hôpital. Mais j'avais dépassé d'un quart d'heure l'habitation du Dr ! Heureusement un Anglais proche me donne un boy qui transporte mon vélo et me guide, et j'arrive exténué au logis du Dr. Accueil charmant de celui-ci, qui n'a qu'un défaut: son cuisinier. Retour agréable pendant la nuit sur le vélo du Dr, avec ce désagrément pourtant que je ne parviens pas à en découvrir le frein. Ce n'est qu'à la fin que je discerne qu'on freine par les pédales. Bref, très fatigué le soir. Copieux repas, précédé d'un bain et suivi d'une notable exécution de gramophone, me rétablit.

Il paraît que R. Schmitz, ancien vice-président de la Générale (31); qui était venu au Congo comme magistrat, avait dû démissionner pour avoir exécuté un condamné à mort avant décision du tribunal d'appel -qui réduisit la peine à dix ans- et était revenu ici comme chef de secteur au Moëro, où il vivait à l'indigène, avec harem etc., vient d'être révoqué pour sévices graves envers les noirs. Le tout évidemment transmis par la rumeur publique, et je n'en donne pas assurance. Mais en tous cas, il sera probablement poursuivi du chef d'assassinat et

d'incendie ainsi que deux autres blancs. J'ajoute que jusqu'à présent si sa participation aux faits ne laisse aucun doute, elle ne paraît pas prouvée à suffisance de droit.

Nouvelle palabre de Hoornaert. La loi ne donne pas au substitut le droit d'ordonner mise en détention préventive en dehors du flagrant délit. Mais comme cette loi est stupide, jamais on ne l'applique. Hoornaert a, lui, déclaré qu'il devait respecter la loi, même imbécile, et fait mettre en liberté huit meurtriers certains. Fureur des autorités territoriales qui avaient procédé aux arrestations et disent énervés par cet acte tout leur pouvoir sur les indigènes.

Et j'oublie de parler de la Lubumbashi, qui sera dans deux mois la ville ? C'est qu'il n'y a rien, que quelques maisons dans une forêt. Tout reste à faire. Le site sera joli: un grand boulevard, au-dessus d'une vallée.

Mardi 30 août (1910, l'Etoile):

J'ai consulté le thermomètre à minima et maxima, laissé tel depuis le dernier jour où je vous ai dit ses indications, jours où j'avais remis les indicateurs en place: le minimum est 10° et le maximum 29 ½. Quoique l'écart soit de près de 20 degrés, cela est vraiment peu tropical.

Mercredi 31 août (1910, l'Etoile):

Emotion profonde depuis deux ou trois jours par l'annonce de l'incendie qui aurait détruit aux ¾ l'exposition, causant 3 morts et 20 blessés. C'est un désastre. On admirait tant ici le succès de l'Exposition et la façon remarquable dont le Roi remplissait son rôle !

Jeudi 1 septembre (1910, l'Etoile):

Je siège, je siège ! Mardi matin coups, un Anglais contre un indigène. Hier matin suite de cette affaire. L'après-midi, deux Anglais prévenus d'ivresse, coups à la police, injures, etc. 16 témoins, les prévenus essayant de démontrer que la police les a passés à tabac sans motifs; ce matin une affaire de port d'armes, 1 de vol, toutes deux à charge d'indigènes, puis la suite de l'affaire d'hier après-midi. Et le juge est d'une lenteur désespérante. Ce n'est pas lui qui expédierait 16 affaires en une matinée comme notre tribunal correctionnel ! **(32)**

Lu *Julien Savignac* de Ferdinand Fabre. Roman un peu romantique d'allures, mais plein de jolies descriptions terriennes et honnête. Simple. J'ai commencé maintenant un livre de R. Pinnel sur le Montenegro. Quand ce courrier arrivera, ce sera octobre, le plus beau des mois. La Foire, la rentrée des cours...

Que tout cela est loin...

Elisabethville, vendredi 2 septembre 1910 (l'Etoile).

Reçu hier courrier: 1 lettre Gulikers, 2 cartes jeunesse et P.J., 1 carte J. Spiertz, 1 V. Legrand, 1 Gulikers. Cela me fait peu à peu une belle collection de cartes ! Merci aux amis de leur cordial souvenir ! Aussi un paquet de *Meuse*.

Mon boy, celui que nous appelions "Kisu Mokubwa" (la grosse tête) vient de s'en aller; il m'a demandé ce matin son salaire, prétendant qu'il était chez moi sans salaire depuis un mois et trois jours, alors qu'il y avait encore cinq jours avant que le mois fut plein. Je lui ai refusé comme il avait eu déjà cinq francs d'avances il y a huit jours. Il m'a demandé alors pour s'en aller. Je lui ai donné deux francs et l'ai mis à la porte. Il est tantôt venu me demander de le reprendre, mais je l'ai... remballé. **(33)** Mon autre, le cuisinier qui ne fait pas la cuisine, puisque je mange chez Mr Meek, m'a demandé la permission de prendre femme. Je le lui ai permis, lui ai donné une avance de cinq francs. Il a payé les cinq francs, et le voilà pourvu d'une épouse... pour quelques mois, sans autre forme. C'est un "chlétien", comme ils disent, d'une mission protestante anglaise. Mon interprète a deux femmes. Celui-là est un "chlétien" qui est allé successivement dans une mission catholique à Zanzibar et dans une mission protestante ici **(34)**. Le boy de Mr le Juge Andreiu a, sous je ne sais quel prétexte, rossé sa femme, puis l'a mise à la porte. Il l'avait depuis un an et c'est sa troisième femme. Celui-là est un "chlétien" des P.P. blancs de Baudoinville. Un seul de nos baptisés, l'interprète du Tribunal, est un bon mari et père de famille, qui a sa femme depuis plusieurs années, et donne l'aspect d'un ménage croyant. C'est d'ailleurs un "chlétien" exemplaire. Chaque fois que l'audience commence au Tribunal il fait le signe de croix !!

Samedi 3 Septembre (1910, l'Etoile):

Hier, Whisky cosmopolite encore chez Mr Halewyck, directeur de l'Union Minière. Il y avait là Mr Halewyck, de l'U.M., Jadot, du chemin de fer, belges, Mme Halewyck, Espagnole **(35)**, Mr Chabry ingénieur du ch. de f., Français, Mr Prangetti, ingénieur au C. de F., Italien, et Mr Meek, Norvégien ! Mangé hier d'un plat indigène: des feuilles de manioc servies comme légumes; c'est excellent. On dirait de l'endive ayant un goût d'épinard.

Au revoir, à présent. Que tous, parents, amis, se portent bien ! Au revoir !

Dimanche 4 septembre 1910 (l'Etoile).

Été hier en vélo avec MM Meek et Andreiu à la Kafubu, voir féliciter Mr Wangermée qui depuis le premier a titre de vice-gouverneur général au lieu de représentant du Comité de Katanga. Depuis le premier en effet à peu près tous les

services de l'ancien comité sont repris par l'Etat. Wangermée, les yeux vifs, dans un fauteuil à balancement, avait l'air vraiment heureux. On a causé un peu de toutes les questions que posent la reprise. Le vice-gouverneur me semble très favorable aux étrangers, plus peut-être qu'il ne faudrait; s'il ne faut pas être xénophobe, il ne faut pas tomber dans l'excès contraire.

Un mot m'a frappé dans la conversation. On parlait des fonctionnaires qui ont commis quelques atrocités, faisant périr des indigènes, brûlant des plantations, etc., notamment -on peut le nommer maintenant qu'il est poursuivi officiellement- Robert Schmitz, l'ancien vice-président de la Générale de Liège... Celui-ci est prévenu aussi de commerce illégal de l'ivoire. Et le vice-gouverneur de dire: "J'avais cru un moment qu'il s'agissait de faits en somme excusables, mais quand j'ai appris qu'il avait fraudé dans l'ivoire, j'ai compris que c'était un homme arrivé au dernier degré de la déchéance... Phrase typique parce qu'elle est ancien régime: tuer des indigènes, etc. rien n'est délit aussi grave que frauder l'état en matière d'ivoire ou de caoutchouc... Un fait frappant quant à cette ancienne mentalité: autrefois avant de poursuivre un blanc, pour quoi que ce fut, un substitut devait demander l'autorisation à Boma. Une seule infraction devait toujours être poursuivie, sans avoir besoin de permis: l'infraction au décret sur le caoutchouc... **(36)**

Concert de gramophone pendant que j'écris. Viennent de défiler successivement: la Romance à l'Etoile de Tanhaeuser, un air de la Damnation, deux de Werther, deux de Manon... Il y a en ce moment la Berceuse de Jocelyn... Tout le Théâtre !

Lundi 5 septembre (1910, l'Etoile):

Hier promenade sur la route de Kambove avec le lieutenant Stroobants. Relu *l'Intelligence des Fleurs* de Maeterlinck. Un peu profond, un peu naïf et gobeur, un peu maniéré; dans l'ensemble captivant et d'une langue très évocatrice. Je lis en ce moment *Diane de Turgis* de Mérimée.

Mardi 6 septembre (1910, l'Etoile):

Quoiqu'on approche à grands pas de la saison des pluies, la température est toujours semblable. Un petit vent vraiment agréable circule. Dans la brousse tout à fait desséchée et dorée, on voit surgir des pointes vertes... Deux mois que je suis ici.

Mercredi 7 septembre (1910, en brousse, à la tête du rail)

Hier, à partir de onze heures, fièvre bénigne comme l'autre jour. Je me mets de suite au lit, quinine, purgatif... A cinq heures, ça allait, je me lève, me rends au

Parquet et Mr Meeck, au lieu de me demander comment il m'allait, me dit: "Il faudra partir demain matin pour une enquête urgente à Chinsenda !!" La douche !! J'ajoute qu'il a immédiatement continué: "si vous ne vous portez pas bien, dites-le, j'irai moi-même"... Réflexions faites, me sentant bien portant, j'ai accepté de partir. Il paraissait qu'un train partait aujourd'hui de la tête du rail. Je fais mes préparatifs à la hâte, très sommaires, et à sept heures du matin aujourd'hui j'enfourche ma bécane, et pédale pendant cinq heures... pour apprendre arrivé au rail, que 1e train partait aujourd'hui, en effet, mais à 8 heures du matin.

Il est cinq heures et demi. Mes porteurs viennent d'arriver; j'ai dormi toute l'après-midi, après avoir dîné d'une tartine de fromage et d'un verre de vin d'Asti, chez un chef piocheur italien. Comme je n'ai guère pris de provisions, et pas de tente ! je mange chez un agent de police qui se trouve ici, et je dormirai à la gare (les gares ici sont des wagons, d'ailleurs très confortables)... je n'ai plus de train avant Samedi ! Le chemin de fer est très avancé: les terrassements sont achevés, on pose la voie, on sera à la Lubumbaschi sans doute fin septembre, peut-être avant ! L'arrivée de la première locomotive sera un grand jour dans l'histoire du Katanga.

Jeudi 7 Septembre (1910, 129^{ème} mile):

Comme il n'y avait pas d'eau à la tête de ligne, je suis descendu à quinze kilomètres au 129^{ème} mile (!) où je suis dans un site charmant, un bois et une grande clairière, près d'une source à l'eau limpide -c'est un charme essentiel au paysage africain- et où à cette saison sur le fond vert des rochers se détachent des feuilles jaunes ou rouges selon les essences. Tout autour des poulaillers de poules et de pintades, d'oies, de canards, je n'en ai jamais vu tant en autour de moi en Europe ! C'est un agent d'une société commerciale qui les transporte - là où il n'y aura pas de tsés-tsés ???? à petites étapes. C'est un Bruxellois, Mr Herssens, 4^{ème} terme d'Afrique, déçu -comme tout le monde- sur le Katanga.

On exagère vraiment en Belgique. Il paraît qu'on a renversé sur la question du Katanga, un ministre intelligent et arriviste (la nouvelle est d'aujourd'hui) pour le remplacer par un moins intelligent et plus arriviste. Peu importe. Mais qu'on sache que l'opinion générale ici est que le Katanga se résume en quatre faits: 1° climat bon, excellent même pour l'Afrique - 2° mines riches - 3° un peu de caoutchouc - 4° zéro au point de vue agriculture: pas de bétail possible, pas de terrain fertile, pas de travailleurs. Or, tous les prospecteurs de mines sont étrangers - tous les collecteurs de caoutchouc sont étrangers - les seuls belges qui viennent ici sont des agriculteurs ou agents de sociétés agricoles. Un vrai scandale -nous parlons entre nous- est celui de la Société Agricole, foncière et

pastorale, fondée par le fameux Puck Chaudoir qui dit-on a trouvé le Katanga impossible parce que sa "dame" a refusé de venir plus haut que le Cap ! Passons, ce sont des racontars. La Pastorale a ici une ferme de légumes sur laquelle actuellement 26 blancs ! plus que dans une ferme d'Europe sérieuse. Là dedans Mr Bure, vieil africain, est seul à travailler. Dans le reste, une dizaine ont le titre de Directeur. Il y a un directeur général, un Dr Gérant, un Dr d'Exploitation, etc. Quand vous entrez là, tout qui se présente (selon la mode africaine) vous dit "je suis Mr... ou tel... Dr de la Pastorale !"; les autres sont architectes. On expédie des terrassiers, des maçons, des apiculteurs, des éleveurs de bétail... Tous sont baptisés "architectes" et passent leur temps à... se disputer sur des questions de préséance.

On me racontait ces jours-ci l'histoire de deux Belges, agents d'une factorerie, qui se trouvaient seuls dans le Lomami, sans autre blanc autour d'eux. L'un était Directeur principal et l'autre Dr Gérant. Après avoir travaillé toute la journée, le soir on se mettait à prendre le repas dans la seule pièce de la factorerie; mais pour garder les rangs de préséance ! ces deux Belges avaient dans la pièce unique deux tables, et le Dr principal mangeait à la grande, tandis qu'à côté de lui le Dr Gérant mangeait à la petite... Invraisemblable, mais paraît-il, authentique ! En tous cas, image parfaite de la Cie Pastorale, avec cette différence qu'on ne travaille pas pendant le jour. J'ai peut-être été un peu loin dans l'expression écœurée de ma pensée. Elle correspond pourtant à la réalité. Ne le répétez pas, mais ne prenez pas d'actions de la Cie Pastorale. Les Anglais, qui ont d'ailleurs seuls les faveurs du gouvernement belge, sont seuls à profiter, et à être à même de profiter du Katanga.

Samedi 10 septembre (1910, Tshinsenda):

Pas eu moyen d'écrire hier. Le matin, paisible inspection de la basse-cour voisine, interrompue par l'annonce soudaine de ce qu'il y aura un train. Boucle bagages, saut à la gare, attente, ... et le train arrive à midi. Embarquement dans le traditionnel wagon à marchandises. Trajet plus agréable que lors de mon arrivée. On sent l'approche de la saison des pluies, et c'est un mélange pittoresque de verdure, de feuillages neufs de toutes teintes, rouges, jaunes, avec des multicolorations de feuillages défunts. Spectacle intéressant, mais monotone. Arrivée à Chinsenda à 9 heures.

J'avais télégraphié au chef de poste "arrive sans tente" cela disait tout. Le lieutenant m'attendait en effet à la gare, mais s'est excusé de n'avoir pu rien faire préparer, se rendant par le même train à Sakania. Les bruits de complot et d'attaque anglaise se développant toujours. Bref, j'étais dans de sales draps, quand à la réception officielle succède la réception officieuse: les Liégeois sont là, l'excellent

armurier Lovinfosse, Baptiste, les anciens, auxquels s'ajoutent deux nouveaux Mr Firket, le fils du Prof. très aimable, intelligent et sympathique, et Bonjean, un nouveau greffier, qui est de St Gilles. Cordialité, wallon, et offres de partager les logis les plus divers. J'ai accepté la première des invitations qui s'était produite, celle de Lovinfosse, et je mangerai avec Baptiste et lui. Bonjean me servira d'interprète et Firket d'expert. C'est dire qu'avec sans gêne, j'exploite l'amabilité de chacun. Et je suis de nouveau très bien très content. On a causé pas mal hier soir de Liège, des Fêtes, des mille petits souvenirs qu'est pour les gens de professions et esprits différents ce cher lien: notre ville. On a comparé avec le Katanga. Inutile de dire qu'on aurait préféré être près de la Meuse. Songez, vous qui vous y trouvez, que c'est déjà un bonheur bien grand. Que Dieu vous donne tous les autres bonheurs désirables, et vous fasse parfois songer à celui qui est au loin.

Chinsenda. Dimanche 11 Septembre 1910.

Deux notes tristes pour commencer mon journal. D'abord, une femme est morte hier au camp de dysenterie. C'est la quatrième mort indigène ici de dysenterie en deux semaines. Heureusement, les blancs ne sont pas atteints jusqu'à présent. Les noirs du camp ont hurlé toute la nuit pour ses funérailles. C'était à la fois bizarre, énervant et lugubre.

Puis, vision déplorable, aperçu un malheureux agent nommé Winant, d'Anvers, surveillant de Travaux, qui par suite d'un coup de soleil est atteint du délire de la persécution et renvoyé seul en Europe, où il ira au Cap Ferrat (37): Il est toujours convaincu que quelqu'un veut le tuer, et répète "Plutôt que de me laisser assassiner, j'assassinerai quelqu'un" - Triste retour. Un agent de police devait l'accompagner à Luembe, mais le fou l'a tellement em...bêté qu'il en a attrapé la fièvre et est resté au bout du rail.

Je suis très bien ici, toujours chez Baptiste et Lovinfosse. Hier souper extraordinaire: soupe aux pois - thon à la mayonnaise et salade - poulet et pommes de terre - choucroute avec pigeon, lard et saucisson !! Plus une bouteille de Bourgogne dont un autre m'avait fait cadeau. Il y avait là des choses: mayonnaise et bourgogne notamment, que je n'avais plus eues depuis chez nous, et qui avec les conversations wallonnes goûtaient bon notre ville !

J'ai travaillé à mon enquête, très laborieuse: un store (magasin) en bois recouvert de bambous à jour avec un toit de chaume a été incendié durant la nuit. Le propriétaire accuse un concurrent voisin, qui prétend que c'est le factorien lui-même qui a brûlé sa baraque. Plaignant, prévenu, témoins, sont tous Rus ses et

Grecs. Instruction compliquée et difficile. Mr Firket, blond, polyglotte et aimable me rend de grands services. Bonjean vient de partir à la tête du rail. Il y a un mois qu'il était ici à attendre qu'on veuille l'employer. Il y a ici aussi cinq agents de police de Bruxelles qu'on a fait partir d'urgence, et qui moisissent depuis trois semaines attendant qu'on se souvienne en haut lieu de leur présence. Agents de police et agriculteurs, on en a à revendre. Mais des commerçants ? des artisans ? des prospecteurs ? pourquoi n'en pas faire venir ? Un imprimeur qui avec un petit capital viendrait s'installer ici ferait fortune, Nous aurons certes un Anglais bientôt **(38)**, mais soyez certains que pas un Belge ne viendra. Il est d'ailleurs possible qu'on ne l'encouragerait pas. Les Anglais d'ici savent l'existence de tous les projets de loi avant que les journaux belges n'en parlent. Il y en a qui sont venus, attendant la mise en vigueur pour le premier octobre d'un arrêté sur la prospection dont aucun de nous ne sait mot. Il en a été de même pour la récolte libre du caoutchouc.

Vous ai-je raconté l'histoire de Mr Mees, receveur des impôts, blâmé par le gouverneur sans avoir été entendu pour avoir dressé procès-verbal à un Anglais du chef d'infraction à la loi sur les armes, loi d'une importance capitale ici, alors que cet Anglais, non content d'être en infraction avait encore injurié l'agent qui la constatait. Le gouverneur a écrit à Mr Mees qu'il n'aurait pas dû verbaliser "vu la personnalité dont il s'agit" !! Cette personnalité est un Mr Horner, ingénieur à l'Union Minière. Nous avons d'excellents ingénieurs en Belgique, mais jamais ils ne seront estimés autant qu'un ingénieur anglais **(39)**.

De même l'histoire du chef de secteur Michel blâmé pour avoir "tracassé" un Anglais notaire auquel il avait dressé douze procès-verbaux pour faits de recrutement forcé. On ne dresse pourtant pas 12 procès-verbaux à un Mr qui n'a rien fait. Inutile d'ajouter que le Parquet, qui lui est indépendant, a poursuivi dans les deux cas, malgré le blâme donné aux verbalisants. Autre fait bien congolais: le lieutenant Halleux a blâmé le sous-lieutenant Baptiste parce qu'il se promenait trop souvent avec le sous-officier armurier Lovinfosse, qui est d'un rang hiérarchique inférieur !!! Je suis très heureux d'avoir choisi pour logis l'habitation de Lovinfosse, moi qui suis encore deux rangs plus haut que le lieutenant ! On ne s'imagine pas cette mesquinerie.

Ici le mess est croulé sous les réclamations des Liégeois, qui dégoûtés des potins ont demandé officiellement s'ils étaient obligés d'y rester. Dès la liberté donnée, chacun s'est envolé. On voit que c'est dimanche: j'ai pu écrire beaucoup. Je préférerais quand même avoir moins à écrire.

Mardi 13 septembre (1910. Tshinsenda):

Lundi est chez nous un demi-jour de repos. Pour moi il n'en fut rien hier: j'ai

enquêté, enquêté ! Le matin, cinq témoins, noirs et blancs, dont un Grec ne comprenant ni anglais, ni français, ni même flamand !!!

L'après-midi, réinterrogatoire du plaignant, du prévenu et de leurs gens; confrontations, deux descentes sur les lieux, et finalement je termine par un coup de théâtre: arrestation pour faux témoignage d'un des premiers témoins noirs. Après cela j'ai encore entendu un témoin, puis confectionné mes procès-verbaux de descente de lieux et de saisie des pièces à conviction. Entre-temps j'ai tranché deux interminables palabres indigènes... Et dire que je n'ai pas encore de conviction faite sur cette affaire ! Bref occupations multiples. Le séjour à Chinsenda ne m'en semble pas moins très agréable. Nos Liégeois sont vraiment d'une amabilité parfaite. L'excellent Lovinfosse, noir, rond, actif, jovial, est bien le type le plus représentatif de nos armuriers que je connaisse.

Mercredi 14 septembre 1910 (Tshinsenda):

J'ai fini mon enquête. Je partirai probablement aujourd'hui. Tristesse de quitter mes hôtes. Mon enquête se termine aussi obscure qu'au début. Toute cette population cosmopolite, plaignant, prévenu et témoins devraient tous être condamnés... ou expulsés. Malheureusement les nouvelles lois sur l'émigration et l'expulsion sont d'une indulgence excessive. Une des choses qui manque aux lois sur l'émigration, c'est l'examen sanitaire. Tout émigrant devrait être examiné par un médecin et l'entrée lui être interdite s'il est atteint de certaines affections. La situation à ce point de vue est épouvantable. Ce qui vient ici est souvent le rebut de la civilisation. Ajoutez-y le contact avec les indigènes, les excès et les manques de précaution de toute nature, si bien qu'on peut dire que la moitié au moins de la population blanche est atteinte sans qu'on s'en aperçoive de maux secrets de tous genre...

Et cela est terrible, surtout pour le célibataire. Marié, on peut rester à son foyer et n'avoir que les relations qu'on veut. Célibataire, on est forcé, et par la nécessité de distractions, et par les mille services dont on peut avoir besoin l'un de l'autre, d'avoir des rapports avec un peu tout le monde. Les nécessités de la vie sociale vous forcent d'inviter d'autres et d'accepter leurs invitations. Or parce qu'il s'agit de célibataires et à cause du prix de tout, le matériel de ménage est souvent insuffisant. Même chez les gens les mieux, que de fois on doit boire l'un après l'autre après un rinçage sommaire. Et pour celui qui y songe, c'est une véritable hantise: cette gorgée de boisson, cette poignée de mains, indispensables, nécessaires, ne vont-elles pas me communiquer une maladie au mal peut-être terrible. *"Cette tache ! toute l'eau de la mer y passerait sans la laver"* dit Lady Macbeth. Et c'est affreux de songer qu'on a beau être différent des gens que l'on

voit, d'avoir matériellement et moralement une vie supérieure, et d'être leur esclave, leur victime peut-être à tout jamais. **(40)**

Le gouvernement à ce point de vue est criminel de ne pas encourager plus "pratiquement" la venue des ménages. En tous cas, même aux prix de sacrifices, on ne devrait venir ici qu'accompagné de sa femme, à condition que celle-ci soit douée de certaines qualités, plutôt exceptionnelles, je le sais, mais indispensables.

Jeudi 15 (septembre 1910, Tshinsenda):

Suis toujours à Chinsenda: le train d'hier n'allait que jusqu'au 106^{ème} mile. Il y en a un aujourd'hui, mais toujours à heure indéterminée. Et j'ai sans cesse de nouvelles palabres à trancher. Le temps semble refroidi par un vent violent qui depuis deux ou trois jours rage, soulevant des tourbillons de poussière et menant dans le bleu une sarabande de nuages clairs. C'est un des signes précurseurs de la saison des pluies.

Mauvaise nuit: réveillés par des cris de boys en train de boire du pombé. Comme ils persistent leur tapage malgré les injonctions de Mr Baptiste, qui s'est relevé, celui-ci sachant combien souvent ces beuveries dégénèrent en rixe fait mettre au cachot plusieurs des perturbateurs. Vers deux heures, réveillés à nouveau par le sous-officier Pieters. Celui-ci, ivre, vient réclamer la mise en liberté des boys qui sont paraît-il ses serviteurs. Il injurie Mr Baptiste. Lovinfosse intervient et lui flanque une torgniole. Pas satisfait Pieters va, malgré l'ordre de son supérieur, faire relâcher les boys. Il y avait là une série de manquements à la discipline et aux lois. Pour faire plaisir à Mr Baptiste, qui est très aimable mais harcelé par le lieutenant qui ne l'aime guère, j'ai recherché dans les textes les motifs et la qualification des différents actes, les punitions à appliquer, et fait un brouillon du rapport sur les faits. Espérons que Pieters, qui soupçonné plusieurs fois de faits graves n'a jamais été pincé faute de preuves, sera salé cette fois. Je dois dire que Mr Pieters, qui me sert ici d'interprète de la langue indigène qu'il parle très bien, a toujours été plutôt aimable avec moi, mais "il ne me revient pas" comme on dit.

Ce Pombé, bière très alcoolisée et pas mauvaise, est un grand destructeur d'indigènes. On en fait toujours de grandes quantités à la fois, et, comme il ne se conserve pas, les buveurs pour ne pas le perdre, sont obligés de le consommer complètement. Et ce sont des ivresses terribles après lesquelles on voit rouge comme dans les kermesses de chez nous.

Lu hier les premières relations de l'incendie de l'Exposition. Ce devait être affreux la panique. Les journaux parlent bien de la chute de Delbeck et

Descamps mais pas de Renkin. Le bruit qui avait couru ici de son remplacement par Thibbaut à la suite d'une interpellation doit être faux, puisque les séances du théâtre parlementaire ne recommencent qu'en novembre.

Vendredi 16 (septembre 1910, Tshinsenda):

Suis toujours à Chinsenda ! Le train d'hier n'allait qu'au Triangle ! Hier soir vers huit heures, on entend des cris terribles dans le lointain. Cinq hommes armés partent et reviennent une heure après portant un énorme phacochère (cochon sauvage). Les cris étaient poussés dans la brousse par celui-ci, qu'un léopard grand comme un chien était occupé à étrangler. A l'arrivée des soldats, le léopard s'est enfui. Ces léopards doivent avoir une force extraordinaire. Il avait cassé littéralement la tête du phacochère, cet os pourtant si résistant. Après le retour des soldats, le spectacle aurait mérité Huysmans comme descripteur: une partie de la garnison en costumes d'intérieur variés arrive avec femmes et marmaille, faisant vacarme par leurs cris de joie. Puis, dans l'obscurité éclairée par une petite lanterne et un photophore, c'est le dépeçage de la bête. Mr Pieters, armé d'un énorme couteau, ôte la peau, et l'on aperçoit des masses graisseuses où les soldats en uniforme bleu et rouge avec leurs têtes noires dans lesquelles les dents éclatent, découpent, découpent, jambons, filets, côtelettes, et enlèvent l'amas fumant des tripes, poumons, cœur, etc., intérieur, dont ils se délectent. Leurs mains noires dégouttent de sang, c'est épique. On a distribué aux blancs les morceaux de choix, le reste va aux chasseurs, aux boys et à la partie de la garnison qui est de semaine. C'est dire l'amas de viande et de graisse que représentait l'animal. Nous en avons mangé à déjeuner déjà mais la viande trop fraîche était dure. Sommes allés en reconnaître les traces, très marquées, dans un bien joli site de forêt.

On est hier venu me signaler un espion anglais. Un type à tournure d'officier, qui voyage en vélo, et aurait hier demandé son fusil à une sentinelle. Il est parti déjà d'ailleurs. L'état de nervosité des esprits est excessif. **(41)**

La palabre Baptiste-Pieters est terminée. Pieters après avoir vu les motifs de la punition et le rapport, a imploré Baptiste lui faisant remarquer que cela pouvait le faire révoquer... Bref il a fait des excuses écrites, reconnu par écrit la véracité du rapport, qui ne sera pas envoyé. Et Baptiste lui a pardonné.

Samedi 17 septembre 1910 (Tshinsenda).

Même refrain que les jours précédents: pas de train, suis toujours à Chinsenda. Heureusement qu'il y a des palabres, sinon, ce serait assez trinquant d'être inoccupé. Je m'y amuse d'ailleurs beaucoup, et si j'avais ma bibliothèque, ce serait parfait. Mais non, pas même mon courrier hélas !

Belle promenade hier à la source où l'on prend l'eau potable pour le camp. Dans un val très petit, toutes les femmes munies de "chungus" (42) s'étagaient sur les pentes. De la verdure, de la terre noire, des soldats maintenant l'ordre, c'était très pittoresque. Puis balade sur la route de Sakania: des horizons multiples de collines aux coloris divers, quelques fleurs, c'était joli. Vu pour la première fois un bananier - et une pierre, une grosse pierre, il y avait longtemps aussi que je n'en avais plus aperçu ! Le soir, à l'occasion de la pleine lune, il y a eu chants par les femmes du camp des soldats, je suis passé par là. Toutes debout le long des cases, elles répétaient des mélodies, cependant qu'un des maris faisait de la musique en se servant d'une caisse comme tambour. Les hommes autour regardaient sans chanter. Pas de danses. C'était plutôt monotone et peu intéressant.

Un soldat a hier encore tué un phacochère. Un autre a vu deux zèbres à proximité du camp. Enfin, nous sommes dévorés de fourmis. A table il en est toujours qui veulent bien croire qu'on les a invitées à partager notre repas. Heureusement que les lits en sont exempts.

Dimanche 18 septembre 1910, au Triangle:

Recommence mon ancienne -et malheureuse- expérience d'écrire en train. Pis d'écrire dans un wagon de marchandises ! Car j'ai de nouveau l'installation souvent décrite: un grand wagon ouvert où sont installés mon lit, ma table, ma chaise, mes boys et autres bagages. Parti ce matin vers 7 heures de Chinsenda. Il en est 8 ½. Le temps est couvert, je n'ai pas encore vu le soleil ! Il y a bien de jours que cela ne s'était produit. Va-t-il déjà pleuvoir ?

Mon boy est d'une coquetterie extraordinaire et a une garde-robe épatante. Comme ses bagages sont dans notre wagon, j'assiste aux transformations de sa toilette. Il m'a réveillé (j'ai dormi dans le wagon en gare) et a fait ma chambre (!) en costume khaki. Pour me servir déjeuner, il a revêtu au dessus du veston et pantalon khaki une chemise et un pagne blancs ! Le repas fini, il a ajouté au-dessus du tout une grande blouse blanche arabe ! Il a ainsi trois costumes complets l'un sur l'autre ! Comme je riais de le voir ainsi entasser les pièces d'habillement, il m'a dit que je devais être content, au lieu de rire. Qu'un bwana zuzi devait avoir un beau boy. Que lui quand il était au service d'un mandatiani (blanc de peu de valeur) il ne se faisait pas beau ainsi ! C'est un chic type, mon boy ! Il a un défaut: il met des souliers. Des souliers qu'il a acheté 30 shillings ! Or, le nègre est beau. Ici, il est plus agréable à voir que le blanc. Souvent bien musclé, le jeu des membres transparent sous la vêtissure, il doit au fait de marcher pieds nus une légèreté et une véritable élégance, une harmonie agréable à voir. Ce sont des qualités que les souliers lui enlèvent pour en faire des caricatures un peu drôles toujours du civilisé. Il est vrai

que les souliers lui protègent les pieds contre les chemins !!

Nous sommes au Triangle, une des haltes importantes. Mon boy se promène fièrement, avec une canne, sa blouse blanche, fez rouge, souliers bruns, chaussettes grises... Il fait, je vois, l'admiration et l'envie des autres noirs qui le regardent en roulant le blanc des yeux... A ce moment le soleil fait furtivement une apparition qui éclaire glorieusement cet amas de blanc, rouge... et noir... j'en deviens presque fier...

Hier quand ce train est arrivé de Luembe se trouvait dessus le lieutenant Halleux qui revenait d'une mission. Je n'ai pu lui parler... Je suis arrivé à la gare un instant après, mais il était entré déjà dans l'unique bar de l'endroit (celui à propos duquel j'ai fait mon enquête) ! Voilà le genre de personnel ici ! Il y était encore plusieurs heures après. C'est ce qui me fait admirer les Liégeois d'ici, qui sont seuls sobres ! Les agents de police qui attendaient à Chinsenda depuis un mois qu'on les appelle à l'Etoile (et qui attendent toujours) s'étant plaint de n'être pas ravitaillés, on leur a donné un ravitaillement de six mois... trente à quarante caisses; qu'ils ont dû laisser à l'extérieur puisqu'ils logent sous la tente. La première nuit on a volé à l'un d'eux une caisse de vin et une de beurre... Plus de beurre ! Une caisse de beurre vaut ici 150 fs ! Et l'état ayant fourni un ravitaillement n'en donnera pas un second. Et le pauvre agent n'a pu encore toucher un centime de son traitement ! Il va faire une demande d'indemnité au gouverneur et je lui ai promis de l'appuyer. Mais je suis convaincu qu'il n'aura pas un centime. Triste début d'Afrique. Il est étrange que sur la trentaine d'agents de police que j'aie vu jusqu'à présent il n'y ait pas un seul wallon ! Je proteste. Il y a du flamingant là-dessous. **(43)**

Un fait amusant à l'instant: l'endroit de la ligne où nous venons de passer comprend une pente suivie d'une montée assez forte. Notre train est assez long. Il a d'ailleurs deux locomotives. Au milieu de la montée, le train s'arrête essoufflé, pas moyen de la franchir. Alors il revient sur ses pas, retourne au sommet de la pente, la redescend en pleine vitesse afin de prendre de l'élan... et parvient victorieusement sur le sommet opposé.

Six heures: Suis à la tête du rail. Mon wagon devant stopper au mile 129, j'ai dû achever le trajet sur un wagon plat chargé de madriers ! Sauf la poussière et la fumée de la locomotive, ce n'est pas désagréable ! J'aurai quand même usé de tous les moyens de voyage sur un train ! De plus n'ayant pas de porteurs j'ai dû laisser mes bagages au 129, d'où on me les enverra. Dieu sait quand ! Je vais loger à la station et demain matin partir en vélo pour l'Etoile. Je viens de souper d'un quart de poulet en boîte acheté autrefois chez Wisser. Très bien. Mon boy a appris à faire un pain qui semble un gâteau aux brioches de chez nous sans

sucré. C'est bien le meilleur pain que j'aie jamais mangé !

Lundi 19 septembre 1910 (l'Etoile).

Parti en vélo ce matin à 6 ½ de la tête du rail pour arriver à 10 ½ à l'Etoile après un arrêt d'une heure à la Kafubu. Voyage charmant, sans soleil, le long du rail puis sur le nivellement, on dirait sur un boulevard. Observé un phénomène assez rare, puisqu'il ne se produit qu'une fois par an: la première pluie. Elle n'a rien d'extraordinaire d'ailleurs: une petite pluie fine de chez nous. Cette pluie n'est pas sans avantages: elle rafraîchit l'air, et comme elle tombe de nuages, empêche le soleil de brûler. A côté de cela elle offre, il faut l'avouer, un inconvénient: elle mouille. Je crois même que plus abondante elle eût fini par transformer certains chemins en boue... Telle que, en tous cas, je crois que pour le vélocipédiste cette première pluie de la saison des pluies offre plus de côtés favorables que désagréables, et je suis heureux d'en avoir été gratifié.

A la Kafubu, fait rapide connaissance de Mr Wessels, le nouveau représentant du Comité Spécial; impression bonne; un noir pas très grand à l'air intelligent et sérieux. Puis réception cordiale - wallon - second déjeuner - chez les officiers de ce qui reste là de soldats. Trois Wallons: Mr Liégeois, de Verviers, Wilmots, de la rue Xhovémont, et un de la Louvière dont le nom m'a échappé. On m'apprend véhémentement qu'il paraît qu'une loi flamingante nouvelle vient d'être votée. Les flamingants et le Katanga sont les deux hontes de la Belgique ! Puisque la chute de Renkin est réelle; elle aurait eu lieu à propos de la survivance de certains pouvoirs du C.S.K.. Si cela est, le motif de la chute est juste. Toute l'institution du C.S.K. a été un des nombreux scandales de l'ancien régime, qu'on le fasse disparaître autant que possible.

Au camp de la justice, réception très aimable, traduite au dîner par un menu extraordinaire. On a en mon absence, paraît-il, dû travailler chaque jour jusqu'à minuit au Parquet, à cause de l'affaire Schmitz-Membach, ces deux liégeois prévenus de tueries, pillages etc. On a recherché et interrogé des témoins noirs qui se trouvaient ici, et dû faire toutes les copies du dossier pour Boma. La situation au point de vue d'un coup de main anglais devient de plus en plus grave. Les soldats du Kivu ont dû être arrêtés au Tanganika faute de vivres ici. Là, mal nourris, ils rançonnent la population. On, craint une révolte. **(44)**

Ici l'audace des Anglais croit. Le consul est venu parmi nos boys faire une enquête avec procès-verbaux assermentés sur la conduite des magistrats ! **(45)** Sans cesse des insultes à l'autorité, etc. Et d'autre part arrivée continuelle d'individus de toutes nationalités à mines patibulaires. Chose étrange, beaucoup ont fait la guerre des Boers ! Et la nouvelle loi sur l'émigration est tellement bien faite qu'il n'y a moyen de refuser personne. D'autre part, toute l'administration est très poussée contre le gouverneur qui la traite durement et ne prend même

sur les questions gouvernementales graves conseils que chez ses amis intimes anglais - dont certains sont des repris de justice ! Un fonctionnaire qualifiait paraît-il en conversation le colonel des "traître inconscient". Il semble avoir un perdu la tête, et énervé, manque d'énergie et de présence d'esprit.

Grande joie à mon arrivée ! Courrier ample: 1 lettre C. Foubert, 1 R. Schepers, 1 Moremans, 3 famille Gulikers, 1 Verbockhaven, 3 H. Schepers, 2 *Petite Jeunesse*, 2 *Revue Hebdomadaire*. J'ai passé à lire mes lettres le restant de ma matinée et ma soirée... L'après-midi j'ai travaillé. Mon courrier m'a causé un bonheur dont je veux dès ici remercier tous ceux qui y ont si cordialement contribué, en attendant que je puisse leur répondre individuellement.

Mardi 20 septembre (1910, l'Etoile):

Me suis rendu ce matin à la Lubumbashi pour parler au gouverneur de la situation à Chinsenda. L'ai trouvé non pas précisément ayant perdu la tête, mais débordé par les affaires et la difficulté de la correspondance avec Bruxelles. Il m'a répété à plusieurs reprises son respect pour la magistrature, la nécessité d'être prêt et les difficultés de la question des vivres. M'a dit aussi la difficulté résultant de ce que Bruxelles envoyait des agents sans se préoccuper des nécessités. Mr Harfeld, intelligent et homme du monde, prenait part à la conversation. Il va aller faire des inspections à Chinsenda et Sakania.

Le juge et le substitut viennent d'envoyer des protestations officielles contre le fait que l'administration ne s'occupe en rien de la nourriture du personnel du parquet, et contre l'absence d'un directeur de la justice au Katanga. Mr Andreiu, par suite du coût de la vie et du fait que l'administration ne paye pas les indemnités a annoncé qu'il allait prendre de quoi vivre sur l'argent des successions lui confiées !! Toute l'administration à la Lubumbashi est installée au milieu des travaux dans des huttes en pisé et en paille.

Mercredi 21 septembre (1910, l'Etoile):

On nous dénonce un nouvel espion anglais, habillé en femme cette fois. De nouveau pas d'indices permettant enquête. Protestation collective des commerçants au gouvernement contre les lois sur l'alcool.

Courrier: j'en aurai eu cette semaine ! J'en suis heureux d'ailleurs, mais surchargé de besogne, j'aurai difficile pour la réponse ! Reçu: 1 lettre Maman, 1 famille Gulikers, 1 carte Moremans, des *Meuse*, des *R.H.*

Sont arrivés aujourd'hui deux hindous qui cherchent une concession pour jardinage. Nous mangeons désormais des légumes: la ferme Bure en vend: avons eu aujourd'hui chou, salade, mange-tout, navets, céleris... Un Kg ½ . Prix: 1 fc le kg. Ça vaut ça. Les commerçants ont paraît-il, voté un ordre du jour contre le gouvernement à propos des achats de vivres, d'une insolence inouïe. On n'a rien fait pour les réprimer, ni pour leur donner satisfaction. C'est à la fois de la faiblesse et de

l'incohérence. Un fonctionnaire qui m'apprenait cela me disait: c'est presque une honte de faire partie d'une administration semblable.

Le chemin de fer sera à la Kafubu fin de cette semaine et huit ou dix jours après à la Lubumbashi. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un coup de main genre "raid Jameson" soit alors tenté ! La Belgique aura alors perdu le Katanga. Le consul anglais dans une conversation particulière a dit cette perle. Il s'agissait d'un de ses nationaux qui avait à se plaindre de ne pouvoir obtenir justice. "Alors, dit le consul, j'ai essayé de lui faire comprendre qu'il devait prendre patience, que c'était toujours la justice belge !!!". Ces étrangers ne comprennent pas qu'on ait des lois ou des idées autres que les leurs. Il est vrai que nos lois ne cessent de se distinguer par leur incohérence que dans les matières où elles sont absentes !

Notre état d'énerverment semblera peut-être ridicule dans deux mois. Dieu le veuille, mais priez pour la Belgique.

Jeudi 22 septembre (1910, l'Etoile):

A dîner Mr Wessels représentant du C.S.K. et Mostade, des services fonciers. Dans la conversation vient comme un refrain "Si le Katanga reste belge !" On critique beaucoup l'incurie du ministère des colonies qui ne fait qu'empêcher. On manque ici de pouvoirs. Même le vice-gouverneur doit demander avis en tout à Bruxelles, si bien que nous sommes gouvernés par les inférieurs bureaucrates de la rue de Namur.

Mr Bure vient de tuer un grand éléphant en pleine Etoile. Ai été voir. Découpage curieux. On a vu hier aussi paraît-il deux lions et une hyène à la Lubumbashi.

J'ai déterminé mon chef à faire rapport officiel sur différents faits semblant prouver la possibilité d'une attaque. Il ne voulait pas disant que c'était inutile, mais il m'a semblé que cela était nécessaire pour avoir la conscience en paix.

Vendredi 23 septembre 1910 (l'Etoile):

Mon journal sera copieux du moins cette fois-ci, sinon réjouissant. Les indices s'accumulent des choses qui se préparent sans doute. Des faits encore: Le vice-consul anglais Beak dans une conversation avec Mr Halewyck de l'Union Minière a laissé échapper "je me briserai peut-être l'aile, mais j'agis pour mon pays !", phrase significative. A table chez un Anglais nommé Mac Donald avec Beak, Mr Halewyck a dû se retirer tant leur langage était offensant pour la Belgique.

Le chef intellectuel de tout c'est cet agent anglais: la chambre de commerce dont on fera grand état des motions pour justifier le coup de main en établissant le mécontentement des commerçants, a été fondée par Beak qui en rédige les motions. Beak est l'ami intime d'un nommé Mac Donald, constructeur,

entrepreneur, agent de transports et fermier. Celui-là, qui est sans cesse chez Beak, sera le chef nominal. Il a réuni de nombreux noirs Rhodésiens sur sa ferme à Kinsangwe, qui forment une bande à sa solde. D'autre part des tas de blancs armés, beaucoup anciens combattants de la guerre Sud-Africaine, arrivent ici, y restent un ou deux jours, puis disparaissent. Ils sont, dit-on, dans la brousse, à prospecter ou à rechercher du C.T.C. ! Le chemin de fer sera la semaine, prochaine à la Lubumbashi. Une nuit un train remplis d'individus du même genre arrivera, ceux qui sont dans la brousse se seront groupés, les noirs de Mac Donald -qui a su prendre sur toute la population indigène un ascendant terrible- seront armés, et nous serons "refaits !".

Un fait encore: l'off. de police judiciaire de Kasenga déclare dans un procès-verbal qu'un chef indigène lui aurait raconté ce qui suit: un Anglais nommé Hay aurait frappé ce chef (Kipaila) et lui aurait volé des poules. Comme le chef menaçait d'aller se plaindre à Kasenga, Hay lui répondit: "Attendez que le train soit à l'Etoile ! Nous vous brûlerons tout, vous et vos blancs de Boula-Matari". Et pas de force chez nous ! Les hommes du Kivu mal nourris sont en train de pressurer les populations du Tanganika: un jour il y aura là une révolte - nos quelques hommes sont à la Kafubu, ici il n'y a plus rien: pas un homme à l'Etoile pour protéger le tribunal et la mine. Enfin nos soldats ont été armés récemment du fusil à répétition et ne savent pas encore s'en servir. Nos canons sont au Tanganika - Notre troupe est zéro ! A la demande du vice-gouverneur, et après réflexions, dans l'intérêt supérieur de la défense, je lui ai fait rapport écrit sur l'ivrognerie, les dissensions, le manque de sang-froid des gradés du poste militaire de Chinsenda. Sur la mauvaise nourriture et l'état sanitaire déplorable de la troupe.

Enfin Mr Meek et Mr Andreiu se sont décidés à aller cet après-midi chez le vice-gouverneur lui signaler certains faits. Cela me décharge d'un grand poids. Peut-être dans un mois nos craintes sembleront-elles ridicules ! Dieu le veuille pour la Belgique. Mais s'il y a quelque chose qu'on sache que le consul anglais en est l'inspireur. Pour moi que pourrai-je faire ? Résister sans armes sera difficile. Je connais trop peu le pays et les mœurs et la langue pour m'enfuir à Kambove où sans doute on se reconstituera. Que faire ? Je ne sais, mais j'essayerai en tous cas de faire mon devoir et d'être utile à la patrie.

Samedi 24 septembre (1910. l'Etoile):

MM Meek et Andreiu sont allés chez le vice-gouverneur lui exposer les faits qui sembleraient justifier nos craintes. Il s'en est moqué à ce point qu'ils n'ont pas osé achever (46). Je trouve que le gouverneur aura une rude responsabilité : plus de prévisions dans les questions des vivres et des soldats à l'Etoile seraient nécessaires en toute hypothèse. D'autre part son devoir en présence des bruits

qui circulent est de prendre des mesures, même si lui personnellement ne juge pas ces bruits sérieux. Les mesures prises ne nuiraient à rien, tandis que l'inaction peut avoir des conséquences terribles pour la Belgique et pour nous. Si la révolte indigène que les Anglais fomentent se produit, Wangermée sera pourtant un des premiers atteints. Quoi qu'il arrive et même si les bruits sont reconnus faux, Wangermée est désormais pour moi un imbécile ou un traître.

C'est sur cette note sombre que je termine ce journal. Mr le Dr de l'Union Minière va lui aussi faire une démarche officielle chez Mr le vice-gouverneur. Dieu veuille qu'il réussisse. Dieu protège la Belgique et vous protège. Quand ce journal vous arrivera, vous saurez déjà par le télégraphe si quelque chose s'est produit. Il ne peut donc vous alarmer. S'il arrive en effet sans nouvelles autres, c'est que le coup de main n'est pas et ne sera pas tenté, et tout ceci paraîtra drôle comme tous les états d'âme passés que les faits ont montré sans base. Ces pages ne seront quand même pas sans intérêt, et c'est un point d'histoire que nous vivons.

Au revoir ! Je vous embrasse tous de tout cœur !

Dimanche 25 septembre 1910 (l'Etoile, à la machine à écrire)

Situation inchangée. Hier soir dîner chez M. Andreiu avec le consul anglais Beak. Cela pourra sembler enfantin, mais dans une situation critique il n'y a pas de petits moyens: et nous espérons le saouler pour le faire parler. Malgré son amour pour le whisky et les vins bien connu, il s'est tenu sur une prudente réserve. Cela seul serait un symptôme alarmant. Pour le reste il a été charmant, plein de projets d'avenir, tellement naturel que nous sommes à moitié rassurés. Le consul nous a montré un article de journal allemand dont le rédacteur qui a voyagé ici a remarqué les mêmes faits que nous (47). Il prédit une révolte des indigènes excités par les Anglais. Notre opinion n'est donc pas si folle mais le fait qu'on a vu à l'avance pourrait les faire réfléchir pour les conséquences diplomatiques ultérieures de l'entreprise. Espérons-le, cela nous évitera le désagrément d'être massacrés !!!

Une boulangerie fonctionne à présent à la ferme Bure; le pain y coûte frc 1,50 le ½ kg, frcs 2.50 le kg. Mon boy m'a demandé que je le reprenne avec moi à Boulaïa (l'Europe !), il a fait la grimace quand il a su que j'en avais encore pour 28 mois ! Il m'a dit: "apana musuri !". Hélas non, ce n'est pas bon, et quelques mois de moins feraient très bien mon affaire!

Lundi 26 septembre (1910, l'Etoile):

Hier dimanche bien agréable dans sa mollesse. Mr Meek était parti... J'ai été seul à lire et à écrire sur la barza (48), allant de fauteuil en fauteuil. Vers cinq heures promenade et conversation philosophique avec Mr Stroobant. Le soir

j'ai reçu MM Andreiu et Stroobant. Longue causerie à propos des institutions républicaines et de la question des Balkans. A ce propos, regardez donc dans un dictionnaire les constitutions d'Andorre et de San Marin. C'est bien curieux.

Le rail a dépassé le pont sur la Kafubu. Il sera ce soir à la Lubumbashi, et le gouverneur ira solennellement à la rencontre de la première locomotive. A la fin de la semaine nous aurons peut-être le rail à l'Etoile...

Mardi 27 septembre (1910, l'Etoile):

Même vie toujours. Je fais des enquêtes, arrange des palabres, flanque des individus au bloc, rends des ordonnances de non-lieu. Même température aussi. Hier à trois heures au Tribunal il y avait 28 degrés. Enfin des chiques, toujours, beaucoup...

Mercredi 28 septembre (1910, l'Etoile):

Hier soir dîner chez Mr Andreiu avec le Dr Denomérange, Mr Danhier secrétaire de l'Union Minière, et naturellement Mr Meek. Conversation sur la Cie Pastorale: celle-ci a, paraît-il un personnel de 36 blancs, des artisans de toute sorte, inoccupés, et l'Union Minière leur ayant demandé des travailleurs, ils ont refusé, prétextant que ces nouveaux arrivés avaient besoin d'habitations et qu'ils travaillaient à cela d'abord ! Or la Pastorale amène ces gens ici pour qu'ils trouvent de l'ouvrage ailleurs et qu'ils colonisent ! Un Liégeois cependant Mr Servais va les quitter et fonder une brasserie. Encore un dont la fortune est assurée, tout comme celle du premier avocat, du premier imprimeur, du premier médecin-pharmacien, du premier horloger... qui viendront ici pour s'établir à leur compte personnel, avec la volonté de travailler. Ils peuvent venir par l'intermédiaire de la Pastorale, mais -leur contrat le permet- qu'ils la quittent de suite !

Conversation aussi à certain moment dérivant sur la religion. Etranges rencontres ici: la table comprenait un protestant, un orthodoxe, et trois catholiques. Là dedans, trois athées pratiques. Mr Denomérange et moi seuls relevons le drapeau. On a parlé du scapulaire. Malgré le ton toujours modéré et de leur tour de conversation, je vous laisse à penser si l'on a rappelé que les nègres portaient des amulettes, et dit que l'œuvre des missionnaires consistait à en ajouter de nouvelles. Etonnement profond quand moi-même puis Mr Denomérange avons osé dire que nous le portions !

Un grand chef dont le village est à 3 jours de Lukafu, Mwenda, est mort il y a deux mois. On aurait dit-on fait des sacrifices humains sur sa tombe. Il est possible que je doive y aller faire une enquête. Ça m'ira de voyager. Ce sera

d'ailleurs délicat. L'exhumation sera nécessaire, et pour y arriver sans révolte il faudra que je sois accompagné d'un corps de troupe imposant.

Jeudi 29 septembre (1910, l'Etoile):

Le courrier est arrivé hier à 10 hs du matin ! Toujours progrès on le voit. La semaine prochaine il arrivera probablement le mardi, et directement à l'Etoile. Un peu indisposé, conséquence des djiques, je pense. On en est dévoré. Mon boy m'en a extrait hier neuf ! Je me demande ce qu'on doit faire quand on rentre ne voyant pas de domestiques toujours autour de soi (j'ai encore le temps d'y penser !!). Ici on ne fait presque rien par soi-même. Ainsi, si assis à une table, je désire un livre qui est à son extrémité, je ne me lèverai ou étendrai pour le prendre: j'appellerai le boy !

Mercredi (vendredi) 30 septembre (1910, l'Etoile):

Dû aller hier après-midi à la Lubumbashi pour une enquête: des noirs travailleurs dans une briqueterie se sont réellement révoltés, lançant pics, haches, etc. à la tête de leurs maîtres et capitas, parce que leur salaire était échu depuis 3 jours sans qu'on parle de les payer. Coups de crosses ensuite de la part des Anglais (un Canadien et un Australien) patrons, puis bataille entre les travailleurs et la police noire. Au fond pas de blessure grave. J'ai fait hier petite visite des lieux et interrogé les témoins blancs. J'en aurai pour toute ma journée d'aujourd'hui avec les noirs.

Mon boy m'a dit hier un mot excellent: ici vous le savez la cuisine est toujours faite par des noirs. Or j'avais des gravures sur ma table, représentant nos pays. Le boy les regarde, puis me demande: "En Europe, il n'y a pas de noirs ?". Je lui réponds que non. "Alors, ajoute-t-il, il n'y a pas de cuisiniers ?..."!!! Il m'a ensuite demandé si en Europe il y avait... des djiques !!

Samedi 1 octobre (1910, l'Etoile):

C'est demain la foire de Liège. Dès aujourd'hui on mange des choux de Paris et des croustillons et des chiques Lambot et des Lacquement... Dès demain la campagne et la banlieue vont s'amener et avec les histrions bizarrement bigarrer l'automne... Et pendant un mois les amateurs de flânerie vont en avoir pour leurs sous et tout leur saoul... Flâner, dans la plus agréable des époques, aux mille observations sociales, philosophiques ou simplement réjouissantes possibles... Flâner avec de la joie dans l'air venant de la saison, des étudiants, des orchestrons et des amoureux... Flâner, pour immédiatement sortant de la fête grotesque et matérielle, pouvoir aller s'asseoir sur un banc du parc d'Avroy, rêver

au bord du grand lac d'Octobre où passent des cygnes...

Ah nous boirons ce soir à l'occasion de la foire de Liège la seule bouteille de champagne du médical confort que je n'aie pas donnée !

Et vous, soyez heureux ! Soyez heureux !

Le substitut du Procureur d'Etat,

(Signature) !!!

Dimanche 1er octobre 1910 (2 octobre, l'Etoile, à la machine à écrire).

Le chemin de fer est arrivé hier à l'Etoile. Grande nouvelle qui nous aurait réjouis pour l'avenir du Katanga sans ses modalités ! Ce fut hélas une fête anglaise ! Le consul dont l'habitation se trouve à peu près au terminus nous avait invités à aller chez lui voir les travaux. Nous nous y rendons. Tout le personnel de la ligne et tous les Anglais de la ville étaient là. Toutes les Anglaises aussi, naturellement ! On ne nous regarda pas, ni M Slosse directeur cependant du chemin de fer; on photographia le premier train chargé uniquement d'Anglais, etc. ; on daigna même s'excuser d'avoir oublié (!) d'inviter le gouverneur ! **(49)**. Nous avions tous quatre la même impression de malaise; elle n'a pas été effacée par l'annonce d'une visite du fameux Jameson ! Le chef vient inspecter, quoi !

Dénonciations tous les jours de complots ou de mots prononcés par des Anglais. Le gouverneur n'y attache pas d'importance; aussi qu'ils agissent en fomentant une révolte d'indigènes ou par eux-mêmes, ils sont sûrs du succès. Les noirs en général préfèrent les Belges beaucoup plus humains aux Anglais. Mais un individu nommé Mac Donald en a réuni deux mille Rhodésiens qu'il lâchera au bon moment ! **(50)** Les noirs voient très bien l'hostilité entre "Boula Matari" et "Inglesi" **(51)**. Des chefs sont venus au parquet exprès pour le dire et assurer que ils n'aimaient pas les Anglais qui les frappent et les volent.

Les commerçants ayant réclamé pcq les fonctionnaires achetaient directement certains produits aux indigènes à vil prix en usant de pression nous avons envoyé des chefs qui venaient chez nous vendre de la farine d'aller au quartier commercial. Ils ont refusé disant qu'on leur donnait là des prix dérisoires (8 centimes pour ce que nous leur payons 0,60 !) et les trompe par dessus le marché sur la valeur de la monnaie. Notez que les négociants revendent la cope de farine plus d'un frc, soit un bénéfice de plus de mille pour cent !!! **(52)**

Le malheur de la Belgique est la mauvaise qualité du personnel qu'elle envoie ici. Il y a une vraie sélection à rebours; on a révoqué récemment 2 agents de police pour ivresse publique, 4 pour vol ! On vient de découvrir un vol de 50 caisses de vins par un agent des transports ! Enfin on prétend que la fraude de l'alcool se pratiquerait sur une large échelle grâce à la complicité d'agents de l'état !

Et le temps est toujours superbe, et dans les arbres en face des insectes

crissent sans répit !

Lundi 2 octobre (3 octobre 1910, l'Etoile):

Alerte cette nuit ! Un Anglais se trompant de chemin est venu vers une heure frapper à la porte de Mr Andreiu ! Nous avons cru le jour du Raid arrivé. Nous sablons chaque soir du champagne afin qu'il ne nous en reste plus pour eux... s'ils viennent ! **(53)**

Mardi 3 Octobre (4 octobre 1910, l'Etoile):

Jameson est venu visiter la mine. Il était à la Lubumbashi depuis trois jours sans qu'on le sache !! Il n'a rendu visite à aucun "officiel" ! Hier le seul colon belge établi privément, Selvais, a été battu par deux Anglais. Ceux-ci lui ont dit qu'il serait bientôt expulsé. Une bien... pas bonne ! Mr Meek exerce ici depuis plusieurs mois les fonctions de procureur d'Etat suppléant. Or... le courrier de Boma vient d'apporter nomination à cette fonction de Mr Andreiu. Nous voici 3 membres du Parquet, et... plus de juge ! Le même courrier de Boma annonçait la prochaine arrivée de Mr Meek (qui est ici depuis mai) et de moi-même !! Enfin nous avons reçu le bulletin officiel de mai !! C'est ridicule, mais c'est aussi scandaleux.

Je m'aperçois que dans ces troubles, je ne vous ai pas décrit le spectacle cependant intéressant de la pose du rail. La rapidité du travail est extraordinaire. Un train de travaux amène les rails, supports, boulons etc. et les ouvriers. Ceux-ci sont partagés en équipes: une apporte les traverses, une les fixe, une amène les rails, une les joint sommairement, et le train s'y avance ! Le travail ne cesse jamais, toutes ces équipes circulent, s'entrecroisent de la façon la plus pittoresque, et avec une vitesse extraordinaire. En quelques minutes, le train se trouve là où il n'y avait qu'un terrassement, et déjà les équipes travaillent à deux cents mètres plus loin !

Mercredi 5 octobre (1910, l'Etoile):

Le gouverneur vient d'arriver en trolley (je vous ai autrefois décrit ce wagon à pompe !) seul, vêtu simplement, à l'anglaise (pantalon chemise et casque, le tout khaki). Ça est un bel exemple de simplicité. J'en aimerais moins et plus de vigueur. Il paraît que le coup de main sera décidément agrémenté d'une révolte de noirs et aura lieu à la prochaine lune.

Jedi 6 octobre (1910, l'Etoile):

On a annoncé hier par télégramme l'arrivée des membres du tribunal d'appel: MM Malherbe, Dellicour et de San. Avec Mr de Meulemeester, ce sera complet. Au retour de Mr Rutten, de San sera sans doute juge de 1er instance. de

San est marié.

Plus de doute à présent que j'irai finir mon terme à Kiambi. Je m'y rendrai fin décembre. Finis les beaux jours ! Malgré l'existence du chemin de fer, le courrier est plus en retard que la semaine dernière. Une chose bien importante pour le Katanga, mais que je n'ai apprise que par hasard: les 3 premiers missionnaires sont arrivés à la Lubumbashi depuis plusieurs jours. Un d'eux y restera, tandis que les autres iront vers le Nord. Je me réjouis de pouvoir me rendre à la Lubumbashi.

Il y avait à l'audience du tribunal hier à midi 26 degrés, aujourd'hui à 10 heures 23. J'apprends que le retard du courrier provient d'un accident de chemin de fer. Par contre désormais le courrier ne partira vers l'Europe que le lundi matin au lieu du samedi soir.

Vendredi 7 octobre (1910, l'Etoile):

Visite du Cre Gén. Harfeld, qui vient pour affaires... et est en gants blancs ! Conversation entre lui et Mr Meek sur la situation politique. Je m'étonne en moi-même de voir combien les faits s'édulcorent quand on les raconte à l'autorité. Ça ne m'étonne plus que le gouverneur soit optimiste ! Peut-être suis-je naïf, mais ça me révolte un peu... On blague aimablement sur les termitières qui sans doute renferment des dépôts d'armes, et on cherche le moyen de pouvoir expulser ceux qui alarment la population en dénonçant de prétendus complots... Il paraît que dans quinze jours arriveront 300 des hommes du Kivu. C'est toujours ça. Visite de Mr Slosse, aussi. On parle de commencer dès à présent le chemin de fer Elisabethville-Kambove...

Samedi 8 octobre (1910, l'Etoile):

Reçu hier abondant courrier: 1 lettre Maman, 1 f Gulikers, 1 Lucien Jacquemotte, 1 Moremans, 1 Doutrelepont, 6 cartes J. Spiertz, 1 L. Jacquemotte. Quel bonheur de voir qu'on ne m'oublie pas tout-à-fait, et quel chagrin de ne pouvoir répondre en montrant aussi comme je le voudrais toute mon affection ! Je regrette bien aussi de n'avoir pas ici de cartes illustrées !

Hier soir, dîné chez Mr Andreiu avec MM Beak et Mac Donald. Conversation intéressante sur les anglo-saxons, avec comme base cette thèse du consul que tandis que dans les pays latins tout est sacrifié à la famille, chez eux tout est sacrifié à la patrie et à la race. Conversation très aisée. Tout le monde est rassuré et convaincu que le raid, tout en ayant été désiré, ne sera pas fait. On assure que le consul aurait reçu de Londres réprimande pour son allure trop

combative, et que cela motiverait son changement d'attitude. Espérons-le.

Un blanc mort et enterré hier, de dysenterie, allemand âgé de 50 ans et arrivé d'un mois seulement. J'aurais voulu assister à l'enterrement, mais le service m'en a empêché. Mr Andreiu, qui est délégué aux successions des blancs, a représenté la colonie belge. Reçu aussi au courrier des *Meuse*, 2 *Revue Hebdomadaire* et 2 *Patriote Illustré*.

Dimanche 9 octobre 1910 (l'Etoile) :

Dimanche terne. J'écris et je lis beaucoup. Nous causons beaucoup du ton nouveau du gouverneur vis-à-vis de la magistrature. Il est raide et même pas toujours poli. Nous attribuons ce revirement à 2 faits: d'abord, comme son titre est "Vice-Gouverneur Général du Katanga", nous l'appelons dans nos lettres et en conversation "Mr le Vice-Gouverneur" - alors que tous les autres services disent "Mr le Gouverneur". Puis dernièrement il a fait plainte au nom de son boy contre un Suédois qui aurait d'après lui donné des coups au boy. Après enquête, le parquet a renvoyé les 2 devant le tribunal du chef de coups réciproques, et Mr Andreiu a acquitté le Suédois et condamné le boy. D'où le gouverneur doit s'être senti vexé. D'où palabres entre l'administration et tous les magistrats. Moi-même j'en ai eu une. Le fameux Van Iseghem ayant rapporté erronément une conversation que j'avais eue avec lui, le gouverneur a dit que j'agissais avec légèreté. Heureusement que j'ai une correspondance en réserve au cas où il insisterait dans la suite. Le curieux, c'est que moi qu'il qualifié de léger, j'interviens surtout pour empêcher mes collègues de faire un coup de tête en lui répondant aussi vertement qu'il écrit.

Il nous a bien envoyé samedi une circulaire qu'il adresse à tout le personnel sur la situation politique, où il parle d'agents apeurés, de craintes conçues dans les fumées de l'alcool, et où il menace implicitement de révocation les agents qui concevraient des craintes au point de vue de la situation politique **(54)**. MM Meek et Andrieu voulaient lui envoyer une lettre de protestation, mais j'ai trouvé une formule habile de le remettre en place... s'il comprend ! "Accuse réception de la circulaire que vous avez envoyée au personnel sous vos ordres et vous remercie de nous l'avoir transmise en communication". C'est lui dire, très diplomatiquement (je suis modeste !) "Nous n'admettons pas que vous puissiez nous écrire à nous qui ne sommes pas sous vos ordres une circulaire semblable".

Il ne se passe pas de jours sans palabres de ce genre. Ainsi le ministre envoie un agent pour la justice, le gouverneur le retient à l'administration centrale, quoique cet agent étant de la justice dépende en rien de lui. Nous envoyons nos états mensuels de frais, et on ose pour des dépenses de 2 ou 3 fs demander des détails et factures de fournisseurs. Enfin nos ravitaillements sont

expirés depuis le 1^{er} octobre sans qu'on les remplace, et je n'ai pas encore touché mon indemnité de boys pour août !!!

Lundi 10 octobre (1910, l'Etoile):

Date remarquable aujourd'hui: 10 X 10 ! En cet honneur sans doute, il tonne pour la première fois. MM Meek et Andrieu sont partis pour deux jours. Je reste pour expédier la besogne courante. J'ai trois affaires de coups à instruire. Hier après 3 heures, charmante promenade en vélo sur la route de Kambove: les parfums de la forêt étaient exquis. Beaucoup de jolies plantes au parfum rappelant le lilas en moins délicat mais plus capiteux.

Le soir Mr Halewyck est venu nous présenter le nouveau directeur - Anglais- de la mine, Mr Halewyck étant le Dr de toute l'Union Minière. Ces Anglais sont uniques ! Tous nous étions habillés convenablement, on avait même fait un peu de toilette pour le recevoir. Lui était en chemise ouverte, pantalon sale, le débraillé le plus absolu. Ils sont toujours sans gêne. Presque tous mettent des culottes courtes et se promènent les jambes nues !

Plusieurs gros procès civils en vue. Ce serait de l'or s'il y avait ici un avocat pour celui-ci.

Mardi 11 Octobre (1910, l'Etoile):

Evénements grands et menus hier soir. Je comptais souper simplement seul après avoir été prendre le Whisky chez le Dr Denomérange quand passé 5 ½ heures reviennent soudain MM Meek et Andrieu, qui en avaient déjà assez de leur promenade, harassés et tous deux de leur appétit pour le soir. Puis voici qu'arrivent dresser leur tente près chez nous le P. de Hemptinne et Mr Michel de Chinsenda qui l'accompagne à Kambove. Je vais me présenter au Père et je prends sur moi de l'inviter au souper avec son compagnon. Et me voilà obligé de faire en une heure et demi dîner pour 5 personnes n'ayant ni viande, ni légumes, ni pommes de terre, ni œufs... Rien de frais ! Le cuisinier (et moi) avons cependant fait merveille. La soupe, les trois plats et le dessert ont été à juste titre appréciés. Je ne vous détaille pas le menu, mais Mr Meek a eu une indigestion !

Vu donc pour la première fois un de nos missionnaires. Vêtu d'un costume civil khaki, voix douce, conversation lente mais abondante à la fois en homme du monde, en savant et, je ne dirai pas en bon vivant mais cependant en homme qui ne dédaigne pas les côtés agréables de la vie, les sujets les plus divers, la barbe courte et bien taillée, le P. de Hemptinne a fait sur tous l'impression la meilleure. Impression dominante de mes compagnons "Du moins voilà un missionnaire qui n'a pas l'air d'un curé !!!". J'ai profité du premier prêtre

que je revoyais pour me confesser. J'ai fait avec le P. un tour dans notre camp. Or dans les boys de MM Andrieu et Meek se trouvaient plusieurs anciens élèves de missions. Tous en entendant que j'appelais ce Mr "Père" ont eu une véritable émotion, ils sont venus se présenter, on voyait que la mission avait mis sur eux une empreinte. Bref, j'ai obtenu du Père -les faits surtout ont obtenu- qu'un des missionnaires de la Lubumbashi viendrait chaque dimanche dire la messe à l'Etoile.

Mercredi 12 octobre (1910, l'Etoile):

J'avais acheté à Chinsenda une boîte d'huîtres ! Oui ! Des huîtres en boîtes ! Je l'ai donnée hier au cuisiner, lui disant de nous les servir avant le souper. Ca lui a semblé si drôle qu'il a cru avoir mal compris. Tout bien considéré, il a estimé que les huîtres étaient un légume, un légume qu'il ne connaissait pas ! Et il nous les a servit avec une viande, ornées de brins d'herbe, chaudes ! Eh bien ce n'était pas mauvais ! Je vous laisse à deviner ses yeux écarquillés quand on lui a dit que ce n'était pas là du "Mbocca" (légume) mais du "Samaki" (poisson) !!

Eté pour faire une enquête à la Lubumbashi. La ville se dessine, larges rues, gare édiflée, cela aura une certaine allure.

Jeudi (13 octobre 1910, l'Etoile):

Hier courrier: 1 lettre Maman, 1 J. Spiertz, 1 f Gulikers, 1 carte Moremans et des *Meuse*. A part cela rien de bien spécial. Mr Meek étant absent, et la journée ayant été très calme, ne voulant pas rester inactif, j'ai bouleversé les archives pour y remettre tout en ordre. Cela m'a donné presque autant de plaisir qu'autrefois les jours où je remettais en ordre ma bibliothèque. Peu de choses sont aussi amusantes que remettre en place ainsi de vieux bouquins qui s'ouvrent d'eux-mêmes pour nous conter d'intéressants détails de passé...

Vendredi 14 Octobre 1910 (l'Etoile):

Il semble décidément d'après les journaux reçus que le bruit touchant la chute de Renkin est faux. On en annonce un autre aujourd'hui: le Portugal serait devenu république ! Grand bien lui fasse ! Il n'en restera pas moins une colonie anglaise.

Samedi 15 octobre (1910, l'Etoile, à la machine à écrire):

J'ai demandé trois fois déjà paiement de mon indemnité de boys pour le mois d'août; on vient enfin de me répondre que les règlements exigeaient attestation de témoins de ce que j'avais payé les sommes mentionnées !! J'ai

répondu, d'accord avec Mr Meek, que une autre fois j'enverrais des invitations le jour où je payais mes serviteurs, mais que ne l'ayant pas fait jusqu'à présent je ne pouvais fournir les justifications demandées...

Aujourd'hui à 2 heures 2^{de} pluie de la saison. 28 degrés. Grosse drache avec grêle.

Dimanche 16 octobre (1910. l'Etoile. à la machine à écrire):

Ce matin vente de la succession du blanc décédé l'autre jour et d'un noir; des vêtements et objets sans valeur; comme acheteurs, peu de blancs et quelques noirs; quand un noir se met à marchander quelque objet il atteint des prix démesurés parce que les autres mettent un point d'honneur à le lui disputer; sinon on fait "des hasards" ! J'ai acheté un costume blanc pour 3 frs, un khaki pour deux frs, des gants et deux cravates pour 10 cmes, 2 ceintures et un caleçon pour 10 cmes... le tout servira à donner des matabiches à mes boys évidemment, mais je ne suis évidemment pas volé !! Il fallait entendre l'huissier noir mettre aux enchères dans un français impayable !! "o mi-z- à pri-z un cassoir" = on met à prix un rasoir !!

Au moment où j'écris, il tonne, il pleut, il grêle, depuis une demie heure, c'est un très gros orage de chez nous.

Lundi 17 octobre (1910. l'Etoile):

Fortes pluies à nouveau toute l'après-midi. Toujours 28 degrés. Le gouverneur a cédé sur la question des agents judiciaires. En présence de la lettre me envoyée exigeant des témoins pour attester le paiement des salaires aux noirs, Mr Meek a écrit qu'il ne payerait plus désormais ses serviteurs - Palabre aussi avec l'administration qui refuse de nourrir désormais les femmes des serviteurs noirs. On ne peut s'imaginer comment cette administration, si large, si généreuse cependant quand il s'agit d'un favori du gouverneur, grappille sous par sous et fait des économies mesquines et inopportunes en d'autres cas.

Mardi 18 octobre (1910. l'Etoile):

Incendie hier à la Lubumbashi des installations de l'Union Minière. Les premiers transports de cuivre vers l'Europe en seront retardés d'autant, d'où sans doute la baisse des actions de l'Union Minière et de la Tanganyka Concessions Ld (T.C.L.), qui remonteront ensuite. Il y a là une spéculation à faire.

Aujourd'hui fête légale. Nous avons siégé quand même au tribunal, à la grande fureur de l'administration. Il y avait urgence et... nous avons oublié en faisant l'assignation que c'était jour férié. Bref, comme les jours fériés sont ici réglementaires et non pas légaux, nous avons siégé quand même. A propos le 18

octobre est fête pcq c'est l'anniversaire du vote de l'annexion. Le matin j'ai donc siégé jusqu'à 11 heures, puis fait une promenade délicieuse dans la forêt. L'après-midi, lu une pièce de Brioux, fait étude d'un dossier, été renouveler nos provisions par des visites dans les stores, puis Whisky chez Mr Danse de la banque. Enfin dîner pantagruélique chez nous (ns recevions Mr Andreiu): 1 soupe, 3 plats et 3 desserts !!

Ces Messieurs ont de la chance. Ils ont réclamé assez fortement au Ministre pour se plaindre de l'insuffisance de l'indemnité de nourriture. Le ministre leur accorde une indemnité de 6 fs par jour où ils ont reçu simplement les 12 fs. Cela fait à Mr Meek plus de mille francs. Nouvelle agréable...

Mercredi 18 octobre (19 octobre 1910, l'Etoile):

Encore quatre agents de police révoqués pour indiscipline. Quatre autres ont déclaré qu'ils allaient aussi se faire révoquer. Ils sont révoltés de la sévérité excessive qu'on a montrée envers leurs confrères et de l'insuffisance de la nourriture. Ils ne valent pas cher évidemment, et le prouvent par leur conduite. N'empêche que ce n'est pas le moyen d'avoir des agents de premier ordre que de les traiter durement tout en les nourrissant mal.

Jeudi 19 octobre (20 octobre 1910, l'Etoile):

Hier courrier. Reçu: 1 lettre ma cousine Victorine, 1 lettre f Gulikers, 1 carte P. Dessart, 2 *Revue Hebdomadaire*, 2 *Patriote*, 2 *Feuille Littéraire*, des Gravures. Je ne puis assurément pas me plaindre qu'on m'oublie !

On annonce que le lieutenant Wangermée, fils du vice-gouverneur et 2d terme, vient comme chef de zone. Or on n'est jamais nommé chef de zone qu'étant commandant, ou tout au moins 3me terme. C'est donc encore un acte de favoritisme... dit-on ! On ajoute que Wangermée ne fut cependant pas brillant dans son expédition du premier terme ! **(55)**. Vu Mr Malrait, chef de Poste de Lukafu. Il achève son second terme, lequel a été de 4 ans. Jeune, l'air intelligent, actif et spirituel. Il m'a parlé de R. Pérée, qui le remplace à Lukafu. Les premiers jours de son arrivée, il avait l'air, m'a-t-il dit, douillet, lent, enfant gâté, et certains disaient même qu'on n'en ferait jamais rien. Mais il a rapidement pris le dessus, connaît maintenant tout le service, sait déjà la langue indigène, se montre intelligent et actif, et s'il continue, il fera son chemin. La vie à Lukafu est d'ailleurs abondante.

Mr Malrait vient de faire une tournée pour déplacer les villages atteints de la maladie du sommeil. Notamment le grand village Mwenda, qui, par la mort de Mwenda (le Mokanda Bantu du livre de Wangermée) a un nouveau chef actif, instruit et intelligent nommé Titanika - On avait dit qu'un sacrifice humain aurait été fait sur la tombe de Mwenda. Mr Malrait, pour vérifier, a exhumé celui-ci, sans d'ailleurs opposition des indigènes, qui déclaraient préférer cette profanation au

soupçon non vérifié de leur culpabilité. On a trouvé en effet à 2 mètres ½ de profondeur la victime du sacrifice... un mouton **(56)** - Quant au cadavre, comme il avait trois mois déjà d'enfouissement, je vous laisse à penser si le spectacle devait être réjouissant !

Il est maintenant question de m'envoyer en tournée dans la région de Kipaïla et de Lukafu. On n'a pas d'enquête à y faire, mais il est bon paraît-il de montrer de temps en temps qu'il y a des juges... Surtout, il est bon, je pense, que je ne sois pas là à l'arrivée des juges d'appel, pour que je ne "rouspète" pas si l'un d'eux prend ma chambre, puisqu'il n'y a pas de logis pour les recevoir...

Vendredi 20 octobre 1910 (le 21 octobre, l'Etoile):

Il paraît que l'administration a été froissée du ton un peu ironique de la lettre où je répondais que je ne pouvais fournir attestations de témoins de ce que j'avais payé mes boys, n'ayant pas connu à l'avance que je dusse lancer des invitations pour cette cérémonie... J'ai reçu du gouverneur une lettre de réprimande. Je sais ainsi pour la première fois ce qu'on appelle réprimande en Afrique. Ce n'est pas du blâme, c'est de l'injure, et ici surtout où je la sais imméritée, je trouve que cela honore très peu une administration d'ailleurs peu honorable. On me dit que par cette ironie je semble insulter un fonctionnaire qui fait son devoir. Il y a une chose plus insultante pour le gouverneur et pour le régime tout entier. C'est d'obliger ses fonctionnaires à faire des dettes pour se nourrir.

Samedi 21 octobre (le 22 octobre 1910, l'Etoile):

On a écrit aujourd'hui qu'il y avait des ravitaillements à notre disposition... à la Lubumbashi !! Nous devrions donc sans doute chercher des porteurs pour faire chercher les caisses à trois lieues d'ici. Décision collective de garder un silence éloquent -

Les prisonniers sont ici traités de façon épatante - mieux que nos serviteurs, entre parenthèses, que le gouvernement nourrit très mal. Les prisonniers reçoivent des pagens, des couvertures, et ne travaillent guère. Mais il y a eu aujourd'hui un comble: une délégation est venue demander qu'on lui donne aussi du... tabac !

Dimanche 22 octobre (23 octobre 1910, l'Etoile):

Chaleur étouffante pour la première fois, sans circulation d'air. 31 degrés à l'ombre à 3 heures sur la Barza du Parquet. Je passe ma journée étendu sur une chaise longue, sans même avoir le goût de lire ou de rien faire. Vers 4 ½ hs je pars en vélo avec Mr Andreiu. Nous faisons un tour le long de la mine avec passage à la ferme de la Pastorale. Mr Bure me donne des nouvelles de sa dame, je fais connaissance de quelques nouveaux Liégeois. Surtout nous examinons les plantations. Pas très étendues, mais variées. Les choux notamment sont

remarquables, énormes, des têtes d'expositions... Il en est d'ailleurs de même dans tous les potagers. Nous sommes au Paradis des Choux. A quand l'exportation ??

Lundi 23 octobre (24 octobre 1910, l'Etoile):

Veine de Fourir, qui s'étant entremis entre deux groupes pour la formation d'une société de transports et de prêts immobiliers (!! salade), y reçoit une situation beaucoup plus brillante que celle qu'il a actuellement. Il démissionnera fin octobre. Tous les particuliers sont d'ailleurs mieux payés que les fonctionnaires. Le moindre chauffeur de locomotives ou maçon gagne plus qu'un juge d'appel.

On raconte que l'esprit à la Lubumbashi est détestable. Les fonctionnaires potinent, font cabale et se détestent l'un l'autre. Certains -et parmi ceux que j'estime le plus- sont littéralement persécutés. Charmant pays.

Mardi 24 octobre (25 octobre 1910, l'Etoile):

Siégé pour la première fois en conseil de guerre. D'ailleurs pas un militaire dans la salle que le prévenu. Le juge au conseil de guerre est un médecin italien, le Dr Polidori.

Samedi 28 octobre (29 octobre 1910, l'Etoile):

Suis allé trois jours en excursion à la ferme Hanssens. Mercredi, départ, chemin fatigant en montagne russe à travers la forêt. Le vélo danse que c'est un plaisir. Il fait cependant excellent, et c'est entre Mr Andreiu, que j'accompagne, et moi un feu incessant de plaisanteries; on arrive à midi à la ferme, très belle, pourvue d'une installation d'irrigation admirable. Dîner copieux de légumes et... digestion jusqu'au souper - On dort sur des tas de paille dans une paillote; le lendemain on se met en route à pied pour gravir une montagne voisine. Après deux ou trois heures de petits chemins caillouteux où l'on voit de temps en temps bondir une antilope, nous voici sur la cime. Autour de nous, à perte de vue, une mer d'arbres, de feuillage vert et brun, qui frémit parfois ainsi qu'un champ de blé; on ne distingue pas une habitation, pas la trace d'un être humain; on sait que là au loin de la brousse doit se trouver la ville, que ces arbres cachent des villages, mais on ne voit rien que les arbres, les arbres... Quelques coupures dans le feuillage, qui le contiennent comme les lignes bornes des cartes de géographie, sont les rivières... L'horizon se relève partout en collines et en montagnes, mais toutes sont envahies par la mer d'arbres qui submerge tout, et qui, s'élevant sur leurs puissants degrés, semble vouloir envahir jusqu'au ciel.

Retour par la petite ferme d'un malheureux qui, ne parvenant pas à trouver de travailleurs, est obligé de mettre lui-même la main à la terre. C'est en effet

pénible de voir un blanc qui travaille ici seul et fermement. C'est un blond, avec une barbe en copeaux d'or, Faust attendant la félicité dans un carré de choux, de sorgho et de bananes... Ce brave homme nous voyant assoiffés nous donne des tomates que nous dévorons crues. J'ai rarement mangé rien qui m'ait goûté autant ! Et puis retour chez Hanssens, et dîner, et sommeil ! Enfin vendredi on revient vers l'Etoile, avec un arrêt à la ferme de l'U.M. où Mr et Mme Bertrand prennent des vacances et nous reçoivent. Nous sommes chez nous juste au moment où éclate un orage formidable qui durera toute la nuit, rafraîchissant l'air au point que ce midi il n'y avait que 24 degrés.

J'oublie de signaler mercredi à mon départ réception du courrier que j'ai lu en partant: Reçu une lettre de Maman, 1 Cécile, 1 Oncle Louis et des *Meuse*. J'ai enfin un ravitaillement: on en a envoyé 2 de 6 mois à MM Meek et Andreiu, ceux-ci s'en sont partagé un et m'ont donné l'autre que j'ai partagé avec Fourir. L'administration pourra rouspéter, elle se trouvera devant le fait accompli !

Le courrier met à présent 25 jours pour faire le trajet d'ici en Belgique.

Dimanche 29 octobre (30 octobre 1910, l'Etoile):

La température est vraiment tropicale ! Hier à 6 heures de soir il y avait 19 degrés, et ce matin à 9 heures, au moment où j'écris, il y a le même chiffre. Il a plu un peu cette nuit. J'ai fait ce matin encore une promenade en vélo d'une heure. Il faisait frais, délicieux. Les feuilles encore chargées de pluie fouettaient à certains moments de gouttes d'eau, c'était charmant. Chose curieuse, il y a quelques temps, avant les pluies, après 6 mois de sécheresse, il y a eu toute une efflorescence. On ne pouvait faire dix mètres sans un parfum de fleur. A présent que la pluie revivifie et reverdit, les fleurs sont beaucoup plus rares !

Lundi 31 octobre 1910 (l'Etoile):

Pluie toute la nuit et une partie de la matinée. Lourde pluie grise. La température à 12 ½ heures est de 19 degrés. Actuellement (4 heures) elle est de 23° ½. A cause de la pluie sans doute, ce matin personne n'est venu au Tribunal; audience amusante: en un tour de main le juge a acquitté tous les prévenus et condamné tous les témoins.

Nouvelle palabre entre le gouverneur et la justice pcq dans des assignations et un jugement on a appelé la ville "Lubumbashi" alors que le gouverneur tient au nom d'"Elisabethville". Réponse de Mr Meek lui faisant remarquer combien, est incertaine à cet égard les terminologies de sa propre administration.

Un fait amusant que je n'ai pas encore signalé, je pense: quand plusieurs nègres se promènent, ils ne sont jamais l'un à côté de l'autre, mais toujours à la file,

comme s'ils étaient toujours dans les sentiers indigènes: ainsi une bande de deux, trois, quatre amis arrivera: ils seront l'un derrière l'autre, et ne se parlent qu'en se retournant ! Ce sont des oies... noires ! Vous connaissez la chanson des oies: "La première marche en avant..."

Un sac de courrier en retard m'apporte une lettre de J. Michel partie de Liège le 7 septembre ! Grand étonnement des autres magistrats quand je leur ai fait remarquer que c'était demain fête légale. La Toussaint est aussi inconnue en effet en Roumanie qu'en Norvège. Et c'est demain pourtant. Depuis combien d'années cela ne me sera plus arrivé de n'aller pas à Robermont ce jour ! Quand le ferai-je encore ? Et toutes les fêtes passeront, Noël même, sans être au foyer ! Et tout se disperse, tout se délie. La mort seule réunit... En attendant la vie est bonne. Au point de vue culinaire, le ravitaillement ayant pourvu à nouveau notre garde-manger, et le boucher étant fourni régulièrement, les menus deviennent à nouveau excellents. Par une faveur spéciale, Mr Bure en reçoit de l'Union Minière, ainsi cela redevient varié. En somme le seul défaut est qu'on mange trop... Nous avons même du lard, de l'excellent, lard anglais, chose inconnue depuis certain temps. Si l'on avait des œufs, la fricassée serait parfaite.

On voit que je suis toujours gourmand... Mais quand retrouverai-je du boudin, des frites, de la soupe à l'oignon, de la tête de veau... comme chez nous ? Au fond ici avec la lecture il n'y a d'autre plaisir que la table, puisque le courrier n'est pas un plaisir, mais un bonheur !

Mardi 1 novembre (1910, l'Etoile):

Journée passée à lire, à ranger mon ravitaillement, à écouter le phonographe: ce n'est pas tout à fait ma Toussaint des autres années. Siégé d'ailleurs ce matin. Ma maison s'augmente: le chef Chiniama, chef important qui demeure à huit jours d'ici, vêtu d'une grande robe lamaïque bleue avec sa plaque officielle, s'en vient nous visiter. Il a avec lui un joli petit singe noir très sauvage qui m'échoit. Le singe est à la corde et gambade pendant que j'écris. **(57)**

Mercredi 2 novembre (1910, l'Etoile):

Mon macaque s'est envolé durant la nuit ! Déception !

Courrier: 1 lettre de Cécile, 1 de Mr Bounameaux, 2 *Revue Hebdomadaire*, 2 *Patriote*, 1 livre... Encore de l'amusement en perspective.

Jedi 3 novembre (1910, l'Etoile):

Principe à retenir: tous les nègres sont voleurs. Nous avons toujours l'impression que la fidélité de certains de nos boys était suspecte, tandis que

certaines autres nous paraissaient honnêtes. Or après surveillance nous découvrons successivement que le planton a volé de la confiture, le cuisinier du sucre, le boy de Mr Meek de la viande et mon boy une bougie ! Je vous laisse à penser tout ce qui s'envole sans qu'on s'en aperçoive ! Semonce générale. Le cuisinier est expulsé. Les autres reçoivent chacun une amende d'un franc. Tout n'est pas rose dans la vie des noirs !

Temps frais et agréable, humide un peu. Il doit avoir plu un peu durant la nuit. Il paraît que la pluie est venue plus tôt d'une lune cette année que les précédentes. J'apprends peu à peu quelques façons pratiques d'interroger les indigènes. Ainsi, quoique les mots existent, les notions de temps, jour, mois, année, leur sont inconnues. Dès lors il ne faut pas demander: "il y a combien d'années que cela s'est passé ?" mais bien: "Il y a combien de saisons sèches - ou de saisons des pluies ?". Jamais: "Il y a combien de jours ?" mais "combien de fois a-t-on dormi depuis lors ?". Jamais "Combien de mois ? Mais bien: "Combien de lunes ?". Il n'y a qu'une habitude à prendre, et cela va.

Vendredi 4 novembre (1910, l'Etoile):

Un Liégeois architecte nommé Jamouille, décédé, de dysenterie paraît-il, à la Pastorale. Il est mort hier à 5 heures et on l'enterre ce matin à 11. La mortalité est effrayante, 3 en 2 semaines (pour l'Etoile et la Lubumbashi) pour une population de 300 blancs cependant sélectionnés. Tous trois de cette espèce de dysenterie qui règne en ce moment. Je ne connaissais pas Jamouille. J'aurais voulu me rendre à l'enterrement, mais je dois aller à la Lubumbashi et ne pourrai donc le faire. **(58)**

Samedi 5 novembre (1910, l'Etoile):

Fourir qui s'installe à son compte, a quitté le service aujourd'hui. Il paraît qu'il a touché 750 fs déjà cette semaine pour des procès à intenter. Il va faire aussi l'agent de transports, etc. Quant au fameux engagement de 15.000 fs, il n'en parle plus. Arrivée de son remplaçant, Mr Genneret qui venait bien à point. Il semble sympathique, et du moins on aura enfin un greffier comprenant quelque chose au droit.

Départ de la poste et des impôts qui vont s'installer à la Lubumbashi. Désormais la justice est le seul service officiel qui reste encore à l'Etoile. Nous y resterons le plus longtemps possible. Aujourd'hui, température assez chaude jusqu'à 4 heures. Depuis lors un vent terrible qui secoue les arbres et apporte jusque sur ma table les dernières feuilles mortes qui dormaient sur les chemins. Nous n'avons pas remplacé le cuisinier expulsé ! Les boys doivent faire alternativement la cuisine, moyennant quoi ils reçoivent une indemnité supplémentaire de 5 fs par mois et le

pocho (la ration) du cuisinier qu'ils se partagent. Nous n'avions pas encore si bien mangé depuis que je suis ici. Les boys comme tous les noirs savent la cuisine, et ayant peur de leur infériorité vont demander des recettes partout à la ronde. C'est parfait.

Je fais pour la première fois le rapport mensuel sur la marche du Parquet. Cela me rappelle mes anciens rapports d'œuvre. J'insiste beaucoup sur la nécessité d'avoir au Parquet trois magistrats. J'espère ainsi qu'on en laissera toujours au moins deux... et que je serai l'un d'eux !

Dimanche 6 novembre (1910, l'Etoile):

Fourir gâte ses débuts déjà. Etant gai de son succès du matin, n'a-t-il pas imaginé hier pour faire une farce, d'enlever les cales d'un grand wagon chargé de ciment et de ferrailles - le premier wagon reçu par l'U.M. ! Le wagon a démarré, la voie étant en pente, on n'est parvenu à grand renfort de noirs à l'arrêter qu'à dix minutes de son emplacement primitif. Il faudra décharger et faire porter la cargaison à dos d'hommes ! Et la compagnie est résolue à lui faire payer le dommage. Son premier gain y passera.

Lundi 7 novembre (1910, l'Etoile):

Ai achevé la lecture du *Pays Natal* de Bordeaux. Si le livre m'est cher à cause de celle qui me l'a donné, si la thèse m'est sympathique, l'ouvrage me déplaît fort. Ce n'est pas de la littérature, mais de la cuisine littéraire. Recette: Choisissez une thèse très sympathique à un certain moment; cherchez quels sont les personnages que peut requérir l'exposé de cette thèse: celui qui la pratique; celui qui ne la pratique pas; celui qui va de l'une à l'autre; épicez le tout d'une amourette, d'une ou deux descriptions et d'un peu de politique, peut-être le plat littéraire manquera-t-il de profondeur et d'intérêt, sera-t-il très banal; présentez-le avec succès certain: il est à la mode. En réalité Bordeaux ne ressent pas sa thèse et passe sans cesse à côté de la beauté. Il aurait fallu analyser l'empreinte du pays natal sur l'enfant prodigue. . Il se contente de l'affirmer. Il a voulu faire un roman sur le déracinement. Il en fait un, c'est tout. Quelle différence avec "le fils de l'esprit" et "le blé qui lève" si imparfaits pourtant !

Par contre, il a des épigraphes magnifiques. Le vers de Ronsard, les phrases de Goethe et de Maupassant sont des chefs d'œuvre raccourcis qui disent plus sur le sujet que tout le livre lui-même. Et je me rappelle tel délicieux sonnet de du Bellay où vibre l'âme de son Liré, et tant de nos morceaux wallons, et Mireto, et Taine, et Barrès... Henri Bordeaux aime son pays natal, une fois par an... au mois de septembre !!

Et moi je l'aime mon pays ! Il est loin et loin est ma mère, ma "payse" !, mes amis, mes rues et mon enfance et mon cimetière. Mais tout est proche, car tout vit en moi !

Mardi 8 novembre 1910 (l'Etoile):

N'ai-je pas été un peu loin dans mon abattage, ou dans ma tentative, du *Sol Natal* ? Une excuse, en tous cas. S'il rappelle le *Blé qui lève*, la *Grande Amie*, le *Fils de l'Esprit*, et bien d'autres assurément, je crois qu'étant paru en 1898, il leur est en général antérieur. Les *Déracinés*, origine de tous ces livres est je pense de 96 ou 97.... Quant au fond d'ailleurs, je ne retire pas un mot !

Reçu à 1 heure le courrier parti le 13 de Liège. C'est le record de vitesse jusqu'à présent ! Reçu 1 lettre Maman, 1 Cécile, 1 J. Spiertz, 1 carte de la Jeunesse, des *Meuse*. Le jour du courrier est un beau jour.

Les journées deviennent plus longues. Il est à présent 6 ½, 6 ¾ quand le soleil disparaît. C'est une des époques de l'année les plus favorisées à ce point de vue. Pendant que j'écris, des chiens jouent devant chez nous. Vous savez qu'il y a des chiens indigènes ? Chose curieuse ils n'aboient pas. Leur seul cri est une espèce de hurlement plaintif, mais jamais l'aboiement sonore et franc des nôtres.

Mercredi 9 novembre (1910, l'Etoile):

Je parlais certains jours de ce qu'on risquait sans cesse ici de se trouver en relations avec des gens à fuir médicalement, tant certaines maladies tristement contagieuses étaient fréquentes. J'ai pu voir aujourd'hui encore combien cela était vrai ! J'ai appris que mon boy, celui que j'avais depuis Chinsenda, depuis près de quatre mois, avait une maladie qu'il me cachait. A ma première interrogation, il m'a avoué le fait. Je l'ai renvoyé sur le champ en lui donnant un bon mattabiche, car à tout prendre j'étais très content de lui. Et aucune mesure n'est possible. Je ne puis le soigner puisque je ne pourrais le guérir. Il va continuer sa course fléau public, et Dieu veuille que son futur patron échappe comme moi à ce danger contre lequel rien n'est hélas possible. Mon second boy, un petit d'une dizaine d'années, me reste. Il est timide et attentionné, mais ne sait rien du service. Ce sera un excellent serviteur... plus tard !

Jeudi 10 novembre (1910, l'Etoile):

Une ancienne place de chique qui avait trouvé spirituel de prendre mon talon comme auberge, suppure un peu. Je brûle au sulfate de cuivre et baume du pérou.

Pour autant que je voie, non seulement la monogamie mais le mariage durable est inconnu chez les noirs de la région. Le noir pour avoir femme lui paye à

elle, à sa mère ou à son précédent mari une certaine somme ou des étoffes. On reste ensemble quelques mois. Puis l'un des deux se lasse et on se sépare. Parfois, si la cohabitation a été très courte, la femme restitue une partie du salaire. De même que le mariage est de courte durée, la fidélité est relative. Oh le mari trompé ne se fâche pas ! ce n'est pas l'Othello farouche qui irait jusqu'à tuer sa bien-aimée noire en l'étouffant sous des nattes à défaut d'oreiller ! Non, il se contente d'exiger... ou de prendre une indemnité. Quelques biens de l'adversaire, sa femme peut-être, une de ses principales richesses. Peut-être viendra-t-il demander au juge d'intervenir pour fixer le taux de l'indemnité pécuniaire qui doit lui être accordée... Ce qui n'empêche que le lien social est puissant: on est parents non par le sang, mais par la tribu. Deux "frères" sont deux hommes du même village. Il est bien rare qu'ils ajoutent "Nous sommes frères du même père" ou "de la même mère". Je n'ai pas entendu encore les deux réunis.

La vie est semblable toujours. Hier, avant-hier, aujourd'hui, audience. Avant-hier une affaire, hier quatre (un record par ici, mais qui sera bientôt dépassé) aujourd'hui trois ! Il y a à présent -9 ½ heures- 23 degrés. Il fait excellent.

Vendredi 11 novembre (1910, l'Etoile):

Nous venons recevoir le rapport fait annuellement aux chambres par le gouvernement sur la Colonie. Pas à dire, le Katanga y est à l'ordre du jour. On répète son nom à toutes les sauces. Cela montre au moins de la bonne volonté, et les considérations sont assez générales pour qu'il n'y ait pas d'erreur colossale à relever. C'est même une note assez désenchantée au fond quant à l'agriculture.

Fait ce midi une promenade de forêt en vélo. Ce qui fait féerie africaine, c'est la couleur des choses qui vivent. Dans le bois la seule teinte morne est celle des sentiers grisâtres qui en cantonnent les tableaux, mais que ceux-ci sont éclatants ! Animaux et feuillages -ou plutôt, on peut dire feuillages simplement, car le vol bigarré des insectes et des oiseaux, et même parfois la fuite fauve des antilopes, semblent des feuillages mouvant- tout est d'une variété de couleurs fortes et vives qui révèle la riche palette du Coloriste de la Nature.

Mr Malherbe, juge du tribunal d'appel, qui arrivait directement de Boma via le Cap par un steam portugais, a sans doute en l'honneur de la Révolution, fait naufrage. Il est sain et sauf, mais a perdu ses bagages. Il a télégraphié de Broken-Hill et arrivera sans doute ce soir ou demain à Elisabethville. Peut-être viendra-t-il retrouver la justice à l'Etoile. On a la nouvelle officielle que lui et de Meulemeester sont nommés juges d'appel, Dellicour Procureur d'Etat. Trois anciens de Boma dont deux n'avaient jamais été magistrats. Rutten est donc certainement nommé déjà Procureur Général. Son traitement à ce titre est de 25.000 fs. Il est d'usage de

nommer le moins de titulaires possibles, les suppléants coûtant moins et la colonie ayant besoin d'économies. Ainsi le tribunal d'appel fonctionnera avec: Un président suppléant, un juge, un juge suppléant, et un procureur général suppléant (ce jusqu'à l'arrivée de Rutten) !

Samedi 12 novembre (1910, l'Etoile):

Je dois partir peut-être demain, peut-être lundi, dès qu'il y aura des porteurs, à Kasenga, localité à 8 jours d'ici sur le Luapula, pour y faire une enquête sur des faits de nulle importance, mais qui ont provoqué réclamation diplomatique de l'Angleterre. On ne croirait pas qu'on peut être d'une telle mauvaise foi et tirer de faits insignifiants, même s'ils étaient vrais, des conséquences comme en tire le Foreign Office. Dire que le consul anglais qui vient réclamer officieusement chaque jour pcq nous protégeons trop les noirs (!) accuse les autorités d'être cruelles envers ceux-ci !! D'autre part, il envoie une petite plainte pénale directement à Londres, si bien que nous la recevons 3 mois après les faits, dont il sera donc difficile de retrouver trace, alors que s'il était venu immédiatement nous les dénoncer ils seraient déjà réprimés... ou reconnus faux ! Le consul est en tous cas d'une mauvaise foi certaine. Je suis convaincu qu'il exagère tout dans ses rapports à son gouvernement. Parlant de celui qu'il dénonce actuellement; il nous disait certain jour "Il me déplaît celui-là, je parviendrai à m'en débarrasser".

Quel dommage que notre pays soit si petit, et notre gouvernement si veule.

N'empêche qu'il faut que je parte ! Si du moins, je pouvais ne trouver de porteurs qu'après l'arrivée du courrier, ce voyage me sourirait fort ! Il est en tous cas probable –certain- que je ne pourrai envoyer mon courrier la semaine prochaine, durant deux semaines peut-être même.

Dimanche 13 novembre 1910, (l'Etoile):

Je n'ai pas encore de porteurs. Il est certain que je ne pourrai partir avant mardi ! J'ai cependant passé ma journée d'hier à apprêter mes malles. J'aurai un jeune aide-boy. Peu à peu il s'habitue au service et je l'ai élevé à la dignité de boy. Je regrette bien qu'il m'ait annoncé qu'il rentrerait dans deux mois en son village. Il est dévoué et attentif, l'air timide, je crois qu'il sera excellent dans l'avenir. J'ai un nouveau cuisinier qui, chose rare, est resté deux ans chez son patron précédent !

Je suis allé dîner hier à l'hôtel (car nous avons plusieurs hôtels, très grands parfois) invité par le Dr Denomérange. Bu de la bière (!) ce qui ne m'était plus advenu depuis plusieurs mois ! Et des vins du Cap mauvais et suralcoolisés. J'étais un peu parti quand on s'est levé de table... Ensuite on est allé chez le Docteur, où une assemblée de fondation d'un cercle scientifique et d'agrément s'est tenue. On a

beaucoup discuté pour savoir qui l'emporterait de la science ou de l'agrément. Les savants étaient en minorité, mais étaient convaincus. Il y avait notamment Mr Knops, un chimiste liégeois, qui discourait les yeux exaltés et avec feu comme un illuminé un peu anarchiste. Les amateurs de plaisir, en faisant remarquer que ce qu'on voulait le soir c'était de la cordialité et un délassement: intellectuel sans doute, mais enfin pas une étude, n'osaient pas trop combattre le caractère scientifique ... et ennuyeux, par je ne sais quelle pudeur de ne pas paraître peu sérieux ! Bref, on discuterait encore si je n'avais présenté une solution transactionnelle et... très vague. Les "savants" veulent étudier à fond le Katanga, de façon à le faire mieux connaître au pays, l'un a même dit "en Europe" !! Moi qui n'ai pas la foi, je me demande en vain comment l'humanité attentive et reconnaissante sera informée du résultat de nos délibérations...! On a nommé un comité provisoire, dont je suis d'ailleurs. Je crois que le cercle sera plus provisoire encore que son comité. Il y aura en tous cas quelques réunions reposantes, un peu de musique, et cela mérite considération.

Hier est arrivé un avocat qui vient s'établir ici. Il est avocat du Comité Spécial du Katanga (C.S.K.) et arrive avec le commandant Tonneau, représentant de celui-ci. Hier sont arrivés aussi à Elisabethville Mr Malherbe, président a.i. (ad intérim) du Tribunal d'Appel, et Mr Dellicour Procureur d'Etat et Procureur Général a.i. Le premier est paraît-il très sympathique et a l'air intelligent. Le second a, dit-on, l'air d'un fonctionnaire, et c'est tout. Il semble peu probable qu'ils viennent à l'Etoile. Mr Dellicour va organiser son Parquet. Quant à Mr Malherbe il attendra sans rien faire que le Tribunal d'Appel soit au complet, ce qui ne sera pas avant fin janvier. Et dire qu'on l'a fait partir de Boma d'urgence, par télégramme !!

Pluie hier toute l'après-midi et le soir - Ce midi, 25 degrés au thermomètre.

Un Anglais est mort encore hier à Elisabethville de dysenterie. Ici au contraire, un jeune Anglais est né à la scierie, à environ ¼ d'heure de l'Etoile. C'est la 2^{ème} naissance de blanc au chef-lieu, la 3^{ème} au Katanga avec celle du jeune Verhulst de Sakania. Celui-ci a, paraît-il, été très malade. **(59)**

Il est arrivé il y a environ une semaine un médecin anglais qui s'installe privément. Ça nous fait 4 médecins pour Elisabethville et l'Etoile. De plus, il va y avoir une nouvelle banque. De jour en jour à Elisabethville on voit se créer à travers la forêt les grandes avenues de la nouvelle ville. Ce sera réellement un centre important et d'allure semi-européenne. Et, cependant, on raconte que la mésintelligence règne de plus en plus entre les membres de l'administration, et surtout entre le gouverneur et ses chefs de services. Le lieutenant Stroobant, dont la mère s'appelait de Ruesca, et qui signe pour cela parfois "S. de Ruesca" (!) sait à peine se mouvoir **(60)**. Il a les pieds couverts de plaies, suites de djikes. Mr

Genneret a fait le service deux ou trois fois déjà tant en audiences civiles que pénales. On a dit "Nous avons enfin un greffier". Quant à Bonjean, il passe son temps dans sa chaise longue et se dit malade. Au fond, il l'est peut-être ! Moi aussi, si l'on m'envoie à Kiambi, je serai malade au moment de partir !

Lundi 14 novembre (1910, l'Etoile):

Décidément, mon départ risque de n'être ni pour demain, ni pour le jour suivant ! Pas moyen de trouver de porteurs ! Nous sommes à couvert, en tous cas.

Nouvel incident: dernièrement un individu est poursuivi pour ivresse publique. Je siégeais. L'inculpé se débat comme un diable, amène des témoins pour établir qu'il n'a pu se saouler... L'agent verbalisant arrive: c'était le seul témoin du Parquet, selon l'usage: il regarde le prévenu, puis dit bonassement: "Ma foi, j'ai vu déjà la tête de Monsieur, mais je ne pourrais dire où" - "Ne l'avez-vous pas arrêté?" - "C'est possible, mais on en arrête tant que j'aurais bien difficile de préciser !". On n'a rien pu en tirer d'autre. Dans ces conditions, j'ai renoncé à la prévention, et l'individu a été acquitté. Or il paraît qu'il a introduit par son consul une réclamation contre la police, qui l'aurait passé à tabac après l'arrestation ! Et vu l'acquittement, on est désarmé pour répondre.

Aussi il paraît que le gouverneur en veut beaucoup à l'agent il a raison - et à moi-même pour avoir abandonné la prévention au lieu de demander remise pour entendre d'autres policiers ! J'avoue qu'on aurait pu m'amener d'autres témoignages de policiers je n'en aurais pas cru un mot, et jamais je ne requerrai condamnation si je n'ai pas conviction faite. Le gouverneur n'avait d'ailleurs qu'à informer le Parquet de l'existence d'une réclamation: sinon ce n'était qu'une affaire bien vulgaire, dont nous avons jugé onze semblables en deux jours !

Lu hier un roman admirable comme construction, parfois comme analyse: *le Glaive et le Bandeau* d'Edouard Rod. C'est un compte-rendu de cour d'assises. Le roman commence à l'ouverture de la première audience, se termine par le verdict. Bien charpenté, avec coups de théâtre bien amenés, avec analyses, conversation des sentiments de la cour, des jurés, de l'accusé, des spectateurs, des journalistes, etc., il est très intéressant jusqu'au bout, parfois bien écrit, avec une émotion discrète. Il m'a plu beaucoup.

Mardi 15 novembre (1910, l'Etoile):

J'écris à midi et demi; il y a 23 ½ degrés. Sauf cela, rien vraiment à signaler. On a ballasté la voie aujourd'hui. Ce fut toute la matinée un va-et-vient de trains en face de notre home. Lu hier *Une invasion de Macrobès* petit roman à la Wells fait par un Français. Le sentiment d'horreur propre à Wells existe, mais il n'y a pas les

données et les visions pseudo-scientifiques de l'auteur anglais.

A partir d'aujourd'hui notre tribunal s'appelle le Tribunal de Première Instance d'Elisabethville. A partir d'aujourd'hui aussi existe théoriquement le Tribunal d'Appel.

Mon nouveau cuisinier est vraiment bon. J'en suis très content. De plus il n'est pas encombrant. Je ne l'ai vu qu'une fois encore depuis quatre jours qu'il est à mon service ! Un boy est venu hier se présenter, demandant travail. Il exige comme salaire 50 shellings -62 fs 50- (!) par mois. Si les prix progressent à ce point, il sera moins cher de faire venir des servantes d'Europe ! **(61)**

Mercredi 16 novembre (1910, l'Etoile):

Reçu hier soir courrier d'imprimés. Des *Meuse*, des *Patriote*. On dit que les autres sacs sont restés en souffrance à Broken-Hill. Je lis avec intérêt les détails de la grève des chemins de fer français. Voyez-vous une grève générale des travailleurs nègres ? C'est beau, la civilisation.

Sont venus hier en visite MM Malherbe et Dellicour. Le premier, noir, un peu âgé, très spirituel, aimable et simple. Le second petit blond, avec des moustaches trop jeunes pour s'harmoniser avec son double menton naissant, et aussi aimable, avec des gestes courts et parfois pour dire des choses d'ailleurs bien pensées, des intonations de fonctionnaire dont on se demande si elles viennent de sa gorge ou de sa moustache. Ils étaient à Elisabethville depuis une demi-heure à peine qu'ils avaient constaté déjà l'inutilité immédiate du Tribunal d'Appel. Leur inactivité leur pèse déjà. Que sera-ce dans deux mois ?

8 heures du matin - 18 degrés.

Jeudi 17 novembre (1910, l'Etoile):

Reçu hier fin du courrier: 1 lettre Maman, 1 Cécile, 1 carte collective du Secrétariat des Œuvres et deux *Revue Hebdomadaire*. Je n'écris donc guère aujourd'hui - il me faut lire.

Eu hier au dîner le chef de Secteur Henrion, un namurois, dont le poste est à Lulua. Grand, sec, noir, très intelligent, il a douze ans d'Afrique, et est d'aspect admirablement conservé. Le soir, souper chez le consul Beak avec MM Meek et Danhier. Selon une vieille habitude, je me suis endormi durant la conversation !

8 ½ heures - 18 degrés. Il n'a pas plu cette nuit cependant, mais du tonnerre pis qu'au théâtre.

Vendredi 18 novembre (1910, l'Etoile):

Arrivée hier en visite du chef de zone Wangermée. Gros, gras, anticlérical, casseur de vitre et l'air pas malin. Un cochon pour repas du Vendredi Saint. Il est arrivé rapidement à son grade, mais si j'étais à sa place je sentirais toute l'ironie de

ce fait qu'on ne m'appelle que "le fils Wangermée".

Midi: 26 degrés. Seconde réunion hier soir chez Mme Bertrand de la commission du nouveau cercle. Elle a duré jusque 11 ½ heures. Cela promet.

Samedi 19 novembre (1910, l'Etoile):

Hier, avons reçu à souper MM Denomérange, Danhier et Andreiu. Notre cuisinier s'est surpassé. On a entamé les vins dits fins du ravitaillement, qui ne valent pas mieux que les autres. A la fin -il était 11 heures- l'influence des vins, de la conversation, de la lumière ...je me suis assoupi de nouveau. Ça devient une maladie !

Dimanche 20 novembre 1910 (L'Etoile):

Suis cloué sur ma chaise longue. J'ai des bubons à l'aîne, suite des djikes. J'y ai fait une simple application de teinture d'iode, et je prends des bains de pieds au sublimé. Espérons que je ne devrai pas partir à Kasenga trop vite !

Bonjean vient d'envoyer lui aussi sa démission. Il va s'établir, dit-il, comme colon ! C'est vague ! En réalité il entre dans le sillage de Fourir. Plus qu'un greffier donc, Mr Genneret. Il est vrai que celui-ci vaut bien cinq comme les deux autres ! Je voudrais être à la place de Fourir. S'il voulait, il se ferait rapide fortune. Il a clients nombreux. Mais il est si peu sérieux et si peu intelligent qu'au fond il eût été encore préférable pour lui qu'il reste greffier ! Il s'est mis à la remorque du mouvement étranger. Il prépare les motions de la chambre de commerce contre le gouvernement ! Il sera certainement révoqué, de même que Bonjean. Ils mettent vraiment trop peu de formes ! Bonjean, qui vient me parler à l'instant, me dit qu'il monte un store pour lequel il est commandité par un négociant de Bulawayo, et qu'il s'associe avec Fourir.

Lu *L'amour qui passe* ou *la voie sans retour* d'Henry Bordeaux. Pourquoi quand on a lu un peu, faut-il qu'un livre vous en évoque d'autres aussitôt ? Celui-ci semble fait à la Gloire des Iles d'Or et de l'amour voluptueux, et voici aussitôt que surgit le souvenir du vibrant *Jean d'Agrève* de Vogüé, et ce souvenir l'écrase. D'une écriture quelconque, sans psychologie et avec une thèse imprécise et banale, cet ouvrage n'est à recommander à aucun point de vue.

Nous sommes en novembre. Le théâtre est recommencé depuis près de deux mois chez nous déjà. C'est un plaisir que j'ai tant aimé, toujours... Ici, j'ai le gramophone... Hier première réunion du cercle. Conférence très intéressante par le Dr Goebel sur les travaux de Koch. Puis quelques chants. Le Dr Denomérange notamment a dit "*la Petite Liégeoise*"... et Mr Bertrand du wallon.

4 heures, 22 degrés. Il est maintenant sept heures quand vient la nuit.

Lundi 21 novembre (1910, l'Etoile):

Il y a à présent des porteurs, mais ironie, c'est moi qui ne suis pas en état de m'en aller ! Je suis resté sur ma chaise hier tout le temps, sauf que je suis allé au whisky chez Mr Halewyck, qui inaugure son gramophone. Bel appareil à aiguille: je trouve que l'aiguille grince bien plus que le saphir. Répertoire splendide. C'est une chose agréable vraiment ici. Bonjean annonce déjà l'intention de retirer sa démission ! Alors ? La séance continue ! MM Malherbe et Dellicour ont obtenu du Gouverneur une des rares petites maisons en fer qui sont érigées à l'Elisabethville. Ils restent donc logés là.

Mardi 22 novembre (1910, l'Etoile):

Hier à dîner du soir Mr Herssens qui part vers le lac Kisale. Vous voyez qu'on ne reste pas un jour sans visites, et que cela ne peut s'appeler de la monotonie. Je ne suis jamais tant allé "sur le monde" (!) comme dit Mr Andreiu ! On ne reste pas non plus sans voir des concitoyens - que dis-je d'anciens copains ! Hier, allant au greffe pour je ne sais quoi, je m'entends interpeller "Tiens, bonjour, Antoine !". La voix ne m'est pas inconnue, je réponds "Bonjour, Florent !". C'est Florent Ansiaux, que j'ai connu au collège, et que je tutoie plus par habitude que par intimité d'ailleurs.

Mercredi 23 novembre (1910, l'Etoile):

Reçu courrier abondant: 1 lettre Cécile, 1 Mme Gulikers, 1 Mme Verbockaven et Ernest, 1 Moremans, 5 cartes Schepens, des *Meuse*, du Papier Photo, 1 Almanach. De quoi lire, du moins, cette semaine encore !

Je suis -j'oubliais de le dire- complètement valide, et trotte comme avant, tout en continuant de me soigner. Lu hier, un Roman de Félicien Champsaur. C'est de ce genre d'œuvres qui accumulent les situations abracadabrantes, perverses et sentimentales tout à la fois, et quand il y en a assez, finissent comme on dirait "ouf !". Cependant, ce n'est pas sans intérêt, étant parfois artistique. L'édition est d'autre part plus réussie que la plupart des 0.95.

Jeudi 24 novembre (1910, l'Etoile):

A nouveau aujourd'hui nous avons à dîner le chef de secteur Henrion, qui retourne à Lukafu. Celui-ci a vu le Ct Tonneau, nouveau représentant du C.S.K.. Celui-ci, ancien rival de Wangermée, actuellement indépendant de lui, mais dans une situation moins élevée, ne décolère pas, paraît-il, de se voir réduit au simple rôle de marchand de terres. Cela nous promet quelques conflits. Le consul ayant amené toute une série de "procès-verbaux" (!) dressés par lui, quand j'irai à

Kasenga, je reviendrai probablement par Lukafu. Un agent de police qui avait été révoqué et renvoyé en Europe pour indiscipline est mort à Kimberley, à l'hôpital, on ne sait exactement de quoi.

Vendredi 25 novembre (1910, l'Etoile):

Un des charmes du Katanga est assurément sa température. Le climat ne vaut assurément pas celui d'Europe, les détails relatifs à la situation sanitaire le prouvent, quoique avec des installations décentes et de bonnes maisons ce point de vue s'améliorerait. Mais la température, depuis 6 mois que j'y suis, me paraît toujours aussi agréable, une chaleur qui n'étouffe pas, comme un printemps où il ferait chaud. Quand on songe d'ici aux brumes, aux vents, aux pluies grises de novembre, on trouve notre novembre africain délicieux, et l'on regarde avec plus de plaisirs les arbres et les fleurs, devenues plus rares déjà pourtant.

Samedi 26 novembre (1910, l'Etoile):

Nouvelle guitare, je n'irai probablement pas à Kiambi, mais... j'irai plus loin encore ! On vient de décider la création d'un nouveau tribunal territorial à Kabinda, qui se trouve dans le Lomami, mais dépendra désormais du Tribunal d'Appel du Katanga. Comme pour créer un Parquet nouveau il faut "un jeune déjà expérimenté et sur lequel on puisse se reposer" il est probable que je serai désigné ! C'est une marque de confiance - Grand Merci !!! Au cas où je devrais y aller, je me demande si je n'essayerai pas de rentrer au pays "pour cause de santé", de façon à ne rien perdre... Et cependant, c'est là seulement l'Afrique, la vraie brousse et la vraie forêt. Il y a là des sensations inconnues. Quant à l'avancement, là ou ici, c'est kif-kif ! Avec de la chance et du travail, on peut réussir d'un côté comme de l'autre, et la vie y sera moins chère. Alors !

A dîner hier soir Mr le Commissaire Général Harfeld. Il a l'air fatigué, intelligent et naïf. Il parle d'un chef nègre: "Oui, Katanga fait la mauvaise tête depuis quelque temps; mais à mon passage j'irai le trouver et je lui dirai "écoute mon ami... etc.". Tout un discours. Je me figure la tête dudit Katanga quand on lui fera un beau discours bourré de bonnes raisons auxquelles il ne comprendra rien ! Le Cre Gén. est directeur de la justice, président de la commission d'hygiène, etc., etc., il assemble les fonctions les plus disparates, et apporte à toutes la même bonne volonté impuissante et la même naïveté intelligente.

Dimanche 27 novembre (1910, l'Etoile):

Hier (fête du roi) et aujourd'hui, deux dimanches. Je n'y ai presque pas travaillé. J'ai fait un abondant courrier de Nouvel An, certain ainsi de n'arriver pas en

retard. Et j'ai causé beaucoup avec mes souvenirs. Et il est cinq heures -24°- j'attends Mr Andreiu qui viendra me prendre pour aller au whisky chez Bertrand.

Voulez-vous que nous parlions en attendant de la nourriture des nègres d'ici ? Elle se compose de deux choses: le boukhari et le kitobero. Le boukhari est l'essentiel: c'est une céréale quelconque indigène, du sorgho, du maïs, du riz parfois (mais c'est là un luxe), du manioc, rare ici; de cela ils font de la farine, puis une pâte épaisse d'aspect peu engageant qu'ils cuisent et mangent chaude avant solidification. C'est là le fondement, l'essentiel, le principal de la nourriture. Ça n'est pas appétissant, cuit dans leurs marmites noires et sales, remué d'un quelconque morceau de bois. Le kitobero, c'est le reste, l'accessoire, le superflu, l'agréable. Un mot de chez nous le traduirait: ce sont les "douceurs". C'est la viande, le poisson fumé, les pommes de terre, les légumes; c'est le produit de la chasse, c'est tout ce qu'on vole au blanc. Quand, quoique sa ration soit insuffisante, vous avez donné au noir un bout de viande, un relief de repas, il vous trouve munificent. S'il n'y a pas de kitobero, eût-il cent kilos de farine devant lui, il déclarera que chez le blanc on a "Dzala Mingui", grande faim.

Boukhari et Kitobéro forment le "Pocho", la nourriture. On la mange à même la marmite, le Kitobéro avec la fourchette de notre père Adam, le boukhari au moyen de petits bois. Mais la civilisation s'implante: cuillers et fourchettes ont fait leur apparition. Les assiettes mêmes trouvent des amateurs, et de pas mal de nos draps de cuisine ces messieurs font des serviettes. Ils s'habituent aux mets européens. Deux ans encore, et ils ne souffriront plus une nourriture autre que la nôtre. Peut-être même qu'avant deux siècles ils seront habitués à notre propreté.

Lundi 28 novembre (1910, l'Etoile):

Et la vie continue toujours semblable ramenant le lundi, jour où le courrier part, et le mardi jour où il arrive, sans que rien d'important se passe les autres jours... Probablement aurai-je cette semaine des porteurs pour aller vers Kasenga, et alors je n'aurai même plus la joie du courrier régulier.

Mercredi 30 novembre 1910 (Kisangwe):

Un des grands plaisirs de la terre, qu'ignorent les raffinés européens, c'est le bain après l'étape. Je viens de le goûter. C'est dire que je suis en route. J'écris de Kisangwe, la première étape vers Kasenga. Mes porteurs -29- sont arrivés lundi très tard. Je devais aller à Elisabethville le lendemain. Mardi, je suis donc parti au chef-lieu faire des enquêtes toute la matinée; de retour à une heure, après avoir vu le procureur général, je dîne, puis je vais à l'audience siéger, dans une affaire de coups portés par des noirs à un blanc. Les quatre inculpés niaient, se défendaient

comme de beaux diables, comme de vulgaires Allemands. Aussi l'audience dure jusque 6 heures.

Ils ont d'ailleurs reçu le châtimeut du forfait qu'ils commettaient en nous retenant si longtemps: ils ont été condamnés au maximum pour coups, 6 mois de prison et 200 fs d'amende. C'était d'ailleurs trop peu. Après cela tournée dans les stores pour acheter des objets d'échange (pagne, indigo-drill, couvertures, chemises) afin de pouvoir acheter de la nourriture fraîche en route; puis fait deux lettres de service et un rapport qui devait être expédié avant mon départ. Enfin le souper. J'étais pas mal fatigué, et la journée se serait terminée plutôt pesamment si, à neuf heures, le courrier n'était arrivé: 1 lettre Maman, 1 Cécile, 1 mes belles sœurs, des *Meuse*, des *Patriote Illustré* et *Revue Hebdomadaire*, *Bruges la Morte*, et... du nougat, ma foire et ma St Nicolas que m'envoyait Cécile !! Malgré la fatigue, j'y ai le soir même fait honneur.

Enfin ce matin préparé définitivement mes malles, j'ai acheté encore pour la route -toujours gourmand- quelques boîtes de thon aux tomates, de confiture, de lait, puis -après avoir fait six stores- je suis parvenu à trouver un seau ! Un seau tout petit, mignon, pour le ménage d'une grande poupées (!) en fer blanc d'ailleurs et ne coûtant que... 6 fcs ! On en trouverait le même pour 8 centimes chez Tietz. Bref, à 9 heures -je m'étais levé qu'il n'en était pas six - en route les porteurs. Moi je me rends chez le mécanicien acheter -compte état- quelques accessoires de vélo. Puis je reviens faire mes adieux, et en route ! Il est onze heures.

Je passe en partant fatalement près de chez Fourir: il me dit qu'il y a une demi-heure à peine que sont passés mes porteurs. Je risque d'arriver trop tôt à l'étape ! Aussi j'accepte son invitation à dîner. Soupe aux tomates, saucisson en hors-d'œuvre et deux plats. Préparation et dégustation prennent une bonne heure et il est midi et demi quand je quitte définitivement l'Etoile. La séparation est touchante. Moi, la nature entière et même Fourir, tout est ému. L'émotion est telle que le ciel lui-même se met à pleurer... Ses pleurs, sous la forme d'une forte drache, ne me quittent quasi plus jusqu'à l'étape. Ce n'est pas gai, évidemment. Rouler avec un imperméable, le pantalon et les souliers transpercés, la pluie obscurcissant les verres des lunettes, sur des chemins à la fois cahoteux et glissants où quand on ne danse pas on dérape. Traverser deux rivelettes à gué, avec de l'eau plus haut que les genoux, au doux concert des mouches. Bref quand à 2 heures $\frac{3}{4}$ j'arrive à l'étape, je suis crotté jusqu'au capuchon. Mes porteurs arrivent au même instant. Le ciel a heureusement fermé un instant ses écluses, chose d'autant plus étrange qu'il y a à proximité à la ferme Mac Donald un magnifique champ d'oignons. On dresse la tente, les porteurs l'installent, tandis que d'autres bâtissent en dix minutes des huttes de branchages presque imperméables pour mon personnel. Car j'ai tout un

personnel, mon cuisinier qui, s'il n'est pas fort en cuisine, a du moins une bonne tête, mon excellent petit boy Conda, puis un caporal, Salimu, qui me sert d'interprète, et un autre soldat policier, Mani, qui ne me sert de rien, mais est très décoratif, comme le quatrième porteur des funérailles de Malbrough ! Salimu fait marcher tout le monde, et grâce à lui je crois que je n'aurai pas d'ennui en route. Enfin je prends mon bain, du thé et double ration de quinine... et j'écris. Il y a du temps que j'ai commencé mon épître. Chemin faisant, j'ai acheté des légumes pour mon voyage à la ferme voisine -je n'ai pas de chance, le fermier est absent, sinon j'aurais logé et soupé chez lui- commandé de la nourriture pour mes boys. J'ai fait connaissance aussi avec un voisin qui sera sans doute un compagnon de voyage: un briquetier anglais qui se trouve depuis 22 ans en Rhodésie, depuis cinq ans sans discontinuer au Katanga, et n'a, dit-il, jamais été malade.

Et je me rends ainsi en enquêtes à Kasenga. De là j'irai à Lukafu, puis sans doute à Kambove, d'où à l'Etoile. Je serai sans doute de retour aux Rois, et serai sans doute à Kambove à la Noël. Un mois passé de logement sous la tente, chose à tout prendre pas terrible. Mais plus d'un mois où le courrier sera irrégulier, cela est sérieux ! Et dire que, d'après ma conversation avec le Proc. Gén., sans doute à mon retour, je devrai partir vers Kabinda !

Jeudi 1 décembre (1910, en brousse):

Il est 3 $\frac{3}{4}$ heures, je suis évidemment sous la tente. Il fait soleil. Le temps à la vérité a été gris, sans pluie d'ailleurs, toute la matinée. J'ai roulé, roulé encore. J'aurais été très embarrassé de dire l'heure à mon arrivée à l'étape: était-il midi ? était-il quatre heures ? Je n'eus pu le dire. En effet ma montre était dans la poche de mon veston et mon veston... dans une malle. En vélo, la chemise seule est le plus pratique. Je m'arrête souvent en chemin, m'assieds sur un tronc d'arbre, et lis un peu: je ne tiens pas à dépasser mes porteurs. Enfin j'arrive à l'étape en même temps que le premier: mais le dernier est à une heure au moins. Bref après avoir attendu sous un abri improvisé qu'ils me bâtissent, j'ai enfin ma tente, puis mon dîner, que je compose d'une soupe à la farine et aux choux, de thon aux petits pois avec sauce tomate, agrémenté de concombres frais, et de crêpes au miel indigène pour dessert. J'avais entre-temps pris mon bain, et me suis mis en toilette de cour: la grande robe blanche de bain et des bottes de Madère. Je dois avoir un vague air de missionnaire -encore que le seul missionnaire que j'aie vu ici était en costume civil khaki- mais c'est bien ce qu'il y a de plus pratique pour écrire ou s'étendre dans la chaise longue jusqu'à ce que vienne le soir.

Mes porteurs sont étranges. Ils n'avaient pas été rationnés et n'avaient donc pas de nourriture aujourd'hui. Comme à la ferme il n'y avait pas de farine, j'ai voulu

leur acheter du sorgho. Ils ont refusé (!) préférant -je traduis littéralement leurs mots- avoir faim aujourd'hui et demain, pour pouvoir acheter de la farine demain soir chez le chef Katete !

Je ne décris, vous le voyez, ni les chemins, ni les gîtes d'étape: c'est toujours, en effet, le même paysage, des arbres maigres en désordre, ou des plaines d'herbes hautes. Les étapes sont sur le versant de la vallée d'un ruisseau encadré de verdure. Le ruisseau a toujours un pont fait d'un tronc d'arbre, mais les noirs passent toujours à gué, et ne se servent du tronc que pour se maintenir en prenant leur bain. Je n'ai aperçu encore dans la forêt, ni Monseigneur le Lion, ni Mademoiselle l'Antilope. Si le Katanga méritait d'ailleurs un nom issu de la faune ou de la flore, on l'appellerait avant tout "le pays des termites" ! Termites et fourmis, termitières et fourmilières, grandes ou petites, parfois couvertes d'arbres et de bambous, parfois petites comme un gobelet de prestidigitateur, il y en a partout, des milliers parfois en quelques mètres carrés, s'élevant de leurs propres forces ou bâties sur des troncs d'arbres morts. Et souvent sur la route on aperçoit le défilé nombreux d'une armée de termites allant à la bataille ou à l'ouvrage.

Et pendant que j'écris, le tableau devant moi est patriarcal. Sur le fond vert mêlé d'ombres de la forêt, se détachent, légèrement dorées par le soleil couchant, les huttes de branchages éteints de mes porteurs Ceux-ci, étendus par terre, se chauffent le ventre aux derniers rayons de l'astre du jour, tandis que le cuisinier cuit ma soupe du soir, et que mon petit boy recoud un bouton à ma culotte. Et le Katanga attend encore son Lecomte de Lisle.

Vendredi 2 décembre (1910, Katete):

Une journée excellente encore de route. Arrivée à l'étape, à 12 heures ½, où ma tente est dressée au centre d'un village indigène du chef Katete. Belles huttes en pisé avec petites vérandas, avec comme fond l'autre versant de la vallée étagé en hautes collines de verdure. C'est à la fois joli et imposant. Le chef réside dans un autre hameau non loin: il a en effet plusieurs villages, dont les plantations bordent la route. J'attends sa visite. Je viens d'acheter une poule étique à un de ses hommes ? Coût un franc !! Tout est vraiment hors de prix dans ce pays. Et pas un œuf.

Les porteurs s'arrangent très bien à l'étape pour faire la besogne: c'est toujours la même équipe qui monte la tente, la même qui va chercher l'eau pour le bain et la cuisine, la même qui monte le lit, la même qui débrousse tout autour de mon habitat momentané, la même qui range les malles et caisses. Et, ainsi le travail est fait rapidement.

Samedi 3 décembre 1910 (Minga):

Etape aujourd'hui chez le chef Minga, après un chemin indigène exécrationnel et des rivières ou moins à passer sur des ponts plutôt absents. Selon la coutume un ou deux de mes porteurs seulement sont arrivés quand j'entre au village. Celui-ci est entouré d'une double barrière de troncs d'arbres, vraie fortification qui abrite les plantations, très étendues. A l'entrée, le capitaine du chef vient me recevoir, puis me conduit au centre du "quartier habité". De nouveau, cases en pisé assez grandes, encadrant une place grande comme la place de l'Eglise à Ste Marguerite, et sur laquelle se trouve la Maison du Chef. Celui-ci, accompagné de quelques hommes, vient à ma rencontre au commencement de la placette. C'est un noble vieillard, qui ressemble beaucoup au levreur de chaises de l'Eglise St Pascal. Il est vêtu d'un pagne d'indigo -de toile bleue mettons-, d'un veston sur lequel des serveurs maladroits semblent avoir versé la sauce graisseuse de cent plats divers, et son chef grisonnant est couronné d'un chapeau de feutre havane, que l'on croirait avoir visité bien des rigoles, si l'on ne savait qu'il n'y en a pas en ce pays. Tandis que des chèvres non loin entonnent une fanfare mélodieuse, le chef redresse sa haute taille et fait le salut militaire en disant "Bonzou". C'est ainsi qu'un nègre de Boula Matari bien élevé salue l'Européen. Il me conduit sous l'ombrage bienveillant d'un arbre, me fait apporter un tabouret, un bloc de bois sculpté ayant cette forme: {croquis}, qui est le seul siège existant dans le village, puis le chef et ses hommes s'asseyent autour de moi, et la conversation commence. Elle n'est pas très variée, vu l'absence d'interprète... et de sujets !

Je lui dis que ses maisons, ses chèvres, ses femmes, ses arbres, sont beaux. Il me répond qu'il sait que je suis un grand blanc, un grand juge, un bon blanc. Enfin mes porteurs arrivent, ce qui met fin à la conversation. Quelques-uns des porteurs, qui sont de son village, viennent s'agenouiller et faire une révérence devant lui. On dresse ma tente, puis comme chaque jour, le bain, la soupe, et l'écriture. La tente est sur la place, face à la maison du chef. Le paysage au loin est superbe, des rangées de collines puis de montagnes, avec un ciel immense. Pendant que j'écris, le chef roupille sous sa véranda, quelques hommes jouent tout-à-fait à ce que nous appelions "la puce à couper", des femmes bavardent, tandis que l'autre en tapant avec un bois dans une auge fait de la farine.

Hier soir Katete m'a apporté de la farine, 9 petits paniers, deux paniers de manioc, un petit d'oignons, et deux poules pas beaucoup plus petites que de jeunes pigeons maigres. Je lui ai payé pour le tout dix francs; il a eu l'air de trouver le matabiche excellent. J'ai distribué le tout aux porteurs, qui n'avaient plus mangé depuis deux jours. Je n'ai conservé que les deux poules -qui feront mon souper aujourd'hui- et un morceau de manioc, que je voulais goûter. C'est excellent, et rappelle -de loin- le coco.

Dimanche 4 décembre (1910, en brousse):

Je n'ai jamais eu si peu l'impression d'être dimanche. Il drache terriblement, ma tente résonne comme un tambour. Les fossés qu'on a creusé tout autour pour recueillir les eaux sont prêts à déborder, je crains quasi l'inondation.

J'ai dû marcher aujourd'hui presque tout le temps. Toujours des montagnes: quand on était arrivé au dessus, il fallait descendre pour remonter sur une autre... Une gigantesque montagne russe. D'affreux sentiers presque à pic et pleins de cailloux. Imaginez-vous le sentier qui monte au Sart Tilman près de la sablonnière, deux fois plus haut, deux fois plus raide. Etape dans un site de montagnes superbe, mais qui, par les triples mentons de son horizon, ne présage rien de bon pour demain.

Je connais un peu mieux nos soldats noirs à présent: ce matin au village avant le départ, on constate qu'un des porteurs est malade. Pas très, mais enfin, il n'est pas en état de porter. Alors mon caporal empoigne un homme du village et lui dit: "Toi, tu vas porter la caisse du blanc". L'autre refuse. Le caporal l'entraîne de force près de la caisse et commençait à le bourrer de coups quand j'ai fait cesser la scène et dit que si l'homme ne voulait pas porter il était libre. Le malade portait une petite caisse de vivres, j'ai réparti les boîtes aux autres porteurs, et "en route! Twendani !" **(62)** Incident sans importance, mais qui montre comment leurs chefs habituent les hommes.

J'aurai dur d'ailleurs dans mes enquêtes: le caporal ne sait que quelques mots français. Celui qu'il répète le plus souvent, c'est "Godferdeke !". Ça ne m'aide guère pour mes palabres. Si par les quelques mots que je sais et les gestes je ne comprenais à moitié mes clients, je n'en sortirais pas. Car j'ai partout des plaintes ou des palabres. Aujourd'hui encore, en pleine brousse, j'ai été rejoint par un homme qui vient se plaindre contre un blanc. Affaire de service pour moi, donc secret professionnel ! Mais je ne puis m'empêcher de signaler ce détail: le blanc, me dit le plaignant, envoie chaque jour un de ses hommes à tour de rôle pour lui chercher deux femmes, qui deviennent ses épouses du lendemain ! Je venais ici assez bien disposé en faveur des blancs contre qui je devais instruire, mais je pense que je vais faire un rude balayage.

Comme intermède comique j'aurai toujours mon caporal-interprète... Il me parle de (orthographe phonétique) "piés". Je parviens à deviner qu'il s'agit de "pierres" ! Et a ici la façon indigène de poser une question: il s'agit d'une palabre embrouillée: on a volé des étoffes au plaignant, et je ne parviens pas à découvrir dans ses explications, si l'auteur de la soustraction est sa femme, le père ou la mère de celle-ci. Je dis au caporal de demander "qui a pris les étoffes" ? Après toute une

conversation, avec le comparant, l'interprète me dit: "Moi dit-z-à lui: ta femme pris les étoffes ?" Il dit-z-moi: "Non, ma femme pas pris les étoffes" - Alors moi dit-z-à lui: "Le père de ta femme, pris les étoffes ?" Il a dit-z-à moi "Oui, le père de la femme pris les étoffes" - Alors moi dit-z-à lui "Mère de la femme, pris les étoffes ?" Il a dit-z-à moi "Non, Mère de la femme pas pris les étoffes" - Alors moi dis-z-à toi, Mosieu Zuze, Père de la femme pris les étoffes".

Vous jugez d'ici si un interrogatoire va vite !

Et mes paysages ne varient pas: des sites de bois ou des marais de hautes herbes. Aujourd'hui beaucoup de vallées. Végétation toujours semblable, sauf l'apparition de hautes fougères, qui me dépassent de beaucoup. Hier le chef m'a apporté de la farine, du manioc et un poulet. Je le fais préparer pour mon souper: ce sera mon quatrième poulet en trois jours !

Lundi 5 décembre 1910 (Kasomeno):

Après, trois heures seulement de marche à pied -les chemins détremvés ne permettent pas de rouler, et il pleut- arrivé à 10 heures au village Kasomeno. Ma tente est de nouveau face à la Maison du Chef, ce qui est, paraît-il, un grand honneur. Chez Minga, j'étais le premier blanc cette année auquel on le faisait. Ici le chef n'était pas au village à mon arrivée. Il se trouvait hier dans un village voisin, mais à l'annonce de mon approche on était allé l'appeler. Il arrive, vient me saluer du "Bonzou" traditionnel, puis entre chez lui. Alors peu à peu arrivent les hommes, les femmes et les enfants du village. Les hommes arrivent un après l'autre devant la porte, s'agenouillent sur le seuil, frappent trois fois dans les mains en courbant la tête, puis entrent. Les femmes pendant ce temps se sont groupées, et quand tous les hommes sont entrés, viennent saluer ensemble de la même façon sous la barza, devant la porte fermée; enfin les enfants viennent en faire autant.

Pendant ce temps, grand bruit de voix à l'intérieur: il y a sans doute grand conseil. Le résultat s'en fait vite sentir, car bientôt arrivent vingt femmes, les plus horribles que j'aie jamais vues, des ruines humaines, revêtues seulement du petit pagne bleu des hommes, maigres, des absences de seins pendants, qui portent chacune un petit panier de farine, 10 paniers de farine de maïs, 10 de farine de sorgho. En tête, le capita du chef porte trois poules. En queue, un gosse portant un grand panier contenant six œufs. La procession se range en demi-cercle devant moi. Je prononce un énorme "Muzuri" (c'est bien) puis je demande au capita s'il veut en matabiche des étoffes ou de l'argent. Comme il préfère des "N'Guo", je lui donne 3 pagnes, d'une valeur d'ensemble de 10 fs. J'ajoute même une vieille ceinture qui m'a coûté 10 centimes à une vente successorale. Ils ont l'air très contents: j'ai été généreux !

Vu ici deux indigènes curieux: un complètement chauve, et un albinos, c-à-d rose clair, quoique, à toute évidence, il ne soit pas un mulâtre. Les femmes dont je parlais tout à l'heure sont sans doute des esclaves. Les autres en effet ont en général de hauts pagnes de couleurs variées, et, travaillant moins, sont très bien sculptées. Elles ont toutes aux bras et aux pieds de gros bracelets de cuivre, hauts de 10 centimètres au moins. Plus ils sont gros et hauts, plus ils sont beaux à leurs yeux: on en voit allant jusqu'au coude ! Rien d'ailleurs de plus disgracieux, surtout les gros bracelets aux pieds. Les hommes eux portent pour la plupart le petit pagne de toile bleue. Seuls, les gens importants ont qui un veston, qui un pantalon, qui une chemise. Les riches qui ont à la fois un pantalon et une chemise portent toujours celle-ci au dessus de celui-là.

Et il y a maintenant du soleil, et sur la place avec des rires frais, les enfants jouent...

Mardi 6 décembre (1910, Kasomeno):

Mes porteurs se déclarant fatigués, je reste aujourd'hui au repos. Je me suis levé à 8 heures, après m'être couché à 7 ! Cela et une fricassée retapent un homme. Reçois à l'instant visite d'un petit chef des environs, un petit vieux à l'œil morne et faux. Et je songe aux vers de *Booz endormi*:

"Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand"

"Mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière!" ...

C'est beau, la poésie...

Fini relecture de *Bruges-la-Morte*. Livre qui a une chose admirable: son titre. Mais c'est, avec quelques descriptions et couplets bien venus, à peu près tout. Il aurait fallu de la ferveur pour l'écrire, et cette ferveur est absente. La fable ridicule qui en est le prétexte ne correspond en rien avec l'âme de Bruges, et même cette fable acceptée, la progression de la folie de ce malheureux n'est pas suffisamment analysée. Puis, quelles drôleries parfois provenant de la recherche du style: ainsi, à la première page: "Veuf ! Mot irrémédiable et bref, d'une seule syllabe, sans écho. Mot impair et qui désigne bien l'être dépouillé". Alors, célibataire signifie qu'on est à cinq ? Il y a ainsi quelques combles. Et j'ai relu Phèdre, l'œuvre admirable du Bourget génial qu'est Racine... Je ne fais pas de comparaison.

Et cependant c'est la St Nicolas... Il y a aujourd'hui 8 mois que je suis fiancé... aujourd'hui 5 mois que je suis au Katanga...

Mercredi 7 décembre (1910, Kapema):

Etape très courte aujourd'hui. On devait coucher dans la forêt, mais la nouvelle arrive que le ruisseau proche du gîte est tari (!) et on fait arrêt dans un petit

village en construction, Kapèma. Kapèma est un tout jeune chef à l'air pas malin, une espèce de loupe gigantesque sur la joue. Il ne semble pas lui avoir de sang arabe **(63)**. Il vient me recevoir à l'entrée du village avec une dizaine de ses gens. Il est vêtu d'un pantalon et d'une chemise blanche et d'un gilet vert. Sa grande préoccupation semble être de relever sans cesse un pantalon, beaucoup trop long pour lui. Le village, récemment déplacé par l'autorité parce que son ancien emplacement risquait d'être infesté par la maladie du sommeil, ne se compose que de quelques cases mal torchées et non terminées.

Cependant c'est un grand chef, et les beaux villages de Kasomeno et de Kipaïla dépendent de lui, ce que les indigènes expriment que Kasomeno et Kipaïla sont ses enfants (Mtoto) quoiqu'ils soient des vieillards, et lui gosse. Les expressions sont curieuses du langage touchant les chefferies: le village porte toujours le nom de son chef: chez eux, Liège s'appellerait Gustave **(64)**. Les hommes libres du village et les chefs qui en dépendent sont les fils du chef. Les hommes du village entre eux sont des frères (Nduku). Enfin le mot "Mtoto" désigne aussi le neveu. Père se dit "Baba", Mère "Mama". C'est comme chez nous, et prouve bien l'origine commune de l'humanité. Chose curieuse, la racine "Boul" qui exprime chez nous l'idée la plus forte d'essence, la volonté (Boulomaï - Volontas - Vouloir) exprime chez eux l'idée d'inexistence: "Boulé" = Rien.

Je deviens médecin: chaque jour une dizaine d'individus au moins, des porteurs ou des hommes des villages, viennent. Ce n'est pas toujours facile, mais je m'en tire imperturbablement: de la teinture d'iode sur les plaies et à ceux qui déclarent tousser, de la quinine à ceux qui ont mal à la tête, de l'ipéca à ceux qui crachent ou à ceux qui ont une tête déplaisante, du Laudanum aux diarrhéiques, et à tous un purgatif de cheval... ou de nègres. Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de tort. Il y en a un qui me semblait très fiévreux. Je lui ai appliqué mon thermomètre médical pour prendre la température. Il a cru que c'était un remède, et pendant que, le dos tourné, je fouillais dans ma pharmacie, il s'en est allé en déclarant qu'il allait déjà mieux, que c'était un bon "N'Dawa!" !! **(65)**

Enfin, la fourche de mon vélo s'est cassée en chemin. Me voilà réduit à aller à pied.

Judi 8 septembre (décembre 1910. Ngonga):

Je finissais hier par ces mots: aller à pied ! Je ne m'imaginai pas quelle chose terrible ils annonçaient. J'ai eu aujourd'hui une étape formidable, de 6 ½ à midi ½, soit six heures de marche rapide, pendant lesquelles je ne me suis pas arrêté ¼ d'heure en tout. Et parfois des chemins de marais très mauvais. Je suis fourbu, et, comble de malheur, le porteur de ma chaise longue n'est pas arrivé

encore à l'heure actuelle - 5 heures !

Je suis au village de Ngonga: le chef, un petit vieux vêtu d'un pagne bleu crasseux, suivi d'une vingtaine d'hommes et d'autant d'enfants, tous bien vêtus et propres, marchant à la file indienne, sont venus me recevoir à l'entrée du village. Puis, le chef me précédant et les autres suivant, nous avons traversé le village très étendu, une cinquantaine de cases au moins. Et hommes et enfants chantaient le chant du village, où les noms de Ngonga, et, en refrain, la bienvenue au "Zouzi", revenaient souvent. Je n'avais jamais ouï un aussi beau chant indigène. Les voix graves des hommes alternaient avec le cristal des voix d'enfants. C'était vraiment artistique, et je ne puis faire de comparaison qu'avec la plain-chant que j'ai entendu à Westminster. Le village est important. Depuis près d'un quart d'heure avant d'y être, on en traversait les plantations, bien clôturées de haies de bois, et avec dans chaque champ, une petite case-abri pour les hommes, et une case-grenier pour la récolte. Les huttes ne sont pas grandes ni neuves, mais solides et bien disposées en chemins, avec beaucoup de bananiers, auxquels il ne manque pour moi que des bananes. On m'a apporté de la farine et six œufs. Pas moyen, paraît-il, de me donner de poules, les rats les ont mangées presque toutes ! A cause du chant, j'ai quand même donné un matabiche généreux. Ma provision d'allumettes est presque épuisée: dans chaque village le chef et son capita m'en demandent une boîte qu'il n'y a pas moyen de refuser ! C'est l'impôt forcé sur le blanc.

J'ai engouffré en arrivant une soupe monumentale et une crème au cacao excellent que m'avait préparé mon cuisinier. Ce soir, j'ai commandé, faute de poule et de viande, des sardines et des œufs rôtis à la poule sur des tranches de pain beurrées, c'est délicieux; puis comme dessert une pâtisserie que je recouvrirai de confiture de figes, cela aussi est excellent.

Vendredi 9 décembre 1910, (en brousse):

Fatigue intense, long chemin, à nouveau. Traversé trois villages. Dans un, réception extraordinaire: hommes et enfants, conduits par le chef, viennent à ma rencontre à ¼ h au moins du village. On me place au milieu de la file, puis le chant commence, mais un peu plus loin, voici tout-à-coup que surgissent 30 à 40 femmes, et des foules d'enfants, criant, hurlant, sautant dans la brousse, et faisant une pittoresque escorte bruyante. Et les hommes chantaient, parfois les femmes reprenaient encore le refrain, puis c'étaient à nouveau les cris, articulés très drôlement, la main frappant la bouche à intervalles réguliers et précipités. Malgré ma fatigue, ce mouvement me réjouissait. Les pagnes multicolores, et les chairs, et le feuillage, tout formait sous le soleil une seconde musique. On traversa ainsi le village très beau et très long, avec des toits de paille presque dorés. Les femmes, même

avec leurs enfants au dos, faisaient des bonds soudains, d'une agilité extraordinaire. Le chœur grave des hommes, dont les pas rapides semblaient presque majestueux dans le sentier en opposition avec la furia voisine, continuait, mais le spectacle était à côté dans ce tourbillon de femmes, la plupart jeunes et jolies, bien faites et gracieuses comme le sont la majorité des négresses. Les chants disaient: "Le juge est un grand blanc, et nous sommes les gens du juge. Juge pourquoi ne pas vous arrêter chez nous ? Le village est grand, le chef est bon, et nous voulons être les gens du juge. Le juge est un grand blanc, etc.". Puis venait l'éloge traditionnel du village. Le spectacle a duré près d'une demi-heure, et le chef et deux de ses capitans m'ont accompagné jusqu'à l'étape, deux heures plus loin. Je lui ai donné en mattabiche un yard de calicot, soit environ 0.60 centimes. Il l'avait gagné !

J'ai découvert une chose qui m'était inconnue: les bananes. J'en ai acheté un panier pour un yard. Ce n'est pas cette chose fade, sèche, tout sucre, qu'est la banane mangée chez nous. A la fois bien grasse et un peu surette, c'est une chose délicieuse ! Cet après-midi, je me suis jeté sur mon matelas, et, assoupi à demi, je n'ai fait rien - que de me faire apporter et déguster toutes les cinq minutes une "makunde", une banane ! Acheté hier aussi 4 poules: 1 belle poule, 1 poulet, 2 poulettes minuscules, le tout pour 3 frs. Aujourd'hui, en mattabiche à mes porteurs, je leur ai payé pour 1 fc un énorme pot de bière indigène, de "pombe". Enfin pour 50 centimes j'ai acheté une bouteille de "sari", c-à-d de miel indigène -qui est, hélas, aussi éloigné du miel de notre pays, que moi je le suis- seconde fois "hélas !" - du pays lui-même.

Samedi 10 décembre (1910, Kasenga):

Arrivé enfin -11^{ème} jour, il est vrai que je ne me suis pas pressé - à Kasenga. Admirable site, au bord du Luapula, tout-à-fait la Meuse à Argenteau. Un horizon lointain de montagnes, et, en ce moment, de nuages dorés. Jolies maisons, parfois très grandes, en pisé crépi rouge et blanc, ce qui donne au poste un aspect pittoresque. Il surplombe le fleuve d'une vingtaine de mètres, et la vue à gauche et à droite est très large, sur les nombreuses îles vertes notamment. J'ai une maison à deux pièces avec barza donnant sur le fleuve. C'est de cette barza que j'écris, il y a un petit vent délicieux. A côté un logis pour mes boys, et un pour mes poules, car j'en ai acheté hier encore et il m'en reste 5. Les œufs, d'ailleurs très petits, valent ici 5 centimes. On en a quatre pour une boîte d'allumettes ! Je mets désormais un jaune d'œuf dans chaque verre de vin, c'est délicieux. Une autre chose excellente que j'ai dégustée ici pour la première fois, c'est la papaye: ce n'est pas un fruit, mais une crème ! Enfin, cela est réalisable chez nous, un mets que je vous recommande chaleureusement, c'est la poule aux bananes. J'en mange depuis deux jours, et il

m'en faudra beaucoup encore avant de m'en lasser.

Réception aimable du chef de poste, Mr Gooris, et du sous-officier chef de détachement, Mr Delcommune. Nous ferons ménage commun pendant mon séjour.

Dimanche 11 décembre (1910, Kasenga):

Enquête tout la journée ! Toute la matinée dans ma chambre, il pleuvait. Toute l'après-midi en plein air, face au Luapula: c'était délicieux. Pendant que mon interprète pataugeait, je regardais les lointains bleus... Je n'ai pas eu encore une situation aussi agréable au Katanga. Et dire que les bords du Luapula vont être déplacés à cause de la maladie du sommeil !

Lundi 12 décembre (1910, Kasenga):

Temps toujours charmant. Le Luapula contient des poissons délicieux. Un exemple de raisonnement noir: je demande à mon boy: "Est-ce beau Kasenga ?". Il répond "Oui". Demande: "Pourquoi ?". Réponse: "Parce qu'à l'Etoile, il y a beaucoup de chiques... Mais Kasenga, ce n'est pas très bon". Moi: " Pourquoi ?". Réponse "Parce qu'il n'y a pas de magasins !". Moi: " Mais tu n'as pas besoin de magasins ?". Réponse: "Non, pas maintenant, mais si mon pantalon se déchirait, je ne pourrais pas en acheter un autre !"...

Exemple maintenant de traduction noire: Je dis à mon caporal: "Dis à ce chef-là que s'il apporte de la farine et des poules il aura un bon matabiche (prix)". Je saisis alors qu'en indigène le caporal dit au chef ceci "Tu as compris ce que dit le juge ? Si tu n'apportes pas tout de suite de la farine et des poules, tu iras en prison" !!!

Enfin, exemple de témoignage en justice. Il s'agit d'un type qui se serait plaint qu'on l'empêchait de vendre librement sa farine aux commerçants de l'Etoile :

Demande: Aller vendre de la farine à l'Etoile est-ce bon ?

Réponse: Si vous me dites "j'ai faim, chef, il me faut de la farine", je vous en porterai.

Demande: Mais pas à moi, aux autres hommes, à l'Etoile.

Réponse: Si Bula Matari me dit de porter de la farine pour lui à l'Etoile, je lui en porterai.

Demande: Mais pas à Bula Matari, aux marchands, aux magasins.

Réponse: Si Bula Matari ou vous me dites, j'irai.

Demande: Mais ce n'est pas notre affaire cela, vous êtes libre, et nous ne disons rien.

Réponse: Dans ce cas, je donnerai la farine à mes hommes parce que leur ventre est petit !! (c-à-d ils ont faim).

Vous imaginez la facilité d'une enquête dans ces conditions !

Mardi 13 décembre (1910, Kasenga):

Eu des poissons frais, chose inconnue depuis les Victoria Falls, excellents poissons de rivière. Lu *le Cousin Pons* de Balzac. C'est hallucinant et fatigant, mais supérieurement observé, et souvent grouillant de vie. Vraiment Balzac doit être lu. J'envoie mon courrier officiel à l'Etoile. Depuis mon arrivée samedi, soit en 32 jours de séjour ici, j'ai déjà 3 grandes pages d'enquête ! J'envoie en même temps mon courrier personnel. Notamment le journal, que j'envoie complet afin que vous ayez les dernières nouvelles ! ...

Au revoir ! A tous, meilleurs souvenirs de l'exilé !

Kasenga - Mercredi 14 Décembre 1910.

Guère d'ouvrage aujourd'hui. Je recommence un nouveau journal en face du Luapula toujours plus beau baigné d'une lumière argentée. Hier soir, nous avons eu une secousse sismique. La terre a tremblé légèrement, mais suffisamment pour que ce fut perceptible durant trois minutes au moins. On eut dit qu'une violente onde électrique traversait le sol.

Ce matin de marais invisibles qui se trouvent entre le Luapula et la chaîne de montagnes lointaine s'élevait une ligne de nuages au-dessus desquels on apercevait la montagne. Effet curieux à voir. Arrivée en bateau de fer à pagayeurs de MM Gramme, un armurier herstalien qui vient à Elisabethville par Boma comme mécanicien des vélos, et Barry, un agent qui retourne pour motif de santé. Gramme est troisième terme, il est large et pansu et bon vivant comme un herstalien. Barry est petit, souffreteux, et a des yeux hallucinés. Il était impliqué dans l'affaire pénale du Tanganyka, de même que Rob. Schmitz et Membach.

Distinctement on entend au loin, pendant que j'écris, le sifflement des antilopes, auquel se mêlent les cocoricos de ma basse-cour !

Jeudi 15 décembre (1910, Kasenga):

Lu un volume de nouvelles de Balzac. Quelle vérité dans l'in vraisemblable ! Je n'ai rien à faire aujourd'hui, qu'à lire dans ma chaise longue ! Et je ne puis partir: des témoins doivent encore m'arriver d'ici un ou deux jours. Si encore mon courrier arrivait ! Mais quand le recevrai-je, à moins que quelque affaire pénale n'oblige à m'envoyer un courrier urgent ? Il n'y a ici courrier que toutes les trois semaines, et par Lukafu. C'est le calme loin de l'univers. Seul le lieutenant Delcommune parle beaucoup: il revient du Kivu et il en dit la richesse. D'après lui ce serait plus que le Katanga encore une contrée d'avenir, l'élevage et l'agriculture y étant possible **(66)**

en même temps qu'il s'y trouve des mines. Ne nous laissons pas de nouveau précéder là par les anglais !

Et hier avec Mr Gramme on a parlé du pays longuement... en wallon !!

Vendredi 16 décembre (1910, Kasenga):

Mon vélo est réparé !! Mr Gramme est parvenu à le rétablir ! Je vous laisse deviner mon contentement ! Dégusté aujourd'hui de l'oie sauvage. Pas fameux. En dehors de cela, vie monotone. Les marques de respect qu'on me prodigue ici m'ennuient. Un juge est un grand manitou !!

Samedi 17 décembre (1910, Kasenga):

Charmante promenade hier vers la plaine marécageuse de la Lulei, à une demi-heure d'ici. Retour par le Lualaba **(67)**. A certain moment vue réellement merveilleuse, le Lualaba s'étendant des deux cotés jusqu'à l'horizon, et l'immense plaine anglaise avec les monts dans le fond. Quoiqu'il y ait dans le Lualaba des crocos et des hippos, je n'en ai pas vus encore. Ils sont d'ailleurs très rares.

Reçu encore quelques chefs de la région pour les interroger. Quels êtres stupides ! Je n'ai jamais rencontré de noirs aussi peu intelligents. On dit d'ailleurs que beaucoup de chefs ne sont que des pantins, tandis que le vrai chef se dissimule et reste inconnu. Que ne dit-on pas ?

6 heures: Mon second policier noir vient de revenir de l'Etoile, où je l'avais envoyé. Il m'apporte du courrier: 1 lettre Maman, 1 Cécile, 1 Madame François, 3 cartes d'Albert et Alice François, et un *Meuse*. Je vous laisse à penser mon contentement. Au courrier officiel, Mr Meek ajoute une cordiale lettre privée où il me fait la gazette de l'Etoile. Un point notamment intéressant: on vient de révoquer encore pour indiscipline deux commissaires de police et quatre agents. Cela fait, depuis mon arrivée, 3 commissaires et quatorze agents. Elle est d'ailleurs d'une valeur extraordinaire, notre police ! On va peut-être un peu loin dans la répression, mais la plupart de ces gens ne peuvent servir à rien. N'empêche que les voilà et leurs familles, sur le pavé. Ils doivent payer à leurs frais même leur voyage de retour ! Triste, très triste !

Dimanche 18 décembre (1910, Kasenga):

Assisté hier à la fabrication de l'huile par les indigènes. Deux femmes empilent dans un grand mortier creusé dans un bloc de bois les arachides, qui ont l'aspect de noisettes (le goût est d'ailleurs voisin également, j'en ai mangé rôties, c'est excellent). Avec deux bois énormes, frappant alternativement, elles les concassent. Arrivent trois autres femmes. Quatre prennent des bois plus petits, et en

mesure elles recommencent à battre les arachides, tandis que la dernière verse de temps en temps un peu d'eau. Ce faisant, elles chantaient un chant indigène très gracieux à l'oreille. Il se forme ainsi une espèce de bouillie noire d'aspect peu engageant, au-dessus de laquelle surnage l'huile. On la recueille de temps en temps dans une marmite. De temps en temps on prend une partie du composé et on le presse pour extraire l'huile. Et cela continue jusqu'à extraction complète de l'huile. Celle-ci est enfin passée à travers d'un linge: et elle est très belle, d'un beau jaune, et d'un goût satisfaisant.

Danses indigènes aujourd'hui: je ne les décrirai pas. On en voit autant à toutes nos expositions. Un vent terrible souffle. Le Lualaba tous ces jours enfle à vue d'œil. Les noirs se montrent des crocos, mais malgré mes jumelles et les nouveaux verres de mes pince-nez, je ne parviens pas à les découvrir. Et il pleut très peu; aujourd'hui -il est cinq heures- la pluie n'a pas encore fait son apparition. Grâce au vent il fait plutôt frais. C'est à peine si l'on parvient à rester en manches de chemises.

J'ai encore enquêté ce matin. J'ai interrogé jusqu'à présent une vingtaine de chefs de la région; tous sont des plus stupides et fourbes. Pour la principale affaire que j'avais à instruire, je n'ai pu interroger à fond que trois témoins, à cause de l'inintelligence des autres: or tous trois m'ont fait de la même scène des récits très détaillés, très précis, très clairs, mais... totalement différents !

Un trait des mœurs indigènes: les danses sont accompagnées par quelques joueurs de tamtam. Chacun des assistants -il y en a une cinquantaine, soldats ou travailleurs - leur donne quelque présent, de l'argent, des œufs, des perles etc. Mon caporal a donné deux francs, ce qui représente pour lui un demi-mois de solde, ou presque.

Lundi 19 décembre (1910, Kasenga):

Je me sens légèrement indisposé. De la fièvre sans doute qui s'annonce. Purge et double ration de quinine. Hier soir, petite promenade sur le Luapula. Je me trompais en le comparant à la Meuse: il est deux fois plus large au moins que la Meuse à Fragnée. Il est vrai que sur la moitié de la largeur il n'y a quasi pas de profondeur. Aussi le débit doit être à peu près celui de notre fleuve. La côte du côté anglais, qui de loin semble basse à cause de la végétation, est un mur de terre à pic de près de trois mètres. Du milieu du fleuve, la vue est prestigieuse.

Lu *l'Amoureux de Line* de Gyp. Je le préfère moralement aux autres romans de Gyp, que je n'aime guère. Pourquoi donc faut-il que dans ses œuvres toutes les jeunes filles sympathiques soient mal élevées, et tous les personnages honnêtes de parfaits crétins ?

Mardi 20 décembre (1910, Kasenga):

Indisposition terminée. Il ne me reste qu'un léger bourdonnement d'oreilles à cause de la quantité de quinine avalée. Il n'y a plus eu de pluie depuis deux jours. On le voit, la saison des pluies est ici, à cette époque du moins, très modérée. Par contre les fourmis blanches sont terribles: de grands bâtiments menacent de s'écrouler, les charpentes étant rongées par elles. La chaleur est plus forte ces deux jours.

Je dors ici dans un excellent lit indigène qui orne une des pièces de la maison qu'on a mise à ma disposition. La plupart des indigènes n'ont pas de lit et dorment sur une natte de paille tressée. Ceux qui ont une certaine aisance dorment dans des lits formés d'un cadre de bois monté sur quatre pieds en bois et recouvert de cordes en écorce d'arbre entrelacées {croquis}. Enfin le lit luxueux - tel le fait de la même façon, mais les cordes sont des lanières de peaux d'animaux tués à la chasse. Cela est très élastique et on y dort très bien.

Quoique Mr Meek m'ait donné licence de faire mon itinéraire moi-même, comme je le sais très occupé, je me décide à aller directement à Lukafu, et de là à l'Etoile. J'essayerai de partir le 23 ou le 24, de façon à ne pas être à la Noël dans un poste, avec des gens peut-être peu sympathiques ou trop enthousiastes...

Mercredi 21 décembre (1910, Kasenga):

Une des institutions légales les plus ridicules est le mariage civil des noirs. Il est tellement loin de leurs coutumes qu'ils ne parviennent pas à en comprendre la portée. Ils ne se marient officiellement d'ailleurs que pour obtenir le supplément de solde accordé par l'Etat. Ce matin arrive une femme. "Que voulez-vous ?" - "Je voudrais que le juge casse le livret" - "Que voulez-vous dire ?" - "Oui mon mari dit que je ne suis plus belle assez pour lui, et alors qu'il faut que le juge casse le livret et que je retourne dans mon village !!". Et elle me tend... un livret de mariage. Déchirer le livret de mariage, voilà une sorte de divorce assurément rudimentaire, mais qui vraiment est approprié à leurs mœurs !

Kasenga - Jeudi 22 décembre 1920:

On s'habitue à tout ! J'étais enchanté du site les premiers jours de mon séjour ici, je ne me lassais pas d'admirer les aspects toujours changeants du fleuve mariés aux mille colorations du ciel immense. C'est à peine à présent s'il attire mes regards. Je suis d'ailleurs assez ennuyé par ce fait que je dois rester ici inactif en attendant mes derniers témoins, alors que je sais qu'il y a de l'ouvrage qui m'attend à Elisabethville, où le nombre des affaires croît toujours !

Pluie toute la nuit. On a entendu, paraît-il, toute la nuit un léopard et un lion

qui criaient proche le camp; pour ma part, je ne m'en suis pas aperçu !

Vendredi 23 décembre 1910 (Kasenga):

Charmante promenade par un chemin à travers taillis épais, avec à chaque coude des éclaircies dominant de très haut le Luapula et la plaine. A chaque pas des envolées d'oiseaux de tous plumages, et des fuites de gibier dans l'obscurité des fourrés. Je vais lentement, attentif à la route, puis à accélérer au moindre bruit suspect. C'est délicieux. Au bout d'une demi-heure arrivée à une jeune plantation d'arbres à caoutchouc. On ne pourrait rêver plus jolie route aménagée sur ce sentier presque naturel.

Dimanche 24 décembre (1910, Kasenga):

Et ce sera ce soir Noël ! Noël, la fête par excellence de l'intimité et du foyer, les bouquettes **(68)** et le vin chaud autour du feu, la crèche, la messe de minuit, avec la marche par le froid et le "minuit chrétien" tombant en ondes de paix et d'espérance. Que de souvenirs, que de joies, que d'émotions ! Il y a un an, au cercle, j'avais été répéter jusqu'à neuf heures, puis on avait passé les matines ! Et le lendemain après-midi, on avait été jouer à Liers, où la brave abbé Barbier m'avait même joué le mauvais tour de me faire prendre la parole à l'improviste. Personne alors, et surtout moi, ne se doutait que j'aurais mon Noël suivant seul, en face de Luapula, et avec une température de juin ! Ce matin, ces souvenirs tapissaient ma chambre. Presque sans le vouloir j'ai fredonné tout mon répertoire de Noël. Le "Minuit Chrétien", "Il est né le Divin Enfant", "Adeste Fideles", "Souk Mareïe, qui fait-i freud !". J'en suis passé ensuite aux cramignons, et j'y serais peut-être toujours si le boy n'était venu me prévenir que le déjeuner était servi ! Dans deux ans à la Noël je serai près du retour. Mais si je reviens ensuite, dans combien d'années pourrai-je fêter la Noël au pays ? Et il y aura après-demain 7 mois que j'ai tout quitté. Tout change et s'effrite. Et ici rien n'est plus triste qu'une fête. Pas d'amis, pas de joie, pas d'offices. Rien que des souvenirs et des regrets. Je vais prendre mon vélo et faire encore une grande randonnée.

Dimanche 25 décembre (1910, Kasenga): !

Triste Noël ! Il s'imposait de fêter Matines. On dit aux boys que c'était "Lumingo mokubwa" c-à-d grand dimanche, et qu'ils devraient faire bon souper. Ce fut royal en effet: jugez-en: Bouchées à la Reine; Bifteck Américain d'Antilope, sauce mayonnaise abondante; bouillon de poule; asperges en branches; poisson rôti, des brèmes **(69)** délicieuses; rôti d'antilope avec épinards conservés; homard avec une exquise salade de pourpier et tomates fraîches. Au dessert, à la demande des Liégeois, des "bouquettes !". Le menu était somptueux. Arrosé des meilleurs crus de cognac, bordeaux et champagne du ravitaillement. Cependant on n'était

pas gai. Nous étions six, Mr Lescornez, un jeune agent, étant arrivé le jour même de Kilwa. Vers 11 heures, je me suis endormi -vieille habitude- Mr Barry en a fait autant. Ainsi blaguant et ronflant, on a atteint une heure, moment auquel on s'est séparé. Ce matin, je me suis éveillé à 10 heures, et j'avais mal aux cheveux, juste à temps pour voir arriver une série de témoins d'une grave affaire. J'ai interrogé alors jusqu'en ce moment -6 heures- sauf le répit du dîner (personne n'a déjeuné). C'est un supplice que d'interroger, étant mal disposé, ces nègres stupides et menteurs. Ils forgent de toutes pièces leurs dépositions, se contredisent et fardent la vérité d'incroyable façon. Je vous laisse à penser que ma journée de Noël a été agréable !

Lundi 26 décembre (1910, Kasenga):

Enquête, enquête, enquête... Je pars demain, sauf imprévu. J'ai pu instruire toutes les affaires que j'avais ici. Je ne puis dire que je suis arrivé à les élucider. La tâche du magistrat instructeur consiste en effet à recueillir deux séries de mensonges contradictoires. D'autre part le devoir du magistrat du siège consiste à décider laquelle des deux correspond à la vérité...

Mardi 27 décembre (1910, Kisiwa Mukenge):

J'écris d'un gîte d'étape près de la rivière Kisiwa Mukenge (?).

C'est dire que je suis en route, après ce matin, au déjeuner, un adieu ému aux excellents poissons du Luapula, un au revoir cordial à MM Delcommune, Gramme et Borry, je file accompagné en vélo par MM Gooris et Lesconeze, jusqu'à Tèta, puis Mwanabéla, route déjà faite précédemment. Là on se sépare, et je suis mes porteurs par le chemin de Lukafu. Route d'abord excellente. Puis, voici des minerais affleurants, une dégringolade de roches et... je brise mon vélo à la fourche ! J'ai toutes les déveines avec ma brouette. Et cette étape est longue: six lieues ! Il est 3 heures de l'après-midi quand on arrive.

Ma caravane est nombreuse et pittoresque: aux deux boys et aux 2 policiers s'ajoutent les 25 porteurs et le capita, ayant notamment comme bagages 7 poules que j'ai achetées, 5 poules et 2 pigeons achetés par les boys, et... une chèvre qui m'appartient ! Un des chefs témoins me l'a apportée en matabiche ! J'ai dû donner un autre matabiche en retour, mais enfin elle ne m'a coûté que cinq francs, alors que son prix commercial est de douze.

Et il pleut, il pleut sur ma tente, logée dans un site mesquin de forêt médiocre.

Samedi 28 décembre (1910, Kabingandu):

Après une excellente route, étape à 11 heures au village de Kabingandu. Très joli site, avec comme lointain la haute chaîne montagneuse des Kundelungu,

que j'ai traversée sans le savoir à sa naissance autrefois, et que je devrai retraverser, au grand péril de mes jambes... Malgré mon accident, je puis toujours me servir de mon vélo, mais je prévois la rupture finale.

Hier, en dénombrant ma caravane, j'oubliais que j'emmène avec moi deux témoins d'une affaire. En plus, un petit boy de Kasenga, qui se prétend frappé par son maître et veut se rendre à l'Etoile, s'est joint en se cachant à ma caravane. Je l'ai aperçu et ne puis évidemment le renvoyer. J'essayerai de le caser à la ville. Enfin j'ai acheté aujourd'hui une petite chèvre. Et mes porteurs chantent. Leur répertoire n'est pas toujours très propre. Il est par contre parfois imagé. N'ont-ils pas dit tantôt en parlant de mon char-à-bancs, que "les bicyclettes d'Europe marchent vite comme des oiseaux"... Ironie !

En arrivant palabre assez rude à trancher: il faut décider à quel village appartient un indigène que deux chefs réclament. Le plus ennuyeux est que l'autorité administrative, en l'espèce le chef de zone, a par deux fois tranché déjà le point, mais de façon contradictoire, et chaque partie a ainsi un titre ! Je tranche la question en le donnant au chef qui a la même race que lui. C'est en effet dans cette région un véritable enchevêtrement de races: bayèkés, balubas, balembas, etc., etc. ! C'est aussi une division à l'infini en villages, chefs et sous-chefs. Les indigènes d'ici ont une indéniable tendance à la division en groupements toujours plus réduits. Je n'ai pu encore discerner le motif de cette tendance.

Et pour passer le temps je fais des expériences. J'ai pu acheter assez bien d'oeufs à environ 5 centimes pièce. Et j'ai expérimenté hier le champagne aux œufs, aujourd'hui le quinquina aux œufs... Il fait chaud, très chaud, la sensation est comparable aux jours où chez nous il y a 27 à 28 degrés.

Jeudi 29 décembre (1910, Sange):

Aujourd'hui arrivée à Sange, grand village, dès 9 ½ hs du matin. Toujours le fond des Kundelungus, proches à présent. Demain on y sera. J'examine en passant des produits de l'industrie indigène. Voici une série de bois menus reliés par des ficelles: des cure-dents alignés en tuyaux d'orgue. A quoi cela sert-il ? Ce sont des peignes ! Et ceci ce sont des poteries noires en terre genre terre à pipe, larges et pansues avec de primitifs dessins, on en fabrique dans tous les villages. Mes poules sont transportées dans des espèces de cages que les porteurs fabriquent en cinq secs avec des bois et des cordes. Tout cela est rudimentaire, mais enfin, suffit à sa tâche.

Le voyage a quand même ses attraits à côté de ses fatigues. Aujourd'hui la flânerie sera délicieuse ! Ce serait idéal d'être second substitut à Elisabethville, et de voyager tantôt dans une région, tantôt dans l'autre, avec des repos de quinze jours un mois à la ville !

Hier soir, je m'endormais quand quel n'est pas mon étonnement d'entendre

tout-à-coup résonner le triple "alleluïa" de Pâques, très bien chanté, sans rien qui rappelle la grand'messe de Ste Marguerite. J'étais prêt à entonner l'air de Werther: "Je ne sais si je veille ou si je rêve encore !". Des bribes de litanies en latin succèdent, puis... des chants indigènes. J'ai eu ce matin l'explication. Un des hommes a jadis été à une mission où il a appris ce court répertoire. Il sait aussi dire "Mari (?) chrétien", "Sancta Ecclesia" et faire le signe de Croix. C'est tout ce qu'il a conservé de religion, mais... il l'enseigne !

Grand événement: j'ai eu pour la première fois un œuf de mes poules ! On critique parfois les peintres impressionnistes pour les teintes spéciales qu'ils prêtent à la nature. Combien cependant cela correspond à la réalité ! Ce matin les Kundelungu étaient dans le lointain à mon lever tout violetés sous un ciel uniformément bleu sombre, sauf quelques hachures grises de nuages; puis un instant après, les voici vert pâle. Ils sont actuellement par plaques bleu et vert foncé, sous un ciel de nuages ivoirins et d'azur clair.

Vendredi 30 décembre 1910 (en brousse):

Campement dans la forêt. Parti le matin à 6 heures, arrivé à trois ! Sans presque d'arrêts: à vrai dire à la fin on n'allait pas vite... Je suis exténué. On a fait environ six lieues, mais toujours en montées et descentes et remontées. On est, il est vrai, presque au sommet des Kundelungu, interminables montages aussi. On n'arrive au sommet d'une pente raide que pour voir un profond ravin à ses pieds...

Hier, ma sieste finie, des incidents marquants. D'abord, le courrier vers Kasenga est passé, ayant ma correspondance dans un pli spécial séparé. J'ai reçu ainsi comme courrier privé: 1 lettre Maman, 1 Cécile, 1 Hubert Bertho, un *Meuse*, un *Patriote* et des *Revue Hebdomadaire*. Et je les dévorais ! Quand la pluie commence à tomber, en trombe, avec un vent terrible... Et je lisais paisiblement toujours, dans ma chaise longue, quand mon boy qui à mes pieds recousait ma culotte, se lève en sursaut et me montre l'eau qui monte, monte, avec une rapidité effrayante...c'était l'inondation dans ma tente, tout simplement ! On fait autour d'elle chaque jour des rigoles, mais, pour avoir plus vite fini, mes porteurs les avaient creusées minuscules. Vite je crie "Capita, pagasi !" **(70)**. Tout le monde, porteurs, hommes du village, boys et policiers se mettent, sous la drache toujours aussi forte, à creuser des fossés, construire des digues de terre, et enlever l'eau. Pendant qu'ainsi à plus de trente ils travaillaient avec hâte et émoi... je m'étais remis dans ma chaise longue et je continuais à lire mon courrier !!!

Aujourd'hui, à part la fatigue, rien d'intéressant à signaler. Depuis 4 heures, il y a orage: c'est tout-à-fait l'orage avec éclairs et vent de chez nous. J'ai rencontré en chemin un grand long mince serpent, très méchant m'ont dit les indigènes. Rencontré aussi de petits fruits jaunes sucrés délicieux: un composé de la nèfle et de l'abricot. Enfin j'ai eu trois œufs de mes poules ! Ma fricassée de

demain est ainsi assurée à nouveau. Vu la difficulté et la longueur de l'étape, on n'allait pas vite aujourd'hui. Sauf un membre de la caravane, mon cuisinier, qui est arrivé le premier à l'étape, le malheureux ! Il était chargé de conduire mes chèvres, et dès lors... il devait bien les suivre ! Et elles couraient, couraient !! Ce sont de braves bêtes ! Si elles supportent ce voyage et si je parviens à acheter un bouc, j'aurai du lait frais de temps en temps...

Les parents ont souvent difficile, on le sait, de répondre aux questionnaires de leurs bébés: "pourquoi ceci... pourquoi cela". L'embarras est parfois semblable avec les noirs. Ainsi avec mon boy cette conversation qui répète... en la poussant plus loin, une que j'avais eue avec mon boy précédent. "Maître, y a-t-il des noirs en Europe ?" - "Non" - "Alors, qui sert à table, qui fait le lit ? Y a-t-il des boys" - "Oui, il y a des espèces de boys qui sont des hommes et des femmes blancs" - "Alors, pourquoi les blancs n'amènent-ils pas leurs domestiques avec eux..." ... Pas facile à répondre !

Aujourd'hui, un peu de diarrhée. J'ai dû boire en effet, quoique bouillies, des eaux d'une valeur contestable.

Samedi 31 décembre (1910, en brousse):

L'année se meurt, elle est morte, apportant des souvenirs avec ses derniers jours ! Où sont les demis du Régina ? Car j'en dégustai un il y a un an ! J'ai à présent il est vrai mon vin à chaque repas, ce qui n'est pas plus mal. Mais où sont mes amis, mes compagnons de chaque jour. Je me revois le premier de l'an dernier, descendant avec Victor dans la matinée. A cause du deuil national, ou de toute autre cause, il n'y eut pas de réception. J'allais déposer des cartes dans les boîtes, selon l'intelligente habitude, et nous allâmes même ainsi jusqu'aux Guillemins. Mais à quoi bon ressasser tous ces souvenirs ?

Le chemin aujourd'hui s'est poursuivi à travers de longs plateaux herbus, des espèces de fagnes, sans bruyères... L'air y est plus vif que les jours précédents. La région doit être très saine. La majesté de ces immenses plaines vertes que le ciel encercle seul à l'horizon est infinie. Au départ, partout les brumes argentées du matin faisaient la transition entre le vert mouillé des herbes et le ciel. C'était admirable. Tout cela rendait la marche agréable. Parti de l'étape à 6 heures battantes, je suis arrivé à 11 heures, premier de la troupe (une chèvre était seconde). Il y avait certainement 23 à 24 kms au moins. Il a fallu passer à gué une rivière assez large, la Luvoi (elle doit être sur les cartes).

J'ai trouvé à mon arrivée trois indigènes qui m'attendaient à cette étape depuis la veille, ayant appris que j'étais dans la contrée. Ils venaient exprès de leur village, à deux jours d'ici, pour me soumettre une palabre ! Chose curieuse, on sait partout que je vais arriver. Je suis déjà survenu en vélo dans un village une

heure avant le premier de mes porteurs: n'empêche, on savait que j'étais le "Bwana Zuzi !". Les nègres, on le sait, ont des moyens secrets (tels le tam-tam) de se dire les nouvelles à distance. On m'a plusieurs fois conté cet exemple d'un européen mort dans le haut, dont le décès fut annoncé à Boma par les noirs quinze jours avant la réception du télégramme déposé au bureau le plus proche de l'endroit du décès ! J'allais oublier de dire que ma légère indisposition d'hier est passée.

Dimanche 1 janvier 1911. Lukafu:

Bonne Année ! Beaucoup de bonheurs et rien que des événements heureux. Que de changements pour moi dans l'année qui s'envole ! Mais aussi que ces changements m'ont fait commencer heureusement la carrière coloniale ! Je n'en regrette aucun, assurément, et je prie Dieu de me continuer aussi heureusement toutes choses ! Et me voici à Lukafu. Parti à 5 ½ hs, j'arrive à 10, mais après une descente rocailleuse et de pente de 50% durant ¾ d'heure ! Station bien jolie, maisons en briques avec larges avenues de verdure tropicale, notamment de palmiers. Très aimable réception du capitaine Wangermée. (71)

Lundi 2 janvier (1911, Lukafu):

Lukafu est vraiment bien. Le cadre de montagnes est superbe. Dîner chez Mr Wangermée et un ingénieur que j'ai connu à l'Université, Mr Reuliaux. Après avoir passé là l'après-midi, whisky chez Mr Pérée, où je trouve tous ou à peu près tous les blancs du poste: je connais déjà presque tout le monde, chose curieuse. Souper chez Mr Henrion. On me donne des séries de nouvelles. Notamment, le pont provisoire du chemin de fer sur la Kafubu s'est écroulé, d'où perturbations nouvelles dans le service de la poste. Le petit Verhulst, le premier enfant blanc né au Katanga, est mort. Par suite de manque de porteurs, il y a des blancs immobilisés partout. Les Bénédictins sont arrivés à leur emplacement, mais n'ont pas reçu leurs charges. Ils sont sans farine depuis trois semaines. On a, pour la maladie du sommeil, déplacé beaucoup de villages. Mais à cause de la façon rapide et irréfléchie avec laquelle on a procédé au début de la saison des pluies, au moment des plantations, et de l'habituelle paresse nègre, les nouveaux villages ne sont pas construits, les anciens ont été brûlés, les plantations ne sont pas faites, si bien qu'il y aura probablement une disette qui causera bien plus de ravages que la maladie du sommeil elle-même. Quelqu'un me qualifiait l'œuvre combinée des médecins et de l'administration de "criminelle". Ce n'est pas trop dire en effet. Toutes ces mesures sur la maladie du sommeil sont d'ailleurs incroyables pour un européen qui veut traiter bien les indigènes. Ainsi pour les populations riveraines du Luapula, on a brisé toutes leurs pirogues et incendié tous leurs villages. Plus de pêche possible pour les indigènes, alors qu'on installe des sociétés européennes de pêcheries ! C'est une vraie expropriation -mais sans

indemnité- ce qui heurte rudement notre sentiment. Je sais bien que les mesures anglaises sont plus draconiennes encore. Mais la façon dont les Anglais traitent les gens de couleur est une honte pour l'humanité.

J'ai ici une belle maison, deux grandes pièces, séparées par une barza, avec magasin, salle de bain et grande véranda, autour. Un petit parterre devant la maison. Des fenêtres avec rideaux ! C'est superbe. On ne rêverait pas mieux comme installation définitive.

Mardi 3 janvier (1911, Lukafu):

Je me décide à un changement d'itinéraire. Je retournerai par la mission protestante anglaise de Koni-Hill. Cela m'offre des avantages de services, et de plus la mission vaut la visite, paraît-il. Mais le chemin sera long et dur. Le capitaine Wangermée est vraiment aimable, de même d'ailleurs que tous les résidents. Même les noirs du poste ont excellente allure. Je n'avais jamais constaté comme durant ce voyage quelle autorité est pour tous, noirs et blancs, un magistrat.

Mercredi 4 Janvier (1911): sur la Luwishi:

Suis en route ! Etape courte, chemin excellent, mais une large rivière, la Lufira, à passer à gué, le pont étant écroulé. A mon ancienne caravane se sont ajoutés deux soldats témoins et un chef prévenu. De plus, j'ai pris des armes pour ma troupe, pour le cas, fréquent dans cette région, où l'on rencontrerait des fauves ! Tout le long du chemin, je trouve en effet des traces de léopard. Hier à Lukafu, il y en avait devant ma porte.

Nous avons déjà deux catégories de nègres à "médaille", portant une médaille pendant à une longue chaîne comme de vulgaires huissiers de la chambre ou du conseil communal: les chefs reconnus, ayant la plaque ronde, et les messagers des postes, reconnaissables à leur plaque carrée. Désormais tous les nègres en auront: on remet à ceux qui ont payé leur impôt une petite plaque carrée en aluminium, qu'ils arborent fièrement sur la poitrine. C'est encore une des beautés de notre régime de réformes, que cet impôt en argent. C'est une honte pour un peuple qui se prétend civilisateur (!!) que d'avoir supprimé le travail forcé et les peines corporelles. Jamais grâce à cela, on n'aura aucune influence sur le noir et on ne l'amènera à un progrès moral quelconque.

Il en est de même de la nouvelle loi sur le louage de service: on n'admet pratiquement contre le serviteur en défaut d'autre pénalité que l'amende, laquelle ne peut dépasser un quart du salaire journalier ! C'est tout bonnement ridicule ! Les travailleurs en effet sont rationnés et le salaire journalier moyen est d'environ 50 cmes au plus ! L'amende pourra être de 12 ½ centimes !!! Les Anglais savaient ce qu'ils faisaient en imposant à notre pusillanime gouvernement des mesures de ce genre. Ils enlevaient par le fait aux Belges autorité sur les populations.

Aperçu ce matin une antilope sur la route. C'est le premier gibier vivant que j'aperçois durant ce voyage. Je n'ai pas dîné, ni soupé une seule fois chez moi pendant mon séjour à Lukafu, toujours invité d'un ou d'autre côté. Même ce matin j'ai été déjeuner chez Mr Pérée !

Quand recevrai-je encore du courrier ? Mes courriers prochains seront en effet envoyés à Lukafu, où ils ne me trouveront évidemment pas et de là retourneront à l'Etoile. Je n'en aurai pas avant mon retour, c à d sans doute une dizaine de jours.

Moishia: Jeudi 5 janvier (1911):

Encore chemin charmant et étape courte. Arrivée à 9 heures ! Traversé des sites superbes. Grandes plaines, horizon de collines. Les arbres sont ici plus forts que dans les autres régions traversées par moi. Les herbes dépassent souvent en hauteur ma taille d'homme. Aussi, quoique ma tente soit tournée vers une vallée, le seul spectacle que j'aie en ce moment est celui des hautes herbes.

Nous avons laissé de côté de grandes salines indigènes. J'ai même acheté du sel à un chef. Et sous ma tente, je bloque mon anglais et mes récents "bulletins officiels", en songeant que demain il me restera exactement deux ans à faire pour achever mon terme. Six mois sont passés - déjà - seulement ! Beaucoup de fleurs dans cette région, mais chose curieuse, toujours humides pluie ou rosée (!) pas moyen de les conserver. Et mes porteurs blaguent, fument -la pipe à eau qui fait le tour du cercle- se baignent, pêchent, dorment et font du commerce pour passer le temps à l'étape. Cette vie de demi-fainéantise est -pour eux - et pour moi - vraiment délicieuse !

Koni: vendredi 6 janvier (1911):

Route courte à nouveau. A l'étape à 9 ½ heures au bord de la Lufira. La mission se trouve à une demi-heure d'ici et je m'y rendrai tout-à-l'heure. La chaleur est accablante. Je trouve ici un autre ingénieur liégeois et un prospecteur anglais. Nous serons rejoints aujourd'hui par Mr Reuliaux, qui doit faire en deux jours le chemin que moi -qui n'aime pas à me presser- ai fait en deux. Mon vélo est de nouveau désastreux: la soupape fuit ! Le site est très joli.

Il me reste six jours de route à faire. Comme je n'avais calculé mes provisions que pour un mois, et que celui-ci est dépassé depuis 7 jours, mes provisions s'épuisent. Les choses essentielles commencent à manquer: je n'ai plus ni sucre, ni beurre, ni confiture. Par contre j'ai des œufs, des bananes, de la soupe, de la farine...on ne meurt pas de faim quand même.

Kimbi: samedi 7 janvier 1911:

Souvenir, pour raconter -car j'en ai beaucoup, il est tard, et je ne pourrai

sans doute terminer- l'ordre chronologique :

Hier donc, le dîner terminé, je me suis dirigé vers la mission. Haut perchée au-dessus du mont, le mont Koni. Elle exige qu'on grimpe une rude demi-heure pour l'atteindre. Aussi au sommet est-on doublement heureux de s'arrêter, et pour souffler, et pour admirer l'immense paysage, avec la Lufira et ses bras, reposant en lacets de verre dans l'écrin immense des montagnes. Les bâtiments de la mission, ou plutôt des missionnaires, sont superbes, quatre pavillons en briques entourés de clôtures et de jardins, où rien, sauf le toit de chaume, ne décèle l'Afrique. Voici que viennent à notre rencontre (je dis notre, car MM Reuliaux et Xhignesse -l'autre ingénieur- m'accompagnent) deux des missionnaires, MM Clarke et Anton, accueil cordial. On entre dans leur demeure, et c'est de nouveau l'impression d'Europe que cette grande salle à manger-salon, avec meubles presque de style, recouverts de broderies, avec murs peints, recouverts de belles gravures encadrées, aux larges fenêtres ceintes de tentures bien drapées. Et aussi ce large window, aux moelleux fauteuils, aux jolis guéridons recouverts de tapis brodés, d'où, par les vitres claires, la vue s'étend au loin sur les Kundelungu.

A vrai dire, le costume de MM Clarke et Anton dérangeait mes idées classiques sur le missionnaire, même protestant: une jolie chemise en novetex avec dessin de couleur, pantalon court de fantaisie se rattachant à des bas cyclistes, une tenue de jours chauds très jolie. Et l'on cause un peu de tout pendant quelque temps. Voici que s'amène madame Anton, taille claire et jupe noire brodée ni jolie, ni fraîche, mais jeune et aimable. Puis tout le monde se retire, pour me permettre d'avoir avec Mr Clarke une conversation qui relève de mon service. J'y apprécie son esprit intelligent et ouvert. Il connaît admirablement la région et semble très dévoué aux indigènes. Puis promenade. Je vois et j'admire le jardin, où je déguste des mûres, des citrons, des groseilles du Cap, si tout était à maturité, je pourrais déguster bien d'autres choses délicieuses ! Puis je vois -sans admirer- l'église, en briques aussi, mais nue et plus petite que n'importe laquelle des maisons des missionnaires. Quelques maisons de serviteurs, voilà la mission.

Puis souper exquis -cuisine pas britannique du tout- avec des légumes, des fruits, des pâtisseries comme je n'en avais en vérité jamais vu d'aussi bonnes. Madame Anton est un cordon bleu émérite ! On boit un liquide ayant la couleur du vin et le goût du vinaigre, et qui est de la bière de mûres. Je n'envie pas le mérite de l'avoir inventée. Une longue conversation s'engage sur la mission. A vrai dire, je ne vois pas au point de vue apostolat les résultats obtenus, alors que cette mission existe depuis plus de vingt ans. Les missionnaires appartiennent à une secte protestante qui s'intitule "les frères". L'essentiel de leur doctrine est que pour être sauvé il suffit d'avoir une foi profonde en Jésus et d'entrer ainsi en communication spirituelle avec Lui. Pour le reste, pas de cérémonies "qui cachent l'esprit", et des doctrines assez vagues. Je demande "voyez-vous chez vos gens un changement

au point de vue des mœurs ? Au point de vue du mariage, par exemple". Réponse: "Oh, nous savons que Jésus n'exige pas l'impossible, et nous permettons quand c'est la coutume d'avoir plusieurs femmes quand il s'agit de chefs" - Moi: "Mais au point de vue de la stabilité du mariage ?". Clarke: "Mais l'Évangile admet le divorce !". Moi "Au point de vue du sentiment de la propriété ?". Clarke "Nous respectons la coutume. Tout cela n'a aucune importance, l'essentiel est que Jésus descende dans les cœurs !". Ajoutez à cela des formules belles, mais pas claires..."Nous allons à l'office, non pour être sauvés, mais parce que nous sommes sauvés" etc. Ils ont l'air très convaincus, mais ne me convaincront pas. Discussion d'ailleurs très courtoise et intéressante.

Mais voici qu'apparaissent les autres membres de la mission: un Allemand, Mr Zentler, une Suissesse, Mlle de Paoli, et une Anglaise dont je n'ai pas saisi le nom (72). Agées chacunes d'une vingtaine d'années, l'une très jolie, l'autre pas, mais habillées toutes deux avec un goût anglais, quoiqu'elles aient visiblement fait toilette. Les messieurs aussi d'ailleurs ont mis leur tenue de soir. On est dans un joli salon européen. Un bon harmonium est amené, et ces demoiselles exécutent à deux voix une série remarquable de morceaux de Mendelssohn. C'est vraiment artistique, et c'est avec un vif regret que je redescends dans la nuit par les chemins pierreux vers ma petite tente de voyageur solitaire...

Ce matin, je m'éveille tard: 6 ½ hs ! Je dois envoyer un homme à la mission pour chercher des légumes et quelques citrons: cela fait encore une heure de retard. Entre-temps j'achète encore six poules. J'en ai quatorze à présent, une basse-cour (!) et un petit bouc... J'arrête un chef voisin qui n'a pas débroussé autour de son village, selon les ordonnances, et en route, à travers des chemins de hautes herbes qui nous dépassent et au milieu desquelles on voit à peine celui qui nous précède. Et, mes hommes ne connaissent pas le chemin, et l'on s'égare, on erre dans les rares sentiers, et, sous la pluie qui s'arrêtera avec nous, il est trois heures lorsque harassés, affamés, trempés, nous tombons presque par hasard dans le village qui doit être en effet notre étape, celui d'un sous-chef de Moishia ! Danses, palabre, achat de farine pour mes gens, et vêtu de ma longue robe blanche de bain, j'écris sous une case toute neuve qu'a fait construire le commandant Gheur lors de son passage et qui est ma salle à manger, la première que j'aie ici !

Il vient d'y avoir réunion des anciens du village devant la case du chef. On discutait par longs et graves discours. Il y avait des cheveux blancs -ce qui d'ailleurs, sur une tête de nègre, a l'air plus sale que vénérable- et admirant leurs gestes bien drapés, je songe au sénat romain. Qu'était-ce en effet que ces "patres" sinon de sages primitifs, et la fameuse toge romaine, sinon un pagne fait de beaucoup d'étoffe...

Dimanche 8 janvier (1911) - Kalasa:

Une vraie étape de dimanche ! Partis à 6 ½ hs, arrivés à 9 ½ ! Encore un village récemment déplacé par suite de la maladie du sommeil: belles plantations, mais hideuses huttes hâtives en paille. Jeune chef pas beaucoup plus dégourdi que le vieux petit mollusque qu'est Moishia. Vu ici une femme, à la dernière mode sans doute, vêtue uniquement d'une chemise d'homme ! Mes boys -et moi-même- avons un à un cassé tous mes verres ! Je suis obligé de me servir de mes copes en émail de la cantine. Plus j'avance, plus je deviens sceptique sur l'avenir industriel du Katanga. L'incohérence législative, la difficulté de la main-d'œuvre avec un peuple rare, décimé par la maladie, le coût des transports, le peu de fermeté de l'administration vis-à-vis des blancs étrangers, la baisse inévitable du cuivre quand la production congolaise arrivera sur le marché, les difficultés de ravitaillement des travailleurs, tout cela empêchera l'industrie minière d'être rémunératrice.

La nouvelle société des ingénieurs de Liège, admirablement organisée... en Belgique, ayant un personnel de valeur, n'arrivera à aucun résultat **(73)**. Son personnel est arrêté faute de travailleurs et de porteurs. C'est une question grave, un retard d'un an pour eux. Plaise à Dieu que mon pessimisme soit exagéré. Mais je pense que les sociétés minières et le chemin de fer auront, d'ici quatre ou cinq ans, une série de krachs retentissants. Heureux leurs employés, les artisans, les colons actuels ! Ils pourront faire de l'argent. Mais je plains les actionnaires !

Au point de vue politique, que de déboires encore en Belgique quand on verra enfler les budgets ! Si tout empire, la royauté pourrait bien finir dans la tourmente... Pessimisme très exagéré, probablement. Mais je n'ai pas rencontré depuis mon départ de l'Etoile un fonctionnaire ni un particulier qui fut optimiste... Chef de zone et chefs de postes, missionnaires et ingénieurs, commerçants et agents du C.S.K., chacun se demande où va le Katanga. Travaillons cependant avec foi dans l'avenir. Mais pour Dieu, soyons sérieux ! L'Institut Solvay a décidé une grande enquête sur l'avenir du Katanga. Il a à grands frais envoyé des missions, notamment Mr de Leener, professeur à l'Université de Bruxelles... Celui-ci est resté ici quatre semaines !!!! Que peut-il dire après une étude semblable de profondément étudié ? Le conseil colonial discute de beaux décrets: mais deux membres seulement de ce conseil ont été au Congo, pas un seul récemment, pas un seul au Katanga... Cela fait comprendre la valeur des récents décrets ! Et avec cela les abus inépressibles ! Le prix commercial de la farine 0.50 cme (farine indigène, s'entend). La Colonie exige que ses chefs de poste l'achètent à 0 fs 15, et un commerçant anglais que je connais l'achète à 0.04 !! Je vous laisse à penser quels moyens on emploie ! Mais hélas, la preuve pénale en est impossible, les indigènes n'osent pas se plaindre et rendent aux vagabonds britanniques des honneurs que le Roi, le grand Bula Matari lui-même, n'obtiennent pas.

Je vais passer mon après-midi à mes rapports, rapports sur mon voyage,

rapport sur la situation des indigènes. Pas mal d'abus à signaler. Comme c'est comme particulier, et non comme substitut, que je les ai vus, ou qu'on m'en a tout naturellement parlé, je n'ai pas ici de secret professionnel: on oblige les indigènes à accepter la monnaie de nickel, et on la refuse dans les caisses de l'Etat ! On exproprie sans indemnité ! Les "officiels" payent tout à des prix inférieurs au cours, et les particuliers se présentent comme des officiels ! etc. Tous faits qu'il est en conscience de mon devoir de signaler: mais ne m'en voudra-t-on pas ? Le gouvernement a un grand défaut: la faiblesse officielle, faiblesse dans les lois à l'égard des indigènes, faiblesse dans les négociations à l'égard des gouvernements étrangers. Cela entraîne un défaut grave chez les fonctionnaires: ne pouvant être énergiques légalement, ils le sont nécessairement illégalement, et dès lors à l'excès. Il en est hélas de même, des particuliers, des Anglais et des Juifs, s'entend, qui traitent ces malheureuses populations pis que des esclaves, et sans que, hélas, on parvienne à en faire preuve suffisante pour arriver à condamnation !

Une chose extraordinaire est la foi du nègre dans les "moukandes", les papiers ! Un noir quelconque se présente dans un village muni d'un papier informe que lui a donné le Juif ou l'Anglais qui est son maître, il déclare au chef "le Bula Matari m'a donné ce papier où il dit que tu dois me donner vingt hommes". Le chef croit au papier, et donne vingt hommes. Un individu quelconque vient me soumettre une palabre, je lui donne raison, il me demande un papier où je dis qu'il a raison. Ce papier, "la moukande du juge", il la conservera précieusement des années, et en affirmant partout que c'est une moukande du juge; il m'amènera les autres parties de sa palabre, se fera donner l'indemnité dont j'ai parlé, etc., alors que le papier que je lui ai donné est un simple "laissez-passer" !!

Lundi 9 janvier (1911): Likata:

Record de l'étape courte ! Arrivée à 8 ½ ! Il est vrai que les deux heures et demie de marche se sont effectuées à travers un marais où l'on avait de l'eau jusqu'aux genoux ! C'était le bain pendant la marche, au lieu de l'avoir après ! Peu après mon arrivée je reçois la visite d'un Anglais prospecteur pour le compte d'une société belge. Il me demande mon intervention pour obtenir du chef des porteurs. Je décline évidemment, tout en lui disant que je laisse le chef libre d'en donner ou non. Le chef profite de ma présence pour refuser absolument, ce qu'il n'oserait faire en d'autres circonstances. L'Anglais et son patron, Mr Lefèvre, directeur de la société, sont ainsi immobilisés à peu de distance d'ici depuis plusieurs semaines, faute de porteurs ! Toujours la question de la main-d'œuvre.

Et cette obligation des Belges d'engager -quel prix !- des sous-ordres britanniques, prouve jusqu'à quel point nous sommes handicapés par l'avance obtenue dans le Sud-Africain par le moindre "stif" anglo-saxon ! **(74)**

Ma provision de sucre étant épuisée, j'ai obtenu à Koni un peu de

saccharine. C'est étonnant la force de son pouvoir sucrant ! Un grain sucre plus qu'un dixième de sucre ! Et je profite de mes derniers jours de voyage pour acheter des œufs -je n'en aurai plus à l'Etoile- prix moyen de 8 centimes. J'en consomme des quantités ! Ma ménagerie s'augmente toujours ! J'ai mangé deux de mes poules, mais avec mes achats j' en ai à présent quinze, et mon cuisinier a acheté un chien (un franc).

On rencontre sur les chemins de petits toits de paille montés sur quatre piquets, ce sont des tombes - dans les villages des toits semblables sous lesquels sont suspendues des marmites pleines de bouteilles, ustensiles de ménage, aliments, etc.: ce sont des offrandes aux dieux du village...

... Et tout en devisant. je viens d'acheter mes seizième et dix-septième poules (1 fc 50 les deux), cinq papayes pour un franc et 9 œufs pour 60 centimes...

Mardi 10 janvier (1911): sur la Lubembe:

La tuile que je craignais depuis longtemps m'arrive ! Je rencontre dans le chemin un monsieur accompagné comme moi de policiers: présentations d'usage: je dis "Substitut Sohier". Il me répond "Substitut Van Bleyenberghé !!". Paroles banales d'usage, puis déballage de nouvelles de part et d'autre: il m'apprend notamment qu'il y a encore eu plusieurs décès à la ville, notamment un Mr Parmentier, une dame qui tenait un bar d'allures louches, et Mr Michel, chef de secteur que j'avais très connu à Chinsenda. Réflexions sur l'insalubrité actuelle de la ville, puis il me dit: "Vous savez que vous êtes désigné pour Kiambi ?" ... Hélas non, je ne le savais, mais je le craignais amèrement. On s'est séparé. Il allait faire un grand voyage que j'avais proposé, mais que j'aurais aimé effectuer... Enfin le sort en est jeté ! Dieu me protège !

J'avais tellement dur de la nouvelle que je n'ai pu m'empêcher de la dire à mon caporal en blaguant avec lui. Il l'a racontée aux boys, qui sont venus spontanément me dire que comme j'étais un bon maître si j'allais chez les Balubas ils me suivraient ! Que c'était d'ailleurs un beau pays où il y avait beaucoup de poules, de chèvres, de bananes et de papayes. C'est ce que je me disais peu après en dégustant une papaye délicieuse: on n'a pas de tout cela à l'Etoile, et ça vaut bien un peu plus de chaleur... Là en somme je serai mon maître... Il y a des compensations...!

Mercredi 11 janvier 1911: Kikwesa:

Etape rude, monotone, avec marais où l'on enfonce dans l'eau jusqu'aux genoux. Un incident: on était parti à 5 ½ hs dans la nuit, et il en était 7 quand un de mes soldats fait signe de s'arrêter et de faire silence... "Simba" dit-il tout bas: et cela signifie "lion !" et il s'avance dans la brousse, le fusil en garde... Il va, il va, il s'arrête un moment, on entend un grognement, il reprend sa course... Enfin, après

quelques minutes anxieuse, le voici qui reparaît, puis, stoppant là où il s'était arrêté précédemment, fait signe de s'approcher en criant "une bête morte !". Et c'est une ruade, la lance et la hache en avant, des porteurs vers l'endroit indiqué, puis le bruit des haches qui brisent des os... A pas lents, je me suis approché, et je vois une superbe antilope qui vivante devait être forte et rapide, et que des tribus d'immondes fourmis recouvrent. Elle est dévorée à moitié, et voici que, les porteurs s'étant partagé cette chair mal-proprement odorante, le soldat raconte qu'il a interrompu dans son repas un énorme lion mâle qui à son approche s'est éloigné lentement, un morceau de la bête aux dents; qu'il l'a suivi, mais que, apercevant la lionne dans les profondeurs de la forêt, il n'a pas osé tirer et est revenu sur ses pas après les avoir regardés s'éloigner... Mes gens feront bombance, ce soir, mais mon campement est empesté ! ...

Et demain finira mon voyage ! Il a duré 44 jours, qui ont été singulièrement vite passés ! Ce ne serait pas sans une certaine mélancolie que je le verrais finir, si je ne savais combien vite il faudra se remettre en route. Temps des après-midi de lecture et de rêverie, des grands paysages de forêts, des souvenirs et de la solitude ! Temps des plaisirs matériels qu'on ne goûte qu'ici, où les poules et les papayes, les œufs et les bananes, semblent la manne et le nectar ! Il est délicieux le temps des voyages ! Je sens que je le regretterai dans cette ville qui n'est pas l'Europe et qui n'est pas l'Afrique, et qui donne la nostalgie de l'une comme de l'autre ! Et je me sens certains moments presque joyeux d'aller vers le Nord, où je reprendrai cette vie quand je voudrai...

Le village où je campe à 4 heures seulement de l'Etoile, est un des plus maigres et des plus sales que j'aie vus sur mon chemin. Est-ce par esprit d'opposition ? Mes soldats et mes boys m'ont demandé du savon, et font la lessive. Ainsi chaque fois qu'on va rentrer dans un poste, ils lavent leurs vêtements, afin d'apparaître bien propres aux yeux des citadins !... Je vois même un chef que j'emmène prisonnier, qui, à la pierre ponce, lave son vieux chapeau de feutre !

En somme, tout le pays que j'ai traversé, sauf Lukafu, vraiment tropical avec sa chaleur et ses allées de palmiers, est semblable à la région d'Elisabethville, et au point de vue sanitaire, j'aimerais autant résider dans l'un ou l'autre des endroits. La tsé-tsé palpalis, elle qui communique la redoutable maladie du sommeil existe à Lukafu et Kasenga et aux bords de la Lufira, traversée deux fois, près de Lukafu et près de Koni. Mais le nombre des blancs qui sont atteints est si infime ! Le nom indigène de cette maladie se rapproche très fort du nom blanc: c'est "maladi na busingizi" soit, très littéralement, "maladie de la flemme" !

Jeudi 12 janvier (1911): Etoile du Congo:

Et nous voici de nouveau à l'Etoile ! Réception très cordiale: on s'extasie

sur ma bonne mine et mon teint bruni. Mr Meek a eu une fièvre très forte. Outre ceux que m'avait annoncés Mr Van Bleyenbergh, il y en a eu trois d'étrangers, tous à la suite de fièvre. Mr Michel s'est suicidé dans un accès de fièvre également. La situation sanitaire d'Elisabethville est actuellement très mauvaise. On me confirme que je devrai partir bientôt. Quant à mes courriers, ni vu ni connu !

Vendredi 13 janvier (1911, l'Etoile):

Même après un voyage qui fut très agréable, on a plaisir à se retrouver à la ville, à revoir les anciennes figures. Mr Genneret se porte admirablement et semble parfaitement acclimaté. C'est d'ailleurs un greffier modèle. Fourir a en attendant la révocation, reçu une suspension de traitement de 3 mois: c'est ridicule: on a toujours proclamé que s'il s'en allait ce serait un bon débarras, et parce qu'il veut s'en aller on lui cherche chicane ! Il fait toujours ses affaires comme avocat, mais il va de plus ouvrir un bar. Il a engagé comme barman un vieux saoulard repoussé de partout: cela le coulera. Vu Mr Verhulst: je le condoléance pour le décès de son bébé: il me dit que le petit n'est pas du tout mort par suite d'une maladie propre au pays, mais de gastro-entérite, mal fréquent en Belgique. Bonjean retourne pour cause de santé en Europe. Il est en réalité arrivé malade ici, ce qui n'est pas une combinaison à recommander. C'est un garçon qui ne pouvait d'ailleurs rendre aucun service. Il manque d'activité et de sérieux. Tous les autres Liégeois se portent bien à ma connaissance. L'Etoile est d'ailleurs très saine en ce moment, autant que la Lubumbashi l'est peu ! Mr Lovinfosse que j'ai connu à Chinsenda, attend des porteurs à la ville pour aller lui aussi à Kiambi.

Samedi 14 janvier (1911, l'Etoile):

On se narre les folies gouvernementales. Ainsi il fallait des vélos. Les vélos pour l'Afrique doivent être très simples et hauts à cause de l'étroitesse des chemins jonchés de termitières, branches, etc. Or on a envoyé 40 bicyclettes d'un système nouveau, coûtant paraît-il 750 fs, sans multiplication, très compliqués, très difficiles à rouler et plus basses de pédales même que les hyperordinaires. C'est insensé. Personne n'en veut.

On vient d'envoyer au Parquet qui a une machine à écrire et n'a donc pas besoin de presses à copier, six presses ! Quel fonctionnaire a reçu des pour cents pour décider un tel achat ?

L'humilité de nos hautes lumières locales ne manque pas une occasion de se traduire de façon aussi intelligente que remarquable: le Katanga étant à présent un vice-gouvernement et non plus un district, on refuse sans les ouvrir avec la mention "inconnu" toutes les lettres qui parviennent avec cette mention ! Un courrier entier de Boma (3 mois de voyage) a été ainsi refusé par ordre de Mr Wangermée parce que les nombreuses lettres en étaient adressées "à Mr le Vice-

Gouverneur du District du Katanga" et non à "Mr le Vice-Gouverneur du Katanga". Ça en fera un potin là-bas ! C'est littéralement idiot. Et avec cela on ne perd aucune occasion de s'aplatir devant les étrangers. Plusieurs Anglais ayant été condamnés très justement pour ivresse publique, le consul a émis une protestation à la suite de laquelle le gouverneur a ordonné à la police de ne plus dresser procès-verbal de ce chef à des étrangers ! Contre les Belges on continue à verbaliser. On voit que nous sommes au pays des serpents. Il y a beaucoup de gens qui, quoique aimant à redresser leur petite tête plate, rampent.

Dimanche 15 janvier (1911, l'Etoile):

Reçu hier du courrier arriéré abondant: 1 lettre Maman- 2 Cécile -1 Tante Cécile - 1 ma filleule Antoinette - 1 ma cousine Victorine - 1 Emile Gulikers - 1 Joseph Demarteau. 3 cartes collectives de Maman et autres - 1 André Surny - 1 Elise. 2 paquets *Meuse* et *Revue Hebdomadaire*. 2 *Patriote* - 1 *Excelsior*. 1 paquet de Cécile !! Et je lis, je lis depuis hier !

Une nouvelle: pendant mon absence le Dr Denomérange est retourné en Europe. Il était -depuis longtemps- neurasthénique.

Lundi 16 janvier (1911, l'Etoile):

Journée entièrement passée à lire, à écrire, à me reposer, hier. Le temps est plutôt frais, chose que je ne reverrai avant longtemps, sans doute, le climat à Kiambi étant plus chaud. Les nouvelles que nous donnent les journaux prouvent que Liège ne change guère: tout reste semblable, et dans les choses et dans la vie, et l'on est effrayé de loin à en voir la monotonie ! Et il en est de même partout. Ce n'est qu'au théâtre que la vie se meut.

Mardi 17 janvier (1911, l'Etoile):

Grâce au Seigneur ! Voilà que je ne pars pas actuellement pour Kiambi, et qu'il me reste au contraire une chance de ne pas y aller ! J'ai vraiment de la veine ! C'est l'histoire du chat qui retombe toujours sur ses pattes - et quand c'est fini, l'on recommence ! J'ai été voir hier le Procureur Général. Celui-ci m'a annoncé que le frère d'André Hoornaert, Raoul, venait comme substitut !!! Nouvelle déjà faite pour me surprendre ! Il ajoute qu'étant donné la maladie de Mr Meek et mon désir d'être attaché ici, j'y resterai jusqu'à l'arrivée du nouveau magistrat. Si celui-ci, après un très court stage, semble suffisamment sérieux pour qu'on lui confie un Parquet, il ira à Kiambi. Sinon, ce sera moi. (Ce que je vais lui conseiller d'être calme !!!) Vous comprenez si j'ai remercié ! J'ai ensuite dîné avec Mr Malherbe et lui. Il serait question que j'aie dès à présent habiter Elisabethville pour les enquêtes pendant que MM Meek et Andreïu resteraient à l'Etoile.

La ville à présent se dessine. Les grandes avenues hardiment découpées

dans la brousse sont achevées. Des maisons commencent à s'élever. Les boutiques provisoires portent des noms ronflants, il y a là la "boucherie du pionnier", "la boulangerie internationale", etc. Il y a même le "Grand café européen, local d'Elisabethville-Attractions !!!". Celle-ci est une société puissante, comptant plus de 90 membres, paraît-il ! Le cercle belge de l'Etoile s'en est allé avec son fondateur, Mr Denomérange. Reçu 1 lettre d'Ernest Verbock.

Mercredi 18 janvier (1911, l'Etoile):

Et tout avance toujours semblable. Enquêtes et rapports, rapports et enquêtes. L'Etoile est de plus en plus morne, et contraste étrangement avec l'activité, le mouvement dans quelques-unes des rues d'Elisabethville. Un incident ici pourtant, un policier qui avait demandé à retourner pour motif de santé et auquel cela avait été refusé après examen médical, est entré dans la hutte qui sert de prison, et y a rossé un malheureux prisonnier blanc qui n'en pouvait mais !! Interrogé, il a déclaré avoir commis cet acte afin qu'on ait un motif de le révoquer !! Il y a, il faut bien l'avouer, des gens à idées singulières !

Il se produit chaque jour à la ville des séries de vols dont on ne parvient pas à découvrir les auteurs. Mais le comble vient de se produire: Mr Andreïu avait mis sécher, étendues partout sur notre barza, une vingtaine de kilos de pommes de terre. Or elles ont disparu aujourd'hui, durant la journée, sans qu'on ait le moindre indice !

Je touche enfin mes arriérés. On m'a payé mes états des mois d'août et septembre. Il ne reste plus dû par l'Etat qu'un compte de 26 fs pour fourniture de bureau, compte datant du mois de juillet, et qu'on refuse de nous rembourser. Par contre on m'envoie cent et quinze francs à un autre titre, argent auquel je n'ai pas droit, et on est presque scandalisé parce que je les refuse !

Jeudi 19 janvier (1911, l'Etoile):

Reçu courrier d'imprimés: des *Meuse*, 1 *Patriote*, 2 *In Extenso*. Dès lors lecture et beaucoup de lettres à confectionner. Il est peu probable que je parte pour Elisabethville avant les autres magistrats. D'ici 15 jrs tout le monde sans doute déménagera. Vu le petit nombre actuel d'habitations, il y aura une grande maison pr MM Dellicour et Meek, 1 petite pr MM Malherbe et Andreïu et 1 petite pr le greffier et moi. On fera tribunal dans une hutte en pisé abandonnée. Nos maisons seront en fer et bois, assez confortables en somme.

Il y a actuellement un marchand de journaux à Elisabethville.

Histoire amusante d'un ingénieur belge qui ayant dû faute de porteurs partir vers son champ d'action avec très peu de bagages fut pris par le chef de poste de Musofi pour un repris de justice contre lequel mandat d'arrêt avait été décerné (et qui est d'ailleurs dans la prison à l'heure actuelle). Le chef de poste l'invita

plusieurs jours à sa table, porta chaque jour consciencieusement au compte de la Colonie (frais de justice) les repas qu'il lui offrait, puis le jour où ayant trouvé des porteurs il voulait partir, l'arrêta !!

Vendredi 20 janvier (1911. l'Etoile):

Reçu le courrier des lettres: 1 lettre de Maman, 1 de Cécile. Je continue à lire et à écrire au moindre moment de temps. Mr Meek a de nouveau la fièvre. Le docteur Goebel lui a d'ailleurs annoncé qu'il aurait jusqu'à douze rechutes ! **(75)** Mon petit boy me quitte; il a trouvé une place plus avantageuse, dit-il, dans un store. C'est extraordinaire qu'on ne parvienne pas à garder un certain temps les mêmes serviteurs, que l'on soit doux ou brutal avec eux.

On annonce que la Colonie donne désormais 1.000 fs d'indemnité par terme à l'agent marié. Comme il faut compter au moins 2.000 fs pour le voyage de la femme à l'aller et 2.000 au retour, cela fait 3.000 fs de dépenses de ce chef... Et certains agents gagnent 1.800 fs...

Elisabethville. le dimanche 22 janvier 1911 (l'Etoile):

Recommence mon journal sur un papier qu'il faut bien faire connaître: le nouveau papier officiel du Parquet: il est imprimé en Rhodésie d'ailleurs. Hier a eu lieu la première fête d'Elisabethville Attractions. Il y avait grande foule dans la salle provisoire: cela a été plutôt tumultueux, me dit-on (car je n'y suis pas allé, étant toujours à l'Etoile); le gouverneur et plusieurs dames y assistaient. Trois prospecteurs récemment arrivés vont de nouveau rentrer en Europe pour motif de santé, mais paraît-il, ils n'avaient pas subi d'examen médical avant le départ - Mr Meek a eu hier de nouveau un très fort accès de fièvre. Les affaires lui trottaient en tête. Je suis allé m'informer de sa santé, lui parler alors qu'il était au lit, mais ne suis pas parvenu à en tirer une autre réponse que "Menteur ! vous êtes un menteur !!!" paroles qu'il avait dites le matin en se fâchant à un policier. Lu rapidement entre-temps *Les filles de feu* de Gérard de Nerval, bien écrit, mais vraiment trop incohérent; *Les Revenants* et *l'Ennemi du Peuple* d'Ibsen, extrêmement puissant et naïf; *le Silence* d'Edouard Rod, que j'ai eu grand plaisir à relire, remarquablement écrit et senti. A l'Etoile on manque de plus en plus de ressources: ni légumes, ni pommes de terre, ni œufs, ni bonne viande.

Lundi 23 janvier (1911. l'Etoile):

Les matins sont toujours très agréables. Frais et toujours dorés de quelques rayons avec des roulades d'oiseaux, ils font chaque jour regretter que la paresse, hélas ! fasse rester si longtemps au lit ! Hier la journée il faisait très chaud: 28 degrés et demi à l'ombre sous notre barza. La veille il y avait 25. Nous sommes dans la petite saison sèche: depuis cinq jours, nous n'avons plus eu de

pluie. On a envoyé à tous un exemplaire d'un *Guide sommaire du belge au Katanga*. C'est ridicule: on y parle sans cesse du Katanga, naturellement, et on illustre avec des photos prises au Congo, qui donnent idée d'un pays très différent. Plusieurs erreurs, sans grande importance d'ailleurs. On abandonne heureusement la fameuse thèse du Katanga agricole ! Et dire qu'il est venu des colons belges d'Argentine pour essayer de s'établir ici !

Mardi 24 janvier (1911, l'Etoile):

Reçu hier du courrier en retard, qui était parti à ma recherche autrefois vers le Nord ! 2 lettres de Maman, 2 Cécile, 1 Mr et Mme Gulikers et Tante Aline, 1 Emile et Marthe, 1 Mr Bounameaux, 1 mon cousin Arthur, 1 carte Mme Gulikers, 1 Maria, 1 Mr et Mme Chène, 1 Elise, 1 Antoinette, 1 Armand Dupont, 1 Maman - 2 paquets *Meuse* - 2 *Patriote* - 2 *Revue Hebdomadaire* - 1 *In Extenso*.

Cet évènement heureux est venu à point pour me ravigoter, après une scène vue le matin à la Lubumbashi: une exhumation et autopsie partielle. Le décédé -un stiff anglais- avait été enterré samedi soir. En un jour et demi donc, il était devenu affreux: la tête toute noire, le corps vert. J'ai compris François de Borgia !

A ce moment, la ville, toujours en construction et sans service sanitaire, est insalubre au plus haut point, 7 morts depuis novembre (!) et beaucoup de rentrants pour cause de santé ! Bonjean, malade auparavant, mais dont l'état s'est aggravé; Devos, un agent de l'administration, rhumatisé; un sous-officier, dysentérique. On travaille d'arrache-pied, dit-on. Mais ils ont voulu faire tellement grand d'un coup qu'on ne voit pas de changement d'un jour à l'autre. Les magasins tenus par des belges sont tous distancés par un négociant de Bulawayo, la firme Pieters, grand store bien fourni. La Société commerciale et minière, dite Cominière, fondée par le groupe Nagelmackers, qui fera aussi de très grands magasins, ne débutera que le premier mars. Cependant à voir les apprêts, on peut avoir confiance en elle, elle est bien dirigée. C'est presque la seule entreprise du Katanga dont j'estimerais les actions.

Mercredi 25 janvier (1911, l'Etoile):

Il y a de nouveau trois blancs en prison... et pas de prison. Mr Genneret qui la dirige à présent a dû loger un des prisonniers dans une dépendance de son habitation. Il leur prépare lui-même -ou plutôt par son cuisinier- la nourriture, les prix de l'hôtel étant trop forts. Il est vrai que l'appétit de ces gens l'est aussi ! Deux d'entre eux sont des voleurs: ils ont dérobé quatre caisses de conserve: ils donnent comme excuse la faim... elle devait être formidable ! Quatre caisses ! Un autre est un gremlin qui est en même temps un type qui a eu des malheurs: venu ici avec une femme et une petite fortune, il y a peu de mois, il s'en retourne -

ou plutôt ne peut s'en retourner - n'ayant plus rien: sa femme est morte, l'argent dissipé au jeu et par suite de l'échec partiel de ses entreprises, et il est détenu pour fausse déclaration à l'état-civil et détournement d'objets successoraux !

Le bar de Fourir est ouvert et a, paraît-il, beaucoup de clientèle. Il est très coquet, mais on y joue, dit-on, de façon, effrayante. On commence à faire exécuter le décret sur les denrées alimentaires. Le nombre de morceaux de viande corrompue qu'on saisit est grand. Et toujours les bouchers font la même réponse "c'est vrai, cette viande n'est pas fameuse ! Mais elle est bonne pour des noirs !". Et il paraît que cela correspond à une certaine vérité: les noirs apprécient surtout la viande quand elle a... beaucoup de goût !

Tournée hier dans les stores d'Elisabethville: les prix actuels: sucre 1 fc la livre (450 gr.) lait 1 f 45 la boîte, confiture idem, beurre 1 f 70, etc. Bref, cela baisse un peu, mais la limite possible sera vite atteinte, vu le nombre de concurrents.

Jeudi 26 janvier (1911, l'Etoile):

Le nouveau substitut Hoornaert est arrivé à Elisabethville, paraît-il. Ce n'est pas le frère d'André, mais un grand flamand polyglotte, qui a vécu une année à Londres. A la description qu'on m'en fait, j'ai bien peur qu'il ne soit retenu ici et qu'on ne m'envoie à Kiambi. C'est une hantise: on est toujours sur la branche !

Je suis vraiment gâté au point de vue du courrier ces temps-ci: Reçu: 1 lettre Maman, 1 Cécile, 1 Mr Gulikers père, 1 Oncle Louis, 1 Ulysse, des *Meuse*, 2 *Revue Hebdomadaire*. Je vais être rudement en retard de réponse ces temps-ci ! La température est toujours semblable. Hier il a recommencé à pleuvoir, et il l'a fait l'après-midi, la nuit, et aujourd'hui toute la matinée.

Palabre entre le parquet général et le parquet de première instance: Mr Dellicour ayant lancé mandat d'arrêt contre 18 noirs, Mr Meek et moi les avons remis en liberté: en effet la prison n'a qu'une case, et il s'y trouve déjà 27 prisonniers. Nous ne pouvions faire dormir 45 personnes dans une cellule à peine suffisante pour deux ! Le nombre des affaires est toujours considérable. La population cosmopolite, quoique un peu mâtée, se fiche toujours de l'autorité. On s'en prend surtout aux policiers noirs à présent... 3 procès-verbaux cette semaine pour coups portés par des Anglais à des policiers indigènes ! **(76)**

Vendredi 27 janvier (1911, l'Etoile):

Le courrier vers l'Europe part à présent chaque vendredi, soit trois jours plus tôt qu'autrefois: il est joli, le progrès ! C'est que le chemin de fer a été très mal construit par la Cie Paulings, et actuellement, saison des pluies, le sol étant détrempé en de nombreux endroits, on n'ose pas aller vite crainte d'un accident: il s'en est déjà tant produits ! Déraillements et collisions, erreur d'aiguillage et toute

la série de fautes possibles ! Il y a même eu une collision entre un train belge et un train Paulings. Six noirs ont été tués. La situation est d'ailleurs aggravée par la mésentente entre le personnel belge et le personnel anglais. Et la Paulings traîne autant qu'elle peut, faisant sur ses trains soi-disants des travaux de transports en concurrence à la compagnie du chemin de fer. Espérons que pour le tronçon Elisabethville-Kambove, qu'on construira l'an prochain, on prendra un concessionnaire belge. Que diable ! nos compatriotes vont construire des chemins de fer dans tous les pays du monde, nos ingénieurs sont renommés, nos financiers entreprenants, et en terre belge on les déclarerait incapables ? Je voudrais connaître le chiffre total des pots-de-vin que reçoivent annuellement les fonctionnaires du ministère des colonies. Ce doit être un chiffre effrayant.

La saison des pluies est bien recommencée ! Depuis hier soir sept heures, il pleut, petite pluie fine et grise sous laquelle les poules marchent lentement, la tête se penchant chercheuse vers le sol, comme si toutes ces gouttes étaient des grains de maïs ! Visité hier un petit chef qui s'est installé derrière le Parquet. Doué d'une initiative rare chez un noir, il était venu vivre à l'Etoile et y avait fait de grandes plantations afin de produire de la farine pour la vente, vente à un prix élevé, puisqu'il n'y avait aucun transport. Quand il était venu demander l'autorisation de s'établir, il était plein d'espérances: il y avait là, disait-il, un grand morceau de terre noire, la bonne terre de cultures, bien arrosée, qui promettait des produits superbes. Or rien ne pousse ! A cause sans doute du minerais, cette pièce de terrain est infertile; de ses énormes plantations, rien ne viendra à maturité, ni sorgho, ni manioc, et malgré l'effort déployé, peut-être aura-t-il à peine de la farine pour lui. C'est un désastre à en pleurer pour ce malheureux.

Samedi 28 janvier (1911, l'Etoile):

J'achève la lecture de *En Exil* de Rodenbach. Je ne suis pas enthousiaste de Rodenbach, et je me chargerais volontiers de démolir *Bruges-la-Morte*. Mais *En Exil* m'a plu énormément. Le précieuxisme souvent ridicule de l'autre est ici bien harmonisé au sujet. Celui-ci n'est pas original assurément, mais est très senti: on sent battre une âme, et on sent aussi battre le cœur de Bruges. Très aisément, c'est ce livre-ci qui eut été *Bruges-la-Morte* !

Temps gris ce matin encore. Il bruine très finement. Un boy de Mr Andreïeu se dispute avec sa femme. A coups de poings, avec des cris de rage, ils se renversent tour à tour. On dirait de la gymnastique - ou ces jouets représentant des boxeurs. Et pendant que j'écris, voici que la pluie s'est faite plus forte. Depuis trois jours, je voudrais me rendre à la ville, et depuis trois jours l'eau m'en empêche.

Dimanche 29 janvier (1911, l'Etoile):

Vraiment, on passe parfois ici des moments de terreur et d'épreuve. Je l'ai écrit déjà, la situation sanitaire de la ville est déplorable: on a rassemblé là une foule d'êtres humains, au milieu des travaux, et sans prendre des mesures pour l'enlèvement régulier des déjections. Or un sous-officier venant du Kivu est décédé hier, de fièvre, dit-on au public. Or nous avons été secrètement informés, Mr Andreiu et moi, que les médecins avaient diagnostiqué le typhus. On l'a enterré à la hâte, on a brûlé tous les objets de la succession, et on a -dit-on- pris immédiatement toutes les mesures prophylactiques possibles. Hélas ! ils ne peuvent prendre que des demi-mesures. La situation est créée. L'incroyable incurie d'un gouverneur à la sottise vanité sans énergie, et d'un gouvernement métropolitain qui a, hélas, trop fréquenté les financiers, ont fait le mal. Quelles mesures empêcheront que l'eau ne soit viciée, si elle l'est, et que dans certains quartiers ne s'élève la bienfaisante odeur des sentinelles ? On attend avant de prévenir le public qu'un second cas se soit produit qui confirme le premier diagnostic. S'il se produit un second cas en effet, ce sera le présage d'une véritable et terrible épidémie. Heureux sommes-nous d'être à l'Etoile ! Si les craintes se vérifiaient, on établirait en effet un véritable cordon sanitaire entre les deux villes. Jusqu'à présent, seuls le gouverneur, le commissaire général et le commandant de la police, avec le juge et moi, connaissons la situation. C'était Mr Meek et non moi qui eût dû être informé. Mais comme il est malade lui-même, toujours sa fièvre (qui le gardera six mois, paraît-il), mais nous ne lui disons rien pour ne pas l'effrayer.

Mr Andreiu, qui était rétabli de son indisposition précédente, est de nouveau alité: il a purgé au calomel, purgatif très dangereux on le sait, et que pour ma part je n'emploierai jamais: la dose a été trop forte, et il s'est empoisonné. Il éprouve de violentes douleurs, il fait peine à voir. Pour moi, je me porte toujours admirablement, grâce à Dieu ! Je fais ce que je puis pour les soigner. Heureusement que leurs boys à tous deux soient vraiment dévoués. J'admire notamment le boy de Mr Meek, inaltérable malgré l'irritation de son maître qui, naturellement nerveux, est devenu envers les noirs d'une impatience excessive, tandis qu'au contraire vis-à-vis de moi et de l'employé il est plus aimable que jamais. Cependant il est très monté aussi contre le procureur général a.i.. Il est vrai que celui-ci ne perd pas une occasion de se tromper. N'ayant jamais fait de service du Parquet, il connaît peu ses droits et les usages. Aussi nous donne-t-il souvent des instructions contraires à la loi, ce qui nous crée des situations embarrassantes.

Et c'est dimanche. Le temps est gris, sans qu'il pleuve. Sous la barza du Parquet, d'où j'écris, le thermomètre marque 20 degrés. Il est onze heures. Chez nous les coquettes attardées épinglent leurs chapeaux, et, frileusement capitonnées dans leurs fourrures, se rendent aux dernières messes. On est

heureux et l'on souffre partout.

Mardi 31 janvier (1911, l'Etoile):

Suis exténué encore de ma journée d'hier. Eté le matin à la ville voir le Procureur Général et faire des enquêtes. Au retour je trouve Mr Meek plus malade. A sa fièvre s'est ajouté un mal d'estomac. Il ne garde rien... que le lit. Son travail lui trotte beaucoup dans la cervelle. Il m'a demandé d'écrire sur le champ différentes lettres. En même temps on m'a amené plusieurs détenus à interroger, et j'ai à faire pour demain le rapport mensuel sur la marche du Parquet. Tout cela est plutôt absorbant.

La physionomie de la ville est toujours la même. On ne se douterait guère qu'on travaille avec tant d'acharnement que le prétend l'administration des travaux ! Dans la maison destinée à MM Meek et Andreïu, un ouvrier blanc sans aide aucune, était occupé à peindre à l'intérieur ! Aucune des nombreuses dépendances nécessaires n'est, je ne dis pas achevée, mais commencée ! Et on parle de nous faire déménager fin de la semaine. Je devrai probablement me contenter d'une hutte en pisé comme celle que j'occupe d'ailleurs - à partager avec Mr Genneret, en attendant... mieux ou le départ vers Kiambi.

Les bonnes idées sont parfois mauvaises quand on les généralise: ainsi pour la ville on a décidé que toutes les maisons devaient être en retrait de plusieurs mètres. Et en effet cela donne plus d'air, un aspect plus grand. Mais pour l'esthétique des magasins, ce sera toujours regrettable: pas de vitrine, le recul dans les arbres, la ville n'aura jamais cet aspect commercial et européen qui surprend à Bulawayo et a été pour quelque chose dans sa prospérité. (77)

Et pendant que j'écris, l'employé du Parquet m'annonce qu'il est indisposé, lui aussi. Qu'a-t-il ? Je l'ignore mais je vais être joli, seul ici avec tout cet ouvrage !

Mercredi 1 février (1911, l'Etoile):

Appelé hier, au cours d'une crise plus forte de Mr Meek, le nouveau médecin de l'Union Minière, le Dr Liebaert. C'est un original. Gantois d'origine et d'études, il est depuis près de 20 ans dans l'Afrique du Sud. Il a résidé comme docteur à Bulawayo, puis s'est établi fermier, puis est redevenu médecin à Johannesburg. Grand, beau parleur, très vifs sous des cheveux grisonnants, il a vu énormément de choses et en raconte encore plus. Il est très intéressant à écouter.

Mr Goebel, moins beau parleur, mais qui comme médecin inspire peut-être plus la confiance, est arrivé au moment même où Liebaert était là, et a fait au malade une piqûre de morphine. C'est réellement un praticien de premier ordre.

Vendredi et Samedi, c-à-d en 2 jours, 7 noirs sont morts à la ville, dont 3

soldats. Et comme il meurt beaucoup plus d'indigènes de l'Etat que travailleurs de particuliers, on peut aisément en conclure que les compounds, les installations sanitaires et le dévouement des médecins de l'Etat est peut-être moindre que des sociétés et des simples légumes. Que des responsabilités ! Et comme c'est le parquet qui liquide les successions, que d'ouvrage ! Comme si l'on n'avait pas assez des affaires pénales !

Il pleut depuis hier 9 heures du soir, mais assez peu drûment. La veille il n'avait pas plu. En ce moment -8hs du matin- il y a 17 degrés. La saison n'est pas terrible on le voit.

Jeudi 2 février (1911, l'Etoile):

Reçu hier courrier: une lettre Maman, 1 Cécile, des *Meuse*, 2 *Patriote*, 1 lettre H. Bertho, 1 V. Moremans. J'ai lu tout à l'audience. Mr Meek est toujours plus malade. De même l'employé du Parquet. Je ne sors pas de la besogne.

Vendredi 3 février (1911, l'Etoile):

Eté hier à la ville. Nous devons y déménager lundi, le Parquet, et le Tribunal avec le greffe le 15. Soigné hier Mr Meek jusqu'à une heure du matin, et ce matin de nouveau travail. On n'en sort vraiment pas. Correspondance, affaires pénales et successions, tout s'accumule. Là-bas j'aurai -en partie- pour le moment une maison en bois et tôle, et les boys devront loger sous la tente !

12 février 1911 (dimanche, Elisabethville):

Et voilà qu'après une semaine d'interruption je reprends mon journal. Au fait, le tiendrai-je toujours quotidiennement ? Me voici à la ville maintenant, et la vie journalière d'une ville n'est formée ni d'évènements ni d'observations, mais simplement de potins ! Je suis à la ville ! Ce fut lundi vers 7 heures du soir, nos bagages et notre personnel occupant deux grands wagons plats à l'avant desquels étaient nos chaises longues, en train, que nous quittâmes l'Etoile, et nous arrivâmes à Elisabethville par un magnifique crépuscule or et pourpre qui embrasait l'immense horizon. Mr Meek, toujours malade, quoique en état très amélioré descend chez Mr Nielsen. Trop tard pour décharger le soir même. Je vais faire un pantagruélique dîner chez le Procureur Général, puis, muni simplement de mes draps de lit, je me dirige vers ma nouvelle maison où un lit confortable m'attend !

Quel lit ! Large, moelleux, il fait l'étonnement et d'admiration de mes boys et me cause une volupté telle que je ne dors pas de la nuit. Le lendemain c'est l'interminable déménagement: Songez que nous avons bagage personnel, archives et matériel du Parquet - plus de 200 colis ! Je dois ranger le tout, les dossiers en ordre, etc. Et voici tout installé. Je loge avec Mr Malherbe dans une

jolie petite maison en bois et tôles ondulées dans l'avenue principale actuelle, l'avenue du Kasai. J'ai deux pièces, une très petite, qui me sert de cabinet de toilette, une assez grande qui est à la fois salle à coucher, salon, salle à manger et cabinet de travail ! Une large véranda, un bureau, des fenêtres, des rideaux, une table de nuit, un lavabo, c'est le plein confort !

MM Meek et Dellicour logent un peu plus loin dans une maison à trois pièces, en tôles, très chaude, où ils ont chacun une chambre, celle du milieu servant de bureau commun pour les deux Parquets. Mais je ne vais là que pour prendre et reporter les dossiers, et je travaille chez moi. C'est de chez moi que - en attendant que Mr Meeck reprenne service- je dirige le Parquet. J'ai même -en plus de l'employé du Parquet- un sous-ordre: le nouveau collègue Hoornaert qui travaille ici en attendant son départ décidé pour Kiambi. La besogne me plaît toujours beaucoup. Les enquêtes, les rapports à composer, les décisions à prendre, cela est varié, intéressant, et rentre assez dans le cadre de mes facultés. C'est en somme le genre d'occupation qu'il me fallait, et, avec de temps en temps un voyage, la vie de substitut sera idéale.

Au point de vue bouche, on trouve aussi ici des choses inconnues à l'Etoile: des pommes de terre (1 fc 20 le kg) des sardines russes (3 fs 15 la boîte); des légumes (1 fc salade et quelques oignons) du beurre frais (5 fs la livre) des poires délicieuses (0.50 pièce) telles sont les principales nouveautés que j'ai achetées jusqu'à présent. J'achète mon pain (1 fc la livre) j'ajoute du lard "comme chez nous", tout cela m'a permis de faire des choses inconnues de puis longtemps: salade chaude aux cretons, salade de pommes de terre... ce fut délicieux: vous voyez que je ne suis pas difficile ! Si l'on avait des œufs, ce serait parfait.

Un autre plaisir de la semaine, est une lettre du ministre: Bruxelles est chiche de félicitations, on le sait. Or lors de l'institution ici du Tribunal d'Appel, j'avais suggéré à Mr Meek qu'il devrait faire pour le nouveau Procureur Général un exposé complet de la situation du Parquet et des affaires pénales de la région - Il me répondit que, ce serait excellent, mais qu'il n'avait pas le temps de le faire, et que, si je voulais le rédiger, il serait fort content. Je fis ce rapport long et complet - Naturellement Mr Meeck, chef du Parquet, le signa et l'envoya. Or le Procureur Gén. a envoyé le rapport à Bruxelles, et une lettre spéciale du ministre vient d'arriver pour féliciter Mr Meek de la forme et des idées. Contentement de Mr Meek... et de moi. Pour Mr Meek, c'est une excellente note qui peut être précieuse au point de vue de l'avancement. Pour moi, je ne puis que profiter de ce que Bruxelles soit content du Parquet en général, et d'autre part c'est l'appui de Mr Meek assuré **(78)**. Par contre Bruxelles épluche et critique un à un tous les jugements de Mr Andreïu, qui est cependant un magistrat très consciencieux. Comment veulent-ils que, n'ayant pas d'ouvrage de droit, on ne commette pas parfois d'erreurs juridiques ?

Je continue -chronologiquement- mes plaisirs: j'ai décoré ma chambre. Sur une paroi le beau Christ que m'a donné Cécile, sur une autre mes chers portraits, sur une autre des cartes géographiques, enfin des gravures qu'elle a si bien choisies: deux bêtantes ingénues de Greuze, les glaneuses de Millet, des têtes d'anges qui doivent être, je pense, de Reynolds, quoique la gravure ne l'indique pas, etc. Et tout autour, ma ville et mon pays de Liège aimés, reproduits par la profusion de cartes illustrées que j'ai reçues depuis que je suis ici... Et c'est un plaisir, en regardant autour de soi, de se dire: dans deux ans je reverrai ce Tilff, cette Hoegne, ce boulevard et ce vieux Pont des Arches...

Enfin aujourd'hui, j'ai retrouvé la Messe ! Dans l'église -un hangar en pisé- une trentaine de personnes (il y en avait eu cinq ou six à l'autre messe). Une seule dame, Mme Verhulst. Puis le Commissaire Gén. Harfeld, Mr Slosse, MM les lieutenants Stoobants et du Trannoy, l'avocat Waffelaert, mon mien condisciple Florent Ansiaux, etc. Pas de chants, pas de sermon. Le grain de senevé.

Ce sont des plaisirs et même des bonheurs. J'ai eu aussi des ennuis: mes malheureux boys n'ont trouvé, eux, aucune installation. J'ai dû loger mon personnel -j'ai, hommes et femmes, plus de quinze personnes avec moi- sous des tentes où ils sont malheureux ne pouvant faire de feu. Bien plus, j'avais trop peu de tentes avec la mienne et celles du Parquet. Il m'a fallu six jours pour en obtenir une de l'administration pour loger mon boy personnel !! J'ai déménagé tout un jour. L'ouvrage n'étant pas achevé, j'ai redemandé des hommes le lendemain, et l'administration m'a dit qu'elle n'en avait pas, que tous étaient occupés ! J'ai dû engager moi-même des travailleurs (!!) que je porte d'ailleurs à l'état des frais du Parquet. Espérons qu'on me les remboursera.

Et j'ai toujours énormément de besogne. Je travaille de 6 ½ hs du matin à 5 heures du soir, avec comme seuls repos le temps strictement nécessaire au déjeuner et au dîner. Hier à 9 heures quand Hoornaert est arrivé, j'avais déjà fait 20 lettres ou billets ! en brouillon, évidemment, l'employé les recopie à la machine, mais enfin c'est un chiffre. Je dois mettre le nouveau collègue au courant de la besogne, et cela aussi me fait perdre beaucoup de temps. On a condamné il y a trois jours un Anglais à 500 fs d'amende pour coups à un policier noir. D'autre part une bataille a eu lieu entre Anglais et policiers belges, tous ivres d'ailleurs. Les Anglais semblent très montés.

Et ce journal vous arrivera en carême, coutume excellente à suivre, car aimer c'est vivre !

Jeudi (16 février 1911. Elisabethville):

Vie toujours semblable. Le Docteur Goossens a été tué par des indigènes (c'est celui qui se trouve avec moi sur la photo) près de Kapiri, on ignore dans quelles conditions. Un autre docteur, Steurs, est mort dans le Nord de la maladie

du sommeil. C'est une situation très dangereuse, puisqu'ils doivent aller là où l'état sanitaire est le plus mauvais et que ils sont très détestés des indigènes, qui n'admettent pas les piqûres à l'atoxyl. Mr Meek voit sa convalescence compliquée d'une pleurésie. Mr Andreïu a un terrible mal de dents. Mr Hoornaert a une légère fièvre d'acclimatation: je suis toujours seul valide du Tribunal de Première Instance. Par contre ces messieurs du Tribunal d'Appel se portent très bien et ne savent assez dire que ceci est supérieur à Boma comme climat et le sera bientôt comme installations.

J'ai reçu courrier: 1 lettre Cécile, 1 Maman, 1 des *Meuse*. J'ai fait ce que j'ai pu pour essayer d'écrire autant que j'ai pu durant la semaine, mais cela est peu, vu l'ouvrage. J'ai déjà 34 affaires pénales nouvelles pour ce mois et j'ai écrit 94 lettres officielles; comme j'expédie de plus chaque jour une dizaine de billets au commissariat de police, que j'ai à faire aussi des notes de droit, on voit si j'ai de l'ouvrage. De plus il y a les enquêtes: aujourd'hui j'ai entendu 11 blancs et 4 noirs ! On comprend que je ne puis voir aucune affaire à fond, et risque de faire des gaffes. La situation est difficile, mais sera une excellente note pour l'avenir si j'en sors sans trop de dégâts !

Il pleut actuellement assez fort et chaque jour plusieurs heures, d'ordinaire entre 1 et 5 heures de l'après-midi.

Et au revoir ! Demain part le courrier !

19 février 1911 (dimanche, Elisabethville):

Toujours la même vie. La pluie est à présent très forte. Elle commence vers 2 heures de l'après-midi, pour ne finir qu'à 8 ou 9 hs du matin. Aussi les chemins sont affreux. C'est avec peine que je suis allé ce matin à la mission, qui est très loin du centre, 20 minutes du pied. Moins de monde à cause sans doute de la boue: le Commissaire Général, Van Isegheem, Slosse, Fallon, l'avocat Waffelaert, Mativa (de Herstal)... Il n'y a ici que deux pères: les P.P. de Montpellier et de Decker; comme celui qui est près de Kambove s'appelle de Hemptinne, on voit que c'est une collection de grands noms belges ! Ils sont tous aimables et distingués. On lira dimanche prochain le mandement de carême: car il y a ici, comme partout, carême et temps pascal: le carême consiste à faire abstinence le mercredi des cendres et le vendredi-saint: rien d'autre. Le temps pascal dure trois mois...

On a annoncé à la fois la mort de 3 docteurs: l'excellent Dr Goessens, tué par des noirs, le Dr Steurs, mort de la maladie du sommeil, et le Dr Druard, tué par un buffle. La région des Balubas est en pleine révolte, paraît-il, le gouvernement sait beaucoup de choses là dessus, dit-on, mais tient tout secret même à la justice ! Je crois que si le Procureur Général voulait se plaindre à ce propos à Bruxelles, Wangermée recevrait un fameux savon.

La civilisation se développe: nous avons actuellement à la ville 3 bars à femmes blanches: 4 femmes, 1 Suisse, 2 Anglaises et 1 Italienne. Le pays est cosmopolite en tout, quoi ! L'état de Mr Meek est toujours semblable. Chacun des médecins à chaque visite lui attribue une maladie nouvelle. A la fin, ils auront épuisé toutes les possibilités !

Hornaert qui a goûté de la vie ici, m'annonce que si on veut le faire aller à Kiambi, il refusera. Pauvre Kiambi !

26 février (1911, dimanche, Elisabethville):

Je continue 8 jours après mon journal sans l'avoir envoyé, tant j'avais peu écrit. Hornaert a une fièvre d'acclimation, et, à dire vrai, n'est pas très travailleur. Aussi je suis toujours pratiquement seul pour faire la besogne, et il y en a. Je me lève à 6 heures, et à 6 ½ du soir, je travaille toujours à la lampe. Aussi ensuite je n'ai pas le courage d'écrire. Et qu'écrirai-je ? Nous sommes dans une ville, il ne s'y passe que des potins ou des faits divers, et le seul événement qui mérite d'être signalé est l'arrivée du courrier: j'ai eu cette fois 1 lettre Maman, 1 Cécile, 1 Mme Jaspas, des *Meuse*, 2 *Revue Hebdo.*, 1 *Patriote.*, le *Disciple*, le *Joyau de la mitre* et... du chocolat ! J'ai fait honneur au tout. J'ai lu mes *Meuse* et commencé le *Disciple*. Roman singulièrement attirant et par le sujet de l'analyse et par l'analyse elle-même du milieu de la première manière de l'auteur, c'est déjà le romancier de *l'Etape*, mais singulièrement plus vrai et plus pénétrant. Il n'y a que dans le divorce que je lui vois un égal. Cette collection Nelson est vraiment agréable comme format de volume, caractères et autrement variée et choisie que la plupart des collections bon marché (dont elle est d'ailleurs la plus chère !). L'introduction du *Disciple* par de Wyzawa est très belle. La préface est presque un chef-d'œuvre.

Le meurtre du Dr Goessens n'est pas confirmé. On nous a enfin communiqué le dossier, il y a eu grande palabre (**79**). J'ai déjà à mon registre du Ministère Public exactement le double d'affaires nouvelles inscrites que le mois dernier (66 au lieu de 33). Ajoutez les palabres, les affaires qu'on classe sans instruire, les affaires de tutelle et les successions. Aussi fait-il bien difficile de voir et traiter les choses à fond. Heureusement que le Procureur Général intérimaire en tient compte et se montre très aimable.

Je fais actuellement ménage avec Mr Andreïu, dont le cuisinier est de première valeur. On commence à bien manger, et sauf de la charcuterie on a un peu de tout. Malheureusement les prix sont fantastiques. Nous avons par exemple eu deux jours de délicieuse salade de tomates, mais les tomates coûtent 1 fc le kg et les œufs pour la mayonnaise 0.50 pièce. Pomme de terre 1.15 le kg par 50 kgs. Les poireaux 1 fc la botte beaucoup plus petite que chez nous, beurre 5 fs la livre, etc.

Mes boys sont toujours sous la tente, moi dans ma maison, qui me plait mieux que jamais. J'ai ajouté aux murs des cartes géographiques, ainsi que un Rembrandt et un Watteau... d'un ancien numéro de l'*Illustration*, qui font très bien. Il me reste une place vide où je mettrai un Van Dyck que m'a promis Mr Meek. On est bien de se sentir chez soi, et si j'avais des casiers bibliothèques, ce serait parfait... Mais cela viendra. Je parviendrai à m'en faire fabriquer compte Etat ! Mais il faut du temps.

28 février (1911, mardi, Elisabethville):

Reçu courrier: 2 lettres Maman, 1 Cécile, des *Meuse*, 1 *Patriote*. Mr Meek reprend fonction mercredi: cela ira mieux, j'aurai moins de besogne !

Dimanche 12 mars 1911 (Elisabethville).

Voici la pluie et son bruyant cortège... Après 4 jours sans eau, la drache a commencé hier soir. Elle fait vacarme sur les tôles du toit, dégouline au long des gouttières et creuse des ravinements minuscules sur les avenues... En face les légumes mouillés apparaissent meilleure teinte, comme si quelque rafistoleur de tableaux était venu y mettre une couche de couleur de plus...

J'ai été hier soir dîner chez le Gouverneur. Tous les fonctionnaires y vont successivement. Un de chaque service à chaque invitation. Pour la justice, c'était mon tour. Le gouverneur très affable et radotant de vieilles histoires, datant un peu comme son habit, avait à sa droite Madame Verhulst, charmante dans sa grâce un peu poupée, et ne disant pas un mot, émue sans doute, elle qui jacasse tant d'habitude. A gauche du gouverneur, un ingénieur Mr Reintjens, qui lui aussi gardait un silence empaillé, souriant et mangeant à peine. En face du G., Mr Harfeld, grand, élégant, mangeant beaucoup tout en répétant qu'il ne soupe jamais, faisant des mots bien venus, avec sur toutes les questions, des réflexions intéressantes, sinon justes, et des comparaisons avec la Chine un peu "pires" peut-être, mais pleines d'intérêt. Je me taisais et mangeais à sa droite, tandis qu'à sa gauche un fonctionnaire des impôts, Mr Bataille, discourait comme... un fonctionnaire des impôts. A côté de moi Mr Waffelaert, l'avocat du C.S.K., partageait avec esprit mon silence (!) et le reste des convives mangeaient sans rien dire, comme de bons employés qui, en présence du patron, font leur service en silence, ne manifestant leur activité intellectuelle que par des approbations ou des sourires respectueux aux histoires qu'il raconte... En résumé, sauf Mr Harfeld, personne ne vaut la peine qu'on l'écoute, et, si les mets ne sont pas mauvais, les vins valent à peine qu'on les boive. Belle maison, où trop de détails sont sacrifiés à la montre. Mobilier hétéroclite, murs ornés de gravures de l'*Illustration*, qui, n'étant collées que d'un côté, s'agitent quand passe un domestique.

Assez parlé de ce mince incident ! Mr Rutten est malade au Cap, une

pneumonie qui l'y retiendra, trois semaines. Le nouveau conservateur des titres fonciers, Mr Marchal, vient d'arriver, joli garçon, le teint rouge et le regard assoiffé. Mr Meek a repris service - en même temps le nombre des affaires se ralentissait, si bien que je n'ai presque rien à faire. Cela me permet de me remettre à lire un peu; je lis la déconcertante *Ile des Pingouins* d'Anatole France. Quelle ironie ! Quelle langue aussi !

Maintenant qu'on ne correspond presque plus avec Boma, les "Bomatraciens" ont compris que les correspondances par l'intérieur allaient trop lentement, et envoient le courrier par St Paul de Loanda et le Cap. Toujours les réformes quand elles sont devenues inutiles. Le nombre des magasins et des hôtels augmente chaque jour. Au "Cecil", au "Carlton", et à tous les autres hôtels que nous avons, viennent s'ajouter "l'hôtel du Roi Albert", réellement luxueux pour ici, et le "jardin du Katanga", hôtel-restaurant avec tonnelles !!! Un magasin ne tenant que l'article pour blancs vient de s'ouvrir. A la fin de la semaine s'ouvrira le store "Salomon", succursale d'une grande maison de Bulawayo; et qui sera le plus grand bâtiment d'ici **(80)**. Dans environ 2 mois il y aura, paraît-il, un journal (rédigé et imprimé par un Anglais) **(81)**; dans un mois arrivera un véritable avocat anglais du barreau de Capetown **(82)**. La ville, on le voit, prend de l'extension. Espérons que je verrai la suite, et que à son arrivée Mr Rutten ne m'enverra pas à Kiambi. Mr de Meulemeester, qui s'y trouve, s'y amuse bien pourtant. On l'attendait ici fin février, et il vient d'écrire qu'il y restera jusqu'à la mi-avril ! Le Tribunal d'Appel ne pourra donc fonctionner avant la fin mars. Et dire que Mr Malherbe qui est ici depuis octobre pour la présider, et ne peut donc rien faire, a été envoyé d'urgence !

Plus de décès cette semaine. Au contraire le lieutenant du Trannoy (typhoïde) et le commissaire de police Hertogs (dysenterie) qui avaient été mourants, sont convalescents; de même deux autres Anglais atteints de typhoïde. Un Namurois qui revient de Ruwe me parle des fameuses mines de l'Union Minière. D'après lui, ce serait un vaste bluff. Il ne s'y trouve pas d'or, et si on en a trouvé un peu autrefois c'est qu'on l'avait apporté. Je ne fais pas mienne l'appréciation. **(83)**

Et je suis ici depuis huit mois... Plus que 22 !

2 avril 1911 (dimanche, Elisabethville).

La saison des pluies se termine. Depuis neuf jours nous n'en avons plus eu. Depuis hier à midi dure interminable, la plus longue que nous ayons eue, la dernière de la saison.

La vie continue semblable, sans évènements, comme dans une ville heureuse. On entend beaucoup moins parler de maladies, plus de typhoïde. Il arrive des colons à chaque train. Hier, il est venu 57 Belges, dont 32 particuliers.

Aussi 2 employés pour la justice, dont un, Populaire, a été autrefois mon condisciple au collège **(84)**. La ville se développe toujours. Toutes les avenues sont achevées: il y a 21 kms de routes principales et 12 kms de routes secondaires. Chaque soir, durant la promenade classique on aperçoit en activité un magasin ou une maison d'habitation nouveau, là où huit jours avant il n'y avait que de la brousse... La semaine prochaine, la banque du Congo Belge, la Co-Minière et les magasins Salomon vont inaugurer leurs nouvelles installations.

Dimanche dernier, j'ai été parrain d'un noir, le boy de Mr Andreïu. Nous l'avons appelé Louis: cérémonie touchante, dans le hangar qui sert de chapelle, à cause du profond recueillement du baptisé. Un peu ridicule aussi à cause de tout le latin incompréhensible pour lui et prononcé... à la nègre, qu'on lui faisait dire. Un nouveau cabaret ouvert, par des Wallons, où il y a trois filles. Chaque fois qu'on passe devant, le soir, on entend parler, rire, chanter en wallon. Pour la clientèle de maçons et de menuisiers qui le fréquentent, ce doit bien être le "café" de village ou de faubourg retrouvé.

Je fais toujours ménage chez Mr Andreïu avec MM De Meulemeester, Gelders et Meeke. Toute la magistrature ! On est bien, mais cela revient cher: 14 fs 65 par jour le mois dernier ! Et l'Etat nous alloue généreusement 12 fs ! C'est de sa part un véritable vol ! Les collègues sont toujours très aimables. Et il est cependant toujours question de mon départ pour Kiambi ! Hoornaert, magistrat amateur, manque par trop de sérieux et d'activité, et comme il faut quelqu'un dans le haut, il faudra bien que j'y aille. Au fait, j'ai presque neuf mois de terme écoulés déjà. Avec le voyage aller et retour, je ne ferai là au plus que 19 mois. J'aurai la saison sèche pour partir. Et l'on dit le Tanga nyka, où je pourrai aller, très beau et très sain. La maladie du sommeil y est tout à fait en décroissance. Et au point de vue nourriture cela est supérieur. Ici on reçoit de plus en plus de choses de Rhodésie: farine pour noirs, fruits, fromages, beurre, poissons, bétail de tout genre pour la boucherie. Tout progresse.

Toujours assez bien d'ouvrage au Parquet: progression des affaires: novembre 56 affaires inscrites - décembre 32 - janvier 34 - février 79 - mars 65. Presque toutes affaires de blancs. En s'augmentant, la population ne devient pas meilleure.

On prospecte beaucoup, ou plutôt, les diverses sociétés ont beaucoup de prospecteurs. La plupart ne font rien d'ailleurs, que manger les fonds de la compagnie qui les emploie. Les compagnies qui n'auront pas la chance de trouver une mine très riche feront un joli fiasco ! La construction du 2d tronçon du chemin de fer vient d'être concédée à un consortium belge, ce sur la proposition de la Co-Minière. Mais le consortium vient de traiter avec la Cie Paulings, qui fera l'ouvrage en réalité. Ce n'était guère la peine de changer... Enfin, attendre avant de juger: tout est question d'application **(85)**. Et quand ceci arrivera chez nous, ce sera à

nouveau le printemps. Il y aura un frais soleil, et des toilettes claires dans les chemins...

8 avril 1911 (samedi, Elisabethville):

Fête officielle. La première revue et le premier Te Deum du Katanga. Au coin d'une avenue s'est installé Harfeld (en l'absence du gouverneur, qui voyage) avec à son côté le commandant Olsen. Olsen a plus de crachats sur la poitrine, et ça a l'air d'agacer l'autre. Tout autour, magistrats et fonctionnaires. En face, sous un abri antisolaire, les toilettes claires de quelques dames avec les Messieurs du C.S.K.. 9 ½ hs: un bruit de clairon, et voici le défilé. Le rouge et le bleu des uniformes, les canons qui reluisent, et la légèreté des soldats, tout cela fait un ensemble superbe. Malheureusement, vite fini. "C'est un peu court, jeune homme" - Une partie de conversation, et à 10 ½ hs on se retrouve sur la place royale. Un espèce de hangar mesquin avec un autel idem y a été dressé. C'est piteux. Par contre tout autour, beaucoup de mots avec des guirlandes de verdure et des drapeaux. Même des drapeaux tendus sur un câble traversant une des avenues, comme des bannières de procession. Cela chatoie au soleil joli. Très bien. Beaucoup de drapeaux belges, deux grands anglais, un italien. Pourquoi pas de drapeau congolais ? Beaucoup de monde. Une quinzaine de dames, avec des robes et des sourires de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les guerriers en grand uniforme bleu, les fonctionnaires et nous en blanc, et assez bien d'Anglais en voyou. Les gens de rang élevé se groupent dans le hangar, où un vague autel a été dressé. Comme les ordinateurs de la fête s'y connaissent très bien, le protocole est irréprochable: je suis au second rang, alors que je devrais être au quatrième, et j'ai à côté de moi un cabaretier louche dont la place serait en dehors des endroits réservés. Par contre le Directeur de l'U.M. est au 5^{ème} rang et son nez s'allonge. Voici les pères qui entrent: ils se dirigent vers l'autel. Ils ont la robe noire de bénédictin, sous laquelle dépasse un pantalon khaki; sous les bras, un chapeau de feutre gris. C'est plutôt peu impressionnant. Te Deum; sortie on se serre la main. On se montre beaucoup un attaché à la mission de pêche nommé "Baron d'Huart" ! qui pour la fête patriotique a mis une cravate tricolore. C'est un succès... de fou rire ! Et par petits groupes on va prendre l'apéritif...

11 avril (1911, mardi, Elisabethville):

Arrivée d'André Hoornaert, le substitut mon ancien copain, retour de Kiambi. Presque jamais malade durant son terme, il a attrapé en route retour une terrible fièvre. Il s'alite dès son arrivée. Il a bonne mine cependant. Il fait l'éloge de la région de Kiambi. Toujours cordial, toujours le même type au verbe haut, mais à l'esprit droit et au cœur excellent. Je regrette bien les jours suivants que le travail dont on est accablé ne me permette pas de rester plus auprès de lui et de

ne pouvoir lui être utile. Il me rassure presque par son optimisme sur mon sort futur: car il semble de plus en plus certain que j'irai à Kiambi. Dès le jeudi il est sur pied et commence les formalités du départ.

14 avril (1911, vendredi, Elisabethville):

Arrivée de Mr Rutten. Tous les magistrats sont à la gare pour l'attendre. C'est le spectacle toujours pittoresque de la venue d'un train du Sud, les mains tendues, les colis que l'on décharge. Rutten très bien portant et très sympathique. C'est lui qui décidera si je vais vers le Nord. Je sais que j'irai mais ne l'accepterai pas sans rouspéter.

15 avril (1911, samedi, Elisabethville):

Le matin, première audience du Tribunal d'Appel. Cinq robes noires à la fois, ici, l'effet est spécial. Tribunal très symétrique: la barbe de Mr Malherbe préside, à ses côtés les moustaches de MM de Meulemeester et Gelders, juges, aux extrémités les barbiches du Procureur Dellicour, et du greffier Mr Joigneaux. Petit discours, très bien pensé et très bien écrit, de Mr Malherbe. Malheureusement les affaires qu'on appelle à l'audience ne semblent pas mériter ces belles phrases: 1 affaire de bar après l'heure, 1 d'ivresse, 1 de non-immatriculation !!

Le soir dîner chez nous offert par Mr Andreïu à l'occasion de sa nomination comme titulaire et de l'arrivée de Mr Rutten. Menu et vins excellents. Enthousiasme. Nous sommes 9 magistrats à table ! Et Raoul Hoornaert encore est absent (à la chasse) ! On en a rarement vu tant, jamais en tous cas en dehors de Boma. Après le repas 2 tables de cinq lignes. Je suis seul à ne pas jouer et je m'endors, ne me réveillant que chaque fois qu'on remplit les verres de bière... Puis à 1 heure du matin on va tous ensemble conduire à la gare et dire au revoir à ce brave Hoornaert, qui s'en va demain au train de 6 hs et dormira dans le wagon. Puis, jusqu'à demain au lit. Hélas c'est Pâques, et on n'est pas réveillés par les cloches !

Étoile du Congo 3 mai 1911 (mercredi, dorénavant à la machine à écrire).

Je suis à nouveau, en route et j'inaugure pour le dire ma nouvelle machine. C'est dire que l'écriture ne sera pas brillante: c'est un exercice ! Quand je dis que je suis en route, j'exagère un peu, car si je suis parvenu à l'Etoile, je ne sais quand j'en démarrerai ! Une partie de mes 70 porteurs étaient en route ainsi que moi, hier, quand le reste, une trentaine, s'est enfui, laissant, à Elisabethville autant de mes charges; et j'attendrai ici qu'on en ait trouvé d'autres pour me les envoyer. Malheureusement c'est surtout mon ravitaillement qui est en arrière, si bien que certaines choses manquent pour la cuisine, mais on ne mange pas mal

quand même...

Ma grande chance c'est d'avoir eu avant mon départ mon courrier, et un courrier exceptionnel: 1 lettre de maman, 1 de Cécile avec son portrait, des *Meuse*, des revues, et... des œufs de Pâques !

L'Etoile est bien abandonnée, maintenant; la direction générale de l'Union Minière est à Elisabethville et il ne reste que le personnel de la mine, la police et la ferme de la Pastorale où je suis allé voir notamment MM Bure et Servais, qui m'a remis un envoi de Liège, dîner chez l'ingénieur Bertrand, souper le consul, je n'ai pas trop mal passé mon dernier jour dans la civilisation !

Elle n'est pas toujours gaie, la civilisation, à preuve le dernier évènement d'Elisabethville: Mr Van Iseghem en maniant imprudemment un fusil a donné la mort à un jeune employé arrivé depuis quinze jours à peine ! Je ne vous dirai ni l'émotion générale, ni spécialement la nôtre en inventoriant sa succession, où notamment parmi des malles qu'il n'avait pas même pu ouvrir depuis sa trop récente arrivée, nous trouvâmes son portrait avec sa fiancée, fait, disait son inscription à l'occasion de son départ !...

Jeudi 4 mai 1911 (l'Etoile):

Situation inchangée; pas de nouveaux porteurs, et j'attends à l'Etoile un sort meilleur. Fait ce matin une promenade sur mon ancienne route habituelle de délasserment, le chemin de Kambove. On le dirait abandonné. Sans doute une nouvelle voie relie la ville à la première étape. Partout, des arbres renversés pendant la saison des pluies barrent le passage. Les fougères des deux côtés du chemin se sont rejointes en de passionnées étreintes, et c'est à grand peine que le vélo fend ce fougueux entrelacement où il disparaît avec son cavalier. Et cependant c'est l'automne, toute la verdure se dessèche, et ce long embrasement des herbes de la route est une union dans la mort. Ne serait-ce pas là un joli sujet à philosopher ?

Toujours d'ailleurs la forêt fait penser. Avec à perte de vue ses fûts et ses feuilles d'arbres, et ses oiseaux, et ses processions interminables de fourmis, et la minutie vibrante de ses graminées sous l'immensité claire du ciel, n'est-elle pas la manifestation la plus haute de l'infini et de la vie en dehors de nous ? Par le vent et par les ailes, par les papillons et par les fleurs, la forêt la plus pauvre est une voix sublime qui parle à tous nos sens et à toute notre âme. Elle est notre sœur très sainte. Elle est l'image parfaite du paradoxe de l'existence, puisque tandis que ses ruisseaux joyeux font penser par la fuite de leurs eaux claires à la mort, ses orages laissent toujours place à l'espérance !

Et chez nous cependant c'est mai, c'est le printemps, il y a déjà des robes claires par les chemins et les visages ont des sourires...

Mercredi 5 mai (1911, l'Etoile):

Toujours à l'Etoile. Ce n'est d'ailleurs pas désagréable d'avoir ainsi quelques jours à ne rien faire, ou plutôt (car c'est là le vrai sens de l'expression) à ne rien faire par obligation professionnelle. Ne rien faire absolument ne serait pas une jouissance, ce serait le comble de l'ennui. Plus même, rien faire est impossible, puisque toujours au moins on pense. Rêvasser même est une occupation ! J'avoue que ce n'est pas la plus fatigante qui soit !

Je serai assez bien monté pour la route. J'ai une machine, on le voit, une "Yost", qui me semble solide. Dès que je saurai écrire couramment ce sera agréable.

J'ai un vélo neuf marque "Perle" qui paraît lourd mais résistant. Il est accompagné de pièces de rechange et d'un matériel de réparation, ce qui sera très pratique pour la route. J'ai un nouveau boy (l'ancien d'Hoornaert) qui est dévoué. J'ai aussi un nouveau cuisinier, mais hélas il ne fera croire à personne qu'il a été à l'école de Vatel ou de Carême ! J'ai aussi une petite lampe démontable épatante. Bref j'ai tout sauf ...notre Liège et tous ses... accessoires ! ce qui n'est pas peu de chose !

J'écris devant la hutte en pisé qui me sert de demeure et c'est ce qui fait que le vent en agitant mon papier rend mon écriture si irrégulière !

Samedi 6 mai (1911, l'Etoile):

Je commence à perdre tout espoir de quitter jamais l'Etoile. Et chose singulière ! alors qu'il n'y avait plus eu de pluie depuis près d'un mois et que chacun estimait la saison sèche terminée, depuis hier midi il pleut sans discontinuer. Aussi je ne regrette nullement d'être empêché de voyager aujourd'hui. L'ennui est que ce recommencement de la saison des pluies annonce durant le trajet de l'eau encore dans les marais ce qui n'est pas drôle du tout.

Été dîner hier à la Pastorale chez le directeur Mr Hollebeke; réception aimable évidemment; sa dame et sa fillette de 3 ans se portent remarquablement et ne paraissent pas s'ennuyer. Lui par contre semble déjà moins enthousiaste de la pastorale qu'à son arrivée. Et je passe ma journée à écrire et relire en regardant les arbres !... La vie est quand même différente de ce qu'elle était il y a un an ! Elle n'est pourtant pas très variée !

Dimanche 7 mai 1911 (l'Etoile):

Je suis toujours à l'Etoile et il pleut; voilà ma situation aisément résumée ! Quand aurai-je des porteurs ? Mystère ! Comme il est dit dans l'Evangile d'aujourd'hui: que les liens qui me retiennent soient rompus par la main du Tout-Puissant ! Mes porteurs actuels tombent malades l'un après l'autre, il ne m'en restera bientôt plus du tout ! Et chaque jour des caravanes appartenant à des

particuliers passent devant moi comme pour me narguer !

Lundi 8 Mai (1911, l'Etoile):

Et ma situation demeure semblable ! On m'a écrit qu'on n'avait aucun espoir de voir arriver des hommes à bref délai ! Charmant ! Heureusement que quoique aimant la société, je ne déteste pas non plus la solitude ! D'ailleurs si je m'ennuyais, je pourrais me rendre à la ville. J'en ai même reçu hier des visiteurs ! Enfin tant que j'ai de quoi écrire et quoi lire, le temps passe ! J'ai relu hier le *Disciple* et l'admire de plus en plus. Je vis ici plus économiquement qu'à la ville. Un franc de viande, 2 Kg de pommes de terre sont à peu près les seules choses que j'achète chaque jour. A Elisabethville où je n'avais pas de ravitaillement, nous dépensions à peu près 15 frcs par jour pour la nourriture; en plus 3 au moins pour les boys. Or on recevait 12 francs d'indemnité globale ! Cela faisait un déficit d'au moins 6 frcs à imputer quotidiennement sur le traitement ! Et on ne voit toujours pas sortir le nouveau statut des magistrats dont on parle depuis si longtemps !

Mardi 9 Mai (1911, l'Etoile) :

"Trois jours, disait Colomb, et je vous donne un monde !". Il y a huit jours que j'attends, et l'agent des transports ne parvient même pas à me donner 20 porteurs ! Il est vrai -comme quoi on trouve tout dans l'histoire- qu'il pourrait répondre que je suis exigeant, puisque Diogène ne parvenait pas à trouver un homme et que moi j'en demande vingt ! Et il pleut toujours, non pas de ces fortes draches de la vraie saison des pluies, mais une bruine persistante, comme certains jours gris de chez nous. Cette pluie -là rappelle très fort la patrie. C'est une façon de la rappeler dont on se passerait bien !

Si j'étais parti mercredi dernier je serais déjà à mi -chemin ! Il semble à lire les journaux que la vie chez nous est bien toujours semblable; sauf l'agitation, sans doute factice, autour de ce projet de loi scolaire qui vu de loin et sans passion paraît si équitable, pourtant, que la vie doit y être monotone ! Presqu'autant qu'ici !

Mercredi 10 mai (1911, l'Etoile):

J'apprends par mes boys que deux fois déjà des porteurs arrivèrent pour l'Etat et furent employés à d'autres caravanes depuis que je me trouve ici. Je reconnais bien là la façon d'agir habituelle de l'administration à l'égard des magistrats, que tous les employés détestent parce qu'ils les sentent respectables et respectés, au rebours d'à peu près tous les autres agents. Bref, j'apprends qu'il arrive aujourd'hui encore des hommes de Lukafu. J'écris pour les demander spécialement et si on ne me les donne pas je pars avec ce que j'ai, tout en dégageant nettement toute responsabilité quant aux colis qui resteront en arrière !

Ma situation ici est tout à fait trop ridicule à la fin !

Autre amusement, je n'ai plus l'heure ! Ma bonne montre ne marche plus et la petite a disparu, je suppose que je l'aurai perdue au cours d'une promenade en vélo ! Me voilà joliment loti ! J'ai envoyé mes 40 hommes à la recherche, mais en vain ! Par contre la pluie a disparu. Ainsi si je me remets demain en route j'aurai du meilleur temps - et tantôt sans doute j'aurai mon courrier. De cette façon mon retard n'aura pas été inutile !

Jeudi 11 Mai (1911, l'Étoile):

Décidément j'aurai mes hommes ce soir ! Tout arrive ! Et demain, en route ! Hélas, je me réjouissais de la fin des pluies: pendant que je pianote, il recommence ! Tantôt j'aurai à dîner le consul Beak: c'est pour moi un petit événement, car c'est la première fois que je reçois chez moi, ayant toujours été en ménage, je n'ai jamais eu d'invité personnel. Evidemment étant en voyage je donnerai un premier dîner très modeste, oyez ce premier menu: Hors d'Oeuvre: toast au pâté de gibier; potage Cerfeuil (de Marie Thumas !); Veau aux petits pois et champignons; Chou farci avec pommes frites; Dessert: gelée d'anan as avec pêches au jus; fromage d'Edam. Voilà ! Ce n'est pas royal, cependant on ne mourra pas de faim, et si c'était bien préparé, ça vaudrait beaucoup de dîners bourgeois de chez nous ! Malheureusement je suis toujours très sceptique sur les qualités de mon cuisinier !

Reçu hier une partie de mon courrier seulement; on me dit que le service est actuellement atrocement fait à l'Etoile et que dans le nord c'est pire encore ! Le service postal étant assuré par les chefs de poste pour qui il est accessoire est négligé par eux, d'autant qu'ils se trouvent souvent en voyage; Mr Beak aurait reçu il y a quelque temps une lettre de Pweto qui avait mis 6 mois pour arriver à l'Etoile ! **(86)** Mon collègue Hoornaert m'avait déjà parlé en ce sens. Pas à s'étonner donc des retards qui pourraient se produire !

Vendredi 11 (12) mai: Chinsangwe (1911):

Le spectacle que vous pourriez voir ici en ce moment est original: en pleine forêt, à côté de ma tente, à l'ombre, se trouve un blanc barbu, au grand chapeau de feutre, ayant pour costume un pantalon khaki et une chemise de nuit: et cependant ce stiff à l'aspect plutôt sauvage et dans ce cadre primitif est en train de se livrer à cette opération bureaucratique, écrire à la machine ! Cela ne manque pas d'un certain effet de contraste ! A vrai dire il écrit encore d'une façon plutôt sauvage, ce qui diminue le paradoxe: et l'écriture de ce journal et de sa copie sont épouvantables !

Bref, mes porteurs sont partis ce matin à 8 heures de l'Etoile non sans difficultés causées par le trop grand nombre de mes charges, alors que la

maladie a amoindri le nombre des hommes; finalement ils se sont mis en route avec enthousiasme; j'ai été déjeuner chez Beak, puis ai fait en ville différentes visites et achats; puis en route, sur ce chemin de Lukafu dont je parcours pour la troisième fois la première étape **(87)**; je ne la décrirai donc pas; chemin toujours excellent; malgré de nombreux arrêts j'arrive à peu près le premier à l'étape; les plantations de la ferme paraissent très belles; je veux faire replacer ma tente là où je l'avais mise il y a six mois, mais les noirs passants, voyant une belle place bien découverte se sont tellement habitués à la prendre comme W.C. que je m'enfuis bientôt épouvanté; d'ailleurs on a dû détruire la maison de passagers qui se trouvait auprès tant ils l'avaient dégradée; ces indigènes sont aussi stupidement malfaisants que notre populace ! Tout en faisant ces réflexions pessimistes, je me suis rendu 5 minutes plus loin sur la route, et j'ai trouvé un emplacement superbe, une grande clairière encadrée d'arbres magnifiques, avec entre eux parfois de grandes échappées sur le ciel immense, et parfois des recoins d'ombre mystérieux; non loin ma caravane s'agite, les enfants de mon interprète crient: rien ne ressemble plus à des cris, des rires, des jeux, courses, poursuites, etc., d'enfants d'Europe que des cris, rires, etc., d'enfants indigènes ! Les femmes (j'en ai 4 dans ma caravane, les épouses des deux boys, la femme et la sœur de l'interprète) jacassent, ce qui n'est pas pour nous changer non plus, mais avec des rires et des exclamations enfantines qui font songer qu'à celles-là au moins les réclamations des suffragettes sont inapplicables !

Et mes autres caisses ? Elles arriveront, paraît-il, aujourd'hui, mais il est 5 heures et je ne vois rien venir ! Je puis dire il est 5 hs, car grâce aux retards de l'agent des transports, j'ai pu envoyer ma montre à Elisabethville et elle est réparée; extrême bon marché de toutes choses: pour y mettre un ressort et la réparer on ne m'a pris que 18 frs 50 ! Je comprends qu'il se trouve deux horlogers rien que pour Elisabethville !

Samedi 13 mai 1911: près de la Kisumadji:

Parti à 7 hs, j'arrête pour camper dès 10, près d'une rivière aux belles eaux, dans un site ressemblant très fort à celui d'hier, ce pour permettre aux autres porteurs que je n'ai pas encore vus de nous rejoindre. Temps radieux que le vent rend frais; route excellente ainsi qu'à mon premier passage; cependant à leurs passages Hoornaert et Mr de Meulemeestere avaient eu presque tout le temps de l'eau jusqu'à la ceinture, et on voit en effet aux herbes hautes qui les bordent, aux mille sentiers de fortune qui lui font des variantes que cette route blanche est en saison des pluies englobée dans le marais. Ainsi les transformations apportées aux lieux par les événements

atmosphériques sont plus profondes, plus rapides et moins durables dans cette nature que l'homme n'a pas réglementée comme la nature de chez nous.

Les scènes de l'étape sont toujours semblables; je regrette pourtant Salimu, le policier qui m'accompagnait à mon premier voyage. Plus débrouillard et aussi, il faut tout dire, plus brutal que mon interprète actuel, Fataki ! Il avait mieux le talent de conduire les porteurs, de les surcharger un peu, de leur faire faire les petites besognes habituelles, monter la tente, chercher l'eau pour la cuisine et le bain, dresser avec des branchages des habitations pour les boys, etc. Fataki, qui pour 150 frs s'est acheté un vieux vélo, sait assez vite par ce fait aller donner mes ordres au capita, voir en chemin s'il n'y a pas de traînards, etc., mais c'est tout.

Le portage n'est en somme pas très rude, surtout à petites étapes; en effet les noirs sont habitués à marcher dans la forêt, de longues heures, et les charges de l'Etat dépassent rarement 25 kgs, arrivant d'ordinaire au lieu de repos vers midi, ½ heure leur suffit pour l'installation du blanc, autant pour se construire des huttes très suffisantes pour une nuit et chercher de l'eau, avec laquelle ils préparent leurs repas. Le reste du temps se passe à manger, discuter à voix très, trop, haute, chanter, etc. Comme travail c'est la journée de 6 heures; je pense que ce qui fait la haine du noir pour ce travail, c'est surtout qu'il est méprisable, honteux pour les hommes, les fardeaux chez eux étant surtout portés par les femmes; c'est ce qui fait qu'ils refusent toujours de porter dans la région d'où ils sont originaires et préfèrent le travail des mines, etc.

Ce matin un indigène se présente à moi et demande de pouvoir accompagner ma caravane pour regagner Kiambi d'où il est originaire; je l'autorise, alors il ajoute: "quand vous serez à Kiambi, j'entrerai à votre service !" - "Mais, dis-je, j'ai tous les serviteurs qu'il me faut, je n'aurai pas besoin de toi !" - "Si, réplique-t-il, un juge il lui faut un porteur d'eau, un planton pour porter ses lettres dans le poste et nettoyer sa maison, un messenger pour aller chercher des gens et acheter des vivres dans les villages; il vous faut tout cela, et comme vous n'en trouverez pas un meilleur que moi à Kiambi, vous me prendrez certainement !". Ainsi je sais quelle est la composition obligée de mon futur personnel !

Dimanche 14 mai (1911): Près de la Mututa:

Je suis campé auprès d'une petite rivière dont je ne suis pas parvenu à apprendre le nom, à environ ¼ h. de la Mututa où j'avais campé à mon premier passage; parti à 6 ½ h. je suis arrivé à 11 ½ ; route très bonne, mais trois rivières à passer à gué avec de l'eau presque jusqu'à la ceinture; je préfère désormais entrer résolument dans l'onde plutôt que de me faire porter par un

porteur qui flageole, vous trempe toujours un peu, et manque à chaque pas de vous flanquer résolument à l'eau; la marche dans l'eau n'est pas désagréable du tout un bâton pour chercher le bon endroit à poser les pas, et on n'a pas d'accident; l'essentiel c'est d'avoir à portée de la main (et je les pose sur mon vélo) essuie-main, souliers et chaussettes de rechange; avec cela les passages à gué sont presque un charme ainsi que les petits marais: et le soleil a vite fait de sécher pour le gué suivant ce que l'on vient d'abandonner.

Pendant que j'écris m'arrivent enfin mes porteurs de vivres; l'équipe des porteurs balubas qui s'est signalée par tant de rapidité; ils arrivent et semblent exténués; les autres les regardent avec un air de dédain extrême; en effet les Balubas, peuplade nombreuse, puissante, mais très peu civilisée, peu habituée au blanc, ayant une langue et des coutumes très différentes des autres indigènes de la région, sont considérés par ceux-ci comme une race très inférieure, quoique certains blancs prétendent qu'ils sont en général très intelligents et que leurs coutumes et leur littérature orale sont des plus intéressantes; en tous cas les spécimens qui m'arrivent semblent spéciaux: ils apportent les charges sans saluer, regardent les autres porteurs à la dérobée, et en même temps font du potin comme s'ils étaient dans leurs villages; et dire que autour de Kiambi, je n'aurai guère que ces gens là !

Hier j'ai eu une conversation intéressante avec mon boy; à je ne sais quelle question que je lui posais, il me répondit: "les Banguanas appelaient cela de telle façon". N'ayant jamais entendu ce nom de peuplade, je le questionnai, et compris finalement que ce mot désignait les Arabes; c'étaient, disait-il, des hommes ni blancs, ni noirs, mais de la couleur du feu; ils avaient des chevaux très rapides et venaient dans les villages prendre les hommes comme esclaves, voler les poules, les chèvres et toutes choses; les blancs les ont fait partir et les blancs ont bien fait; tel est le souvenir qu'ils auraient laissé d'après mon boy, qui en a sans doute déjà parlé avec d'autres blancs...

A ce propos, j'entends souvent dire ici quand on critique l'œuvre des missionnaires: "les missions sont inutiles, parce que le christianisme n'est pas à la portée des noirs, ils ne peuvent le comprendre, on doit dans l'œuvre civilisatrice procéder par étapes; ce qu'on devrait répandre parmi eux, c'est le mahométanisme, beaucoup plus à leur portée, et supérieur à leurs superstitions". Cette opinion que m'émettait encore il y a 4 jours Mr Beak apparaît vite fausse quand on aperçoit le peu d'influence qu'ont eue ici les Arabes qui y ont régné longtemps: ils ont pu avoir la force, mais dans les coutumes, les croyances, surtout les arts, rien d'eux n'est resté; chez les grands arabisés de l'Uélé, très peu au fond subsiste; l'œuvre des missionnaires en 25 ans a déjà plus produit que leurs siècles de puissance !

Et je ne vois guère l'utilité de fournir aux noirs des éléments de vie pas très supérieurs aux leurs peut-être, car nous en connaissons mal la philosophie, et très différents des nôtres.

Lundi 15 : Katete (mai 1911):

Ne me parlez pas des Balubas ! Quels êtres ! Pas moyen de me faire accompagner par eux: il paraît qu'on leur a dit à Elisabetville qu'ils iraient à Lukafu et pas moyen de les en faire démordre: bref je suis obligé de les envoyer à Lukafu avec une partie des charges, qui y deviendront ce qu'il plaira à Dieu et aux agents des transports ! J'ai fait triage des caisses de façon à avoir un peu de tout ! Les Balubas dont certains avaient des charges plus légères par suite de ce changement ont quand même protesté que leur fardeau était plus lourd; ils ont dormi ensuite à la belle étoile alors que les autres indigènes se faisaient des huttes de branchages; et il fallait voir avec quel dédain leur parlait leur capita, originaire du même village qu'eux mais ancien soldat: c'était tout à faire le genre du troupiier de chez nous qui est en congé dans sa campagne et raconte à ses frères paysans les histoires de la ville et de la caserne !

Aujourd'hui parti à 7 hs, arrivé à 12 à Katété, le grand village où j'ai logé autrefois déjà; excellente route; enfin le paysage change; les montagnes apparaissent, hélas cela présage que demain la route sera dure ! Ce n'est pas à dire que l'aspect de la route fut laid jusqu'à présent, la brousse d'herbes était même très belle avec ses mélanges d'herbes jaunissantes, avec d'autres rouges très abondantes et d'autres clairsemées d'un gris d'argent superbe: tous ces tons mêlés en de véritables mers d'épis frissonnant au vent forme un spectacle d'une beauté superbe, mais vite monotone.

Mardi 16 mai 1911. Minga:

Etape pas exceptionnellement dure à mon sens, mais que mes porteurs ont sans doute trouvée telle, car partis à 7 hs ils ne sont arrivés qu'à 4; comme avec mon boy j'étais arrivé au village à midi, j'ai trouvé l'attente plutôt longue et manquant de charme. Minga est toujours le même village pas très propre, mais riche et peuplé, ayant beaucoup de gens travaillant comme boys, etc. à la ville, aussi beaucoup de femmes de blancs, et qui grâce aux gains des citadins jouit d'une opulence et d'un air cossu véritables par les beaux vêtements de ses habitants.

Hier soir presque révolution parmi mes gens : le chef Katété auquel j'avais selon l'usage enjoint de m'apporter de la nourriture pour les porteurs avait apporté très peu, 1 panier de farine, 1 de maïs, 1 de patates et 1 de

manioc; c'était varié mais pas copieux et mes hommes se sont mis à l'injurier et le menacer de maîtresse façon ! Sur mes ordres il apporte en rechignant 2 paniers encore ; il y avait ainsi suffisamment pour 25 personnes , et j'en ai 50 à nourrir; le soir était venu; prenant ma lanterne et un photophore, armés de mon Mauser et de lances, mon interprète, le capita , et deux porteurs se rendirent dans un village voisin distant d'environ $\frac{3}{4}$ h. pour essayer d'y acheter quelque chose; mais sans doute effrayés par ce singulier cortège, les indigènes s'enfuirent , et mes gens ne trouvèrent personne dans les huttes; ils durent revenir bredouilles et le ventre vide ! Aussi ce matin à mon étonnement je ne suis pas réveillé à mon heure ordinaire par le boy et le bruit que font les porteurs en se préparant ; je me lève et le boy appelé me dit que les porteurs refusent de se mettre en marche parce qu'ils n'ont pas assez mangé; et je suis obligé de les haranguer et de leur promettre monts et merveilles au village suivant; bref ils consentaient à se mettre en route, lorsque survient Fataki, qui s'était levé à 4 hs et était allé trouver dans le sommeil les habitants de la veille; ceux-ci en proie à une frousse affreuse, ce qui est pour les noirs le seul argument qui puisse engager à faire du commerce, la loi de l'offre et de la demande se vérifie ici: les prix sont en rapports des menaces de celui qui demande et de la puissance de celui qui.. est forcé d'offrir, apportèrent de nouveau 3 paniers de maïs : la situation était sauvée ! Ils mangèrent et finalement se mirent en route sans rechigner mais quand je cherchai pour les payer ceux qui avaient ainsi apporté la bonne ration au saut de la... natte, je ne trouvai personne ! Les malheureux vraiment affolés s'étaient enfuis ! Ainsi le prix figé par l'offre et la demande (voir plus haut) fut frc 0,00 ! Ce n'était pas ruineux pour les finances de la colonie !

Et ceci serait blâmé assurément par nos coloniaux en chambre, chapitre des droits de l'homme; de la liberté du commerce, de la liberté individuelle, et autres rengaines solennelles ! *Primum vivere, deinde philosophari* ! On ne doit pas mourir de faim, ni y laisser périr ses serviteurs, même sous des prétextes humanitaires ! Après avoir écrit tout ceci je m'aperçois que j'ai mal tourné mon papier carbone : pas de copie à ce journal, et au contraire un verso souillé ! Enfin ! Cette feuille ne verra la machine qu'un seul jour ! On commet des impairs dans tout apprentissage ! Je fais quand même des progrès, pourtant, mais... ils sont tortuesques !!

Mercredi 16 (17) mai 1911 - près de la Kibalashi:

Parti à 7 hs, arrivé à 12 $\frac{1}{2}$ très fatigué. Les 4 ou 5 "thiers" **(88)** à gravir sont assez rudes en effet, mais que de jolis sites, combien surtout on en aurait à certains endroits si la nature était aménagée, si quelques arbres étaient

coupés de façon à réserver des points de vue ! Vive la nature civilisée ! Un rien peu cacher une vue superbe, ainsi là où se trouve ma tente en ce moment, un arbre et quelques herbes enlevés, et le coup d'œil sur une intersection de vallées, avec au lointain des séries de montagnes, serait splendide; un belvédère avancé présenterait un horizon immense ! Dans ces monts se fondera sans doute d'ici cent ans le Spa du Katanga.

Il est 5 hs en ce moment; ma machine vient en effet seulement d'arriver et les derniers porteurs passent en ce moment devant ma tente; j'en ai eu 7 à soigner aujourd'hui, soit qu'ils eussent un peu de fièvre ou des blessures à panser; mon boy vient de me montrer 3 kimputus dont il s'est emparé cette nuit dans les huttes du village; une seule piqûre de ces insectes donne on le sait une fièvre pas dangereuse mais très souffrante, et qui dure au moins trois mois; à l'endroit où se trouve actuellement ma tente, se promène d'innombrables chiques; malgré les précautions que je prends, je vais sans doute en être de nouveau assailli; les insectes sont la grande plaie africaine.

Le nombre de mes gens s'est encore diminué: un des porteurs s'est enfui à Katété, peur de la faim, sans doute; il a eu tort, car hier chez Minga je leur ai payé (finances de la Colonie, s'entend) pour 17 frs de farine, patates douces, maïs et manioc; rien ne donne bonne humeur au noir comme le ventre plein: mais aimons-nous travailler le ventre vide ? Le rôle de l'estomac, pour matériel et inférieur qu'il soit, est essentiel dans l'existence; et presque tous les grands littérateurs ont été de fins ou de gros mangeurs, rarement des mangeurs indifférents. Et vous savez pourquoi les nègres ont de si belles dents d'ordinaire ? Parcequ'ils mangent moins de viande et plus de céréales que nous; l'explication scientifique serait trop longue et... compliquée pour moi !

Un bel exemple encore du vandalisme noir: à mon dernier passage se trouvaient ici une grande maison de passagers et plusieurs huttes excellentes que la colonie avait contruites pour les caravanes de passage. Plus rien n'en reste: les huttes ont été anéanties par leurs occupants successifs; quant à la maison, le toit et les montants subsistent; elle serait aisément réparable, et si l'emplacement est infecté d'insectes, il suffirait pour en avoir une nouvelle très saine de transporter les bois à quelque distance de le recouvrir de pisé frais, ce serait un jour d'ouvrage; et bien les indigènes passant par là, pour s'épargner de couper du bois pour leur feu dans la forêt comme aux autres étapes arrachent les montants et les poutres de la maison: bientôt il n'en restera plus rien !

Kasomeno, jeudi 18 mai (1911):

Pour la première fois mes porteurs ont bien marché: l'étape était courte

et pas dure, il est vrai, à 10 hs j'arrivais suivi de 5 minutes par les premiers d'entre eux; ai retrouvé Kasomeno, qui m'a reconnu, et a rappelé aux autres mon premier passage avec des clameurs de vieille femme et des gestes de vieux paysan de chez nous; la machine étant arrivée la première avant la tente, je me suis mis à écrire en plein air devant la maison du chef: en trois minutes j'avais autour de moi plus de trente naturels, et... naturelles de l'endroit en train d'admirer l'appareil ! Je voudrais que vous puissiez entendre les clameurs, comme j'aurais voulu pouvoir comprendre tous les commentaires, et notamment les explications que le chef donnait à ses femmes ! Puis ce fut le défilé des malades: une quinzaine au moins: des plaies à panser (iodoforme et gaze au sublimé), des gens ayant mal aux dents (!) (antipyrine), d'autres ayant la fièvre (antipyrine, calomel et quinine), d'autres ayant mal aux jambes, aux bras, aux reins, au dos, que sais-je ? (à tous de larges applications de teinture d'iode sur l'endroit douloureux) certains même souffrant d'une forte diarrhée (sel anglais et ipéca); ainsi on devient un peu rebouteux ! Ce qui a grand succès surtout parmi eux, c'est la teinture d'iode: il la considère comme un remède universel; ils arrivent, tenant à la main une plume pour me servir de pinceau et indiquent un petit cercle sur la jambe, le pied ou le dos et disent: "remède ici, blanc, j'y ai mal !". Quel est ce mal, la fatigue, du rhumatisme, quelque affection sérieuse ? Je l'ignore, mais un peu de teinture d'iode ne fait jamais de mal ! Si trouvant de quoi ils souffrent je donne un autre remède, ils indiquent le flacon à la teinture et ajoutent "un peu de celui-là aussi !". Il faut croire que ça leur fait quelque chose, puisqu'ils reviennent ! Même ceux qui ont une rage de dents ouvrent la bouche très grande pour que je les y badigeonne ! Mais mon charlatanisme ne va pas jusque là, ni jusqu'à arracher la dent, comme l'un d'eux me le demandait !

Mon cuisinier fait des progrès: il m'a confectionné hier une poule à la sauce blanche et aujourd'hui une poule au vin qui étaient succulentes; aussi du chocolat comme je n'en avais plus bu depuis chez moi, du bouillon au bain marie comme je n'en ai vu qu'au Congo, et une mayonnaise exquise; je pourrai quand même le conserver; mon ordinaire de route est le suivant: matin, porridge avec confiture, un peu de lard et autant que possible deux œufs. A l'arrivée à l'étape, soupe et dessert; vers 6 ½ du soir, soupe, viande et légumes, pommes de terre quand il s'en trouve, dessert, fromage. J'ai des légumes chaque jour en ayant acheté de secs excellents avant mon départ à la Belgika: j'ai pour 11 repas avec une boîte de 1 fc 75 assortie; pour la viande, j'ai des tinnes du ravitaillement et une poule par jour dans les villages; pour les desserts, il y a toute la série de pâtisseries que savent faire les cuisiniers, les crèmes et gelées en paquets, les fruits en boîtes et secs, arrangés de toutes les façons imaginables, etc.; bref on ne meurt pas de faim, et la marche aidant,

on n'a jamais la sensation de bien manger et de bien se porter comme en voyage !

Kinika : 20 mai (1911):

Mon boy ne m'a pas permis d'écrire hier: pour se reposer, on est resté deux jours à Kasomeno; à cette occasion il a lessivé et exigé la table à repasser; il y avait trois semaines de lessive, et comme il ne va pas vite il a conservé la table toute la journée; ce ne fut d'ailleurs pas désagréable; sous l'ombre propice de deux arbres à caoutchouc, étendu sur une chaise longue j'ai relu différentes choses, notamment Defrecheux, Pascal, et *le Mâle* de Lemonnier (c'est de l'éclectisme, on le voit !); j'avais fait ouvrir une bouteille de champagne, et je dégustais lentement les deux, la littérature et le vin bien frais; ce fut une excellente journée; mon cuisinière continuant ses prouesses m'avait confectionné à midi une soupe aux tomates et un macaroni aux oeufs et le soir une poule au vin et une tarte qui complétaient une journée de vrai repos... avant la fatigue; car celle-ci règne aujourd'hui après une étape de forêt longue (de 6 ½ à 1 ½), pas très dure sans doute, mais où il était impossible de rouler; et il est 2 ½ hs à présent, et j'attends mon bain, mon dîner et ma chaise longue que les porteurs n'ont pas encore amenés ! J'entends que cette fois la cantine, la malle bain et les chaises sont en retard tandis que la tente est arrivée en tête avec moi !

L'entrée au village est ici pittoresque: il est séparé de la route par une rivière nommée la Kifuluka, pas extrêmement profonde ni extraordinairement large, mais torrentueuse; aussi marchant comme toujours en tête, je suis reçu par le chef peu avant la rivière, et trouve à celle-ci une dizaine de rudes gaillards: l'un d'eux me présente le dos, j'y grimpe; deux autres aussitôt me saisissent chacun une jambe, et deux encore le... fond de mon pantalon ! Et je vous laisse à penser si le spectacle de la traversée devait être épique ! Ici mes porteurs ne crient plus famine ! Le chef et son voisin très important Boa sont des chefs que, lors de mon précédent voyage, j'ai fait venir à Kasenga pour les entendre; aussi sont-ils convaincus que je suis un blanc avec lequel il faut compter, et m'ont-ils, à peine étais-je arrivé, apporté un "milambo", c'est-à-dire un tribut superbe que je paierai d'ailleurs superbement dès que mes malles contenant mes étoffes seront arrivées ! J'ai reçu aussi deux poules et œufs, tout va bien !

Kasomeno n'est pas de race princière, paraît-il: son père n'était ni chef, ni frère, ni fils de chef; mais chasseur fort et renommé il a rassemblé une coterie de jeunes gens dont il dirigea les expéditions chasseresses, tous se séparèrent de l'ancienne chefferie qui n'eût pu les faire rentrer dans l'ordre vu

leur force et ils formèrent un village très important. A présent le chef est devenu vieux ainsi que tous ses anciens compagnons dont beaucoup sont disparus; et la plupart des jeunes se retirent à leur tour, formant des communautés séparées ou rejoignant l'ancienne chefferie; et il ne reste plus guère dans le village que des vieillards et quelques femmes; histoire qui semblerait en faveur de la théorie que la chasse lorsqu'elle prend une grande importance dans l'économie indigène est un dissolvant pour la communauté.

Dimanche 21 mai (1911) : Sangue:

Je connais pour la première fois une étape ayant une allure véritablement africaine: que d'herbes, deux fois hautes comme nous; que de mouches, bourdonnant, se posant et piquant partout, sur le corps, la nuque, les jambes, piquant malgré les guêtres, le voile, la ceinture de flanelle et les mouffles protecteurs; que de chaleur par suite de ces instruments de protection mêmes, et de la marche, et soleil, et des herbes qu'il faut écarter, et qui, agitées par le vent fouettent incessamment le visage; bref, le repos dominical, car nous sommes dimanche. Arrivé à Sangue, village que j'ai habité déjà en allant de Kasenga à Lukafu.

Tous nos noirs, boys, capitas, etc., ayant un peu eu des rapports avec les blancs, connaissent la division des jours en semaines; ils les appellent "lumingu" (dimanche), puis "siki na kasi moya, mbili, etc." c'est-à-dire premier, deuxième, etc., jour de travail, jusqu'au samedi qui s'appelle "siku na sabalo"; d'où vient ce mot ? A-t-il la même origine que sabbat et est-il mot arabe ? Vient-il de "saba" c'est-à-dire sept en kiswahéli ? Ma science ne va pas jusque là; en tous cas dans la vie réellement indigène, il n'existe pas de division du temps correspondant à notre semaine, la lune ou mois lunaire en est la plus petite division, et le jour de la pleine lune est leur seul jour férié; "alors, dis-je à mon boy, les Basengi (les indigènes) n'ont pas de jours pour se reposer, comme les Basungu (les Blancs) ont le dimanche ?" - "Oh, répond-il naturellement, quand ils sont fatigués ils se reposent et font travailler les femmes d'autant plus fort !".

Lundi 22 (mai 1911): Mutulu :

Etape très agréable; je suis pour la première fois parvenu à faire partir mes porteurs tôt matin: à 6 $\frac{1}{4}$ hs; il fait alors joli de marcher en admirant le lever progressif du jour; malheureusement l'humidité est alors très grande et peut être féconde en rhumatismes; pour le reste on évite les mouches et la chaleur de midi sur la route, et les porteurs ayant froid marchent plus vite; bref, je suis arrivé à 10 hs à ce village d'étape, pas très joli mais ayant une ombre

reposante; ce serait parfait si ma provision d'argent n'était épuisée; je pensais avoir encore beaucoup d'étoffe, mais erreur, il ne me reste pour payer les indigènes que quelques vieilles chemises et des bijoux en toc qu'ici il est difficile de leur faire accepter pour une certaine somme; aujourd'hui devant solder pour environ 11 frs de farine, j'ai donné une chemise valant ici commercialement 9 fs, une bague, un bracelet et une paires de boucles d'oreilles valant chacun un frc; le chef ne disait pas que ce n'était pas assez, mais il demandait de l'argent ou des étoffes plus ordinaires que je n'avais pas; j'ai encore ses protestations dans l'oreille; il y avait du vrai d'ailleurs dans ses réclamations: ainsi les indigènes d'ici ne se perçant pas les oreilles, il leur est difficile d'y mettre des boucles. Ils n'ont pas encore atteint ce degré de civilisation !

Mardi 23 mai 1911: Mulengale le Vieux:

Aujourd'hui ce n'a pas été une étape, mais une promenade: parti à 6 ½, arrivé à 9 ¼ ! Roulé tout le temps, ou plutôt tout le chemin, puisque bien entendu ce temps comprend de nombreux arrêts pour attendre mes porteurs ! Et ma tente est dressée dans un charmant village, beaucoup d'ombre et de verdure, belle situation, et un brave vieux chef d'une complaisance extraordinaire; c'est d'ailleurs un chef reconnu, un chef à plaque, en me voyant arriver (il me connaissait m'ayant vu autrefois à l'Etoile où il était venu en visite) il rentra précipitamment chez lui, pour aller revêtir une énorme houppelande d'hiver rude de chez nous et passer au cou une chaîne portant sa plaque: alors seulement il vient me saluer ! On est coquet ou on ne l'est pas ! J'avoue cependant qu'il avait l'air un rien plus digne avec son pagne harmonieusement drapé, qu'avec sa crasseuse houppelande !

En voilà d'une autre ! On me dit que si l'étape a été aussi courte aujourd'hui c'est que il y a deux chefs du nom et que c'est chez le second que j'aurais du m'arrêter ! Cela m'est dit par un prospecteur hongrois travaillant pour une société belge dont le directeur et les capitaux sont allemands et qui a un nom bien français, Sorrée ! Voilà encore un bel exemple de l'internationalisme du Katanga !

On m'a apporté aujourd'hui 3 poules de trois chefs différents et une trentaine de paniers de nourriture pour mes gens: coût global une quinzaine de francs très difficiles à payer vu l'obligation de les diviser en prestations de environ 3, 5 et 7 fs: évidemment je puis payer en perles etc. celui auquel je ne dois que 3 frs, mais comment en faire accepter pour 7 ou comment payer ce prix avec des objets dont la valeur commerciale ici est de 10 fs au moins ? Je vais être obligé d'emprunter à mes boys ! Comme quoi faute d'argent est une

grand maladie même en Afrique !

Mercredi 24 mai 1911: Muntentaliamba:

Charmante étape: on a rejoint l'excellente route de Lukafu à Kilwa; elle est récemment réfectionnée, c'est une vraie piste cyclable. Et à chaque instant on entrevoit les lointains Kundelungu qui forment de superbes fonds de paysage.

Visite embarrassante hier soir d'un colon belge récemment établi à Mulengale le Jeune pour faire du commerce, des plantations -que sais-je ?- et un prospecteur anglais qui s'est aussi installé là; ils m'exposent que les indigènes refusent de leur fournir de la farine ou de la nourriture pour leur personnel et que ainsi leurs gens mourant de faim menacent de s'en aller, et que leur entreprise est donc vouée à l'insuccès si cette situation continue; ils sont ici au centre d'une région très riche en vivres, ils offrent de forts paiements, ont de l'argent et des marchandises de toute sorte pour satisfaire les goûts des indigènes; c'est donc par mauvaise volonté que ceux-ci les affament; il en est de même quant aux provisions leur destinées: les noirs leur demandent trois frs pour une poule et 1 frc pour 4 œufs; ils me demandent de faire cesser cet état de choses qui ne serait toléré dans aucune colonie; je suis forcé de leur répondre: "le commerce est libre, ils sont libres de vendre ou non !" – "Mais nous allons mourir de faim!" – "Le commerce est libre. Pourriez-vous en Europe obliger un fermier à vous vendre ses produits ?" – "Mais nous ne sommes pas en Europe où il y a des magasins; nous sommes dans un village indigène où seul le chef peut nous donner à manger; quel moyen légal avons-nous de sortir de la situation ?" – "Aucun, et légalement je ne puis intervenir en rien ! Si vous preniez fut-ce une poule contre leur gré, vous vous exposeriez à condamnation !". Finalement ayant pitié d'eux et convaincu de servir la cause de la colonisation, j'ai fait appeler le chef et sans lui dire qu'il y était obligé, ni sans menace, je lui ai cependant reproché de laisser des blancs dans le pétrin avec leurs serviteurs, ajoutant que comme lui aimait que ses fils aient à manger (c-à-d ses sujets) Boula Matari ne voulait pas que ses fils à lui aient faim. Bref il a eu l'impression qu'il avait l'obligation de fournir de la nourriture et en a apporté.

Ces blancs étaient d'ailleurs naïfs ! Au lieu d'attirer mon attention ils devaient attendre mon départ pour prendre de force et illégalement: c'est ce que tout le monde fait, car les mauvaises lois appellent nécessairement les abus et les infractions; la liberté commerciale n'est ici qu'une conception théorique inapplicable, elle aboutit à l'impossibilité de tout progrès civilisateur; si le mirambo (c'est-à-dire le tribut en nourriture payé par l'indigène au blanc

de passage) était réglementé dans sa quantité et dans son prix, la plupart des excès qui se commettent parfois ne se commettraient pas et en tous cas deviendraient inexcusables; mais aucun magistrat ne condamnerait le blanc qui aurait dans les conditions actuelles pris de force ce qui est nécessaire pour nourrir ses hommes ! Quand donc les effets néfastes de la fameuse campagne anglaise et de la fausse sentimentalité qu'elle a introduite dans notre politique coloniale prendront-ils fin ?

Traversé ce matin plusieurs petits villages très riches; les encadrements de bananiers touffus sont réellement jolis à l'œil, et cela fait présager des riches villages du Nord.

Jeudi 25 mai (1911) Mukobe :

C'est l'Ascension; que ce jour fut bon l'an dernier ! Les années précédentes j'allais à cette fête avec la Jeunesse à Xhovémont: que tout cela est près et loin ! Et cela ne reviendra plus ! Cependant le souvenir seul en est déjà agréable; et je songe invinciblement: dans deux ans ! L'an dernier aussi le 25 mai fut la veille d'un jour qui pour moi fait date: c'est le 25 que je me suis embarqué à Anvers et ai quitté le pays. C'est en somme un beau jour et une bonne époque qui s'évoque; tant d'amitiés la parfumèrent !

Aujourd'hui toujours route excellente, mais rendue terrible par le nombre de mouches ! Malgré le voile dont je m'enveloppe entièrement la tête et la face, malgré les guêtres et les gants, malgré la ceinture de flanelle et les deux camisoles, les damnées tourbillonnant autour de mon vélo, s'accrochant aux vêtements, parviennent encore à piquer, à piquer sans relâche, malgré les efforts du chasse-mouche; à chaque instant on lâche le guidon, risquant la chute; et l'on songe que si chez nous la torture est supprimée, ici on condamne les magistrats au supplice des mouches ! Je vous laisse à penser avec quelle vitesse j'ai roulé pour les fuir ! A 10 hs j'étais à l'étape, alors que mes boys ne sont arrivés qu'à midi et demi et les premiers porteurs une heure après ! Les trois heures d'attente dans la village ne furent d'ailleurs pas désagréables: assis sous la barza de la hutte du chef, je lus un ouvrage que j'avais attaché au porte bagage de mon vélo, tout en dégustant réellement le meilleur pombé (bière indigène) que j'ai bu, avec des tomates crues délicieuses et la première papaye de ce voyage: et j'ai dû dire autrefois quelle crème était une papaye bien à point: bref ce furent deux heures qui passèrent plus vite que deux ans de terme ! (On a de ses impressions à la fin de la première année, mais au fond, à quelques personnes près, on est mieux en moyenne ici que chez nous, ne vous en déplaise !)

Mercredi 26 mai (1911): Kikole:

De nouveau la route excellente qui ressemble plus à une piste cyclable qu'à un chemin congolais; par contre toujours les mouches aussi obstinées et nombreuses; comme en chemin au moindre arrêt elles se livrent à des attaques endiablées, on est obligé de repartir au plus tôt transformé en une espèce de Juif-Errant auquel tout repos est interdit ! Et aujourd'hui pas de village hospitalier pour recevoir: Kikole est pauvre et sale, rien à en tirer, ni du pombe, ni une banane, ni une papaye, ni un oeuf, ni une chaise, il ne s'y trouve pas même un emplacement passable pour la tente; et j'ai pour la première fois dressé celle-ci sur la route près du gîte d'étape; vous savez en effet que sur les grandes voies de communication le gouvernement fait construire aux étapes de grandes maisons pour passagers, très confortables, en pisé, 2 pièces, une grande barza centrale et une véranda tout autour; à côté une cuisine et un W.C.; ainsi théoriquement le blanc de passage peut toujours se loger plus à l'aise que sous la tente; les maisons doivent être entretenues par les gens du village le plus proche; le capita officiel dudit village est responsable de leur propreté ainsi que de celui du grand emplacement débroussé qui les entoure; le tout doit être nettoyé après chaque passage de caravane; enfin, le capita est même porteur d'un livre de réclamations qu'il doit présenter à chaque passager pour que celui-ci s'en serve au besoin: voilà donc qui est théorique parfait et d'une utilité incontestable pour les voyageurs; inutile de dire que l'usage des maisons est absolument gratuit.

En réalité cependant huit voyageurs sur dix ne se servent pas de ces gîtes; remis à neuf une fois par an seulement, ils sont fatalement peuplés surtout de toute une faune "insectuelle" que l'entretien le plus régulier (car d'ordinaire ils sont maintenus dans un état de propreté relative) ne peut empêcher de se loger dans le pisé; kimputus, chiques, rats, sont leurs habitants les plus fidèles; aussi le séjour est-il dangereux et la plupart dont je suis préfèrent la tente, étroite mais propre et saine, à laquelle on est d'ailleurs habitués; aussi cette belle organisation est très inutile; ce qu'il faudrait, c'est pour le blanc un grand hangar, c'est-à-dire un toit sur des piquets, sans murs, lui donnant de l'ombre et de la fraîcheur; sa tente ne serait plus trop petite, ne lui servant plus que de salle de bain et de chambre à coucher; un autre toit pour abriter le cuisinier et son installation; puis, ce qui est plus utile et n'existe pas du tout, des huttes pour les boys et les porteurs, qui eux n'ont pas de tentes pour la nuit. Une surveillance active pour qu'ils respectent ces huttes, et ce serait parfait.

Dans l'état actuel plutôt que de m'installer près du gîte, je préfère loger au centre même du village, dont les habitants doivent alors rendre quelques

petits services, tels qu'apporter l'eau et le bois pour la cuisine, héberger les porteurs, etc.; on est d'ailleurs de cette façon plus près de la vie indigène et peut apprendre des détails qu'on ignorait de leurs mœurs et de leur langue.

Mercredi 31 mai (1911) : Lukonzolwa :

5 jours sans écrire: que de travail en ces 5 jours: samedi après une route courte et délicieuse (depuis Kikole jusqu'à présent je n'ai plus vu une tsé-tsé, ni morsitans ni palpals) j'arrive à 10 hs à Kilwa; jeune et inexpérimenté mais sympathique chef de poste (**89**); par contre poste de maisons en pisé, mal entretenu avec de la végétation non civilisée sans être de la brousse; on devine vaguement que le lac doit se trouver dans le fond entre les arbres mais on l'aperçoit à peine; à peine arrivé et après une scène mélodramatique où le chef de poste me demande mes papiers pour justifier de la qualité de substitut que j'allègue, alors que vêtu d'un pantalon et d'une chemise khaki je n'ai pas un bout de papier en dehors d'une revue *Hebdomaire* (mes porteurs étaient encore loin), scène qui se termine par l'arrivée du lieutenant de marine Goor, chef de la mission de pêche, qui me connaissait, j'apprends que le courrier part l'après-midi (et dès l'arrivée de mes malles je l'expédie sans avoir le temps de le clôturer), puis que le steamer vers le Nord part le lendemain et que si je ne veux pas devoir attendre 15 jours à Kilwa je dois le prendre; comme j'avais des enquêtes à faire là, je me mets à l'œuvre, convoque des chefs, entends des témoins, etc.; j'ai de nombreux ennuis causés par ce fait qu'à Elisabethville on ne m'a pas remis de bordereau pour mes porteurs, je travaille jusqu'à dix heures du soir et prends mes repas, très modestes d'ailleurs chez le chef de poste.

Le lendemain embarquement sur le steam Emile Wangermée; il est petit, petit, plus que le plus petit de nos petits bateaux de plaisance mosans; mais la machine est bonne et l'on marche bien; à l'arrière est attachée une barge portant les colis; sur une petite cuisinière installée sur le pont les cuisiniers préparent notre dîner qui sera servi dans la minuscule cabine; nous assis à l'avant nous contemplons le paysage; à gauche c'est la rive de collines et montagnes vertes, aux contours variés à droite ce sont les eaux aux petites vagues et aux longues ligne d'écume du lac; c'est à peine si une ligne brumeuse au loin signale l'autre côté; quand on regarde à gauche on se croirait en bateau mouche, de l'autre côté on se pense à la mer; enfin à deux heures on arrive à Lukonzolwa; rien de la rive ne décèle l'existence d'une station: après le débarquement en pirogues indigènes, canots formés d'un tronc d'arbre creusé, on arrive sur la rive dans l'herbe au pied d'une haute colline au-dessus de laquelle après un quart d'heure de rude ascension on trouve le poste fort

joli, maisons en briques nombreuses et confortables, grandes cultures, belles échappées sur le lac et à 10 minutes un bijou de cascade de la rivière Lukonzowa à triple gradins réellement jolie. Je suis logé dans une maison très confortable. Je profite du steam le lendemain pour me rendre à la mission anglaise de Loanza. Et là le spectacle est superbe; la vue d'abord: le Moero étendant à l'infini ses eaux bleues et ses rives vertes, puis l'habitation du missionnaire, superbement meublée et décorée, avec luxe et bon goût, quoique tout, meubles, peintures, etc., ait été fait en Afrique et la rappelle; c'est encore la sensation d'un intérieur européen; le missionnaire, Mr Crawford, vient de retourner vers le Sud, après une séjour ininterrompu de 23 ans ici; son épouse qui me reçoit y est depuis 7 ans; elle est très aimable et se porte à merveille; les alentours de la maison sont superbement arborés, avec des allées de palmiers mêlés à toutes les essences européennes imaginables, le village voisin aux larges et bien ordonnées avenues donnent la même impression favorable; seul le temple très grand est dans un état voisin de la vétusté; comme à Koni on a l'impression qu'il est traité en accessoire négligeable; je vais ensuite visiter à 20 minutes de là un autre ménage de missionnaires, le mari âgé de 67 ans, la femme de 63; ils vont rentrer après une quinzaine d'années d'Afrique ininterrompues, le mari étant très asthmatique. Enfin excellent dîner chez Mrs Crawford (c'est le nom de la missionnaire).

Il fait délicieux ici; des troupeaux de bœufs, ne valant pas de loin nos bestiaux européens, mais dont les vaches nous donnent chaque matin de l'excellent lait; et le Moero dont à travers les bananiers on voit changer la teinte à chaque heure du jour; et dans le jardin toujours une grue apprivoisée promenant sur ses hautes pattes son plumage blanc et rouge comme emblème mystérieux. Je partirai bientôt pourtant, les enquêtes que j'ai faites ces deux jours m'ont convaincu qu'il serait bon qu'au lieu de me rendre à Kiambi directement je fasse un petit voyage dans l'intérieur pour visiter des villages où se seraient passés certains faits et où des blancs seraient occupés à en commettre d'autres; dès que j'aurai reçu de Pwéto l'escorte de soldats que j'ai réquisitionnée, je partirai; ce sera encore l'absence de courrier pendant plusieurs semaines; et je n'en ai plus reçu depuis l'Etoile !

Lukonzolwa va être abandonné comme poste, mais restera station agricoles; comme partout au Congo il y a guerre entre les différents résidents; d'ailleurs 2 agriculteurs sur 4 sont les plus belles têtes d'ivrognes que l'on puisse voir; le chef de poste et son confrère de Pwéto sont de jeunes anciens sous-officiers, très jeunes et très sous-officiers, au demeurant aussi nuls et suffisants que possible; ce sont là les ouvriers de la civilisation... Un autre agriculteur, d'ailleurs très sympathique, et un exemple du belge à tempérament colonisateur: lui se trouve donc ici, il a autrefois été fermier en Amérique, et sa

femme est fermière d'une autre ferme en Amérique encore !

Et les bananes, les papayes, les oranges, les goyaves, les citrons (car il y a ici de tout cela) sont des choses délicieuses **(90)**.

Jeudi, 1 juin (1911):

Superbe promenade ce matin aux secondes chutes de la Lukonzolwa, hautes d'au moins 50 ms, celles-ci sont situées dans un fond; la descente par des sentiers à pic ne fut pas aisée; elle dura d'ailleurs plus de trois quarts d'heure; mais alors quel enchantement ! La promenade dans l'eau le plus souvent, car il n'y a pas de berges, à travers la gorge où coule la rivière, avec d'énormes murailles de roches du sommet desquelles tombent des fouillis interminables de lianes comme des filets d'eau figés; les arbres énormes, debout ou renversés en gigantesques ponts au-dessus de la vallée; à chaque instant les sinuosités de celle-ci formant des espèces de cirques de lianes et de verdure au fond desquels l'eau bouillonne entre les roches; plus loin les palmiers puis enfin dans un cirque semblable mais dont la grandeur multiplie tous les effets déjà notés, la cascade, très haute, aux multiples gradins auxquels l'eau s'accroche bouillonnante, avec parfois d'indescriptibles jeux de soleil; c'est admirable, pas comparable évidemment par la grandeur aux Victoria Falls, mais cependant ayant un mélange de grâce classique et de sauvagerie un peu romantique d'une émotion intense. A travers l'eau même de la chute, allant de gradin en gradin, nous traînant, nous hissant, nous accrochant aux moindres anfractuosités, recouverts par l'eau écumante et risquant dix fois une chute mortelle, nous arrivons au sommet de la chute, d'où l'on aperçoit une troisième cascade moitié grande comme l'autre, invisible de toute autre part, et d'où nous arrivons enfin au sommet, à la route qui rapidement nous reconduit chez nous où, des vêtements secs endossés, un verre de champagne nous remet vite d'aplomb. Et des indigènes arrivent pour des palabres, et la vie de magistrat reprend son cours monotone.

Samedi 3 juin (1911): Près de la Mutenda:

De nouveau en route; parti à 9 heures ce matin de Lukonzolwa, avec 21 porteurs seulement; mes autres charges sont parties directement vers Kiambi depuis 3 jours; j'ai aussi une escorte de 4 soldats; route aujourd'hui dure, mais bonne, en forêt et montagne, de magnifiques points de vue parfois, me suis arrêté vers 1 heure à une petite rivière où je campe dans un site charmant, mais infesté de petites mouches minuscules qui tournent de façon agaçante autour de ma table; au demeurant rien à signaler sinon le regret de devoir quitter ce Lukonzolwa enchanteur. Reçu plusieurs livres de Mr Godin, un

aimable chef de culture; ainsi en l'absence de courrier (j'en recevrai sans doute trois à la fois à mon arrivée à Kiambi) j'aurai de quoi faire la route; lu hier Manon Lescaut dans l'édition de la feuille littéraire.

Les prix des denrées sont ici moindres pour tout ce qui n'est pas importé; les poules ne valent plus que 0.50, le régime de bananes 1 fc, la farine 0.10 seulement le kg; on donne aux noirs 0.15 seulement par jour comme ration, il est vrai que c'est insuffisant, mais la Colonie se croirait en faute si les indigènes à son service avaient l'estomac suffisamment garni.

Dimanche 4 (juin 1911) : Gèri :

C'est la Pentecôte... Ainsi se suivent les fêtes, semblables dans la brousse à tous les autres jours, aux souvenirs évoqués près. Etape de forêt courte et excellente; village aux mesures déplorables dans un site superbe et avec des plantations très riches. Magnifique fond de montagnes. En arrivant marchant en tête selon mon habitude avec l'homme chargé de porter le vélo aux passages difficiles, j'ai été conduit par lui et par erreur dans un autre village que celui qui devait être l'étape; là non sans inquiétude j'ai attendu près de 2 hs l'arrivée de mes porteurs. Ceux-ci qui étaient arrivés au bon village, y avaient dressé la tente, préparé le bain et le repas, étaient inquiets de leur côté; tandis que j'envoyais dans toutes les directions les hommes du village où je me trouvais pour chercher mes gens, ceux-ci, soldats et porteurs allaient aussi par tous les chemins à ma recherche; bref, au bout de quelque temps ils se trouvèrent, et après 20 minutes de marche tout fut réparé.

Lundi 5 (juin 1911) : Musenge :

Jour férié, dit mon calendrier... Ce qui n'empêche qu'après l'étape, d'ailleurs pas très dure, la moitié de la route cyclable comme un boulevard, j'ai entendu déjà trois chefs à propos des affaires qui motivent mon déplacement (des plaintes contre des trafiquants de la région) affaires dont la gravité me paraît résulter simplement dans le manque de sang-froid de la part de la plupart de nos officiels, qui accueillent complaisamment comme argent comptant tous les racontars; enfin !

J'ai eu un peu de mouches aujourd'hui, peu ou pas du tsé-tsé, d'ailleurs; le chef de poste de Pwéto qui vient de passer il y a quelques jours a annoncé mon arrivée, et comme on a peur du juge, on a soigneusement débroussé et nettoyé les villages; les routes aux abords sont en réfection; malheureusement ce beau feu s'éteindra avec la menace que constituait mon arrivée; on sait qu'un juge ne repasse pas souvent deux fois par le même endroit dans sa courte carrière.

Traversé pour la première fois un bois de bambous assez étendu; pour eux c'est l'automne qui dore toutes les feuilles au sommet de leurs bouquets de piques grises; et cela évoque toute une série de souvenirs disparates, Loti, Lakmé et de confortables mobiliers de serre.

Ici des poules, des œufs et des tomates dans tous les villages, aussi des bananes etc. Je n'ai jamais tant mangé de mayonnaises, d'œufs en chemise, de poules aux bananes, de tomates farcies de toute ma vie !

Mardi 6 (juin 1911) : Kiona-Lubule :

Grand village aujourd'hui: 110 cases: c'est le plus considérable que j'aie vu; le chef est d'ailleurs un très grand chef dont relèvent les villages que j'ai rencontrés les jours précédents et une quinzaine d'autres encore: il a certainement plus de 2.000 sujets; ici où la population est très divisée cela est important; immenses plantations 20 minutes au moins avant d'arriver au village; les plantations de maïs toujours bien réglées, avec de larges chemins sont réellement jolies à voir; dans le village végétation abondante. Des palmiers, des bananiers, des arbres à caoutchouc, le pays a d'ailleurs un aspect plus tropical que ce que j'ai vu jusqu'à présent; la température est cependant très agréable, la chaleur n'est pas forte du tout, ou plutôt il n'y a pas de chaleur à cause du vent violent de la saison sèche qui couvre tout d'une poussière intense. Sans doute parce qu'on se trouve chez un chef important qui reçoit des tributs de ses sous-chefs, tout dans le village a un air cossu; les femmes ont de jolis pagnes, beaucoup d'enfants et d'hommes des pantalons, ce qui est très rare dans les villages; peut-être aussi cela provient-il de ce que le village produit et dès lors vend beaucoup.

Grande conversation hier avec mon boy; il me déclare que beaucoup de noirs savent à volonté se changer en bêtes, par exemple en lion pour attaquer un ennemi; c'est en effet un des pouvoirs dont se vantent les sorciers; comme je dénie ce pouvoir, il me cite des faits (il n'en a évidemment pas été témoin oculaire) puis me dit que d'ailleurs les missionnaires disent que c'est vrai, que c'est le démon qui leur donne ce pouvoir ! Je sais que certains attribuent en effet la prétendue puissance des sorciers à des faits de possession, mais vraiment ce ne devrait pas être là une doctrine d'exportation.

Le boy me confirme la croyance de tous les noirs à l'existence d'un seul Dieu, supérieur à tous: il habite sous la terre une autre terre plus belle que celle-ci; le "cœur" des morts va auprès de lui vivre quelque temps; puis, s'il estime que le mort a mal vécu sur la terre, en punition il l'y renvoie sous la forme d'un animal vil ou malfaisant; si le mort avait bien vécu, il l'incarne dans le premier enfant qui naîtra dans son ancienne famille ou dans son ancienne

tribu.

Une expression de l'idée communautaire: je questionne le boy sur l'idée de vol, une de celles qui permettent de saisir l'organisation de la propriété: "Si un homme va prendre une poule sans le dire à un homme d'une autre tribu, fait-il mal ? Que dira le volé ?" -- "Il dira, dit le boy, tu as pris une poule, tu m'as volé; tu vas m'en rendre aussitôt 3 ou 4, sinon je te tuerai ou si ton chef ne t'oblige pas à me donner cette indemnité, mon chef sera en guerre avec lui." -- "Et si c'est à son frère qu'il prend ainsi une poule en se cachant ?" -- "Son frère dira: Pourquoi t'es-tu caché pour prendre cette poule ? Si tu m'avais dit que tu avais besoin d'une poule, j'aurais cherché la plus belle et je te l'aurais donnée !".

Chose curieuse, les fils ne doivent pas ce que nous appellerions une pension alimentaire à leurs parents; cette pension n'est due que par le mari des filles; s'il y a 1 gendre et 10 fils, c'est le gendre seul qui doit assister les parents de sa femme dans le besoin, à l'exclusion des 10 fils, qui d'ailleurs ne sont le plus souvent pas héritier la succession allant en principe aux frères du défunt et aux gendres de la défunte; d'ailleurs il y a rarement succession, vu l'absence de propriété foncière et de biens mobiliers; d'ordinaire au décès les biens, les outils, arcs, étoffes, du défunt sont en effet enterrés avec lui pour lui servir dans l'autre monde; de plus on bâtit sur sa tombe, près de son habitation et parfois près de celle de ceux de ses proches auxquels il est apparu en songe un petit toit de paille sous lequel on place de temps en temps, jusqu'à ce qu'on ait la conviction qu'il est réincarné, de la farine, une poule, etc., pour qu'il n'ait pas faim dans l'autre vie; en tous les villages et sur les chemins on trouve des monuments funéraires de ce genre, et cette solidarité, cette espèce de prolongement de la communauté après la vie fait de ces simples toits des symboles touchants, plus assurément que nos couronnes vaines et 50 voitures à l'enterrement ...

Mercredi 7 (juin 1911) : Kapoya :

Campé dans un village sans habitants: tous sont soit dans la forêt pour faire du caoutchouc, soit dans leurs plantations pour les protéger contre les oiseaux: ils passent ainsi une journée de dur travail à faire l'épouvantail ! Ils doivent être fatigués quand vient le soir. Cependant à mon appel le chef est arrivé, a apporté le tribut d'usage, et déposé devant le substitut !

L'enquête qui motive mon voyage marche curieusement ! Il m'était revenu de divers côtés en chemin que une série de blancs se trouvant dans cette région pour y... acheter du caoutchouc s'y livraient à des "excès et sévices graves" pour en obtenir; menaces, coups, uniformes de soldats, etc.,

ils employaient les grands moyens; à Lukonzolwa je reçois une lettre du Procureur me prescrivant d'enquêter sur ces faits dont il est beaucoup question même à la ville; or je suis sur les lieux, tous les villages où je suis passé depuis trois jours sont ceux où se seraient passés les faits, et rien, rien, rien ne me revient; tous ceux que j'interroge me font avec détails l'éloge de ces blancs, qui paient très bien tout ce qu'ils achètent, disent qu'ils ne sont pas des officiels mais sont autorisés par eux à récolter, ce qui est vrai, traitent bien tout le monde, etc. On me dit les prix qu'ils payent, qui tout en leur laissant un joli bénéfice, sont très honnêtes; bref, ou bien il faut qu'ils aient joliment fait la leçon, et terrorisent vraiment le pays pour que tous les indigènes mentent ainsi sur leur compte, ou bien, ce qui est aussi bien extraordinaire, il faut que pour des Juifs ils soient d'une honnêteté peu ordinaire ! Il est vrai que le plus habile avec une race qui semble intelligente et active comme celle d'ici était probablement de se conduire correctement, d'offrir de bons paiements, d'affecter la générosité; venant les premiers dans ce pays peu visité, offrant argent et étoffes précisément au moment de l'introduction de l'impôt de 12 frs, et alors qu'il y avait des réserves de CTC (c'est ici l'abréviation usitée partout pour dire caoutchouc) ils devaient fatalement réussir. Les voilà maîtres du marché ici pour longtemps. (91)

Et voilà comment j'aurai fait en pure perte un détour de 8 jours dans mon voyage vers ma résidence; je ne le regrette vraiment pas, car cette partie du voyage est délicieuse. Et le pays est riche ! J'ai chaque jour tomates, bananes, œufs frais. Comme je ne mange qu'une poule par jour, j'en traîne 10 en ce moment avec moi, car on m'en apporte 2 ou 3 dans chaque village; c'est parfait et autrement agréable au point de vue bouche et économie qu'à la ville !

Jeudi 8 (juin 1911) : Kitukulu :

Admirez le nom; harmonieux du chef où je loge aujourd'hui; c'est d'ailleurs la seule chose admirable en lui; sale et le regard égaré, il vient me faire admirer cependant sa femme, qui est la fille du grand chef Kiona; elle est énorme avec des engorgements graisseux à tenter la plume descriptive de J-K Huysmans, d'heureuse mémoire; je les menace tous du bloc parce que le village n'est pas assez propre; aussi je suis à peine arrivé d'un quart d'heure qu'on m'a déjà apporté une trentaine de Kos de farine et 3 poules; prix global 4 frs, ce qui est le prix commercial; si le village eut été mieux entretenu, j'aurais donné un peu plus, le juge se devant de se montrer généreux !

L'introduction de la monnaie, réforme qui est en général excellente, n'est pas sans favoriser au début l'exploitation des noirs; en effet ils ne se rendent pas compte de la valeur respective de différentes pièces; ainsi je soumetts au

chef pour voir ce qu'il en connaît nos différentes monnaies d'argent et de nickel; il me déclare que l'écu vaut 10 frs, le franc vaut 4 "sikissi" (pièce de 50 cmes), le sikissi vaut lui-même 4 pièces de 10 cms; on voit la fantaisie du système ! Je demanderais à 20 noirs que tous me feraient des réponses différentes.

Vendredi 9 (juin 1911) : Kasongo-Mwana :

Aujourd'hui arrivée dans l'antré, je veux dire dans le village où ont établi leur demeure les prévenus contre lesquels j'enquête; ils y ont ma foi de très jolies maisons; à mon arrivée dans le village j'ai la main heureuse: j'aperçois 4 hommes qui avancent sur le chemin, il me paraît qu'ils n'ont pas les têtes des gens de par ici, je les fais arrêter, pour les interroger sitôt ma tente dressée; aussitôt arrive un blanc, qui me demande de quel droit j'arrête sans le prévenir des gens qui sont à son service; je lui décline ma qualité, il me répond qu'il la connaît, qu'il est sujet britannique et ne prétend pas qu'on interrompe dans son travail un de ses hommes sans le prévenir, puis demande pourquoi je veux entendre ces gens; je lui réponds que cela me regarde et le prie de revenir à deux heures que je l'entende lui-même; il réplique qu'il viendra s'il est régulièrement assigné; heureusement mon interprète est assermenté comme huissier, si bien que je puis assigner sur le champ mon individu; j'interroge les noirs qui sont des Balubas et me déclarent avoir été engagés par force; d'autre part ils ne sont pas munis du livret d'engagement réglementaire. Mon très juif sujet britannique n'avait plus autant d'assurance quand il est revenu l'après-midi !

Samedi 10 (juin 1911): Muntantaliamba:

Même nom de village qu'à une de mes étapes précédentes, mais c'est une simple homonymie, s'entend ! Rien d'extraordinaire à cela: combien de Villers avons-nous ? Et de Marche ? etc.; comme quoi plus l'on change et plus l'on retrouve les mêmes us; les voyages instruisent, mais surtout sur la petitesse et la monotonie de notre planète; sur la petitesse aussi de notre esprit; ici où les nuits sont si claires et les ciels si grands, avec leur bleu très doux parsemés de tant d'étoiles, et le vent qui vient de si loin par la brousse et par la forêt, on est parfois le soir pris d'une espèce de vertige de l'infini; on sent tout si petit à côté, ou plutôt parmi le monde immense; la pensée cherche en vain ses bases habituelles, lorsqu'elle raisonne en face de ces millions de terres et d'humanités mystérieuses qui remplissent l'espace infini; coutumier parmi nos rues de regarder vers le sol, ou de n'apercevoir l'univers qu'au travers de la fente que nous tracent les hautes maisons, où souvent les lumières que nous allumons distraient même de la vue des quelques astres que nos regards pourraient encore atteindre, notre esprit en toutes choses se considère comme le centre de

l'univers créé et ramène tout à cette unité, ses sciences, sa philosophie et ses religions; des fourmis qui ramèneraient à l'existence de leur termitière toute l'économie des forces terrestres ne seraient pas aussi ridicules. Concevoir un instant cette immensité insondable de l'univers matériel et de la vie donne à jamais la conviction de la grandeur insondable de Dieu qui a créé cet abîme de forces, et de ce que nous ne savons et sommes capables de percevoir rien de cette grandeur, et de ce qu'est Dieu, et de ce que nous sommes nous-mêmes; s'Il nous a révélé quelque chose, c'est en se ramenant ainsi à notre échelle, si bien que rien ne nous parle dans la révélation d'autre chose que nous, qui n'existons pourtant pas par rapport à ce qui est en dehors de nous; supposons le plus savant des professeurs de mathématiques, cette science si vaste, qui dans ses parties supérieures touche même à l'étude du système de l'univers; chargé d'apprendre le plus possible de sa science à des élèves d'école gardienne, il devra se mettre à leur niveau, concrétiser, parler de poules et de bâtonnets, et, quelle que soit l'étendue de ses connaissances, ne pourra quand même guère leur enseigner plus que d'élémentaires rudiments de la partie la plus simple des mathématiques, l'arithmétique ordinaire; voilà ce qu'est la Révélation; la connaissance de Dieu et de l'univers ramenée à un cours d'école gardienne !

Dimanche 11 (juin 1911): Mipaka :

Pour la première fois je reçois une vraie réception de saison sèche dans ce village: tous les habitants se sont sauvés à l'approche d'un blanc: ils craignent en effet je suppose que je ne vienne collecter l'impôt, ce qui est bien loin de mes préoccupations cependant; bref j'ai dû dire à mes porteurs qu'ils pouvaient aller prendre eux-mêmes dans les champs tout ce qu'ils désiraient, manioc, maïs ou haricots: de nouveau c'est illégal, mais "primum vivere..."; tous ces villages ont de très riches plantations, ils pourraient aisément payer, mais... ce sont des nègres...

Lundi 12 juin (1911): Kayéyé:

Aujourd'hui l'accueil est exactement le contraire d'hier: réception avec cris de femmes, courant autour de mon vélo, réunion devant ma tente de tous les hommes à l'heure où l'on emporte le "milambo", enfin "milambo" très beau pour un village relativement peu considérable: farine, arachides, patates et maïs pour mes hommes, pour moi 1 poule, des tomates, un régime de bananes et 12 œufs, c'était parfait: j'ai donné pour le tout un mattabiche de 5 frs: c'était royalement payé, et cependant à la ville cela vaudrait 15 frs au moins, les poules s'y vendant au minimum 2 frs, les œufs indigènes 0,25 pièce, etc.; c'est une

remarque curieuse d'ailleurs que je n'ai jamais vu une banane à Elisabethville, alors qu'on en a couramment sur nos marchés européens !

Route dure aujourd'hui; ce sont ces stupides sentiers indigènes s'offrant un tournant à chaque mètre et rendant ainsi presque impossible la marche en vélo, en même temps qu'ils doublent la longueur du chemin; en effet le noir se détourne et détourne ses chemins pour le moindre obstacle: une termitière qu'un coup de pied aurait à jamais renversée, un arbre, même une branche tombée, et voilà un détour nouveau: avec le temps bien entendu l'obstacle disparaîtra, le feu, le vent ou la pluie anéantiront la branche morte un jour tombée sur le chemin: n'empêche, le détour a été tracé, les pieds ont empreint sur le sol une ligne nouvelle que tous suivront désormais: la cause était passagère, le détour reste, et toutes les générations continueront à perdre le temps qu'il exige tout bonnement parce qu'au moment où la cause existait il ne s'est pas trouvé un homme doué d'assez d'initiative pour se baisser et écarter du chemin l'obstacle; c'est là presque un symbole, et plein d'enseignement pour nous civilisés: on ne pourrait assez honorer ceux qui travaillent sincèrement pour le bien public, ceux qui font preuve d'une initiative si infime soit-elle pour le bien public, car souvent un petit effort de leur part a évité des détours, des pertes d'énergie matérielle et morale à l'immense chaîne des générations.

"Homo homini lupus", l'homme est un loup à l'égard des autres hommes, dit-on: cela est vrai assurément des indigènes: j'avais hier permis à mes gens de prendre ce dont ils avaient besoin dans les champs du village dont les habitants s'étaient enfuis: je leur avais recommandé de ne rien détruire: ils se sont gorgé de toutes choses, arrachant sans précaution comme des apaches, détruisant une plante pour prendre la moitié de ses fruits, arrachant sans ordre de toutes parts, et riant et se vantant d'avoir ainsi puni les habitants de s'être enfuis: eux, qui en feraient autant chez eux cependant, ne pardonnent pas à leurs frères leur propre race: ils ont fait pour 10 frs de dégâts pour prendre pour 3 de nourriture: évidemment les habitants méritaient une peine, mais cette sauvagerie déplorable de l'esprit humain qui est toujours porté à détester ce qui est le plus proche de lui-même au profit de ses adversaires est à remarquer, et à méditer.

Heureusement qu'on n'a pas toujours des notations aussi pessimistes à faire: le spectacle des choses console de celui des hommes: on ne peut s'imaginer le plaisir qu'il y a à regarder la nature et ses teintes changeantes à chaque heure du jour; le soir surtout la somptuosité de sa palette est admirable; un champ de maïs à cette heure divine où le soleil éclairant toujours sans que ses rayons atteignent encore directement les choses, cette heure unique où tout a sa teinte réelle, est dans ses indéfinissables tons vert nil admirable; et surtout

les décroissances de ses tons à l'horizon ! Hier à certain moment on eut dit que le lointain était un immense lac bleu, au-dessus duquel les dernières roses du couchant créaient des côtes énigmatiques, et je n'ai jamais vu la lune si dorée que parmi ce rose ! Et les levers de soleil derrière les montagnes ! Distinguer l'aube, l'aurore et le matin, voilà ce à quoi on n'est guère habitué chez nous, et qui offre cependant des beautés qu'aucun musée n'est à même de nous offrir !

Mardi 13 (juin 1911): Kampangwe:

Les boys ont belle vie en voyage: ils savent se faire servir par les porteurs: un de ceux-ci fait le lit, un autre prépare le feu, un autre saigne les poules, etc.; le travail du boy se borne à les surveiller et à servir à table; aujourd'hui j'ai vu le plus fort: mon boy a fait lessiver par eux: le linge est d'ailleurs très propre: il est curieux que lavant toujours à froid, ne cuisant jamais la lessive, se bornant à la frotter énergiquement au savon avec des rinçages répétés les noirs fassent le linge très blanc: peut-être usent-ils plus de savon: mais je me demande si leur méthode n'a pas des avantages, au point de vue du rétrécissement, par exemple. En tous cas pas de Javel et de produits chimiques destructeurs: les poings suffisent pour déchirer !

Une coutume à signaler: la plupart des chefs de cette région ont au côté comme insigne de leur dignité une sonnette qui tinte à chacun de leurs pas les signalant de loin comme les lépreux du Moyen-Age !

Mon boy vient de me faire un flan délicieux: encore une chose qu'on ne sait faire qu'en Afrique, avec à la fois le goût clair et sirupeux à souhait !

Mercredi 14 (juin 1911): Kisanfu:

Et me voici chez les Balubas: ceux de ce village doivent être joliment désabusés s'il faut en croire leur nom ! Aujourd'hui l'étape fut rude et la chaleur considérable: midi en plein soleil et sur une rampe fut terriblement dur ! Et plus je le raccourcis, plus le chemin s'allonge: chaque jour je me décide à négliger un village que j'avais intention de visiter, mais comme les distances sont toujours plus grandes que ce qu'on m'avait annoncé, comme surtout les chemins sont de plus en plus difficiles, les jours s'additionnent aux jours... Je dois dire que le pays est très joli, et qu'aménagé il présenterait de beaux points; mais quand reverrais-je une prairie ? J'ai depuis que je voyage vu tant de collines boisées, d'arbres, de taillis et de hautes herbes que le Pays de Herve apparaissant soudain me paraîtrait la merveille de la création ! Ainsi à la fin des vacances on est heureux de retrouver le temps du travail !

Jeudi 15 (juin 1911): Nieba-Kunda II:

Etape délicieuse: les indigènes avaient récemment brûlé les herbes de la forêt, si bien que le regard portait loin; d'autre part le sol était devenu noir comme la terre de chez nous; et le chemin était une succession de larges échappées sur les innombrables petites vallées qu'il laissait à gauche; c'était tout-à-fait nos bois liégeois en automne, c'est-à-dire à la saison où ils sont le plus par la grandeur et la multicoloration de tous les points de vue. Et puis on est arrivé à un petit village, et pendant $\frac{3}{4}$ heures de marche à bonne vitesse vélocipédique, ce n'a été qu'une succession de champs de manioc et de maïs, pour arriver chez le grand chef Niemba-Kunda, un de ceux qui autrefois menèrent ici la guerre à l'européen, maintenant soumis comme tous, évidemment. J'ai rarement vu même dans nos fermes d'aussi beaux canards que dans ce village; il est d'ailleurs riche en tout, même en chèvres, en femmes et en chiens !!!

Vu pour la première fois le grand salut baluba: celui qui vient saluer le chef s'agenouille d'abord, puis se relève, ramasse une poignée de terre et s'en frotte successivement les bras et la poitrine en baissant la tête: voilà au moins des marques de respect ! Dans la plupart des races d'ici on salue un supérieur en s'agenouillant et en frappant dans les mains comme chez nous pour applaudir devant lui, pour saluer un égal on applaudit aussi mais sans s'agenouiller; à un intime on donne la main, mais tout autrement que chez nous, la main tenue verticalement, et les pouces s'entrecroisant.

Les balubas ont un amour tout spécial des perles; ils en portent, hommes et femmes, d'incroyables garnitures: les cheveux, laissés plus longs que les autres noirs, qui les rasent presque complètement, sont tressés réellement de perles, chez certains, le chef porte de véritables guêtres en perles, allant du dessus du pied au genou, et qui doivent être d'un joli poids; d'autres femmes ont les cheveux revêtus d'un enduit fait de terre et d'huile, qui les colore en ocre; ce n'est d'ailleurs pas déplaisant à voir, et pas plus sauvage que les teintures et les faux cheveux de chez nous: c'est la coquetterie réduite simplement à de plus simples connaissances, mais dans son genre et pour le pays je trouve cela très légitime, et prouvant déjà un certain goût esthétique, réduit selon le goût arabe à de simples lignes !

Vendredi 16 juin (1911): Niemba-Kunda III:

Pays joli, aujourd'hui, mais chaleur profonde ! Je fonds ! Et dire que mes porteurs ont le courage de chanter avec entrain durant toute l'étape ! Evidemment je ne comprends rien à leurs morceaux dit en kibemba: il n'y a que

deux phrases que je comprends, phrases qui reviennent d'ailleurs inlassablement après chaque chant, de même qu'au départ et à l'entrée de chaque village: les voici, et figurez-vous qu'elles sont hurlées par 25 voix: "Bantu na nani ? Bantu na zuzi ! Anakwenda wapi ? Nakwenda Kiambi !", c'est-à-dire "Nous sommes les hommes de qui ? Les hommes du juge ! Nous allons où ? Nous allons à Kiambi !". C'est comme qui dirait une carte de visite parlée !

Les prix des choses varient peu; je paie actuellement les poules 0,40, les œufs environ 9 pour 0,50; mais ce pays n'est pas encore habitué à la monnaie, et chaque jour on me demande des étoffes au lieu d'argent. Je deviens presque végétarien, ou plutôt fruitarier: voici mon ordinaire actuel, presque entièrement composé de produits du pays: la matin, fricassée avec deux ou trois oeufs et un peu de jambon du ravitaillement; puis des bananes, papayes ou tomates crues; à l'arrivée à l'étape, soupe, alternativement aux oignons et aux tomates; mon cuisinier les réussit très bien toutes deux, et j'ai à défaut de gruyère du parmesan pour la soupe à l'oignon; puis des bananes comme dessert, avec parfois un autre dessert, crème ou crêpes à la confiture; le soir, une poule à un mode quelconque, souvent avec mayonnaise et tomates, parfois à sauce blanche, parfois au sang et vin, parfois aux oignons comme on prépare chez nous le canard, parfois en bifteck, parfois farcie d'une autre poule; comme dessert depuis quelques jours chaque soir des beignets de bananes qui sont une chose délicieuse; comme boissons, le matin du café, à midi de la citronnade et du thé, le soir vin et thé; je crois ce régime abondant sans être excessif très sain; dire que mon prédécesseur au dire de son boy mangeait régulièrement 2 et 3 poules par jour ! Je suis loin d'une telle capacité ! J'oubliais parmi mes mets le flan que le cuisinier fait souvent maintenant.

Samedi 17 (juin 1911): Bobola:

Pour la première fois campement dans un boma ou lupangu, c'est-à-dire un village fortifié, clôturé, à vrai dire ce n'est pas en vue de la guerre que ses clôtures sont établies, cela est visible, elles ne sont pas assez solides: elles n'ont pour but que la défense contre les animaux; deux lignes successives de clôtures en branchages dont les nombreuses ouvertures sont garnies de pièges formés d'un tronc d'arbre et de cordes, sûr et habile; puis le village lui-même (car ces deux lignes avancées entourent les plantations) est ceint d'une barrière en troncs d'arbres sur laquelle court la verdure de différentes essences grimpantes, notamment de pommes de terre; à l'intérieur la quinzaine d'habitations des gens du petit village, et presque autant de demeures pour les poules ! Des parterres de tabac et de courges; la clôture mesure au moins 2 ms

de hauteur; toute la vue sur la superbe vallée est cachée !

Il est curieux de constater que les manifestations extérieures des joies et des peines sont presque les mêmes chez les hommes: j'ai dans mes porteurs un "loustic" qui est le chanteur et le pitre attitré, faisant à chaque instant des singeries pour faire rire ses camarades: or ses contorsions et ses expressions de visage me rappellent toujours invinciblement Rohrig: avec la différence de couleur admise, l'identité est presque absolue ! Vu d'autre part dans un des anciens villages la tombe d'un grand chef une petite maison en paille et pisé semblable à la grandeur près à toutes celles du hameau; tout autour un petit jardin avec un peu de toutes espèces de plantes utiles et de fleurs; et c'est en somme un peu la formule de nos tombes et la même façon d'honorer les morts par le tombeau, avec peut-être cette différence que leur esprit est plus religieux.

Mes porteurs sont pour la route vêtus de pagnes souvent rudimentaires et d'une propreté douteuse; mais chacun d'eux a avec lui un petit paquet contenant d'abord sa marmite et sa couverture, puis des vêtements de rechange; sitôt à l'étape si le village est important ils endossent leurs belles vêtissures bien propres, qu'ils lavent au besoin en chemin: ainsi certains ont pantalon et chemises, parfois jolies: mon porteur de vélo notamment a un pantalon et une chemise khaki qui forment un ensemble très coquet; un autre a une grande robe bleue, un autre un grand invraisemblable pardessus d'hiver sous lequel il transpire des gouttes comme des haricots, bref des ensembles extraordinaires; comme quoi la coquetterie existe partout, et aboutit partout à un peu de ridicule.

Copie abîmée par l'eau au passage de la Luvua. (en fait la feuille est maculée)

Lundi 19 Juin 1911: Niemba-Kunda IV.

Couché hier à Katwamba; pas écrit à cause de la fatigue: chemin d'herbes et de collines terrible. Aujourd'hui descente à pente douce durant 4 heures vers le Lukalaba, ce que les cartes appellent Luvua (d'où vient cette rage de donner comme noms officiels des noms que personne ne donnait dans le pays ? Pas un indigène ne connaît la Luvua, pas plus que les postes de Kilwa et Pwéto, que les gens du pays appellent Mulenga et Kasengenele !). Bords de roches, petits rapides, chaîne de montagnes à l'horizon; il n'apparaît pas ici comme très large parce que divisé en deux bras, larges chacun comme la Sambre à Namur: on passe dans des pirogues d'un village riverain; tout va très bien, et en attendant que tous mes gens soient passés je lis mon Racine délicieusement à l'ombre de la berge, lorsque des cris: un de mes soldats, qui ne connaît pas l'endroit a voulu se mêler de conduire une pirogue: le courant l'emporte, il va donner sur

des roches, et la pirogue se retourne, jetant à l'eau en plus de l'imprudent un porteur, ma table, ma chaise longue et la malle contenant ma machine et des papiers; moment d'effroi, car plus bas se trouvent des rapides, et le fleuve est semé de crocos: à toute vitesse, les deux autres pirogues déchargent puis vont au secours; en même temps ceux qui sont sur les berges se lancent vers l'endroit où se débattent les naufragés; de ceux-ci le porteur est admirable, tout en s'accrochant à l'embarcation chavirée il dirige la table et la lourde malle; finalement au prix de multiples efforts, tout est sauf, mais ma machine a quelques pièces rouillées et les papiers à l'aniline pour copie ayant déteint beaucoup de mes moukandes sont abîmées.

Depuis hier il fait beaucoup plus chaud, et la végétation avec notamment des palmiers et de faux-cocotiers a un aspect plus tropical; on est descendu assez bien en effet, l'altitude est beaucoup moindre; vers Kasongo-Mwana, par exemple, j'avais besoin la nuit de 3 couvertures, cette nuit j'avais très chaud avec une seule: ici j'ai à peu près le climat de Kiambi, et puis donc constater que celui-ci a une température assez bien plus forte; cependant c'est très supportable, pas pénible du tout jusqu'à présent; c'est un jour d'été de chez nous.

Beaucoup de traces de gibier sur le chemin, surtout d'éléphant, qui ont littéralement défoncé certaines parties; on voit d'énormes fosse où l'on s'enfonce: ce sont les traces mignonnes de leurs pas; on me dit dans un village que dans un village voisin on en a tué six en un mois. Beaucoup de mouches les deux jours derniers, très peu de tsé-tsé d'ailleurs; aujourd'hui pratiquement pas; hier j'enviais les éléphants et j'admirais la prévoyance de la Providence à l'égard de ces animaux qui doivent vivre dans le pays des mouches: car qu'est-ce que leur trompe et leur queue, sinon deux chasse-mouches donnés par la nature ?

Après-demain je sera: à Kiambi ; en soit, je n'en suis pas pressé, mais je ne serai pas fâché de trouver de la correspondance !

Mardi 20 (juin 1911): Temba:

Route épatante, large de près de trois mètres, ce qui, en dehors de la ville ne se voit guère ici ; par contre terrain sableux, détestable, si bien que malgré le climat plus tropical la forêt est plus rabougrie encore que dans le Sud : on n'aperçoit d'essences intéressantes que aux abords des villages. Craignant le soleil vu que je ne suis pas habitué encore à la température plus chaude, et que la route très blanche me paraissait devoir avoir un effet très réverbérant, je suis parti dans la nuit, à 5 hs du matin; la lune luisait, et parmi les arbres faisait de curieux effets de parc éclairé à l'électricité ; on entendait des bruits dans les

taillis ,et pour moi qui suis peureux et ne déteste pas les émotions , ce n'était pas sans plaisir de sentir un frisson en me disant "c'est peut-être un rat, mais c'est aussi peut-être un léopard ou un lion qui grogne !" ; de très loin j'entendais encore le chant de mes porteurs , ce qui prouve qu'ils crient plus fort que d'habitude, pour écarter les animaux de proie et se donner du courage ! Puis après le bleu de la nuit, ce fut le gris clair de l'aube. Les premiers frissons roses de l'aurore, puis le soleil tout rouge parmi les arbres très loin; il est admirable d'observer les changements de teintes des choses avec les différences d'éclairage; c'est un plaisir que je n'avais guère pris avant l'Afrique, ce qui est réel et grand cependant, c'est plus artistique que n'importe quelle exposition de tableaux, surtout modernes ! Mais voilà la vie trop urbaine ! Je n'avais jamais vu se lever le jour en me levant tôt, mais seulement en me couchant tard... Je ne l'avais jamais vu qu'au matin de bals ou de réunions joyeuses: ce n'est pas le bon moment pour l'observer ! Ainsi la vie change sans cesse de mêler les plaisirs et les ennuis; il n'est pas sans charme de se souvenir de beaucoup de sensations très différentes !

Journal: Kiambi 3 juillet 1911:

Et c'est depuis deux semaines que je suis arrivé à ma résidence, la première fois que j'ai tout à la fois la force, le courage et le temps de me mettre à mon journal ! J'arrive ici un jour de grand matin ; je tombe sur la maison du chef de zone; réception très sucrée, d'un sucre un peu gluant comme celui des pièges; et aussitôt on se met à parler d'affaires **(92)**. Je me rends chez moi : grande maison en briques, trois belles pièces et un magasin, pas trop délabrée, mais affligée d'une poussière terrible qui pénètre pas les portes, les fenêtres, et même quand portes et fenêtres sont fermées. Obligation stricte de faire épousseter tout deux fois par jour au moins. Sur ma table de travail, un paquet de correspondance... Il m'a fallu un jour et demi rien que pour ouvrir les lettres, les parcourir sommairement et les inscrire à l'indicateur, sans faire un mot de réponse ! Et les palabres, les affaires nouvelles d'affluer ! Quel pays ! Quels indigènes ! Race à la fois guerrière et poltronne sans cesse en guerre, le meurtre simple est un délit auquel entre indigènes on ne fait pas attention, pour - que l'affaire ait une importance il faut des mutilations ou une dizaine de tués ! Un exemple : deux indigènes du village chrétien attaché à la mission de Lukulu ayant eu un de leurs frères morts s'imaginèrent que la mort était due aux maléfices de sorcellerie d'une femme d'un village voisin : ils allèrent lui couper les oreilles, puis la forcèrent de passer la nuit avec le cadavre entre les bras; ayant appris que les pères connaissaient le fait, ils dépêchèrent trois de leurs

camarades qui tuèrent, découpèrent et brûlèrent la femme, comme de vulgaires Carrara !! etc., etc.

Le samedi de mon arrivée, après un travail intense, je me rendis à la mission qui se trouve à deux heures de vélo, route assez rude. Accueil charmant, fruits, table, bâtiments, superbes. Grand'messe avec chants latins par les noirs, qui selon la coutume noire, sont assis sur des nattes même à l'église, ce qui forme un spectacle assez curieux; je demande aux missionnaires quels sont les résultats de leur évangélisation: en résumé, les chrétiens de fraîche date ne valent pas lourd, mais leurs enfants sont bons et la troisième génération de chrétiens est parfaite; il faut évidemment du temps pour une œuvre aussi grande que l'évangélisation d'un peuple et sa transformation. Les missionnaires sont des pères blancs d'Alger, ou pères du cardinal Lavignerie. Le supérieur est un hollandais quelconque; les deux autres pères, deux Belges, très sympathiques. Mais là aussi on parle affaires la moitié du temps. Décidément il y a de l'ouvrage pour le substitut, et mon prédécesseur a eu des palabres partout.

Je rentre le dimanche soir, lundi m'arrivent des gens que j'ai convoqués pour une affaire sans importance, mais qui, très incidemment m'apprennent qu'à deux jours du poste un Anglais acheteur de CTC a récemment tué trois indigènes ! Je demande immédiatement des porteurs, je me mets en route mardi pour me rendre sur les lieux, et jusqu'hier j'enquête sur les agissements de cet individu, grand protégé de Mr le gouverneur; enquête de trente grandes pages papier ministre à la machine, texte serré comme celui-ci; je ne trouve pas moins de dix-huit préventions à sa charge ou à celle de son frère; voilà le caoutchouc rouge ! L'audace de ces gens n'a d'égale que la bêtise des autorités. Un fait entre dix : le percepteur d'impôts a été dans tous les villages en sa compagnie, partout l'Anglais a payé le montant de l'impôt au nom des indigènes en disant à ceux-ci qu'ils étaient obligés par Bula-Matari de le rembourser en CTC ! Etc., etc. (93)

Et aujourd'hui je suis rentré pour trouver de nouvelles affaires !

Le poste de Kiambi n'est ni attrayant ni désagréable; ce sont des maisons sur une éminence dans la forêt; on voit à peine le Lukalaba; le sol est partout d'une rare infertilité, les vivres frais sont inabornables, dès qu'on arrive à deux jours du poste tous les prix augmentent. Heureusement que les gens qui viennent pour les palabres m'apportent des poules et des oeufs à des prix raisonnables. La chaleur est plus forte qu'à Elisabethville, mais je ne m'en aperçois déjà plus, et n'en suis nullement incommodé. On a découvert à 4 heures du poste de très riches mines d'étain, pour la société de recherches minières du Bas-Katanga.

Le personnel du poste, n'est ni très nombreux ni très agréable; je n'ai d'ailleurs guère encore eu le temps de le fréquenter. Revu Mr Lovinfosse qui a paraît-il été à la mort, mais se porte à présent admirablement. Le chef de poste Gerday est un Liégeois de Tilleur, le médecin Lejeune un Verviétois de Tilleur également; trois jours après mon arrivée, j'ai reçu la visite d'un des employés, un Montois, qui m'a dit "Excusez-moi de me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais je tiens à vous prévenir qu'on parle beaucoup dans le poste de ce que vous n'avez pas fait la visite protocolaire au commandant de la compagnie. Je suppose qu'il y a un malentendu et vous préviens dans votre intérêt" (J'ignorais en effet qu'il y eut un commandant à Kiambi; ce n'est d'ailleurs qu'un FF). Comme je remerciais ce brave homme, il me dit "Vous pouvez toujours compter sur moi ; dès que votre arrivée a été connue, on a annoncé d'après nouvelles venues d'Elisabethville que vous étiez catholique et comme la majorité des agents sont francs-maçons ou socialistes et que de plus vous êtes substitut, on vous épie pour essayer de vous couler dès le début ! Nous ne sommes avec vous que quatre catholiques pour le poste; on ne trouverait pas aisément un poste congolais où il y en ait autant !". Cela m'a fait une douche ! J'ai remercié le brave homme (re), mais il est évident qu'ici je suis substitut, et non politicien, et que ni les uns ni les autres ne parviendront à me faire faire un seul acte militant en dehors de la participation au culte quand je me rendrai à la mission ce qui arrivera souvent, car ce sera une véritable vacance intellectuelle, morale et gastronomique que ces visites !

Le malheur est que pour commencer j'ai des enquêtes a charge de certains de mes prétendus adversaires ! La brutalité et l'infériorité morale de la masse des agents de la colonie est extraordinaire ! Et je suis heureux d'être chrétien en voyant la différence ici entre ceux qu'on m'a indiqué comme tels (ceux avec lesquels j'ai le plus de rapports professionnels en sont, les ff d'huissier et de greffier) et la plupart des autres. Et c'est ça qui civilise !

En somme il n'y a guère de moments vraiment bons ici que ceux du jeudi jour d'arrivée du courrier: et j'en ai reçu d'abondants; chacun m'a apporté deux ou trois lettres et autant de cartes; et il faudra me pardonner bien des retards de réponse.

Et cependant ce sont de bons moments aussi ceux où l'on écrit, il est neuf heures du soir, je suis à ma machine; j'y ai bien travaillé sans goût tout le jour, et maintenant la voilà presque une amie, puisque sur ce papier je lui parle du pays et qu'elle me représente un peu tous ceux qui me liront... Le vent chante au dehors et d'inlassables grillons. Il y a bientôt un an j'arrivais... Que d'amitiés inconnues se sont manifestées depuis lors ! Que les amitiés existantes loin de

s'éteindre par l'absence se sont en général raffermies ! De quelle amie passagère ai-je reçu autrefois une carte coloriée avec comme légende "loin des yeux, près du coeur !" Même ainsi rectifiée la vieille maxime se montre fausse, car quand on est dans le cœur, on est toujours un peu dans les yeux, et, même sans les portraits toujours veillant sur ma table, j'aurais toujours visible autour de moi l'escorte chère de tant de visages aimés !

Dans dix-neuf mois je serai à Liège... ! Si Dieu veut ! Moi je voudrais tant !

Kiambi 12 juillet 1911:

Des événements depuis une semaine: le premier ni très gai ni de nature à me rendre fier: un des jours derniers, arrivée de mon boy et de mon cuisinier qui viennent me réclamer le mois de salaire que je leur dois. Evidemment je ne leur dois pas un centime, je les ai payés régulièrement ! Je le leur explique, d'abord seul, puis avec l'interprète... Vains efforts ! Ils persistent dans leur réclamation etc. A la fin sur un ton tellement insolent que je me fâche, leur jette sur la table l'argent qu'ils me réclament en leur disant "voilà le mois que je ne vous dois pas, mais filez-moi le camp de suite car je ne veux pas à mon service des gens ou si imbéciles ou de si mauvaise foi !". Et ils partirent ! Je regrettai bientôt mon mouvement d'humeur ! Pas à trouver un serviteur convenable dans ce trou ! Après deux expériences, pourtant, je suis parvenu à tomber sur un cuisinier passable, qui vaudra à peu près mon ancien; quant au boy, rara avis ! J'ai une espèce de sauvage qui ne sait rien, et a au superlatif l'odeur si désagréable pour nous du nègre. Le premier jour il a imaginé de faire mon lit sans drap de lit, rien que des couvertures ! Et autres exploits du même genre qui ne sont risibles que de loin !

Et pour comble, voilà qu'arrive dimanche monseigneur Huys, l'évêque du Tanganika ! accompagné du supérieur de la mission de Lukulu et de deux religieuses. Dimanche dîner chez le chef de zone, qui, commencé à midi par l'apéritif, se terminait à 5 ½ par le pousse-café, ce qui n'empêcha pas l'apéritif de commencer le souper à 6, et (monseigneur s'étant retiré à 10 hs), il était 3 hs du matin quand les laïques se séparèrent !

Le lendemain, c'était à mon tour de recevoir, sans boy, avec un demi ravitaillement et un demi cuisinier ! Aussi pour un dîner raté, ce fut un dîner raté ! Ma première réception, cependant ! Mets froids, sauces arrivant quand on a achevé de manger le plat, etc., ce fut horrible, malgré ma bonne volonté, et mes instructions, qui, si elles avaient été suivies auraient fait un petit festin. Le soir nouveau dîner de cérémonie, et le vidage de flacons qui l'accompagne. Hier,

monseigneur partait. Mais le mal aux cheveux n'a pas voulu se décider à en faire autant !

Aujourd'hui, cependant, arrivée de Mr Diricks, ancien représentant catholique de Thurnhout qui partagera demain mon repas, avec Mr Godin de Lukonzolwa; espérons que mon cuisinier et mon ombre de boy répareront leur faute !

Kiambi est toujours aussi pauvre en vivres; il l'est surtout en argent; la caisse de la zone et du poste sont absolument à sec; depuis quinze jours on n'a plus payé si salaires ni rations au personne l blanc ni noir ! C'est intenable ! De même, sauf le parquet, plus une seule administration n'a ni papier blanc ni enveloppe; la zone travaille sur du papier que je lui prête; le poste et les autres services font rapports et correspondances sur des formu les imprimées, on fouille les archives pour en découper tous les coins de lettres restés blancs. Et la situation est la même dans toute la Zone !

Et du travail, du travail ! Je suis ici notaire, en même temps que substitut et officier de l'état-civil; j'ai déjà fait deux actes notariés depuis mon arrivée, et, comme je dois le recopier en trois exemplaires, cela me prend une matinée; je vais bientôt prononcer des mariages...

Morne, morne ...

Kiambi, 21 juillet 1911:

Kiambi est un des trous les plus désagréables qu'il soit possible d'imaginer: ce poste avec toujours les mêmes horizons d'arbres monotones, toujours les mêmes peu agréables relations, sans promenades faciles, sans vivre frais abondants.

Mais il est rendu plus désagréable encore pour le substitut par suite de cet esprit de haine contre les magistrats qui règne dans tous les postes peu importants; pas de petites vexations qui soient épargnées, malgré l'amabilité la plus grande que l'on essaye de montrer à tous, et que tous feignent de montrer. Ce sont des coups d'épingles, mais qui agacent et vexent. Ainsi, systématiquement je suis oublié à la distribution des fruits et légumes du poste: notamment on distribue chaque jour des papayes à tous les résidents, mais il a fallu que je réclame officiellement pour en avoir --- et encore, une fois sur deux; dix petits faits semblable. Et je me sens sans cesse épié dans mes moindres actes, et à tous on essaye de donner un sens odieux; la semaine dernière, je fais observer au chef de poste qui est en même temps gardien de la prison que les détenus préventifs ne peuvent d'après les règlements être mis à la chaîne: et ils les a libérés de la chaîne mais a décidé qu'ils ne travailleraient plus: or ce

sont eux qui apportent chez tous les blancs l'eau: si bien que ce jour-là on n'a pas apporté d'eau, et à tous ceux qui ont demandé des explications, il a été répondu que le substitut avait défendu que les prisonniers ne travaillent ! Etc.

Malgré les bonnes relations apparentes, les fréquents soupers l'un chez l'autre, etc., toutes ces vexations ne sont pas sans faire souffrir un peu !

Aussi dans l'état actuel le séjour de tels postes est pour le magistrat très peu agréable. Je n'ai pas besoin de dire que, même juge, il serait impossible d'y vivre avec son épouse; sans autre dame, sans distraction ni promenade possible, la femme blanche dépérirait rapidement; que ferait-elle de mortelles journées, dans les murs de sa demeure tandis que son mari travaille au bureau ? Pas de magasins où aller acheter et papoter, à peine possibilité de s'occuper du ménage, que font les boys; elle ne pourrait s'occuper activement de la cuisine, à cause de la chaleur qu'y dégagent les foyers de terre et de briques qui remplacent nos cuisinières; que fera-t-elle ? Elle s'ennuyera à périr, et n'aura pas assez de mouvement pour réagir et supporter l'ardeur du climat.

Qu'est celui-ci ? Au début la chaleur me semblait extrême, mais je suis déjà accoutumé, et n'en souffre pas. On me dit que la situation sanitaire du poste a toujours été excellente. Mais pour pouvoir juger il faudrait avoir passé une saison des pluies et une saison sèche.

Enfin, si comme il paraît les mines d'étain de Mwika, à trois heures d'ici, doivent être exploitées, on aura ici une ville, avec de nombreux habitants et habitantes; la situation pourra changer du tout au tout . Acceptons-en l'augure.

(94)

Je parlais de la prison: dans le sud règne un dicton "Miololo ico mafuta", c'est-à-dire la prison est de l'huile, est bonne comme de l'huile, la friandise par excellence pour le noir ! Vie idéale, bonne nourriture, pas trop de travail, couvertures et pagnes gratuits ! Ici elle est pour eux un effroyable supplice , plus dure que le fouet ou n'importe quoi : c'est la détention entre des murs, la vie de poste, la vie régulière, qui les fait dépérir par la nostalgie de la forêt qu'elle leur donne; la mortalité à la prison de Kiambi est extraordinaire; je vois dépérir à vue d'œil ceux que j'ai emprisonnés; d'autant que les travaux sont rudes, surtout le transport de l'eau, qu'ils doivent aller chercher au Lualaba **(95)**, au bas d'un tiers très raide qu'il faut 20 minutes pour gravir chargé. Aussi les noirs craignent-ils Kiambi ! Pas moyen d'y avoir un témoin sans user de ruse, ou sans l'encadrer de soldats ! On m'en a -non sans admonestations de ma part- amenés la corde au cou !

Et l'ouvrage ne chôme pas pour la justice ! J'ai 71 affaires nouvelles depuis mon arrivée ici, sur lesquelles j'ai pu en faire juger trois ! Je vous laisse

estimer combien doit être joli l'arriéré ! Les moeurs indigènes sont d'une sauvagerie incroyable; pour un rien la coutume autorise le meurtre, l'incendie, le rapt des enfants pour en faire des esclaves; enfin les villages sont toujours en guerre chaque expédition fait une dizaine de victimes mais comme il est toujours impossible de déterminer l'auteur exact du coup mortel, et que la guerre n'est pas érigée en délit distinct, les coupables échappent aisément à toute répression. Et par la faiblesse de ses lois et des sanctions pénales, la Colonie se ridiculise et prépare peut-être une révolte indigène.

Munene, 3 août 1911:

Et depuis trois jours, je suis de nouveau en voyage ! Mais, ce ne sera plus comme mes voyages précédents une excursion presque de plaisir, sans autre occupation presque que la lecture et la correspondance: non, je suis dans mon ressort, cet immense ressort valant presque notre pays comme étendue, et dont je suis le seul magistrat ! **(96)** Et j'aurai à enquêter, à recevoir des plaintes, à trancher des palabres, toutes les fonctions du magistrat congolais !

Je suis en route d'ailleurs depuis trois jours déjà: le fait que j'écris pour la première fois montre la différence de voyage ! Lundi, il est vrai, l'étape fut courte: elle consista en somme à traverser le Lukalaba un peu plus bas que Kiambi, et à aller camper sur l'autre versant de la vallée dans un grand et beau village nommé Mbala, la traversée, dans deux petites pirogues indigènes, dura longtemps, plusieurs heures: car j'ai avec moi tout un personnel: mon interprète, 2 boys, 1 cuisinier, 1 planton, 16 soldats, 2 capitas, 22 porteurs, 6 femmes de boy et soldats. On était parti vers 2 heures de l'après-midi; vers 5 seulement j'étais installé à Mbala; la nuit s'approchait à pas de velours; j'eus deux palabres à trancher, les adversaires agitant les bras sur le fond majestueux du soir y mettaient une teinte grotesque très drôle.

Vous le savez, nous sommes en pleine saison sèche, c'est la saison qui correspond à notre hiver, il fait moins chaud et les jours sont plus courts qu'en saison des pluies; mais il n'y a pas ces différences extrêmes de chez nous: lorsque les jours sont les plus courts, ils se terminent vers 5 heures 40, aux jours les plus longs, la nuit arrive vers 6 hs 20, soit une différence d'environ 40 minutes entre les extrêmes,

Mbala et Mulima, près de Kiambi, sont, grâce à l'influence des blancs, 2 des plus beaux villages que j'aie vus: la plupart des maisons sont en pisé, grandes, à 3 pièces, avec derrière une cuisine et une cour clôturée ! Or la hutte nègre n'est ordinairement qu'un trou dans de la paille où on fait tout, cuisine, chambre à coucher, parfois chambre de travail, souvent pour deux ménages.

Le lendemain, parcours de Mbala à Kitentu-Katolo; une partie de la route surplombe le Lukalaba, de temps en temps très belles échappées. Tout ce jour, j'ai traversé des villages abandonnés ou incendiés; 2 seulement encore habités; c'est un chef des environs qui a fait la guerre à tous ses voisins, incendiant leurs habitations, pillant leurs champs, et tuant presque autant d'hommes que la maladie du sommeil; ce jour-là arrivée à l'étape à une heure; recueilli en chemin deux plaintes, arrangé deux palabres; à la suite des plaintes, correspondance officielle, mandat d'arrêts lancés, etc.

Le jour suivant, hier, parti à 5 heures du matin; campé dans la forêt à 3 heures de l'après-midi; impossible de s'arrêter plus tôt, pas une goutte d'eau ! Ce que les porteurs, qui ont l'habitude de boire et de se baigner dans chaque ruisseau, ont souffert ce jour-là ! Un d'eux, qui portait une petite partie de la tente, n'est arrivé qu'à 5 heures, et il a été impossible de la monter jusqu'à ce moment !

Aujourd'hui, il est 11 $\frac{1}{4}$, j'ai déjà pris mon bain, lu un peu et écrit cette page: c'est dire que l'étape a été courte et bonne. Grand village Munene, avec de très hauts palmiers, les premiers grands palmiers que j'aperçois, faisant sur une petite place devant le lupangu du chef une ombre délicieuse sous laquelle j'écris. Beaucoup d'oeufs, de bananes, du pombe exquis. Je suis tenté d'y prolonger mon séjour... Au fait, j'ai fait appeler pour une enquête des gens du village voisin: aurai-je fini mon instruction aujourd'hui ? Je crois malheureusement que oui.

Remontant un peu en arrière, il faut que je vous parle de mon nouveau boy: car j'ai changé encore; depuis que j'avais renvoyé l'ancien d'Hoornaert, je le regrettais: je n'avais trouvé que d'infects Balubas; enfin j'avais un jeune bena-lungu qui promettait **(97)**, quand je vois arriver, qui ? mon filleul, Louis Musindo ! Mr Andreiu étant retourné en Europe fin de terme, Musindo avait voulu retourner dans son pays. Il passait par Kiambi pour me voir; il s'était aperçu en chemin qu'il s'en fallait de 200 frs qu'il eut assez pour aller passer en rentier un an dans son village, ainsi qu'il l'avait projeté: car il est habitué à beaucoup de comforts européens et ne pourrait plus vivre à l'indigène; d'autre part, rentrant ainsi chez soi, on a des cadeaux à faire à tous ceux qu'on retrouve au pays ! Aussi avait-il à Kilwa pris un nouveau maître avec lequel il espérait rester jusqu'au retour de Mr Andreiu. De Kilwa, où il avait constaté que sa bourse était insuffisante pour ses rêves, il avait, me dit-il, cherché un patron allant plutôt vers le nord afin de me revoir ! Nous fûmes vite d'accord, le lendemain j'écrivais un mot à son maître, auquel j'offris en échange mon petit bena-lungu, et deux jours après Mushindo entra chez moi. Vous dire combien on se sent immédiatement

mieux avec un bon boy, est impossible: la sensation de bien-être en voyant enfin tout chez soi propre et en ordre, et en même temps de voir près de soi quelqu'un qui paraît dévoué et avec qui on peut exprimer au moins quelques idées rudimentaires !

Il m'a appris, puis ensuite une aimable lettre de Mr Meek, des nouvelles de la ville. Notamment Mr Rutten a été à la mort, par suite d'un empoisonnement provoqué par une boîte de conserves avariées. Son ancienne maladie a tenu à revenir lui faire visite aussi à cette occasion, si bien qu'il en a pour plusieurs mois avant d'être rétabli, et devra peut-être retourner en Europe; Meek fait en attendant fonctions de procureur général et le veinard Hoornaert de procureur d'Etat; on est actuellement très content de ses services, il ne partira pas d'Elisabethville, un jeune qui vient d'arriver ira à Kabinda; voilà tout le Katanga pourvu provisoirement en gens de robe.

La ville se développe toujours, mais d'un développement un peu factice, il y a actuellement un cinéma et un journal; il y a plusieurs hôtels nouveaux, dont un tenu par trois dames belges chez lesquelles les magistrats projettent de prendre table. Des dames sans mari, comme dit mon boy, on n'avait jamais vu ça au Congo... Et on nie l'esprit expansionniste des Belges !

Et j'en ai encore pour deux mois avant de regagner Kiambi; cela va car c'est ici la vie idéale que la vie de voyage !

Ici, malgré les instructions qui défendent aux agents de payer les indigènes autrement qu'en argent (périssent tous les agents plutôt que la théorie) pas moyen de rien avoir dans les villages, même la nourriture des porteurs, si l'on n'a pas des étoffes et des perles blanches. Cela est d'ailleurs curieux: certaines régions aiment les perles bleues, d'autres les blanches, certaines les grosses, d'autres les petites ! Et parfois d'une année à l'autre le goût change; il apparaît que certains villages où tout était revêtu de perles blanches une année voient l'année suivante tout le monde habillé de perles bleues, et vice-versa ! Ne souriez pas ... Il n'est pas plus ridicule d'aimer une année la jupe cloche et l'année suivante l'entrave !

Aussi j'ai avant mon départ acheté à crédit -il n'y a pas un sou en ce moment dans la caisse de la zone ni dans celle du poste, ni par une conséquence compréhensible dans la mienne, je n'ai plus touché un sou ni de traitement ni d'indemnités depuis que je suis à Kiambi- pour environ 120frs de perles blanches, qui coûtent 8 frs le kg, et 6 pièces de kaniki, qui valent 23 frs la pièce. J'aurai sans doute ainsi pour tout mon voyage. En voyant ces choses, on vient vendre: j'ai acheté aujourd'hui un régime de bananes, 15 œufs et 10 poules !

Certains des indigènes et des femmes sont très curieux à voir: ils sont des pieds à la tête, sauf la très petite portion que cache le pagne réduit, frottés d'huiles de palme, huile rouge qui leur donne une teinte et un luisant singulier; un pagne, qui est souvent large comme la main, et des colliers de perles, si je puis encore employer le mot collier, passés au cou, autour de la poitrine en sautoir, aux pieds, aux poignets, à la ceinture, aux cuisses, tressés dans les cheveux, sous les seins, partout où il est possible de mettre des perles, des perles et encore des perles. Les bracelets vont parfois comme des gants jusqu'au coude. Certaines femmes doivent en porter plusieurs kgs !!

Danses indigènes: les danseurs tout enfarinés comme des pierrots, l'effet est drôle. Très belles poteries indigènes. Des gamins jouent là "une puce à couper" de chez nous. L'enfance et les passions des hommes sont partout semblables.

Mulenda 5 août 1911 :

Suis resté 2 jours à Munene, où j'avais des affaires; aujourd'hui ici j'ai déjà condamné un brave homme à deux mois de prison pour vol; ainsi j'ai un prisonnier qui m'accompagnera pendant tout mon voyage la corde au cou, comme preuve du pouvoir de la justice et de Bula-Matari ! J'ai d'ailleurs été trop indulgent envers lui ! Enfin, terminé !

Les mœurs de ces gens sont tellement barbares ! Une plainte reçue ce jour: un homme d'un autre village Mulenda devait à un homme de Fwilé 20 colliers de perles et ne parvenait pas à se faire rembourser; un jour une femme de Mulenda, qui ne connaissait rien et n'était pour rien dans la dette, passe par Fwile: le créancier l'amarre et la garde en esclavage sans autre forme de procès en remboursement de ce qui lui était dû ! Voilà un moyen simple de se faire payer, il fallait seulement y penser ! Qu'un Anversois vienne à Liège, je le fais prisonnier parce que un autre Anversois est mon débiteur: tel est le système habituel chez les Balubas !

Et pourtant, ce n'est qu'une application indirecte de la contrainte par corps !

Ainsi toutes les institutions barbares évoquent des choses de chez nous ! Ce matin, j'eus dans tous ces villages -- je suis le 2d blanc qui passe à Mulenda -- une réception extraordinaire ! De 6 ½ du matin à 10 hs, mon vélo, qui roulait cependant à bonne allure, fut escorté par une foule hurlante et chantante qui s'augmentait à chaque village, ou plutôt chaque hameau traversé ! Curiosité ou enthousiasme ou crainte ? Leur entrain était délirant ! Et dans les chants, certains étaient vraiment remarquables ! Il y avait des phrases musicales très

jolies, et non pas rudimentaires comme dans la plupart des villages indigènes; je me souviens encore d'une qui fut bien jolie, un refrain comme un refrain de cramignon, dont la phrase mélodique très réussie aurait eu grand succès même chez nous et était compliquée, sur ces paroles simples:

"pita mwimbo kwa musungu, mwimbe mwimbo kwa mukelenge !"

C'est-à-dire: lancez un chant en l'honneur du blanc, chantez un chant pour l'européen !

Et ils couraient, chantaient, à plusieurs voix, les académies se mélangeaient, j'avais beau m'en débarrasser et voir leur constance aller à toute vitesse, femmes aux abondants colliers de perles, aux seins bondissants à chaque enjambée, hommes agitant leurs lances, gamins faisant d'énormes bonds et souriants de leurs dents d'Anglaises, tous parvenaient à me suivre et bientôt un tournant me forçait à ralentir.

Et cette curiosité, cette fougue, cette coutume d'escorter, ces chants -oh sempiternelle brabançonne de nos manifestations !- ne sont-ce pas des manifestations de bienvenue du même genre que les nôtres quand vient un personnage de qualité quelconque ! Même pour de vulgaires Kleyer, combien à Paris aura-t-on joué de brabançonnades et de savonnades marseillaises ?

On m'a ce matin apporté trois jeunes hyènes (ces hyènes sont un fameux coq à l'âne !) mais qu'en aurais-je fait, seigneur ? Dans quelques mois, devenus grands, ils ne m'auraient laissé pas une poule !

Fwilè : 7 Août 1911 :

Hier, étape terrible: le guide s'est trompé de chemin, et nous avons erré pendant plusieurs heures par de terribles chemins d'éléphants. Bref, ayant quitté l'étape à 6 ½ heures du matin, nous sommes arrivés seulement 4 heures de l'après-midi sans presque nous être arrêtés en route ! A l'arrivée, village vide: 2 femmes seulement, qui nous apprennent que le chef et tous les hommes sont allés boire du pombé dans un village voisin; j'envoie mon interprète les chercher, et vers 6 heures, je vois arriver chef et interprète se tenant par le bras et chantant, suivis d'une trentaine d'hommes tous pleins comme ne l'étaient plus leurs Calebasses de pombé ! Cette collection d'ivrognes était épique !

Ce village situé entre deux rivières est doué d'une végétation magnifique; j'y reste deux jours, d'abord pour reposer mes gens, puis pour enquêter et trancher quelques palabres. L'ouvrage ne manque pas dans la région !

Observé pour la première fois des gens en costume de deuil: ce n'est pas, comme chez nous, la couleur de leur costume qui diffère: ce ne serait guère la peine, ce costume est si peu de chose ! Mais, comme chez nous, suppression

des bijoux, c'est-à-dire des innombrables colliers de perles dont tout est orné; en remplacement une ceinture et une espèce de couronne en écorce.

Vu aussi des tombeaux recouverts d'une espèce de statue en terre battue, représentant quelque chose que le sculpteur s'est imaginé être un être humain, un autre représentant une tortue, peinte en terres de couleurs diverses, et véritablement réussie. En y ajoutant les sculptures sur bois de fétiches, représentant d'ordinaires deux têtes humaines accolées, les "janus bifrons" antiques, et de rudimentaires peintures murales, on a les principales manifestations indigènes d'art ici. **(98)**

Ce n'est déjà pas à mépriser; n'est-ce pas en partie des graffiti qu'est sorti notre art moderne ? Ces peintures murales sur l'extérieur des habitations sont de deux styles: les unes sont mauresques, c'est-à-dire qu'elles se bornent à de simples dessins de lignes, sans imitation de la matière vivante: le rond et les lignes droites sont employés, les couleurs mélangées, parfois habilement, d'ordinaire horriblement. D'autres au contraire imitent l'homme: le plus souvent rudimentairement et en pied, parfois par silhouette de façon très exacte. Et ceci encore rappelle chez nous: les têtes de fétiches sont des têtes qu'on croirait venir en droite ligne de Roture; les dessins muraux font songer aux dessins de nos gosses ou aux dessins d'aliénés.

Je reçois toujours des tas de poules, d'œufs, de bananes; vraiment ici cela ne coûte rien: les poules ne se paient guère plus de 30 centimes et 8 œufs valent une poule ! Et j'en bouffe ! Le matin, des fricassées monumentales, le soir des flans irrésistibles, à midi d'autres desserts aux œufs et surtout des beignets de bananes ! A tous les points de vue la vie d'étape est admirable: vivres abondants, exercice excellent pour la bonne santé, des choses intéressantes à étudier dans chaque village, des paysages divers, c'est délicieux, et je crois que c'est là une vie que je regretterai toujours tant elle est bonne.

Kabongo: 8 août 1911:

Et le voyage continue toujours avec les mêmes incidents; vu pour la première fois de magnifiques peaux de zèbres encore toutes fraîches; la contrée est d'ailleurs extrêmement giboyeuse; pas de jours où au loin on n'aperçoive un troupeau d'antilopes; mais leur rapidité de... gazelles fait qu'on ne parvient pas à les approcher; mes soldats dont certains sont des chasseurs de première qualité n'ont pas un tableau bien abondant ! Quant aux éléphants ils doivent être légion.

La flore est aussi beaucoup plus riche que tout ce que j'ai vu; non que les espèces soient très différentes, non, ce sont les mêmes avec en plus un peu de palmiers et ce que mon interprète me dit être du coco indigène (?). Mais tout est plus haut, plus fort, il y a même enfin de véritables arbres, et non plus seulement des manches à balai comme dans le sud.

Assez bien d'hommes portent comme ornement sur la tête des touffes de plumes retenues par un cordon, comme ou tout au moins dans le genre des Indiens; barbares; mais nos dames ne portent-elles pas des oiseaux entiers sur leurs chapeaux ?

La chaleur est évidemment plus forte que dans le sud, mais malgré les étapes, je n'en souffre nullement; l'agaçant est la difficulté de trouver dans les villages un endroit ombré pour m'installer avec ma table et ma machine; alors je me fais construire à la hâte un abri formé de branches d'arbres enfoncées en terre, reliées par des cordes en écorce et recouvertes de grandes feuilles de bananiers; il y fait excellent. Les feuilles de bananiers sont une grande ressource pour le noir; elles lui servent de lit, de papier d'emballage, d'éventail, d'ornements... Des branches de palmiers ils extraient du sel; d'autres feuilles servent à faire des sachets, etc.; les ressources que présentent naturellement les végétaux pour la vie à qui sait les utiliser sont innombrables.

Le site de monts aujourd'hui est superbe.

Kabongo: 10 août (1911):

Je puis enfin parler comme Roosevelt de mes grandes chasses ! Pas de tués au tableau cependant ! Enfin, voici l'histoire: hier j'envoie un de mes soldats dans un village voisin nommé Kunka convoquer un indigène contre lequel une plainte m'avait été déposée. Un homme du village l'accompagne comme guide, un de mes porteurs afin de lui tenir compagnie. Vers cinq heures du soir, alors que je me préparais à souper, le porteur revient essoufflé m'annoncer que les gens du village avaient frappé le guide et le soldat, qu'ils étaient prisonniers et qu'on était en train, de préparer les lances pour les tuer ! Il s'agissait d'un village où jamais la main d'un juge, ni même d'un blanc ordinaire, n'avait mis le pied !

Aussitôt je fais lever le camp, et en avant ! Je marche le premier sur mon vélo, mes soldats me suivant au pas de course ! La nuit venait; bientôt je dus abandonner ma machine et avancer à la lueur de la lune,

d'abord d'un rouge d'incendie puis bientôt répandant dans les taillis une douceur argentée; notre chemin parcourait des sites de montagnes magnifiques avec les mille teintes de la nuit claire; on entendait des fuites de gibier dans les profondeurs du bois, mais nous craignons plutôt les hommes que les fauves, et, il faut tout dire, j'avais une peur affreuse des embûches de cette nuit dont les ombres parfois près des ravins prenaient des aspects fantastiques, où chaque arbre et chaque groupe de brousse plus haute semblait receler un indigène caché prêt à taillader l'air de ses flèches. Je n'en allais d'ailleurs que plus vite, et en deux bonnes heures nous arrivions non loin du village; des cris d'indigènes et des sons de tam-tam au loin indiquèrent que nous avons été signalés par des guetteurs tapis dans la forêt; j'armai mon browning, mes soldats mirent des cartouches dans leurs mauser, et à pas lents nous avançâmes; on traversa un premier hameau qui était vide; en vue du second, nous entendions un bruit de voix, indice que tous y étaient rassemblés et se demandaient s'il fuiraient ou résisteraient . Alors j'arrêtai ma troupe au coin d'un champ de maïs, et envoyai mon guide dire que je voulais que le chef et l'homme que j'avais fait appeler viennent avec le soldat, que dans ce cas je ne leur ferais rien, sinon c'était la guerre ! Le guide partit, un instant de violents colloques, puis silence profond et mon guide revient avec le soldat... Tous les gens du village étaient en fuite ! Nous avançâmes prudemment, nous fîmes de grands feux sur place devant la demeure du chef; la nuit était superbe et fraîche !!! La faim avait succédé à la peur; et cependant boys, tente et cantine étaient loin encore ! Heureusement qu'au moment du départ Musindo m'avait fourré en poche une boîte de Royans; je l'ouvris; n'ayant pas de fourchette, je les remplaçai par deux petits bâtonnets taillés, à la chinoise! Avec de grandes lampées d'eau du ruisseau voisin, ce me fut un repas qui prouva que la frousse n'empêche pas l'appétit !

J'attendis ainsi assis près du feu –le porteur qui doit toujours me suivre avec ma chaise pour le cas où je désirerais m'asseoir en chemin était arrivé en même temps que moi- l'arrivée du reste de ma caravane; ce matin après une bonne nuit que tranquillisait la présence des sentinelles, je parvins à capturer un homme du village venu très près de nous pour nous espionner; je tenais à avoir le chef et ceux qui avaient frappé mon soldat, afin de montrer que l'autorité du blanc n'est pas tout-à-fait vaine; durant plus de trois heures je fouillai la brousse avec mes

gens, tous armés jusqu'aux dents: nous étions, avec mes capitas, 19 ayant des armes à feu !!! Aussi les indigènes se tenaient à bonne distance ! Je fis rentrer mes soldats au village, et continuai la poursuite seul avec un porteur et un soldat; mais ce fut en vain, et comme je ne puis m'éterniser là ni verser le sang pour si peu de chose (et la continuation de la poursuite, c'était bataille) je revins sur mes pas et rentrai à Kabongo.

Un seul incident gai: un de mes soldats crie au loin: "Indigènes, vous êtes des lâches de vous enfuir ainsi pour quelques soldats !". Une voix répond dans la brousse: "Nous ne craignons pas les soldats, mais nous avons peur des fusils !!!". J'ai encore usé de toute ma diplomatie, menaces et promesses, mais je ne les ai pas vus arriver !

Et ce sont, sans éclat, mes premières armes ! Puissent les suivantes n'être pas plus sérieuses !

Samedi 12 (août 1911) : Kitenta-wa-Kientu :

Hier, magnifique mais longue étape à travers des sites de montagnes aux aspects toujours changeants; pays superbe; étape au grand village Kamolilo, dans un magnifique site de rochers. Enquêtes. Au moment où j'étais en train d'interroger le chef et un de ses hommes qui était en aveu du chef d'un triple meurtre, cet homme se lève; je demande: "où va-t-il ?" le chef de répondre: "il va boire, car parler ainsi beaucoup le fatigue"... mais l'individu, qui semblait entré dans une hutte, avait pris la clef de la forêt ! Mes gens cherchent un peu après lui, mais en vain; ce serait un vain rêve que d'essayer de trouver quelqu'un qui, connaissant le pays, se cache dans la forêt, surtout si comme ici elle est semée de pierres; il faut pour le tenter être de l'endroit. Aussi, je fus vite résolu: je mis le chef en état d'arrestation, sous prétexte d'avoir facilité la fuite de l'autre, mais en promettant de le relâcher si l'individu m'était amené; aussitôt tout le village, hommes, femmes, enfants et chiens, fut dans la forêt, et le soir on me ramenait mon fugitif.

Ma caravane est d'ailleurs doublée depuis le départ par suite du nombre de prisonniers et de témoins que je traîne à ma suite.

Aujourd'hui beau parcours, d'abord de roches, puis grande plaine. Vu une source d'eau chaude, plus que bouillante, sortant à flots du sol avec de grosses bulles de gaz. Elle sort du fond d'un étang grand comme celui du jardin de la Boverie; elle forme un ruisseau assez important, dont les eaux sont encore chaudes plus d'une heure après avoir quitté la source; il se jette alors dans un autre; les alentours de l'étang sont d'une roche grise et sans végétation; les

indigènes prétendent que l'eau est empoisonnée et que qui en boit meurt; il me paraît qu'elle contient en tout cas des substances minérales.

Après un long parcours, arrivée en ce village; d'abord arrivée autour de moi de tous les habitants, curieux de regarder mon vélo, et d'ailleurs chantant en signe de bienvenue; puis arrivée de mes premiers soldats conduisant les prisonniers; aussitôt, plus un homme ni femme dans le village, tous se sont enfuis de crainte à la vue d'un tel spectacle. J'ai énormément de peine à les faire revenir en leur assurant par cris que je n'ai pas une seule palabre contre les gens du village.

Celui-ci est horriblement sale, maisons petites et délabrées, mais plantations superbes, bananiers et palmiers abondants.

Dimanche 13 (août 1911) : Kisensa :

Mes grandes chasses, second chapitre ! Ce matin, j'achevais de déjeuner, mes porteurs faisaient les bagages, j'allai me promener derrière le village, dans une grande plaine herbue semée de faux cocotiers, tout-à-fait l'aspect classique des déserts illustrant les vieilles bibles et les anciens récits d'orient (Agar à la fontaine); et voici que poignent au loin deux taches fauves que l'oeil le plus myope identifie pour des antilopes; j'appelle mes soldats; les deux plus forts tireurs arrivent; les antilopes qui ne se sont pas aperçues encore de notre présence vont passer près de nous; elles se hâtent; ce sont deux mâles: vont-ils à quelque rendez-vous, ou simplement boire à la rivière prochaine ? Mes hommes, chasseurs et moi leur chef !!! spectateur non désintéressé, nous couchons dans l'herbe; nous avançons en courant sans bruit; 2 coups de feu; une des antilopes est blessée au flanc, mais ne ralentit pas sa course; l'autre est blessée au défaut de l'épaule et boite; nous la suivons, 3ème coup de fusil, dans la tête, elle tombe finie. C'était une énorme antilope-cheval, lourde et charnue comme un boeuf, de poil clair, plus haute et plus élégante que le plus beau pur sang. Les porteurs appelés entonnèrent d'abord un choeur de joie, puis la traînèrent au village: ils durent se mettre à douze ! Les uns tiraient l'animal par une jambe, d'autres par la tête, d'autres par des câbles d'écorce attachés partout. Et derrière le capita, qui voulait aussi coopérer au transport de la bête, gravement la tenait par la queue ! Dépeçages et distributions furent vite opérés; selon le rite, j'eus le filet, la cervelle, les reins, la langue et le foie: il est convenu que ce sont les morceaux de choix réservés au blanc; et si Dieu lui prêtait une glacière, cette viande pourrait alimenter ma table de mangeur modeste pendant une semaine et plus !... Et en chemin mes porteurs chargés d'énormes morceaux de la bête s'arrêtaient pour en escamoter vite des bribes ! Leur faim avait hâte !

Nduba : Assomption 1911 :

Un des derniers chefs chez lequel j'avais campé, et où la population s'était enfuie devant moi, m'a dit: "Quand vient un blanc étranger, tout le monde reste dans le village, mais devant un bula-matari, chacun s'enfuit"; j'en eus encore la preuve hier: ici, où il y a un store d'un particulier, d'ailleurs n'y venant que rarement lui-même, j'ai vu à notre arrivée les femmes et une partie des hommes prendre la fuite. Or, j'avais une plainte qui avait été déposée contre le chef. Je l'ai immédiatement arrêté pour empêcher qu'il ne prenne la fuite aux premiers mots que je lui en dirais.

J'envoyai alors mon planton convoquer quelqu'un à un village voisin où l'on m'avait fait une excellente réception: il revient ce matin et me dit d'abord qu'à ce village aussi, sans que nous nous en aperçussions la moitié de la population avait quitté le village pendant mon séjour; spécialement toutes les jeunes femmes. Puis que les gens du chef qui est arrêté ont convoqué tous les sous-chefs et leurs gens et leurs voisins, que il y a donc dans la forêt plusieurs centaines d'hommes prêts à nous attaquer si la détention de leur chef est maintenue !! Doux pays.

L'ennuyeux est que l'accusation portée contre lui est tombée, et que j'ai dû le relâcher. Car cela apparaîtra dans leur esprit comme une marque de faiblesse.

J'ai cependant arrêté un des hommes du village, mais comme ce n'est qu'un immigré, je doute que ils viennent faire guerre pour lui ! Cela est presque regrettable.

J'ai enquêté toute la matinée; c'est l'Assomption !!!

Vu ici le plus grand noir que j'aie pu apercevoir; c'est le capita du village; et comme tête, comme air distingué et suprêmement intelligent c'est tout le portrait... en noir de certain nobillon qui est "dans les huiles" de la garde civique et du denier des écoles catholiques.

Et c'est l'Assomption.

Masoko: 16 août (1911):

De nouveau terrible parcours de montagne; ce pays est admirable, mais éreintant !! De temps en temps on a des points de vue superbes, des triples rangées de monts se dessinant à l'horizon avec des formes pittoresques, et des différences de teintes dans les gris et les bleus, à tenter un coloriste qui ne serait pas trop entiché de coloris famand ! Bref, je pense bien que c'est le plus beau pays pour le plaisir des yeux que j'aie vu jusqu'à présent. Je commence à ne plus regretter du tout d'avoir quitté Elisabethville; si les autres parties de mon ressort valent celle -ci, vive le ressort de Kiambi, son chef-lieu excepté.

Ce qui par contre est détestable en ce moment ce sont les eaux ! Sauf les grandes rivières, tout est à demi tari par la saison sèche, la moitié des villages prennent l'eau à des mares qui redeviendront eau courante à la saison des pluies; ces mares sont bourbeuses et infectes; je n'ai cependant dans aucun village constaté ni dysenterie ni maladie quelconque attribuable à la consommation d'eau de qualité inférieure.

Le nombre de palmiers et des faux palmiers augmente à chaque paysage; mon village d'aujourd'hui est splendide comme végétation.

Les deux derniers villages où je campe ont des huttes de paille je pense très solides, mais fort malsaines; elles sont renfermées dans de triples clôtures de bambous, formant des cours infiniment multipliées. Dernièrement un chef de poste est passé et a ordonné de faire un village plus sain, avec maisons plus grandes en pisé, plus d'espace entre les maisons et les cours, etc. Et des deux côtés, on lui a obéi; il y a de superbes maisons en pisé, de grands espaces débroussés, même une fosse arabe dans l'un d'eux !!! bref tout le confort moderne en fait de village indigènes. Mais -car ce serait trop beau que le blanc vit ses conseils si bien suivis !- ce beau village est pour la montre, on ne l'habite pas, il reste vide, on continue à vivre dans les ancienne huttes malsaines !! Quant à la fosse arabe, on peu la visiter sans crainte d'asphyxie, elle non plus n'a jamais servi !!!

Il est incroyable de voir le nombre de blancs qui sillonnent des régions à titre de prospecteurs ou de commerçants; tous étrangers, bien entendu ! Il y a des Belges de la co-minièrre, mais sans marchandises !

Mukanga, 19 août 1911 :

Si je devais écrire un bouquin spécialement sur la région que je traver se en ce moment, je l'appellerais: "au pays du malafu !". Vous connaissez ce que c'est le malafu, sans doute, tout le monde sait que c'est le nom indigène du vin de palme; mais on sait moins ce que désigne ce nom somptueux. Or le vin de palme, c'est tout bonnement la sève du palmier, la sève que l'on récolte par des procédés simples et variés. Et cela a un goût frais, neuf quoique fort vraiment original et exquis. Aussi est-ce une région d'alcooliques que celle-ci. Mais quel beau pays ! Je n'en ai jamais vu de semblable. Des villages qui sont des villes, des sites de montagnes admirables, des décors de palmiers nombreux et ombreux. Une richesse de plantations extraordinaire. Des indigènes fou rmillant. Splendide. **(99)**

Mais ce qui domine toute impression, c'est le malafu. Il incarne bien, lui, produit du palmier, la richesse du pays, il rappelle la beauté du paysage. Il crée surtout une population de saoulards, car quand on a d'un arbre commencé à extraire, pendant un mois et plus il produit le malafu, et celui-ci ne se conservant

pas plus d'un jour, il faut boire, boire à l'excès pour ne pas le perdre; c'est un proverbe indigène que quand le malafu est tiré il faut le boire ! Et on le boit sans se faire prier ! Avant-hier, premier contact avec cette contrée enivrante, et tout mon personnel, interprète, boy, soldats, porteurs et mêmes prisonniers, tout le monde était plein ! C'était épique. Ajoutez que si je ne l'étais pas, c'est sans doute que ce vin ne monte guère au cerveau des européens, car, je m'en suis aperçu ensuite au vide fait dans le régiment, j'en avais moi aussi fait une fameuse consommation !

Dans une contrée guerrière comme celle-ci, cette ivrognerie continuelle n'est pas sans produire quelques palabres, on le comprend ! Aussi j'ai eu de l'ouvrage, ces jours ! Les réclamations et un peu les arrestations pleuvèrent ! Et je n'eus ni temps d'écrire, ni à peine d'écouter ! A redire le fameux mot: j'ai jugé dix causes sans les entendre ! Mon interprète ivre les entendait encore moins d'ailleurs !

J'ai cependant reçu mon courrier, dont quelques journaux; précisément la semaine de la démission du ministère Schollaert; c'est, vu de loin, une chose extraordinaire; on ne peut comprendre ni le Roi faisant un semblable coup de parti; ni Woeste aussi impolitique. Peut-être le projet ne venait-il pas à son heure, peut-être malgré son incontestable justice était-il impolitique; mais du moment qu'un projet aussi juste était présenté par le ministère catholique, après les vœux de Malines, c'est une félonie de la part d'un parlementaire catholique vaguement leader de le critiquer à la tribune.

D'autre part, l'opposition en était presque arrivée au moment où il faudrait pour continuer la résistance en arriver à un mouvement révolutionnaire: ce moment, devait nécessairement marquer ou un recul de l'opposition si elle n'était pas logique avec elle-même, ou, si les libéraux s'engageaient dans ce mouvement la mort du libéralisme en résultait; cela me paraît certain, et que le Roi ait provoqué la chute de son ministère pour sauver un parti d'opposition, cela n'est pas admissible, le Roi est évidemment sorti de son rôle constitutionnel en montrant son hostilité au projet présenté par le gouvernement; cela me paraît évident.

Mais que nous sommes loin ici de la politique ! Peut-être en ce moment la face de la politique est-elle entièrement changée chez nous. Il semble après cette reculade imposée par le roi que le parti est condamné pour les prochaines élections; il faut espérer que la presse osera rappeler le souverain à son devoir.

Et j'ai pendant que j'écris sous les palmiers plus de 200 noirs autour de moi; ils hurlent et font un potin de tous les... nègres malgré les efforts de mes soldats pour les empêcher de faire du bruit. Mais que voulez-vous, on n'a jamais

vu ici de machine à écrire, et non plus on ne peut espérer réduire au silence des gens qui, s'ils connaissaient Victor Hugo s'écrieraient: "Malafu ! malafu ! malafu ! vin de palme !!!".

Katompe : 24 août (1911) :

Encore plusieurs jours de chasse à l'homme, en vain je cherche un jour de repos: ces braves nègres réussissent toujours à donner de l'ouvrage; si encore celui-ci était fructueux ! mais je réussis toujours à arrêter juste les innocents; grâce à la façon merveilleuse dont les indigènes s'avertissent d'un village à l'autre, tous les délinquants sont toujours tapis dans la forêt quand j'arrive ! Mon collègue Van Bleyenbergh a il y a environ 5 mois fait dans cette région une superbe capture, un bandit-chef redouté et recherché en vain depuis longtemps; voici comment il a réussi: il s'est déguisé en marchand de ctc et a habillé ses policiers en capitas et en porteurs, les fusils cachés dans des sacs à ctc; le chef ne s'est pas méfié, le substitut étant venu de Kikondja sans faire aucun acte d'instruction, et achetant même ! C'est un truc qui rappelle la vieille farce de Notger à Chèvremont et qui ne peut guère servir à intervalles rapprochés !

Rencontré hier -rara avis in gurgite vasto, comme disait l'autre !- un particulier belge, un Brugeois qui recrutait, ou plutôt essayait de recruter des porteurs; son seul résultat depuis deux mois de marche avait été de ne parvenir à recruter pas un seul homme, mais à voir s'enfuir au contraire une partie de ceux avec lesquels il avait quitté Elisabethville ! Et c'est le type de notre colon belge inexpérimenté et naïf; comprenant qu'il ne savait rien, il s'est associé à son départ d'Elisabethville à un juif russe, qui, ayant appris le flamand dans le sud de l'Afrique, a réussi à lui persuader qu'il était un boer !!! Juif de valeur très suspecte cet associé l'a roulé dans les grands prix, et l'a laissé en cours de route sans ravitaillement, sans gens qu'il comprit, etc. !! Et je l'ai trouvé n'ayant ni farine, ni beurre, ni sucre, ni vin, ni rien ! Il lui restait juste du café, et il vivait de poules cuites à l'eau avec du sel indigène, de maïs et de café !!! Je lui ai donné de quoi atteindre un poste; notez qu'il s'agit d'un homme qui paraît relativement instruit et honorable, qui est venu au Katanga espérant faire des affaires comme architecte !!!

Mais l'on n'est pas aussi poire !! Ainsi les choses ont ici leur prix; il peut être exagéré pour les idées belges, pour nos coutumes, mais il faut se résigner et ne pas négliger le prix de transport dans le calcul de revient des objets. Or ce brave homme trouvant que c'est exploiter les noirs que de leur vendre par exemple 6 frs l'indigo (dothi) qui en vaudrait peut-être 2,50 chez nous, ne le compte dans ses échanges avec eux qu'à 3,50, c'est-à-dire moins cher qu'il ne le

paye lui-même à Elisabethville !!! Toujours parce que exploiter les noirs est honteux, il paye les oeufs 20 centimes !! (je les paye environ 4 cmes) et les poules 75 (je les paye ici 30) ! Et combinant ces deux systèmes, il arrive à payer des prix stupéfiants; je l'ai vu payer, quatre poules na dothi, c'est-à-dire 6,00 (!) et donner une brasse (3,00) à un guide qui lui avait montré le chemin pendant une petite étape, alors que pour le même service les règlements de la colonie prévoient, ration comprise, un salaire de 28 cmes !!!

Aussi quand bien même la région ne serait pas sous le monopole pratique d'une firme étrangère, qui défend aux indigènes de travailler pour d'autres particuliers et même pour la Colonie (!!!) il ne réussirait pas: les indigènes le regardent comme un fou et se méfient de lui !! Ils l'estimeraient beaucoup plus s'il leur administrait un peu de chicote.

Ce brave imbécile est arrivé au Katanga avec 5 amis: ab uno... ils y ont mis des capitaux, comme aussi les actionnaires de la co-minière et de la géo-mine ! Il est pénible de voir ainsi nos activités et notre argent se perdre dans la théorie, le mauvais choix de dirigeants d'affaires et les pots-de-vin !! Ce n'est pas le manque de nos compatriotes ici qui est un malheur, c'est l'imbécillité de ceux qui y sont et des chefs de sociétés en Belgique. Il y aurait là-dessus bien des choses à dire si on le pouvait. Mais il faudrait faire trop de petites personnalités.

Les histoires de la société pour la construction du chemin de fer sont parfois épiques; celles des travaux publics, où les Italiens l'emportent systématiquement et sont préférés aux Belges (grâce, dit-on tout bas à leurs largesses vis-à-vis de certains) sont navrantes !!!

Pour le moment tout le monde attend un krach à Elisabethville; à l'optimisme du début a, comme suite d'un mot d'ordre, succédé un pessimisme aigu: de quoi demain sera-t-il fait ?

Kimana 25 août 1911:

En aurai-je commencé déjà des pages avec "Journal" marqué en tête ! Cependant je ne me rappelle pas en avoir écrites en un paysage aussi beau que celui-ci; je ne tenterai point de le décrire; figurez-vous que le village où je loge est dans le fond d'une étroite vallée, dont les versants sont revêtus de feuillages de toutes teintes, et que par échancrures à gauche et à droite, puis dans le fond de la vallée, on aperçoit à l'infini d'autres lignes de montagnes prenant des couleurs de plus en plus fondantes. Quoiqu'au fond ces monts ne soient pas très hauts, ils donnent une impression extraordinaire de grandeur. Coupés ras du bord du ciel, se terminant en arête et non en ligne douce, (je cherche mes mots et n'en trouve guère d'adéquats !), ils donnent vraiment l'impression de l'immensité. C'est le

début du "credo du paysan": l'immensité, les cieux, les monts ! A certain moment sur la route, le paysage avec ces rangées de montagnes, certaines vraiment grandes, était si imposant, que mes porteurs (et Dieu sait si les nègres ont peu le sentiment du beau dans la nature !) se sont arrêtés pour regarder ! Mais il faut être Loti pour que ceux avec lesquels on correspond jouissent d'un point de vue pareil. Inutile de dire que ces beautés ne changent pas le moral des habitants; comme tous les montagnards, ce sont de rudes pillards, terreur des environs; et qui se sont d'ailleurs enfuis avec ensemble à mon approche; quelques-uns sont revenus sur la sommation que je leur ai faite de brûler le village s'ils ne m'apportaient pas de quoi manger pour mes hommes. Ce n'était pourtant qu'une menace vaine, car quand les gens du village n'apportent pas de quoi se sustenter, mes gens savent trouver ce qu'il leur faut ! Le drôle c'est que même ici j'ai reçu une plainte, une affaire me soumise, d'un homme venant de quatre jours loin, qui se rendait à Kikondja parce que il avait appris qu'un juge était en marche pour y aller ! Je ne saurais assez le penser: une grande force ici est de songer qu'on est utile, et que la justice est vraiment une grande protectrice ! N'empêche que on craint partout le juge: car, selon qu'ils sont forts ou faibles, tous les Balubas ont été auteurs ou victimes d'actes de violence et dès lors nous craignent ou espèrent en nous ! Puis tout le monde craint les soldats, le seul soutien de notre empire africain mais aussi son grand danger. Et ainsi nous voyons les gens d'enfuir parfois devant nous: j'ai causé aujourd'hui avec un porteur qui avait accompagné mon confrère Van Bleyenbergh de Kikondja à Kabonda: il m'a raconté que pendant la moitié au moins de la route le substitut avait vu le vide se faire devant lui; qu'il avait alors -comme je le fais et comme il est nécessaire de le faire- permis à ses gens de se servir eux-mêmes; et -ajoutait le porteur- je n'ai jamais tant mangé que durant ce voyage là !!! Cela est très nègre - et très humain.

Mais on se fait de si drôles d'idées sur le noir ! Le brave Belge avec lequel j'ai parlé -et dont j'ai parlé- hier, se montrait effaré, épouvanté à cette idée qu'il y avait encore des esclaves ici ! Il voyageait depuis deux mois par villages et ne savait pas encore que dans tous ces villages des esclaves existaient. Mais tous les Belges se figurent que l'anthropophagie, l'épreuve du poison, l'esclavage, les guerres indigènes, sont extirpées de la colonie: comme si les efforts humains les plus grands pouvaient en trente ans changer de fond en comble les coutumes d'une race, l'essence même de son organisation sociale. Que de naïfs parmi nos coloniaux en chambre !

Et cependant combien est intéressante à étudier la vie indigène ! L'organisation politique par exemple, est tout-à-fait celle de la féodalité: chaque chefferie correspond à une des unités politiques du moyen-âge: entre elles, ces

multiples rapports de vassalité et de suzeraineté, entrecroisés parfois, que nous avons étudiés; aussi certains petits chefs ne sont que des gouverneurs; on les nomme des kilolos; ajouter qu'avant les blancs certains villages très fortifiés se trouvaient au bord des chefferies, faisant tout-à-fait le rôle des marquisats; et c'est toute l'organisation féodale que les blancs sont en train de détruire beaucoup et d'étudier très peu; cette organisation politique indigène est peut-être la partie la plus intéressante des coutumes noire ici. Que ce serait intéressant de connaître à fond le noir !

Kabanza : 31 août (1911) :

Plusieurs jours que je n'ai plus écrit: c'est dire si j'ai de l'ouvrage pendant cette route ! Affaires pénales, affaires de tutelle, palabres, et même affaires politiques car il faut se mêler un peu de tout !

Pour la première fois plusieurs vraies libérations d'esclaves; au cours de palabres, de prétendues épouses déclarent qu'elles sont en réalité des esclaves et demandent l'autorisation, vite accordée, de rentrer chez elles; et puis après être libérées, comme je leur fais accompagner ma caravane jusqu'à leurs villages (les laisser retourner seules serait permettre à leurs anciens maîtres de les reprendre), elles prennent confiance, de timides au début elles deviennent confiantes et loquaces comme de jeunes femmes qu'elles sont, et que de navrants récits !

Et j'ai aussi délivré deux petites esclaves, deux fillettes, une d'environ quatre ans, l'autre en ayant à peu près six; il fallait voir la mine minable de ces petites quand on me les a amenées pour les palabres qui devaient décider de leur sort; face morne, face d'enfant sans joie et sans caresse; des frères de village les réclamaient chacune à leur maître, mais on voyait que cela les intéressait fort peu, que ce n'était qu'un changement de servitude. Ces frères, en effet, c'étaient eux-mêmes qui les avaient payées, données comme indemnité de palabre précédente à leur possesseur, qui les avait réduites en esclavage, et qui, si l'enfant leur était rendue, se hâterait de la revendre à la première occasion ! La plus jeune lançait vers moi des regards non pas craintifs, mais tristes; l'autre (c'étaient bien entendu deux circonstances différentes) comme pour s'éloigner à la fois des deux hommes qui la réclamaient se penchait, se cramponnait presque contre mon interprète; quand par l'intermédiaire de celui-ci, je les interroge, je n'obtiens pas de réponse; sont-elles esclaves ? leur maître les bat-il ? sont-elles toujours sans soins, sales, sans vêtement ainsi qu'en ce moment ? autant de questions auxquelles elles n'osaient répondre, mais leur face morne et leurs yeux tristes étaient bien éloquents. Je décidai de ne les remettre à aucun des deux qui les

réclamaient, mais de les amener avec moi, pour être mises dans une mission. Mon interprète traduisait ma décision, et chaque fois je vis réellement ces petites figures s'illuminer. Ce qu'étaient la mission et les soeurs, elles l'ignoraient bien, n'en avaient certes jamais entendu parler ! Mais elles comprenaient que c'était leur enfer qui finissait, et que n'importe où le blanc les mettrait, elles auraient vie meilleure que chez leur maître, ou que chez leur frère !

Je leur donnai un pagne neuf, valeur 1.60 ! La femme de mon boy les débarbouilla, leur arrangea les cheveux, bref le lendemain, elles étaient méconnaissables, tant à cause de ces transformations physiques que de la joie, du bonheur qui rayonnait de toute leur personne; et cette joie, cette allure gaie, et même un peu cet air de reconnaissance qui semble animer la grande quand elle me voit, tout cela continue.

Rassurées à présent, elles parlent; l'aînée a cet accent et cette sagesse précoce qu'ont tous les petits noirs et tous les enfants dont l'existence fut dure. Elle raconte que son maître lui faisait faire ce dur travail qu'est la confection de la farine, en broyant dans un mortier de bois le maïs ou le manioc; elle devait préparer le boukhari pour toute la famille, mais, même ici où tous mangent ensemble, au même plat, sa part était sélectionnée et elle ne pouvait prendre que très peu de la viande qui se trouvait mêlée au boukhari ! Si elle en prenait trop, comme à la moindre faute de service, elle était liée, couchée à terre, et recevait la chicote. Jamais d'habillement, jamais personne qui s'occupât d'elle autrement que pour le travail.

Et je lui demandais, par l'intermédiaire de la femme du boy, car je ne sais pas assez de kiluba: "As-tu encore ta mère? - Oui. - N'aimerais-tu pas mieux retourner chez elle que venir avec moi? - (je cite textuellement la façon indigène de parler) Non; le blanc est bon; vous aussi (la femme du boy) vous êtes bonne; mon frère et l'homme chez qui j'étais ne sont pas bons; ma maman est très bonne; quand je serai grande j'irai lui dire bonjour, mais maintenant je ne veux pas retourner près d'elle, car mes frères me vendraient à nouveau ou seraient méchants avec moi, et maman n'oserait leur résister ! Je suis contente d'aller avec le blanc !

Kabanza 31 août : (suite): (sur une autre feuille)

La première partie se trouve au dos de la feuille commencée le 15 août, et que par le hasard des malles j'avais oublié de continuer !!):

Depuis ces délivrances et le récit de cette petite, combien je comprends et admire plus notre oeuvre en Afrique, la grandeur de notre mission de civilisation et de la tâche des missionnaires ! Combien de faits semblables ! Et combien

autant que je le pourrai, sans nuire à mes autres devoirs professionnels, j'essaierai d'intervenir désormais pour ces malheureux !

Vraiment l'Afrique, au moins chez les Baluba et ceux qui leur ressemblent, est l'enfer des enfants, l'enfer des esclaves. Dire que souvent en les rachetant, pour dix francs ou vingt francs on pourrait arracher ces malheureux à leur sort même quand on ne se trouve pas dans un des cas -on s'y trouve, je dois le dire, presque toujours- où la loi permet de s'emparer de l'enfant pour le remettre à la mission.

Et l'Afrique est aussi l'enfer des femmes, bien souvent ! Dans une des palabres, l'esclave qui demandait sa libération n'avait pas pour propriétaire un maître, mais une maîtresse. Et quand j'ai libéré l'esclave, une jeune fille d'environ 18 ans, et lui ai dit qu'elle retournera selon son désir chez son père à qui elle avait été enlevée par force, sa maîtresse me dit: "vous la libérez, c'est bien, je n'étais pas méchante avec elle, elle n'a pas eu à se plaindre de moi, mais je comprends que le blanc ne veut pas les esclaves, et qu'elle sera mieux chez son père; mais moi je suis plus malheureuse qu'elle ! Je suis femme libre, mais mes parents m'ont mariée quand j'étais jeune; mon mari leur a payé une dot pour m'avoir comme femme; mes parents et tous mes frères sont morts, maintenant mon mari me bat, me fait travailler au-delà de mes forces, etc. (il est des choses qui ne peuvent s'écrire, hélas, dans toutes ces affaires !). Sans doute, je pourrais d'après la coutume me séparer de lui en restituant la dot qu'il a payée autrefois à mes parents, mais de cette dot je n'ai pas hérité, les héritiers de mes frères refusent de la fournir, et maintenant que même mon esclave m'est enlevée, je n'ai plus rien à moi ! Eh bien, puisque vous protégez mon esclave, vous me protégerez aussi, moi qui suis plus malheureuse qu'elle ! Je pars, je vous suis, quand je serai dans un poste de blancs j'irai habiter avec un soldat ou un boy, mais je ne reste plus dans cet état !".

Elle avait sans conteste raison, et cependant je ne pouvais au mépris de la coutume indigène la divorcer ! C'était une superbe femme, d'ailleurs d'environ 25 ans; je savais que plusieurs des soldats de mon escorte désiraient une femme, ils m'avaient demandé l'autorisation d'en chercher une durant le voyage. J'appelai le plus riche, je lui proposai la femme sous condition de restituer la dot, assez élevée, je lui prêtai la différence entre le chiffre de la dot et ce qu'il avait, et la femme fut délivrée de son tendre époux; ensuite, celui-ci ayant empoché la dot, empocha un mois de prison pour coups à sa femme... Etranges coutumes ! Le mari sera un monstre, un bourreau, si la femme n'a pas de quoi restituer la dot, elle ne peut le quitter; mais sous restitution elle le quittera quand elle le voudra, quelles que soient les conditions qui conseilleraient le maintien de l'unité familiale

!

Polygamie; esclavage; mariage considéré comme un achat de la femme; infidélité de la femme permise sous condition pour elle de payer à chaque infidélité une petite indemnité à son mari, en sorte que le crime d'adultère, très sévèrement réprimé par la coutume, n'existe que pour la bibi (femme préférée) du chef, et que quand la femme n'a pas averti son mari immédiatement et en lui donnant son profit de la chose; congés donnés par le mari à la femme pour aller habiter un certain temps avec un autre homme moyennant de nouveau indemnité de la part de l'autre; voilà (et que d'autres) des choses que permet la coutume !!

Et le pouvoir du père est absolu; et le respect pour lui, et la solidarité entre frères tous forts est extraordinaire ! Et là même où l'amour maternel a été (et l'est parfois) absent, souvent l'amour filial complet et aveugle, comme parfois le fils vendant sa mère comme esclave ! Que de fois l'histoire des fils de Jacob est répétée ici, avec cette différence que souvent c'est un seul fils fort qui vend ses 12 frères faibles !

Kikondja: 11 septembre 1911:

Je suis au Kisale ! Quelle différence avec le superbe Moéro, ce lac très grand mais parsemé d'îles d'herbes, de papyrus, qui en font plutôt un immense marais; ou encore, qui donne plus l'impression d'une plaine inondée que d'un lac ! Le poste sur la hauteur a un aspect quelconque et est assez rude; malgré quelques collines aux alentours, l'aspect général du paysage est vulgaire.

Ici une administration des Grand-Lacs; cette société, ou plutôt cette branche de l'Etat, puisque c'est la colonie qui construit et exploite en régie pour la société concessionnaire (!!!!) a l'air de se fiche de son monde autant qu'il est possible. Les bateaux ne circulent que pour transporter les charges de la société, refusant même d'attendre deux heures pour prendre à bord le chef de zone, c'est à dire la plus haute autorité territoriale après le gouverneur, et ses adjoints.

Puis, on fait grand bruit chez nous dans les milieux compétents et le rapport du ministre aux chambres de l'envoi prochain ici d'un steam de 250 tonnes envoyé pour faire le service de ce bief; or tous les agents des Grands Lacs qui se trouvent ici déclarent que le steam est trop grand, qu'il ne parviendra jamais à effectuer le parcours, vu l'étroitesse et la sinuosité de la passe navigable; les steam de 100 tonnes actuels seraient déjà trop grands et risqueraient à chaque voyage le naufrage !! On a paraît-il fait la commande sans consulter les services qui se trouvent sur place et sans avoir de carte précise de la passe ! C'est encore un bel exemple de décentralisation !

Monsieur Rutten qui a un côté paralysé à la suite de son empoisonnement

par une boîte de crevettes avariées est rentré en Europe. Meek fait le service de procureur général en son remplacement.

Le pays ici est terrible au point de vue pénal; les assassinats se pratiquent en masse à deux ou trois heures du poste; l'ouvrage que j'ai eu jusqu'à présent est extraordinaire. Des enquêtes, des palabres ! Les guerres indigènes sont d'une extraordinaire fréquence. On peut dire que la moitié des chefs doivent leur trône à l'assassinat de leur prédécesseur ou de l'héritier légitime !

Et ces braves Balubas trouvent cela très naturel ! A aucun moment ils ne pensent qu'ils soient condamnables pour avoir pris de force une esclave, enlevé un enfant, tué un homme, si celui-ci avait envers eux le moindre grief. Un exemple: à la mort d'un chef on tire des coups de feu, comme chez nous à la Noël, pour faire du bruit, ce sont des camps d'un autre genre **(100)**; dans un village voisin, en tirant de cette façon un individu blesse par imprudence un de ses amis; aussitôt les frères de la victime s'arment, tuent deux membres de la famille de celui qui avait blessé leur frère et en blessent deux autres gravement ! Douces mœurs !

Et nous n'avons aucun moyen pour faire cesser cela, puisque en pratique nous ne pouvons opérer d'arrestations ! Pas de police, pas de messagers armés que d'après les règlements on puisse envoyer isolés s'emparer d'un individu; le seul moyen possible d'arrêter quelqu'un est d'après les règlements l'envoi d'un détachement de la force publique commandé par un blanc; vous comprenez que en voyant de loin les uniformes celui qu'on veut arrêter a vite fait de s'enfuir dans le forêt ! C'est comme chez nous, supprimant la sûreté et tous les agents en bourgeois, on faisait opérer les arrestations par des régiments de cavalerie !!

Le gouvernement nous vole de plus en plus; toutes les indemnités de nourriture etc. sont supprimées, remplacées par l'indemnité de 4000 frs; en même temps on compte le ravitaillement à 3800 frs par an, si bien qu'il reste 200 frs pour payer les boys, vivres frais et toutes dépenses ! C'est un scandale; On ne peut manquer de façon plus formelle à tous ses engagements !

Que voulez-vous, les pots-de-vin empêchant de faire des économies légitimes, il faut bien qu'on équilibre le budget en rognant sur la nourriture des agents ! Visiblement la colonie est beaucoup moins soucieuse de justice, de la bonne santé des ses agents que l'état indépendant; pas une des réformes qui ne soit au détriment des agents !

12 octobre 1911: Kiambi:

Tout arrive ! Je suis rentré depuis quinze jours presque à Kiambi, et depuis je m'y amuse très bien ! Le tout est de se donner des buts intéressants d'activité.

En dehors de l'ouvrage du Parquet (Dieu, ce qu'il y en a !) je suis devenu constructeur et fermier... ou presque ! J'avais acheté en voyage assez bien de poules et une chèvre. J'en ai acheté encore à mon retour, et j'ai à présent une centaine de poules et trois chèvres... Et ce que je passe de temps à les regarder, voir les poules faire des courses, les chèvres lutter et "souki" **(101)**. Comme il fallait loger mes chèvres, je me suis fait construire une bergerie. J'ai des travailleurs aisément: d'abord je prends quelques prisonniers, (je n'en ai pas le droit, mais je le fais quand même; c'est le poste en effet qui fait travailler les prisonniers; j'en ai cinquante à la prison à l'heure actuelle.). Puis, je fais travailler les témoins et les plaignants. J'ai en effet toujours des témoins qui attendent l'audience, parfois ils attendent une semaine ou deux ! Ils logent dans mon camp, sont rationnés et indemnisés; il n'est que juste qu'ils rendent quelques services ! Bref, ma bergerie terminée, mis en goût de construction, j'ai commencé à faire débrousser et nettoyer tout autour du parquet. Ensuite, je fais clôturer. Je bâtis en même temps une salle de témoins (tout cela va en même temps, mes travaux mes travailleurs sont répartis en équipes); immédiatement ensuite je bâtirai une nouvelles maisons pour mes boys, de nouvelles maisons d'habitations pour les témoins, etc. J'oubliais mon pigeonnier, que je viens de faire commencer: c'est si amusant de voir le vol des pigeons autour de chez soi ! Entre deux lettres ou deux interrogatoires je vais voir comment mes gens travaillent, c'est vraiment amusant, et l'aspect de ma maison est tout transformé. Ainsi j'ai bien du travail pour jusqu'à ce que je me remette en route, le temps passe plus vite ! Puis je décore ma maison à l'intérieur. Je n'avais pas jusqu'à présent trouvé le moyen de bien disposer des gravures sur les murs en briques grossièrement recouverts d'un badigeon blanc que nous avons. Or je viens de le découvrir: il suffit de mettre au mur des planches, sur lesquelles on cloue facilement et proprement tout ce qu'on veut ! Car ici, pas de cadres, rien pour garnir ! Alors, je mets des planches au mur, sur les planches du papier gris, ou brun, ou rouge (buvard); cela fait un fond excellent sur lequel se détachent très bien portraits et gravures; et j'ai opéré quelques ensembles ravissants avec les binettes familiales et amicales... Et c'est un plaisir de garnir, et quand c'est garni, c'est un plaisir de s'arrêter pour regarder les visages cordiaux... On ne croirait pas ! Je venais de recevoir précisément quelques envois nouveaux, si bien que j'ai trois planches pleines ! Maintenant, ce sont les cartes illustrées que je range sur les parois de ma barza. Les cartes du pays wallon avant tout, évidemment. Elles aussi sont des portraits de visages aimés, et quand je regarde la gravure représentant tout simplement, ou le pont des Arches ou le parc d'Avroy, ou le carré, etc., il me semble que je retrouve de vieux amis. Enfin j'ai obtenu des plafonds en étoffe au lieu des plafonds en nattes

existant, et mon interprète, toujours avec les prisonniers, se construit une maison neuve. Bref, encore quelques autres améliorations, et -si je persévère !- à mon retour Hoornaert, s'il revient ici, ne reconnaîtra plus son parquet !

Et c'est là la vie d'Afrique: quand j'aurai bien fini de mettre tout dans l'état où je le voudrais, je devrai le quitter ! Enfin ! Mon successeur verra alors d'autres choses à faire, et c'est ainsi que le monde tourne et que balai neuf balaye volontiers ! Et voici que la saison des pluies est revenue, très discrètement, avec un art parfait de ménager les transitions, qui fait que malgré son accompagnement de tonnerre et d'éclairs on s'aperçoit à peine qu'elle se trouve là.

JOURNAL: 15 octobre 1911: Kiambi :

C'est la saison des pluies; chaque jour, chaque soir plutôt, une pluie discrète tombe; le ciel sans cesse est couvert, aussi la température est beaucoup plus fraîche; rien des chaleurs qui ont signalé paraît-il l'été belge: je n'ai jamais vu ici des chaleurs auxquelles on put donner toutes les épithètes que donnaient vos journaux à votre température ! Et l'état sanitaire ici est excellent: pas un malade; il y a bien de temps en temps des agents qui ont un ou deux jours de fièvre, mais cela passe de suite, et parfois le mal n'est qu'une forme du "mal aux cheveux". La puissance d'absorption de certains est effrayante, en effet. Si le personnel colonial est généralement meilleur qu'on ne le croit chez nous, il a cependant des types d'une beauté caractéristique; il y a ici un chef de service qui oblige moralement (ou immoralement, si vous voulez) ses subordonnés à lui donner la moitié du vin de leur ravitaillement, et qui n'accorde des permissions que moyennant non pas un pot-de-vin, mais tout au moins une bouteille... Surtout depuis les scandaleuses mesures réduisant les indemnités de vie à 4.000 frs, le zèle est plutôt froid. Actuellement notamment que le chef de zone est en voyage, tout le monde se fiche du service de façon remarquable. M'étant rendu un de ces jours durant la matinée dans les bureaux, je n'ai pas vu un seul employé à l'ouvrage; mais sur une barza on jouait aux cartes, il y avait deux tables de jeu, qui groupaient tous les services, sauf le service judiciaire, qui n'a pas d'autre représentant que moi !

D'autre part, malgré la bonne volonté de faire bonne besogne, on perd du temps avec les raseurs ! Croirait qu'ici on ait des raseurs ? Avant hier, un ingénieur d'une société de recherches minières est venu me faire une visite de politesse. Attention aimable; homme charmant, qui a fait ses études à Liège, y a habité ensuite plusieurs années, puis a été employé en France, en Angleterre; beau causeur, conversation très intéressante à tous points de vue, mais hélas,

combien de temps il la fait durer ! Bref une demi-journée de perdue, agréablement, mais enfin, perdue pour le travail. Il m'avait parlé de faits pénaux auxquels il avait assisté: je lui demande de déposer sur ces faits, il me prie d'attendre, il doit revoir ses notes: et hier il arrive pour déposer, il arrive vers 9 heures du matin, et quoique le témoignage ne fut pas long à prendre, il ne sortit de chez moi qu'à trois heures de l'après-midi !

On avait beaucoup parlé de l'étonnante richesse de la mine d'étain découverte à proximité; il vient d'arriver un ingénieur spécialiste dans les questions d'étain, un hongrois, baron d'Unterrichter ! Il déclare que il n'y a aucune certitude que la mine soit riche, et qu'elle l'est en tous cas beaucoup moins qu'on ne le prétendait. D'après lui les prospecteurs sont, par hasard, tombés sur le filon le plus abondant, mais ce n'est qu'après de nombreux travaux qu'on pourra vérifier s'il y a d'autres filons de valeur. Enfin le pourcentage du minerai trouvé jusqu'à présent est exceptionnel, et il est impossible absolument que tout le minerai ait le même coefficient de métal. Il semble d'autre part que tous les autres gisements découverts dans la région soient trop peu riches pour être exploitables ainsi des gisements d'or, de cuivre, etc., trouvés par la Bas-Kat. Si cela se vérifiait, ce serait l'échec des prospections et de l'avenir minier du Katanga Nord. Et notre organisation administrative ?

On prétend qu'une révolte des indigènes se prépare dans la contrée; en effet à deux endroits on aurait trouvé dans la brousse des villages de refuge, des réserves de vivres, d'armes et de munitions comme en font les indigènes quand ils se préparent à la guerre. Réserves très abondantes, prouvant le désir d'une expédition très longue. Bref, révolte générale des Baluba serait proche. Je ne suis pas absolument convaincu de la valeur de la conclusion. Je pense en effet que tous leurs villages indigènes doivent en tout temps avoir de telles réserves; c'est ce qui leur permet de s'enfuir dans la forêt à l'approche d'un blanc hostile ou d'un ennemi indigène plus puissant, et d'y demeurer plusieurs jours, même, dans certains cas, plusieurs mois. Bref, je suis sceptique, très sceptique. Une révolte ici serait une chose incroyable, alors qu'on se montre tellement bon et plat vis-à-vis des indigènes. Ils n'ont certes pas de griefs à formuler contre un régime qui ne perçoit pas l'impôt, ne se mêle que rarement de châtier les méfaits, n'exige plus ni portage, ni caoutchouc, ni rien. Au fait, probablement les noirs se disent-ils que si on est si tendre avec eux c'est qu'on craint leur force. En tous cas s'il y a soulèvement, il sera causé non par les abus d'autorité mais par l'excès de faiblesse que sue la législation nouvelle.

Et pendant ce temps les particuliers, les marchands de ctc cosmopolites, terrorisent le pays, les indigènes; ceux-ci ont en beaucoup d'endroits la conviction

que Bula-Matari a vendu la contrée aux Anglais; aussi n'osent-ils pas se plaindre contre les excès de ceux-ci; et comme la moindre intervention diplomatique met le gouvernement dans ses petits souliers... C'est un malheur d'être un petit pays et de ne pas avoir d'homme d'Etat. Si encore on avait un roi énergique ! Et mes travaux augmentent, avancent, je veux dire. Lentement, évidemment il faut faire durer le plaisir ! Mes chèvres gambadent, mes coqs cocoriquent, mes poules pondent, mais se refusent à couvrir. Les canards viennent me faire visite de leur pas de sénateur jusque dans mon bureau; malheureusement pensant que je ne les reconnais pas, ils ne viennent pas sans me laisser leur carte, si bien que je devrai leur consigner ma porte !!

Été au lazaret voir un prospecteur, un mineur d'Engis nommé Longrée, qui a été mal arrangé par un buffle; le buffle est, on le sait, l'animal le plus à craindre, beaucoup plus terrible que n'importe quel fauve. Ce brave homme semblait heureux de la visite: je lui parlais wallon, et cela surtout lui faisait plaisir: il y avait si longtemps qu'il n'avait plus eu l'occasion de parler sa langue !

L'armurier Lovinfosse est un veinard: son terme ayant été réduit à deux ans par les récentes dispositions, il part dans douze jours pour aller s'embarquer ! Moi, j'en ai encore pour 15 mois avant d'en dire autant !

Le troisième dimanche de la foire ! Ce qu'il y aurait de monde s'il y faisait le même temps qu'ici !

Kiambi, 28 novembre 1911:

Saison des pluies ! Chaque matin ou presque, chaque après-midi ou presque, l'eau vient ! Parfois en tempête, parfois en orage, parfois en petite pluie fine et timide. Quoique au thermomètre la chaleur soit assez forte, on ne s'en aperçoit guère.

Par contre au point de vue vivres la saison est agréable: chaque jour, j'ai du poisson à tous les repas: j'ai engagé moyennant 7 frs par mois un pêcheur qui m'apporte chaque matin une ration de délicieux petits poissons comme j'en ai rarement mangé d'aussi bons. Puis la mission de Lukulu envoie des fruits, des mandarines et des mangues spécialement. Ces mangues sont un fruit excellent, moins suave et sucré que la papaye, mais frais et solide, un peu comme un fruit européen. Elles sont bonnes en compote et en confiture tout comme fraîches. Elles ont un très très léger goût de térébenthine, mais qui loin d'être désagréable comme le cœur-de-bœuf (un autre fruit africain) est un agrément de plus.

La situation générale sanitaire laisse assez à désirer. Ici à Kiambi, personne n'est malade, mais par contre à peu près dans tous les postes il y a des agents qui ne font pas de service pour cause de santé. Chose curieuse, le nombre

des malades est particulièrement grand au Tanganyka, réputé particulièrement sain.

Beaucoup d'agents, il est vrai, exagèrent leur maladie espérant ainsi pouvoir rentrer. Tous sont découragés depuis qu'il leur est incontestablement impossible de vivre avec leur traitement, vu l'insuffisance de l'indemnité de nourriture.

Ce qui est admirable actuellement ce sont les ciels. L'air est en Afrique d'une fluidité extraordinaire, si bien que on voit loin, loin. Et le soleil donne des teintes extraordinaires, des gammes de rouges et d'ors, des verts, des verts fluides, incroyables, comme on n'en voit chez nous que sur des décors de théâtre qu'on proclame impossibles, alors qu'ils sont encore bien inférieurs à la réalité.

(Kiambi), 7 janvier 1912:

Voulez-vous une idée de l'ordre qui règne dans les bureaux du ministère ? Je viens de recevoir mes fournitures de bureaux pour l'année courante: parmi les choses qu'elles contiennent: des rubans pour machine à écrire Remington (la mienne est une Yost à tampon, sans rubans donc) 24 fardes allemandes (mon prédécesseur dans ses réquisitions a spécialement demandé qu'on n'en envoie pas, tout ce qui a été envoyé depuis la fondation du parquet existant toujours, inutilisé et inutilisable) ; un arrosoir, une peau de chamois (il n'y a à ma maison ni vitres ni meubles), une lampe à tringle (il y en a déjà deux, et le gouvernement a supprimé les crédits pour achat de pétrole), deux bougeoirs (ce n'est guère un article de bureau, et ici on ne se sert que de photophores), 200 formules de jugements par défaut (il n'en a pas été prononcé un seul depuis la fondation du tribunal), mais il faudrait être de la partie pour comprendre.

Je ne me plains pas d'ailleurs, car j'ai des fournitures de bureau à moi seul plus que toutes les autres administrations de la zone; j'en prête à tout le monde: il y a huit mois que la provision de papier du poste de Kiambi est épuisée, et que les agents doivent écrire sur de vieilles formules ou sur leur papier personnel.

J'oubliais un comble: dans mes fournitures reçues en janvier 1912 se trouve un... calendrier pour 1911 !!!

MŒURS BALUBA: Aimez-vous les histoires de brigands ? Parlons donc encore de nos frères les Baluba. Voici la palabre la plus caractéristique de la semaine. Vous connaissez la coutume moyenâgeuse du "jugement de Dieu". Pour trancher un différend, les parties se soumettent à une épreuve barbare quelconque, celui qui sort vainqueur est démontré comme ayant le bon droit. Accusait-on quelqu'un de vol, par exemple, pour démontrer son innocence, le soupçonné devait plonger

son bras dans un baquet d'eau bouillante; s'il avait la chance ne n'être pas brûlé, on le croyait innocent. Des coutumes semblables existent chez nos frères noirs. Notamment l'épreuve de l'eau bouillante, que je choisissais comme exemple à dessein. Mais le mode d'épreuve principal est le poison: ce qu'on appelle la "nkassa" dans le bas-Congo, le "mwafi" chez les Balubas. Donc, voici mon histoire qui en montrera le mécanisme. Il y a quelque temps, dans un village assez voisin, une enfant fut mordue par un serpent et mourut. On alla chez le féticheur pour savoir à qui était due la mort. "Comment, à qui, me direz vous ? Mais au serpent !". Si vous émettiez une idée aussi simpliste à l'oreille d'un Muluba, il aurait peine à ne pas rire. Un serpent n'a aucun motif d'en vouloir à l'homme: pourquoi donc le mordrait-il si un autre homme ne l'avait ensorcelé, n'avait fait un sort pour l'obliger à donner la mort à son ennemi ? Donc le féticheur, après beaucoup de simagrées, déclare que c'était une femme nommée Banze qui était sorcière et avait jeté le sort sur le serpent. Le chef père de l'enfant, un nommé Kahongo, se rendit chez Banze et la ligota, puis il lui dit: "Tu vas prendre le poison d'épreuve. Si ayant bu le poison tu le vomis, c'est que tu es innocente, et je te paierai une indemnité; si tu ne le vomis pas, le poison te fera mourir, et alors nous brûlerons ton corps parce que tu es sorcière" - "Vous trichez, répondit (à peu près) Banze, cela n'est pas la coutume; la coutume veut qu'on boive le poison à deux; vous devez le boire aussi, et si je suis innocente, c'est vous qui mourrez" - "C'est ton droit, repris Kahongo, d'exiger que moi ou quelqu'un en mon nom boive le poison; mais je suis un grand chef, et je ne dois pas exposer mes précieux jours; un de mes hommes va prendre le poison à ma place". Et se tournant vers ses sujets: "Lequel va prendre le poison pour moi ?". Comme ses gens ne se disputaient pas ce contestable honneur, il en fait ligoter un, Kihunda; sur une écorce d'un arbre spécial on verse de l'eau bouillante, cela forme une espèce de thé que boivent les deux patients: celui qui en réchapperait prouverait son innocence, celui qui en mourrait était celui qui avait tort: mais il paraît que le poison était de bonne qualité: ils moururent tous les deux !!! Assemblée des anciens pour examiner un cas si étrange: est-il donc possible qu'ils eussent tort tous deux ? "Oui, dit le féticheur, ceci prouve que la femme avait réellement ensorcelé le serpent, et que l'homme était aussi un mauvais sorcier qui avait autrefois sans qu'on s'en doute fait mourir d'autres personnes". Ainsi ayant trouvé deux coupables au lieu d'un, la justice noire fut très satisfaite; on brûla en grand pompe, avec le cérémonial requis les deux cadavres, et leurs maisons; et même la veuve de l'individu ne dut son salut qu'à la fuite, car on voulait l'y faire passer aussi; et c'est d'elle que je tiens ce récit !

Et si la femme ne s'est pas trompée dans le compte des jours, cela se

passait pendant que par le beau jour de Noël, à Lukulu, les petites voix des noirs de la mission chantaient de toutes leurs forces le "Ya Bufuku", c'est-à-dire le "Minuit Chrétiens" traduit en kiluba !!

Au demeurant ces braves meurtriers sont les meilleurs fils du monde, et je leur confierais plus volontiers mon porte-monnaie (vide hélas !) qu'à bien des civilisés de ma connaissance ! Selon la formule, le lecteur est évidemment excepté !

Kiambi, 31 décembre 1911: MŒURS DES BALUBA:

Nous venons d'arrêter et de condamner à mort le chef le plus puissant de la région; ce m'est une occasion favorable pour parler un peu des mœurs indigènes.

A l'instant cesse une confrontation entre ce chef, Kunda-wa-Ngulu (le pigeon des montagnes), par contraction "Kundangulu" et le père d'une de ses victimes; Kunda se montrait humble, coulant sur les questions d'indemnités, adressant la parole à l'autre d'une voix douce et usée. Et quand il fut parti, reconduit en prison, le témoin se prosterna devant moi, se couvrant la tête et le corps de poussière (ce qui est la grande marque de respect), puis gémit "ahe, ahe" en couvrant la figure de ses mains, ce qui est la grande marque d'étonnement. "Qu'y a-t-il ?" demandai-je ? - "Je songe, dit-il, combien les blancs sont grands et puissants, pour être parvenus à capturer et à rendre si humble un homme tel que celui-ci, qui était le grand lion de la terre (sous-entendez: "de la terre des Baluba"); à présent il m'appelle son père, tandis qu'autrefois je n'aurais pas osé lui parler autrement qu'à genoux ! Un soldat des blancs est son maître et il couche dans une prison sur le même lit que des esclaves, lui qui autrefois faisait trancher la tête par son "yamba" à celui qui ne la courbait pas assez en lui parlant !". Et le vieux s'en alla en poussant ses soupirs d'étonnement qu'accompagnait le tintement des perles dont il était couvert.

Ecoutez le récit d'un des crimes de Kundangulu. Lorsqu'il était encore enfant (c'est actuellement un vénérable vieillard), un de ses frères fut trompé par son épouse; querelle dans le ménage, et madame d'un coup de poing fit sans diplôme l'office d'arracheur de dents. Cependant, la palabre fut oubliée; quelques années plus tard, le frère mourut à la guerre. Kunda grandit, devint chef. Une nuit, son frère lui apparut en songe, et lui dit: "Je regrette de n'avoir pas autrefois tué l'homme qui avait été le complice de ma femme; aussi je t'ordonne de le tuer, sinon, je te donnerai une maladie".

Pour exécuter cet ordre, Kunda alla trouver la femme, et lui demanda le nom du complice. "Il est mort", répondit la femme – "Cependant, dit Kunda, il faut

bien que je tue quelqu'un, puisque mon frère me l'ordonne !" – "Qu'à cela ne tienne, reprit la femme, prenez cette fillette, qui est ma sœur. Surveillez-la bien, et, quand elle sera grande, vous tuerez le premier homme que vous surprendrez ayant des rapports avec elle; ainsi votre frère sera content" – "Bonne idée", dit Kunda, et il s'en retourna chez lui emmenant la fillette.

Des années se passent, "petit poisson devient grand", la fillette est une femme. Un jour, Kunda apprend que malgré la défense qu'il lui a faite, elle a laissé parler l'amour: mais pour ses débuts elle a eu presque en même temps deux amoureux !!! Perplexité: lequel tuer ?

Kunda va trouver un féticheur, et lui expose le cas. "C'est bien simple, répond le féticheur, puisque votre frère vous a dit de tuer un seul homme, il ne faut pas en tuer deux, il serait mécontent; mais comme toute l'affaire provient du fait de sa veuve, allez prendre un esclave de celle-ci, et tuez-le; un homme aura péri, votre frère sera satisfait".

Suivant le conseil, Kunda se rend chez la vieille et exige d'elle un esclave; elle lui remet un jeune garçon d'une dizaine d'années, on se rend sur la tombe du frère, Kunda remet l'enfant à son "yamba" qui le massacre à coups de bâton !!

Qu'est-ce donc que ce "yamba" ? C'est un des dignitaires de la chefferie: l'exécuteur des hautes œuvres. Car un grand village indigène a une organisation compliquée, des dignitaires nombreux. Ainsi il y a le "senga", secrétaire des commandements du chef, qui le remplace en cas d'absence; en cas de guerre le senga reste toujours au village pour surveiller les non-combattants; le "nyampala", généralissime, qui en temps de paix exerce les guerriers, et en temps de guerre commande l'armée en expédition; le "twite", ministre de l'intérieur en temps de paix, commandant la chefferie en cas d'absence du chef et du senga; le "kalala" aide de camp du chef en temps de guerre; le "kimekinda" messenger ou ambassadeur du chef; le "kyanzula", chargé en temps de paix de la police d'une partie du village, dont il commande les hommes en temps de guerre. C'est le "senga" qui remplit les fonctions de juge. Il faut y ajouter les nombreuses classes de médecins-féticheurs, dont le "wakansanshi", qui organise les meurtres rituels et les repas anthropophagiques; les innombrables espèces de sous-chefs, hiérarchie féodale. Enfin un mot "mangi" correspond à notre terme "citoyen": c'est l'habitant de la chefferie qui n'est ni dignitaire, ni esclave.

Je pense qu'au point de vue religieux ils sont monothéistes croyant à un Dieu unique, personnel, qui dirige toutes choses, sans que les actes ou les prières des hommes puissent faire beaucoup pour faire changer la volonté de cet espèce de "fatum". Je pense qu'ils ne croient pas à l'existence d'une autre catégorie d'êtres, anges, esprits ou démons. C'est une erreur de croire qu'ils

adorent le soleil ou la lune. Mais ils regardent la lune comme un être vivant, dont les phases marquent la naissance et la mort, et leurs chants à la naissance d'une nouvelle lune saluent l'être nouveau et pleurent l'être ancien.

La base de leurs croyances, c'est l'immortalité, non de l'âme (ils ne font pas je pense distinction entre l'âme et le corps), mais du corps, mêlé à la croyance à la métempsychose et à l'action des morts sur les vivants.

En effet, d'après eux, l'homme vit dans le tombeau. Si c'est un homme puissant, il continuera à avoir là, au terme de son évolution, la vie la plus ample; sinon, il se réincarnera selon les cas dans un être humain ou dans un animal, à moins qu'on n'ait mis fin complètement à sa vie en détruisant son corps, ce qui est la punition suprême.

D'où les conséquences suivantes: l'homme devant vivre dans le tombeau a besoin des choses nécessaires à la vie: aliments, étoffes, femmes, serviteurs, etc. Donc, on l'enterre avec ses biens, ses armes, des pots pour faire sa cuisine, ses perles et étoffes; on le protégera contre les intempéries en bâtissant un toit ou même une maison sur sa tombe; on le nourrira en plaçant de temps en temps des aliments sous ce toit; si c'est un chef, on enterrera avec lui ses esclaves (d'ordinaire vivants) pour le servir, les hommes dans les fosses séparées, les femmes, appelées à partager sa couche, dans la même grande fosse. Aux jours de fête, on lui remplacera les esclaves qui se seraient enfuis ou réincarnés en lui égorgeant un esclave sur sa tombe. Tout cela se pratique couramment encore dans cette région chez les grands chefs.

Ensuite, la peine suprême étant la destruction du corps, on brûle ou mange le cadavre de l'ennemi tué, du sorcier qu'on veut punir.

Puis les morts se mêlent à la vie de ceux qui sont sur terre: ils viennent leur donner des maladies; les faire mourir pour un motif quelconque. Ils sortent parfois du tombeau sous forme d'animaux, et viennent les dévorer dans la forêt.

Donc, quand un indigène est malade, il s'agit, non de trouver un remède, mais d'obtenir de celui qui lui donne la maladie qu'il cesse son action malfaisante. Parfois des songes propices donnent le renseignement; sinon on va trouver le féticheur (ou bon sorcier). Celui-ci "étudie" la question, pose des questions, fait des passes magiques, puis déclare finalement qui a donné la maladie.

Si celui qu'il dénonce est vivant, celui-ci est sommé de guérir sa victime; s'il nie être l'auteur du mal, on lui fait subir l'épreuve du poison; s'il ne prend pas la peine de nier, il doit composer un remède: si le malade guérit, c'est parfait, on le paie même pour avoir opéré la guérison. Mais si le malade meurt, on le tue et le brûle comme sorcier (mauvais féticheur!).

Si le féticheur a désigné comme auteur de la maladie un mort, on cherche

d'abord en quoi on a pu mécontenter ce mort: si l'on trouve, on le satisfait; sinon, on va trouver un de ses parents, et on le somme de demander au mort de laisser en paix le malade. Alors le parent vient, mange une poule blanche sur la tombe, et fait un grand discours au défunt "Frère, laissez en paix cet homme ! Voyez, il est bon, il m'a donné une poule sans tache, la plus belle de ses poules ! N'attendez pas au bon renom de votre famille en disant que parmi nous se trouve un mauvais esprit; etc., etc." les arguments pleuvent; puis chacun s'en retourne chez soi. Si le mort ne s'est pas laissé convaincre, et tue quand même le malade, on s'en prend au vivant: "si vous aviez bien parlé à votre frère, lui dit-on, il n'aurait pas tué le nôtre !". Et on lui fait payer de fortes indemnités à moins qu'on ne l'exécute lui aussi, purement et simplement !

C'est à se demander comment il reste encore des Baluba en vie.

Un exemple de palabre qui dévoile l'âme indigène. Un individu, un vieillard presque, est marié à une enfant d'environ neuf ans (cela est usuel); l'enfant devient malade du sommeil; il la reconduit immédiatement chez ses parents, disant: "je n'ai pas encore reçu aucun service de votre fille, et la voilà déjà malade; reprenez-la, et soignez-la". Les parents refusent et veulent l'obliger à soigner l'enfant (la soigner consiste à aller chez le féticheur ainsi que dit plus haut). Et ils viennent me trouver pour savoir lequel ne soignera pas l'enfant ! "En effet, dit le mari, si je soigne ma femme, comme étant malade du sommeil elle mourra certainement, elle mourra chez moi; dès lors, d'après la coutume, la femme étant morte chez moi, je devrai une indemnité à ses parents pour l'avoir laissé mourir !" – "Mais, disent le père et la mère, si nous reprenons l'enfant, ce sera chez nous qu'elle mourra, et alors nous devons restituer au mari ce qu'il nous a donné en présent lors du mariage !". Et l'enfant écoutant ce débat, elle entendait qu'on disait qu'elle allait certainement mourir, et que ni son mari ni ses parents ne voulaient faire ce qu'ils croyaient d'après eux pouvoir alléger ses souffrances. C'était navrant. J'ai pris l'enfant pour la faire soigner au lazaret, elle ira ensuite à la mission si elle guérit comme je l'espère, et ainsi ni l'un ni l'autre n'auront rien à payer.

Autre coutume: à la mort d'un grand chef, on taille parfois grossièrement dans le bois une figure qui est censée le représenter, on bâtit comme demeure pour cette figure une grande maison, et on lui donne comme épouse une fillette. Celle-ci doit dormir dans cette maison; elle ne peut plus avoir de rapports avec aucun homme, sinon avec celui (défunt) que la figure représente. Quand on s'aperçoit qu'elle a violé cette obligation on la tue, elle et son complice, dans la maison de la figure (kabwisa) de telle façon que leur sang (on coupe la tête de manière spéciale) aille inonder l'image du défunt; on les enterre sous la maison,

puis... on consacre au kabwisa une autre enfant !

Quelques règles élémentaires de succession: à la mort d'un chef, le pouvoir va au neveu aîné, les femmes au frère aîné, les autres biens (étoffes et esclaves) au fils aîné; chacun des héritiers fait alors des cadeaux aux autres ayants droit.

Encore une histoire, toujours rigoureusement authentique: le frère d'un petit chef meurt; le petit chef va trouver le féticheur pour connaître qui a donné à son frère la maladie dont il est mort; le féticheur désigne une femme du village; immédiatement on l'emprisonne, la tue et la brûle. Puis le chef se dit: "le mari de cette femme pourrait bien aller se plaindre aux blancs de ce que j'ai donné la mort à sa femme; il faut lui persuader de n'en rien faire". Et pour l'en convaincre, il l'emprisonne, le tue, et le brûle. La nuit suivante, son frère lui apparaît en songe et lui dit: "tu t'es trompé, ce n'est pas cette femme qui m'avait rendu malade, c'est tel homme (Musungi), du village voisin !". Alors le petit chef qui n'a guère d'hommes va demander en les payant des guerriers dans un autre village, va attaquer le village auquel appartenait Musungi; au cours de la guerre, il tue quatre hommes, en blesse quatre et fait prisonnières douze femmes. De plus il capture Musungi... le tue et le brûle...

Assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas ? Je vais dîner, et songer à nos frères Baluba est un singulier apéritif !

Kalabulwe-Kyombo, 20 janvier 1912 – En route:

Oui, de nouveau en route: parti depuis cinq jours déjà. Je voyage au nord du poste de Kiambi; j'ai successivement logé à la mission de Lukulu, puis à Soswa, sur la Niemba, puis à Kyombo-Mkubwa, puis à Luhangungu... Pas un de ses chefs contre lequel n'existe un mandat d'arrêt; aussi je n'en ai pas vu un seul; je me trompe, il y a un contre lequel un mandat n'existait pas: c'est Luhangungu: il vient d'être tué au cours d'une guerre.

Le pays est d'ailleurs assez peu intéressant au point de vue paysage: assez plat, pas encore vu un seul bel horizon; de plus par suite de la saison des pluies les herbes sont très hautes, la rosée abondante, la marche n'est pas agréable. Aussi je fais de petites étapes, aujourd'hui parti à 6 $\frac{3}{4}$, arrivée à 9 $\frac{1}{2}$.

Chose curieuse: alors que au sud du Lukalaba les poules étaient extrêmement abondantes, mais constituaient (avec les chiens et pigeons) presque les seuls animaux domestiques, ici les chèvres et les porcs sont extrêmement abondants. Les porcs, rarement aussi gros, jamais aussi gras que nos porcs européens, sont tous noirs, très poilus. On les nourrit de manioc frais; ils circulent en liberté dans les villages et la brousse environnante; on m'en apporte

beaucoup: car, si la population presque toute entière s'enfuit à mon approche, me laissant maître du village, cependant on m'apporte beaucoup de vivres, même des villages voisins dont je ne soupçonnais pas l'existence. Hier on m'a apporté cinq porcs, 1 chèvre, 2 poules, 10 paniers (une trentaine de kilos) de farine, 8 paniers de manioc frais, 2 paniers de manioc macéré, 8 paniers de maïs frais, 10 œufs, 5 nattes... Nulle part je n'ai jamais vu autant; quoique tuant un porc chaque jour pour mes gens (et moi), j'en ai envoyé déjà 10 à Ki ambi; comme je n'ai que 22 porteurs et 11 soldats, avec les domestiques, les plantons, leurs femmes, j'ai au plus 50 personnes dans ma caravane; aussi bouffent -ils au point de savoir à peine marcher. En chemin je paie les porcs (on ne m'apporte que des petits et des moyens) que de 1.50 à 5.00 francs; je paie la farine à estimation environ 10 à 15 centimes le kilo; les indigènes sont très contents de ces prix, l'un d'eux refusait hier ce que je lui donnais, croyant que je faisais erreur. Or quand nos acheteurs viennent ils ne parviennent pas à se procurer un porc petit moins de 4 francs. Et l'on paie au poste la farine 15 centimes plus le transport. C'est qu'il est de coutume que le blanc de passage paye moins que le prix commercial ! Ma générosité les étonne: je me demande combien leur donnent certains blancs de peu de scrupules ...

Par contre, peu d'ouvrage: il y a tant de crimes qui se commettent qu'on n'ose venir les dénoncer; d'ailleurs, à quoi servirait ? Tout le monde à peu près est en fuite.

Mais j'ai reçu étant en chemin deux courriers officiels qui font que, malgré un jour de fièvre (mon premier depuis mon départ d'Elisabethville), j'ai dû travailler acharnement.

Hier, incidents: on dépose une plainte contre un chef voisin, qui aurait à la guerre tué un autre de ses voisins; je fais arrêter celui qu'on accusait, il vient avec un grand cortège; et plaignants et prévenu, avec leurs gens, commencent à déposer; j'avais commencé à 10 heure du matin: à 5 heures du soir, finissait seulement la palabre. Finalement, il résultait du débat que celui que l'on me demandait de condamner avait au contraire fait tout son possible pour empêcher la guerre, mais que malgré ses efforts ses gens en étaient venus aux mains avec les rivaux; qu'un de ses hommes avait en effet tué dans cette guerre le chef des adversaires, mais pas moyen de condamner pénalement cet homme qui n'était pour rien dans l'affaire; je rendis donc décision l'absolvant pénalement, mais le condamnant au point de vue des intérêts civils à payer au fils du défunt une indemnité de 601 colliers de perles; c'est le tarif (environ 40frs). J'appliquais en ce la coutume, qui rend le chef responsable des actes de ses sujets. Les deux partis semblaient très contents de la décision. Tout-à-coup un de mes soldats entend les gens du village disant entre eux: "Le juge a mal tranché la palabre; puisque c'est

l'homme de Kibeya qui a tué notre chef, le juge aurait du prendre Kibeya lui-même et le tuer au lieu du meurtrier ! Nous ne devons pas laisser sans vengeance la mort de notre chef; prenons nos arcs et nos flèches, et allons guetter dans la forêt pour tuer Kibeya et ses gens pendant qu'il retourneront à leur village !". En hâte le soldat me rapporte ces mots, nous allons dans ce coin du village, et voyons en effet trois indigènes qui sortaient l'arc et les flèches à la main; nous nous élançons; je parviens à en rejoindre et terrasser un (le noirs sont en général mauvais coureurs), le soldat rejoint le second pendant ce temps je remets le premier à un autre soldat accouru et me lance à la poursuite du troisième; celui-ci voyant qu'il va être rejoint lance son arc et ses flèches et se lance dans le fourré, où je ne le poursuivis pas; tout cela en moins de temps qu'il ne faut pour le pianoter. J'ai alors ordonné au chef ainsi menacé de rentrer chez lui, en même temps j'arrêtai deux hommes du village, disant que si pendant le retour de Kibeya il était attaqué, ces deux, ainsi que les deux autres prisonniers, serviraient d'otages.

Toutes ces arrestations sont illégales, évidemment, je ne puis faire d'otages, je ne puis arrêter des gens pour le seul motif qu'ils ont pris leurs arcs, armes non prohibées. Mais c'était le seul moyen de protéger le brave homme. Il n'en est pas moins malheureux que la faiblesse des lois nous oblige à commettre sans cesse de graves illégalités, que nous aurions pour devoir de réprimer si d'autres agents les commettaient...

LE METIER DE MAGISTRAT: En réalité, le magistrat ici ressemble fort à un pêcheur à la ligne. De temps en temps un délinquant trop confiant se laisse prendre à l'hameçon. Mais des milliers et milliers d'autres criminels continuent à nager en pleine sécurité, et ce n'est pas les quelques arrestations effectuées qui font diminuer de façon sensible leur nombre; si l'on veut débarrasser le pays baluba de ses mauvais poissons, il faut des moyens de pêche plus énergiques: le filet, j'entends par là une organisation administrative sérieuse, ou la dynamite, c'est-à-dire une répression militaire. Ou encore qu'on multiplie notre nombre, qu'on nous donne des moyens d'action plus énergiques; qu'on érige en infraction la guerre, que le participant ai ou non blessé, l'arrestation arbitraire, qu'il y ait ou non eu violences... Qu'on diminue le nombre de paperasses; qu'on nous permette de juger sans avoir besoin d'un pékin près de nous; en tous cas dans l'organisation actuelle, le magistrat ne sert qu'à embêter les agents (dont la moindre infraction est réprimée, alors même qu'il les ont commises dans l'intérêt de la Colonie).

Quelle est en somme l'organisation actuelle ? Si un agent territorial a connaissance d'une infraction commise par des indigènes (les infractions ici sont presque toujours des assassinats... à l'homicide près les Balubas sont très doux), il dresse procès-verbal de la plainte; il ne peut arrêter les criminels que si il y a

flagrant délit (c'est rare, et les agents ont difficile de l'apprécier). Il me transmet le procès-verbal; je lui envoie un mandat d'arrêt contre les prévenus; il essaye de les arrêter; or il n'a pour cela à sa disposition que la troupe, qui ne peut aller en mission (pas même un soldat) sans être accompagné du blanc ! Celui-ci doit donc aller sur place; si par extraordinaire le coupable a été assez cruche pour ne pas s'enfuir, on l'arrête (cas très rare). L'agent fait de nouveau des procès-verbaux d'enquête. Puis on m'envoie prévenu et témoins. Je fais une nouvelle enquête. Puis, assignation écrite au prévenu (qui ne sait d'ailleurs pas lire !). Je saisis le juge du tribunal territorial. Celui-ci est tout bonnement le chef de la zone; de même que lui me traiterait de pékin en matière militaire, de profane en matière administrative, je n'hésite pas à affirmer qu'il n'a en matière judiciaire qu'une compétence très contestable. Arrive l'audience: enquête publique de nouveau, instruction si vous aimez mieux, comme dans nos tribunaux belges (c'est au moins la troisième enquête). Je dois alors donner mon avis longuement et par écrit. Le juge prononce la peine: il se range évidemment presque toujours à l'avis du ministère public, et quand il s'en écarte il fait des bêtises ! Je dois rédiger le jugement. Puis toujours quand la peine est de plus de cinq ans, l'affaire va au tribunal d'appel.

A quoi servent l'assignation, les conclusions écrites, surtout à quoi sert le juge ? Pourquoi ne pas supprimer cet organisme encombrant ? Ne voit-on pas le ridicule, ayant un magistrat sur place, de faire prononcer, non par lui, mais par un profane ? Puisqu'aussi bien l'affaire va quand même en appel, où serait le danger ? Et que de temps épargné si le ministère public pouvait ainsi supprimer une des instructions !

Ce qui n'empêche que, dans la mesure où je puis agir, je suis fier des résultats que j'ai obtenus: la prison contient plus de 70 prisonniers, au lieu de 2 à mon arrivée. Mais que peut un magistrat seul ? C'est dix magistrats qu'il faudrait dans ce seul ressort.

Et ce qui est pénible, c'est la haine ou la défiance ou le mépris qu'ont tous les agents, du plus bas au plus haut, en passant par les missionnaires et les particuliers, pour cet être qu'on croit terrible ou incapable, le magistrat; de voir que tout le monde accuse la fonction, comme si la magistrat n'était pas des éléments les plus probes et les plus actifs de la colonie, malheureusement ligoté par les textes et les instructions du grand adversaire du développement sain de la Colonie: le ministère qui siège rue de Namur.

MŒURS BALUBA: Vous n'imaginerez jamais la stupéfiante, incroyable, circonstance atténuante qu'invoquait il y a quelques jours un prévenu accusé d'avoir tué une femme ? C'est que cette femme était sa mère (ce dont je ne me doutais pas en commençant l'enquête). Et voici son raisonnement: "Si j'ai tué cette femme, ce n'est pas pour rien: c'est parce qu'elle était sorcière et il fallait qu'il fut bien certain

que c'était une mauvaise femme, une sorcière, puisque je l'ai tuée alors qu'elle était ma mère" !!

Les Balubas ont certains goûts... artistiques; comme tous les noirs, ils sont passionnés de musiques; leurs chants comme leurs instruments de musique ne sont pas sans agrément malgré leur caractère primitif. Mais aussi on rencontre souvent des peintures murales: combinaisons peu savantes de lignes et de couleurs, et essais de reproduction de l'homme: toujours de l'européen ou de ses gens, jamais je n'ai vu représenter de purs indigènes mais ce sont les soldats, faisant l'exercice dans toutes les poses; des clairons; surtout l'européen avec des lunettes, et l'européen sur son vélo. Le vélo les hante; ils ne savent d'ailleurs guère le dessiner; parfois ce sont simplement deux roues avec un monsieur au milieu. Parfois le vélo est mieux compris, les roues sont dessinées, le guidon aussi; par contre le blanc n'est pas assis, semble planer dans l'air. Les sculptures grossières sont cependant plus jolies; elle figurent surtout les défunts, ou sont des fétiches. Un des types le plus fréquent est une espèce de tortue à tête vaguement humaine, construite en pisé, comme chez nous en ciment, et mouchetées de points rouges, blancs et noirs. Assez grands, toujours recouverts de toits de paille, il s'en trouve dans tous les villages de semblables. Enfin il ne faut pas oublier le travail du fer: surtout les épingles des femmes et les fers de lance sont parfois très élégants.

MA MENAGERIE: Donc, grâce à ce qu'on m'apporte en cours de route, voilà ma ménagerie augmentée encore d'une espèce nouvelle. Car mes animaux étaient à Kiambi une de mes grandes distractions. Mes chats d'abord, devenues très beaux, et se chauffant sans cesse au soleil sur ma véranda. Les chats ici ne sont pas des animaux de foyer, ils ne se tiennent pas au coin du feu puisqu'on ne fait pas de feu ! Ils jouent, et s'humanisent jusqu'à venir prendre dans la main ce que je leur donne; par exemple personne encore n'est parvenu à les caresser. Mes canard deviennent aussi superbes, ce sont les plus beaux de Kiambi (il n'y a que moi qui en aie). Ces bêtes à la démarche ridicule sont désopilantes à observer. Mes chèvres aussi sont de braves bêtes. A mon départ j'avais une grande chèvre et trois petits boucs. La grande est très habituée. Chaque midi elle vient sous la barza achever le plateau des chats. Puis elle se couche sur la véranda, et quand arrive un visiteur elle s'enfuit, puis revient comme pour voir de près celui qui est arrivé. Les chevreaux courent en tous sens dans le poste; on me signale parfois leur présence à une demi-heure de chez moi, cependant le soir ils sont toujours là au moment de les remettre dans la hutte qui sert de chèvrerie. Mes pigeons animent la cour de leurs vols blancs. Les poules pour nombreuses ne pondent guère, et se refusent obstinément à couvrir.

Bref, cela fait un ensemble charmant, distrayant, dans ce pays sans hiver, où toujours du soleil, une impression d'été chaude, réjouit. On y jouit de la campagne

sans inconvénients. On se croit un peu fermier sans difficultés, d'autant que mes gens font près de chez moi des plantations. J'ai même mangé des pommes de terre, de vraies pommes de terre, pas des patates indigènes, venant de mes plantations. D'ailleurs très petites, aqueuses, le sol ici ne vaut rien, alors qu'au Tanganyka les pommes de terre comme le blé viennent à merveille.

Ce qui n'empêche que j'aime mieux être ici qu'au Tanganyka. En voilà un qui a rudement usurpé sa réputation de territoire sain ! Plusieurs missionnaires et tous les agents de la Colonie sauf deux ont été malades; plusieurs des agents ayant dû rentrer, d'autres ont été envoyés pour les remplacer. Déjà deux d'entre eux sont malades à nouveau. A Kiambi par contre, depuis que j'y suis, je ne connais pas un seul cas de maladie sérieuse, à l'exception d'un commerçant caoutchoutier anglais qui a eu une hématurie, et, après en être guéri, est décédé de l'anémie consécutive. Ce commerçant était d'ailleurs depuis près de dix ans en Afrique sans être rentré en Europe, et cela fatigue évidemment énormément.

Allons, le Katanga n'est pas encore la terre du rêve. Pour moi, j'ai grâce au confort de ma demeure, qui est la meilleure de Kiambi avec celle du chef de zone, beaucoup moins de chances d'être en mauvaise santé que n'im porte qui.

Et si vous saviez comme il fait délicieux d'écrire ainsi en janvier en plein air sous l'ombre protectrice d'un grand arbre ! Avouez que c'est une satisfaction qui mérite salaire elle aussi !

Et je lirai bientôt au milieu de la verdure le compte-rendu de vos fêtes de patinage !!!

Sange, 24-I-12:

Pour la première fois depuis Lukulu, je vois un chef ! Le brave Sange est d'ailleurs un des plus grands de la région. Il a une bonne face rigolante et, malgré sa jeunesse relative, des cordons de graisse dégoulinant autour de cou; il y porte surtout au moins cinq kilogs de colliers, colliers de perles, et colliers fétiches de dents d'animaux de tous genres !

Comme sceptre de commandement il a un vieux bâton fourchu; un bâton tel qu'on le coupe dans la forêt, non pas un de ces beaux sceptres sculptés comme en ont certains chefs; il rit en me regardant écrire, et son gros ventre roule sa graisse de façon admirative; c'est un brave homme, et je parierais qu'il n'a pas plus d'une dizaine de meurtres sur la conscience; ce qui pour un chef mulaba est d'une modération angélique. Il m'a d'ailleurs apporté un tribut superbe, le plus beau bouc notamment que j'aie vu de ma vie; (j'en ai si peu vus en Europe !); avec ma chèvre que je crois bonne, cela me fera un superbe couple de reproducteurs; il est vrai que je n'aurai probablement guère le temps d'en jouir, mais s'il me restait encore un nombre de mois raisonnable, j'achèterais encore deux chèvres, et je vous assure qu'il y aurait du lait frais régulièrement sur ma table. A condition qu'il n'y ait pas un

chèvrier trop amateur de lait, comme à la mission: car j'ai condamné récemment à 20 jours de prison plus les frais, plus cinq jours de travail à la mission (dommages-intérêts) le bouvier des pères qui le matin même de mon arrivée avait été surpris reportant chez lui une pleine bouteille des vaches qu'il est chargé de traire chaque jour.

Ce bouvier était bègue, mais bègue à ne pouvoir en obtenir plus d'un mot par heure ! Et j'ai ri bien un jour visitant le prison: Kifuntwe se présente à moi, ouvre grande la bouche, et commence: "Na..a.a.na..na..a.aaaa...". Cela aurait pu durer longtemps ! Et comme j'attendais et que lui continuait à bredouiller ses "aa" d'un air désespéré, un des autres prisonniers me dit: "Ne comprenez-vous pas ? Il demande si son temps de prison n'est pas encore terminé !". Je n'aurais pas cru que "a" voulait dire tant de choses !

L'autre bouvier de la mission vint peu de jours après me présenter la palabre la plus interminable que j'aie vu: voilà: ce bouvier avait relevé certains faits lui permettant de croire que... son épouse le trompait; il est saisi d'une vive fureur contre son rival, et part, oh ! pas pour le tuer !!! mais pour lui demander une juste indemnité !! L'autre proteste, déclare que les indices ne correspondent pas à la réalité, cependant reconnaissant la force des indices accepte de payer quelque chose; discussion, et l'on convient que l'indemnité sera de deux chèvres.

Voilà nos gens tombés d'accord, semble-t-il ? Hélas, nos Baluba sont plus chicaneurs que des Normands; au moment du paiement, le rival amène deux c. dirai-je deux chèvres ? deux chevrettes, deux chevrettes, bref ce qu'il y a de plus minuscule dans la race des chèvres qui viennent de naître. Le bouvier refuse. Et discussion: il s'agit d'interpréter le traité, de dire si on a entendu parler de deux chèvres petites, grosses ou moyennes... Le croiriez-vous ? Ils sont allés soumettre le différend au chef Kyombo, et ne sont pas parvenus à s'entendre !! De là ils sont allés chez le Père supérieur de la Mission, et sa décision ne les a pas satisfaits; et ils sont arrivés en troisième ressort chez moi, ayant marché six heures pour arriver à Kiambi, accompagnés chacun de plusieurs parleurs, des avocats si vous aimez mieux, et... des deux chèvres litigieuses ! Ils ont parlé chez moi plus de deux heures, et je ne suis pas convaincu qu'ils aient accepté ma décision, qui s'imposait cependant, de payer deux chèvres moyennes ! La palabre leur aura plus coûté que les deux chèvres et la femme !! ne valent ! **(102)**

INSTRUMENTS DE MUSIQUE BALUBA: Pour autant que je sache, d'après mes lectures, les instruments de musique des Baluba ne diffèrent pas de ceux des autres peuplades; j'ai d'ailleurs vu les mêmes chez les Babembas et chez les Bazela, les trois races que j'ai parcourues.

Ils ne sont guère que de deux sortes: les instruments à cordes, et les instruments, comment dirai-je ? à baguettes, à maillets, consistant à taper avec un

bois sur une matière quelconque: comme dans le tambour, la grosse caisse, et les petits pianos en fer sur lesquels les enfants tapent avec des maillets minuscules, et qui sont en réalité une variété de xylophone.

On ne peut faire rentrer dans aucune de ces catégories cependant l'instrument de tout nègre qui se respecte: le "kisandji" (ne pas prononcer "visandji" qui signifie étoffe): c'est une gourde vide, un de ces fruits genre courges non-comestibles dont les indigènes font des pipes, des tasses, et des instruments de musique ! Sur cette courge, qui forme caisse de résonance, sont disposées une série de lamelles en fer de grandeur différentes, légèrement flexibles; les doigts de 'l'artiste' ! pressent ces lamelles, et elles rendent en se détendant des sons variés que les indigènes adorent, sans doute parce qu'ils donnent aux blancs malgré leur ténuité des rages de dents !!

Le plus fréquent des instruments à corde, c'est le gulungu: c'est l'instrument féminin par excellence. Toute élégante muluba au repos ou à la promenade semble en train de mordiller un arc dont elle caresse la corde; du dehors on entend rien, mais l'artiste qui a le bois du petit arc qu'est l'instrument dans la bouche entend des sons de guitare pas désagréables du tout; c'est vraiment un instrument de chambre, un instrument que seul entend l'exécutant.

Kiambi 28-I-12:

Et me voilà déjà de retour à Kiambi ! Les derniers jours de voyage ont été plus occupés; que de petites palabres ! Mon interprète est mourrant, et par fatalité tous les médecins sont en route ! Quant au commis du lazaret, l'administration l'a fait passer au service territorial, si bien qu'il n'y a plus qu'un lazaret sans personne pour s'occuper des malades ! J'ai un agent judiciaire, il vient d'arriver, désormais je ne suis plus seul pour faire toute la besogne, j'ai un aide; cela aurait dû venir depuis longtemps, mais je remercie quand même de sa sollicitude le procureur général.

Les deux dernières étapes de mon voyage ont été superbes, le long de la Lukulu, avec de petits rapides où il faisait délicieux prendre des bains en rivière à fort courant. Et je m'arrêtais ainsi de temps en temps en chemin pour me jeter à l'eau !!!

Le jour précédent j'avais pour essayer de surprendre un chef que je voulais arrêter fait neuf heures de marche ! Neuf heures d'étape au soleil et en traversant parfois de petits marais, soit les pieds dans la boue, soit à dos d'homme (ce qui n'est pas rassurant) cela ne va pas sans fatigue ! Et le comble, c'est que l'oiseau que je comptais surprendre avait senti d'où venait le vent et s'était enfui du gîte !!! Si bien que je suis rentré à Kiambi avec un seul prisonnier ! Cela est vraiment déshonorant ! Au fond l'action de la justice est encore bien supérieure à celle de l'autorité administrative: pas un pont, pas un chemin, pas un indigène connaissant le nom du chef de poste, rencontré sur un parcours de douze jours ! C'est pitoyable !

Kiambi 4-2-12:

UNE OPERATION: On voit de tout ici; hier j'ai assisté à une opération chirurgicale, mon interprète se plaignait, j'avais dû en chemin le faire rapporter à Kiambi; le docteur diagnostiqua plusieurs choses à la fois, dont une hernie et un abcès urinaire, qui tous deux demandaient opération. Et pour l'opérer on transporta le malade au lazaret.

On se figure la différence avec une opération européenne. D'abord, le matériel est réduit. La trousse de chirurgie existe, et c'est tout; la table d'opération est faite en planches de caisses, les bassins sont des bassins ordinaires en émaillés et même des assiettes qu'on a réquisitionnés; la salle d'opération est la barza du lazaret, on est en somme en plein air, la chaleur ambiante est suffisante pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'atmosphère surchauffée des salles d'opération. On recueille le sang et les débris dans des pots et gourdes indigènes; et quand tantôt il faudra un appareil urinal, c'est avec une pipe indigène qu'on le fabriquera.

Les fournitures aussi sont défectueuses; le dernier envoi de gaze, ouates, etc., a été abîmé, est tombé à l'eau en cours de route. La moitié a dû être jetée, l'autre ne peut plus servir qu'après une soigneuse restérilisation ! Défectuosité d'emballage ou faute des transporteurs ? Je ne sais, mais en tous cas cela fait plusieurs centaines de francs perdues par l'incurie administrative, et plus, le médecin sans accessoires.

Enfin absence d'aides au courant: alors que chez nous à chaque opération il y a une sœur ou une infirmière sachant par cœur tout ce qu'il faut au médecin à chaque moment, connaissant les situations, nous nous sommes là comme aides trois blancs et quatre noirs, mais aucun n'y connaît rien, il faut sans cesse quand le médecin désire quelque chose qu'il le dise, parfois le répète, car on se trompe parfois ne se rendant pas compte de l'usage de l'objet demandé; les noirs se trompent sans cesse sur l'espèce d'eau qu'on leur demande, car c'est là leur fonction principale.

Cependant, cela va rondement; le docteur Lejeune opère, assisté du docteur Gérard; on voit que tous deux ont la main sûre et "connaissent leur affaire"; quoique le cas soit délicat, cela va rapidement ; grâce au plein air, pas d'odeur incommodante; les ciseaux coupent et fouillent, et font sortir le pus, et éliminent, et rapprochent, que c'est une féerie de changements à vue. Les noms d'instruments, les noms de parties du corps bourdonnent des lèvres d'un docteur aux lèvres de l'autre, dans la plaie ouverte les instruments forment un singulier tableau d'éclairs métalliques sur toutes les teintes de rouge avec le cadre noir de la peau. Et voici le fil, et déjà l'on reporte sur une civière faite aussi en planches de caisses le malade chez lui... L'opération a parfaitement réussi.

Ce matin déjà l'interprète m'écrivait. Il demande à manger ! Il a demandé du

lait, et le commis du lazaret lui a répondu: "Du lait nous en avons, mais on le garde pour les malades blancs !". On a parfaitement raison de la garder pour les blancs, mais on ne dit pas cela ainsi au malade lui-même, surtout quand il est ainsi un demi-civilisé ! C'est que le budget ne permet pas de fournir aucun des reconstituants nécessaires à un opéré ou à un malade. Pour les blancs il y a du lait... et ce qu'ils peuvent se payer, pour les noirs il n'y a rien.

La plupart des officiels belges sont bien convaincus que la base de la politique coloniale doit être la supériorité du noir sur le blanc il faut déjà en Belgique être un esprit hardi et paradoxal (il ne s'en trouve pas un, soyez-en sûr, au conseil colonial) pour oser dire et proclamer égalité de races. Et on désarme l'autorité.

Un peu moins d'humanitarisme théorique, mais plus de charité pratique ! Disons une bonne fois qu'un blanc est plus qu'un noir..., mais n'oublions pas que blanc ou noir tout homme devrait être secouru. Que la santé des agents et la vie des indigènes sont des capitaux dont l'administration a la garde, qu'elle a intérêt à sauvegarder. Qu'on protège un peu moins les indigènes, et qu'on les secoure un peu plus !

Et, puisque nous sommes à la question médicale, qu'on prenne plus de médecins, plus de médecins belges, et... qu'on fiche à la porte tous les docteurs ou médocastres Italiens ! **(103)**

LA CHALEUR: La chaleur est forte; j'ai en ce moment (midi et demi) 29 degrés dans mon bureau d'où j'écris, 30 sous la barza, 33 sur la véranda de derrière. Mais je n'ai pas la sensation de la chaleur; j'ai une camisole et une chemise très chaudes, ce qu'on porte chez nous en hiver; je n'ai pas trop chaud. Tant qu'on ne se risque pas au soleil qui cuit, cela est plus supportable qu'une chaleur d'été de chez nous. L'air circule léger. A peine un soupçon de transpiration.

Par une chaleur semblable chez nous, l'eau venant de la canalisation alimentaire même est chaude; c'est à peine si en la mettant dans la cave la boisson reste fraîche. Ici pas de cave. Cependant, toujours j'ai de l'eau fraîche: j'ai un vase spécial en terre poreuse, j'ai un sac à eau, et toujours l'eau s'y conserve suffisamment froide. Pour l'avoir glacée, il suffit d'entourer la bouteille d'un linge mouillé et de la placer quelques instants au soleil. Procédé étrange, mais infailible.

Par les jours d'été, chez nous, les viandes vont en glacière; tuée le matin, une bête est à peine mangeable le soir. Ici je conserve sans mesure de préservation spéciale de la viande, même de la viande de porc, si délicate, trois et quatre jours. Le cuisinier pend la viande dans sa cuisine, au dessus du foyer; la fumée préserve-t-elle ? Je ne sais. Mais il est exceptionnel que un morceau sente.

Maintenant je fais du boudin presque chaque fois que je tue un porc. Boudin rouge ou boudin blanc. Oh ! il ne vaut pas celui de chez nous; d'autant que il manque absolument de lard, cette chose essentielle dans le vrai boudin. N'empêche

que ça me rappelle le goût. **(104)**

Hier tout était prêt pour faire du blanc, quand on s'aperçoit que on a oublié de conserver les boyaux: alors de la mixture au lait, au thym, à la viande et au pain déjà composée, on a fait un gâteau de viande qui, abondamment arrosé de citron, faisait un plat inédit et excellent.

Les porcs ici sont très petits; quand je tue une bête, je la partage avec un des agents, Mr François (et réciproquement). Je mange toujours mon demi-porc avant que la viande ait un goût. Et cependant tout comme autrefois, je mange très peu, ai en général peu d'appétit.

Comme on dit ici, on ne vit pas mal chez la reine d'Angleterre (car vous savez que la carte du Congo représente la tête de la reine d'Angleterre, n'importe laquelle; et si le nez semble un peu long, c'est que de ne pas avoir le Congo... elle en fait, un nez !!!).

Niembwa-Kunda: 5-3-12:

Mon dernier grand voyage d'enquêtes, sans doute. Que produira-t-il ? Ces affaires de caoutchoutiers sont si difficiles qu'il est vain d'espérer sérieusement succès. Puis, c'est en plein la saison des pluies.

Je commence mon voyage de façon charmante. J'annonçai samedi mon départ au chef de poste; il me dit qu'il y avait des porteurs. Lundi au moment de me mettre en route, j'apprends que tous les porteurs sont en fuite. Le lendemain matin, on m'amène 29 porteurs (j'en avais demandé 30). Un d'eux s'enfuit à Kiambi même, un en cours de route. J'en recrute en chemin deux. Ce matin je constate que cinq autres se sont enfuis. J'en recrute pour les remplacer; en route de nouveau un en fuite, puis ce midi six partent après avoir amené leur charge. Si cela continue, cela fera un véritable voyage d'agrément !!!

D'ailleurs déjà ici sur la route ordinaire la moitié de la population s'enfuit; que sera-ce dans l'intérieur ? On peut dire que la situation empire sans cesse, à cause de l'augmentation du nombre des caravanes, il est de plus en plus difficile d'obtenir portage ou vivres. Le portage est une grande plaie nécessaire. Ici le noir ne porte pas volontairement, ce travail d'ailleurs peu gai lui répugne singulièrement. Or nous avons proclamé la liberté du travail et du commerce ! Nous magistrats avons même comme premier devoir de le faire observer. Le jour où nous y réussissons, fini du portage: et comme sans portage pas de voyages à l'intérieur, pas de développement possible, on peut s'en retourner chez soi.

Je ne voyage pas en vélo cette fois, mais en machila, c'est-à-dire dans un hamac porté par des noirs. Une perche portée aux deux extrémités par deux noirs soutient le hamac tendu par des bois dans lequel je suis étendu; des nattes primitivement ajustées comme toiture protègent du soleil, qui se montre d'ailleurs peu sinon vers midi, le reste du temps il est caché par les nuages. Les noirs

courent, s'arrêtent de temps en temps pour relayer, c'est original.

Pas confortable d'ailleurs. Quoique rythmé, le balancement de la marche fatigue énormément. Je préfère le vélo. D'ailleurs je fais une partie de l'étape à pied. J'ai adopté ce mode de transport cette fois parce que je crains de rencontrer de grandes parties de chemins marécageux ou couverts d'herbes où il serait difficile de rouler.

Il ne fait d'ailleurs pas plus chaud qu'en saison sèche, car la pluie et les nuages empêchent singulièrement l'action du soleil. Si ce n'était par excès de précautions, je pourrais rester sans casque sous la machila. Très peu de mouches. Peu de transpiration. Et ainsi la chaleur n'est pas rude. Songez qu'aujourd'hui l'étape a duré de 7 heures du matin à midi et demi, ce sur la route la plus large de la zone. Songez à aller de Tilff à Liège ou vice-versa par la grand'route lorsque la chaleur est de 27 degrés, sans s'arrêter ni entrer prendre "une consommation" chez un cafetier fatalement absent. En suerait-on des pois ! Et serait-on fourbu à l'arrivée ! Et bien ici, avec l'accoutumance, cela n'est rien.

L'ennui est que j'ai eu le premier jour une mince plaie au talon; j'avais racheté des souliers, toutes mes paires de route étant presque "mortes" comme disent les indigènes. Ceux que j'ai rachetés sont justes à mon pied... au repos, mais la marche produit un gonflement, d'où frottement, et cette petite plaie qui me fera bien souffrir tout le voyage !

C'est la belle saison des plantations; tout est vert, les feuillages abondants au point de paraître uniformément sombres.

J'ai maintenant une seconde toiture de tente, que je dresse devant ma tente, et qui me forme une véritable seconde pièce, me servant de bureau et de salle à manger. C'est pratique contre la pluie et le soleil. Je me sens, ainsi vraiment chez moi sous la tente.

J'ai aussi un nouveau boy; Mr Andreiu étant revenu a redemandé son ancien; et je le lui renverrai dès le nouveau sera au courant, sa perte ne sera pas sans m'être sensible, car c'est ce qui s'appelle un "first class boy", et puis dévoué comme un ami. Mais il me reste si peu de temps !

Toujours assez bien de palabres en chemin. Ils ont tous ces gens un frère ou un fils esclave à libérer ! Ils ne parlent pas de ceux qu'ils détiennent !!!

Et nous sommes aux environs de l'époque des... giboulées de mars ! Dans les lettres d'Europe, on dit qu'il fait glacé !!! Qui le croirait ? Ah, que ces températures africaines sont idéales au point de vue de l'agrément qu'on en éprouve.

<p style="text-align: center;">ANNEXE I LES ARTICLES DE JACQUES COURLI</p>
--

UNE VILLE AU KATANGA: ELISABETHVILLE.

Elisabethville, le 29 août 1910.

(*Gazette de Liège*, le vendredi 14 octobre 1910)

Le Katanga ! Que de coeurs et d'intelligences belges sont tournés en ce moment vers ce coin de terre où s'élabore une patrie nouvelle ! Il ne semblera donc pas sans intérêt de décrire sa capitale actuelle: Elisabethville.

Cette capitale mérite-t-elle son nom de ville ? Oui sans doute au point de vue africain, puisqu'elle compte une population nombreuse pour une colonie: environ 300 blancs et plus de 1.000 travailleurs indigènes; ville cosmopolite même puisque ses habitants appartiennent aux nationalités les plus diverses: Belges,

Anglais, Allemands, Grecs, Italiens, Norvégiens, Danois, Russes, Français, Autrichiens, Afrikaanders, Américains, Canadiens, Australiens... Enfin, chose inconnue dans les colonies tropicales, une vingtaine de dames blanches. Un des groupes les plus homogènes dans cette population bigarrée est assurément la colonie liégeoise : comme partout d'ailleurs au Congo, les Liégeois sont ici nombreux: citons parmi ceux qui s'y trouvent à l'heure actuelle: MM. Les docteurs Goebel et Denomérenge, MM. Bertrand et Buttenbach, ingénieurs à l'Union Minière, Sohier, substitut du procureur d'Etat, Mathieu et Danse, directeurs de la Banque du Congo belge, Fourir et Bonjean, greffiers, Bure, Servais, de la Compagnie Pastorale, et bien d'autres encore. Le Wallon est une des langues qu'on parle le plus ici !!

Mais cette cité ne correspond guère à notre conception d'une ville: rien n'offre moins l'aspect d'une agglomération: d'abord, la population y est divisée en trois centres distants de deux heures l'un de l'autre: la Kafubu, siège de l'administration, où réside le vice-gouverneur Wangermée, la garnison, et où continuera à séjourner le représentant et du Comité Spécial du Katanga. L'Etoile (ou Kalukuluku), où sont les mines, une partie des fermes et la justice, la Lubumbaschi, où se trouvent les forges de l'U.M., des exploitations agricoles et la plupart des magasins; là arrivera le chemin de fer, et seront dans quelque temps transférés tous les services administratifs.

Et nulle part; ni à Kafubu, ni à l'Etoile, ni à la Lubumbaschi actuelle, il n'y a de véritable agglomération d'aspect urbain. Non, de loin en loin, une habitation en terre battue ou en paille, une tente, s'abrite parmi la végétation, et des sites souvent jolis. Mille sentiers, d'innombrables chemins les relient à travers une forêt d'arbres, hauts, maigres, d'aspect nullement africain, on est parfois en pleine ville, alors qu'on aperçoit à peine un toit de chaume à travers le feuillage.

Le centre de l'Etoile diffère pourtant, et permet de se rendre compte de ce que sera la Lubumbaschi, la ville nouvelle, quand l'activité générale y sera transportée. C'est, des deux côtés de la mine qui érige ses quelques cheminées et puits sur une légère proéminence du sol, une double route monotone, au milieu d'une plaine débroussée et déboisée et que bordent de loin en loin des maisons en pisé ou des constructions en briques sans étage, et que toute maison a de nombreuses dépendances, magasins, demeures des serviteurs, etc. Or, l'administration exige 2 francs le mètre carré pour ce terrain broussailleux, abondant, sans autre qualité spéciale que son choix, et refuse la vente des autres.

L'Union Minière, elle, installera ateliers et bureaux, ainsi que les demeures de ses agents, dans un fond, à peu de distance de la ville; décision regrettable peut-être, du moins quant aux habitations, l'endroit choisi étant moins salubre que le centre.

En tous cas, même après la réalisation de ces plans, l'éloignement des

maisons, la végétation, le manque de circulation, donneront toujours à la cité l'aspect d'une ville inachevée qui est celui de ses consœurs du Sud, Livingstone, Salisbury, Bulawayo... Et cependant, il y aura là probablement un Conseil communal, le premier conseil communal congolais !

Quoiqu'il en soit, Elisabethville mérite d'attirer l'attention et l'étude à l'heure actuelle, car elle forme le champ d'expérience du Katanga. En effet, on a eu beau faire un "bluff" considérable autour du Katanga, on ne sait pas exactement ce qu'il vaudra. Le climat y est idéal et quelques mines sont très riches en minerais, pas de doute possible. Mais que vaut le pays au point de vue agricole ! L'exploitation des mines y sera-t-elle rémunératrice ? Que donnera la récolte des produits domaniaux, caoutchouc spécialement, libre depuis le 1er juillet ? Sur ces trois points, qui forment à l'heure actuelle les trois seules industries envisagées comme pratiquement possibles au Katanga, on marche dans l'inconnu. Trop de questions irrésolues les compliquent pour qu'on puisse rien affirmer sur ce que sera l'avenir: question de la main d'oeuvre, du coût de la vie, des transports, de l'état sanitaire, question morale...

Et c'est à Elisabethville que la partie se décidera. C'est ici, en effet, que les exploitations sont le plus avancées et que les moyens de réussite sont les plus nombreux. Kambove et Ruwe peuvent avoir des mines plus riches, Kapiri être supérieur au point de vue agricole, le Moëro plus abondant en caoutchouc, ici seulement il y a des fermes, des mines, des usines en marche, un commerce naissant de caoutchouc, le tout avec une population blanche nombreuse et chemin de fer. C'est ici qu'on pourra étudier en fait tous les problèmes si graves qui se posent, et on peut dire que l'avenir d'Elisabethville déterminera celui du Katanga.

Plaise à Dieu que dans cette expérience aucun espoir ne soit déçu et que notre colonie belge du Katanga soit ce qu'on espère : une des plus riches et des plus salubres du monde. A voir l'énergie, la valeur de notre population belge d'ici, supérieure sans conteste possible à la population étrangère, on peut, en tous cas, envisager l'avenir avec confiance.

L'AGRICULTURE.

(*Gazette de Liège*, le samedi 19-11-10)

Le Katanga a-t-il un brillant avenir agricole ? On le prétend avec force réclame, dans certains milieux. Cependant ceux qui auront lu sérieusement l'excellente brochure officielle "Renseignements à l'usage des colons désireux de s'établir au Katanga" auront pu en constater l'esprit plutôt pessimiste. C'est, je pense, cette note peu enthousiaste qui est juste.

Assurément, si l'on n'envisage qu'un seul des éléments de la prospérité culturelle, le climat, la situation est séduisante. Grâce à l'altitude de ses plateaux, le

Katanga fait partie du Sud-Africain plutôt que du Congo. Assez chaud pour permettre la maturation plus rapide des produits européens et la culture de certains produits tropicaux, il est assez tempéré pour que cette maturation ne soit pas trop précipitée et que la récolte se conserve.

Cet énorme avantage est malheureusement compensé par d'autres circonstances. D'abord, le régime des eaux est peu favorable et le sol infécond. Au bord des rivières, on pourra certes trouver de petits emplacements de terre noire excellents. Mais la majeure partie du sol des plateaux est jusqu'à une grande profondeur d'une infertilité que démontre suffisamment au profane l'absence de produits naturels. Les cours d'eaux sont plutôt rares, et les minerais du sous-sol compromettent l'existence des puits.

Un sol infertile peut s'améliorer, mais il faut pour cela le travail inlassable et... l'engrais. Or l'un, et l'autre sont rendus presque impossibles par l'absence de bétail. Tués par la terrible tsé tsé, les animaux de toute espèce qu'on a essayé d'acclimater, disparaissent bientôt. La chèvre: même qu'on avait prétendue rebelle à la nagana (maladie du sommeil des animaux) disparaît. Quelques endroits seuls, assez éloignés des voies de communications, sont immunisés, mais l'ignorance dans laquelle on est sur beaucoup de points concernant ce terrible fléau font que même là on vit dans l'insécurité. Comprend-on ce qu'est ce problème: une culture sur le sol aride, sans chevaux, ni boeufs, ni volaille ?...

Qu'on ajoute au nombre des obstacles que rencontre l'agriculture la difficulté de la main d'oeuvre, dont nous avons parlé, le prix des transports, le coût de la vie... et l'on pourra essayer de résoudre notre question du début : l'agriculture a-t-elle un bel avenir au Katanga ?

Nous ferons une distinction essentielle selon qu'il s'agit ou non de produire pour l'exportation. Le Katanga en lui même constitue un marché par le fait qu'il a une population nombreuse. Population blanche qui consommera des légumes, des vivres frais. Population de travailleurs noirs qui exigera une grande quantité de farines de second ordre.

Dans cette limite assurément l'agriculture devra réussir. Les potagers pour la fraîcheur des vivres, doivent se trouver près des villes qu'ils alimentent et à ce titre il est malaisé de les concurrencer. Les prix actuels des céréales indigènes et le coût du transport des céréales étrangères sont suffisamment élevés pour que des exploitations vivrières de ce genre puissent réussir. Des terrains modestes, bien choisis au bord des rivières permettront à des cultures de légumes, de pommes de terre, de manioc, de sorgho... d'être fructueuses; leur peu d'étendue permettra de résoudre la question de la main-d'oeuvre aisément; leur proximité du marché supprimera la question des transports.

Mais c'est là un avenir très restreint, remarquons-le. Les diverses villes du Katanga sont déjà pourvues de fermes potagères. Elisabethville seule en a cinq ou

six, et quand elles seront en pleine activité, il y aura difficilement place pour de nouvelles. La production est limitée forcément sous peine d'avilir les prix par la capacité du marché. Ce n'est pas là ce qu'on peut appeler un avenir agricole.

Puisque le climat est favorable à la culture des céréales européennes, pourra-t-on arriver à la production en grand pour l'exportation ? Voilà bien la question importante. Si l'emploi du bétail était possible, nous répondrions sans doute "oui au prix de beaucoup d'efforts". La découverte du sérum contre la maladie du sommeil aurait donc une importance capitale. La question des transports serait facilement résolue. Le choix du terrain rendrait accessoires les difficultés dérivant des six mois de sécheresse annuelle.

En attendant, peut-on travailler sans bétail ? Nous songeons de suite à l'emploi des machines combiné à celui des engrais chimiques. Et alors nous disons: une exploitation peut prospérer si elle a un outillage complet et perfectionné -ce qui est, coûteux; un terrain de grande étendue, car la culture mécanique n'est rémunératrice qu'appliquée en grand; un sol à demi fertile et facilement irrigable, ce qui peut se trouver ici, mais est rare; enfin, un fermier énergique, intelligent et expérimenté, - ce qu'on peut trouver chez nous.

Ainsi donc le colon qui voudra réussir devra ou bien être maraîcher près d'un centre important -et déjà ce débouché devient aléatoire; ou bien, très capable personnellement et disposant d'un capital d'au moins 300.000 francs, établir, après avoir élu soigneusement son emplacement, une grande exploitation mécanique.

Voilà qui n'est guère brillant. Mais que cela ne nous décourage pas. Chacun répète ici: "Que la Belgique nous envoie moins de cultivateurs, d'éleveurs de bétail ! Mais qu'il vienne des artisans de tous genres, des commerçants ! surtout des prospecteurs ! Encore six mois du régime actuel, et toutes les mines à découvrir, toute l'industrie, tout le commerce seront aux mains des étrangers. Les sociétés et parfois l'administration n'ont parfois été que trop portées à les encourager, tandis que chez nous on ignorait tout de la situation. Eh bien qu'on le sache, il y a ici des mines, du caoutchouc, des débouchés commerciaux à découvrir. Tâchons, puisque nous sommes les chefs du pays, puisque ce Katanga est notre Katanga, d'avoir au moins une partie des richesses qu'il contient ! Que de carrières qui s'ouvrent ! Un avocat, un mécanicien, un imprimeur, un menuisier qui viendrait s'établir en ce moment à Elisabethville, pourrait faire fortune. Vous verrez qu'ils attendront toujours avant de se risquer un engagement lent à venir, et que nous aurons toujours dix fonctionnaires pour un véritable colon !!!

COMMENT ON VOYAGE AU KATANGA.

(*Gazette de Liège*, le jeudi 26 janvier 1911)

Il ne sera pas sans intérêt pour les futurs colons -et Liège en abonde- de

savoir comment au Katanga on se transporte d'un lieu à un autre. Le chemin de fer ne va encore que jusqu'à l'Etoile en effet. Plus tard sera créé l'embranchement, d'Elisabethville à Kambove. Mais comment atteint-on les autres localités ? C'est la vie d'étapes.

Au début de Novembre, une petite caravane, semblable à beaucoup d'autres, d'ailleurs, quittait le chef-lieu: une trentaine de noirs vêtus, qui du petit pagne bleu, qui d'un pantalon, parfois même -grand luxe- d'un pantalon et d'une chemise, celle-ci, presque toujours, les pans flottant au vent au dessus du pantalon: c'est la grande mode indigène.

Ils portent les malles contenant mes effets, des caisses de vivres, un panier avec le matériel de cuisine, la malle-lit, le sac à literies, la table et la chaise, la tente... Chacun a en outre un petit bagage personnel: une bouteille ou une gourde indigène, une marmite, une lance, une natte, parfois un pagne de rechange, un peu de farine.

En arrière -les indigènes marchent toujours un par un, même sur les routes de la ville, jamais ils ne vont l'un à côté de l'autre- le capita des porteurs, une tête d'arabe intelligente et rusée, il y a, on le sait, beaucoup de sang arabe dans les familles de chefs. Puis vient mon personnel habituel, vêtu lui à peu près à l'européenne: boy de table (c'est-à-dire, domestique d'intérieur), cuisinier, et mon capita, qui me sert de directeur de la maison, chef des travailleurs, interprète, etc.

Tels devraient être mes compagnons durant un voyage de près de trois mois que j'entreprenais, et qui explique l'interruption de mes chroniques.

Lorsque tout est bien en route, j'enfourche ma bécane: car c'est là la supériorité au point de vue déplacements du Katanga sur le Congo: on peut d'ordinaire rouler. Mais il faut pour cela, un vélo de première valeur, un vélo très robuste, ayant des pneus et des freins excellents. La solidité est une qualité essentielle, dût la légèreté en souffrir les chemins sont rudes en effet, et il n'y a pas d'ateliers de mécaniciens au milieu de la brousse. On commence d'ailleurs chez nous à fabriquer des machines spéciales pour l'Afrique: une marque herstaliennne notamment se répand peu à peu, la construction en est bonne, mais les freins en sont en général insuffisants.

Nous voilà donc en chemin, par des routes de terre, larges à peine pour qu'on puisse se croiser sur les voies de grande communication, plus étroites encore dans les sentiers purement indigènes. Les paysages sont stéréotypés: il y a la forêt avec ses arbres maigres, la plaine marécageuse aux hautes herbes, la vallée boisée, dont le fond, que bordent de grandes fougères est occupé par un ruisseau qu'il faut passer à gué ou sur de rudimentaires ponts en troncs d'arbres. Parfois les vallées, qui entraînent chacune une montée et une descente presque à pic, se multiplient, parfois le chemin est rocailleux à l'excès ou boueux (nous sommes en saison des pluies), et l'on doit alors pendant quelque temps, faire porter la bi-

cyclette.

D'ordinaire, on peut pousser de l'avant, puis, choisissant un endroit ombragé, s'asseoir sur un tronc d'arbre, et lisant un de nos bons auteurs, attendre les porteurs qui vont lentement, et se reposent souvent. Le chemin est rude d'ailleurs. Faisant des détours incessants - jamais un nègre ne déplacera un obstacle, il le tourne - bordé de termitières, semé de branches d'arbres et souvent de pierres, il fait du voyage une véritable course d'obstacles.

Et après 25 ou 30 kilomètres, voici l'étape: rarement un des versant d'une vallée en pleine forêt, le plus souvent un village. Le chef, auquel l'arrivée d'un "grand blanc" -on est un grand blanc par ses porteurs- a été signalée, envoie un de ses hommes à l'entrée du village pour vous saluer. Et celui-ci vous conduit sur la grand'place.

Le chef vient vous dire le "Bonzou" accompagné d'un salut militaire, qui est leur façon européenne de traduire le respect. Il vous offre même parfois son petit tabouret en bois, seul siège existant au village. Et tous les hommes libres présents défilent articulants aussi leur "Bonzou" puis s'asseyent par terre en demi cercle autour de vous. La conversation, peu variée on le comprend, s'engage pendant que les porteurs dressent la tente et préparent le bain et alors le bain après l'étape devient le meilleur moment de la journée.

Il est midi, deux heures au plus. Le boy a préparé la table, le cuisinier apprête rapidement le repas, auquel l'appétit aiguisé par la route fait joyeusement honneur.

Il faut alors s'occuper de la nourriture des porteurs, car, il est impossible de les charger avant le départ de la ration pour les six, dix, douze jours de route: le capitaine a déjà fait des démarches auprès du chef pour obtenir le nécessaire, et celui-ci l'accorde volontiers si on a la réputation de payer largement... ou si on est un "Grand Boula-Matadi", c'est-à-dire, un haut fonctionnaire.

Et c'est alors un défilé de femmes, d'ordinaire des esclaves, haves, à peine vêtues, vraies ruines humaines, et d'enfants portant chacun un petit panier de manioc ou de farine de sorgho ou de maïs. Elles sont conduites par un fils du chef tenant pour le blanc lui-même deux ou trois poules guère plus petites que de jeunes pigeons et quelques oeufs. Et il faut payer -en argent près des centres, en étoffes plus loin- cependant que les porteurs se rassemblent et que la distribution commence.

Et c'est alors, lorsqu'on n'a pas d'affaires à traiter, la douce après-midi du "farniente", de lecture, ou d'études dans chaise longue, jusqu'au repas du soir, tandis que sous les vérandahs de leurs cases en pisé, les habitants du village se reposent, bavardent: rarement au dehors des vérandahs, car chaque après-midi il pleut inexorablement. A sept heures, la nuit vient et avec elle le coucher. Le lendemain dès cinq heures, c'est le lever, le déjeuner rapide et le départ vers l'autre

étape.

Cette vie de voyages est délicieuse et saine, bien supérieure sans conteste, au point de vue hygiène, à la vie de poste ou de ville. Et c'est par excellence le temps des souvenirs. Pendant la route et sous la tente quand le soir descend, surgissent mélancoliquement les images du pays éloigné et ceux que l'on aime et qui sont restés au logis. Un peu de tristesse, un peu de regret flottent tendrement autour de nous, lorsqu'arrivent la vision du retour et la pensée que sur la terre nouvelle, c'est dans la patrie encore que nous sommes et pour elle que nous travaillons; et bientôt ces idées salutaires nous réconfortent, et illuminent de leur féérie les figures du passé évoquées en nous...

MESSIEURS LES BOYS.

(*Gazette de Liège*, le 24 février 1911)

Le boy, c'est, on le sait, le domestique noir. C'est par lui que le colon fraîchement débarqué a ses premiers rapports avec les indigènes, et acquiert sur eux ses premières notions expérimentales. C'est lui qui, ayant soin de son intérieur, sera un des principaux facteurs de sa vie matérielle. C'est lui enfin plus tard qui par comparaison avec les nègres des villages moins "frottés" à la culture blanche, le fera songer aux résultats moraux du contact avec la civilisation, en des réflexions parfois pessimistes. A tous ces titres, "Monsieur" le Boy, mérite bien que nous lui consacrons une de nos chroniques.

Mais faisons la présentation ! La chevelure impeccablement partagée par une ligne, chemise bleue avec col et cravate, gilet vert, pantalon khaki, solides souliers en cuir, voici grand, bien fait, élégant, un sourire large sur ses dents blanches, Sapato (soulier) mon cuisinier. Le pantalon lui a coûté 6 schellings dans un "store" (magasin) de l'Etoile, le gilet et la chemise 3 francs pièce, le col 1 schelling. Sa vieille cravate est un "mattabiche" (présent) que je lui ai fait. Il a payé ses chaussures 30 schellings (37 frs. 50). Il retrousse son pantalon de façon à montrer ses chaussettes, une blanche, l'autre noire - suprême élégance. Il est à la dernière mode.

Voici Malizama, (l'archer) mon "boy-mèsa" (domestique d'intérieur): vêtu simplement d'une culotte courte khaki, d'une vareuse bleue, de vieux souliers blancs, il a beaucoup moins de chic: il y a d'ailleurs peu de temps qu'il est élevé à la dignité de boy-mèsa. Hier encore il était "planto" (garçon de courses).

Cuisinier et boy-mèsa sont indispensables à tout blanc (à moins qu'il ne prenne ses repas à l'hôtel, ce qui supprime le cuisinier). C'est une domesticité qui, peu chère si on la compare aux prix de toutes choses ici, est onéreux par rapport aux prix payés chez nous. Un cuisinier de valeur moyenne gagne de 15 à 25 frs par mois, un boy-mèsa, 10 à 20 francs. Ces prix augmentent pour des serviteurs de

première qualité. Il faut y ajouter souvent un jeune boy, porteur d'eau et laveur de vaisselle, au prix, 5 à 10 francs par mois. En plus la nourriture (1 kg de farine par jour, de temps en temps, de la viande, du poisson et du sel) doit s'estimer à 1 fr. par jour et par tête. Totalisez, et vous constaterez aisément que cette domesticité revient plus cher qu'une servante de chez nous, laquelle abattrait cependant le double d'ouvrage. Aussi le futur colon ne doit-il pas oublier à son budget la prévision pour boy, et ce même, s'il est au service de l'Union Minière, qui ne fournit qu'un boy, ou de la colonie, qui ne donne aux agents ravitaillés, qu'une indemnité de 25 francs par mois pour personnel.

A ce prix, est-on bien servi ? Pour juger le serviteur noir, deux réflexions préliminaires s'imposent. D'abord le noir appartient à une race inférieure, qui prend à peine contact avec notre civilisation développée: il faut a priori admettre de sa part beaucoup de faits d'ignorance et d'incompréhension, même dans les choses qui nous semblent les plus naturelles. Puis le serviteur n'est jamais parfait, et il ne faut pas, comme certains, exiger du noir des qualités ordinairement absentes chez la servante blanche.

Quand on s'est bien pénétré de ces deux idées -qu'il n'est pas nécessaire, n'est-ce pas de développer ou de démontrer- on est armé de patience et d'indulgence, et l'on trouve que la moyenne des serviteurs noirs fournit des services excellents.

Depuis le matin où il vient nous réveiller en apportant, au lit, la tasse de café coutumière, jusqu'au soir où, après le souper, il versera le petit verre pendant la partie de cartes traditionnelle, ses services sont presque ininterrompus. Tandis que le cuisinier préparera vos menus avec un art, qu'envieraient bien des diplômées d'écoles ménagères, le boy mettra la table des repas et servira, nettoiera le sol, les objets, les meubles, d'ailleurs ici toujours rudimentaires; chaque matin il enlèvera la literie, ira la suspendre à l'extérieur, afin de l'aérer et vers le soir, pour le lit, il rangera les vêtements et le linge, les lessivera, repassera et raccommodera. Bref, il se livrera aux mille et une petites occupations que réclame la tenue d'un ménage, et l'on constate immédiatement combien sont précieux ses services.

Ce qui ne signifie pas qu'il soit sans défauts: tout boy normal en a trois: il est voleur, malpropre et négligent.

Voleur, c'est-à-dire, qu'il faudra bien ranger votre sucre, surveiller toutes vos denrées, ou votre provision s'épuisera avec une rapidité surprenante. A vrai dire la soustraction n'est jamais considérable. Dans son esprit ce n'est pas un vol véritable, c'est un impôt sur le maître. Et peut-on lui en garder rancune, quand on songe, que ce n'est pas pour le nègre qu'a été créée l'expression de faire danser l'anse du panier ?

Il n'est pas propre d'ordinaire: ce n'est pas mauvaise volonté, mais il n'a pas notion de notre propreté européenne, les "pourquoi" de nos exigences lui échappent.

pent. Montrez-lui que votre assiette est mal nettoyée, il y soufflera son haleine, puis l'essuiera avec la paume de la main.

Naturellement vous protesterez: il sera très étonné puisque l'assiette à présent est nette !

Parlerai-je des négligences, alors qu'il s'agit d'un être à mémoire et intelligence inférieure, et qui doit se rappeler des usages souvent incompréhensibles pour lui ?

Tels, avec leurs défauts, les boys sont souvent très dévoués à leurs patrons. On en voit qui sont depuis plusieurs termes, au service du même maître. Ils constituent parmi les noirs une aristocratie. Parfois économes, ils peuvent se créer un petit pécule, et, rentrés dans les villages, y devenir des autorités. Ils s'assimilent peu à peu les habitudes extérieures et les vices européens; à mesure qu'augmente leur garde-robe se développe leur vanité, et bientôt les traiter d'indigènes est leur faire une injure, ce sont "messieurs les boys".

Ils ont entre eux, un sentiment profond de la hiérarchie, et un boy qui lave la vaisselle sera toujours méprisé par celui dont le maître possède un serviteur à ce préposé. Il sera souvent de mœurs dissolues, mais conservera toujours sa cervelle naïve de primitif. Par un peu de commerce avec lui, vous apprendrez la langue et les coutumes : si vous le voulez, tout comme un serviteur de chez-nous, il vous rapportera chaque jour sur les autres blancs, les derniers potins, et peut-être même, si vous êtes malade, vous soignera-t-il avec affection.

Ce n'est d'ailleurs jamais un vrai civilisé, quel que soit son vernis extérieur. Même s'il est intelligent, il lui sera toujours difficile d'extraire une idée générale ou d'échafauder un plausible raisonnement. Et je ne pourrais mieux terminer qu'en vous donnant un exemple vécu de la logique nègre: J'arrivais dans un nouveau poste, d'aspect réellement pittoresque. Après l'installation, je demande à mon boy: "Ce poste est-il bon ?" Il répond "Oui, très bon" - "Pourquoi ?" - "Parce que à Kalukuluku (l'Etoile) il-y-a beaucoup de chiques ! (petites puces)". Voilà de ces réponses comme on en imagine difficilement.

Le noir peut progresser beaucoup, comme instruction et manière intérieure de vie. Il pourra savoir lire et écrire, parler une langue européenne. De boy, il pourra devenir store-keeper (garçon de magasin) ou clerck (employé de bureau). L'abîme qui sépare sa mentalité de la nôtre reste profond, et il faudra des siècles et un apostolat ininterrompu pour qu'il devienne un civilisé.

LE KIVU.

(*Gazette de Liège*, le 2 mars 1911)

L'organisation militaire du Katanga vient, on le sait, d'être complètement réorganisée. Profitant de ce que l'imposant corps d'armée massé au Kivu par suite

des incidents de frontières était devenu inutile grâce au récent arrangement belgo-anglo-germanique, le gouvernement en fit descendre les troupes au Katanga, les munit peu à peu d'armes perfectionnées, dotant ainsi notre district d'un effectif capable de résister à une attaque, à une tentative de raid quelconque, ou à une révolte, d'ailleurs très improbable, de la population.

Nous avons ainsi pu converser avec de nombreux officiers et sous-officiers blancs qui avaient fait cette pacifique campagne du Kivu, et notamment avec leur chef, sympathique commandant Olsen, un énergique et intelligent scandinave aux yeux bleus.

J'ai été vraiment surpris de voir l'enthousiasme de tous, pour cette région qu'ils abandonnaient. Du haut en bas de la hiérarchie, ce n'est qu'une voix pour en proclamer la beauté, la salubrité et la richesse. Et après avoir été un peu sceptique d'abord on doit bien, devant l'unanimité des voyageurs, se convaincre de la vérité de leurs dires.

Je ne retiendrai que pour mémoire évidemment la beauté de ce pays de lacs et de montagnes. Mais sa richesse mérite toute attention.

Richesse agricole d'abord. Bien arrosés pourvue de terres très fertiles, cette région dont le traité nous donne une magnifique partie permettrait d'établir, cette vaste colonie culturelle que l'on avait un moment cru trouver au Katanga.

Là du moins le bétail vit, il prospère. Races bovines et ovines sont très développées, dès à présent les indigènes en possèdent de grands troupeaux, qui se vendent à des prix extrêmes de bon marché. Les noirs possèdent de riches plantations. Ce développement des cultures et de l'élevage indigènes est la première preuve de la valeur agricole du pays, et cette valeur serait exploitable par les européens.

Grâce à son altitude (le niveau du lac Kivu est de 1534 mètres au-dessus de la mer) le pays jouirait d'un climat supérieur à celui du Katanga, permettant aux blancs de vivre et de séjourner. La présence du bétail faciliterait énormément l'exploitation agricole et la présence d'une population noire, forte, nombreuse et intelligente permettrait de résoudre aisément la question de la main d'œuvre. Enfin les ressources naturelles permettraient une vie peu onéreuse, à l'encontre du Katanga où toutes les denrées devant être importées mettent la vie à un taux exorbitant, dont nous avons dit un mot dans une précédente chronique. Ainsi, l'avenir agricole du Kivu serait superbe.

Mais ce ne serait pas là tout, et cette région, futur grenier de la colonie, aurait aussi des richesses minières. Cette région montagneuse et volcanique réserverait des surprises à ses prospecteurs, et dans ce cas, pourrait d'autant plus aisément se transformer en riche contrée industrielle que les questions de la main d'œuvre et du prix de la vie résoudraient plus aisément. Ainsi tout ce qu'on sait, tout ce qu'on rêve au Katanga, il se trouve réel et multiplié, dans ce magnifique Kivu. Il

est lui aussi un des fleurons de notre colonie, une de nos richesses nationales.

Telle est l'opinion unanime de tous mes interlocuteurs. Mais ces faits, unis à l'enseignement qu'est pour nous l'histoire du Katanga, créent au gouvernement et à la nation d'impérieux devoirs. La richesse d'une colonie est en effet plus un danger qu'un avantage pour un pays s'il ne sait intelligemment en profiter.

Que l'histoire du Katanga nous éclaire, disais-je. En effet, pour des motifs qu'il sortirait de notre cadre d'examiner, l'Etat du Congo ne s'était pas aperçu d'abord de la valeur de celui-ci: ce sont en réalité les financiers étrangers et nos voisins de l'Afrique anglaise du Sud, qui nous l'ont révélé à nous-mêmes.

Aussi le développement économique et commercial devança-t-il de beaucoup les progrès administratifs. D'où inconvénients multiples: entraves légales à la prospérité économique, non résolution de certaines questions qui auraient dû être prévues et envisagées de haut à la lueur des intérêts généraux, difficultés que rencontre une administration créée de toutes pièces tardivement. Et la conséquence, c'est l'accaparement des entreprises privées par les particuliers étrangers venus des colonies voisines, c'est notre administration semblant presque une intruse dans ce pays où nos compatriotes ne sont qu'une minorité. Situation pénible ! Sachons au moins prévenir le retour de semblables faits et l'accaparement du Kivu par nos voisins de l'Afrique orientale allemande.

Qu'y a-t-il donc à faire pour cela ? Etudier d'abord sérieusement et rapidement le territoire. Que nos financiers belges s'y intéressent. Qu'ils y envoient de bonnes missions d'études et de prospections et que, si les prévisions se vérifient, on marche immédiatement de l'avant.

Que le gouvernement de son côté organise pratiquement l'administration; qu'il en développe rapidement les voies de communication; qu'au chemin de fer allemand vers la côte orientale, s'ajoutent des moyens de locomotion mécanique et vers notre port, et vers le Katanga, de telle façon que, même si le Kivu ne devenait pas un centre d'industrie, les produits de ses cultures et de son art pastoral trouveraient en Europe et dans la partie sud de la colonie d'abondants débouchés.

Et puis, que, comme particuliers, nos compatriotes sachent aller de l'avant, généreusement et avec foi dans l'avenir ! Mais surtout que tous, gouvernement, particuliers, financiers, se hâtent.

L'évolution économique dans les pays neufs se fait avec une rapidité extrême, et les premiers artisans sérieux sont ceux qui en profitent le plus. Cette évolution rapide s'est produite au Katanga, elle se produira au Kivu. Mais là au moins, si nous sommes dignes d'être un peuple colonisateur, sachons la diriger et non pas la subir.

LA QUESTION DES VIVRES.

(*Gazette de Liège*, le mercredi 29 mars 1911)

Comment le colon blanc se nourrit-il ici ? Le Liégeois est volontiers gourmand, aussi sera-ce une des premières questions qu'il se posera en songeant à la patrie nouvelle. D'ailleurs cette question n'est pas sans importance au point de vue santé. D'autre part, elle est liée à cette autre question: comment se procure-t-on les vivres ? Nous allons essayer de répondre conjointement aux deux interrogations. Ce que nous en dirons, s'applique, bien entendu au Sud du et spécialement à Elisabethville: là sera actuellement le centre d'activité de la plupart des colons.

Le pays, on le sait, offre en ce moment, très peu de ressources en comestibles. Les produits conservés et importés forment donc la base de l'alimentation. Farine, beurre, lait, confiture, épices, lard, poisson, etc., tout doit venir de l'extérieur. On peut seulement se procurer comme vivres frais des légumes et de la viande. Dans le Sud pas même de fruits, pour l'instant. Dès les postes Lulua, Kambove, Lukafu, Kasenga, on trouve bananes et papayes.

La façon de se procurer ces vivres importés varie selon que l'on est ou non ravitaillé. La colonie, en effet, et encore de rares sociétés, fournissent à leurs agents un certain nombre de caisses contenant des boîtes de conserves de tous genres, et des bouteilles de vin.

La plupart des sociétés et la colonie pour certains autres agents, alloue uniquement une certaine somme comme indemnité de nourriture, ou plus simplement comprend cette indemnité dans le traitement global.

Théoriquement, le système du ravitaillement en nature semble le meilleur. Pour l'agent qui le reçoit, il offre l'avantage de fournir les vivres nécessaires d'une façon sûre, sans tracas, et sans subir les incessantes fluctuations des prix sur le marché local.

Pour la colonie ou l'employeur, il présente cette utilité d'assurer que l'agent ne compromettra pas sa santé et dès lors son aptitude à exercer ses fonctions, par des privations matérielles en consacrant son indemnité de nourriture à des économies exagérées ou... des achats immodérés de boissons. Il faut un certain confort pour donner en Afrique un bon rendement en travail. Enfin pour la colonie, l'achat des ravitaillements pourrait être une façon d'encourager le commerce de la métropole. Tous ces arguments plaident énergiquement en faveur du système du ravitaillement.

Ajoutons que la plupart des produits du ravitaillement officiel sont étrangers et que l'Etat, en faisant des adjudications globales, est forcé de s'adresser à quelques intermédiaires, et ne favorise ainsi nullement l'industrie nationale.

Le colon qui n'est pas ravitaillé par son employeur pourvoit à sa subsistance par deux moyens : M. de la Palisse les aurait trouvés; ou bien il achète sur place dans les magasins, ou bien il fait directement revenir ses denrées d'Europe. Sur

place, le système le plus expéditif est la pension dans un hôtel. Il y a à Elisabethville et à l'Etoile du Congo des restaurants passables. On y trouve une nourriture suffisante pour environ 8 francs par jour, boissons non comprises. Avec les réceptions, le boy personnel, etc., la vie revient ainsi à 3,000 à 4,000 francs l'an. Si l'on veut boire à l'hôtel durant les repas autre chose que de l'eau, il faut augmenter ces prix de 3,000 fr. au moins.

Aussi est-il plus économique d'avoir son cuisinier indigène (salaire moyen, 20 à 25 fr. par mois, plus la nourriture) et de faire le ménage, soit seul, soit avec quelque ami. On trouve actuellement à peu près de tout dans les nombreux magasins des deux villes. Les tarifs qui subissent des fluctuations nombreuses nous semblent, avec nos habitudes belges, très élevés. J'en copie quelques exemples dans le prospectus d'un de nos "stores": la livre de beurre, 5 francs; le kilog de pain, 2 fr. 50; une salade 1 fr.; 1 kilog de viande fraîche, 3 fr.; une bouteille de bière 5 à 6 fr.; etc., etc.

Cependant une nouvelle firme belge patronnée notamment par un groupe financier liégeois, vient d'exercer et exercera encore dit-on, une action très sérieuse dans le sens de la baisse de ces prix.

Il faut ainsi inscrire au budget une somme de 2000 francs environ pour la cuisine, somme à doubler si l'on consomme à table de la bière (qui est la boisson de luxe) ou du vin. Le vin d'Europe de qualité moyenne coûte environ 8 à 10 fr. On se procure enfin du vin du Cap de qualité passable, à partir de 6 fr. la bouteille. Le breuvage vendu en dessous de ces prix est généralement imbuvable.

On peut réduire un peu ces sommes en achetant directement certaines denrées en Belgique ou dans les pays producteurs. Il est possible que par exemple, en faisant revenir le vin du Cap en fût et en l'embouteillant soi-même, d'en abaisser le prix de revient à environ 3 francs. Il faut évidemment dans ces cas toute une étude personnelle des maisons de commerce et de moyens de transports. Il est regrettable que les commerçants belges n'étudient pas de près la question et ne tentent pas de supprimer certains intermédiaires. Le commerce est en effet ici exclusivement aux mains des étrangers qui savent, selon l'expression populaire: "tenir la dragée haute" aux consommateurs.

Quant aux vivres frais, à la ville il est difficile de s'en procurer. On manque pourtant très rarement de viande. Deux ou trois boucheries sont installées où l'on trouve quotidiennement de la viande de bœuf ou d'antilope dont le coût oscille entre deux ou trois francs le kilog. Rarement du mouton. Le veau est inconnu. On parvient aussi à acheter au prix de 1 fr. de minuscules poules indigènes. Leurs œufs, guère plus petits que nos œufs de pigeons, se vendent 20 à 30 centimes pièce. Les "fricassées" reviennent cher !

En route et dans les autres postes, ces prix s'abaissent un peu et surtout la chasse, pourvoyant en antilopes, élans, canards, pigeons, pintades, sangliers,

zèbres, etc., fournit en tous temps la viande en quantité suffisante.

Enfin, les fermes de légumes approvisionnent le marché avec une régularité, qui, très absente il y a quelques temps, progresse de plus en plus; Le prix ordinaire, qui constitue un minimum est de 1 fr le kg. De légumes mélangés. La plupart des fermes produisent un peu toutes les espèces de légumes européens, qui en général réussissent très bien ici. Le coût des pommes de terre est le même. Il a été un moment de 3 francs le kg.

Quant aux fruits, ainsi que je l'ai dit, ils constituent un rêve irréalisable. On peut cependant acheter des fruits en caisse très chers et mal conservés généralement.

Tels sont les prix des vivres. C'est dire que le futur colon doit prévoir pour eux à son budget, 3 à 4,000 francs au moins par an. A ce prix, on peut jouir d'un certain confort. Quant à la cuisine que préparent les cuisiniers indigènes, elle est très supportable; n'a-t-on pas dit que "le noir naît cuisinier" ?

... Et pendant que j'écris ces détails, le spectacle est merveilleux devant moi. A mes pieds une large plaine verte marécageuse, et des chaînes de monts bleus qui bordent l'horizon lointain. Tandis qu'une brise amicale agite les herbes, le soleil jette sur les rares nuages et sur chaque détail du paysage, des teintes dorées, cependant que devant ma table, toute une série de papillons blancs et noirs avec des reflets mauves, tourbillonnant en essaim, mêlent une note de demi-deuil à cette nature de fiançailles...

L'AVENIR DU COMMERCE BELGE.

(*Gazette de Liège*, le 14 juillet 1911).

L'avenir du commerce belge au Katanga est-il illusoire ou simplement compromis par suite du voisinage de l'Afrique Anglaise du Sud, telle est la question vitale que nous examinerons brièvement aujourd'hui, question qu'a posée de façon saisissante dans son récent ouvrage M. De Leener. Prise dans toute son ampleur elle se résume en trois points d'interrogation: le développement commercial du Katanga peut-il fournir des débouchés à nos hommes ? à nos produits ? à nos capitaux ? Les trois points ne se confondent pas : on pourrait concevoir des situations économiques telles que nos compatriotes seraient à même de réussir à condition de vendre les produits sud-africains, et vice-versa; cependant il est nécessaire de les réunir dans un même exposé, car les facteurs agissant sur eux s'entrecroisent.

L'Union Sud-Africaine nous apparaît d'abord comme producteur: elle a déjà une industrie développée, et vu son voisinage il semble que ses produits n'ayant pas à supporter les énormes frais de transport qui quadruplent le prix de vente des nôtres doivent l'emporter sur le marché du Katanga. Remarquons que ce facteur ne

concurrence que nos produits; il n'empêche pas que des entreprises fondées avec nos capitaux et employant nos hommes réussissent à condition de se fournir dans le sud après étude de celui-ci.

En dehors des Mines, dont nous n'avons pas ici à nous préoccuper, la base de l'activité économique du Sud consiste dans l'agriculture et ses dérivés; là les Sud-Africains deviendront bientôt imbattables; leurs fruits, soit séchés soit conservés en boîte, soit sous forme de confitures sont supérieurs et conquerront bientôt le marché européen; dans quelques années on peut prévoir que nul produit importé ne pourra le concurrencer, ni chez eux, ni ici; il en sera de même pour les non connaisseurs, qui forment le fond de la clientèle quant aux vins, au thé, peut-être aussi aux biscuits.

Ce ne sont pas là des produits de notre industrie en grande partie, et peut-être dans un certain avenir seront-ils combattus par les produits de notre colonie elle-même; ainsi en serait-il assurément pour la bière, les céréales, le café, et -dès que notre marché sera suffisant pour permettre la création de ces industries- le sucre et le savon. Pour ces derniers articles d'ailleurs, ainsi que pour le tabac, le lait condensé, les lunettes, les bougies, le Sud ne suffit pas à son propre marché, et même avec les prix et transports actuels ne peut concurrencer ici les produits européens.

Nous pouvons en dire autant des spiritueux, huiles, et des fabricats de son industrie métallurgique, notamment les machines agricoles. Utilisant en partie des matières premières importées, tant que les leurs doivent supporter la plus grande partie des frais de transports qui augmentent le prix de toutes choses ici, étant donné l'énorme trajet par chemin de fer au regard duquel le fret maritime n'est rien : le siège de la plupart des entreprises est en effet au Transvaal, au Natal et dans la colonie du Cap.

Sans doute ces industries se développeront, et plusieurs s'établiront en Rhodésie: le prix de la vie dans le Sud, dont la main-d'oeuvre baisseront ; mais d'autre part le développement des moyens de transports, et surtout la création d'une ligne en grande partie fluviale reliant le Katanga à Boma, diminueront d'autre part le fret global des produits belges et permettra à ceux-ci de soutenir la concurrence; n'oublions pas enfin que la clientèle à satisfaire sera surtout belge, qu'elle l'est dès maintenant, nous l'avons montré dans notre dernière lettre, qu'à légère différence de prix elle favorisera dès lors nos produits, non peut-être intentionnellement parce que belges, mais involontairement parce que elle est habituée, et l'on constatera que notre commerce pourra avoir au Katanga d'importants débouchés malgré le voisinage de l'industrie Sud-Africaine.

Aussi n'est-ce pas l'industrie, mais le commerce du Sud que l'on craint surtout; il compromettrait le succès de nos entreprises par l'existence de ses magasins généraux et d'un personnel mieux préparé.

L'argument à première vue très puissant est celui-ci: les négociants établis dans le Sud ont tous une maison principale, magasin de gros et détail, où sont concentrées leurs marchandises; créer un magasin de détail soit en Rhodésie, soit au Katanga leur est dès lors aisé: peu de frais de transports spéciaux pour y amener les marchandises, connaissance aisée du marché, facilité de faire venir rapidement du magasin général des marchandises manquantes et de renouveler fréquemment l'approvisionnement de la succursale, enfin en cas d'échec, facilité d'abandonner la succursale sans grandes pertes, en en faisant rentrer l'actif au magasin général; on conclut de là à l'infériorité de notre commerce dans la lutte et à la nécessité pour nos entreprises, si elles veulent réussir, d'établir elles aussi dans le Sud des magasins généraux de ce genre.

Cet argument, et surtout les conclusions dernières qu'on en tire est plus qu'une erreur de la part des économistes de second ordre qui l'impriment, c'est une faute, puisque en les poussant à l'établissement dans le Sud de magasins de ce genre, il exposerait nos concitoyens à des échecs aussi importants que certains.

Remarquons d'abord que, fût-il juste, il ne permettrait de conclure que quant à nos capitaux, car ces maisons du Sud qui seraient ainsi au Katanga un monopole de fait auraient toujours avantage, si, comme nous croyons l'avoir démontré précédemment, le fond de la clientèle doit être belge ou assimilable, à avoir des vendeurs et des produits belges.

En réalité cependant une seule conséquence peut se déduire de la situation dont on argumente : c'est qu'un commerçant déjà établi dans le Sud et qui s'installe ici risque moins qu'un Belge qui y vient directement, il s'y rendra dès lors plus aisément; et cela est exact; il a ici moins de frais généraux et en cas d'échec il a une autre corde à son arc pour remplacer celle qui casse.

Cependant cet avantage n'est pas sans entraîner quelques inconvénients; alimenté par un magasin général fourni selon les goûts de la clientèle du Sud, le magasin qu'il établira au Congo risque d'être moins adapté aux besoins de la nôtre; c'est ce qui fait que telle société partiellement belge d'ici subsiste malgré des prix plus élevés que ceux de ses concurrents, parce que les Belges y retrouvent mieux ce qu'ils désirent. Voyant à proximité la retraite facile, il sera porté à s'en aller au premier échec, et manquera de la persistance nécessaire à la réussite de toute entreprise durable; c'est aussi ce qui fait que trois mois à peine après son installation, on annonçait déjà ici que tel commerçant venu du Sud essayait de céder son commerce.

Ensuite toutes nos sociétés dont on annonce la fondation ont précisément aussi une seconde corde à leur arc qui les prospections, qui des entreprises agricoles, telle autre des magasins en Europe ou dans le Congo proprement dit, telle autre compte organiser des transports, une brasserie, etc.; ses diverses branches se soutiendront l'une l'autre.

Remarquons d'ailleurs que cette différence de risques ne détermine aucune chance supplémentaire de succès; le prix des transports, celui des immobilisations totales seront sensiblement les mêmes; et n'oublions pas qu'il ne faut pas se baser sur l'heure présente pour apprécier le succès possible; toutes les entreprises commerciales du Katanga seraient vouées à un échec inévitable si leur activité restait bornée à Elisabethville et à l'Étoile; mais dans un an Kambove sera une agglomération importante, mais on prospecte, mais les moyens de communications et les entreprises se multiplient: qui pourrait dire quels seront le nombre de grands centres et la population dans dix ans ? C'est sur cela qu'il faut tabler et non sur le moment: alors nous aurons une clientèle et des besoins bien distincts, une industrie, des voies de transports plus économiques, nos sociétés auront, mais ici même et pour leurs diverses succursales congolaises, leurs propres magasins généraux, et l'avantage d'être à cheval sur deux pays n'aura plus rien de son importance.

Signalons enfin que le fait de scinder le transport de leurs marchandises et parfois de payer à la fois les droits d'importation dans le Sud et chez nous au lieu de transiter augmente le prix de revient de certains des articles vendus par les succursales de maisons Sud-Africaines.

Ainsi nos entreprises ne sont guère désavantagées par ce voisinage: surtout qu'elles se gardent d'établir des magasins généraux dans le Sud, sur un marché étranger, occupé, mal connu d'elles. Ces magasins sont une sécurité pour les commerçants précédemment établis dans le Sud, ils seraient un sérieux aléa de plus pour les entreprises congolaises qui en créeraient: ceci est de bon sens et se passe de démonstration.

Cependant nos concitoyens ne sont-ils pas fortement handicapés personnellement par suite de l'expérience coloniale acquise dans le Sud par ceux qui y ont exercé le commerce ? Distinguons. S'agit-il de l'employé inférieur, du vendeur, du commis, du magasinier, du comptable, la connaissance générale du commerce acquise à la métropole suffira; certaines de nos sociétés ont des vendeurs belges qui se sont montrés excellents dès leur arrivée, et connaissant nos coutumes conviennent ici mieux même ceux qui viennent du Sud: ainsi un grand nombre de fonctions bien rémunérées peuvent être occupées sans infériorité par les nôtres. S'agit-il de la direction d'une entreprise commerciale requérant la connaissance du marché, des produits, des moyens de transports, etc., il est certain qu'avoir pratiqué dans le Sud est un avantage considérable, et qu'à ce titre nos entreprises sont moins armées pour la lutte; il ne faut cependant pas s'exagérer les conséquences de cette situation; d'abord nous ne manquons pas d'agents commerciaux ayant acquis au Congo, à l'étranger et même chez nous l'expérience du commerce colonial; un bref séjour au Katanga opère vite la mise au point nécessaire; ensuite ce qui caractérise le commerce Sud-Africain relativement aux autres commerces coloniaux c'est précisément sa proximité des méthodes

européennes; quelques études théoriques un stage sur place ici et dans le Sud, et les nôtres seront à la hauteur des cosmopolites souvent fraîchement débarqués qui forment la majorité des hommes d'affaires sud-africains qui viennent commercer chez nous.

Ainsi le champ ouvert à l'activité de nos compatriotes est vaste et ils peuvent y réussir: mais, redisons-le une fois de plus, il faut pour cela qu'ils ne se laissent pas hypnotiser par l'heure et les réalités présentes, qu'ils sachent prévoir. Il faut aussi qu'ils étudient de près toutes les conditions du marché, que leurs sociétés évitent les frais généraux non productifs, la paperasserie, la trop grande centralisation, le développement exagéré du personnel et des moyens de contrôle, que les questions d'emballage et de transports aux moindres frais soient vues de près, surtout qu'elle choisissent soigneusement leur personnel et sachent persévérer; ainsi pourrons-nous être confiants en l'avenir.

CROQUIS DE ROUTE.

(*Gazette de Liège*, le 20 juillet 1911)

LES PAPILLONS.

Sur le chemin, à chaque tour de roue, mon vélo fait lever d'innombrables vols de papillons. Ce sont parfois de féeriques mélanges de couleurs qui tremblent à travers les feuillages; parfois c'est comme une neige blanche qui tourbillonne dans le soleil; et quand enfin ils se posent, on dirait que sur la poussière dorée du sentier un passant vient d'effeuiller des brassées de fleurs aux pétales ivoirines.

LUKAFU.

A présent bien déchu de son ancienne importance, le chef-lieu de la zone du Haut-Luapula conserve son originalité et son charme: c'est un coin de Congo égaré au Katanga. Sur la place et dans les deux avenues que bordent de grandes maisons en briques aux confortables vérandahs s'alignent des rangées de palmiers, de bananiers, toute une tropicale végétation qui au delà du village se fond dans le vert immense de la forêt, et, sur les contreforts voisins des hauts monts Kundelungu, escalade l'horizon et semble vouloir envahir le ciel.

A LA LUBUMBASHI.

Le sifflement d'une machine à vapeur annonce la fin du travail; et instantanément des grappes bariolées de travailleurs indigènes apparaissent sur toutes les poutres, sautant de l'une à l'autre avec des agilités d'équilibristes; nous, cependant nous escaladons par ses hauts escaliers de fer l'immense charpente qui doit abriter les hauts-fourneaux de l'Union Minière; déjà leur forme se dessine; à côté les chaudières s'abritent, reposant sur de solides assises; voici des wagonnets et le

début d'un chemin de fer aérien; voici à la fois massive et coquette dans sa fraîcheur, la grande cheminée de briques; et c'est tout notre pays mosan qui vibre en notre coeur, et la nostalgie de nos horizons de terrils et de fumées, tandis que nos yeux regardent au loin, à peine coupée par le long ruban de la voie ferrée, onduler à l'infini sous le vent la mer immense des arbres.

ASSEMBLEE INDIGENE.

Il y a grand conseil chez le chef du village; de sa case, dont le soleil rend éblouissants le toit de chaume et les murs de torchis clair, sortent en voix alternées les phrases sonores d'un débat sans doute passionnant, car c'est tour à tour l'emphase et l'ironie, l'autorité, la véhémence et la prière que modulent dans leurs discours les orateurs; un retardataire arrive, et, avant de franchir la porte de bambous il s'agenouille sur le seuil, et, frappant ses mains l'une contre l'autre, couvrant sa tête de poussière, salue à la fois son chef et ses fétiches: des enfants vautrés dans la poussière, jouent avec des cailloux; des femmes viennent déposer sur la barza le tribut de farine; les voix à l'intérieur se sont faites plus calmes; c'est le moment de la décision.

La discussion est terminée; un à un, les assistants sortent de la case; voici le chef; sa barbe blanchit et son bras s'appuie sur un bâton noueux; voici son frère et héritier présomptif ; son regard est mâle et grave; son pagne rejeté sur l'épaule retombe en plis harmonieux; et invinciblement on songe à la sortie du Sénat de l'ancienne Rome; en somme les premiers Romains n'étaient que les membres d'une tribu d'agriculteurs mi-guerriers, et qu'était la toge, sinon un pagne bien drapé ?

KASENGA.

Les maisons en pisé du poste dominant sur des falaises de terre rouge le Luapula, qui roule lentement entre des rives de verdure ses eaux larges deux fois comme à Fragnée, notre Meuse; plus loin sur la rive anglaise s'étend, interminable, l'immense plaine verte des marécages herbus qui se termine au loin par des plissements de montagnes, et d'où sortent sans cesse des sifflements d'antilope tandis qu'à chaque instant l'eau du fleuve est ridée par des passages de crocodiles...

MACHINE A ECRIRE.

En voyage; je viens d'arriver au village qui termine notre étape du jour; le chef m'a apporté sa chaise et malgré sa propreté douteuse, elle est la bienvenue après la marche; tente et table, cantine et malle-bain, tous mes porteurs sont en arrière; mais voici qu'arrive ma malle contenant ma machine à écrire; je l'installe sous la vérandah de la maison du chef, et en attendant mes gens je pianote une lettre que je mettrai à la poste à la première station que je rencontrerai. Et ainsi, pendant que j'écris cette chronique, tout le village rassemblé autour du blanc admire cette

mystérieuse machine européenne; avec des exclamations admiratives de vieille paysanne, le chef explique à ses femmes que d'un coup de touche je fais avancer ou monter le chariot, que régulièrement quand le chariot arrive au bout le timbre sonne et qu'alors je le retire en arrière; c'est là tout ce qu'il en comprend, et il ne se doute guère que je suis occupé à dépeindre ses bras se levant en de rapides gestes admiratifs et que par la puissance de la presse dans un mois des milliers de lecteurs chez nous jouiront avec moi de son étonnement pittoresque.

CROQUIS DE ROUTE.

(*Gazette de Liège*, le jeudi 14 septembre 1911)

FORET DE BAMBOUS.

L'automne est descendu sur les bambous au sommet de leurs bouquets de piques grises il a doré toutes les feuilles, puis sur le sentier serpentant et parmi les herbes dont le vert lentement s'évapore, a semé leurs lamelles étincelantes au soleil de juin; et ce sont, à travers le treillis clair des tiges, des symphonies de lumière.

SUR LE MOERO.

Plus petit qu'un petit steam de plaisance steamer avance gaillardement fendait l'eau très bleue que le vent raie de lignes d'écume s'allongeant avec le même parallélisme à l'infini; à l'arrière la foule grouillante et bigarrée des boys mêle son bourdonnement au ronflement de la machine; et nous, sur notre pliant, à l'avant, nous croyons par instants, en regardant là-bas vers la rive anglaise où à peine la côte se devine dans le gris mouvant de l'horizon, voguer en pleine mer, cependant qu'à d'autres instants, les yeux fixés sur les collines vertes de la rive belge toute proche, notre rêve se souvient de nos vieux bateaux mouches, et espère qu'un tournant prochain va découvrir dans le paysage les visages aimés d'Hastières, de Visé ou de Kinkempois.

DINER DE FETE.

C'est fête carillonnée aujourd'hui; chez nous après la messe les robes blanches et les costumes clairs se promènent au boulevard; on excursionne, et moi, par la brousse, j'avance avec mes porteurs... N'importe je veux fêter aussi; et j'ai fait provision de chères lettres à relire, et j'ai dit à mon cuisinier que je voulais un repas de grand jour. Hélas, arrivé à l'étape on m'apprend que tous les porteurs de vivres se sont trompé de route; me voilà jusqu'à demain réduit aux seules ressources du village indigène mais mon boy me dit de ne pas désespérer on m'apporte des poules, des tomates, des oeufs, une huile d'arachides vite clarifiée, des pommes de terre et des bananes; et avec les seuls produits de l'industrie noire, voilà que s'amènent un potage aux tomates exquis, une poule aux bananes frites, une autre

agrémentée d'une mayonnaise de tomates, une papaye comme dessert, délicieuse que, généreux comme la plus européenne des bières, un pot de pombé exquis arrose... Mes porteurs peuvent marcher lentement c'est fête !

COUCHER DE SOLEIL.

Les collines sur l'autre versant de la vallée contemplant dans le recueillement du soir le soleil qui très loin derrière ma tente rougeoie l'horizon; et voilà que peu à peu elles deviennent toutes roses, d'un rose très doux, très tendre, bordé dans le ciel par une bande d'or très clair; l'heure est divine; toutes les choses autour de moi, ayant perdu cette monotonie de lumière exaspérée dont les teint l'ardeur du jour, ont repris leur teinte véritable; le vert très jeune d'un champ de maïs frémit sous le vent léger parmi les chaumes de la brousse; au couchant l'astre est disparu, laissant un sillage flamboyant qui jusqu'à la nostalgie m'évoque les embrasements de nos ciels de hauts-fourneaux; et voici que, me retournant vers elles, j'aperçois les collines soudain devenues presque sombres, tandis que le ciel au dessus d'elles s'éclaire de couleurs tendres, comme si leur rose était monté vers lui, et, envahissant l'espace où la lune brille comme une sphère d'or, essayait de retarder la fuite du jour...

LES CHEFS DE POSTE.

(*Gazette de Liège*, les 17 et 18 septembre 1911)

"Varietas delecta", dit-on après les questions économiques qu'il soit permis au chroniqueur d'aborder avec aussi peu de compétence, mais autant de bonne volonté, une question administrative: peu ont autant d'importance pour l'avenir de la colonie que celle de chefs de poste. Le poste est, on le sait, la division administrative inférieure du territoire; de même que notre pays est divisé en provinces, arrondissements, cantons et communes, de même le Congo est divisé en districts, zones, secteurs et postes; sans examiner le détail de l'organisation, ce qui sortirait de notre cadre, remarquons combien à côté de la grandiloquence des autres, la dénomination de la division inférieure semble modeste et peu en rapport avec l'importance réelle du ressort qu'elle englobe: tandis que "poste" troque l'idée simplement d'un établissement, d'une résidence européenne, du chef-lieu d'une division territoriale, ce qu'on appelle ici la station, il représente souvent une portion de territoire plus étendue que nos plus grandes provinces. Or le chef de poste est la seule autorité, le seul fonctionnaire remplissant au degré inférieur et sous direction des administrations supérieures s'entend toutes les fonctions administratives de cet énorme ressort.

Pour illustrer cette affirmation, songeons un instant au nombre de services qui fonctionnent dans la plus humble de nos communes; nous verrons défiler devant

nous la voirie, l'école, la recette des impôts et la comptabilité, la police représentée par le garde-champêtre, de la commune; nous verrons la poste, le professeur d'agriculture, les travaux publics, envoyés par l'état; et tous les autres services dont l'énumération serait fastidieuse: et que dirait le fonctionnaire que l'on voudrait obliger à s'occuper de tous, même de façon accessoire pour un petit village seulement. Or de tout cela le chef de poste doit s'occuper; à la fois il doit tenir la comptabilité des postes, s'occuper des routes, des cultures, la perception des impôts, du service des postes et courriers; s'il n'a pas à s'inquiéter de l'enseignement, il doit recruter les porteurs et organiser tous les transports de sa région; il en est l'officier de police judiciaire, alors que souvent il n'existe de tribunal qu'à des centaines de kilomètres; il est enfin chargé des mesures d'exécution des lois les plus diverses.

Ces deux éléments: multiplicité des charges (et certaines pour être bien remplies seraient un travail considérable), et l'étendue du territoire dans lequel elles doivent s'exercer font ressortir, combien les fonctions des chefs de postes sont absorbantes, combien d'aptitudes différentes elles exigent ; il lui faut pour se les assimiler une persévérance et une faculté d'adaptation toutes spéciales et on est réellement émerveillé, en arrivant dans certaines stations de voir le travail qui y a été réalisé; on devient confiant dans l'avenir de notre colonisation en voyant comment un ancien sous-officier, un petit commis, un belge que rien ne préparait à ces tâches a su s'improviser bâtisseur, agriculteur, vrai maître Jacques administratif.

Ce n'est là cependant que l'accessoire de ses fonctions: oui, l'essentiel de sa tâche consiste dans la politique indigène et les questions et travaux qui s'y rapportent; placé en rapports directs et constants avec tous les chefs de son territoire, le chef de poste représente immédiatement auprès d'eux la colonie; à lui d'affermir son pouvoir, de faire appliquer ses décrets relatifs aux noirs, celui sur les chefferies, d'introduire peu à peu l'influence du blanc et ses principes civilisateurs; à lui de faire régner entre les chefs la paix, de trancher les petites palabres qui surgissent entre les villages, d'y faire régner l'ordre et la propreté. On voit immédiatement combien cette mission est de première importance: le sort même de notre colonisation y est lié; on peut dire que les progrès de la civilisation et de notre influence dans une région dépendent presque exclusivement de son chef de poste; et que de qualités il faut à celui-ci pour réussir ! Connaissance des langues indigènes parlées dans son poste, connaissance des coutumes, de l'esprit des différentes tribus, de leur territoire, de leur économie, tout cela lui est essentiel pour réussir, et surtout il lui faut du tact, un véritable esprit diplomatique que l'on a peine à s'imaginer quand on ne connaît pas l'expérience, la complexité et la finesse de l'âme nègre. Et cette direction de la politique indigène non seulement est délicate, mais encore absorbante; elle exige de suivre à la fois beaucoup de questions à pre-

mière vue disparates et dont beaucoup ne peuvent être résolues que sur place au prix de multiples voyages à l'intérieur.

Telles sont, sans exagération aucune, les fonctions des chefs de postes et, l'on comprend quelle est leur importance; sur eux repose toute l'organisation coloniale; quel soin ne doit-on donc pas apporter à leur recrutement et leur formation ! Combien il est nécessaire que ces agents soient de toute première qualité ! Et cependant que voyons-nous ? Que ces auxiliaires si importants sont peu considérés, mal recrutés et organisés de telle manière qu'ils ne puissent à aucun moment acquérir les nombreuses connaissances pratiques qui leur sont nécessaires. Je n'hésite pas à affirmer que là est la grande plaie de notre organisation coloniale.

La situation est en effet pratiquement désastreuse. Au point de vue du recrutement d'abord. On trouve parfois d'excellents chefs de poste; mais sept fois sur dix, lorsqu'on arrive dans un poste on y trouve pour représenter la colonie un jeune ex-sous-officier premier terme à la colonie, de valeur morale et intellectuelle souvent nulle, ayant ce qu'on appelle les moeurs de caserne, aucune connaissance pratique ni théorique, beaucoup de suffisance et un grand désir de commander; combien en a-t-on vu qui, exposés aux tentations; résultant soit d'offres de particuliers, soit des possibilités de faire le commerce ou de pressurer les indigènes, succombaient presqu'au lendemain de leur arrivée ?

Situation déplorable ! Elle est fatale cependant; comment aurait-on les hommes de valeur nécessaires pour une fonction placée par la colonie au bas de son échelle administrative, avec comme traitement de début 6,000 francs, sans aucune autre indemnité que le voyage, c'est-à-dire, déduits tous frais de la vie, très chère ici on le sait, à peine la possibilité d'économiser 2,000 francs par terme si l'on ne se crée de petits à côté ? C'est la porte fermée à toutes les valeurs et l'encouragement à toutes les faiblesses. On aggrave ce mal en donnant, dans le choix entre les candidats, une faveur tout à fait injuste aux qualités d'ancien soldat et de flamand. On aboutit à une sélection par le bas au lieu du choix minutieux qui serait nécessaire, et finalement on envoie à la colonie des gens dont rien ne peut être obtenu.

(A suivre) **(105)**

AU KATANGA DE 1910.

(*Le Pays de Liège*, et *Le Démocrate*, Bruxelles, le lundi 29 août 1921)

Je reviens de l'inauguration, à Panda, des nouvelles usines de l'Union Minière du Haut-Katanga; elles coûtent plus de 100 millions, et révèlent un effort gigantesque; auprès d'elles, les habitations du personnel forment une petite ville;

une autre ville, Likasi, se trouve à quelques kilomètres, dans le voisinage, deux mines en pleine exploitation; deux grosses bourgades, Kambove et Kamatanda, plusieurs fermes.

Et j'écris d'Elisabethville, chef-lieu aux larges avenues, aux beaux magasins, où résident 2,000 Européens et 10,000 nègres; avec des usines, de grandes écoles, des commerces et des industries de tous genres.

Oui, les Belges ont bien travaillé ici, car de tout cela, en 1910, il n'existait rien, rien, que des emplacements dans la forêt.

Du Cap de Bonne-Espérance, six jours de chemin de fer très confortables nous avaient alors amenés à Broken-Hill, petite station rhodésienne; l'hôtel où nous dûmes passer plusieurs jours n'était qu'un camp de huttes rondes en terre, à la mode indigène; la cuisine ne valait guère mieux que le logement.

A partir de Broken-Hill, il n'y avait plus de convoi régulier; le chemin de fer était toujours en construction. Et c'est par des trains de construction, que, sur des trucks ouverts, où, grand luxe, dans des fourgons à marchandises, on continuait sa route vers la frontière, de là vers Sakania, de là vers... un point quelconque de la forêt qui était l'avance extrême du rail. Dans le fourgon on dressait son lit de camp, une table pliante, une chaise-longue.

Et on s'armait de patience. Car ils étaient lents et capricieux, les trains de construction ! Dans mes premiers mois de séjour dans la colonie, j'ai dû en user assez souvent pour mes déplacements; sur des wagons chargés de rails, des tenders, tout véhicule était bon; et on ne s'étonnait pas, étant parti pour une destination précise, de voir le train faire demi-tour en cours de route; il m'est arrivé qu'un train où je comptais passer la nuit, me débarque à 7 heures du soir en pleine brousse, avec l'unique promesse de venir me reprendre dans l'après-midi du lendemain.

Malgré tout, c'était le bon temps.

Comme entrée dans la colonie, ce train vous amenait donc à Sakania. Quelques maisons en tôles, quelques huttes en terre ou en paille, tel était le poste frontière; mais tout cela grouillait d'une vie bariolée. Belges du Comité Spécial du Katanga, Anglais, Sud-Africains, Italiens du personnel de construction du chemin de fer, juifs, Russes, Polonais, Roumains, Grecs installés comme commerçants dans des huttes sordides, et puis aventuriers de toutes les nations, épaves venues d'un peu partout, esprits inquiets cherchant la fortune loin des routes civilisées; tout cela formait une population de pionniers se ruant à la fortune dans le nouvel Eldorado du cuivre.

La majorité de ces aventuriers se disaient prospecteurs; ils ne connaissaient rien de géologie, n'avaient jamais vu un minerais de cuivre; mais il suffisait pour eux de montrer de l'assurance, de se révéler bons buveurs de whisky et de baragouiner l'anglais, pour qu'une société quelconque, belge le plus souvent, leur remit un

matériel de campement, des vivres, une avance en argent vite dépensée au premier cabaret - pardon, au premier bar- et ils partaient en expédition, à la recherche de mines; ils vivaient ainsi dans la forêt pendant quelques mois, nourris par la société, et quand celle-ci s'apercevait enfin de leur incapacité complète, ils ne s'émoveaient pas et changeaient de métier.

Après Sakania, le premier poste important était Chinscenda, siège d'une garnison, résidence de quelques commerçants; et c'était tout le long de la voie. Du bout du rail deux étapes à pied conduisaient au poste de la Kafubu, siège de l'administration, puis à l'Etoile du Congo, première mine à exploiter, autour de laquelle une petite ville s'était déjà formée, qui était le siège des tribunaux, de la poste, et même du consulat anglais.

L'administration de la colonie n'était pas moins cosmopolite que tout le reste: le commandant des troupes était Suédois, le chef des travaux publics Suisse, le médecin Italien; un procureur du roi Norvégien assistait un juge de première instance Roumain, qui avait eu l'idée originale de construire sa hutte au haut d'une termitière.

Il n'en était pas autrement dans les sociétés commerciales belges; les deux principales avaient comme directeurs, l'une un Ecossais, l'autre un Danois; à l'Union Minière, le personnel était britannique au point que l'anglais était à peu près la seule langue usitée; le directeur, lui, était Belge; mais son épouse était Vénézuélienne, ce qui l'avait amené à adopter un type de maison sud-américain que, après son départ, personne ne voulut habiter...

Nous décrivons dans un prochain article quelques figures de pionniers particulièrement pittoresques. On ne peut pas oublier cependant que toute cette population, si elle renfermait beaucoup d'irréguliers, d'ivrognes, de gens sans scrupules, a cependant travaillé ferme; et nous, les derniers de ces pionniers qui nous trouvons encore dans la colonie, quand nous retraçons le chemin parcouru, nous sommes fiers d'avoir vécu ces heures de fièvre et d'énergie.

FIGURES DE PIONNIERS.

(*Le Pays de Liège*, et *Le Démocrate*, Bruxelles, le lundi 12 septembre 1921)

Je disais donc dans mon précédent article que, à côté des bons ouvriers de notre oeuvre coloniale, déjà très cosmopolites eux-mêmes, le Katanga de 1910 comptait toute une population en marge, aventuriers de toutes nationalités, langues et religions, d'une pittoresque bigarrure.

La plupart se disaient prospecteurs. Mais il semblait de principe en ce temps-là de n'exercer que les métiers qu'on ne connaissait pas.

Ainsi certain jour, désirant un avis sur une question de bijouterie, je m'adressai naturellement à l'unique bijoutier, un Polonais; il me répondit : "Je

regrette, mais je m'y connais très peu en bijoux, étant mécanicien de profession; mais mon voisin, le marchand de vélos, Italien, est lui un bijoutier de métier, et pourra vous renseigner".

J'ai connu aussi ici deux ex-professeurs l'un, qui était barbier-coiffeur, avait été professeur de boxe, l'autre, devenu comptable, était un ancien professeur de... patin à roulettes !

Un sud-africain, ayant mangé son modeste capital en Rhodésie en tentant une entreprise de transports fluviaux, résolu de venir au Katanga; n'ayant pas les ressources nécessaires pour payer son ticket de chemin de fer, il s'engagea au train comme machiniste; après quelques mois de ce métier, il fut charpentier à Sakania; puis entrepreneur de construction. Un an après je le retrouvai hôtelier à Elisabethville; son hôtel fut bientôt le rendez-vous de la meilleure société, jusqu'à ce que la sombre banqueroute le lança dans la profession moins honorable de prisonnier.

En 1910 arriva un individu portant un joli nom français, mais visiblement de race grecque, et se disant de nationalité britannique, étant, prétendait-il, né à l'île de Malte; il commença par vivre de ce que gagnait sa femme en chantant dans les bars de Sakania, et peut-être en exerçant d'autres métiers encore moins avouables. Lui même touchait un peu d'argent en faisant l'interprète, car il parlait correctement plusieurs langues, et notamment le français: il disait d'ailleurs avoir habité la Belgique et montrait, en effet, une certaine connaissance des mauvais lieux de la capitale. Durant plusieurs années on le vit ici, commençant les commerces les plus divers: toujours sans succès: sans qu'on sut bien pourquoi, personne ne se fiait à lui. Arrive enfin l'entrée en guerre de la Turquie: une dénonciation anonyme signale que notre homme est Turc, étant né à Smyrne. L'individu est mis en demeure de prouver sa nationalité: il explique qu'il est né en rade à Smyrne, sur un navire anglais, nommé *Malte*, de parents Grecs. Il était porteur de papiers divers, mais dont certains, très réguliers, émanaient d'un consulat de Grèce en Belgique. Et cela permit de faire des recherches et de découvrir que notre homme appartenait à une excellente famille grecque; son frère, consul dans une ville belge, l'avait eu comme secrétaire; puis un beau jour tous deux avaient disparu après la découverte de quelques escroqueries, et l'on n'en avait plus entendu parler. C'est ce qui se reproduisit d'ailleurs car, avant que l'administration congolaise reçût ces détails, l'homme avait quitté subrepticement la colonie.

Toujours en 1910, un belge rentrant chez lui, un soir, à Elisabethville, trouva un pochard ronflant à poings fermés sous sa table dans un très simple appareil; l'individu fut conduit à l'amigo, et y déclina son identité: c'était un noble anglais; il ne possédait pas un liard, et vivait quelque part dans la forêt, sous la tente d'un autre aventurier. A trois reprises notre homme fut ainsi trouvé ivre sous des tables en un costume rudimentaire. Finalement la justice se décida à vouloir le mettre à l'ombre

pour quelques mois: mais en vain, il avait disparu et on n'entendit plus parler de lui.

Les journaux liégeois ont parlé encore il y a peu de temps de ces deux français qui, prétendant avoir trouvé une mine d'or, parvinrent à se faire engager par une société minière à de plantureuses conditions, à toucher émoluments, vivres, campement, etc., pour finir par montrer une mine que tout le monde connaissait et qui était concédée depuis longtemps.

Ces aventuriers avaient d'ailleurs parfois de l'énergie, du courage; un d'eux, ayant vaguement ouï qu'une société recrutait des prospecteurs au Tanganika, quitta l'Etoile en vélo, muni seulement d'une couverture et d'une bouteille de whisky; logeant à la belle étoile dans la forêt, buvant l'eau des ruisseaux, partageant la rude nourriture des noirs qu'il rencontrait sur sa route, il fit à toute vitesse les quelques sept cents kilomètres qui le séparaient du lac, pour y apprendre, dès son arrivée que le personnel de la société était déjà au complet. Sans se décourager, après une journée de repos et de repas à la mission voisine, il reprit sa marche, en sens inverse, pour revenir dans la région minière.

Beaucoup de "pionniers" étaient Juifs, sans scrupules, ignorants, mais actifs et débrouillards comme tous les fils d'Israël, ne faisant guère que du commerce, mais toujours prêts à passer d'un négoce à l'autre. On sait d'ailleurs que les Juifs sont très nombreux dans l'Afrique du Sud, dont ils contrôlent toutes les grandes affaires. Notamment ils y ont fondé un "African Theatre Trust" qui pratiquement est propriétaire de tous les théâtres, les music-halls et les cinémas de l'Union Sud-Africaine et de la Rhodésie, et qui tente actuellement de faire entrer notre Congo dans sa sphère d'action.

Parmi les Juifs que j'ai connus ici, l'un était un individu famélique, qui, ayant commencé par installer un minuscule magasin au poste frontière de Sakania, magasin en paille, où il vendait surtout de la bière au son d'un phonographe; toujours en querelle avec ses voisins, déployant sans succès des prodiges d'ingéniosité et de roublardise, dut bientôt abandonner la partie; avançant toujours vers le nord, il alla installer une autre boutique à Chinscenda, qu'il dut aussi quitter après incendie; pour de là avancer toujours, et finalement arriver au cœur de la colline, où une heureuse spéculation le fit millionnaire.

Un jour, dans le train près de Kimberley, je parlais avec une actrice sud-africaine de l'odyssée de ce petit Juif roué; quand j'eus terminé, je la vis lever les yeux au ciel, et, avec une expression de béatitude elle soupira: "On a raison de dire qu'un brave homme trouve toujours sa chance, et que Dieu récompense ceux qui ne désespèrent pas".

A ces mots, je la regardai de plus près...

C'était une Juive. (106)

DECENTRALISONS !

(Inédit) (107)

Le dernier courrier -nos lettres mettent 27 jours actuellement pour faire le voyage - a apporté le compte-rendu des discussions de notre chambre sur le budget de la colonie. On comprend aisément l'intérêt qu'on attache ici à la lecture de tels débats. Et deux sentiments surtout sont provoqués par cette lecture: le contentement à la vue de la bonne volonté de tous, du désir de tous de mettre en oeuvre notre Katanga et d'en favoriser le développement, mais d'autre part l'étonnement de certaines ignorances de côté et d'autre, aussi bien chez les optimistes quand même que chez les pessimistes de parti pris. Combien d'erreurs sur des points de détails, combien de désirs ou de craintes pris pour des réalités !

Et de découvrir ces erreurs met singulièrement en lumière une des questions qui ont été agitées dans ce débat: celle de la décentralisation. Pourquoi ces erreurs ? Parce qu'il est impossible d'être nettement renseigné sur la situation dans la colonie alors que tout se traite par lettres mettant un temps considérable à arriver, alors que ceux qui lisent ces lettres, les fonctionnaires métropolitains, n'ont pas la notion concrète des choses que donne le séjour dans le pays, et que, par suite du nombre de questions fragmentaires qu'on a à traiter dans les bureaux, la vue exacte d'ensemble leur échappe.

Ainsi le mal a sa répercussion aussi bien dans la métropole qu'ici. Quant à la métropole songez au nombre de questions infimes pour lesquelles le gouvernement colonial est déclaré incompetent et que dès lors, à grand renfort de paperasses, doivent traiter les employés du ministère. On est étonné de voir que pour des affaires sans importance aucune des dépenses de quelques francs, l'administration locale ne puisse agir sans consulter Bruxelles. Tout ce qui se résoudrait ici en un instant et facilement exige un travail considérable, et de là vient l'augmentation croissante du nombre de fonctionnaires et des dépenses.

Et quel est le résultat pour la colonie ? Les questions sont traitées insuffisamment, les décisions arrivent trois mois après que la question a été posée, alors que la situation a changé, ou parfois que faute d'une solution immédiate, le mal a empiré. Il serait facile de citer des exemples connus de tous. Il est amusant de voir l'étonnement des étrangers qui réclament un renseignement et que l'on renvoie aux calendes grecques, ou plutôt à l'arrivée de la réponse de Bruxelles ou de Boma.

Une autre des conséquences de ce système c'est que les restrictions aux pouvoirs des autorités locales sont telles qu'elles-mêmes ne savent, elles se voient entravées, lorsque la nécessité se présente, prendre des décisions opportunes sans doute, mais bientôt déclarées illégales ou antiréglementaires. C'est ainsi que nos tribunaux viennent de déclarer non valables plusieurs ordonnances du vice-

gouverneur, relatives notamment à des questions aussi importantes que celles de la maladie du sommeil et que la protection de la monnaie belge. Ordonnances importantes et utiles, cependant.

A l'intérieur même n'en est-il pas de même ? toute l'organisation ne tend-elle pas à enlever toute initiative au chef de poste isolé dans son ressort à six, quinze, trente jours du chef-lieu, et qui ne peut presque rien faire sans consulter celui-ci ou être blâmé par lui ? Une infraction se produit-elle exigeant une peine immédiate, trois ou quatre jours de cachot, ne devra-t-il pas attendre le rare passage d'un magistrat pour qu'elle soit réprimée ? S'étonnera-t-on alors de trouver de l'incurie chez les mauvais chefs de poste et des abus de pouvoir chez les bons ?

Décentralisons donc ! Moins de fonctionnaires à Bruxelles, moins de paperasses ! Plus de pouvoirs, au Katanga spécialement, au vice-gouverneur ! Séparation complète d'avec Boma ! Ainsi qu'un pouvoir judiciaire modéré, plus d'initiative laissée aux chefs de poste ! Décentralisons !

Mais aussi, pour que cette réforme essentielle produise des fruits, améliorons sans cesse et toujours la qualité du personnel colonial ! Du bas en haut de la hiérarchie, que l'administration locale soit formée de fonctionnaires à la hauteur de leur tâche. Et nous pourrons être confiants en l'avenir.

LA LEGALISATION.

(Inédit) (107)

Un des facteurs de la prospérité d'un pays est la législation. Bien appropriée aux besoins spéciaux du pays qu'elle régit, elle doit protéger et développer sa prospérité économique, que, mal faite, elle peut au contraire entraver. Une des conditions essentielles du développement du Katanga sera donc d'avoir de bonnes lois.

La législation du Katanga n'est, on le sait, en général pas distincte de celle qui régit le reste du Congo. Elle comprend, comme les lois générales de la colonie, d'anciennes règles de l'Etat Indépendant, et les textes nouveaux édictés depuis la reprise.

L'activité législative de l'Etat Indépendant fut à la fois remarquable et très imparfaite. Création du génie de Léopold II, l'organisation de l'Etat fit des progrès d'une incroyable rapidité. Quelques années, et un immense territoire inexploré se voyait habité, pourvu partout d'une organisation administrative et économique développée. Cette organisation nouvelle exigeait des lois dans tous les domaines à la fois. Et au milieu de l'absorbante activité que demandait cette création d'un Etat de toutes pièces, au milieu des difficultés politiques et financières qui sollicitaient

ses dirigeants, on vit en peu d'années, s'élaborer toute une législation, code pénal, code civil, procédure, législation du travail, etc., qui n'était pas sans valeur, puisque elle est restée en vigueur presque sans changements jusqu'à la reprise. Aussi peut-on la qualifier sans exagération de vraiment remarquable.

Il ne s'ensuit pas qu'elle soit parfaite. Les conditions de la vie et des moeurs indigènes diffèrent tellement de notre civilisation continentale, que pour leur être appropriées les lois congolaises devraient être tout-à-fait originales, basées sur des principes tout spéciaux. Cela n'était pas possible: on connaissait très peu à ce moment les moeurs et les besoins réels, et il fallait cependant des lois immédiatement. D'autre part l'Etat manquait d'hommes et de ressources. Aussi se contenta-t-on de simplifier et d'adapter un peu les codes et lois belges. Cette modification, faite parfois par des fonctionnaires qui n'étaient ni docteurs en droit, ni coloniaux, fut souvent heureuse. On comprend cependant qu'elle est nécessairement très insuffisante. Les codes civils et pénaux congolais, notamment devraient être vraiment originaux, calqués sur la vie d'ici.

Depuis la reprise, une oeuvre législative abondante a été produite. L'excellent esprit de réforme, la volonté de permettre l'expansion de la civilisation et du commerce ont inspiré de nombreux textes. On est vraiment surpris, en feuilletant les recueils, de voir quelle somme considérable de travail a été produite en si peu de temps, et l'ensemble des lois et règlements nouveaux impose l'admiration.

Ce n'est pas dire que tout y soit parfait. On pourrait le conclure a priori en examinant comment les décrets nouveaux sont élaborés: le gouvernement local et les coloniaux n'y ont qu'une part très mince. Préparés par les fonctionnaires du Ministère des Colonies, spécialistes sans doute, mais dont à peu près aucun n'a vu le Katanga, ils sont ensuite discutés par le conseil colonial. L'excellente composition de celui-ci ne peut être déniée: il compte des juristes et des économistes de première valeur. On sait qu'un de ses membres les plus actifs est Monsieur Galopin, l'éminent professeur de droit civil à notre université. Cependant, un élément essentiel y est insuffisamment représenté: celui des coloniaux. Trois membres seulement ont vu la vie et les nécessités africaines, pas un seul n'est un ancien magistrat, pas un seul ne connaît le Katanga.

Mais les défauts du système actuel ne proviennent pas tant des législateurs que d'un vice de base de la législation: c'est qu'elle est unique pour toutes les parties de la colonie.

Songez en effet que notre Belgique d'Afrique est un immense territoire, aussi étendu que l'Europe. Au point de vue climat, produits, moeurs il y a entre ses parties de profondes différences. Le district du Katanga et celui de l'Equateur, par exemples, sont aussi distincts que l'Espagne et la Russie. Concevrait-on une

législation unitaire s'appliquant à toute l'Europe ? Conçoit-on qu'une législation unitaire s'applique à notre colonie ?

Là est le vice. Notre colonie comprend deux grandes parties: le Congo, région tropicale, le Katanga (avec demain le Tanganyka et le Kivu) région industrielle. Les lois nouvelles selon qu'elles seront plutôt inspirées par les intérêts de l'une seront toujours insuffisantes pour l'autre. Il en est ainsi de la plupart des récents décrets.

Comment arriver à un résultat, satisfaisant ? Par la séparation complète, tant législative qu'administrative des deux colonies. Que le Katanga, dont peut-être on détacherait le Lomami, tout en lui laissant la région des lacs, ait son corps législatif, ses cadres et ses décrets distincts. Qu'enfin, on accorde aux gouvernements locaux le plus de pouvoirs, le plus d'autonomie possible. On verra ainsi partout les règles étroitement moulées sur les moeurs indigènes et la situation économique de la région, et partant les lois favoriser sérieusement l'oeuvre de civilisation et le progrès matériel.

Elisabethville, le 25 janvier 1911.

LES PROSPECTEURS.

(Inédit) (108)

Sur toutes les routes, on en rencontre. Isolés, déguenillés à faire peur, et doublant les étapes sans bagages, avec deux ou trois porteurs, ou réellement équipés et grassement nourris par quelque compagnie, ils sont comme une floraison étrange de cette saison des pluies. Les dernières concessions et le décret sur les recherches minières les ont multipliés.

Ils viennent de partout: Sud-africain, Amériques, parfois même Belgique. Ils ont tous des pioches, des pelles et beaucoup d'assurance. La plupart étaient hier bouchers, commerçants, chauffeurs de train, policiers même... Il en est qui ignorent ce que c'est qu'un minerais, mais tous au moins ont découvert une mine d'or: la société qui les paye...

Car le choix n'a pas toujours été heureux ! Les sociétés devaient aller vite: en telle matière être le premier est l'essentiel, de plus, vu le bénéfice qu'une seule découverte peut réserver, il ne faut pas lésiner. Or la prospérité, le "boom" actuel de l'Afrique du Sud y attache toute la population de valeur. Dans les envois qu'elle nous fait se produit une véritable sélection par le bas, surtout dans le métier qui nous occupe ! Et comme il faut se hâter, les sociétés engagent le premier individu de qualité suspecte qui se présente, elles lui fournissent quelques milliers de francs pour ses porteurs, frais de ravitaillement et de route... On ne s'étonne pas si jamais

il n'envoie de ses nouvelles...

Certains d'entre eux sont de délicieux ironistes. On cite le cas de deux français qui s'étaient fait embaucher par une des sociétés dans laquelle se trouvent engagés beaucoup de capitaux liégeois. Beaux parleurs, ils disaient à tout venant en Belgique qu'ils connaissaient une mine d'or ! Ils en savaient l'emplacement, ils l'avaient découverte à un précédent voyage ! Je vous laisse à penser si immédiatement on se les arrache, et à quels taux ! Ils arrivent, vivent quelque temps royalement, puis conduisent le Directeur de la Société à... Ruwe, où existe une mine d'or connue depuis longtemps et concédée à l'Union Minière: ils n'avaient pas affirmé que personne ne les avait précédés dans la découverte !!! On conte d'autres histoires, mais comme il n'est pas toujours aisé de faire la part de l'imagination, il vaut mieux s'abstenir.

Beaucoup de sociétés ont eu à souffrir d'un autre contretemps: le manque de main-d'oeuvre. Ainsi se vérifie ce que nous disions dans une de nos précédentes lettres relatives à cette question. Durant la saison des plantations, un grand nombre de prospecteurs, ingénieurs, etc., furent retenus tantôt dans un village, tantôt dans l'autre, faute de porteurs. On offrait des sommes folles, mais en vain ! Un jeune ingénieur liégeois, Mr Xh..., ayant offert à des indigènes dix francs pour un parcours que l'on paye deux d'ordinaire, un d'eux répondit: "si nous avons l'intention de porter, nous le ferions aussi bien pour deux francs que pour dix", et il refusa l'offre ! Et partout se trouvaient des gens retenus ainsi dans leur marche.

La situation est à présent améliorée. Une bonne partie des mauvais prospecteurs est déjà éliminée, débarrassant d'un véritable poids mort la société qui les avait engagés. Puis la fin de la saison des pluies et des plantations facilite le recrutement des porteurs. Aussi beaucoup de missions de prospections se trouvent sur les lieux et travaillent. Certaines même, dit-on, ont déjà fait des découvertes.

L'ETAT SANITAIRE.

(Inédit) (109)

Le grand argument en faveur de la colonisation du Katanga a toujours été son état climatique proclamé idéal. Par contre un mouvement de réaction s'est produit et certains critiquent à l'excès ce que les autres louaient sans mesure. Quelle est donc sans exagération ni parti pris la vérité ?

Si nous ne considérons que la température, on ne pourrait assez dire que le Katanga est excellent. D'un froid de printemps de chez nous à la saison sèche, jusqu'à l'été modéré qu'est la saison des pluies, toujours la température est agréable à supporter. Même lorsque elle atteint 29 et 30 degrés -ce qui est exceptionnel- la

chaleur n'est jamais lourde et insupportable comme au pays. Ni grands froids, ni chaleurs trop fortes: pourrait-on assez proclamer cette température idéale ?

Mais la température n'est pas le seul élément de l'état sanitaire. En fait lorsqu'on examine celui-ci, on constate que le Katanga, climat moyen, entre le climat tropical et le climat européen, connaît, mais avec moins d'intensité, la plupart des maux des deux.

Quant aux maladies tropicales, on peut dire qu'à peu près seule la terrible hématie est ignorée. Par contre on trouve, tout comme dans le Nord, les diarrhées, la dysenterie, le rhumatisme et les différentes espèces de fièvres. Mais toutes sont beaucoup moins fréquentes et moins graves que dans le Congo proprement dit.

D'autre part, si la tuberculose n'existe pas ici, la plupart des autres maladies européennes se rencontrent. La pneumonie est un mal relativement usuel, par exemple. Mais ici de nouveau, tous ces maux sont moins fréquents et moins graves que chez nous, et la température d'ordinaire sereine aide au prompt rétablissement des convalescents.

On peut donc hardiment affirmer que le climat est favorable. Température, nombre et intensité des maladies, sont sans conteste essentiellement supérieurs à la situation du Congo proprement dit, et très propices à l'établissement de la race blanche.

Et cependant ce climat a des détracteurs, certains dépeignent la situation comme mauvaise ?

Une parenthèse: nous avons à coeur dans ces modestes lettres d'être aussi sincère que possible. A la fois éloigné des partisans quand même et des adversaires de parti pris de la colonisation, nous croyons lui rendre service en disant la vérité même lorsqu'elle est pénible.

Et la vérité ici est que les détracteurs n'ont pas absolument tort s'ils n'envisagent que la situation "au moment présent et à Elisabethville".

En effet la mortalité y a été les derniers temps réellement effrayante parmi les noirs, et chez les blancs le nombre des décédés et des rentrés en Europe pour cause de santé a été considérable, le tout grâce surtout à 3 espèces de maladies: la dysenterie, la fièvre malarienne et le typhus.

Cela s'accorde-t-il avec l'éloge que nous faisons plus haut du climat ? Oui, parce que la situation présente est provoquée par des motifs temporaires et remédiables qui n'ont aucun rapport avec le climat lui-même.

Parlons franchement: une première cause de la situation se trouve dans l'inconduite des blancs. Les noirs, on le sait, connaissent rarement le mariage monogamique et indissoluble. Les rapports sont chez eux très libres et, pour nos yeux chrétiens, ils sont très dénués de moralité. Aussi le nombre de maladies

vénéériennes est énorme parmi eux. Les blancs arrivent insuffisamment triés, sont souvent eux aussi atteints d'affections semblables. S'ils sont indemnes, mais se laissent aller à de trop fréquentes et temporaires unions noires, ils seront d'ordinaire bientôt contaminés. Leur résistance vitale est ainsi diminuée, qu'une autre maladie vienne les surprendre, et elle aura des conséquences graves qu'elle n'aurait pas eues dans un homme sain. Si la situation sanitaire est plus grave à la ville que partout ailleurs, c'est que nulle part l'immoralité n'est aussi forte.

Une autre cause de la situation, c'est le manque d'installations sanitaires dans la ville. On a groupé ici -blancs et noirs compris- des milliers d'êtres humains, au milieu de travaux de tous genres. A défaut d'égoûts, le service des boues eut été la première chose à organiser, on n'a rien fait que des projets. Et dès lors les quelques morceaux de brousse qui restent entre les avenues et les maisons sont couverts de déjections que, en certains endroits, l'odorat décèle aisément. D'où nombre de maladies.

Une dernière cause, est le manque de confort. On a habité la ville à la hâte, beaucoup d'agents ont dû vivre plusieurs mois non seulement dans des huttes en pisé, mais dans des paillotes de paille et sous la tente, ce sur un sol récemment remué et détrempé par les pluies. De même les noirs soldats et travailleurs de l'état ou des particuliers. Et ce n'est pas seulement l'habitation, c'est la nourriture qui pour les agents de l'état est inférieure. Les denrées, en effet, coûtent ici très cher: nous l'avons vu dans un précédent article. Or la colonie donne généreusement à ses agents 12 francs d'indemnité de vie par jour. Déduisez 3 francs par jour pour salaire et nourriture de boys, il reste 9 francs pour vivre dans un pays où -ce sont les prix actuels- la livre de beurre coûte 5 fs, une salade et trois oignons 1 fc, 1 bouteille de bière de qualité inférieure 3 fs, etc. Impossible à moins de privations, de ne pas dépasser de beaucoup ces prix. Et l'on se prive, et l'on s'affaiblit, et lorsque la maladie vient de suite elle est victorieuse.

Telles sont les causes du déplorable état sanitaire actuel. On comprend de suite qu'elles ne tiennent pas au pays et sont aisément remédiables. La première n'existe pas pour ceux qui ont la volonté de mener une vie honorable. On annonce que le gouvernement organisera le service sanitaire au mois d'avril: la seconde cause aura disparu; des habitations confortables sont en construction; que l'administration, qui a en l'espèce une lourde responsabilité, se décide enfin à nourrir décemment le personnel, et, avec quelques précautions de sauvegarde individuelle, les colons seront dans la meilleure situation possible pour profiter de leur séjour sans avoir à craindre pour leur santé.

LA FEMME BLANCHE AU KATANGA.

(Inédit) (109)

Le Katanga peut devenir une colonie de peuplement, dit-on. Peut-on donc dès maintenant y venir avec son épouse ?

La question est complexe. Une première réponse de fait s'impose: il y a ici actuellement une bonne vingtaine de dames blanches. Sans que, à aucun point de vue, on puisse dire leur situation parfaite, on peut cependant constater qu'elles sont contentes de leur vie, et que probablement aucune ne voudrait être au pays, loin de son époux... Voilà assurément un critérium général. Cependant la question vaut qu'on l'analyse.

Son premier aspect est le point de vue santé. C'est le facteur base. Peut-on, à cet égard, amener sa femme ici ? Nous avons dans un précédent article, examiné en général la question sanitaire. Là se trouvent évidemment les éléments du problème, qu'il faut combiner avec deux faits: la nature plus délicate de la femme, et le moins d'intensité, donc de fatigue, des travaux qu'elle aura ici. On peut dès lors répondre que toujours, pour la femme comme l'homme, celui qui vient ici s'use plus que celui qui reste dans la mère-patrie. Que cependant la femme peut venir sans crainte si elle est certaine de trouver le confort de l'habitation et de la table. Là est l'essentiel.

Mais la femme pourra-t-elle supporter l'isolement africain, le manque des choses coutumières ? L'ennui ne la fera-t-il pas périr ? Ceci dépend de la qualité de la femme: une femme faible, coquette ou aimant le train du monde ne convient évidemment pas ici. Mais une chrétienne forte et sérieuse, aimant son époux et son foyer, sachant se passer de cafés-concerts et de théâtres, trouvera ici quelques relations, des promenades praticables 9 mois de l'année, et son intérieur avec tout le confort intellectuel désirable; elle trouvera une église et le culte, elle trouvera un époux qui l'aime... et je ne doute pas qu'elle préfère cette vie à la tristesse de savoir son époux seul et sans joie à la colonie...

Car c'est là aussi un point de vue ! Combien, pour le mari, le fait d'avoir sa femme avec lui est précieux ! Nous parlions dans une autre lettre de la démoralisation qui règne ici; en peut-il être autrement chez un peuple de célibataires ? Et pour le confort, c'est-à-dire ici la santé, qu'il est supérieur d'avoir dans le ménage, dans la cuisine, une main féminine. Et combien ne sont plus que peut-être les soins de leur épouse auraient sauvés.

Songerons-nous au point de vue civilisateur ? et ne voit-on, pas immédiatement à cet égard l'avantage d'une société policée -d'une société de gens mariés ? Au point de vue affaire ? Mais combien est précieuse la femme dans un commerce ou dans une ferme ?

Tout ferait donc l'apostolat pour les femmes au Katanga, si pour beaucoup la question pécuniaire ne se posait comme un infranchissable obstacle: en effet il est pratiquement impossible pour un agent de la colonie de venir ici marié.

En effet, d'après les derniers règlements, il lui est octroyé en, tout et pour tout une indemnité supplémentaire de 1.000 fs pour le voyage et 600 fs pour frais de vie. Or rien que le voyage d'aller et retour de la femme revient à 4.000 fs au moins, soit (pour le terme normal de deux ans) une dépense supplémentaire de 1.500 fs par an. Ajoutez 2.000 fs pour frais de nourriture et de vie, l'équipement, les frais supplémentaires de représentation, les imprévus et vous constaterez que amener sa femme à la colonie c'est ajouter une somme d'au moins 4.000 fs à son budget annuel. Et certains agents (en déduisant les frais de vie) gagnent net 2.000 fs par an, dont ils doivent encore laisser 15% à la réserve ! Un agent moyen ayant un traitement de 11 à 12.000 fs doit en compter au moins 5 à 6.000 pour frais de vie, plus 4.000 pour la femme: que lui reste-t-il pour prévision d'avenir ? Or tout colon, doit légitimement espérer avoir au retour amassé son modeste pécule !

Nous avons vu à combien d'égards l'intérêt général réclamait la femme dans la colonie. Nous n'insisterons pas sur l'amélioration de la qualité du personnel qu'entraînerait pour elle une transformation en ce sens. Mais une condition est pour cela nécessaire: que le ministère se montre pratiquement disposé à encourager les agents qui voudraient emmener ici leur intérieur familial...

Espérons que l'impossible situation actuelle sera solutionnée pour... le prochain terme de celui qui signe.

UN LIVRE.

(Inédit) (110)

J'achève de lire un ouvrage apporté par le dernier courrier, ouvrage qui a causé chez nous une compréhensible émotion et qui, si on le prenait trop comme sérieux pourrait stériliser bien des initiatives: c'est "le Commerce au Katanga, influences belges et étrangères" par Mr G. de Leneer, professeur à l'Institut Solvay. Je n'aurais ni le temps en ce moment, ni la place nécessaire dans le cadre restreint d'un article, de faire la critique approfondie que ce livre demanderait. Qu'il me soit pourtant permis d'apporter à son propos quelques réflexions sans pénétrer cependant le fond même de son sujet.

Mr de Leeneer est membre d'une école sociologique dont l'influence est indéniable grâce à l'apparence scientifique de ses méthodes. Je dis "apparence" car lorsqu'on l'étudie, on s'aperçoit bientôt que cette méthode est très éloignée des procédés scientifiques véritablement adaptés aux sciences sociales - et d'autre part

quand on s'informe de son application, on constate qu'elle est souvent déformée par les préoccupations politiques et les idées "a priori" des savants radicaux qui l'appliquent. Qu'on relise le petit ouvrage à l'aspect grave et aux chiffres nombreux dont nous nous occupons: on constatera, que, bien que d'une façon atténuée, ces remarques générales peuvent s'appliquer à l'espèce.

Elles le peuvent d'autant plus que l'enquête à laquelle procéda l'auteur comme base de son ouvrage fût stupéfiante de rapidité. A peine étudia-t-il la question sur place. Il était visible, lors de son passage, que son opinion était faite dès son arrivée sur le territoire. Aussi peut-on dire qu'il s'agit là d'une oeuvre hâtive et dont certaines conclusions sont déjà démontrées fausses par la pratique. Des théories basées sur une situation momentanée n'ont évidemment qu'une portée relative.

Aussi voit-on actuellement le commerce devenir de moins en moins anglais, grâce à la forte organisation de certaines de nos sociétés. De même la langue, le système monétaire, les habitudes de vente de chez nous se répandent. Nos produits arrivent directement et se débitent à des prix égaux ou inférieurs aux produits Sud-Africains. Enfin si -comme parmi la population cosmopolite- un fort déchet se produit parmi nos colons, nous en voyons beaucoup doués de cette faculté précieuse d'adaptation nécessaire dans les colonies: nous les voyons, s'acclimatant rapidement, s'habituer à des commerces ou des métiers qu'ils ne connaissaient pas à leur arrivée: nous les voyons réussir, devenir de plus en plus à même d'occuper les nombreuses positions que le développement du pays ne manquera pas d'offrir.

Car, remarquons-le, si les espérances se justifient, le Katanga n'en est qu'à ses débuts - Conclure définitivement de la situation actuelle, croire que, parce que la plupart des emplois et négoce sont actuellement occupés par des étrangers, il ne restera rien pour les nôtres qui viendront, est d'un pessimisme exagéré. Dans ce Katanga à l'immense territoire, il y a actuellement deux villes et quelques centres secondaires en activité. Mais on prospecte ! On développe les voies de communication ! Des industries s'organisent, des régions presque inconnues s'explorent ! Quelques découvertes minières, et nous resterons en deçà de la vérité en disant que la situation actuelle se décuplera.

Or, remarquons que l'Afrique du Sud se développe également et absorbera toujours beaucoup d'activités anglaises. Remarquons que la plupart des entreprises nouvelles sont à personnel et capitaux belges. Remarquons enfin que nos compatriotes ont prouvé déjà dans les autres parties de la colonie de leurs qualités d'initiative et d'adaptation. Et ainsi, tout en constatant que les faits ont déjà partiellement démenti ce que les théories de l'honorable professeur de l'Université de Bruxelles ont trop d'absolu pouvons-nous être confiants en l'avenir pour attendre

l'achèvement de la démonstration.

ELISABETHVILLE.

(Inédit)

Une fois encore, parlons de la ville: voyons ensemble, en un coup d'oeil rapide, les énormes progrès accomplis en quelques mois, depuis nos premières lettres.

Je me souviens d'avoir vu au mois d'août pour la première fois son emplacement actuel, ce qu'on appelait alors "La Lubumbashi" - Toute l'activité était à l'Etoile et à la Kafubu, et c'était par extraordinaire qu'on s'y rendait - On y voyait une forêt au bord d'une rivière, semblable à toutes les forêts, avec seulement de loin en loin quelques maisons en pisé où logeaient quelques agents de l'Union Minière, un ou deux stores, et un terrassement, futur emplacement du chemin de fer. C'était tout. Plutôt, non: il y avait encore une tente, abritant le Directeur des Travaux Publics, le sympathique Ingénieur Itten, entouré d'un peu de personnel. Il vous déplaçait un magnifique plan d'une grande ville, développait, indiquait de futurs emplacements, et, gagné par sa verve convaincante, on se retirait convaincu qu'un jour cette forêt serait une cité, non pas peut-être aussi vite, ni avec autant de progrès, que l'indiquaient les projets, mais une cité qui d'ici un ou deux ans transformerait le paysage...

Et actuellement, lorsque le chemin de fer en plein fonctionnement a de l'Etoile amené à cet endroit jadis désert, au sortir de la gare qu'entourent les habitations en briques des employés, on s'engage dans un immense réseau d'avenues, où l'on ne trouve son chemin qu'après toute une étude, et où parfois règne un grand mouvement: blancs en costume mi-colonial, mi-européen, fonctionnaires, ouvriers en costume de travail, employés et commerçants, passent, se croisent avec des noirs de tous genres, terrassiers conduisant leurs brouettes, travailleurs, courriers des administrations en costumes khaki, soldats dans leur coquet uniforme bleu et rouge, femmes en pagnes bariolés revenant d'avoir fait leurs achats dans les magasins; voici que se croisent un lourd chariot attelé de dix boeufs et un rapide camion automobile, tandis que quatre indigènes poussent, à grand effort semble-t-il, une charrette à bras vide - Voici en vélo le garçon livreur indigène d'une boucherie. Voilà -spectacle précieux ici- une européenne avec de blonds enfants... Les rues sont animées...

Elles sont habitées d'ailleurs. Tant auprès de la gare, qu'auprès de la future place royale et un peu partout dans la ville, des maisons s'édifient, maisons en tôle, maisons en bois ou en briques. Habitations privées, magasins, entrepôts se

multiplient. Le commerce local se développe: songez que nous avons 4 boucheries, 3 boulangeries, 2 magasins vendant exclusivement des vélos, une salle de ventes à la criée, etc. etc. Je n'entreprendrai pas de compter les nombreuses maisons où l'on vend un peu de tout, et où, comme dans nos grands magasins, on peut se fournir de tout ce qui est nécessaire pour se meubler, s'habiller, se nourrir, ainsi que le personnel noir; ces maisons avec locaux relativement restreints contiennent des milliers d'articles, méthodiquement classés, et vous y trouvez tout ce qui vous est nécessaire... pour autant que vous parliez anglais ! car hélas les maisons importantes actuelles sont à capitaux et personnel en grande majorité étranger: telles les maisons Pieters, Salomon, Ruda, l'Intertropicale... Beaucoup de succursales de firmes juives du Sud-Africain - A peu près seule existe comme maison belge la "Belgika". On annonce pour avril l'ouverture des installations de l'importante Société Commerciale et Minière, à laquelle des capitaux liégeois sont intéressés...

Ce qui l'emporte en nombre pourtant, ce sont les hôtels et les bars: on trouve toute la gamme du genre, d'ailleurs, depuis le débit de boissons installé dans une sordide case en pisé, avec un comptoir en planches de caisses et à peine des bancs, jusqu'à l'hôtel au confort européen, ayant un cuisinier français et un garçon serveur blanc, depuis le logement dans des huttes indigènes jusqu'aux chambres propres et confortables. Et que d'enseignes retentissantes et rappelant les plus grandes installations européennes, parfois non sans ironie ! Hôtel du Roi Albert, Hôtel Cecil, Carlton, Jardin du Katanga, Café du Pionnier, Repos des amis, tous se font concurrence. L'un est le local d'Elisabethville-Attractions ! un autre abrite un club de football qui chaque dimanche organise des matches à la plaine des manoeuvres.

Partout les arbres ont été conservés et encadrent d'ombre les habitations et les avenues - Le beurre et les fruits sont apportés de Rhodésie par chemin de fer deux fois par semaine. Et ainsi la vie dans la ville est vraiment agréable. C'est une vraie ville ! et si elle avait dans son cadre l'important contingent d'employés que l'Union Minière loge à l'écart - nous parlerons quelque jour des installations de l'U. M. - ce serait réellement une grande ville.

Et le progrès continue. Chaque jour s'édifient de nouveaux bâtiments, chaque jour l'un ou l'autre des nombreux agents de l'état qui logent encore sous la tente voit sa maison édifiée - Mais au milieu du confort le plus grand, ce n'est jamais sans une certaine nostalgie qu'il songe au foyer familial et aux têtes chères, qui peut-être, là-bas, chez nous, où c'est encore l'hiver, causent de lui le soir sous la lampe...

ANNEXE II EXTRAITS DES "SOUVENIRS COLONIAUX" D'ANDRE VAN ISEGHEM

PRESENTATION.

D'Angleterre à Sakania, en 1910, André Van Iseghem fut un des deux compagnons de voyage d'Antoine Sohier. A Elisabethville, en 1910 et 1911, il exerça les fonctions de secrétaire du représentant du C.S.K. puis de secrétaire général intérimaire du vice-gouverneur général, en fait, sous ces deux appellations d'Emile Wangermée,

Pendant la dernière guerre mondiale, il entreprit la rédaction de ses mémoires. Cette oeuvre n'était pas terminée quand il s'éteignit en novembre 1944. Ses héritiers déposèrent le manuscrit de ses *Souvenirs coloniaux*, toujours inédits, à l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges.

Pour les faits de 1910, il s'agit d'abord, cinq pages, d'un exposé historique intitulé *Les débuts du vice-gouvernement*. Viennent ensuite dix-huit pages retraçant son voyage d'Angleterre au Katanga, puis seize sur son séjour à Elisabethville jusqu'au nouvel-an 1911. Bien que rédigées après coup, ces pages ne se reportent manifestement pas, comme il l'écrit, "à des souvenirs personnels", mais à un carnet de route rédigé à chaud. Un quatrième livret, six pages, *Les policiers au Katanga en 1910*, comporte trop d'extrapolations pour être confronté au journal du substitut. La figure de Wangermée y est mythifiée, et les souvenirs personnels s'y entremêlent de données de seconde main pas toujours vérifiées. Tout en reconnaissant les carences de la police européenne, il fait l'éloge de son action de rétablissement de l'ordre et parle de certains de ses succès. Mais d'après lui c'est Wangermée qui impatientement la réclama, et il voulait trois cents (et non trente) policiers chargés au besoin de fournir une compagnie militaire blanche destinée à épauler le Corps (militaire) de Police du Katanga, composé d'Africains. Point caractéristique, l'*Edition de Noël 1911* du journal *L'Etoile du Congo* édité à Elisabethville par un Néerland-Britannique, et sous l'inspiration manifeste du consul Beak, présente pages 23 et 24 deux clichés assez flatteurs du Corps de Police (européen) d'Elisabethville.

Nous nous contenterons ici d'extraits du récit de voyage de Van Iseghem et de son livret intitulé *Elisabethville*.

EXTRAITS.

Le soir (du 21 juin 1910 à Cape Town) il y eut un petit concert à l'Hôtel. Nous

y rencontrâmes Mr G.B. Beak, vice consul de S.M. Britannique, dont j'aurai l'occasion de parler plus loin.

(Le jeudi 23 juin 1910 à Kimberley): Après un dernier repas au Club et des adieux fort cordiaux, nous prenons le chemin de la gare. Nous y retrouvons le Consul Beak.

(En train entre Kimberley et les Victoria Falls): Le manque de variété dans le paysage nous amena tout naturellement à lier conversation avec le consul Beak et le juge Watermeyer, qui se trouvaient dans le train.

Il faut savoir que le Ministre des Colonies, Mr Jules Renkin, en présence des bruits d'agression contre le Katanga, qui circulaient en ce temps là, avait laissé entendre que trois mille hommes de la Force publique du Congo iraient tenir garnison dans la région.

Cela paraissait intéresser au plus haut degré le représentant de S.M. Britannique. Comme je parlais couramment l'anglais, et que je connais le caractère britannique, je résolus de lui parler un langage net et clair, sans crainte comme sans forfanterie. Le consul, désigné pour Elisabethville, se montra fort curieux de savoir si ces bruits avaient quelque fondement. Je répondis par l'affirmative. "Et pour quoi faire, ces trois mille askaris (soldats) ?" "Pour s'occuper de tous ceux -en insistant sur le mot tous- qui tenteraient de troubler l'ordre". Un peu plus tard, nouvelle question: "ces soldats, peut-on s'y fier ?" "Absolument, ils sont de premier ordre" fut ma réponse.

Plus tard encore "ces soldats, oseraient-ils se mesurer avec des Blancs" ? Cela commençait à m'échauffer les oreilles, je répondis "et pourquoi pas ?". La conversation s'arrêta ici, pour le moment.

Le lendemain, sans revenir directement sur la question, Mr Beak me dit cette phrase, un peu étrange: "si vous occupez le pays et l'administrez convenablement, il ne vous arrivera rien avant deux ans (pourquoi ce délai, je me le demande encore) mais, dans le cas contraire, il ne faudra pas vous étonner de ce qui arrivera". Allusion sans doute aux nombreux aventuriers qui infestaient le sud du Katanga à cette époque. Nous nous étions compris ! Je donnai tous ses apaisements au Consul avec lequel j'eus, par la suite, de très cordiales relations. Il avait fait la campagne contre les Boers, et écrit un livre sur ce sujet: *The After math of War* (les suites de la guerre). Poursuivant sa carrière, il fut consul à Zurich, à Prague et en d'autres lieux encore, il décéda en Angleterre, en juillet 1934.

...

Nous arrivons, sur les 7 heures du matin, le 29 juin, aux Victoria Falls. Mr Beak continue sa route vers Elisabethville.

Le 1 Juillet nous faisons, MM de Meulemeester, Sohier et moi, une excursion

en canot vers un des îles du Zambèze dite Kandahar Island.

...

Un des passagers du *German* (second saloon) demande à nous accompagner, ce qui est accordé de grand coeur. Ce passager était Mr J. Shenton, alderman (échevin) de Stoke-on-Trent, en Angleterre. Il nous raconta qu'il avait eu du succès dans ses affaires (la fabrication de porcelaine) et qu'il avait jugé bon de prendre une petite vacance. La première de sa vie, disait-il. Il avait choisi la visite des Victoria Falls, tout comme s'il s'était agi d'aller à Brighton. Il fut si heureux de notre accueil -nous étions de hauts personnages en somme- qu'il fit faire, pour chacun de nous, une tasse, avec soucoupe, portant nos noms respectifs. Les objets en question nous arrivèrent plus tard au Katanga. **(111)**

Le 3 juillet, ... à notre arrivée à Broken Hill ... nous logeons dans des huttes dépendant de l'"hôtel" ...

...

Le directeur de la mine était Mr Charles Grey, frère cadet de Sir Edward Grey, depuis lors Vicomte Grey of Fallodon, dont le rôle, comme Ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre durant la guerre 1914-1918 est suffisamment connu. On disait, à tort sans doute, que M. Charles Grey avait été atteint de la Maladie du Sommeil. Il est mort, en octobre 1928, à l'hôpital de Tabora, à la suite d'un accident de chasse au buffle. Il était le frère de Mr George Grey, directeur en Afrique de la T.C.L., bien connu des Belges du Katanga en 1909, qui mourut en 1911, à Nairobi (colonie du Kénia) des suites d'un accident de chasse au lion.

(7 juillet): Nous devons quitter Broken Hill à 16 heures, mais il en était 20 lorsque le train s'ébranla. Il y eut un petit incident au départ, entre Mr Nottage, manager de l'African Lakes C° et le boy de Mr de Meulemeester, parce que le noir s'était permis de poser la main sur le bras du Blanc.

Outre les personnes dont on connaissait le patronyme, le pays fourmillait de gens, venus de tous les coins du globe, dont l'identité réelle était fort difficile à établir. Beaucoup se déclaraient "british subjects". Les premiers recensements, pour imparfaits qu'ils fussent, donnent une idée de la Tour de Babel formée par la population du Katanga au sud en particulier sans exclure de façon absolue celle du reste de la future Province.

L'Union Minière ... était dirigée par Mr Eugène Halewyck, ingénieur de chemins de fer ayant déjà travaillé en Amérique du Sud, qui remplaçait le directeur, Mr Bertholet, déjà rentré en Europe. Il était entouré d'une pléiade d'anglo-saxons avec lesquels les relations étaient évidemment délicates. Mais le tact du Colonel Wangermée adoucissait les contacts trop rugueux. Parmi ces anglais je citerai ce joyeux drille, Tom Bayne, dont le colonel s'était fait un ami. C'était un parent de

Robert Williams, venu au Katanga à raison d'une exubérance à laquelle on disait que le whisky n'était pas toujours étranger. Un jour il rencontra un Sud-Africain, d'origine boer, si je ne me trompe, avec lequel, à la suite d'une discussion un peu vive, il engagea un match de boxe, dont, à raison de son physique, il espérait bien sortir vainqueur. Il en fut tout autrement et le brave Tom fut mis "knock out" en un rien de temps. Il convint, fort galamment, que c'était du beau sport !

Durant les derniers jours que nous passâmes à la Kafubu (au plus tard le 5 septembre 1910), je me trouvais un soir à causer avec le Colonel Wangermée, sous la véranda de son habitation, lorsque nous vîmes arriver, par la route de l'Etoile qui passait devant nous, un groupe de soldats, avec des officiers. Au premier abord nous ne les reconnûmes point, lorsque le Colonel s'écria, avec un soupir de soulagement, "C'est la compagnie Mauser".

Il faut savoir que la situation politique n'était point de tout repos à ce moment là. On parlait, à mots couverts, de "raids" sud-africains; et le souvenir de celui de Jameson, prélude de la guerre anglo-boer, venait à toutes les mémoires. Aussi l'arrivée d'une troupe d'élite était-elle saluée de tout coeur. Que des projets, dans cet ordre d'idées aient pris naissance dans certaines têtes, la chose n'est pas niable. Nous en avons trouvé l'aveu dans le livre "*Adventures in Africa*", par Mr Thornhill, paru à Londres en 1915. **(112)**

La troupe qui passait devant nous, une compagnie armée de fusils Mauser, alors que celles du Katanga ne possédaient que le vieil Albin, avait été constituée pour aller tenir garnison, devant les Allemands, au lac Kivu. Mais les difficultés ayant été aplanies de ce côté, l'itinéraire de nos soldats avait été modifié, et ils avaient été dirigés vers le Sud, le Katanga. C'était tout ce que le Gouverneur en savait. Depuis longtemps on en était sans la moindre nouvelle, et le nom de "compagnie-fantôme" lui avait été donné. Elle arrivait enfin !

... elle défila peu après devant le personnel du nouveau Vice-Gouvernement. Elle fut suivie, à quelque temps de là par un bataillon, de vétérans du Kivu: nous pouvions dormir tranquilles.

De temps à autre une alerte. Le 4 octobre 1910 par exemple, le bruit courut à Elisabethville, de l'arrivée du docteur Leander Starr Jameson, le célèbre ami de Cecil Rhodes. Les imaginations se donnèrent carrière, comme bien on pense. Le Gouverneur me demanda ce que j'en savais. Je répondis avoir rencontré, dans le sentier vers la gare ... une figure que je connaissais d'ailleurs que par des portraits parus dans les journaux. Le Gouverneur s'adressa à son ami Tom Bayne, qui lui avoua, avec un peu d'embarras, qu'en effet Jameson était venu à Elisabethville, mais avait continué jusqu'à l'Etoile, sans avoir fait visite au représentant du Gouvernement. Le docteur repartit le lendemain et la chose n'eut pas d'autre suite,

mais le Gouverneur fut très affecté de cette présence.

Le 31 Décembre, Mr Allan Gibb, co-directeur de l'Union Minière, invite quelques personnes à dîner chez lui, à "la Lubumbashi", c'est à dire au quartier de ladite U.M.H.K. et des usines. Ce fut pendant quelque temps, une sorte de zone interdite, malgré les efforts du Gouverneur Wangermée pour persuader aux gros bonnets de la Société de s'installer dans la Ville proprement dite. Mais les Anglo-Saxons, encore en majorité à ce moment, tenaient à rester entre eux, ce que j'attribue, pour ma part, à leur timidité en présence d'étrangers dont la langue ne leur était pas familière.

La liste des invités de Mr Gibb portait, outre le nom de notre amphytrion, ceux du Gouverneur Wangermée, de Mr Halewyck, co-directeur de l'Union Minière, Horner, américain, qui devait, par la suite, succéder à ce dernier, Moore anglais de l'Union, le docteur Goebel, G.B. Beak, Vice Consul de S.M. Britannique, Tom Bayne, dont nous avons déjà parlé, et l'auteur de ces lignes.

La réunion ne manqua pas d'entrain international. L'hymne écossais *AuldLang Syne*... retentit dans la nuit étoilée.

Ainsi se termina l'an de grâce 1910... On avait le temps devant soi...

Du moins on l'espérait...

ANNEXE III EXTRAITS DES "CARNETS DE NOTES" D'EMILE WANGERMEE

PRESENTATION.

A la recherche d'un mot historique, divers auteurs ont consulté les *Carnets de Notes* d'Emile Wangermée. Leur moisson fut maigre. La brochure U.M.H.K., page 95, rapporte cette ligne à l'arrivée, le 27 septembre 1910, de la première locomotive devant le baraquement pompeusement dénommé *Gare d'Elisabethville*:

"Quel monde de choses et de faits cela signifie".

De son côté, *Elisabethville 1911-1961*, L. Cuypers, Bruxelles, page 60, reprend deux phrases de la notation du 23 août 1910 et, page 58, s'étend sur un autre incident, explicitant une phrase des *Carnets*:

"La gouverneur Wangermée attendait avec impatience l'arrivée de la première locomotive à Elisabethville... Un matin qu'il parcourait les travaux, vêtu de son vieux costume de brousse, coiffé de son inséparable stetson, un inspecteur de la voie l'interpelle avec véhémence et lui ordonne de déguerpir en termes peu protocolaires. Le gouverneur s'éloigne sans répondre et note simplement ce soir -là en son carnet: "Vu M. X. inspecteur de la voie, qui me prend pour un chemineau".

A notre tour, nous avons tenu à consulter au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren ce document inédit..., et inéditable.

De 1901 à 1913, Emile Wangermée, dans de petits carnets d'écoliers, a tenu un journal. Les cahiers V et VI couvrent la seconde partie de l'année 1910.

Ils se présentent plus comme un agenda de rendez-vous que comme un confident. Peu d'anecdotes, d'ailleurs sans intérêt, comme l'inondation de sa case lors d'un orage. Les seuls passages un peu étendus ont été repris, pour l'essentiel, dans les extraits qui vont suivre. Une seule fois, le 26 octobre, il se laisse aller, dans un langage de corps de garde, à dévoiler ses sentiments au reçu d'un courrier de

Bruxelles, encore n'explique-t-il pas son contenu ni le motif de sa rage.

Nous avons transcrit tous les passages concernant le commissaire général Harfeld.

Il était fastidieux de relever dans le détail tous les rendez-vous consignés dans les cahiers, mais l'impression d'ensemble est frappante: le nombre de ses interlocuteurs étrangers, surtout britanniques, par contraste avec celui relativement modeste des Belges et des fonctionnaires (au rang desquels des non-belges).

Preston-King Horner et Tom Bayne s'en détachent comme intimes, pour autant qu'on puisse y déceler une trace furtive d'effusion sentimentale.

Seul l'ingénieur des travaux publics Gustave Itten, chargé d'implanter la ville nouvelle, jouit du privilège de nombreuses entrevues avec le gouverneur.

Celui-ci n'est prolix qu'au sujet de l'affaire du prétendu complot fomenté par Leander S. Jameson.

Rien des problèmes d'hygiène ni d'approvisionnements en vivres. Pas de touche personnelle sur son fils.

EXTRAITS.

Samedi 16 avril 1910:

Mr Horner et famille sont arrivés à la Lubumbashi...

Mercredi 18 mai:

Arrivée de Mr Horner qui vient me parler des affaires...

Dimanche 12 juin:

Arrivée à l'Etoile vers 11H30... Déjeuner chez Mr Meeck et dîner Halewyck. Il y a ici 14 policiers alors que j'avais dit de faire venir d'abord les autres.

Lundi 13 juin:

Allé à la Lubumbashi avec Mr Meeck.

Jeudi 1^{er} juillet:

On a passé le 1^{er} juillet comme un jour tout-à-fait ordinaire **(113)**. Visite de Mmrs Halewyck, Harrison et Zimmerman, le journaliste allemand est arrivé avant-hier à l'Etoile.

Mardi 5 juillet:

Appris le retour de Mr B. Beak qui doit, arriver bientôt à Tshinsenda.

Vendredi 8 juillet:

Beack est arrivé à l'Etoile ou va y arriver.

Lundi 11 juillet:

Visite de Mr Beak qui est très aimable et reste ici aujourd'hui.

Mardi 12 juillet:

Vu après-midi Mr Andreiu. L'affaire Ullman-Borger rayée du rôle va être reprise.
(114)

Mercredi 13 juillet:

Au matin vers 9hrs arrivée de MMr De Meulemeester et Van Iseghem. Déjeûné ici avec eux.

Lundi 19 juillet:

Vu les juges, Mr Beak...

Dimanche 24 juillet:

Longue conférence avec Harfeld.

Vendredi 4 août:

Visite au matin de Mr Sohier juge arrivé d'Europe allé à Etoile.

Mercredi 17 août:

Terminé diverses affaires; réglé la résiliation de Mr Schmitz l'ancien magistrat de Nouvelle-Anvers, voleur et assassin.

Vendredi 19 août:

Arrêté diverses questions avec Mr Itten puis Mr Horner pour la (illisible) de l'Union Minière. Déjeûner chez Mr Horner et visité les travaux.

Lundi 22 août:

Après-midi allé voir le sentier (illisible) vers Elisabethville. Marché +/- 50 mi... perdu le sentier et marché 90 m. au retour.

Mardi 23 août:

Au matin vers 10 H 30 arrivée effarée de Mr Lauman, comre adjoint de police qui vient annoncer le complot du raid qu'il a découvert. Mr D. Mc Donald serait à la tête ! Dépôt énorme fusils et nourriture en face de Musofi ? Le premier train arrivant doit annoncer la bande d'aventuriers qui va saisir tout le monde, ficeler les uns et abattre ceux qui résisteraient. Le lieu des conspirations est chez H. Laus et chez Ullman. Histoires Joos tous, Vandervelde, etc. Après-midi fait venir Mr Stroobant pour éclaircir le tout. Mr (illisible) nous paraît avoir pris beaucoup de vessies pour des lanternes et des propos de pochards pour des choses sérieuses. Recommandé certaines mesures de précaution et de surveillance à tout hasard.

Vendredi 26 août:

Vu MMrs Harisson et Mc Gregor ainsi que Mr Lock. En parlant avec celui-ci, appris qu'il y a une chambre de commerce anglaise qui s'est formée à l'Etoile. Il est à peu près certain que ce sont là les conspirateurs de Lauman.

Mercredi 31 août:

Mr Horner revenant de chez Mr Meeck pour l'affaire Mees. Saisie grossière de fusils ! etc.

Jeudi 1 septembre:

Après-midi visite de Mr Mac Donald.

Samedi 3 septembre:

Visite des magistrats.

Dimanche 11 septembre:

1 an départ.

Mercredi 13 septembre:

Allé voir Mr Horner avec qui je règle la question en 15 minutes.

Mardi 20 septembre:

Affaire ce matin par Mr Sohier. Les scandales de Tshinsenda ivrognerie Halleux, etc...

Jeudi 22 septembre:

Vu après-midi MMrs Meeck et Andreiu (le (illisible) ultra parfumé) qui venaient parler des malaises de l'Etoile, parlottes Beak, etc. etc. Toujours sans nouvelle des Mausers annoncés... Reçu le dossier concernant les policiers qui ont volé à la succession Hooper.

Samedi 24 septembre:

Départ de Mr Harfeld qui va chercher à voir ce qui se passe à Tshinsenda et autres lieux !

Lundi 26 septembre:

Allé à la voie, le rail est à +/- 3 Km de la gare.

Mardi 27 septembre:

A 10 h allé vers la gare pour voir l'arrivée du rail qui est posé à l'entrée à 11 Hs. Très intéressant comme régularité et organisation du travail... Vu Miss B(illisible) Smyth infirmière qui vient tâcher de se faire engager ici.

Lundi 3 octobre:

Retour de Mr Harfeld.

Mardi 4 octobre:

Histoires abracadabrantes à propos du raid ! des stifs ! 5.000 fusils cachés ... : miss Smythe meneuse ! Un tas d'imbéciles racontent les histoires les plus saugrenues. Appris que le Dr Jameson arrivé dans la matinée va voir la mine de l'Etoile et repart au soir. Beaucoup de gens estiment qu'il est venu "estimer" le Katanga !

Mercredi 5 octobre:

Allé à l'Etoile au moyen de la Draisine... Allé après-midi voir Mr Beak. Revenu à bicyclette.

Jeudi 6 octobre:

Fait au personnel la communication concernant le complot !!

Vendredi 7 octobre:

Vu Mr Bayne à qui je parle du Dr Jameson.

Dimanche 9 octobre:

Allé au matin avec Mr Harfeld faire un tour de chasse, rien, rien ! Après-midi MMs Bayne et Horner viennent me parler de leur différend avec Mr Harisson.

Mardi 12 octobre:

Mrt Harisson a cessé tout travail pour l'U.M.H.K.

Samedi 15 octobre:

rébellion de 3 policiers.

Jeudi 20 octobre:

Dîné au soir chez Me Wallac avec MMs Harfeld et De Pauw.

Mercredi 26 octobre:

Arrivée du courrier d'Europe... Les prières des enfants de Maq! . Maquerellages...

Jeudi 3 novembre:

Après-midi est arrivé le Ct Olsen.

Vendredi 4 novembre:

Vu Mr Olsen au matin. Rien de très particulier.

Jeudi 26 novembre:

Les 2 magistrats (Dellicour et Malherbe) déjeûnent ici avec Mr V. Iseghem.

Dimanche 11 décembre:

Les Horner et Mr Bayne déjeûnent ici.

Samedi 17 décembre 1910:

Les incidents Fourir; manque d'autorité de Mr Dellicour; incroyable !

ANNEXE IV AUTOUR DE WANGERMEE, HARFELD ET HORNER

Ayant passé notre enfance dans une ville très typée où nous pouvions pédaler avenue Wangermée, où la récompense écolière la plus prestigieuse était le prix Wangermée, où nous avons pu assister, en 1931, en présence du fils du grand homme, à l'inauguration d'une stèle portant une plaque à l'effigie d'un *stiff*, le monument Wangermée, nous ne pouvions mettre en doute les qualités du héros-fondateur de notre cité.

Nous avons lu les pages d'*A l'aurore du Katanga* de Jean du Terril (115), les brochures et numéros spéciaux de la presse, née avec la ville sortis à l'occasion de divers grands événements locaux, visites royales, princières ou ministérielles, expositions, jubilés de grandes sociétés: la figure de Wangermée dominait, prestigieuse et sans faille, la fondation d'une Elisabethville qu'il avait conçue et imposée.

Il n'était la note discordante de la biographie de Martin Rutten par Fernand Dellicour, elle visait Wangermée: "Nous pourrions citer le nom d'un Gouverneur qui, ayant consulté M. Rutten dans un cas difficile, vit sa carrière brisée parce qu'il avait eu la malencontreuse idée de passer outre au conseil de prudence que lui avait donné le Procureur général", qui ne tournait à son avantage: car Wangermée avait réclamé une plus grande autonomie pour sa province, mais surtout à ce moment, des institutions municipales pour sa capitale, tant sa commune européenne que

l'africaine, vision prophétique, hélas comprise trop tard ! (116)

Aussi le jugement sévère du journal sur ce grand homme coulé dans le bronze nous a-t-il dérouté.

A y regarder de près, nous avons constaté que *l'Édition de Noël 1911 de L'Étoile du Congo*, la brochure *Le Congo belge d'aujourd'hui*, éditée à Elisabethville en 1917 à l'occasion du retour des troupes victorieuses à Tabora, et aussi le n° spécial de *L'Étoile du Congo* du 15 juin 1921, pour la visite du Gouverneur général M. Lippens, étaient étrangement muets sur notre héros, même au temps où il exerçait ses fonctions.

Sa métamorphose en mythe s'est opérée peu après cette date: le ton de Jean du Terril n'est plus celui du journal, tout comme nous sentons une rupture entre le Wangermée du carnet *Elisabethville* d'André Van Iseghem et celui *Les policiers au Katanga en 1910*: la figure du *conditor* s'est sculptée.

C'est pourquoi, il était indispensable de consulter l'original des *Carnets de Notes* d'Émile Wangermée.

Or qu'y avons-nous constaté ?

Des silences du colonel Wangermée, moins littéraires que ceux du colonel Bramble, mais aussi significatifs.

Même au sud du Zambèze, se commente le transfert d'une partie des troupes du Kivu vers le Katanga: Wangermée est muet à ce sujet et quand il reçoit leur chef, Frederik Olsen, le plus brillant officier de la Force publique de 1908 à 1920, il ne l'intéresse pas.

Pas plus que les problèmes de santé, de vivres et de main-d'oeuvre.

S'il s'étend sur le prétendu complot, ses notes appellent analyse.

Il affiche une confiance aveugle dans l'entreprise, il remonte jusqu'aux critiques du journaliste Vandervelde, mais vessies pour lanternes n'est-il pas lui-même malvoyant ?

Ce n'est que le 26 août, fortuitement, avec deux jours de retard, qu'il apprend la création de la chambre de commerce et en tire une déduction erronée.

Plus généralement, il est étonnant qu'il n'ait perçu que si tard le vent de panique ambiant.

Et il est chef de province !

L'arrivée de l'avant-garde de l'armée Olsen le surprend. Il l'envoie se camoufler dans la brousse aux environs de la Kafubu au lieu de faire défiler au grand jour, à L'Étoile, cette compagnie qui double les effectifs dont il dispose pour protéger sa ville derrière le glacis de Tshinsenda.

Si l'arrivée sans incident dramatique du rail à Elisabethville lui donne raison sur le fond, elle s'accompagne d'une série de camouflés sur sa personnes infligés

par les Britanniques.

Curieux, il s'intéresse aux travaux ferroviaires: il est chassé comme un vagabond... et se laisse faire.

La première locomotive débouche à Elisabethville, il est présent. Cet évènement, selon les auteurs, est une des deux dates choisies pour la naissance de la ville (l'autre est celle du déménagement du gouverneur de la Kafubu à la Lubumbashi). Il se déroule sans la moindre cérémonie, sans qu'il soit prêté attention à la présence de Wangermée.

La fête a lieu trois jours plus tard à l'Etoile, une moisson de photographies y est prise. Le gouverneur n'a pas été convié.

Jameson, personnage officiel du pays voisin, se pointe en catimini sur place, sans daigner le saluer. Wangermée l'apprend au moment où il part. Décontenancé, il n'obtient pas d'explication satisfaisante de son ami Tom Bayne.

Le danger est passé, mais ses certitudes n'ont-elles pas volé en éclats ?

Il se défoule, le 6 octobre, par une circulaire vengeresse. Après coup...

Mais il se montre plus mesquin encore. Le commissaire de police Lauman avait accompli son devoir d'informateur auprès de lui. Il est révoqué.

Quel qu'en soit le prix, en bon ingénieur militaire constructeur de forts, Wangermée ne s'intéresse qu'à deux choses conjointes: le plus vite possible dessiner et peupler sa ville, d'autre part voir s'ériger et fonctionner la fonderie de cuivre.

L'intendance ne le préoccupe pas.

Il est évident que le Sud-Katanga était un baril de poudre: afflux d'aventuriers, surtout européens, pénurie de vivres et de main-d'oeuvre, hygiène douteuse de campements improvisés, déséquilibre des sexes, *stiffs* rançonnant l'intérieur.

Sans compter un danger extérieur potentiel, toutes les troupes disponibles, avec des officiers envoyés d'urgence de la Métropole, étaient concentrées sur Tshinsenda.

Vu les préjugés du *colour bar*, la présence de policiers européens était indispensable. Les *Carnets de Notes* démontrent que contrairement à ce qu'affirme Van Iseghem, Wangermée ne jugeait pas la présence de ces auxiliaires de la Justice prioritaire: il les laisse en rade dans la brousse où le substitut les découvre en état de détresse.

Si leur recrutement laisse à désirer, il se montre envers eux d'une sévérité et d'une brutalité excessives.

Comme d'ailleurs envers la plupart des agents sous ses ordres.

Il proteste de son respect envers la magistrature, mais ne réussit pas à s'empêcher d'interférer dans son action.

En contraste, il se montre obséquieux envers les étrangers. Où trouver l'origine de cet état d'esprit ?

Sous la plume même de Wangermée. Au moment où il s'installe à la Kafubu, il sort son unique livre. Il s'y montre sans fard enthousiaste pour les Britanniques de la T.C.L. et méprisant pour les qualités des travailleurs et ingénieurs belges en Afrique, il écrit: "des tentatives faites antérieurement en divers points du Congo n'avaient pas donné de résultats sérieux et il était acquis qu'on ne trouverait pas en Belgique les éléments voulus", pour mettre en valeur les gisements métalliques du Katanga. **(117)**

La mésaventure de son fils quelques semaines plus tôt, en juin 1909, devant une incursion armée britannique au Kivu, n'a pas entamé sa vision. **(55)**

Mais le Département des Colonies est-il subjugué par la personnalité du vice-gouverneur général ?

Notre attention a été attirée sur la personne de son commissaire général que les historiens ne mentionnent guère, Ferdinand Harfeld-Colonna, par le portrait que lui consacre le numéro de Noël 1911 de *L'Etoile du Congo*, pp. 15 et 16.

Il le loue d'avoir résolu le problème capital de la distribution d'eau à Elisabethville, d'avoir aménagé les questions de main-d'oeuvre, d'avoir réglé les questions d'implantations de bâtiments tant pour les Européens que les Africains, d'avoir facilité les contacts entre l'administration et les particuliers, et l'énumération se termine par un etc.

A ce moment, Wangermée est en congé en Europe, mais il n'y est pas fait allusion.

Puisque par deux fois, le journal du substitut mentionne les distinctions honorifiques de Harfeld, parlons-en: s'il vient d'être nommé Officier de l'Ordre de Léopold II en janvier 1910, il est trois fois décoré en Chine, il est chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre royal de Victoria.

Une décoration belge moyenne, cinq étrangères, comme en reçoivent les chargés de mission auprès des puissances amies.

Son père est russe mais également Colonna des princes de Stigliano, sa mère est belge, et il naît à Ixelles. Il opte pour la nationalité belge et entre à l'Ecole militaire dont il sort officier d'artillerie, en 1889. En 1901, il est détaché à l'Institut cartographique militaire et, au service de la Chine, s'occupe des voies ferrées. Il rentre en Belgique en 1906 pour être attaché au cabinet du Roi Léopold II.

Le 25 décembre 1909, il cesse d'être attaché au cabinet du Roi, cette fois Albert, mais effectue une mission diplomatique en Angleterre. A cette occasion, il se procure des "documents utiles" pour le Katanga. En janvier 1910, il est, à nouveau, versé à l'Institut cartographique militaire, au service de la Colonie.

C'est un érudit, il a déjà publié deux livres sur la Chine, des traductions

d'ouvrages militaires allemands et des nouvelles dans des revues littéraires parisiennes. C'est un polyglotte. Mais jamais, il n'a séjourné en Afrique, et il n'est que capitaine-commandant.

Or voici que, le 27 janvier 1910, dispensé de la visite médicale, il est nommé commissaire général. Le 23 janvier, le ministre des Colonies, Jules Renkin, lui a adressé une longue lettre qui détermine sa mission:

"Vous êtes désigné pour rejoindre le Katanga et pour y être adjoint au Vice Gouverneur Général de ce territoire que vous aurez à seconder dans l'expédition des affaires et la direction et l'inspection du territoire et à remplacer, le cas échéant, en cas d'absence ou d'empêchement".

"Le Gouvernement désire en outre que vous vous occupiez tout spécialement du commandement supérieur de la Force Publique du Katanga sous la haute direction du vice Gouverneur Général; il priera donc le Vice Gouverneur Général de vous charger d'étudier et de lui soumettre toutes les questions s'y rattachant et celles qui feraient l'objet de propositions de la part du commandant de cette force".

"Pour pouvoir vous préparer utilement à remplir votre mission vous ferez un stage à Boma".

"Le Gouverneur Général a été invité à vous autoriser à étudier, dans tous les services, les différentes questions qui y sont traitées et a été prié de vous donner tous les conseils que lui suggérerait sa grande expérience des choses d'Afrique".

"Vous aurez aussi à vous rendre à Léopoldville pendant quelques jours, pour y étudier le fonctionnement du service de la marine et du laboratoire de bactériologie".

Après son séjour au Bas-Congo, il gagne le Katanga via Loanda et Le Cap, mais, au passage, effectue une mission d'études à Kimberley et à Bulawayo, notamment pour examiner les lois sur le travail, sur les impôts et celle "écartant les *underisables*".

Le 17 novembre 1910, il est commissionné directeur de la Justice.

Il prolonge son terme échu en février 1912 par un voyage d'inspection à l'intérieur et s'embarque à Boma pour l'Europe, le 25 juillet 1912. A son retour, il écrit un livre *Mentalité indigènes du Katanga* et un long récit de voyages au Katanga.

Il reprend son service actif à l'armée et ne remettra plus les pieds au Congo.

Wangermée le qualifie dans un rapport du 13 janvier 1911 d'"homme au caractère large, pondéré et ferme à la fois".

Cette personnalité coloniale d'occasion, à la carrière insolite, proche du Palais et de la diplomatie, n'est évidemment pas un second banal d'Emile Wangermée.

Le vice-gouverneur général, lui-même colonel, a dû ressentir un coup en constatant que ce commandant était spécialement chargé des forces armées.

En fait, il se décharge sur lui des questions d'intendance, pour se consacrer en priorité à ses travaux de construction urbaine.

Sécurité et diplomatie semblent bien être la mission primordiale du commissaire général. Pour commander en sous-main la manoeuvre d'occupation du Sud-Katanga, le Ministre et le Palais ont cru devoir doubler Wangermée d'un homme plus sûr, et moins naïf qu'il y paraît au substitut.

Mais un autre personnage, peut-être mieux connu, néanmoins mystérieux, est proche d'Emile Wangermée: Preston-King Horner. Il arrive comme ingénieur U.M.H.K. à l'Etoile le 2 août 1909, venant de Mac Gill, Nevada, Etat réputé pour ses mines et ses fonderies de cuivre. Il devient bientôt le directeur du siège de la Lubumbashi.

Les Belges, spécialistes plus que centaines de métaux non-ferreux, ne possèdent pas l'expérience de la nouvelle métallurgie du cuivre, pas plus que les Anglais. C'est, à l'époque, le domaine des Américains protégés par leurs brevets.

Si en août 1909, entiché du savoir-faire anglais, Emile Wangermée jugeait les ingénieurs belges incapables de prendre en mains les destinées de l'Union minière, par contre il se montrait plein de suspicion envers les entreprises d'accaparement des Américains. **(118)**

Pourtant, quelques semaines après, il ne va plus jurer que par Horner.

Lors des pourparlers qui avaient précédé la création de l'Union Minière, les Américains (mais aussi les Allemands) avaient sollicité une participation au capital de la future société. Le consortium de sociétés à vocation cuprifère constitué par les Américains fut écarté, mais, en compensation, se vit ouvrir les portes de la Forminière, elle aussi en voie de formation.

Jusqu'en 1912, le directeur nominal de l'Union minière est Eugène Halewyck, mais nettement Wangermée le tient pour personne négligeable et traite avec Horner. Celui-ci deviendra directeur effectif en 1913.

Relisons ce que dit de l'Américain le journal à la date du 11 septembre 1910: la réaction du vice-gouverneur est excessive et déplacée mais explicable. Il aurait pu faire une démarche officieuse près du procureur, il préfère un empiètement brutal sur l'indépendance judiciaire, ce qui vaut à l'ingénieur condamnation pour port d'arme illégal et outrage.

"C'était un homme énergique, impulsif et s'emportant facilement". Car ce ne furent pas les seules poursuites à sa charge: par jugement du 19 février 1914, le tribunal de première instance condamna cet étrange directeur général pour "avoir, à deux reprises, fait détruire, renverser et enlever une maison en construction, sise à la bifurcation des routes de Kaponda et de Munama, maison appartenant au sieur Blumenthal". A la tête de travailleurs de l'Union minière, il dirigea deux expéditions

nocturnes en vue de s'emparer d'une parcelle appartenant à un tiers et de se l'approprier au nom de la société. **(119)**

Fin 1910, début 1911, immigrèrent pour l'Union minière quelques Américains.

Horner constitue autour de sa personne un petit *staff* anglo-saxon qui monopolise la direction locale de la société dans son ghetto d'entreprise.

Il écoeure systématiquement pour les évincer les ingénieurs belges sous ses ordres: ce fut le cas notamment, sans succès, de Jules Cousin. **(120)**

Mais les Belges ne sont pas les seuls qu'il vise dans son collimateur: au sein de l'Union minière, une collaboration belgo-britannique était née, les deux grands hommes de la T.C.L., Robert Williams et George Grey, avaient d'ailleurs prêté leurs plumes à la cause léopoldienne durant la campagne anti-congolaise menée en Grande-Bretagne. Or les *Carnets de Notes* de Wangermée, à propos d'un incident dont nous ignorons tout, montrent le vice-gouverneur prêtant main à Horner pour éjecter de la société deux vétérans britanniques, et non des moindres.

Que faisait là-dedans Tom Bayne, le beau-frère de Robert Williams ? André Van Iseghem le dépeint, en tous les cas, comme un farfrelu, sans doute influençable.

Nous reviendrons plus loin sur les conflits entre le Parquet et l'Union minière. Après avoir été cinq ans directeur, Horner sera écarté pour être remplacé par un Belge.

Mais les cicatrices subsistent entre Belges et Anglais manipulés par un Américain.

Et les ingénieurs de la nouvelle direction devront trouver les secrets de la fusion moderne du cuivre si jalousement gardés par Horner.

Ce dernier ne disparaîtra pas cependant de la scène africaine: au nom du groupe américain introduit dans la Forminière, il va acquérir des intérêts dans pas moins de six sociétés minières du Copperbelt rhodésien, jouant un rôle dominant dans cette région quand elle connaîtra un *boom* au début des années 1930. **(121)**

Il est indubitable qu'en appuyant P.K. Horner comme il le fit, Emile Wangermée a contribué à introduire un loup dans la bergerie.

POSTFACE

Il est tentant, au départ du journal, d'analyser le prolongement des faits qui y sont relatés, sur la mentalité si méconnue d'Elisabethville.

Particulièrement ce qui a bouillonné dans les campements de l'Etoile durant la

saison sèche 1910.

Citons, à côté de l'imaginaire de la vie ancestrale chez les uns, la figure du pionnier *stiff* chez les autres. Les sentiments équivoques envers les Anglais, connivence mélangée d'un complexe de supériorité. Les étapes de la belgicisation et de la francisation. La convivialité cosmopolite primitive. La cohabitation des noirs et des blancs de 1909 à 1912,

Etc.

Cependant, puisqu'il s'agit du journal d'Antoine Sohier, ce serait le tronquer et passer à côté de ses prises de conscience et de son action publique ultérieure.

Nous nous servons du journal comme grille de lecture de sa vie.

CARRIERE OFFICIELLE D'ANTOINE SOHIER.

1910, comme substitut suppléant, à titre provisoire, il est adjoint à Sigvald Meek, procureur d'Etat faisant fonction. C'est la période couverte par le journal.

1912, il est substitut titulaire, à titre définitif, du même Meek, procureur du Roi.

1915, Sigvald Meek est placé sur la touche, Antoine Sohier le remplace comme faisant fonction.

1918, il est nommé procureur du Roi, mais cette même année Martin Rutten, procureur général, devient vice-gouverneur général du Katanga. Le substitut du procureur général Fernand Dellicour le remplace comme faisant fonction, et le procureur du Roi nouvellement promu exerce des fonctions de substitut du procureur général. Dellicour est titularisée en 1920.

1923, Fernand Dellicour prend sa retraite, Antoine Sohier devient procureur général *ad interim*.

1925, Antoine Sohier est nommé procureur général.

1930, il prend rang au sein de l'Institut royal colonial belge qui deviendra Académie royale des Sciences coloniales puis enfin Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

1934, il sollicite sa retraite, est nommé procureur général honoraire près la cour d'appel d'Elisabethville et procureur du Roi près le tribunal de première instance d'Arlon.

1937, il est promu conseiller à la cour d'appel de Liège.

1939, il est nommé professeur de droit coutumier à l'Université coloniale de Belgique à Anvers qui deviendra l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer.

La même année, il est chargé par le Gouvernement d'une mission d'enquêtes en Afrique sur la répression de la contrebande de l'or particulièrement au Kivu, suite

à des démarches diplomatiques des gouvernements hellène et britannique.

1941, pour une année, il assume la présidence de l'I.R.C.B.

1946, il est promu conseiller à la cour de cassation.

Cette même année, le Département des Colonies lui confie la présidence d'une commission pré législative concernant les mulâtres qui se prolonge, par une refonte du régime de l'immatriculation, en préparation d'un statut du Congolais civilisé.

1950, il est membre du Conseil colonial qui deviendra Conseil de Législation et dont il restera membre jusqu'à la veille de l'indépendance du Rwanda et du Burundi.

1956, il accède à l'honorariat à l'Institut d'Anvers.

1958, il est président de la cour de cassation.

1960, il en devient le premier président puis accède à l'honorariat. Cette même année, en juillet, le Gouvernement le charge d'une mission spéciale au Katanga.

Il fut plusieurs fois convoqué au palais royal.

Il s'éteint le 22 novembre 1963.

DE LA DIFFICULTE DE DISTINGUER L'HOMME PUBLIC...

DE L'HOMME PRIVE: LA RESISTANCE.

Nous serons amené, pour la clarté de l'exposé, à distinguer l'homme public de l'homme privé.

Sans nous dissimuler qu'en dernière analyse, ils sont indissociables.

Prenons, par exemple, le patriote prêt, par devoir, à défendre son pays, comme il le déclare lors des menaces d'un raid genre Jameson.

En 1940, il est plongé dans la mêlée. Il demeure à son poste, comme le lui enjoint son carnet de mobilisation.

Quelques semaines après le 28 mai, il diffuse des tracts clandestins, nourris notamment de son expérience africaine, mais c'est à titre individuel.

C'est encore l'homme privé qui oeuvre au sein du service Socrate pour aider les réfractaires au service du travail obligatoire.

Lorsque le service Clarence lui fait choisir, pour une filière d'évasion, les candidats les plus utiles à la Colonie en guerre, c'est évidemment au procureur général honoraire qu'il s'adresse, mais il n'est pas mandaté officiellement.

Lorsque dans le n° 72 de *La libre Belgique*, édition de Liège, en février 1944, il publie un article intitulé *A la police et à la gendarmerie* dans lequel il analyse la

portée de l'article 121 bis du Code pénal et donne des directives, les devoirs et les limites à ne pas franchir, il est certain que ses instructions commentées dans les brigades et commissariats seront reçues comme émanées d'un haut magistrat anonyme... mais il agit sans mandat.

Par contre, lorsqu'il aide Norbert Laude, ce héros, dans la résistance interne à l'Université d'Anvers, ou, à côté de cette autre grande figure qu'est Edouard De Jonghe, il collabore à la résistance scientifique de l'I.R.C.B., il agit comme homme public.

Pourtant ces diverses activités se répondent l'une l'autre.

SON. OU SES. MAITRE(s).

Bien entendu, il fut marqué par des professeurs à l'Université. De son maître de stage au Barreau, il ne parlait jamais.

Certains, à la cour de cassation, ont fait de Fernand Waleffe son modèle: certes ce magistrat, le seul, avec lui, à avoir gravi tous les échelons à la fois de la magistrature coloniale et de celle de la Métropole, rencontra son admiration et sa sympathie, mais le fossé des générations ne lui permit pas d'en faire son guide.

Lors de son installation comme procureur général, voici les termes du début de sa réponse:

"Vos félicitations me sont particulièrement agréables en me donnant l'occasion de proclamer ma reconnaissance pour ceux qui furent mes prédécesseurs et mes maîtres: M.M. les Procureurs Généraux Rutten et Dellicour, auxquels il me sera permis de joindre le nom du magistrat qui m'accueillit en terre d'Afrique, et dont la haute conscience professionnelle me donna ma première formation, Mr le Procureur du Roi Meek". **(122)**

Fernand Dellicour fut un bon ami, un collègue, jamais son maître.

Martin Rutten, pour des raisons de santé et d'absence, n'apparaît guère dans le journal. D'aucuns font d'Antoine Sohier son disciple, certes, en partie, oui, nous le verrons ultérieurement, lors de son second terme.

Mais s'il convient de lui choisir UN maître, c'est, sans conteste, Sigvald Meek.

Et, non sans courage, il lui fallait une raison spéciale, dix ans après l'éviction sans gloire de son premier chef, pour rappeler son souvenir.

LA PERSONNALITE DE SIGVALD MEEK.

A la rédaction de ces lignes, nous espérons voir publiée la notice Sigvald Meek que nous avons confiée aux bons soins de la commission de la biographie de

l'A.R.S.O.M..

Comment ce magistrat norvégien au service du Congo depuis 1907 fut-il jugé par ses chefs ?

"Il a toujours rempli avec activité, distinction et compétence ses fonctions judiciaires. Grâce à son énergie calme, son bon sens et son esprit consciencieux, il s'est acquis le respect et même la sympathie des justiciables", et ses connaissances juridiques sont considérables.

Depuis mai 1910, il a fixé la politique du parquet nouvellement implanté à l'Etoile lorsqu'arrive Fernand Dellicour en novembre. Celui-ci, absorbé par l'installation du parquet général, lui donne carte blanche pour poursuivre.

En avril 1911, Dellicour part en congé, et Martin Rutten prend en main le parquet général, mais en juin, il est empoisonné, et Meek exerce les fonctions de procureur général jusqu'en novembre.

En fait, pendant un an et demi, à la période cruciale de l'occupation administrative du Sud-Katanga, c'est lui qui définit la politique de la magistrature katangaise.

Travailleur acharné, rigoureux dans l'expression de sa pensée, polyglotte curieux de son environnement, ferme et humain, d'une indépendance totale, d'idée sociale avancée, Meek a fortement marqué de sa personnalité son substitut et commensal Antoine Sohier, mais aussi contribué à créer des traditions de la magistrature katangaise par :

- son intérêt pour le droit coutumier et ses juridictions;
- sa vigilance à endiguer les contraintes physiques sur les populations africaines, notamment travailleuses;
- son souci du respect de la loi par tous les justiciables, y compris les Européens: nul ne pouvait prétendre se soustraire à la légalité, se prévaloir de privilèges de naissance, de fonctions ou de nationalité.

Quand en 1912, Martin Rutten entama sa campagne pour amener les employeurs à socialiser les conditions de travail, il trouva en Meek un second efficace.

S'il jugeait les qualités et déficiences des Belges avec lucidité, il était loyal. En faire un champion d'une campagne xénophobe anti-anglo-saxonne de la magistrature est un non-sens.

En 1912, il s'était engagé dans le corps des volontaires européens où il entraîna son substitut, malgré ses préventions anti-militaristes.

Il n'avait qu'un seul gros défaut: sa franchise. Elle lui fut fatale !

En août 1914, au cercle élitiste Albert-Elisabeth, fondé sur le schéma des clubs britannique, alors que certains neutres de la population cosmopolite, tels les

Italiens compromis par la Triplice ou les Hellènes et Séphardims de nationalité ottomane, se livraient à une surenchère verbale patriotarde, Meek tout en faisant part de sa sympathie active pour la juste cause de la Belgique, ne put cacher ses doutes sur la fiabilité de l'allié russe et son espoir d'un équilibre européen futur dans lequel l'Allemagne aurait sa place.

En 1915, lors de son congé statutaire en Norvège, il fut prié de ne pas revenir.

Antoine Sohier n'approuva jamais cette mesure.

A.- L'HOMME PUBLIC.

DE SAKANIA LE 7 JUILLET A TSHINSEDA LE 1^{er} AOUT 1910.

A l'impromptu, dès le franchissement de la frontière le 6 juillet, sans aucune expérience du métier, Antoine Sohier fut jeté à l'eau. Le jour même, il reçut dix-huit dossiers et en prit connaissance, mais le lendemain, au pied levé, il dut instruire une nouvelle et dix-neuvième affaire.

La cordiale lettre d'encouragement de Sigvald Meek en réponse à sa protestation, ne lui apporta aucune autre directive que d'apprendre à nager.

En 1958, président de la cour de cassation, conseiller colonial à la tête d'une commission de la réforme judiciaire au Congo, dans la troisième revue juridique qu'il a fondée, il se penche sur son passé pour conclure que son séjour à Sakania et Tshinsenda fut l'expérience décisive de sa vie professionnelle. Il y a compris que là était sa vocation et n'en dévia jamais, même lorsque d'autres opportunités lui furent offertes. **(123)**

Nous ne pouvons, évidemment, pas nous permettre de reproduire ici ce long article de six colonnes, mais il est indispensable pour comprendre Antoine Sohier d'isoler cet épisode de sa vie.

Sa toute première instruction débutait sur une grève des ouvriers africains de la société de construction de la voie ferrée, ils réclamaient l'arrestation pour meurtre d'un machiniste blanc, accompagnée d'une menace d'une autre grève, celle du personnel européen, si l'inculpé était arrêté. Simultanément la direction du chemin de fer et les représentants de l'administration lui signalaient la volonté du vice-gouverneur général que tout soit fait pour hâter l'achèvement des travaux. Et, écrit-il: "je ne pensais qu'à une seule question dont personne ne parlait: le mécanicien avait-il, oui ou non, tué le chauffeur !".

Rejetant les pressions, il s'attela à l'enquête qui, d'elle-même, par son déroulement, apaisa les esprits pour déboucher sur un homicide involontaire

incontesté de tous.

Dès ce moment, il était convaincu que la pierre angulaire de l'action judiciaire, était l'indépendance de la magistrature.

Dès ce moment, il saisit l'importance de la procédure. Cette matière ingrate nous a toujours rebuté, nous n'avons pas compris pourquoi notre père, jouissant de temps morts à Arlon, l'avait choisie pour thème de son premier ouvrage doctrinal. La réponse se trouve à Sakania, quand il appréhenda le rôle capital de la procédure dans la manifestation de la vérité judiciaire. L'art de la palabre... **(124)**

Si cette première affaire fut décisive pour sa pensée, celle qui clôtura son séjour à Tshinsenda, écrit-il, "se grava profondément en moi": un recrutement forcé d'Africains commis en Rhodésie. Sa mémoire lui joue d'ailleurs un tour en situant l'incident à l'issue de son second séjour à Tshinsenda et en faisant du coupable un Ecossais et non un Ashkenaz naturalisé britannique, une résidence de six mois en Afrique du Sud suffisait à cet effet. Ici encore, il résista à des pressions administratives et à la menace d'une intervention consulaire pour libérer ces recrues portant traces de sévices. La suite des événements lui donna raison, ce même individu, protégé du gouverneur, est le coupable de l'homicide instruit à Kiambi en juin 1911.

Dès lors le travail forcé devint une de ses préoccupations majeures. Des exemples dans le désordre. En 1932, il renseigna officieusement sur cette question Emile Vandeveld, chef de l'opposition. Au palais de justice d'Elisabethville dans l'antichambre de son cabinet, il pendit aux murs des photographies agrandies de recrues maltraitées; elles y demeurèrent jusqu'à ce qu'un de ses successeurs zaïrois les enlève comme attentatoire à la dignité de l'homme noir. La tradition se maintint dans son ressort parmi ses successeurs: en apporte la preuve l'incroyable dénonciation de 1943 du parquet général saboteur de l'effort de guerre qui avait eu l'outrecuidance d'ouvrir un dossier pour un transfert forcé de population au Kivu qui entraîna la mort de dix adultes et trente enfants, et de déplorer "la tradition... de suspicion à l'égard de la territoriale et des employeurs de main-d'oeuvre" du parquet général d'Elisabethville. **(125)**

Incidemment, malgré la note sur le passage à tabac du 19 août 1910, l'affaire du machiniste et les accusations contre le territorial Michel, amenèrent, par une lente maturation, Antoine Sohier à mettre en garde contre *Les Gifles* et à diffuser en 1924 une circulaire sur les sévices policiers. Il reviendra plusieurs fois sur ce sujet. **(126)**

Et voici la conclusion de son article au *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*: "ma carrière m'apparaît une. Lorsque je collabore à ces arrêts où la Cour de cassation montre souvent sa haute indépendance, il me semble que, au moment où

je me sens en communion de pensée avec mes collègues, l'esprit qui m'anime reste celui que ces premières expériences ont, dans de petits postes du rail, insufflé au substitut débutant".

LA CROISADE SOCIALE DE MARTIN RUTTEN.

Dès son arrivée à la Colonie, Antoine Sohier se rend compte de l'inadaptation de la législation aux conditions sociales spécifiques du Katanga. Le journal et Jacques Courli reviennent plusieurs fois sur la question.

Martin Rutten en prit conscience, il l'avait déjà, en partie, confié au prince Albert. **(127)**

Mais sans attendre une improbable législation sociale appropriée, sans se contenter de réprimer les abus, il attaqua positivement le problème à la base, avec les armes à sa disposition. Dès 1912, il prolonge l'action de Sigvald Meek, en vertu de sa mission de tutelle des indigènes, prenant appui sur les rudiments des dispositions relatives à la santé et à la sécurité.

Pour leur défense, les milliers de travailleurs africains n'avaient pas de syndicat, mais un mandataire désigné par la loi.

Dans sa croisade, le procureur général fut secondé par ses deux procureurs du Roi successifs.

C'était d'autant plus étonnant au départ, qu'il était le neveu d'un évêque réactionnaire.

Les passes d'arme avec les employeurs continuent malgré l'effort de guerre civil qui, tout comme l'action militaire, furent surtout katangaises en Belgique d'Afrique pendant le premier conflit mondial.

Elles culminèrent en 1917. Le procureur général lança une circulaire obligeant de classer, sans y donner suite, les plaintes contre leurs travailleurs des grands employeurs. Lors d'une visite à la mine de Kambove, il constata les déplorables conditions d'hygiène et de sécurité qui y régnaient.

Il menaça de faire fermer les chantiers pour insalubrité.

Ce fut une des causes de la démission de Preston K. Horner. Les employeurs, Union minière en tête, signèrent avec le parquet général un compromis valant législation sociale lorsque fut reconnu comme "coutume katangaise" par les juridictions.

Les auteurs citent surtout les stipulations sur l'indemnisation forfaitaire des accidents de travail. Elles étaient toujours respectées dans les années cinquante quand le législateur se décide, enfin, à légiférer en ce domaine, mais commençaient à vieillir, notamment les indemnités n'avaient pas suivi la courbe des dévaluations.

Quand Antoine Sohier écrivit son roman *Yantea*, Jules Cousin s'en offusque, pour déclarer qu'il ne pouvait viser le traitement des ouvriers de l'Union minière **(128)**. Il avait raison pour la période où il dirigea la société, son oeuvre sociale fut admirable, mais il oubliait qu'il avait lui-même souffert de la brutalité de son prédécesseur américain.

Pour l'historien Bruce Fetter, s'il reconnaît la justesse de la cause défendue par Rutten, il signale notamment qu'en 1916, pour leur protection, les Rhodésiens avaient prohibé tout recrutement de travailleurs pour le Katanga dans leurs territoires, la motivation du procureur général fut son anglophobie et un bon tremplin pour une carrière qui devait le mener au gouvernement général. **(129)**

Pareille thèse eût sidéré Antoine Sohier. Il a vécu cette période comme le prolongement des idées démocrates chrétiennes de sa jeunesse, et, jusqu'à la cour de cassation, il était persuadé de n'avoir jamais dévié de cet idéal.

L'influence de Martin Rutten sur Antoine Sohier s'exerça en d'autres domaines. Lui aussi, comme Meek, et peut-être Meek sous son influence antérieure à 1910, était attentif aux coutumes et juridictions traditionnelles. Lui aussi déplorait la mauvaise qualité du recrutement des agents de l'administration. Mais il recommandait la mesure dans les rapports avec eux, notamment épistolaires: éviter toute ironie, se mouler dans un style administratif neutre. Le substitut retint la leçon et la transmet dans ses instructions aux magistrats, mais aussi dans son enseignement aux futurs administrateurs territoriaux, cette fois mieux formés au sein d'un institut universitaire spécialisée. S'il tira ainsi avantage de son vif échange de correspondance avec le vice-gouverneur général à propos du versement d'une indemnité de boy. Emile Wangermée, lui, ne tint pas compte des conseils de modération du procureur général, et sa carrière en fut brisée.

JUS, JUSTITIA, LEX.

En 1931, Antoine Sohier inaugura le palais de justice d'Elisabethville, son oeuvre, non sans concessions aux conceptions parfois bizarres du Département. Le fronton s'orne d'une devise de son cru: *Jus Justitia Lex* : la Justice y somme le Droit et la Loi.

Après s'être trompé dans son jugement initial sur la largeur d'esprit du vice-gouverneur général, notamment par son contre-exemple, il est convaincu que toute action doit s'inscrire dans un contexte, que la justice se situe au-dessus et au-delà du droit et de la loi, ses béquilles.

Il se montre curieux de tout, comme nous le voyons à travers le journal et les articles de Jacques Courli. Il est d'ailleurs à bonne école aux côtés de Sigvald Meek.

Très caractéristique à cet égard de pointer, en dehors de la magistrature, ses amis intimes. Nous ne pourrions les citer tous, mais c'est un éventail de professions, d'opinions et nationalités. Citons-en trois, un peu au hasard. Emmanuel Mortier des travaux publics, Anversois agnostique, second de Gustave Itten puis d'Egide Devroey: à ses côtés, il emmena ses enfants visiter "la Pompe", station d'épuration et de distribution de l'eau potable, ou le réseau des égouts conduisant aux énormes fosses septiques collectives. Le docteur Walravens, Namurois directeur du laboratoire de bactériologie, combien de fois n'avons-nous pas admiré microscopes, vaccins et animaux de laboratoire, piloté par ce guide exceptionnel ? Joseph Tasch, Grand-Ducal, négociant, directeur d'une Chambre de commerce qui ne devait plus rien au consul J. Beak.

La justice n'est pas une abstraction enfermée dans sa tour d'ivoire, elle est sociale, préventive et curative. Antoine Sohier n'a jamais perdu de vue l'adage *summum jus, summa injuria*, le droit strict risque de déboucher sur l'injustice suprême.

Nous ne pouvons mieux illustrer cette tournure d'esprit qu'en citant le procureur général près la cour de cassation Raoul Hayoit de Termicourt:

"Il était agréable et instructif d'étudier avec lui un pourvoi. D'un coup d'oeil il dégagait l'essentiel: après quoi il exposait les solutions possibles, confrontant chacune d'elles avec le texte légal ou la jurisprudence, et (nous soulignons) recherchant avec soin leurs conséquences sociales; il concluait avec netteté, car il avait l'horreur de l'ambiguïté, et l'amour de la concision". (130)

LES MURMURES DE LA FORET.

Il faut rapprocher, dans le journal, trois catégories de faits: les visites multiples à des fermiers européens, l'aventure désastreuse narrée le 27 janvier 1911 du petit chef candidat colon, et les envolées lyriques du cycliste excursionniste.

Le ravitaillement, notamment maraîcher et laitier, de la ville appelait l'installation de colons (dans le sens restreint que prenait en général ce terme au Congo) agriculteurs aux environs. Mais un mouvement semblable existait, en dehors du contexte de la propriété coutumière, chez des Africains venus de l'extérieur. Les trois minuscules chefferies qui entouraient l'agglomération, riches en propriétés foncières mais pauvres en hommes, posaient aussi problème.

Il y avait le C.S.K. gérant du domaine foncier, la législation et le rôle dévolu en cette matière à la magistrature.

Antoine Sohier prit en charge le dossier. En 1922, il parvint à faire délimiter les zones domaniales où pourraient être concédées des propriétés à des Européens,

un régime identique au profit des maraîchers africains immigrés et surtout des "réserves indigènes", non que les aborigènes y fussent parqués, mais des zones non occupées soustraites à toute possibilité de concessions préservant très et plus que largement les besoins futurs d'extension des premiers propriétaires du sol.

Un dossier précis, avec cartes, fut constitué. Dès lors, jusqu'en 1960, les deux premières liasses reçues par tout nouvel arrivant au parquet, étaient d'une part une farde à jour des instructions des procureurs généraux, d'autre part le dossier des "réserves indigènes".

Avec tout autant de persévérance, à chaque changement de chef de corps, le C.S.K. introduisait une demande de concession située, comme par hasard, à un point ou l'autre d'une des réserves. Les échecs successifs ne décourageaient pas le Comité.

Si jusqu'à la création du Zaïre, Elisabethville vue d'avion paraissait un coup de tondeuse dans la chevelure forestière, Lubumbashi aujourd'hui fait plutôt figure, avec ses jardins et avenues, d'oasis dans un désert, ce fut un prolongement de l'intérêt porté par le substitut à son environnement naturel et social.

En bon wagnérien, il avait aimé entendre les murmures de la forêt au printemps tropical.

LA POLICE.

Il y aurait une étude intéressante à mener sur l'émergence difficile d'une police autonome au Congo belge, au Katanga en particulier.

Magistrat, Antoine Sohier ne pouvait pas ne pas s'intéresser aux auxiliaires de la justice. Fils de policier, son attention était évidemment encore plus attirée par eux.

L'arrivée chaotique d'agents de police communaux métropolitains au Sud-Katanga en 1910 était commandée par la nécessité de contrôler une immigration européenne interlope et son allergie à une intervention directe de policiers africains. Cette police comprenait plus d'agents d'exécution que de commissaires de cadre. C'était peut-être inévitable à une époque où les travaux publics, par exemple, comptaient une série de travailleurs manuels blancs, faute d'ouvriers qualifiés noirs. Mais cette situation ne pouvait être que transitoire. Un recrutement mal pensé, combiné à l'hostilité du vice-gouverneur général, amena des déboires.

Cependant, cette police obtint des résultats et connut même une certaine popularité comme le montre la place qui lui est octroyée dans le numéro spécial de Noël 1911 de *L'Etoile du Congo*.

Son chef, Louis Stroobant, était un militaire. En contact fréquent avec le

substitut, ils excursionnent même de conserve.

Cette police, d'après Van Iseghem, expérimente une technique de pointe par le relevé d'empreintes digitales.

La police africaine, plus ou moins bien intégrée à la police européenne, est composée de soldats mis à la disposition du commissaire de police en chef.

L'évolution de la police consistera en une élimination progressive des simples agents d'exécution européens en conservant un cadre de commissaires, et en une formation spécifique des policiers africains.

Certains deviennent détectives, exécutant leurs missions d'investigations en "tenue bourgeoise" comme on dit dans le jargon policier, avec l'aide d'informateurs.

Mais ils demeurent des militaires mis à la disposition de l'autorité civile.

Alors qu'il était procureur du Roi, un incident permit à Antoine Sohier d'obtenir une police africaine détachée de l'armée. Une "épidémie" de vols sévit à Elisabethville, ce qui signifie, en général, qu'une bande particulièrement active s'est constituée. Elle fut surprise en flagrant délit et démantelée grâce au flair exceptionnel d'un détective du grade de caporal. Le chef du gang était un sergent de la force publique. Tandis que le policier recevait félicitations et récompenses du côté des autorités judiciaires et administratives, il était sévèrement puni disciplinairement par l'armée pour avoir dénoncé un supérieur hiérarchique à une autorité civile.

Une police autonome à vocation spécifique fut ainsi dégagée.

Mais elle dépendait toujours de l'autorité territoriale, ce qui est normal, ses fonctions n'étaient pas uniquement judiciaires.

Cependant, il est indispensable pour les instructeurs d'avoir à leur disposition une police plus spécialisée, directement rattachée au parquet.

Dès qu'il exerça les fonctions de procureur général, Antoine Sohier détacha à cet effet un agent judiciaire et grâce à des fonds propres, soigneusement gérés, provenant de successions en déshérence, il créa, avant même la ville de New-York, un laboratoire de police judiciaire. Ses succès furent immédiats. En 1925, le Département officialisa l'initiative et l'étendit à Léopoldville. **(131)**

Il faut trouver dans ce laboratoire la genèse de la police judiciaire directement rattachée au parquet qui vit le jour au lendemain de la seconde guerre mondiale.

LA PRISON.

Antoine Sohier rencontra le problème de la prison dès son arrivée à l'Etoile. Notamment, il ne suffisait pas de condamner pour la première fois des Européens au Sud-Katanga, encore fallait-il exécuter la peine. L'improvisation de la prison dans un campement provisoire de huttes et de tentes, ne suscita pas de mouvements

d'opinion.

Mais à Kiambi, il tomba sur une prison mortifère. Problème angoissant. Connu ça et là durant la période coloniale. Il fallait surtout en chercher la cause, souvent psychologique, parfois matérielle, comme un changement de régime alimentaire.

Il multiplie ses visites à la prison. Il ne faut pas voir dans sa mise au travail de prisonniers à la construction de bâtiments judiciaires, après son retour au poste en septembre 1911, seulement une revanche contre la mauvaise volonté des autorités administratives, mais encore et surtout une expérimentation des corvées pénitentiaires.

Ce n'est pas le fruit du hasard si son deuxième ouvrage doctrinal fut un traité sur *Le régime pénitentiaire congolais*. **(132)**

Déjà en 1927, à la *Société d'Etudes juridiques du Katanga* qu'il avait fondée en 1924, il fit une communication sur les problèmes de criminologie et de défense sociale, la prison notamment. **(133)**

Il ne manquait pas de profiter, si l'occasion s'en présentait pendant ses congés en Europe, pour s'informer ou suivre un congrès de criminologie.

Procureur du Roi, au moins une fois par mois, il visitait la prison.

Procureur général, il rappela ce devoir aux substituts, mais lui-même donnait l'exemple. Il aimait surgir à l'improviste à la prison, c'est ainsi qu'enfant, à plusieurs reprises, nous avons pénétré à sa suite dans l'établissement d'Elisabethville, notre père ayant décidé d'une inspection soit après une partie de tennis, soit à l'issue d'un office dominical, par exemples.

Procureur du Roi à Arlon, il ne modifia pas son habitude, alors même que cette mission, prévue par la législation métropolitaine, est tombée en désuétude dans la plupart des ressorts.

RELATIONS DE LA MAGISTRATURE ET DE LA TERRITORIALE.

Comme il a, en 1958, consacré un article à *Un début de carrière judiciaire* dans la botte de Sakania **(123)** en 1959, Antoine Sohier évoque Kiambi dans des *Souvenirs judiciaires. La criminalité coutumière*. **(134)**

Encore une fois, il faudrait reproduire et analyser tout l'article. C'est exclu. Il malaxe certains événements. Par contre, plusieurs données complètent un journal devenu moins suivi dans sa rédaction.

Il situe l'"amnistie", mentionnée dans la présentation du journal, avant le raid vers Kikondja. Nous étions enclin à la fixer après. Il apporte deux précisions intéressantes: il obtint l'accord à cette mesure du chef de zone du Tanganika-Moero et reçut l'aval ultérieur du parquet général, sans doute Sigvald Meek.

Son ressort s'étendait jusqu'au lac Tanganika, mais il n'effectua pas une tournée touristique aux rives de cette mer intérieure pacifiée par la longue présence des Pères Blancs.

Il dit comment, lors d'une entrevue semi-clandestine en forêt avec le chef de zone, le "commandant", il parvint à un *modus vivendi* touchant leur collaboration judiciaire. Il est ahurissant de penser que pour y parvenir, ils durent convenir d'un rendez-vous loin des bureaux du poste.

Après l'insuccès de son premier raid lancé le 27 juin 1911, ils tombèrent d'accord pour organiser deux expéditions convergentes, celle du substitut qui balaie son ressort du nord au sud sur la rive gauche du Lualaba, celle parallèle du "commandant", sans doute sur la rive droite, pour se retrouver au lac Kisale, où le tribunal pouvait tenir ses assises, le chef de zone étant le juge ordinaire du ressort.

"Qu'on n'imagine pas des séances bâclées. Tout était minutieusement instruit et pesé ! ... Nous admettions très largement les circonstances atténuantes dues aux moeurs indigènes. Ce n'était pas toujours possible".

Ils regagnèrent le poste par des itinéraires différents.

A la lecture des récits, souvent inédits, des pionniers, nous avons souvent remarqué que la dénonciation de tel ou tel abus cache en réalité des rivalités de personnes dans un milieu clos. Les magistrats, tuteurs des indigènes, chiens de garde de la loi, sont tenus en suspicion.

C'était encore plus vrai au Katanga administré au début par le C.S.K. Les capitaux privés en provenaient d'une compagnie fort marquée politiquement, or, sans doute par hasard, les magistrats qui y furent envoyés appartenaient, en général, à l'autre bord. A cause de sa mauvaise réputation, le Comité engage volontiers des agents refoulés du Congo, comme Robert Schmitz, magistrat cassé suite à un arrêt du Conseil supérieur, non dénué de valeur intellectuelle, il est l'auteur d'une monographie sur les Baholoholo, mais de qualité morale inférieure.

Dans ces conditions les querelles de service sont malaisées à éviter, et elles peuvent dégénérer. Ce fut le cas pour le prédécesseur-successeur d'Antoine Sohier: il s'y cassa les dents et brisa sa carrière.

Dans *Les chefs de poste*, Jacques Courli montre combien le substitut était conscient des problèmes de la territoriale. Mais il gardait son indépendance et jouait son rôle.

Tout au long de sa carrière, il réussit à maintenir l'équilibre entre les deux pouvoirs apparemment divergents de l'Etat. Plusieurs de ses écrits traitent de ce problème.

Pourtant parfois pris à partie, il devait quand même être apprécié. Il fut approché pour succéder au vice-gouverneur général Martin Rutten, mais déclina la

proposition. Il fut choisi comme professeur par l'Université d'Anvers, où il fut chargé aussi, à côté du droit coutumier, d'un cours d' "administration des populations indigènes". Il y fut invité à donner des conférences de déontologie à des administrateurs présents et futurs. Certains textes ont paru.

Au rang de ses amis ont figuré des territoriaux, même de grades moyens.

Mais cinquante ans après, il conservait les cicatrices des coups d'épingle, du semi-ostracisme dont il avait souffert à Kiambi.

LE BESOIN DE COMPRENDRE LES MŒURS DES BALUBA.

Le journal, le 14 mai 1911, alors qu'Antoine Sohier vient de quitter l'Etoile pour gagner Kiambi, use, à propos de la mentalité noire mal connue, du terme, insolite plus de trente ans avant l'oeuvre du R.P. P. Tempels, de "philosophie". **(135)**

Il va essayer de pénétrer l'âme noire en criminologue et en juriste.

A son arrivée à Kiambi, il est confronté à une affolante criminalité. Elle heurte sa sensibilité, mais il essaie de la comprendre de l'intérieur.

Il a toujours été adversaire d'une justice impitoyable "pour l'exemple". Elle cache trop souvent la carence de la prévention et de la détection des crimes. Il est partisan d'une sanction accusant le coup mais modérée et souple: l'"amnistie", au fond, par l'indemnisation civile, atteignait ce but. La réparation requérait le concours de la juridiction coutumière.

La peine de mort lui a toujours répugné, mais elle est légale et parfois nécessaire, recours ultime faute d'autres moyens.

Il faut éliminer la criminalité traditionnelle avec tous les instruments mis à sa disposition, mais le but est de la rendre odieuse au justiciable et de faire évoluer sa mentalité.

Il est nécessaire de la connaître. Il accumule les notes d'observations. Le journal n'en fournit qu'un échantillonnage. La lecture de son oeuvre ultérieure permet de relever, ici ou là, un passage sur une coutume qu'il ne tient pas de seconde main.

Il prépare, c'est manifeste, une publication. Pourtant rien ne verra le jour.

Pourquoi?

En 1913, paraissent à Bruxelles *Les Baluba* du R.P. Colle (avec la collaboration anonyme de Stefano Kaoze, le premier prêtre belgo-congolais), la dernière livraison de la *Collection de Monographies ethnographiques* publiée par Cyrille Van Overbergh, et son chef-d'oeuvre.

Dorénavant un de ses livres de chevet, cet ouvrage démontre au substitut que ses notes accumulées en 1911 et 1912 dans la même région sont dépassées.

Antoine Sohier est surtout réputé comme coutumiste. Et pourtant !

Il s'est illustré par des ouvrages de synthèse, pas par une monographie menée sur le terrain.

Son travail d'approche est progressif.

Dans la revue qu'il a fondée à Elisabethville fin 1924, de 1925 à 1928, il publie plusieurs articles effleurant les coutumes sous une perspective criminologique, notamment la série *Crimes et superstitions indigènes*. **(136)**

De 1929 à 1932, nouvelle étape, par le biais de la procédure et de l'organisation judiciaire, notamment son opuscule *Pratique des Juridictions indigènes* composé à une période difficile de sa vie où il se trouve bloqué en Belgique sans emploi et sans pension, en pleine crise économique. **(137)**

Enfin, il avait à ses côtés des collaborateurs compétents, son substitut Victor Devaux et son procureur du Roi Paul van Arenberg. Il provoque, en 1933, l'aventure du *Bulletin des Juridictions indigènes*. Elle sera à l'origine de la seconde vague des monographies coutumières, sous un angle, cette fois, plus juridique qu'ethnographique. Dans cette nouvelle publication, il se lance dans le droit coutumier de synthèse, comme *La dot en droit coutumier congolais*. **(138)**

Mais en 1938, dans la collection des *Novelles, Droit colonial*, il a pris la procédure et le droit pénitentiaire et délaisse le droit coutumier à Julien Vanhove.

C'est par son cours à l'Université d'Anvers que ses analyses débouchent sur ses livres devenu classiques comme *Le mariage en droit coutumier congolais* ou le *Traité élémentaire de droit coutumier du Congo belge*. **(139)**

LE CONGOLAIS CIVILISE.

Son séjour à Kiambi, dans la région la plus anarchique et la plus sauvage du Katanga, se termine en point d'orgue sur un dramatique incident médical.

Son héros est l'interprète engagé par le substitut à l'Etoile.

Le journal parle plusieurs fois de lui, mais ne cite jamais son nom.

Serait-ce son "planton de confiance Lusuna" que mentionnent ses *Souvenirs judiciaires* ? Ou Katako dont la photographie en habit et haut-de-forme figure dans un des ses albums de ses débuts africains ? Ou un autre ? Nous l'ignorons.

Dès son arrivée à Sakania, l'ancien membre de la Société de Saint Vincent de Paul visite un malade à l'hôpital anglais. Il fut aussi au chevet de malades à Elisabethville puis au "lazaret" de Kiambi.

En caravane, son interprète tombe gravement malade, il l'évacue d'urgence sur Kiambi et le suit de près.

Les deux médecins sont en tournée, même le commis du lazaret a été distrait pour une autre tâche, il remue ciel et terre pour les rameuter, et c'est l'opération sur

la *barza*. Il est des infirmiers bénévoles. Par bonheur, les médecins sont des praticiens de valeur.

L'opération réussie, survient l'incident du refus de fournir du lait au convalescent: ce breuvage est réservé aux européens hospitalisés.

Suivi des réflexions du substitut.

Dès Tshinsenda, Antoine Sohier parle de l'inadéquation de l'immatriculation prévue par Léopold II pour les indigènes "civilisés".

Il évoque ce problème dans des écrits ultérieurs, sans s'appesantir.

En 1932, s'il définit les deux tendances de la politique coloniale, en termes caricaturaux le balancement entre les "humanitaristes" et les "économistes", complémentaires dans le fond, un déclic se produit dans sa pensée en 1938. La vocation de son fils créole Albert, aux ordres des évêques indigènes, n'y est peut-être pas tout à fait étrangère. Dans plusieurs articles de 1938 à 1940, il presse la Belgique de redéfinir sa politique africaine dans le sens du mouvement. Il demande aussi à l'Eglise de sacrer des évêques congolais.

Après la césure de la guerre, ses appels reprennent.

Devenu conseiller à la cour de cassation, il habite Bruxelles. Les trois partis traditionnels se réorganisent. Il écrit à leurs présidents, se met à leur disposition à titre d'expert pour la définition de leur politique coloniale. Seul le P.S.C., par Pierre Wigny, retient sa proposition.

Un comité de défense des mulâtres, en font partie de ses confrères de l'I.R.C.B. s'agite. Antoine Sohier est désigné comme président d'une commission prélegislative officielle les concernant. Muni de cet instrument, il pousse plus loin, préconise une réforme de l'immatriculation et un statut pour les Congolais "civilisés".

Les mesures préconisées traîneront dans les cabinets ministériels, auront été dépassées par les événements quand elles verront le jour.

Mais ce simple emploi du terme "civilisé" de son journal de 1912, suranné dès avant 1940, montre combien les réflexions émues du 4 février 1912 continuaient à hanter son esprit.

AU DEPART DE L'AVENTURE DE LA SOCIETE D'ETUDES JURIDIQUES DU KATANGA, DE "A NOS LECTEURS" A "P.P.C."

A plusieurs reprises, le journal se plaint du manque de documentation des magistrats congolais. Il trouve injustes les reproches d'erreurs contre le juge Andreiu.

En fait, les publications juridiques congolaises sortent en Belgique. Leur diffusion est imparfaite. Leurs rédacteurs ont quitté le terrain concret africain. En

Métropole, les revues sont chassées jalousement gardées. Pendant la première guerre mondiale, ce sera le désert.

Il est étonnant et dommageable que, par exemple à Elisabethville, des juristes de la valeur de Martin Rutten ou du baron Giacomo Nisco aient si peu ou même pas du tout écrit.

Au moment où il va exercer les fonctions de procureur général, Antoine Sohier, depuis son arrivée au Congo, n'a rien publié sous son nom, et surtout sous sa qualité, sinon un article *L'enseignement au Katanga* dans le numéro spécial de *L'Etoile du Congo* de juin 1921, et encore c'est en dehors de son métier et en tant que père de famille. Mais c'est à la suite de son procureur général Fernand Dellicour, rédacteur dans le même numéro d'un article sur *L'organisation politique et administrative*.

Sauf à se réfugier dans la littérature, le fonctionnaire colonial ne peut publier qu'après approbation -et censure- de ses chefs. La plupart préfèrent se taire, Antoine Sohier, lui, se dissimule sous le masque des pseudonymes.

En pareilles conditions, sortir une étude juridique tenait de la gageure. Pourtant le journal montre un substitut heureux de rédiger les rapports de service et Sigvald Meek l'en charge même sous son nom.

Une imprimerie officielle existe dans la capitale, mais n'expédie que des documents et formulaires administratifs. Le Katanga, lui, jouit d'un atout précieux: une presse rédigée et imprimée sur place, deux titres déjà en 1911, un disparaîtra bientôt mais l'autre poursuit sa course jusqu'en 1923, aussitôt relevé par d'autres titres. Pour comparaison: le premier organe publié en dehors du Katanga, à Léopoldville, sera, en 1934, le *Courrier d'Afrique*.

Une fois en charge du parquet général, Antoine Sohier s'inquiète de l'information des juristes locaux et fait circuler en polycopies non seulement des circulaires, mais des décisions de jurisprudence, des extraits de rapports d'inspection ou d'activité, des notes d'études rédigées par les magistrats sur telle affaire particulière, bref tous les éléments d'information qui passent par ses mains. Il ne manque pas de mentionner les auteurs, parfois substitués débutants.

Il cofonde, mais il en est l'élément moteur, la Société d'Etudes juridiques du Katanga, elle rassemble tous les juristes locaux, même en dehors de la magistrature, et débouche, en novembre 1924, sur la *Revue de droit et de jurisprudence du Katanga*, devenue bientôt *Revue juridique du Congo belge* qui, sous divers titres, au gré de fluctuations politiques, fêtera son cinquantième anniversaire avant d'être aspirée et engloutie par le maelström centralisateur de Kinshasa.

Pas de censure, autre que celle de toute rédaction, les articles n'engagent que leurs auteurs. Il avait dû trop se masquer pour ne pas encourager les jeunes.

Il s'agit là de la première revue scientifique du nord du Capricorne au Sahara. A titre de comparaison encore, en dehors du Katanga, la première publication congolaise du genre est *Aequatoria* de Coquilhatville en 1937. Imprimée sur place, elle édite, en outre, des brochures.

Parmi elles, notamment, en 1929, composé par Antoine Sohier, la première édition du *Répertoire de la jurisprudence congolaise*, 243 pages, outil éminemment pratique pour lequel l'auteur passe le flambeau.

Les articles d'Antoine Sohier traitent surtout de droit pénal, de criminologie, de procédure et de droit du travail.

Il encourage toute initiative et n'entend pas occuper seul le terrain. Il abandonne le droit civil à ses collègues assis.

Le *Bulletins des juridictions indigènes* de 1933 est précédé, comme le fut la *Revue*, d'un travail de récoltes, notamment par les réponses à un questionnaire, rédigé par Paul van Arenberg et expédié à tous les territoriaux, et des investigations dans les bureaux de l'administration provinciale à la recherche des rapports politiques rédigés par les agents et administrateurs. Là encore, la revue est ouverte à tous, des encouragements enflamment les membres de l'administration territoriale qui fournissent la majorité des collaborateurs, mais aussi des missionnaires et encore, bientôt, et dès que possible, des Congolais.

Il ne peut être question de refaire ici la bibliographie de notre père, elle comprend plus de quatre mille pages imprimées, non compris les notes de jurisprudence, les rapports et discussions au Conseil colonial et, bien entendu et surtout, les arrêts de sa plume.

Sur le plan juridique visible tout part en 1924, mais au plus profond de l'expérience de son premier terme où il se trouva si souvent isolé à devoir assumer ses responsabilités.

Rentré en Belgique, conseiller à la cour de cassation, il ne pouvait en rester là: en 1950, il cofonde et anime le *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*, non sans réticences de ses successeurs à Elisabethville. Il avait pourtant raison, il ne s'agissait pas de concurrence mais d'émulation, les trois revues qu'il avait portées sur les fonts baptismaux, poursuivent avec ardeur leur course, chacune forte de plus de six cents abonnés. Nous retrouvons dans le *Journal* son esprit d'ouverture à tous et d'encouragement spécial aux débutants.

A cet égard, il faut remarquer qu'il évita toujours d'empiéter sur le terrain d'autrui: par son journal nous savons qu'il souhaite une refonte du Code pénal et a ses idées à ce sujet, c'est sa matière favorite dans la *Revue*, mais il s'efface, en 1931 dans les *Novelles*, Fernand Dellicour a pris la place, et quand viendra Georges Mineur en 1947, il l'encouragera et préfacera son *Commentaire du Code pénal*

congolais. (140)

C'est sur invitation pressante de son éditeur la Maison Larcier, qu'il s'engage dans le droit civil par un traité dans les *Novelles* en 1948, et qu'il coordonne la collection de 1956, trois gros volumes, du *Droit civil au Congo belge*, en poussant en avant les auteurs.

Bien qu'atteint de leucémie, il demeura sur la brèche jusqu'à, y compris, l'année de sa mort.

B.- L'HOMME PRIVE

A Elisabethville, clairière défrichée, l'homme privé ne peut manquer de manifester publiquement sa présence.

La cité est née dans des campements provisoires en pleine promiscuité de races et de nationalités. Le déséquilibre des sexes est énorme.

Même quand il s'équilibre, c'est "mon village", selon l'expression d'un de ses premiers amoureux.

Au cours de ses itinérances, à propos d'un gros village indigène, le substitut lâche le mot "ville".

On a trop tendance à oublier le facteur démographique dans les cités pionnières. Dès sa naissance, Elisabethville est, sans conteste, la métropole non seulement administrative, mais politique, économique et intellectuelle du Katanga. Pourtant sa population est inférieure à maintes bourgades de l'intérieur, au cours de son histoire, le nombre de ses Européens sera dépassé un temps par celui de Likasi, le total des habitants par celui de Manono, la ville minière de l'étain surgie aux environs de Kiambi. Sans que ces localités risquent de la détrôner.

A constater le rôle d'Athènes tropicale qui fut le sien, à voir l'agglomération qu'elle est devenue avec sa couronne de bidonvilles, on risque d'oublier qu'elle fut longtemps une ville certes, par son rôle, mais un gros village, par sa population.

Dans le chaos des campements, la convivialité a conduit tout naturellement à la vie associative. Elle va structurer la population. Relisons le journal à la date du 13 novembre 1910 à propos de la création d'Elisabethville-Attractions: "étudier à fond le Katanga, de façon à le faire mieux connaître au pays". De cette étude, il est utopique de s'imaginer qu'elle informera "l'humanité attentive et reconnaissante", mais elle conduit nécessairement à s'intégrer dans le milieu.

L'autre tendance aspire à "de la cordialité et du délassement".

Antoine Sohier qui joua un grand rôle à la présidence de plusieurs associations locales, n'imaginait pas encore, malgré ses antécédents de comitard liégeois, l'importance du mouvement qui se dessinait.

Et pourtant ! Que fut d'autre qu'une appréhension du milieu, la Société d'Etudes juridiques du Katanga, regroupant la vingtaine de juristes d'Elisabethville ? Ses réunions de discussions ouvertes par une communication d'un de ses membres ?

Sans omettre le délassement du banquet des sociétaires et de leurs épouses aux anniversaires de l'association ?

LE WALLON.

Dès Sakania, Antoine Sohier recherche la compagnie de "Wallons", écrit-il, en fait de Liégeois. Et de parler patois entre eux.

A y regarder de près, c'est dans un milieu étranger, parfois hostile, un abri au sein d'une famille de substitution.

Le rôle singulier joué par le sous-officier Lovinfosse, tant à Tshinsenda qu'à Kiambi, au scandale de la hiérarchie, caractérise cette démarche.

Par le parler wallon, langue familière, on se retrouve chez soi, entre camarades, presque d'enfance.

Ses collègues Dellicour, Malherbe, Rutten, étaient liégeois, gageons qu'il ne s'entretenait pas en wallon avec eux. Etaient-ils d'ailleurs capables de converser en cette langue ?

Parmi les amis qu'il se fera en Afrique figurent des Liégeois, à commencer par Sylvain Danse, mais proportionnellement ils ne sont pas, ou guère, plus nombreux que les autres. Son amitié avec le président de la cour d'appel Joseph Derriks, est-elle tant entre Liégeois ou plutôt entre collègues proches par la pensée ?

Il est caractéristique qu'à part des membres ou alliés de notre famille, nos parents, en voyage à l'intérieur, nous confièrent à des amis non-liégeois.

Notre père publie encore deux poésies en wallon dans un journal démocrate-chrétien de Belgique en 1921: là s'arrête la première tranche de sa production littéraire. Il donnera dans des cercles élisabethillois des conférences sur la littérature wallonne illustrées par des chansons folkloriques interprétées par notre mère. Mais elle préférait les soirées musicales sur invitations où elle détaillait les mélodies de Fauré et de Duparc.

Antoine Sohier se tint en marge des sociétés wallonisantes d'Elisabethville, guindailleuses ou à vague relent politique. Quand il devint procureur du Roi à Arlon, il s'aperçut, lors d'une instruction, que s'il entendait toujours le wallon, il était devenu incapable de le parler.

En 1936, il réamorça une production littéraire: elle n'avait plus pour cadre que l'Afrique. En français.

LE PERE DE FAMILLE NOMBREUSE.

Après une retraite, Antoine Sohier se décida soudain et simultanément à partir en Afrique et à se fiancer.

A Sakania, il est l'hôte du représentant local du gouvernement. Il est marié, et son bébé est le premier enfant blanc né dans la vague de peuplement du Katanga. Il mourra quelques mois après. A Luanza, il est l'invité de Mrs Crawford, la première européenne à avoir, en 1898, donné le jour à un enfant au Congo. Il était décédé à l'âge de deux ans.

Son travail de magistrat colonial lui plaît, d'un bout à l'autre du journal, il étudie s'il est à même de le poursuivre tout en fondant une famille, il soupèse les risques et se livre, il n'est pas fortuné, à des calculs pour déterminer si c'est financièrement possible.

Déjà dans les campements, ont surgi des enfants blancs et noirs, les photographies d'époque l'attestent de leur côté.

Il se marie et revient.

Le ménage est décidé à être de ces aventuriers du monde moderne: les parents.

Lorsqu'un médecin de l'hôpital d'Elisabethville apprend à notre mère en 1912, qu'elle est enceinte, il enchaîne aussitôt: "Quand le faisons-nous passer ?". Proposition banale alors là-bas, repoussée avec indignation.

Mais l'angoisse est présente. Le premier janvier 1913, Antoine Sohier écrit ces vers, plus riches de valeur humaine que de qualité littéraire:

DOUTE

Pourquoi tant de petits cercueils
Mettent-ils des mères en deuil ?
A nos blonds chérubins trop frêles
Quelle incompréhensible loi
Donne des ailes ?
Pourquoi ?
Mourir, est-ce là-haut renaître,
Peut-être ?

Nos parents auront six enfants, mais deux mourront en bas âge à une époque où la médecine n'a pas encore trouvé le juste dosage de quinine à administrer aux bébés atteints de malaria cérébrale.

La première famille nombreuse belge du Congo.

Le père fonde la Ligue des familles nombreuses du Congo. Elle groupe une centaine de familles en 1931 à Elisabethville. Elle lutte avec âpreté pour défendre ses membres. Ils bénéficiaient déjà de l'atout d'avoir vu très tôt, en 1912, se fonder un enseignement pour enfants européens, simultanément d'ailleurs avec l'école ouverte aux petits Africains, au même endroit jusqu'en 1927, avec cour de récréation commune.

Cette action contribue à l'adoption d'une politique familiale, plus généreuse envers les Européens que les dispositions belges, notamment par des taux progressifs d'allocations.

Mais cet esprit avait déjà influencé la lutte sociale menée par Martin Rutten, les employeurs adhèrent à des mesures de protection des familles de leurs travailleurs.

La Ligue se devait de devenir interracial. En attendant par le *posho* (la fourniture en nature de vivres) proportionnel à la composition du foyer, le travailleur indigène jouissait d'une sorte d'allocation familiale.

En une génération, la situation sexuelle et matrimoniale des campements se renversera de fond en comble.

En gros, au départ, des aventuriers européens cosmopolites célibataires parmi lesquels les prostituées ne sont pas exception.

Des Africains issus en majorité du stock matrilineal bemba sud-katangais et nord-rhodésien. Aux moeurs qui, aujourd'hui, ne paraissent plus aussi insolites qu'alors. Relations sexuelles plus que précoces et multiples, mariages par étapes échelonnées: simples relations sans union, unions passagères fragiles, lien plus stable avec dot, mais consécration définitive du mariage par la survenance de l'enfant. Une maîtrise assez efficace de la fécondité.

Ces moeurs expliquent aisément une prostitution de fait d'autochtones tant avec des Africains que des Européens. Sans lendemains durables. Malgré la multiplicité des rapports, peu de mulâtres voient le jour, bien que dans son article de 1921, notre père se préoccupe déjà de leur sort.

Or dans ce désordre, à l'époque du journal, dans chacune des communautés, des familles stables commencent à émerger. Elles fourniront une deuxième génération, et chez les Noirs nettement évoluée, qui pèsera de tout son poids sur l'opinion publique citadine.

Mais nos parents, toujours blessés par la perte de deux de leurs enfants, estiment le climat d'Afrique trop débilitant pour des jeunes.

Ils ont placés leurs deux aînés en pension en Belgique au début de leurs humanités. La perspective de devoir se séparer, à leur tour, des puînés les hantent. Puis il y eut cette passe difficile de 1932 où notre père s'est trouvé sans ressource à

Bruxelles, abrité dans la maison d'un ami d'Afrique. La carrière coloniale lui paraît aléatoire et débouche sur une pension insuffisante pour élever une famille nombreuse.

En 1926, à la tribune du jeune Barreau de Bruxelles, Antoine Sohier avait préconisé une intégration des magistratures congolaise et métropolitaine. Idée aussitôt combattue par l'administration et qui commença à recevoir un tout début d'exécution, au sommet de la hiérarchie, vers la fin de l'ère coloniale.

Aussitôt que possible, il mettra fin à sa carrière. Pas question de céder à la voix des sirènes des milieux d'affaires. Dès que l'opportunité se présente, avec l'appui d'un ancien militant de la démocratie chrétienne de sa jeunesse, il décroche une nomination à Arlon.

LE PRESIDENT DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU KATANGA.

Dès 1909, se crée une association sportive à l'Etoile, mais en 1911, une fois la population installée à Lubumbashi, c'est l'explosion associative, elle couvre toute la vie sociale, les domaines récréatif, sportif, régionaliste, religieux, artistique et scientifique. Celle qui rencontra le plus grand succès fut le Touring-club, il groupait deux cents membres fin 1911 parmi moins de mille Européens.

Les piétons et les cyclistes se mettent à explorer les environs, aménagent des sentiers de randonnée et des aires de pique-nique. Ils s'approprient le paysage.

Une fois les maisons de la ville bâties, il s'ensuivra une vague de secondes résidences, déjà calmée vers 1920, de petits chalets s'abritent dans des pans de forêt, au bord des ruisseaux, au sommet de collines, certains s'installent dans le site abandonné de l'Etoile.

Le substitut n'avait pas été le seul à avoir contracté le virus de la promenade dans la nature.

C'est une loi de toute association bénévole, plus vraie encore dans la vie coloniale sujette à de multiples mutations, il faut renouveler périodiquement les comités, pour ne pas courir le risque de voir tomber le feu de paille.

Ce qui advint au Touring-club.

D'autant que l'auto avait pris la relève du vélo.

L'automobile-club du Katanga ramassa le flambeau tombé des mains du Touring-club.

Pendant des années, Antoine Sohier en fut l'actif président. Son amour des bosquets, des rochers et des cascades put s'exprimer et se communiquer.

Cette fois, il ne s'agissait plus d'aménager des pistes cyclables, mais de faire pression sur les autorités pour l'entretien du réseau de routes secondaires autour de

la ville.

LE PRESIDENT DE LA CROIX-ROUGE DU KATANGA.

Tout du long du journal, de l'hôpital anglais de Sakania au lazaret de Kiambi, le disciple d'Ozanam est préoccupé des problèmes de santé.

Du docteur Goessens au docteur Lejeune, il fréquente de près des médecins. Et il est bien informé. L'article de Jacques Courli sur l'état sanitaire, s'il n'est pas publié par la *Gazette de Liège* de crainte d'effrayer les familles restées en Europe, tout naïf qu'il semble aujourd'hui que les maladies tropicales sont mieux connues, n'est pas tellement différent de celui que confia sur le même sujet, *Le climat et l'hygiène*, le docteur René Mouchet dans le numéro spécial de *L'Etoile du Congo* du 15 juin 1921.

La maladie du sommeil l'accompagne dans ses itinérances, sa maîtrise échappera au contrôle médical dans certaines régions de son ressort de Kiambi justement pendant son séjour, exterminant la population dans certains secteurs du Tanganika, par exemple aux Marungu. Lui et sa femme seront frappés par l'épidémie de grippe espagnole fin 1918. La population, tant européenne qu'africaine, sera décimée, au sens littéral du terme. Ses amis Emmanuel Mortier et Joseph Tasch, avec l'avocat Victor Jacobs, tous pionniers de son premier séjour africain, d'initiative risqueront leurs vies pour ramasser les morts avec des équipes de prisonniers et les enfouir sous une couche de chaux dans des fosses communes.

Par certains côtés, la situation du corps médical ressemblait à celui de la justice. Si celle-ci, en vertu du principe de la séparation des pouvoirs, jouissait d'une autonomie, malgré sa vocation spécifique, le corps médical demeurait subordonné à l'administration territoriale. L'incident du commis du lazaret de Kiambi récupéré par la territoriale est révélateur, or c'est parmi le personnel mis à leur disposition que les médecins formeront, sur le tas, des infirmiers. C'est à Elisabethville d'ailleurs qu'éclata l'incident qui devait faire déborder le vase et doter la médecine de l'Etat, au début des années vingt, d'un statut spécifique: un vice-gouverneur général local estimant qu'il était attentatoire à son autorité d'avoir expédié de Bruxelles tel médecin pour être affecté au laboratoire de microbiologie, s'arrangea pour distraire de sa mission ce savant qui acquit par après une renommée internationale. Aux Etats-Unis malheureusement.

Le conseil central de la Société de Saint Vincent de Paul demanda à Antoine Sohier de fonder une conférence au Congo. Réflexion faite, il l'en dissuada: certes la Société poursuivait un but spirituel mais par le canal de l'aide aux pauvres, or il existait déjà des groupements caritatifs au Katanga qui aidaient les missions, comme

l'Union des femmes coloniales dont sa femme fut un membre actif, créer une oeuvre de ce genre spécifiquement religieuse risquait d'amener une fracture à base d'hostilité dans ces mouvements. De plus, il estimait que les catholiques belges avaient eu tort, au début de son activité, de boudier la Croix-rouge, institution organisée et reconnue sur le plan international.

C'est ainsi qu'il devint, fort de sa compétence juridique, des années durant, l'actif président de la Croix-rouge au Katanga.

S'il fut l'initiateur de réalisations concrètes, comme l'érection d'une léproserie, en collaboration étroite avec les médecins, eux aussi regroupés, il structura l'association.

Elle devait devenir interracial et donner sa pleine mesure au milieu des combats de 1960 à 1963, assurer la récolte du sang et voir abattus par la soldatesque étrangère quatre de ses membres volés au secours de leur prochain.

(141)

ET TOUT LE RESTE EST LITTÉRATURE.

A une époque de communications déficientes, de cinéma muet, où la radio médiatique n'existait pas, où le phonographe balbutiait, isolés dans une Afrique illettrée, les pionniers préservaient leur culture par la lecture et la relecture de livres de chevet, surtout des classiques. Antoine Sohier était en excellente compagnie, tel de ses collègues ne parlait jamais sans son Montaigne, tel autre, un incroyant, sans son Bossuet.

Lui c'était Racine, l'intégrale de Balzac (mais il ne confia jamais ce qu'il pensait des contes drolatiques) et le théâtre complet, en traduction, de Shakespeare. Et d'autres. Il échangeait livres, journaux et revues avec ses voisins.

Cette soif de culture des coloniaux fut parfois mal mesurée en Europe, d'aucuns s'imaginaient, lors des premières tournées théâtrales, qu'après leur dur labeur, ils aspiraient à la détente du théâtre de boulevard ou du cabaret chantant. Ils durent vite changer leur fusil d'épaule.

Antoine Sohier et sa femme participèrent à l'activité conférencière, musicale et théâtrale de la ville. Dans les années vingt, des troupes d'amateurs y multiplièrent les spectacles, notamment les revues avec chansons. Le haut magistrat y retrouvait une de ses activités de jeunesse, il ne dédaigna pas de collaborer notamment à la confection d'au moins trois revues. Mais de *Radium...et Radis femme*, par *Presque passionnément*, à *Du haut en bas*, joués au cercle Albert-Elisabeth et au cercle St Pierre, ce n'était pas grande littérature. Elle maintenait, cependant, la cohésion du village et lui permettait de s'exprimer.

Dès 1910, le gouvernement soutint et aménagea les bibliothèques publiques, officielles ou non. Leur activité, malgré subsides et facilités postales, dépendait du dévouement bénévole des comités. Nous avons ainsi résidé à Luebo, la bibliothèque du district débordait de dynamisme, Lusambo, rien, Jadotville, le lecteur devait s'adresser à la paroisse, Léopoldville, c'est surtout l'Alliance française qui était fréquentée.

A Elisabethville, notre père se chargea de la bibliothèque officielle. Il y retrouvait la joie d'une activité exprimée dans son journal. Tant qu'il y fut, elle demeura des plus vivantes. En 1950, nous y pénétrons. Elle était installée à l'étage de la Maison des Sociétés, car il exista une Société des sociétés, il en fut cofondateur et président. Au rez-de-chaussée, un élève de l'Ecole de musique, dont il fut aussi président, grattait un crin-crin. Le local était confié à la garde somnolente d'un vague employé. Il y flottait une odeur de moisi. Les livres aux pages jaunies, par exemple les éditions originales des tout premiers Simenon, comme, les tas de revues, *Illustration* et autres *Je sais tout*, s'arrêtaient à la moitié des années trente. C'est au cercle St Pierre qu'il fallait emprunter les derniers Goncourt.

1936, 1937, Antoine Sohier brosse quelques tableautins de la vie coloniale. Survient le cloisonnement de la guerre, la population fuit la barbarie en se réfugiant dans la culture, ce ne sont que concerts, théâtres et opéras.

Antoine Sohier rédige des nouvelles nourries de son passé africain. En 1943, *Tréfonds*, en 1946 *Yantea*, en 1948, *Tels qu'en eux-mêmes* **(142)**. Nous y retrouvons la caricature du Docteur Polidori juge au conseil de guerre ou la figure de Kunda-wa-Ngulu, tant mêlée à d'autres souvenirs qu'elle en devient méconnaissable. **(143)**

La dictature des éditeurs parisiens a reconquis le terrain. Il laisse dans ses cartons un recueil d'histoires juives. Les israélites, de bout en bout de l'ère coloniale, formèrent dix pour-cent de la population européenne d'Elisabethville, mais aux Ashkenaz du début qui avaient misé sur les Anglais, avaient succédé les Sépharades qui parièrent sur les Belges et se naturalisèrent en nombre: notre père leur savait gré d'avoir résolu un problème de Jacques Courli, faire triompher le commerce belge mal défendu par nos premiers nationaux.

Des extraits de ces histoires juives parurent, à titre posthume, dans le numéro jubilaire de 1965 à la *Revue juridique du Congo* qui deviendra *du Zaïre*.

En 1962, il collaborait à nouveau avec la *Gazette de Liège* pour y rendre compte du Festival du jeune théâtre.

Nous eûmes la surprise de voir de ses poésies reprises à partir de 1985 dans une petite revue régionale, c'est ainsi que nous fûmes conduit à retrouver ses publications de 1906 à 1909 dans le *Patriote illustré*.

Mais outre des poésies de jeunesse inédites, il laisse le manuscrit de deux romans. Au style parfois trop sec de juriste, à la sensibilité de la Belle Epoque. Mais c'est encore et toujours le Katanga. Les aventures et la mélancolie d'un jeune homme pauvre dans le milieu hostile d'une "terre sans foyer".

NOTES ET REFERENCES

- (1) En fin d'ouvrage, un *index* situe les coloniaux cités.
- (2) Bruce Fetter, *Martin Rutten*, Hoover Institution, Standford, California, 1978, *European Governors in Africa*, dans son optique romanesque, écrit page 384: "As an alumnus of the University of Liège, he (Rutten) worked to recruit young Walloons for the colonial service, and with some success at the university level; he encouraged various members of the distinguished juridical family, the Sohiers, to enter the magistracy". Tout est faux dans cette assertion, sauf peut-être qu'il s'agit d'une famille de juristes distingués, du moins dans le chef d'un de ses membres.
- (3) J. Sohier, *Antoine Sohier (7 juin 1885-22 novembre 1963) Bibliographie*, *Bul. ARSOM*, 1965. pp. 165/184.
- (4) Dans le présent ouvrage, plusieurs exemples figureront au passage. En voici un autre cité dans son rapport à l'*Institut colonial international, Evolution de la condition juridique de la femme indigène au Congo belge*, Bruxelles, juin 1939, p. 173 en note: il mentionne qu'en 1911, abandonné par ses porteurs, il fut dépanné par des villageoises.
- (5) *Les feuillets de la Belgique libre*. Outre l'original que nous possédons, deux autres originaux reposent dans les archives: l'un au *Musée de la Vie wallonne* à Liège, l'autre au *Centre de recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale* à Bruxelles.

(6) C.S.K. p. 12.

(7) Nous nous basons sur diverses sources, mais surtout sur un registre *Immatriculation des non-indigènes* officiellement dressé à Lukafu le 1^{er} janvier 1909, mais récapitulatif du 13 septembre 1901 pour s'arrêter le 17 février 1911. Ce précieux document a été sauvé de la destruction par notre neveu Vincent Sohier à Lubumbashi.

(8) E. Vandewoude, *Le voyage du Prince Albert au Congo en 1909*, ARSOM 1990, pp. 18 et 20. Il est clair que les différents récits qui décrivent Emile Wangermée comme imposant, contre vents et marées, en l'occurrence les bureaux de Bruxelles, le site de la capitale de préférence à Kambove, participent de la geste du héros fondateur.

(9) Pour visualiser le phénomène, voir Olga Boone, *Carte ethnique du Congo quart sud-est*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren 1961, la carte géographique en couleur annexée à l'ouvrage.

(10) *Antoine Sohier 1885-1963*, Cour de Cassation de Belgique, *Discours de M. Pierre Ansiaux*, pp. 15 et 16.

(11) Ce trait ne peut provenir que de ses compagnons de route ayant résidé dans le Bas. Au Katanga, tant en nombre qu'en influence, les Portugais n'ont joué, à part les premiers explorateurs, et ne joueront qu'un rôle négligeable.

(12) D'après van Iseghem, ils font faire le *drill* aux agents de police.

(13) Relaté dans *Un début de carrière judiciaire*, *J.T.O.* 1958, pp. 145 et 146.

(14) Encore cinquante ans plus tard, les matrilineaux du stock bemba lançaient très tôt leurs garçons dans la rue, même des pré-adolescents, ce qui posait pas mal de problèmes dans une société urbaine où le travail devenait de plus en plus spécialisé.

(15) De la Pauling's qui construit la voie ferrée.

(16) Cramignon, farandole liégeoise. Cutes peures, poires cuites.

(17) Il doit s'agir d'un Lala, sans doute Ngosa Kapenda. Il faut relativiser la puissance des chefs de la botte de Sakania. En 1960, sur une superficie grande comme la Belgique, la population comptait entre 40 et 60.000 âmes.

(18) ... situées en territoire rhodésien.

(19) Ce n'est pas encore la Force publique mais un contingent du Corps de police du Katanga. Le quart, ou même le tiers, des effectifs a été concentré sur la crête de Tshinsenda avec un encadrement venu depuis peu d'Europe. L'armée du C.S.K. sera incorporée dans la Force publique après l'arrivée des troupes du Kivu.

(20) En fait, Martin Rutten s'y trouvait en 1909 (E. Vandewoude, *op.cit.* note 8, p. 19).

(21) De recrutement régional, le Corps de police du Katanga était divisé en unités ethniquement homogènes.

(22) En fait, le grand cordon est celui de la décoration de première classe du Double-
Dragon de Chine.

(23) Jean du Terril, *L'Etoile du Congo* 14 juillet 1923, a compris le pourquoi de ce
comportement: "Et puis cela fait impression sur la population tant blanche qu'indigène. Un
peu de bluff ne messied pas".

(24) Il existe plusieurs Kalonga, le plus proche près des chutes Giraud sur le Luapula.

(25) Roumain.

(26) Le plan de l'habitation est, à peu près, ce qu'on appellera plus tard un *kati-kati*. Trois
sections: à chacune des extrémités les chambres, celle du juge et celle du substitut. La pièce
centrale est séparée par une cloison: une petite salle à manger fermée commune aux trois
magistrats (jusqu'au moment où le juge Andreiu, son potager donnant des légumes, fera
table à part), puis une pièce ouverte sur l'extérieur, prolongée par un auvent: la salle
d'audience du tribunal. Une véranda entoure trois côtés du bâtiment.

(27) Dans *L'Etoile du Congo* du 28 juillet 1923, Jean du Terril raconte autrement l'incident:
le plaignant est boy d'un commerçant britannique, l'accusé un policier noir. Il qualifie le
palabre d' "affaire sans importance, purement civile".

(28) A Kisangwe, à la ferme Mac Donald.

(29) Tracas.

(30) Médecin.

(31) Il s'agit de la Générale... de Liège ! Sans doute la banque du Crédit général liégeois.

(32) En tant que magistrat de siège congolais puis belge, je puis témoigner que le juge se
montrait, encore cinquante ans après, plus expéditif dans la Métropole que dans la Colonie.
Influence de la palabre ? Dans l'ambiance du Katanga d'alors, Mr Andreiu faisait bien de se
montrer scrupuleux. La réaction du substitut est typique du Ministère public chargé des
poursuites. Elle se manifeste déjà le 25 août: il est certain que le prévenu ne jouissait pas de
toute sa raison. Antoine Sohier en conviendra dans ses écrits ultérieurs.

(33) Il y a là confusion par l'emploi du même terme swahéli pour mois civil et mois lunaire.
Juillet et août totalisant 62 jours, pour deux lunaisons de 58 ou 59 jours. Le substitut ne s'est
pas aperçu de l'erreur que ses congénères ont dû expliquer à l'ex-boy.

(34) Un passage ultérieur du journal, en date du 11 mai 1911, permet de déterminer que
la prétendue seconde femme de l'interprète est sa sœur.

(35) Vénézuélienne.

(36) Une fois les communications plus faciles, les instructions rétablirent l'autorisation du
parquet général pour la poursuite d'un non-indigène, mais aussi d'un chef ou d'un

fonctionnaire. Elles avaient donc été suspendues à cette période, au moins au Katanga.

(37) A la maison de repos pour coloniaux fondée par le roi Léopold II.

(38) Ce sera Paul Das. Sans doute britannique mais originaire des Pays-Bas. A côté de *L'Etoile du Congo* qu'il fonda, un *Journal du Katanga* eut une existence éphémère en 1911/12.

(39) Jean du Terril, *L'Etoile du Congo* 11 août 1922, écrit: "Or je connais le prétendu anglais, c'est un américain, H. venu directement d'Outre-Mer comme ingénieur U.M."

(40) Sont visées ici les maladies vénériennes. Ces opinions se retrouvent dans un court mais curieux article de l'époque intitulé *Les Grands Chefs Indigènes d'Autrefois. Désagrégation des Chefferies Indigènes* (NOEL 11, p. 38) qui rend, dans un français de contrebande, un ton insolite de l'anticolonialisme d'aujourd'hui. Cette protestation locale contre la trop grande tolérance vis-à-vis de l'immigration européenne a été manifestement rédigée par un non-belge et dans *L'Etoile du Congo* contrôlée alors par des Britanniques.

(41) Jean du Terril, *L'Etoile du Congo* 18 août 1923, raconte plus longuement l'incident et ajoute: "j'essaie en vain de rechercher l'origine du bruit. La fable est ridicule, mais aucun de ceux qui m'en parlent ne veut entendre les arguments de bon sens qui me paraissent la faire écartier". S'il y eut des extravagances dans les rumeurs, ici il convient de remarquer que Tshinsenda jouxte la frontière (il existe un Tshinsenda rhodésien), qu'il était question de doter les soldats de la garnison de fusils plus perfectionnés et, surtout, que la "compagnie mauser", avant-garde de l'armée du Kivu, venait d'arriver à la Kafubu pour aussitôt se camoufler en brousse, ce qu'ignoraient les magistrats comme la toute grande majorité des résidents.

(42) Poterie, par extension casserole, voire bassin.

(43) Parfaitement exact au vu du Registre d'Immatriculation. Cependant un des agents de police était liégeois mais affecté à une police bruxelloise. Répartition tous compris des immigrants belges d'alors: 40% wallons, 32% flamands, 28% bruxellois.

(44) En fait, selon les récits ultérieurs du général Olsen, il n'avait pas transféré son armée par l'itinéraire prévu et classique. Par un petit vapeur faisant la navette, il l'a transbordée du nord au sud du lac Tanganika, l'a installée dans les infrastructures organisées par les Pères Blancs dans une région où la maladie du sommeil n'avait pas encore triomphé, puis l'a concentrée à Pweto au nord du lac Moëro pour refaire le va-et-vient sur ce second lac. A Pweto, il s'est trouvé nez à nez avec la "compagnie mauser" envoyée en renfort au Kivu qui de son côté, venant du Kasai, s'était écartée de la trajectoire prévue. Il l'a aussitôt intégrée à son armée et expédiée en avant-garde à Elisabethville. En wallonisant le substitut ne s'est pas rendu compte qu'il est tombé sur des officiers de cette compagnie fantôme.

(45) A remarquer qu'en 1906, à Boma, le président Louis Malherbe fit l'objet de la part du consul britannique d'un espionnage du même genre (BIO T I, pp. 650 à 651).

(46) Jean du Terril, *L'Etoile du Congo* 26 août 1923, écrit: "plusieurs personnalités de l'Etoile se sont rendues chez le gouverneur pour lui signaler tous les bruits alarmants qui courent ici; il leur a assuré qu'il connaissait tous ces racontars, mais n'y attachait aucune importance; il les a même aimablement plaisantés; c'est d'ailleurs la seule attitude possible, si lui aussi se laissait influencer, où irait-on ?".

(47) Sans doute E. Zimmermann, Walraet n° 185.

(48) Le terme swahéli *barza* fait partie du français local. Dans le journal, "véranda" est une galerie sur toute la longueur de l'habitation, "barza" une pièce dépourvue de mur sur l'extérieur.

(49) Toutes les photographies publiées dans différents ouvrages sur l'arrivée de la première locomotive à Elisabethville... ont été prises à l'Etoile du Congo.

(50) Chiffre bien entendu d'une invraisemblance totale.

(51) L'attitude sporadiquement équivoque des Britanniques vis-à-vis du Katanga, jusque, et y compris, le second conflit mondial, fut génératrice de rumeurs dans la population africaine. En voici une rapportée dans une lettre du 1^{er} février 1934 d'Antoine Sohier à ses fils aînés étudiants en Belgique:

"Il paraît que certains avaient profité de cet événement (la mort du Roi) pour répandre parmi les noirs le bruit que le Congo allait être repris par les Anglais; que les pièces de monnaie avec la tête d'Albert ne valaient plus rien, qu'il fallait s'empresse d'acheter avant que la perte de leur valeur fut définitive. L'administrateur territorial a dû aller leur faire une conférence pour leur expliquer notre régime constitutionnel".

(52) *Cope* en français local, gobelet ou tasse.

(53) Jean du Terril, *L'Etoile du Congo* 1^{er} septembre 1923, situe cette scène le 5 octobre et l'agrément de dialogues. Il écrit que l'Anglais égaré était un "pochard", ce qui est vraisemblable.

(54) "très bien mais de termes un peu exagéré, et venant un peu tard", écrit à ce propos Jean du Terril dans *L'Etoile du Congo* le 1^{er} septembre 1923.

(55) Allusion vraisemblablement à l'incident Coote qui exigea une intervention de Frederik Olsen (voir BIO T VI p. 785).

(56) Le défunt est le *mwami* Mwenda Mukanda Bantu Kalasa, et son successeur Mwenda wa Mabumba Kitanika (et non Titanika). La souplesse et la rapidité avec lesquelles les Yeke remplacèrent les coutumes contraires à l'ordre public par des équivalents symboliques furent remarquables.

(57) Il s'agit sans doute du chef aushi Kiniama sur le Luapula, en aval des chutes Giraud.

(58) D'après le Registre d'Immatriculation qui couvre tout le Sud-Katanga, sur 130 immigrants inscrits entre le 10 août et le 5 octobre 1910, huit sont décédés déjà en avril 1911, soit 6%.

(59) Au Katanga, dans la nouvelle vague d'immigration. Le premier enfant blanc né au Katanga, et même dans l'Etat indépendant du Congo, est le fils du Révérend Crawford en 1898. Il mourut à l'âge de deux ans. Dans la même mission de Luanza, l'autre couple de missionnaires Higgins Thomas-Richards Sophia eut à son tour un fils né en 1898, le 27 novembre, Samuel encore recensé en septembre 1909.

- (60) Il s'agit là de cancan: la mère de Stroobant de Ruwcas est Carlens Louise.
- (61) Vers 1890, en Ardenne, la servante, en principe nourrie et (mal) logée, reçoit cinquante centimes par jour. Le journalier, non nourri, deux francs (Jean Emmanuel, *Li Scriheu, Harzé au fil du temps*, n° 99 pp. 18 et 19).
- (62) *Twendani*: allons.
- (63) Ce serait plutôt du sang yeke qu'arabe.
- (64) Gustave Kleyer, bourgmestre de Liège.
- (65) *N'Dawa*: remède.
- (66) Le premier colon agricole ne s'y est installé qu'une dizaine d'années plus tard (Maurice Willaert, *Kivu redécouvert*, Max Arnold, Bruxelles 1973, p. 141). Voir aussi Annexe I, *Le Kivu*.
- (67) Lire Luapula dans les lignes qui suivent.
- (68) Crêpes liégeoises à la farine de sarrasin.
- (69) Sans doute des tilapias.
- (70) *Pagasi*: porteurs.
- (71) Son hôte lui cède le dernier livre du P. de Hemptinne, dédié à son nom lors d'un séjour commun au Cap. A vrai dire d'une lecture rébarbative.
- (72) Sans doute Jordan Béatrice.
- (73) Ce sera quand même la Géomines.
- (74) *Stiff*, traduction habituelle des dictionnaires: raide. Mais le terme est plus équivoque en anglais. C'est le surnom donné aux coureurs de brousse. Il n'en subsistait guère au moment du déclenchement du premier conflit mondial. Pendant la grande crise de 1930, ils réapparurent dans les rangs des chômeurs cosmopolites.
- (75) Il s'agit sans doute de la fièvre récurrente dite des *kimputus*.
- (76) Les frustrations des "Anglais" du Katanga vis-à-vis des auxiliaires africains de l'autorité sont illustrées par le premier procès de presse d'Elisabethville à l'encontre de Paul Das pour un article paru dans le journal *L'Etoile du Congo*, sous la rubrique *Itis said* du 24 novembre 1911 où les soldats sont, notamment, qualifiés: *cannibales habillés comme des singes d'orgue de barbarie* (traduction, voir *Revue Juridique* 1924/25, pp. 214 et 215). Dans son numéro de Noël de la même année, le journal proteste de la pureté de ses intentions. (NOEL 11 p. 5).
- (77) Ce sera très pratique quand l'automobile sera la reine des déplacements.

(78) Nous avons, en vain, fait chercher ce rapport tant à Bruxelles qu'à Lubumbashi. Il était pourtant disponible en 1961. En voici, en effet, un fragment publié par la brochure *Elisabethville 1911-1961*, L. Cuypers, Bruxelles, p. 76:

"Sans qu'aucun acte de force ait dû intervenir, un certain nombre de gens peu désirables qui étaient arrivés au Katanga ont disparu sans bruit. Des commerçants louches ont liquidé rapidement leurs affaires et vont chercher leur chance autre part et l'action répressive de la justice a déjà montré à quelques individus que ce pouvoir était réel".

Fernand Dellicour, arrivé après que la justice fût installée à l'Etoile s'en est inspiré dans son article *Les premières années de la Cour d'Appel d'Elisabethville*, *Rev. Jur.* 1939, pp. 1/12.

(79) Le cas du docteur Aimé Goessens pose problème: tant le Registre d'Immatriculation de la population non-indigène que son Registre Matricule du Ministère le désignent comme rentrant fin de terme en Belgique d'un côté en mai, de l'autre en juin 1912, donc vivant.

(80) En 1960, "l'hôtel du Roi Albert", devenu seconde classe, existait toujours et le *store* Salomon, suranné, mesquin, semblait incongru dans le décor.

(81) *L'Etoile du Congo*, en 1911, était rédigée *grosso modo* 60% en anglais, 30% en français, 10% en néerlandais. Dix ans plus tard 60% en français, 40% en anglais.

(82) Ce sera Maître Albert Wallach.

(83) Le mythe de la richesse en or de Ruwe avait été déjà dégonflé par Henri Buttgenbach près de dix ans auparavant. L'or apporté est, évidemment, un raconter.

(84) Le terme "colon" est employé ici dans le sens du dictionnaire, non-indigène habitant une colonie, et non dans son acception la plus courante au Congo, établi à son compte.

(85) En fait, la Pauling's, avec tout son matériel et son personnel, était arrivée au terminus du chemin de fer du Cap et perdait par le fait même son capital. Elle avait tout intérêt à entrer en sous-traitance, et la société belge à l'engager sans devoir acquérir du matériel. Mais la direction, très effective, devenait belge. C'est un Danois qui eut ce trait de génie de constituer une entreprise belge qui, par sa nationalité, emporta le marché.

(86) Au moment où le commandant Olsen y concentrait son armée...

(87) La première fois, non décrite, pour aller perquisitionner chez Mac Donald.

(88) "Thiers", raidillons.

(89) C'est Auguste Verbeken.

(90) Lukonzolwa fut, en alternance avec Lukafu, les chefs-lieux du Katanga administré par le C.S.K., Emile Wangermée préférant le second, Léon Tonneau le premier. Le prince Albert, s'il juge le site charmant, estime qu'au point de vue politique le représentant du C.S.K. aurait été mieux inspiré de transférer sa résidence à l'Etoile du Congo (E. Vandewoude, *op. cit.* note 8, p. 20).

(91) Sans vouloir polémiquer sur le "caoutchouc rouge", circonscrit dans le temps et l'espace, inconnu au Katanga et au Kasaï voisin, il faut remarquer qu'il s'agit surtout d'abus dûs à l'incompétence commerciale des acheteurs, comme le démontrera aussi pendant la

dernière guerre Fernand Grévisse (voir J. Sohier, *Bul-ARSOM* 1988: p. 113).

(92) Il s'agit de De Brouwer Auguste qu'Antoine Sohier finira par qualifier "d'excellent commandant" (*J.T.O.* 1959, p. 100).

(93) Il s'agit de l'"Anglais" dont question le 2 août 1910 (*J.T.O.* 1958, p. 146). Pour illustrer la mentalité de certains à l'époque, voici un extrait d'un article anonyme paru dans le numéro spécial de Noël de *L'Etoile du Congo* sous le titre *How to Solve the Native Question*:
"it is ridiculous... to assert that forcing a native to work is synonymous with slavery... to instil the dignity of labour into a native's mind can only be twisted into an advocacy of slavery by a very bigoted section of the negrophile sentimentalists".

(94) Ce sera Manono.

(95) Lukalaba.

(96) Bien entendu, plusieurs fois la superficie de la Belgique.

(97) Des environs de Baudouinville.

(98) Estimant qu'il s'agissait de trésors de famille, Antoine Sohier n'a jamais essayé d'acquérir ces sculptures luba pourtant prisées. Antoine Sohier picore des éléments de ce qui pourrait devenir une étude ethnographique sur la Baluba du Katanga. Il renonça à ce vague projet quand parurent, en 1913, les deux tomes *Les Baluba*, chef-d'œuvre signé par le R.P. P. Colle, mais dont le principal auteur en fait, le "nègre" pour oser une expression familière, fut S. Kaoze, le premier prêtre noir congolais de l'époque moderne.

(99) Des villages plus peuplés sans doute que ne le fut l'Etoile.

(100) Campes, pétards. Le raid vers le Kisale fut exécuté en concomitance avec une expédition, par un autre itinéraire, du chef de zone. Ils se rejoignirent à Kikondja. Les représentants du gouvernement et de la justice permettaient ainsi la réussite des modalités de l'"amnistie". Vu l'exécrable état d'esprit du poste de Kiambi et ses coteries, le plan fut mis au point par les deux autorités de la zone sur rendez-vous discrets dans un petit bois, but de promenades apéritives du poste. Le journal se disloque, le substitut, manifestement, est surchargé de besogne, il renonce à son désir avant tout touristique d'arpenter le Tanganika, la région sans problème de son ressort, mais le ton de ses écrits a changé, y transparait une certaine allégresse.

(101) *Souki*, s'affronter.

(102) La coutume prévoyait une indemnité soit en petites soit en grosses chèvres, mais pas en moyennes. Le substitut avait donc mal tranché la palabre. Cette affaire lui a servi d'exemple à maintes reprises, et il l'a contée aussi sous forme de nouvelle dans *Tels qu'en eux-mêmes*, Max Arnold, Liège 1948, *La chèvre*, pp. 101/109)

(103) Les Universités italiennes formaient à la fois des docteurs en médecine et des officiers de santé. Les uns et les autres, sur pied d'égalité, étaient engagés comme médecins par la Colonie. De plus, le substitut n'appréciait guère le docteur Polidori...

(104) La mère d'Antoine Sohier fut élevée, en Gérardrie, par sa marraine, épouse d'un charcutier limbourgeois.

(105) Il n'y eut pas de suite.

- (106) La fiction pousse son nez. Plus tard, en 1939, à Stanleyville, le puzzle s'est enrichi: l'ex-commerçant sinistré à 100 % à Tshinsenda, dans son "palais", reçoit à dîner l'ancien substitut débutant.
- (107) Non publié car de coloration trop politique.
- (108) Non publié car il met en cause des capitaux liégeois.
- (109) Non publié pour ne pas inquiéter les familles.
- (110) Ecarté car trop sommaire et polémique, remplacé par *L'avenir du commerce belge* qui lui fut publié le 14 juillet 1911.
- (111) Antoine Sohier n'avait pas consigné cette anecdote dans son journal, mais nous la raconta souvent en exhibant sa tasse avec protège-moustache.
- (112) J.B. Thornhill, *Adventures in Africa under the British, Belgian and Portuguese flags*, J. Murray, London, 1915, 330 pp.
- (113) Le premier juillet, fête de la proclamation de l'Etat indépendant du Congo, comme son drapeau étoilé, subirent une éclipse après la reprise du Congo par la Belgique.
- (114) Nous ignorons tout de cette affaire, civile sans doute. Ullmann est des confidents du vice-gouverneur.
- (115) Jean du Terril, *L'Etoile du Congo* du 23 juin au 1^{er} septembre 1923, *Le Foyer* du 15 septembre 1923 au 15 janvier 1924.
- (116) B.I.O. TV p. 717.
- (117) Emile Wangermée, *Grands Lacs Africains et Katanga*; Lebègue, Bruxelles, août 1909, p. 131.
- (118) *Op.cit.* note 117 p. 133.
- (119) U.M.H.K. p. 114. Quelques décennies plus tard, la spéculation du sieur Blumenthal s'avéra peu heureuse: plutôt que de faire leurs courses à la porte du camp, les travailleurs et leurs femmes préféraient se rendre *twoni*, en ville. Le ghetto d'entreprise, anglophone à l'origine, est une tentation à laquelle l'Union Minière n'a pas su toujours résister.
- (120) U.M.H.K. pp. 99 et 100 et J. Sohier *Jules Cousin* (intervention), *Bul. ARSOM* 1968, pp. 802/806.
- (121) *FORMINIÈRE 1906-1956*, L. Cuypers, Bruxelles 1956, pp. 66 et 67.
- (122) *Rev. Jur.* 1925, p. 254.
- (123) *J.T.O.*, 1958, pp. 145 et 146.
- (124) *Droit de procédure du Congo belge, Les Nouvelles Droit colonial Tome III*, Larcier, Bruxelles 1938, pp. 173/387. Deuxième édition en 1955, 322 pp.
- (125) *Le Congo belge durant la seconde guerre mondiale*, ARSOM, Bruxelles 1983, pp. 115 et 116.

- (126) *Les gifles*, *Rev. Jur.* 1928, p. 338 et *Circulaire aux O.P.J. concernant les sévices exercés à l'égard des indigènes*, *Rev. Jur.* 1931, pp. 194 et 195.
- (127) E. Vandewoude, *op. cit.* note 8, p. 19.
- (128) *Yantea*, roman, A. Maréchal, Liège 1946, 223 pp..
- (129) B Fetter, *Op. cit.* note 2, pp. 378 et 379. Sans trop caricaturer à notre tour, il y décrit un Martin Rutten dévoré par l'ambition qui, tel un shérif de western, rembarque dans le train vers le Sud l'Anglais dont la tête lui déplaît. C'est assez curieux de relever parmi certains historiens récents cette conviction, que les coloniaux n'étaient pas tenus par des lois, ou que les bavures étaient la norme. L'Administration ne se rend pas compte du problème posé à la magistrature "tutrice des indigènes". L'accession à l'ère industrielle du premier territoire intertropical africain devait éviter les reproches d'abus semblables à ceux de la campagne anti-congolaise du début du siècle. Les chefs de la magistrature katangaise, M. Rutten et le baron G. Nisco, convaincus de l'incapacité des législateurs lointains de Bruxelles et Boma de concevoir, à l'époque, la législation sociale qui s'imposait impérativement, oeuvrèrent pour obtenir conventionnellement des employeurs locaux des dispositions "coutumières" réglant les divers problèmes sociaux posés par la situation nouvelle, à commencer par la réparation des accidents de travail. Le directeur de l'Union Minière, P.K. Horner, et l'état-major qu'il s'était choisi, étaient fermement opposés à toute immixtion de l'autorité dans leurs affaires.
- (130) *Op. cit.* note 10, p. 10.
- (131) *Le laboratoire de police technique*, *Rev. Jur.* 1930, p. 350.
- (132) Collection citée note 124, pp. 389/406.
- (133) *Le droit pénal et la défense sociale*, *Rev. Jur.* 1927, pp. 176 et 177.
- (134) *J.T.O.* 1959, pp. 97/100.
- (135) R.P. Placide Tempels, *La philosophie bantoue*, Lovania, Elisabethville 1945.
- (136) *Rev. Jur.* de 1926 à 1928, voir notre *Bibliographie* p. 167, traduction italienne *La criminalità nel Congo*, *Archivio di Antropologica criminale psichiatra e medicina legale*, Turin 1926 pp. 495/505 et 1932, pp. 667 et 668.
- (137) Imprimerie des Travaux Publics, Bruxelles 1932, 72 pp..
- (138) *Société d'Etudes juridiques du Katanga*, Elisabethville 1934, 78 pp.
- (139) *I.R.C.B.* 1934, 148 pp. et Larcier, Bruxelles 1949, seconde édition 1954, 221 et 206 pp., mise au point d'une première mouture publiée à la *Société d'Etudes juridiques du Katanga*, Elisabethville 1947, 42 pp., sous le titre *Le droit coutumier au Congo belge*.
- (140) Larcier, Bruxelles.
- (141) Voir BIO T VII B, la biographie Georges Olivet, pp. 277/287.
- (142) *Tréfonds*, A Maréchal, Liège, 207 pp.; *Yantea*, *ibidem*, 223 pp.; *Tels qu'en eux-mêmes*, Max Arnold (un de ses neveux), Liège, 235 pp.
- (143) *Le Pigeon des Montagnes*, *Tréfonds* pp. 154/164, doit y être complété par des éléments de *L'arrestation de Kaboko*, pp. 39/55. Pour le Docteur Polidori, voir *Tels qu'en*

eux-mêmes, César juge, pp. 179 et 180.

(144) -(dans "Index des personnages d'Afrique cités")- La politique d'ingérence britannique marqua l'opinion publique katangaise. Après la partie de bras de fer de la saison sèche 1910, ce furent, pendant la guerre 1914-18, les troupes katangaises, et même un détachement du corps des volontaires européens du Katanga, qui protégèrent de l'invasion la Rhodésie du Nord. Celle-ci ne connut son essor qu'après 1930, demeurant technologiquement et socialement en retard sur le Katanga, tandis que leurs supporters de football se conduisaient en territoire belge, avant la lettre, en purs *hooligans*. Pendant la seconde guerre mondiale, tout en fournissant la majorité des volontaires, le Katanga manifesta son irritation d'une nouvelle inféodation aux Anglo-Saxons dans le cadre d'un "effort de guerre" trop dictés par eux. Par contre, après 1960, leur accueil des réfugiés fut plus que remarquable.

INDEX DES PERSONNAGES D'AFRIQUE CITES

ALBERT I

ANDREIU Chirile, Braïla, Roumanie 14.07.1874 – Bruxelles 03.11.1950. Engagé en 1906 comme magistrat de l'État indépendant du Congo, il fit carrière dans le Bas-Congo et la Province orientale jusqu'en 1910 année où il gagna le Katanga en qualité de juge suppléant. Il fut nommé conseiller à la Cour d'appel d'Elisabethville en 1920 et, accéda à l'honorariat en 1928. Il s'installa alors comme colon. Il avait obtenu la naturalisation belge en 1913 (BIO T VI).

ANSIAUX Florent, Liège 30.12.1887, commis des finances arrivé au Katanga en 1910 (R.I.).

ANTON James, en Ayrshire, Ecosse 26.09.1874, missionnaire de la Garanganze, Evangelical Mission, inscrit comme arrivé en 1905, a publié des lettres (R.I., Walraet).

van ARENBERG Paul, Anderlecht 24.01.1900 – Elisabethville 14.09.1944. Arrivé au Katanga en 1926, il y fut nommé procureur du Roi en 1935 et conseiller à la Cour d'appel en 1942. Il fut l'animateur du *Bulletin des Juridictions indiennes et de droit coutumier congolais* et auteur de plusieurs études. Il refonda, et cette fois sur des bases solides, le scoutisme, interracial, au Congo belge (BIO T VII B).

ARNOT Frederick, Ecosse vers 1860 - Johannesburg 15.05.1914. Missionnaire, fondateur de la Garanganze Evangelical Mission, il fut le premier européen à s'établir au Sud-Katanga, en 1886, près de Bunkeya. Il était présent lors de l'arrivée des premières expéditions britanniques et de l'Etat indépendant. Il fut le représentant légal de la Garanganze. Sa santé l'obligea à passer les dernières années de sa vie en Afrique du Sud. Il a assez bien publié (BIO T II, Walraet).

BAPTISTE Pierre, Jupille 23.07.1888. Inscrit pour Tshinsenda le 8 juin 1910 en qualité de sous-lieutenant du Corps de police du Katanga (R.I.).

BATAILLE (ou Bataille) Félix, Bruxelles 17.02.1883. Receveur des impôts inscrit en décembre 1909 (R.I.).

BAYNE Tom, beau-frère de Robert Williams cité tant dans U.M.H.K. que dans *Le voyage du Prince Albert au Congo en 1909* d'E. Vandewoude. Pourrait s'identifier avec Baynes Thomas, ingénieur Robert Williams Cy, né à Ceres, Colonie du Cap le 15 août 1865, inscrit en janvier 1910, partant en juin 1913 (R.I.)

BEAK JB, décédé en Angleterre en 1934. Vice-consul britannique à Elisabethville. Il ne s'est pas fait inscrire au Registre d'Immatriculation. Deux de ses rapports sur le Katanga ont été publiés en Grande-Bretagne (Walraet). Il est aussi l'auteur d'un long article, *The Katanga*, dans le numéro spécial de 1911 de *L'Etoile du Congo* (NOEL 11, pp.17/21). Il poursuivit sa carrière diplomatique en Europe.

BERTHOLET Armand, ingénieur-électricien représentant de l'Union minière au Katanga. Arrivé à Kambove en juillet 1907, il ne figure pas au R.I., mais bien son épouse Michiels Marie, née à Malines 16.1.1876, dernier domicile en Europe, Spa. Ils sont là, en mai 1909, lors du passage du prince Albert à l'Etoile. Ils quittent l'Afrique en fin d'année (U.M.H.K., Walraet).

BERTRAND Maurice, Jemeppe-sur-Meuse 25.05.1882 et son épouse Tanier Marie, Seraing 15.08.1882, dernier domicile en Europe, Seraing (R.I.). Ils sont arrivés en 1909, inscrits en août, est ingénieur de l'Union minière et a publié (U.M.H.K., Walraet.).

du BLOIS d'ARTOIS Albert, prospecteur, Montréal (Canada) 02.06.1869, inscrit le 25.10.1909 comme venant de Mombwa (Rhodésie) (R.I.).

BLUMENTHAL, commerçant d'articles de traite et de gros. Originaire de Goldingen (Russie), fils de Moses et Levy Pearl, non autrement identifié. Il ne recourt pas à une publicité écrite.

BOA, chef de village sur le chemin des caravanes de l'Etoile à Kilwa.

BONJEAN Georges, St Nicolas-lez-Liège 09.04.1884, agent judiciaire arrivé

fin 1910, rapatrié en janvier 1911.

BORGER, commerçant (?) non identifié.

BORRY Léon, Ypres 27.07.1881, receveur des impôts, inscrit en août 1910 en partance pour Pweto (R.I.).

BORREMANS Victor, Rillaer 24.05.1880, directeur de la Société Foncière Agricole et Pastorale à l'Etoile (R.I.). Se trouve avec Bure sur une photo de l'éléphant tué à l'Etoile.

BURE Hubert, Liège 12.06.1867 – Liège 28.11.1935. Epoux de Laforge Joséphine. Parti au Congo comme sous-officier en 1891, il resta au service de l'Etat à Léopoldville et à Stanleyville, participant à la défense de ce dernier poste en 1897. En 1901, il quitte l'Etat pour s'engager au C.S.K. Il aménage des routes de caravanes au Katanga. En 1909, il entre au service de la Société Foncière Agricole et Pastorale et fonde une ferme à l'Etoile. Engagé par l'Union minière, il crée des installations agricoles un peu partout au Sud-Katanga. Il prend sa retraite en 1912 pour s'occuper de diverses œuvres caritatives en Belgique (BIO T IV, R.I.).

BUTTGENBACH Henri, Ensival 05.02.1874 – Woluwé-Saint-Pierre 29.04.1964. Ingénieur des mines et géologue de l'Université de Liège, il y professa. Académicien. En 1892, il fut mandaté par le C.S.K. pour contrôler les découvertes de la T.C.L.. Il fut chargé ensuite d'autres missions en Afrique et participa à l'activité de diverses sociétés minières coloniales dont l'U.M.H.K.. Ses publications sont multiples (BIO VII A, R.I., U.M.H.K.).

CHABRY, ingénieur français du B.C.K. non autrement identifié.

CHAUDOIR Georges dit Puck, Liège 04.10.1873 – Neuilly-sur-Seine 03.09.1931, signalé comme célibataire en mars 1910. Voyageur, homme de lettres, il fut administrateur-délégué de la Société Foncière Agricole et Pastorale du Katanga (BIO T III, R.I., Walraet).

CHINIAMA, vraisemblablement Kiniama, chef principal des Aushi, sur le Luapula, en aval des Chutes Giraud (Boone).

CLARKE John Alexander, Glasgow 11.11.1876 – Mulongo 09.05.1960, représentant légal de la Garanganze Evangelical Mission. Ce missionnaire s'établit dans les monts Koni en 1901, non loin de Bunkeya. Très au courant des coutumes africaines, il prit la plume à l'occasion. Il était considéré comme un sage et volontiers consulté, même par les plus hautes autorités, jusque, et y compris, royales. Le Père Jean de Hemptinne, avant d'installer des établissements en pays yeke, gravit le Koni Hill. Le Révérend Clarke fonda par la suite une mission à Mulongo, en pays luba, où il rendit son âme (BIO T VII, R.I., Walraet).

COLLE Pieters: dès son arrivé autour de 1900 dans la région du Tanganika, Colle, jeune missionnaire des pères Blancs d'Afrique, se signale par la production d'articles tant en français qu'en néerlandais. Sa rencontre avec l'abbé Stéphanon Kaoze dont il traduisit et fit connaître la correspondance, fut un tournant dans ses

activités. En 1913, il signa *Les Baluba*, le couronnement de la collection des monographies ethnographiques dirigée par E. De Jonghe et C. Van Overbergh. Il poursuivit ses publications ethnographiques au début des années vingt quand il fut muté au Kivu, mais la qualité de sa production faiblit (Walraet).

COUSIN Jules, Comblain-au-Pont 12.01.1884 – Bruxelles 12.11.1965, ingénieur des mines, administrateur de l'U.M.H.K. Apparenté à la famille Jadot, il arriva à Elisabethville en février 1911 et dut à ses relations avec la direction de l'Union minière à Bruxelles de pouvoir résister aux persécutions de P.K. Horner. A la suite d'E. Sengier, il prit la direction de l'Union minière en Afrique en 1920 et, jusqu'à la fin de sa vie, se signala par son action sociale (BIO T VI, U.M.H.K.).

CRAWFORD Daniel, Gourouk 07.12.1870 – Luanza 03.06.1926, missionnaire. Arrivé à Bunkeya en 1891, il fonda en 1894 la mission de Luanza sur le Moero. En 1896 il épousa Miss Grace Tilsley, originaire de Blantyre, village natal de David Livingstone. Le couple eut un enfant en 1898, décédé en 1900. En 1911, le Révérent Crawford quitta Luanza pour une tournée de conférences qui dura deux ans, laissant sa femme à la tête de la mission. Il a beaucoup écrit, n'était pas d'accord sur la constitution, trop rigide à son gré, de la Garanganze Evangelical Mission, ni sur le principe de la colonisation (BIO T IV, Walraet).

DANHIER Georges, Flobecq 05.07.1885 – Bruxelles 05.08.1960, licencié en sciences commerciales, polyglotte, il arriva en août 1908 au Katanga au service de l'Union minière. En 1912, il retournait à Elisabethville pour le compte de l'Intertropicale-Comfina. En 1919, il s'occupa de la base belge de Dar-es-Salam et, en 1921 des transports fluviaux congolais. Il quittera le Congo en 1930 (BIO T VII B, U.M.H.K.)

DANSE Sylvain, Liège 07.09.1883, époux de Marie Meyers. Inscrit comme comptable de la Banque du Congo belge, toujours à Elisabethville, il passa quelques années après dans le journalisme. Il rentra en Belgique au cours de la grande crise mondiale. Outre un récit de voyage, on lui doit un article très intéressant sur l'activité associative à Elisabethville, *La vie dans les grands centres miniers du Katanga, L'Etoile du Congo*, 15 juin 1921 pp. 13 et 14. Son fils aîné Hubert, né à Elisabethville en 1912, vivait toujours au Katanga comme missionnaire salésien quatre-vingts ans après. (R.I., Walraet).

DAS Paul, journaliste éditeur et imprimeur d'origine hollandaise mais sujet britannique, fonda en 1911 la feuille hebdomadaire *L'Etoile du Congo* trilingue qui ne devait disparaître qu'en 1923. Il se targuait de sa grande indépendance (NOEL 11, p. 15).

DAVID, armurier-mécanicien de Herstal, non autrement identifié.

DE BAUW Anatole, Gand 17.04.1887 – Uccle 06.10.1961. Ingénieur commercial, il arriva comme fonctionnaire fin 1910 (inscrit le 7 novembre) et s'occupa de question de main-d'œuvre indigène. Chargé des affaires économiques il

dut pourvoir au ravitaillement des troupes en campagne. Dès 1916, il se tourne vers le secteur privé et finit, notamment, comme représentant général du groupe Cotonco. Sa bibliographie est fournie. (BIO T VII A et C, R.I., Walraet).

DE BROUWER Auguste, Schaerbeek 25.07.1878 – Saint-Nicolas-Waes 14.07.1947. La biographie parue sur lui ne s'attache qu'à son activité militaire. Il partit comme lieutenant au Congo en septembre 1906 dans la Province orientale, fut nommé capitaine en 1908 et commandant en 1913. Il participa à la guerre en Afrique orientale allemande. La biographie est muette sur ses activités entre 1908 et 1914, période pendant laquelle il fut chef de zone à Kiambi, étant inscrit en août 1910, prenant son congé en juillet 1912 (BIO T V, R.I.).

de DECKER, dom Idesbald, Bruges 08.11.1882 – Elisabethville 05.07.1956, missionnaire bénédictin. Ordonné en 1909, il part pour le Katanga en août 1910 et y restera jusqu'à la fin de sa vie ayant occupé différentes fonctions dans plusieurs postes de mission.

DE JONGHE Edouard, Grimbergen 04.09.1878 – Bruxelles 08.01.1950. Secrétaire perpétuel de l'I.R.C.B. de 1930 à 1950, il fut pendant la guerre Secrétaire général f.f. de la partie du Ministère des Colonies restée en Belgique et, à ce titre, membre du Comité des Secrétaires généraux. Son activité de résistance le fit démettre par l'occupant en avril 1941, et, en 1942, les Allemands firent pression pour qu'il démissionne de ses fonctions à l'I.R.C.B., mais il refusa de s'incliner. Il fut emprisonné et finalement déporté (BIO T VI).

DELCOMMUNE Lucien, Sexal (Portugal) 08.02.1884 – Sange 27.06-1912. Simple soldat, il gravit les échelons en Métropole pour être intégré dans le cadre des officiers en 1907. En juillet 1908 il entre au service de l'Etat indépendant comme sous-lieutenant. Il est affecté à la colonne mobile de la Ruzizi-Kivu et reçoit le commandement du poste de Goma. Attaché en avril 1910 aux troupes de l'Ufumbiro, il passe en octobre au Katanga comme chef de peloton de la compagnie de Kasenga. Promu lieutenant en 1911, il revient au Katanga, en mars 1912 fait fonction de chef de secteur dans la territoriale et meurt d'hématurie lors d'un voyage d'inspection. Comme tout le cadre de l'armée Olsen, il n'a pas été inscrit au Registre d'Immatriculation (BIO T II).

DELLICOUR Fernand, Herve 02.03.1881 – Liège 02.03.1968. Académicien. Arrivé comme magistrat en 1906 à Boma, il fut attaché à la direction de la Justice pendant la campagne anti-congolaise. Malgré ses promotions, ce n'est qu'en 1910, comme procureur d'Etat à Elisabethville, faisant fonction de procureur général, qu'il exerça effectivement des fonctions judiciaires. Substitut du procureur général en 1913, il fut en 1915 attaché aux troupes en Est africain allemand. Procureur général après Rutten, il démissionne en 1923 et se tourne vers le secteur privé et l'enseignement supérieur. Il sera co-fondateur du Cepsi (centre d'études des problèmes sociaux indigènes). Sa bibliographie est abondante et comprend des

articles sur les débuts d'Elisabethville (BIO T VII B, Walraet).

DENOMERANGE Paul, Liège 06.03.1886, médecin de la Colonie, il fut inscrit venant d'Odeige en juin 1910 (R.I.).

DERRIKS Joseph-Marie-Stéphane, Roclenge-sur Geer 18.12.1873 – Elisabethville 13.08.1935. Magistrat belge, il est pressenti en 1924 par Martin Rutten pour devenir président de la Cour d'appel d'Elisabethville où il débarque la même année avec ses quatre enfants. Il exerça ses fonctions avec distinction et n'hésita pas en 1932, au moment de la crise économique, à faire prévaloir l'équité et l'esprit de la loi sur son texte en matière de vente sur voie parée. Il fut président de multiples associations locales (BIO T III).

DEVAUX Victor, 12.04.1889, décédé en région bruxelloise le 18.07.1993. Académicien. Arrivé comme magistrat au Congo en 1912, il fut fait prisonnier en 1914 lors de la bataille de Namur, s'étant engagé comme volontaire pendant son congé. Venant du nord, il fut cinq années substitut d'Antoine Sohier avant qu'il ne prenne sa retraite. Il est spécialiste de la criminalité traditionnelle. Nommé procureur général d'Elisabethville en 1940, sa carrière coloniale prit fin en 1946. Entré au Conseil d'Etat, il en fut président. Ses publications sont abondantes.

DEVOS, agent d'administration, non autrement identifié.

DEVROEY Egide, Etterbeek 04.05.1894 – Bruxelles 23.08.1972, brillant ingénieur en chef du Congo belge, professeur d'Université et secrétaire perpétuel de l'ARSOM, il fut, en gros, le successeur de Gustave Itten en Afrique. De 1922 à 1930, il dirigea le service provincial des Travaux publics du Katanga. Il assainit Elisabethville: lutte anti-malarienne, distribution d'eau, égouts, épuration des eaux résiduaires. Il dota la ville de sa parure de jacarandas. Il fonda l'Automobile-club du Katanga en 1927 (BIO VII B).

DIRRICKS, ancien représentant catholique de Turnhout.

DRUARD, médecin tué par un buffle au Nord-Katanga, non autrement identifié.

FALLON Isidore, Namur 16.01.1876, vérificateur des impôts inscrit en septembre 1910 (R.I.).

FATAKI, gradé-interprète de la Force publique.

FIRKET, originaire de Liège, fils du professeur Charles Firket (BIO T I). Géomètre de l'Union minière, tombé sur le front de l'Yser (R.R. Sharp, *En prospection au Katanga il y a cinquante ans*, Imbelko, Elisabethville, 1956, pp. 111, 132 et 161).

FOURIR Nicolas, Liège 06.04.1883, décédé 12.04.1926, agent judiciaire et colon.

FRANCOIZ (ou François) Constant, Ardoye 10.04.1886, éleveur inscrit pour Moliro en août 1910 (R.I.).

FWILE, chef sur la vallée de la Luvua en aval de Kiambi.

GALOPIN Gérard, Huy 31.09.1849 – Liège 29.05.1921, professeur de droit à l'Université de Liège dont il fut même recteur. Membre du conseil supérieur tant sa section législative que juridictionnelle puis du conseil colonial. Il orienta nombre de ses étudiants vers une carrière coloniale et contribua aux traditions d'indépendance du corps judiciaire congolais (BIO T IV).

GELDERS Valère, Ypres 20.07.1885 – Korbeek-Lo 28.04.1954. Académicien. Engagé en 1907 comme magistrat par l'Etat indépendant du Congo, il fut nommé en février 1911 juge suppléant près le tribunal de première instance d'Elisabethville. En 1914, il passa à la territoriale comme commissaire de district du Kasaï. En 1916, après avoir réuni toutes les autorités gouvernementales de son district, il refusa de faire percevoir l'impôt de capitation auprès des indigènes appauvris par la guerre. Il dut démissionner. Il devint conseiller juridique sur les rives du Stanley Pool pour rentrer en Belgique en 1926. Professeur à l'Université de Louvain, il continua à s'occuper d'études et de sociétés coloniales. Il a abondamment publié (*Bul. ARSO* 1955, pp. 108/117).

GENNERET Gustave, Liège 12.06.1881, greffier inscrit comme venant de Liège le 07.02.1911 (R.I.).

GERARD Poi, Cuesmes 02.03.1886 – Bruxelles 28.12.1961, docteur en médecine, embryologiste, il obtint une bourse qui lui permit en 1901 d'effectuer un voyage d'études en Afrique orientale. En 1910, il s'engage comme médecin de la Société de Recherches minières du Bas-Katanga, il rentre en Belgique en 1912 et est nommé assistant d'histologie à l'Université de Bruxelles. Mais dès 1913, il repartait pour le Katanga comme médecin d'une mission de prospection géologique. Il accompagna les troupes du Katanga jusqu'à Tabora pendant la première guerre mondiale. Rentré en Belgique en 1919, il y entama une brillante carrière universitaire et académique, non sans effectuer plusieurs voyages d'études au Congo (BIO T VI, Walraet).

GERDAY, originaire de Tilleur, chef de poste à Kiambi, non autrement identifié.

GHEUR Léon, Liège 05.02.1866 – Villers-la-Ville 29.08.1932. Lieutenant, il fut envoyé en mission au Brésil en 1901 et 1902. Capitaine, il fut engagé par le C.S.K., et, en 1906, à la tête de trois cents hommes du Corps de police du Katanga, il pacifia la région luba de Bukama. Nommé chef de secteur du Haut-Luapula avec résidence à Lukafu, il y devint chef de zone. Passé à la Colonie en 1910, il fut chargé en 1911 d'organiser la Bourse du travail du Katanga. Major en 1914, il fit campagne en Belgique pour être pensionné en 1916. Il recueillit *Les mémoires de Mokanda Bantu*, le fils de Msiri (BIO T IV, Walraet).

GIBB Allan, Jarrow (Angleterre) 08.05.1873, fit partie du *staff* de R. William's à titre de *mining adviser*, et passa à l'Union minière en 1907. Certains de ses rapports ont été publiés par la T.C.L.. Il est inscrit à l'Etoile le 2 août 1909, le même

jour que P.K. Horner et venant d'Angleterre, il s'y présente comme "mineur" (R.I., U.M.H.K., Walraet).

GODEFROID, contrôleur des impôts, non autrement identifié.

GODIN Albert, Mons 06.08.1874, chef de poste de culture, inscrit le 13 janvier 1911 pour Lukonzolwa. A publié, en 1916, une étude au *Bulletin agricole du Congo belge* (R.I., Walraet).

GOEBEL Oswald, médecin liégeois engagé par l'Union minière en 1908, n'a pas fait l'objet d'une inscription au R.I.. Il a publié des études médicales sur le Katanga en 1911 et 1920 (U.M.H.K., Walraet).

GOESSENS Aimé, Uccle 12.05.1884, docteur en médecine. En 1909 fut médecin d'un steamer se rendant de Hambourg au Brésil. Au service du C.S.K. d'avril à août 1910, il passa à la Colonie pour être fin de terme et de carrière en juin 1912 (R.I., Registre matricule du Département n°7236).

GOOR G., lieutenant de vaisseau, chef de la mission de pêche au Katanga. Il publia des articles sur les pêcheries en 1912, 13 et 14 (Walraet).

GOORIS, chef de poste de Kasenga, non autrement identifié.

GORLE Mathieu, Bruxelles 08.03.1870, directeur des finances inscrit en juillet 1910 (R.I.).

GRAMME Maurice, Wandre 03.11.1873, armurier parti au Congo en octobre 1903, malade fin de carrière en 1917.

GREVISSE Fernand, Martelange 21.07.1909 – Marche-en-Famenne 10.10.1986. Académicien. Sorti de l'Université coloniale d'Anvers, il arrive comme territorial au Katanga en 1931. Dans le cadre d'un effort de guerre imposé par les Britanniques au Congo, alors qu'ils n'en exigent pas tant de leurs possessions, en 1943 et 1944, il récolte plus de deux cents tonnes de caoutchouc en territoire de Kolwezi en intéressant les saineurs à la commercialisation du produit. Après la guerre, il élimina les bidonvilles autour d'Elisabethville pour les remplacer par de coquettes communes africaines. En 1954, il passa à l'Union minière. Sa bibliographie est abondante.

GREY Charles, frère des suivants, directeur de la mine de Broken Hill, décédé à Tabora en octobre 1928. Effectua des missions en région de Ruwe vers 1904 (U.M.H.K.). A ne pas confondre avec un autre Charles Grey, prospecteur, étranger à l'aristocratique famille Grey, ni avec D. Gray, libraire à Elisabethville, père de quatre jeunes enfants, éditeur de *Le Congo belge d'aujourd'hui* en 1917 (R.I.).

GREY Edward, vicomte de Fallodon, Londres 24.04.1862 – Fallodon 07.09.1933. Ministre des Affaires étrangères britanniques en 1905, il dirigea onze ans ce département. Il mena une politique d'ingérence et de quasi-tutelle vis-à-vis du Congo dont il ne reconnut l'annexion par la Belgique qu'en 1913. Il imposa diverses réformes au Ministre Jules Renkin (BIO T IV, Walraet). **(144)**

GREY George, Fallodon 14.07.1866 – Nairobi janvier 1911. Frère des

précédents, bras droit de Robert Williams, il fut, de bout en bout, de l'aventure de la T.C.L. au Katanga de 1899 à 1906. Il en fut le directeur pour se retirer à la constitution de l'Union minière. Il défendit le Roi Léopold II lors de la campagne anticongolaise, et fit paraître d'autres écrits (R.I., U.M.H.K., Walraet).

HALEWYCK Eugène, Ostende 07.10.1866 – Uccle 21.08.1940, époux de Veracoechea Theodora, Quibor (Venezuela) 16.12.1870, ingénieur. Fut directeur de l'Union minière en Afrique de 1910 à 1912. Dès 1890, eut une carrière variée en Amérique latine, rentra en Belgique en 1892 pour être, l'année suivante, envoyé en Espagne puis en 1903, derechef, en Amérique latine, où il s'occupa de chemins de fer. En 1909, il arriva au Katanga où il surveille la construction du chemin de fer. Il est engagé à l'Union minière en 1910 dans des conditions difficiles, contré par le *staff* anglo-saxon. Rentré en Belgique en décembre 1912, il fut engagé par des entreprises de chemin de fer qui le conduisirent en Espagne et, encore, en Amérique latine. Il rentra définitivement en Belgique en 1927, non sans effectuer des voyages professionnels en Espagne et en Afrique (BIO T IV, R.I., U.M.H.K.).

HALLEUX pourrait être **Adolphe**, Bruxelles 31.10.1880, décédé le 10.07.1916 comme chef de secteur.

HANSSENS, fermier, pourrait être Hanssens Georges, Bruxelles 11.05.1880, inscrit comme commerçant en avril 1910 (R.I.).

HARFELD-COLONNA (des Princes de Stigliano), Ixelles 27.05.1871, de nationalité russe, belge par option. Fit l'Ecole militaire et en sortit officier d'artillerie. Lieutenant en 1901, il part en Chine pour implanter des voies ferrées. Rentré en 1906, il est attaché en 1907 au cabinet du Roi Léopold II. Capitaine-commandant en 1908, il cesse en 1909 d'être attaché au cabinet du Roi Albert, mais est chargé d'une mission diplomatique en Grande-Bretagne. En 1909, il entre au service de la Colonie, effectue des stages en Angleterre, puis en 1910 au Bas-Congo et en Afrique australe, il accède au Katanga en qualité de commissaire général en juillet. Il regagne l'Europe en juillet 1912 et reprend ses activités militaires. Il sera nommé colonel pendant la guerre 1914-18, mais démissionnera de l'armée et de ses fonctions au service de la Colonie en 1920. Il a publié des récits et ouvrages littéraires, militaires et sur la Chine et le Katanga (NOEL 11, Walraet).

HARRISON Bertran, Syderham (Angleterre) 23.09.1867, inscrit en 1904 comme prospecteur. Fut de la T.C.L. et de l'Union minière. Dirigeait la mine de l'Etoile en 1909. Acquit une certaine notoriété en amenant des locomobiles au Katanga avec Mac Greco. Entra en conflit avec P.K. Horner qui l'expulsa de l'Union minière (R.I., U.M.H.K.).

HAY Alexander, Glasgow 05.03.1870, inscrit en 1906 comme ingénieur, mais en 1909 comme prospecteur (R.I.).

de HEMPTINNE Jean-Félix (comte), Gand 08.12.1876 – Elisabethville 06.02.1958. Missionnaire bénédictin de l'abbaye St André-lez-Bruges, il arrive à

Elisabethville fin 1910 et est sacré évêque en 1932. Grand seigneur aux idées parfois (trop) abruptes (BIO T VII A, Walraet).

HENRION, chef de secteur de la Luala (en dehors du ressort du C.SK.) , non autrement identifié.

HERSENS Louis, agent commercial, Ixelles 22.12.1866, inscrit comme se rendant à Mulongo (R.I.).

HERTOGS Jean, Brasschaat 07.05.1884, policier, inscrit en mai 1910, accomplit tout son terme (R.I.).

HIGGINS Thomas Ezekiel, né à Essiguiba Castle, Guyane britannique, le 3 avril 1876, veuf de Gittins Benjamin et de Franklin Ames. Son épouse RICHARDS Sophia Petronella est née, elle, à Georgetown, Guyane britannique, le 29 décembre 1875. Tous deux missionnaires, avec leur fils HIGGINS Samuel Fredrich, né le 27 novembre 1898 à Luanza sur le lac Maero, ils sont signalés, à la date du 11 septembre 1909, comme rentrés à Luanza via Kazombo en Angola.

HOLLEBEKE Léon, Roncq (Nord, France) 07.11.1874 – Elisabethville 22.04.1913, docteur en médecine. Elève-médecin, il partit pour le Congo en 1899 au service de l'Etat. Rentré en Belgique en 1901, il terminera ses études et repartit en 1903. Il se spécialisa dans la lutte contre la maladie du sommeil par piqûre d'atoxyl. En 1906, il fut engagé par la Société Forestière et Minière (Forminière) et, en 1909 par la Compagnie foncière, agricole et pastorale. Rentré en 1912, il repartit pour le Katanga en 1913 au service de la Colonie (BIO T V).

HOORNAERT André, Liège 04.06.1884 – Schaerbeek 23.04.1953. Engagé comme magistrat en 1907 par l'Etat indépendant, il passa un terme au Kasai. En 1909, il est affecté au Katanga. Lors de son dernier terme à Kiambi, il perd en mars 1913 sa femme en couches en pleine brousse, et est invité à démissionner le 14 février 1914. Il s'illustre comme volontaire pendant la guerre en Belgique, deviendra avocat et publiciste mais aussi rédacteur du compte-rendu analytique du Coseil colonial. Résistant pendant le second conflit mondial. Il était ami de Stefano Kaoze. (BIO T VII B)

HOORNAERT Raoul, Assenede 07.07.1885. Sans relation de parenté avec le précédent. Polyglotte, venant d'Afrique du Sud, il arriva en 1910 à Elisabethville comme substitut suppléant, mais dès 1911, démissionnait pour s'installer avocat et journaliste. Il ne fit pas long feu (NOEL 11).

HORNER Preston-King, St Louis (Missouri) 07.10.1883, venant de Mc Lill (Mac Gill ?) (Nevada), ingénieur Union minière chargé d'implanter une fonderie près de l'Etoile. Nommé en 1913 directeur de l'Union minière en Afrique, il constitua un petit groupe de fidèles autour de sa personne, éliminant des membres de la vieille garde de la T.C.L. et écoeurant les ingénieurs belges. Mis à pied en 1917, il acquit, dans le début des années vingt, d'importantes concessions au profit d'un consortium cuprifère américain, dans le Copperbelt rhodésien. Sa photo et celles de ses enfants

trônent dans la brochure *Le Congo belge d'aujourd'hui*, éditée à Elisabethville en 1917 (R.I., U.M.H.K.).

de HUART (baron), de la mission de pêche, non autrement identifié.

HUYS Auguste, Bruges 09.07.1871 – Albertville 08.10.1938, père blanc, il fut ordonné à Alger et accompagna en 1897 le Père Roelens aux bords du Tanganika. Sacré évêque en 1909, il fut coadjuteur de Monseigneur Roelens et occupa divers postes de mission. Il fut des ordinants de l'abbé Stafano Kaoze (Walraet).

L'INTERPRETE, peut-être Lusuna, peut-être Katako ?

ITTEN Gustave, Lausanne 13.09.1876 – Bruxelles 31.10.1950, ingénieur en chef du Congo belge. En 1902, il s'engage à l'Etat indépendant où il presta ses services au Bas-Congo. En juillet 1910, il est inscrit avec toute une équipe des travaux publics et est chargé de dessiner la ville d'Elisabethville. Il resta au Katanga jusqu'en 1916. il revient au Congo en 1921 et équipa les postes de Matadi, Boma et Léopoldville, entre autres. Il mit fin à sa carrière en 1931 et acquit, en 1933, la nationalité belge. Il fut membre du Conseil colonial en 1938 (BIO T VI, R.I.).

JACOBS Victor, Anvers 22.08.1881 – Woluwé-St-Lambert 16.03.1953. En 1911, il s'installe comme avocat à Elisabethville. En 1947, il reconstitue la chambre de commerce d'Elisabethville dont il devient président. Il crée une ferme, en fera apport à La Postorale du Lomami dont il sera administrateur-délégué (BIO T VII A).

JADOT Odon, Liège 13.04.1884, décédé le 16.04.1968. Académicien. Ingénieur, il passa trois ans au service de la firme Pauling chargée de la construction du chemin de fer. Inscrit en décembre 1909, passé à la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (B.C.K.), il étudia les tracés et construisit les divers prolongements du rail katangais vers le nord, l'est et l'ouest (R.I., Walraet).

Sir JAMESON Leander Starr, Edimbourg 1853 – Londres 26.11.1917. Médecin et bras droit de Cecil Rhodes, il a l'honneur des dictionnaires courants. En 1895, avec 600 hommes de main, il tenta un raid contre le Transvaal qui échoua. Il fut condamné à Londres, mais après la guerre des Boers dont le raid fut le prélude, il devint premier ministre du Cap. "En 1910", dit son biographe, "quand fut inaugurée la première section du chemin de fer du Katanga, Jameson, invité à la cérémonie" (par qui ?) "prit place dans la première voiture-salon qui arriva à Elisabethville". (BIO T III).

JAMOULLE Joseph, Liège 29.11.1881 – Etoile du Congo 09.11.1910, "architecte", inscrit en août 1910 (R.I.).

JOIGNEAUX, greffier assumé (faisant fonction ?), figure avec moustache et barbichette sur une photo de groupe du corps de police européenne d'Elisabethville (NOEL 11), non autrement identifié.

JOLLY Arthur Panaux, M. Eginer, Malta Registered Smyrne (Asie Mineure), 10.04.1869, inscrit en février 1910 se rendant à Luembe, avec sa femme Carlright Clare Augusta, London England, 13.10.1873 (R.I.).

JOOS, peut-être Joostens Jacques, Anvers 02.05.1876, policier révoqué le 20.09.1910, arrivé en juin de la même année (R.I.).

JORDAN Béatrice, Greenwich 16.02.1881, missionnaire inscrite pour Koni Hill en juin 1910, partante pour l'Europe en juin 1912 (R.I., Walraet).

KAHONGO, chef luba-hemba comptant parmi ses sujets des Kunda, sud-est de Manono, sud-ouest de Kiambi (Boone).

KALASA, chef de village de la vallée de la Lufira au nom yeke.

KAMOLILO, chef de village de la vallée de la Luvua en aval de Kiambi.

KAOZE Stefano (ou Stéphane): né vers 1890 à Katenga (Marungu) au sein d'une famille de chefs, décédé à Albertville le 25.03.1951, l'abbé Stefano Kaoze fut ordonné en 1917 par Messieurs Roelens et Huys, premier noir du Congo à accéder à la prêtrise catholique. Il fut aussi un collaborateur du R.P. P. Colle dans ses enquêtes ethnographiques, mais les articles qu'il rédigea seul sont d'excellente qualité. Directeur, fondateur de missions, il eut une grande influence religieuse, mais aussi politique au Congo, et particulièrement au Katanga. Fut membre de la commission de la protection des indigènes et du conseil de gouvernement. A publié, mais ses collaborations anonymes sont aussi importantes. Lors d'un séjour en Belgique en 1920, il fut reçu par le roi Albert 1er (BIO R VI, Walraet).

KAPEMA, chef vraisemblablement NGoma au sud de Kasenga.

KASOMENO, sous-chef du précédent.

KATAKO, un demi-civilisé, dont photo prise par A. Sohier.

KATANGA, chef lunda sur des populations lambe, au sud du lac Tshangalele et de Luishia, aux deux tiers du chemin d'Elisabethville à Kambove (Boone).

KATETE, chef régnant sur des populations très mélangées à dominante lamba et lomotwa. A mi-chemin entre Elisabethville et Kasenga. Sur la route carrossable se situe après Minga, c'était le contraire sur le chemin des caravanes qui mordait sur les contreforts des Kundelungu, notamment pour éviter marais et rivières trop profondes (Boone).

KIBEYA, petit chef au nord de Kiambi dans la vallée de la Lukulu, tribus très mélangées.

KIFUNTWE, bouvier de la mission de Lukulu en aval de Kiambi.

KIMBI, chef de village aux pieds des monts Koni.

KINIKA, chef à population mêlée sur les hauteurs à l'ouest de Kasenga.

KINIAMA, voir Chiniama.

KIONA LUBULE, chef zela sur les hauteurs bordant l'ouest du lac Moero (Boone).

KIPAILA, sous-chef de Kapema, sud de Kasenga.

KITANIKA, Mwenda na Mabumba Kitanika, troisième mwami des Yeke, né vers 1878, mort à Bunkeya le 7 avril 1940. Quatrième fils de MSiri, il participa aux côtés des européens de la Compagnie du Katanga aux expéditions guerrières qui

chassèrent les derniers Arabes du Moero. Collaborateur de son prédécesseur Mukanda Bantu, il lui succéda en 1910. Ayant reçu une certaine éducation à la Garanganze Evangelical Mission, il laissa certains écrits, releva Bunkeya de ses ruines et en fit une capitale traditionnelle digne de ce nom, pour se convertir au catholicisme sur son lit de mort. Sa biographie par Fernand Grévisse sous le nom de Mwenda (BIO T VII A).

KITUKULU, chef de village zela, ouest du Moero.

KNOPS Alexandre, Liège 09.02.1880, ingénieur chimiste Union minière, inscrit en août 1910 (R.I.).

KUNDA WANGULU ou Kunda Wangula ou Kunda wa NGulu, chef conquérant luba-Katanga régnant sur une population mêlée à dominante hamba à l'est de Kiambi, marche en face des Tumbwe (Boone).

KYOMBO (ou Kiombo), chef au nord de Kiambi et de la Lukulu, chefferie mélangée comprenant notamment des Luba, des Kunda et des Tumbwe (Boone).

LAUDE Norbert, 24.05.1888 – 22.09.1974. Académicien. Docteur en droit de l'Université de Paris, s'engage comme volontaire en 1914 et passe dans la Force publique un an plus tard, il gravira les échelons de simple soldat à colonel, étant d'ailleurs grand invalide de guerre. Après avoir été attaché de cabinet au Département des Colonies, il est nommé en 1926 directeur de l'Université coloniale d'Anvers. Durant le second conflit mondial, il contre la main-mise de l'occupant sur l'Université et crée au sein de celle-ci un mouvement de résistance qui collabore à la libération d'Anvers. Condamné à mort, il sera délivré in extremis. Dans ses écrits, il s'est surtout intéressé à la géographie (Walraet).

LAUMEN Henri, Anvers 04.08.1880, commissaire de police inscrit en juillet 1910, parti en Europe en novembre 1910 (R.I.).

LAUS H. non identifié.

G. de LEENER, en 1910 chef d'une mission subsidiée par l'Institut Solvay sur la situation commerciale du Katanga (Walraet).

LEFEVRE Jules, Hodimont 21.03.1874, ingénieur inscrit en novembre 1910 venant de Bruxelles (R.I.).

LEJEUNE Emile, Heuzy 15.04.1886 – Etterbeek 04.01.1962, docteur en médecine de l'Université de Liège, il arrive au Katanga en 1911 comme médecin de la Colonie. Il prend part à la guerre en Afrique orientale allemande et, de 1922 à 1924, sera médecin provincial à Léopoldville. Il effectua un voyage d'étude en Guyane et au Brésil. Après avoir quitté le service de l'Etat il s'installa comme médecin privé à Albertville. Durant son séjour à Kiambi, ils instaura le premier un recensement des sommeilleux et leur traitement systématique à l'atoxyl dans le milieu coutumier même (BIO T VI).

LESCORNEZ Paul, St Nicolas-Waes 24.07.1888, adjoint, inscrit en août 1910 (R.I.).

LIEBAERT Alfred, Deynze 28.10.1864 – Schaerbeek 05.04.1920, docteur en médecine. Médecin à Prétoria, il s'engagea dans l'armée boer pendant la guerre anglo-boer. Il s'installa à Elisabethville en 1911 pour ouvrir une exploitation agricole, subsidiairement pour exercer son art. En 1914, il s'indigna de la répression du soulèvement boer, et prit la co-direction de *L'Etoile du Congo*, y manifestant son opposition à la politique de guerre de l'administration belge alliée à la Grande-Bretagne. Il en fut écarté et reprit ses spéculations agricoles et son cabinet indépendant. En 1920, peu avant sa mort, il céda sa ferme à la firme Elakat (BIO T IV).

LIEGEOIS, sans doute Lucien, Dison 24.08.1883, fin de carrière comme lieutenant-colonel en 1924.

LIPPENS Maurice (comte), Gand 21.08.1875 – Bruxelles 12.07.1956, gouverneur général de 1921 à 1923, il fut remplacé au pied levé par Martin Rutten (BIO T VI).

LOCK A.J.E., boucher installé fin 1911 dans une paillette à Elisabethville, les quartiers de viande pendus en plein air sous la véranda, il se présente dans une publicité bilingue anglais-français comme "fournisseur de Son Excellence M. le Vice-Gouverneur du Katanga et du Gouvernement" (NOEL 11).

LONGREE, mineur venant d'Engis, victime d'un accident de chasse dans la région de Kiambi en octobre 1911, non identifié.

LOUIS Paschal, Verviers 15.05.1853, entrepreneur Société foncière agricole et pastorale, son épouse BARBIER Gabrielle, Reims 19.08.1959, et leurs enfants Louis Gustave, Verviers 16.11.1887, briquetier, et Louis Hubert, Verviers 16.11.1889, boulanger, inscrits en août 1910 (R.I.).

LOVINFOSSE, sous-officier armurier de la région de Herstal, non autrement identifié.

LUSUNA, planton de confiance du substitut, Kiambi 1911.

MAC DONALD Donald, Carshiness (?) (Ecosse) 14.08.1865, "agt labour U.M.H.K.", inscrit en mars 1909 comme venant de Madama (Rhodésie du Nord-Est). Fermier à Kisangwe à 21 kilomètres de l'Etoile sur la route de Kasenga, qualifié par le prince Albert d'"agent de Williams, de recruteur de travailleurs pour les mines" (R.I.).

MAC GREGOR John-Duncan, Kinlochbey (?) (Ecosse) 24.03.1886, mineur inscrit venant de Broken Hill en mai 1909, fut de l'aventure des locomobiles de Harrisson (R.I., U.M.H.K.)

MALHERBE Louis, Liège 21.08.1864 – Mons 17.05.1921, arrive comme magistrat au Congo en 1898. Après un stage à l'intérieur, préside des tribunaux dans le Bas-Congo pour être attaché au tribunal d'appel de Boma en 1906 et faire l'objet d'un espionnage de la part du consulat britannique. En 1910, il fut désigné pour la cour d'appel d'Elisabethville. Il accéda à la présidence de cette juridiction en 1918

après le départ du baron Nisco. Pensionné en 1920, il devint juge d'instruction à Mons (BIO T I, NOEL 11)

MALRAIT (ou Malraix) Fernand, Nouvelles 02.07.1882, chef de poste de Lukafu, fin de carrière en juillet 1912.

MANI, soldat de la Force publique.

MARCHAL, conservateur des titres fonciers, non autrement identifié.

MATHIEU Fernand, Jemappes 01.09.1886 – Bruxelles 28.11.1958, ingénieur géologue, prospecteur en 1910 pour la Société minière du Bas-Katanga, il découvre le gisement d'étain de Muika près de Kiambi. Il dirige un temps la société. Il rentre en Europe en 1915, s'engage dans l'armée, mais est renvoyé au Congo en 1917 pour explorer l'Uele et l'Aruwimi. Rentré en 1920 en Belgique, il effectuera des missions en Extrême-Orient mais aussi au Maniema. Il était chargé de cours à l'Ecole des Mines de Mons et a abondamment publié (BIO T VI, Walraet). Figure sur une photographie du tribunal de Kiambi avec les docteurs Gérard et Lejeune, où ils assistent comme défenseurs un des accusés d'assassinat.

MATHIEU Vital, Falaen 27.11.1886, gérant de la Banque du Congo belge, inscrit en novembre 1909 (R.I.).

MATIVA Jean, Liège 17.11.1866, directeur d'une Société d'entreprise, inscrit venant de Herstal en avril 1910 (R.I.).

MEEK Sigvald, Rødø (Norvège) 23.05.1880 – Lofoten 1929. Fils de pasteur, il s'engage comme magistrat de l'Etat indépendant en 1907 et est désigné pour le Katanga. En 1910, son mémoire de fin de stage porte sur le droit coutumier et les juridictions des chefs, il demande à pouvoir retourner à Lukafu. Il arrive à l'Etoile début mai 1910 et fait la remise-reprise avec Martin Rutten qui venait d'y construire une hutte-parquet. Début juin, il est rejoint par Chirila Andreiu qui prend la charge de juge. Il attend que s'amènent Antoine Sohier et un contingent de policiers blancs pour s'attaquer à la criminalité européenne. En 1911, pendant six mois, il exercera les fonctions de procureur général suite au départ en congé de Fernand Dellicour et à l'empoisonnement de Martin Rutten. Enfin en 1913, ayant exercé les fonctions depuis 1910, il est nommé procureur du Roi. En 1915, il est prié de ne pas revenir au Congo, suite à des paroles imprudentes sur la situation politique émises en août 1914. Il s'était marié et sa fille aînée naquit à Elisabethville en 1913. Revenu en Norvège, il fut désigné comme magistrat aux îles Lototen (R.I.).

MEES André, Anvers 03.06.1884, vérificateur des impôts inscrit en décembre 1909 (R.I.).

MEMBACH, originaire de la province de Liège, comparse de Robert Schmitz, non autrement identifié (R.I.).

de MEULEMEESTER Robert, écuyer, Gand 10.06.1874 – Nice 09.10.1959. Arrivé au Congo comme magistrat en 1902, il est attaché à la direction de la justice à Boma. En 1905 et 1906 il accomplit une mission d'inspection dans le Haut-Congo sur

les abus dénoncés par la campagne anti-congolaise. En 1907, il est directeur de la justice. En 1910, il arrive au Katanga comme juge itinérant, puis en 1911 preste ses services comme conseiller au tribunal d'appel d'Elisabethville. Pendant la guerre il fut le président du comité de secours du Katanga aux victimes du conflit. En 1920, il succéda à Louis Malherbe à la présidence de la cour d'appel. Il mit fin à sa carrière en 1923 (BIO T VII, R.I.).

MICHEL, chef de secteur à Tshinsenda, suicidé fin 1910, non autrement identifié.

MINEUR Georges, Bruxelles 07.09.1900, licencié en sciences économiques et financières, magistrat honoraire du Ruanda-Urundi, professeur de 1947 à 1965 à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer. En 1946, fondateur du *Bulletin de jurisprudence des tribunaux indigènes du Ruanda-Urundi*, auteur d'un *Formulaire de procédure pénale* (Larcier 1955, 225 pp) et d'un *Commentaire du Code pénal congolais* (2 éditions, 1947, 1953, 429 pp).

MINGA, chef de village sur la route de l'Etoile à Kasenga. Aujourd'hui la route carrossable de Lubumbashi à Kasenga y passe encore, mais l'embranchement vers Lukafu s'y trouve. Du temps des pistes de caravanes, la circulation venant du nord et non du sud, l'embranchement de Kasenga vers Lukafu se situait beaucoup plus près du port fluvial.

MOISHIA ou Mwashya, petite chefferie de la rive droite de la Lufira, peuplée surtout de NGoma, sous direction lunda mais parlant sanga et passé dans la mouvance yeke, est connu pour ses salines (Boone).

de MONTPELLIER d'ANNEVOIE Anatole, dom Marc, Arbre 21.10.1873 – Jadotville 05.08.1931, bénédictin il arriva à Elisabethville en 1910 et occupa divers postes jusqu'en 1912 où il dut regagner l'Europe pour raison de santé. En 1915, il franchit les barbelés pour gagner l'armée belge via les Pays-Bas. En 1921, il retourna au Katanga où il s'occupa de divers apostolats. Il a assez bien publié (BIO T V, Walraet).

MOORE Frank, Irlande 23.03.1877, ingénieur, inscrit venant de Johannesburg en octobre 1910 (R.I.).

MORTIER Emmanuel, Borgerhout 18.09.1881, adjoint (des travaux publics), fut inscrit en juillet 1910 en même temps que Gustave Itten dont il fut le bras droit avant de devenir celui d'Egide Devroey. Fin de carrière, il réintègrera la Société nationale des chemins de fer belges, division constructions et bâtiments, section néerlandaise. Il avait épousé Alice Dumonceau (R.I.).

MOSTADE Ernest, Nafraiture 19.05.1877, géomètre inscrit en juillet 1910 (R.I.).

MOUCHET René, Liège 16.12.1884 – Bruxelles 15.12.1967, académicien, docteur en médecine. Il fut d'abord médecin de laboratoire de 1911 à 1913 à Léopoldville puis passa en 1913, à la Géomines au Katanga pour se porter volontaire

des troupes coloniales en 1914. En 1915 il entre au service de l'U.M.H.K. dont il organisa le service médical de la main-d'oeuvre avec le médecin britannique A. Pearson. En 1926, il repassa au service de la Colonie. Il fut professeur d'université de 1934 à 1954. Sa bibliographie est abondante (BIO T VII A, Walraet, U.M.H.K).

MULENGALE, chef yeke à l'ouest de Kasenga régnant sur une population mêlée, à 50 % Kunda (Boone).

MUNENE, ancienne chefferie peuplée de Kunda en majorité avec une présence yeke, nord-ouest de Pweto, rive droite de la Luvua (Boone).

MUSINDO ou Mushindo Louis, boy du juge Andreiu, filleul d'Antoine Sohier. Il s'établit, par après, dans la cité Albert d'Elisabethville et, jusqu'à la fin de la carrière de son parrain, continua à entretenir des rapports avec lui.

M'SIRI, Mwenda MSiri NGelengwa, premier mwami des Bayeke, originaire de l'Unyamwesi, il accompagna son père Kalasa venu commercer au Sud-Katanga avant 1850. Avec quelques jeunes gens, il revint dans le pays et, vers 1860, il réussit à se tailler un empire en terres lunda et luba, organisant, comme l'avait fait Mirambo dans sa contrées natale, la défense contre les traitants arabes. Il choisit le site de sa capitale à Bunkeya. Son bouclier à l'est était la Luvua. Le 20 décembre 1891, il était tué avec son fils aîné et le lieutenant Bodson dans une échauffourée à Bunkeya. Comme il faut un potentat sanguinaire et un libérateur sans tâche dans la geste coloniale, sa figure fut noircie par les chroniqueurs, alors que, pour son temps, dans son milieu, il fut une figure progressiste (BIO T II).

MUTULU, chef de village sans doute Kunda, à l'ouest de Kasenga.

MWENDA, Mukanda Bantu Kalasa, second mwami des Bayeke fils de MSiri. Rallié à l'Etat indépendant après la mort tragique de son père, il aida l'autorité à établir la paix dans le Sud-Katanga et notamment, à chasser les arabes de leurs derniers *bomas*. L'autorité crut bon cependant de démanteler son empire, même s'il conservait une autorité morale sur les anciennes possessions de son père. Il dut faire évacuer Bunkeya sa capitale frappée par la maladie du sommeil. Il mourut le 10 juillet 1910. Il a laissé, sous forme de lettre au Roi Albert, des *Mémoires* sur l'histoire de sa lignée. Sa biographie est annoncée (Walraet).

NDUBA, chef luba établi dans la vallée de la Luvu, rive gauche, en aval de Kiambi.

NGONGA, chef de village du sud de Kasenga.

NGOSA KAPENDA, chef lala au sud du lac Bangwelo (Boone).

NIELSEN Julius-Henrick, Nyköping (Danemark) 29.07.1875, directeur d'une mission commerciale belge, marié à Madsen Mariane, Sunbyj (Danemark) 22.07.1880, inscrits venant de St Gilles-Bruxelles en août 1910 (R.I).

NIEMBA-KUNDA, ou Niembo a Kunda, chef guerrier luba aux abords de la haute Luvua, rive gauche (Boone).

NISCO Giacomo (baron), Florence 24.04.1860 – Naples 18.04.1940,

magistrat de l'Etat indépendant en 1897, il fut membre en 1904 et 1905 de la commission d'enquête sur les accusations portées contre l'Etat. Rentré en Italie en 1905, il revint au Congo en 1911 comme président de la cour d'appel d'Elisabethville et fut le rédacteur d'arrêts remarquables, notamment sur la légalité des arrêtés-lois pris pendant la guerre 1914-1918. Il prit sa retraite en 1918 (BIO T IV).

NOTTAGE, Australien, agent de transit dans la T.C.L. à Broken Hill.

OLSEN Frederik, Kalundborg (Danemark) 24.05.1877 – Etterbeek 17.11.1962. Académicien. Artilleur de l'Académie militaire de Copenhague, il s'engage à l'Etat indépendant en 1898. De 1908 à 1910, il lutte contre au Kivu des empiètements de frontière par les Britanniques et les Allemands. Après un accord avec ces derniers, il est chargé d'amener mille hommes des troupes du Kivu au Sud-Katanga, opération menée à bien de fin juillet à fin octobre 1910. Il fusionne ses forces avec celles du Corps de Police du Katanga par une organisation qui sera étendue plus tard à toute la Force publique. Il les dote d'une arme secrète, le vélo des déplacements broussards katangais. En 1914, il sauve la Rhodésie du Nord de l'invasion. En 1916, nommé lieutenant-colonel, il commande une des trois brigades chargées d'attaquer l'Afrique orientale allemande et obtient les victoires décisives qui permettent la prise de Tabora. Ayant repris le commandement des troupes du Katanga, en 1920 il est naturalisé belge et devient commandant en chef de la Force publique. En 1925, il est nommé général et prend sa pension, mais continuera à s'occuper du Congo en réorganisant son réseau de communications fluviales (BIO T VI).

de PAOLI Hélène, Hegge (Bavière) 06.02.1885, missionnaire, inscrite en juin 1910 pour Koni Hill, venant de Vevey, a publié (R.I., Walraet).

PARMENTIER Pierre, Verviers 15.04.1854 – Elisabethville 03.01.1911, briquetier de la Société Foncière Agricole et Pastorale (R.I.).

PAULING George, Walworth 06.09.1854 – Eppingham (Surrey) 10.02.1919, chef de la firme Pauling et Cie, *self made man* qui construisit le réseau ferroviaire rhodésien et le prolongea jusqu'à l'Etoile en 1909 et 1910, soit au total plus de 2.500 milles. Il passa ensuite un contrat de sous-traitance pour la prolongation du rail vers Kambove (BIO T IV).

PEREE Richard, Liège 24.08.1886, employé C.S.K. passant comme territorial à la Colonie. Il est inscrit en juillet 1910 à destination de Lukafu, mais venant de Liège rue du Haut-Pré n° 44, alors qu'Antoine Sohier était domicilié au n° 40 de la même rue: ce sont donc des contemporains et voisins immédiats (R.I.).

PIETERS Auguste, Ostende 13.09.1884, sous-officier, fin de carrière en juin 1933.

PIETERS I. and Co, firme établie à Bulawayo et Salisbury, Askenaz de nationalité britannique. Un membre de la famille tint le magasin d'Elisabethville mais n'est pas repris au Registre d'Immatriculation. La firme est toujours présente à

Lubumbashi, tenue par des petits-fils métissés qui ont dû prendre un nom authentique (Kontonga) (NOEL 11).

POLIDORI Giovanale, Rome 04.08.1872 – Beira 19.10.1924. Médecin du C.S.K. depuis 1902, il accompagna le prince Albert pendant une partie de son périple. Il passa au service de la Colonie le 1^{er} septembre 1910, il décéda à Beira au cours d'un voyage de retour en congé. A publié. (BIO T III, Walraet).

POPULAIRE Paul, Hannut 28.05.1884, agent judiciaire, fin de carrière en 1928.

PRANGETTI, Italien ingénieur des chemins de fer non autrement identifié.

RENKIN Jules, Ixelles 03.12.1862 – Bruxelles 15.07.1934. Ministre des Colonies dès la reprise du Congo par la Belgique en 1908, il lança en 1910 une série de réformes concernant la cueillette du caoutchouc, les mines, l'impôt en numéraires, le recrutement; supprima les pouvoirs politiques du C.S.K. et créa le tribunal d'appel d'Elisabethville. Ces mesures importantes et nécessaires furent trop de fois dictées par Londres. Il quitta le Département au lendemain de la guerre (BIO T IV, Walraet).

REULIAUX Félix, Evelette 12.05.1886 – Manono 27.02.1919, sorti ingénieur des mines de l'Université de Liège en 1910, il gagnait le Katanga la même année prospectant, pour le compte de la Géomines, à partir de Koni Hill jusqu'à Paniamutombo, pour enfin tomber en 1912 sur la zone stannifère de Mwanza-Kikondja, en région luba. En 1914, il s'intéressa aux pipes de diamants des Kundelungu. Il fut frappé par la grippe espagnole (BIO T I).

REYNTJENS (ou Reintjens) Eléonore-Adolphe-Alfred, Aywaille 06.07.1887, ingénieur du C.S.K. inscrit en novembre 1910. A publié (R.I., C.S.K.).

RHODES Cecil, Bishop-Stortfort-Horts 05.07.1853 – Muizenberg 26.03.1902. Etabli en Afrique du Sud dont il fut premier ministre, il provoqua la guerre des Boers. Jameson et Williams furent de ses lieutenants. Il poussa vers le nord, créant les Rhodésies et essaya de devancer l'Etat indépendant au Katanga, projet qui échoua devant l'opposition de MSiri. Ses rêves expansionnistes, notamment d'un chemin de fer britannique du Cap au Caire, ne cessèrent d'inquiéter les Katangais, même après sa mort. Il a l'honneur des dictionnaires courants (BIO T II).

RUDA Max, Pologne russe 17.05.1867, *general dealer* se présentant comme écossais, inscrit en décembre 1910, commerçant achalandé à l'Etoile du Congo et à Elisabethville, sa publicité est exclusivement en anglais. Il fut *vice Chairman of the Chamber of Commerce* (R.I., NOEL 11).

RUTTEN Martin, Clermont-sur-Berwinne 12.06.1876 – Bruxelles 31.12.1944. Académicien. Arrivé au Katanga en 1901, Rutten en fut longtemps le seul magistrat et déjà, en 1902, il fut forcé de réagir contre une incursion armée britannique sur la rive gauche du Luapula. En 1907-1908, il est retenu au Bas-Congo pour y assurer la direction intérimaire du parquet général et la suppléance du tribunal d'appel, mais

mi-1908 il sollicite une prolongation de terme et son retour au Katanga. C'est ainsi qu'il recevra la prince Albert à Lukafu en mai 1909. Il lui fait part de la mauvaise qualité des agents du C.S.K., de la lenteur des communications avec la capitale, de l'inadaptation de la législation à la situation locale et de la méconnaissance des coutumes indigènes. En 1910, il descend de Lukafu vers l'Etoile, érige le hangar qui sert de parquet, et le 10 mai, remet ses dossiers à Sigvald Mee k, pour regagner aussitôt Boma par la voie terrestre et achever son terme le 31 août. Il avait ainsi raté la mutation qui se préparait et sa santé pâtit de la longueur de son terme. Il revient à Elisabethville comme procureur général le 14 avril 1911, mais le 8 juin il est empoisonné et évacué sur l'Europe. Il n'est de retour que le 11 novembre 1911. Dès lors, il dirigea le parquet général avec pondération et précision, rédigeant de remarquables instructions. Il abordera avec fermeté les questions de main-d'œuvre. En octobre 1918, il est nommé vice-gouverneur général attaché au gouvernement général mais revient à Elisabethville en 1921. En 1923, il est nommé gouverneur général. En 1927, il met fin à sa carrière entre au conseil colonial et au Comité national du Kivu. En 1934, il se retire définitivement, refusant tout poste d'administration dans des sociétés financières, mais est parfois sollicité pour des arbitrages (BIO T V, Walraet).

SALIMU, caporal de la Force publique (ex-Corps de Police du Katanga).

SALOMON Michael, inscrit en août 1910 comme né à Jérusalem et âgé de trente ans, commerçant venant de Durban et marié à Migoux Marceline, inscrite en même temps que lui, née à Chelles-au-Roi (Loiret) le 18.06.1879 (R.I.).

de SAN Arthur, Charleroi 06.11.1883 – Chaubrive-Ohain 30.08.1963. En 1906 il est magistrat au Bas-Congo, il démissionne de ses fonctions en novembre 1910 pour devenir directeur de la Justice au Katanga. En 1919, il devient secrétaire général du gouvernement général et met fin à sa carrière en 1920. Il entre alors dans diverses sociétés coloniales (BIO T VII B).

SANGE, chef luba au nord de Kiambi (Boone).

SAUTE Elie, Florenville 28.05.1888, agent de la Colonie.

SCHMITZ Robert, Liège 04.05.1877. Nommé magistrat en octobre 1901, affecté à la Nouvelle-Anvers le 1^{er} mars 1902, il exécuta une condamnation capitale avant l'expiration des délais d'appel. Il fut acquitté du chef d'homicide volontaire par le Conseil supérieur en octobre 1902 mais révoqué. Passé au C.S.K. comme chef de zone, il fut révoqué en 1910. Auteur de l'ouvrage *Les Baholoholo* paru en 1912 dans la collection des Monographies ethnographiques de Cyr. Van Overbergh et Ed. De Jonghe. Cet ouvrage vise la même région que *Les Baluba* du R.P. P. Colle, mais pâtit de la comparaison. Malgré des poursuites pour faits de mœurs, l'intéressé s'obstinait à revenir au Katanga, même après la deuxième guerre mondiale.

SELVAIS Emile, Famillereux 25.05.1872, inscrit en septembre 1909 comme venant de Johannesburg (R.I.).

SERVAIS Antoine, Glons 16.11.1889, cultivateur Société Foncière agricole et pastorale, inscrit en août 1910, commence un second terme en juillet 1912 (R.I.).

SHENTON J., *alderman* de Stroke-on-Trent, fabricant de porcelaine.

SLOSSE Eugène, Bruxelles 29.12.1866 – Ixelles 22.04.1940. Ingénieur des chemins de fer, il part en 1889 en Amérique latine, puis en 1891 il participe au tracé du chemin de fer Matadi-Léopoldville, est rapatrié pour raison de santé en 1893. Rétabli, il construit des chemins de fer au Transvaal, en Espagne, en Russie, en Chine, au Soudan. Enfin en 1908, il est engagé par la Compagnie des Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga (B.C.K.), avec Odon Jadot il suit les travaux de la Pauling's et reconnaît les tracés possibles vers le nord. En 1911, il se retire pour raison de santé. Rétabli en 1913, c'est encore en Espagne, la Chine (où il a passé vingt ans de sa vie) mais aussi en 1929 le Ruanda-Urundi. Il a publié quelques articles (BIO T IV).

SMYTHE Bessie, Catipperary (comté de Dublin) 18.06.1860, infirmière célibataire inscrite fin 1910 (R.I.).

SOREE, prospecteur hongrois, sans plus de précision.

STEURS, médecin décédé de la maladie du sommeil, non autrement identifié.

STOFFEL Michel, Harley 10.09.1886, démission 1917. Agent de l'Etat assumé-greffier à Kiambi. Figure sur une photographie du tribunal de Kiambi.

STROOBANT de RUWCAS, Gand 16.07.1877, militaire engagé comme commandant de la police européenne, inscrit en mai 1910 (R.I., NOEL 11).

TASCH Joseph, Sermelingerhof (Allemagne) 02.10.1889 – Elisabethville 11.12.1950, licencié en sciences commerciales de nationalité luxembourgeoise, il arrive en 1913 pour la Bourse du Travail du Katanga qu'il quitte en 1924 pour s'établir comme importateur. Il participe à la création de trois sociétés constituées avec des capitaux locaux: les Brasseries du Katanga, la Compagnie Pastorale du Lomami et l'imprimerie Imbelco. Membre du conseil de province, il ranime la chambre de commerce du Katanga. En 1918, il se dévoue pendant l'épidémie de la grippe espagnole, et pendant la dernière guerre aide le gouvernement luxembourgeois en exil. Il a publié de nombreux articles d'ordre économique (BIO T VI).

TONNEAU Léon, Wiers (Hainaut) 28.03.1863 – Nice 12.03.1919. officier sorti du rang, il entre en 1894 au service de l'Etat indépendant. En 1901, il passe au C.S.K. dont il est nommé en 1902 représentant en Afrique où il succède à Lukonzolwa au major Weyns. Il exercera ses fonctions en alternance avec Emile Wangermée, recevant en mai 1909 le prince Albert. Quand il revient en 1910, c'est pour reprendre les attributions (foncières) du C.S.K, Emile Wangermée ayant repris les fonctions politiques et gouvernementales. Fin 1911, il regagne l'Europe où il prendra part, comme major, à la guerre. Il a publié (BIO T III, R.I., Walraet).

du TRANNOY Gaston, Bruxelles 18.10.1880, inscrit en mai 1910 comme lieutenant à destination de Lukafu. Un vieux résident d'Elisabethville où s'était établie

sa descendance (R.I.).

ULMANN: trois personnages de ce nom sont inscrits: William, commerçant, né à Nuremberg le 10.12.1880 arrivée en mai 1909 départ en septembre 1911 – Adolf, négociant, Burghaslach (Bavière) 05.12.1877, arrivée en décembre 1909 – Max, commerçant, Nuremberg 29.11.91, arrivée avril 1910. Ce sont trois frères. Une réclame bilingue anglais-français de *L'Etoile du Congo* vante les saucisses de la boucherie W. Ulmann. Le confident du gouverneur E. Wangermée est l'un d'eux. Il existait un Germania-Club à Elisabethville avant 1914. (R.I., NOEL 11).

d'UNTERRICHTER, baron hongrois ingénieur géologue sans plus de précision.

VAN BLEYENBERGHE Désiré, Bierbeek 14.10.1881 – Uccle 26.10.1956. Agrégé d'histoire. Substitut de l'Etat indépendant en 1907, il passe au Katanga en novembre 1910 et y exercera aussi des fonctions de juge. Rentré en 1912, il devient en 1913 conseiller juridique de l'U.M.H.K.. Il fut nommé administrateur et commissaire de diverses sociétés coloniales (BIO T VII A).

VANHOVE Julien. Académicien décédé le 13.10.1976. Docteur en droit, licencié en sciences politiques et sociales, il était administrateur territorial quand il publia, en 1938, dans la collection des Nouvelles – Droit colonial, des *Eléments de droit privé coutumier du Congo belge*. Ce fut un coup dans l'eau. Passé fonctionnaire au Département, il y fut un grand commis s'occupant notamment de l'instruction publique. Il eut l'initiative en 1945 de former de jeunes candidats à la relève. Soucieux de perfection, il ne comprit pas qu'il fallait précipiter les réformes consuisant le Congo à l'autonomie. Il était allergique au Katanga. Après 1960, il profita de l'inactivité des fonctionnaires du feu Ministère des Colonies pour instituer un prix récompensant l'aménagement urbain en Wallonie.

VAN ISEGHEM André, Gand 06.10.1865 – Bruxelles 16.11.1944. Avocat, en 1896, en qualité de touriste-journaliste propagandiste, il visite le Bas-Congo et son chemin de fer. Il publie ensuite plusieurs articles de propagande congolaise et fonde un comité d'action. En 1910, il arrive comme secrétaire d'Emile Wangermée, en 1912, il est commissaire de district au Katanga, ce qu'il restera jusqu'en 1921. Il se consacrera derechef à la promotion par la plume du Congo (BIO T V, R.I., Walraet).

VANDERVELDE Paul, Forest 06.05.1879, inscrit arrivée en juillet 1910 pour départ en août de la même année. Cousin de l'homme d'Etat Emile Vandervelde, il est désigné comme sans profession, mais serait vaguement journaliste et candidat éleveur de chevaux (R.I.).

VERBEKEN Auguste, Namur 10.02.1887 – Etterbeek 11.07.1965. A la fin de son service militaire, il part pour le Katanga où il est désigné comme chef de poste de Kilwa en 1911. Suit une brève césure due à la première guerre, fait prisonnier en Hollande en 1914, il s'évade en 1915 et est réaffecté au Katanga, il gravira les divers échelons de la territoriale jusqu'au grade de commissaire de district. A la tête du

district d'Elisabethville en 1930, il démissionne l'année suivante pour protester contre la politique de centralisation. Mais il revient en 1934 pour fonder l'hebdomadaire *Ngonga* pour Africains qui ne résiste pas aux contraintes économiques. Il va alors occuper diverses fonctions dans le secteur privé, le secteur semi-étatique mais aussi officiel, au Katanga surtout mais encore au Kivu et au Kasai. Il dirige notamment le service d'information pour Africains à Elisabethville de 1945 à 1948. En 1950, il revient en Belgique au sein du C.S.K. jusqu'en 1960. Autodidacte, il a abondamment publié (BIO T VI).

VERHUSLT Albert, Louvain 23.07.1877, marié à Delha Smand, Anderlecht 23.03.1887, inscrits en mars 1910 pour Kalongo, lui comme adjoint C.S.K.. En fait dans la même région, il devient chef de poste de Sakania. Il passe à l'Etat le 1^{er} septembre, et ils résident à Elisabethville (R.I.).

WAFFELAERT Gustave, Etterbeek 26.07.1881, avocat du C.S.K., inscrit en novembre 1910 comme venant d'Anvers (R.I.).

WALEFFE Fernand, Chênée (Liège) 1870 – Ixelles 24.05.1954. Arrivé comme magistrat dans l'Etat indépendant en 1898, il en fut le procureur d'Etat pour terminer sa carrière en 1906. Juge au tribunal de première instance de Liège, il y devint conseiller à la Cour d'Appel puis en 1928, conseiller à la Cour de Cassation dont il fut président en 1945. En 1932, il fut nommé au Conseil colonial dont il fut vice-président. Il a publié (BIO T VI).

WALLACH Albert Joseph, avocat britannique installé à Elisabethville en 1911 (NOEL 11).

WALRAVENS Paul, Lessines 19.12.1889, décédé le 18.11.1970. Médecin de laboratoire à Elisabethville de 1913 à 1931.

WANGERMEE Emile, Tirlemont 14.03.1855 – Ixelles 24.04.1924. D'origine obscure, boursier il sort de l'Ecole militaire en 1871, artillerie et génie. Sous les ordres du général Brialmont, il construit le fort de Suarlée. En 1893, le capitaine Wangermée arrive au Congo pour ériger le fort de Shinkakasa au Bas-Congo. Nommé inspecteur d'Etat en 1896, il sera vice-gouverneur général en 1897. Il est alors chargé de construire des ouvrages défensifs le long de la frontière est de l'Etat. En 1906, il passe comme représentant au C.S.K.. Il préférerait la résidence de Lukafu à celle de Lukonzolwa. Après avoir écrit pendant son congé son ouvrage *Grands Lacs africains et Katanga*, il plante sa tente à la Kafubu en octobre 1909, dans ce qu'il nomme Elisabethville. Le premier septembre 1910, il repasse officiellement à l'Etat comme vice-gouverneur général du Katanga. Il ne cache pas son impatience d'obtenir pour sa province une plus grande autonomie et pour sa capitale un statut municipal, il doit démissionner en 1913 tout en étant nommé général. Il fut membre du Conseil colonial en 1919 et représentant du conseil d'administration en Afrique de l'U.M.H.K. en 1919-1920 (BIO T I, R.I., U.M.H.K., Walraet).

WANGERMEE Georges, Anvers 24.12.1878, fils du précédent, inscrit comme

chef de secteur en novembre 1910, à l'époque capitaine. Après un terme dans l'armée du Kivu, il arrive à Elisabethville et est désigné pour Lukafu. Nous le retrouvons avec le grade de colonel en 1931, à l'inauguration à Elisabethville du monument érigé à son père (R.I.).

WATERMEYER, juge de la Rhodésie du Nord.

WESSELS Joseph, Ixelles 11.10.1876 – Pont-à-Celles 28.10.1920, inscrit en avril 1910, comme chef de zone C.S.K., avec son épouse Libotte Pauline née à Bois-Colombes (France) le 18.09.1886. Sous-lieutenant de réserve, il part comme sous-intendant pour l'Etat indépendant en 1900 et reste au Kasaï jusqu'en 1904. En 1906, il passe au C.S.K. et devient, en 1907, chef de zone du Haut-Luapula avec résidence à Lukonzolwa. Sa biographie le fait passer à l'Etat en septembre 1910 alors qu'il est resté au service du C.S.K.. En 1912, il rentre définitivement en Europe (BIO T III, R.I., NOEL 11, Walraet).

WILLIAMS Robert sir de Park et de Livingstone. Aberdeen 21.01.1860 – Park House, Drumoak, Aberdeenshire 25.04.1938. Ingénieur des mines, il arrive en Afrique du Sud en 1881, et se lie avec Cecil Rhodes. Il fonde avec lui la *Tanganyika concessions limited* en 1897 et pénètre au Katanga avec George Grey. Il entre dans la légalité en 1900 en signant avec le C.S.K. une convention de concessions minières monopolistiques pour une durée de cinq ans. Il participa à la constitution de l'U.M.H.K. en 1906. Partisan dès 1891 d'une voie ferrée Rhodésie-Beira, il fut aussi le promoteur de la liaison Benguela-Katanga et obtint des concessions tant belges que portugaises pour aboutir. Il était, notamment, vice-président de L'Union minière du Haut-Katanga et de la Compagnie de chemin de fer du Katanga. Au départ des visées expansionnistes de Cecil Rhodes, il était devenu un homme d'affaires avisé et influent en accord avec les autorités et les intérêts belges. Les bibliographies dressées par son biographe et Walraet devraient être complétées par l'article bilingue anglo-français *Le développement du Katanga*, pp. 4/18 dans la brochure *Le Congo d'aujourd'hui* éditée à Elisabethville en 1917 par D. Gray, Librairie Internationale (BIO T IV, Walraet).

WILMOTS Julien, Liège 31.01.1886, sous-officier arrivé au Katanga en novembre 1909. Fin de carrière coloniale en 1924.

WINAND Charles, Anvers 28.09.1886, surveillant de travaux inscrit en juillet 1910 comme venant d'Anvers (R.I.).

XHIGNESSE Joseph, St-Séverin (Liège) 02.11.1881 – Seraing 02.11.1937, ingénieur au service de le Géomines il prospecta de 1910 à 1915 dans le Katanga et découvrit, notamment, le gisement de charbon de Greinerville près d'Albertville. Il dirigea également des exploitations d'étain de 1912 à 1922, année où il regagna l'Europe (BIO T IV).

ZENTLER Michael, Kunsbach-zu-Kunzelsan 27.01.1882, missionnaire inscrit en juillet 1906 venant de Livingstone pour Koni Hill. A rédigé des comptes-rendus

missionnaires (R.I., Walraet).

ZIMMERMANN E., journaliste allemand qui après un voyage au Katanga en 1910 fit paraître plusieurs articles aussitôt traduits en anglais ou en français (Walraet).

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS.

PRESENTATION DU JOURNAL.

Comment et pourquoi Antoine Sohier part au Congo belge – Il décide de tenir un journal – Avantages et inconvénients d'un journal – Affectation au parquet d'Elisabethville: son contexte – Affectation au parquet de Kiambi: son contexte et l'"amnistie".

LE JOURNAL.

D'Anvers aux Victoria Falls (26 mai au 1^{er} juillet 1910) – Extraits – Le journal du 2 juillet 1910 au 5 mars 1912, version intégrale.

ANNEXE I : LES ARTICLES DE JACQUES COURLI. (In) = Inédit

Une ville au Katanga: Elisabethville – L'agriculture – Comment on voyage au Katanga – Messieurs les boys – Le Kivu – La question des vivres – L'avenir du commerce belge – Croquis de route – Forêt de bambous. Sur le Moero. Dîner de

fête. Coucher de soleil – Les chefs de poste (In) – Au Katanga de 1910 (In) – Figures de pionniers (In) – Décentralisons (In) – La législation (In) – Les prospecteurs (In) – L'état sanitaire (In) – La femme blanche au Katanga (In) – Un livre (In) – Elisabethville (In).

ANNEXE II: EXTRAITS DES "SOUVENIRS COLONIAUX" D'ANDRE VAN ISEGHEM.

Présentation – Extraits.

ANNEXE III: EXTRAITS DES "CARNETS DE ROUTE" D'EMILE WANGERMEE.

Présentation – Extraits.

ANNEXE IV: AUTOUR DE WANGERMEE: HARFELD ET HORNER.

POSTFACE:

Carrière officielle d'Antoine Sohier – De la difficulté de distinguer l'homme public de l'homme privé: la résistance – Son, ou ses, maîtres(s) – La personnalité de Sigvald Meek.

A - L'HOMME PUBLIC:

De Sakania le 7 juillet à Tshinsenda le 1^{er} août 1910 – La croisade sociale de Martin Rutten – Jus, Justitia, Lex – Les murmures de la forêt – La police – La prison – Relations de la magistrature et de la territoriale – Le besoin de comprendre les mœurs des Baluba – Le Congolais civilisé – Au départ de l'aventure de la Société d'Etudes juridiques du Katanga, de "A nos lecteurs" à "P.P.C.".

B- L'HOMME PRIVE:

Le wallon – Le père de famille nombreuse – Le président de l'automobile-club du Katanga – Le président de la Croix-Rouge du Katanga – Et tout le reste est littérature.

NOTES ET REFERENCES.

INDEX DES PERSONNAGES D'AFRIQUE CITES.

TABLE DES MATIERES.

Illustrations

Cartes (G. Libert – Sohier)
